

# « Primum non nocere » : Que nenni ! Un coup d'état politico-financier sous prétexte sanitaire ? 2022.

« Primum non nocere » : Que nenni ! Un coup d'état politico-financier sous prétexte sanitaire ? 2022. ....	1
CoronaDico, informations liminaires, définitions ou précisions. ....	2
Informations liminaires, les chiffres officiels en mai 2022. ....	15
Chronologie des faits marquants, les préliminaires et 2022. ....	23

Extrait du serment, probablement rédigé au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C, par le médecin grec Hippocrate :

**« Au moment d'être admis à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.**

**Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.**

**Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.**

**J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.**

**Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me le demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire ».**

*Avertissement liminaire, ce document n'engage que moi, ni mon employeur, ni mon syndicat, ni mes proches, il est dénué de toute prétention à une quelconque connaissance scientifique et se réfère juste aux savoirs de base enseignés en classes primaires : lire, écrire et compter.*

*Les médias se faisant déjà quasi exclusivement les porte-parole de la pensée officielle, je ne l'exposerai donc pas dans ces pages afin de mieux me concentrer sur les analyses divergentes...*

# CoronaDico, informations liminaires, définitions ou précisions.

**CNI du virus :** La maladie à coronavirus 2019 ou COVID-19 (acronyme anglais de coronavirus disease 2019), est une maladie infectieuse émergente (peut être de type zoonose) virale causée par la souche de coronavirus SRAS-CoV-2 (acronyme anglais de severe acute respiratory syndrome coronavirus 2). Les personnes vulnérables sont les personnes âgées et/ou les personnes atteintes de pathologies telles le diabète, le cancer, l'obésité, les cardiopathies ... Les enfants, les jeunes en général, sont épargnés.

**StopCOVID :** Application mobile de recherche des contacts déployée en France dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et destinée à avertir d'une éventuelle proximité avec une personne infectée. L'application utilise le Bluetooth à basse consommation des téléphones compatibles , le projet est lancé par le Gouvernement français et piloté par l'équipe Privatics de l'Inria.

**TousAntiCovid Verif** (l'application qu'utiliseront par exemple les agents de sécurité pour laisser entrer, ou non, les participants à un événement nécessitant la présentation du pass sanitaire), c'est que si seuls le nom, le prénom, l'âge et un feu vert ou rouge s'afficheront, le reste des données est également transmis, même s'il est caché. Pourtant, Cédric O avait promis que certaines informations pourraient n'être accessibles qu'à certains types de contrôles particuliers, et notamment ceux opérés par les compagnies aériennes, qui utilisent a priori de manière contrôlée une autre version de l'application de vérification selon le secrétaire d'État chargé du Numérique. En l'état, tout le monde peut accéder aux mêmes informations.

**TousAntiCovid-Carnet.** Elle apporte une fonctionnalité supplémentaire à l'application de traçage de contacts TousAntiCovid à installer sur son smartphone. Objectif: alors que le déconfinement est effectif depuis le 19 mai: prévoir et sécuriser les prochains voyages à l'étranger. Premier pays de l'Union à mettre en place ce carnet électronique certifié, la France souhaite aller très vite, pour que nos concitoyens désireux de partir en vacances à l'étranger cet été puissent le faire. Pour l'instant, ce carnet sanitaire virtuel devrait contenir des informations sanitaires pour faciliter les déplacements dans l'Union Européenne. L'appli stocke sous forme numérique sur votre smartphone et de manière **sécurisée** la preuve que vous avez effectué un test PCR négatif ou positif anti Cov-19. Elle certifie aussi que vous avez été vacciné contre la Covid-19. Après votre prélèvement au laboratoire, vous recevez un SMS qui vous donne le résultat de votre test RPCR ou antigénique. Vous pourrez télécharger le résultat certifié de votre test par le laboratoire et l'intégrer dans ce carnet numérique.

**TousAntiCovid** (Tousse anti-Covid, hihhi ?) est une mise à jour de l'application StopCovid, enrichie par l'accès à des informations factuelles et sanitaires sur l'épidémie. Elle permet à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19. L'utilisateur peut ainsi agir directement pour sa santé et celle des autres en contribuant à rompre les chaînes de transmission et ralentir la propagation du virus. Concrètement, TousAntiCovid permet à l'utilisateur testé positif Covid-19 de prévenir immédiatement les personnes qu'il aurait pu contaminer durant sa période de contagiosité.

**DépistageCovid** de Santé.fr est une carte géolocalisée des lieux de prélèvement des tests RT-PCR qui facilite l'accès au dépistage Covid-19 près de chez soi. Les utilisateurs y trouvent les coordonnées des chaque point de prélèvement, des informations sur les spécificités du lieu (horaires, créneaux pour personnes prioritaires, temps d'attente au test, publics concernés, etc...) et, s'ils le souhaitent, peuvent participer au renseignement des délais de rendez-vous (attente faible, moyenne, forte).

**MesConseilsCovid** est un site qui offre des informations fiables, claires et à jour pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires. Sur [mesconseilscovid.fr](https://mesconseilscovid.fr), chacun peut obtenir des conseils personnalisés pour lui-même ou pour ses proches, en répondant à un court questionnaire sur sa situation : cas contact, dépistage, symptômes, vaccin, foyer...qu'il soit malade ou non.

**Portail SI-DEP.** Système d'information national de dépistage populationnel de la Covid-19. Ce portail vous permet de récupérer facilement votre certificat de test de dépistage de la Covid-19. Si vous avez effectué un test dans les trois derniers mois, vous pouvez vous connecter au portail via un lien reçu par mail ou SMS, ou en cliquant sur le bouton FranceConnect.

**Alert COVID-19 :** Application d'auto-évaluation électronique qui permet d'estimer votre risque d'être contaminé par le COVID-19. Elle vous permet d'identifier les potentiels foyers de contamination et de calculer les risques de contagion selon votre localisation.

**Contact COVID :** Application renseignée par les médecins, les agents des « brigades » de l'Assurance maladie et des agences régionales de santé, ce fichier vise à identifier et orienter les personnes infectées ou présentant un risque. Application associée au Service Intégré de Dépistage Et de Prévention (SIDEPE).

**L'Ordre des Médecins** L'origine du Conseil de l'Ordre des Médecins remonte sans nul doute à la seconde moitié du XIXème siècle lors du Congrès médical de France où est évoquée l'idée de Conseils médicaux départementaux. Le projet d'un Conseil de l'Ordre a été repris tant par l'Association Générale des Médecins de France que par le Pr. Grasset en 1896 regrettant qu'il n'existe pas de Conseil de l'Ordre. Le projet législatif d'un Ordre des médecins date de 1923 mais il faut attendre 1928 pour que soient déposées les premières bases législatives auxquelles contribuèrent les réflexions de l'Académie de médecine et de la 2ème assemblée générale de la Confédération des syndicats médicaux. Le gouvernement de Vichy par la loi du 7 octobre 1940 crée le "Conseil supérieur des médecins" qui s'avère un effecteur zélé de la période indigne de la discrimination. Cet organe de l'"Etat Français" sera dissous par une ordonnance du gouvernement provisoire de la République Française à Alger présidé par le Général de Gaulle le 18 octobre 1943. L'Ordre des médecins actuel sera créé par une ordonnance du Général de Gaulle du 24 septembre 1945 signée par Monsieur François Billieux, ministre communiste de la santé.

**L'herboristerie.** Si le premier diplôme d'Herboriste fût créé en 1778 par la faculté de Médecine de Paris, la profession a toujours eu des difficultés à exister face aux pharmaciens. La loi du 11 septembre 1941 du gouvernement de Vichy supprima purement et simplement le métier, au profit de la création d'un ordre des pharmaciens à qui furent confiés le monopole de la vente et du conseil en matière de plantes. Seule une ordonnance du 1er septembre 1945 autorisa les herboristes diplômés d'avant 1941 à continuer à exercer leur métier. Ne restait ainsi, en 2011, qu'un herboriste âgé de 91 ans, "alors que les plantes médicinales intéressent de plus en plus les consommateurs", notait alors le sénateur socialiste Jean-Luc Fichet, à l'origine d'une proposition de loi visant à rétablir la profession, restée lettre morte pour l'instant. "On crée une fédération indépendante des forces officielles, ensuite on va demander la création d'un diplôme. Bien sûr que les plantes sont dangereuses, c'est pour cela qu'on les enseigne!", explique à l'[AFP](#) Patrice de Bonneval, diplômé de pharmacie, fondateur-directeur et enseignant à l'école Lyonnaise de Plantes Médicinales. Gérant d'une herboristerie à Lyon, il a eu maille à partir, comme d'autres, avec la justice à plusieurs reprises, attaqué par le conseil de l'ordre des pharmaciens pour "exercice illégal de la pharmacie". "Alors que je suis pharmacien", rappelle-t-il.

**Les Agences Régionales de Santé (ARS)** Créées le 01 avril 2010, elles remplacent les ARH. Ce sont des établissements publics de l'État à caractère administratif. Elles sont placées sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de la sécurité sociale, des personnes âgées et des personnes handicapées.

**Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP)** a été créé par la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et mis en place en 2007.

**La Haute Autorité de Santé (HAS)** est une autorité publique indépendante qui contribue à la régulation du système de santé par la qualité. Elle exerce ses missions dans les champs de l'évaluation des produits de santé, des pratiques professionnelles, de l'organisation des soins et de la santé publique.

**Comité analyse recherche et expertise (CARE)**, créé le 24 mars 2020 il réunit 12 chercheurs et médecins pour conseiller le gouvernement sur les traitements et les tests contre le coronavirus.

**ANSM** Agence Nationale de la Sécurité du Médicament et des produits de santé. est l'acteur public qui permet, au nom de l'État, l'accès aux produits de santé en France et qui assure leur sécurité tout au long de leur cycle de vie. Au cœur du système de santé, nous agissons au service des patients et de leur sécurité, aux côtés des professionnels de santé et en concertation avec leurs représentants respectifs.

**L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** est une agence spécialisée de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour la santé publique créée en 1948. Elle dépend directement du Conseil économique et social des Nations unies et son siège se situe à Pregny-Chambésy, dans le Canton de Genève, en Suisse. Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples des États membres et partenaires au niveau de santé le plus élevé possible, la santé étant définie dans ce même document comme un « état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Bill Gates finance (via l'alliance GAVI et sa fondation Bill et Melinda Gates) environ le quart du budget de l'OMS...

**Health Data Hub** infrastructure française créée suite au rapport Villani et composée d'un système de bases de données et de services liés qui devrait permettre de croiser les données de santé et de faciliter leurs utilisations par les nombreuses équipes de recherche et de développement. Qui sera hébergé par ..... Microsoft, si, si !

**Épidémie** : Apparition accidentelle d'un grand nombre de cas (d'une maladie infectieuse transmissible), ou accroissement considérable du nombre des cas dans une région donnée ou au sein d'une collectivité.

**Pandémie** : En surfant sur le site de l'OMS, Avant le 4 mai 2009, la définition d'une pandémie virale était la suivante : « Une pandémie de grippe se produit lorsque apparaît un nouveau sous-type de virus dont personne n'est à l'abri. Plusieurs épidémies peuvent se déclarer simultanément dans le monde, provoquant un grand nombre de cas et de décès. » . Après le 4 mai 2009, sur le même site, les notions de morbidité et de mortalité ont disparu. Le 11 juin, Margaret Chan, directrice général de l'OMS déclenche la phase 6 de la pandémie grippale, la plus haute, alors que 144 décès sont attribués à la grippe A dans le monde, non, sérieux ?

**Syndémie** : Une **syndémie** caractérise un entrelacement de maladies, de facteurs biologiques et environnementaux qui, par leur synergie, aggravent les conséquences de ces maladies sur une population. Le terme a été développé par Merrill Singer dans le milieu des années 1990. Le terme de syndémie est souvent utilisé dans la littérature médicale autour des affections liées au VIH ou à la toxicomanie. Dans un éditorial du 26 septembre 2020, Richard Horton, rédacteur en chef de la revue scientifique médicale The Lancet, invite à ne plus considérer l'épidémie de Covid-19 comme une pandémie mais plutôt comme une syndémie.

**Cluster** Terme anglais qui signifie en français "grappe" ou "groupe". Dans le cas de la pandémie de COVID-19, les autorités sanitaires emploient ce terme lors de la survenue d'au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement de personnes, qu'ils se connaissent ou non.

**Le conseil scientifique COVID-19** Créé le 11 mars 2020, il est chargé d'éclairer la décision publique pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus de 2020 en France, en abordant aussi les questions de maintien des infrastructures électriques, numériques, et du maintien de l'ordre. À plus long terme, il étudie des moyens de tempérer les conséquences psychologiques de cette pandémie. Il est doublé d'un second conseil également de 12 membres dont certains figurent dans les deux, le Comité Analyse Recherche et Expertise.

**R0**, le taux de reproduction de base : estimation de la moyenne du nombre de nouveaux cas entraînés par chaque cas infectieux au sein d'une population entièrement à risque.

**Quarantaine.** On appelle quarantaine le temps (40 jours) pendant lequel les voyageurs ou les marchandises, provenant d'un pays où règne une maladie dite contagieuse, restent en observation, complètement isolés et séparés de la population saine. Le terme de quatorzaine (14 jours) en découle.

**Confinement** Rassemblement d'individus, d'animaux, etc. dans un espace étroitement délimité.

**Lazaret** Établissement de mise en quarantaine des passagers, équipages et marchandises en provenance de ports où sévissait la peste.

**Le syndrome de la cabane** est une expression utilisée par certains médias en mai 2020 pour désigner la peur sociale ou l'angoisse de sortir de chez soi, en particulier après une période de confinement. La terminologie a notamment été utilisée à la fin du confinement de 2020 en France et préalablement en Espagne (síndrome de la cabaña). Cette expression n'est pas utilisée en psychiatrie, tout comme deux autres variantes également utilisées par les médias : le **syndrome du prisonnier** et le **syndrome de l'escargot**<sup>3</sup>.

**Placebo** Mot latin, « je plairai ». En pharmacologie, un placebo est par abus de langage une substance sans principe actif mais qui, en raison de son aspect, peut agir par un mécanisme psychologique sur un sujet croyant prendre le médicament, d'où l'effet placebo.

**Nocebo** Mot latin : « je nuirai ». L'effet psychologique ou physiologique lié à la prise d'une substance inerte n'est pas toujours bénéfique, il peut aussi être dommageable pour l'individu, et on parle alors d'effet nocebo.

**Taux d'incidence** Il correspond au nombre de personnes infectées sur une semaine, dans une population de 100 000 habitants. Deux seuils ont été fixés par le ministère de la Santé : le seuil de vigilance est atteint si plus de dix personnes sont infectées pour 100 000 habitants. Le seuil d'alerte se trouve à 50 personnes infectées. *"Il complète le taux de fréquence d'une maladie, qui est le nombre de cas global au sein de la population, précise Emmanuel Rusch, président de la Société française de santé publique, à franceinfo. Il illustre la dynamique de l'épidémie au sein de la population, alors que le taux de fréquence montre l'importance de celle-ci."*

**Taux de mortalité:** Rapport entre le nombre de décès et l'ensemble de la population d'un pays. Le nombre de décès lié au COVID est d'autant plus difficile à chiffrer qu'il amalgame les « morts avec le COVID » et les « morts du COVID », ce qui est fort différent !

**Taux de létalité:** Rapport entre le nombre de décès et les personnes atteintes d'une maladie.

**Taux de morbidité:** Rapport entre le nombre de personnes atteintes d'une maladie et la population d'un pays.

**Période de latence :** durée entre l'infection et le début de la période infectieuse

**Période d'incubation :** temps entre l'infection et l'apparition des symptômes

**Période d'infectiosité :** période durant laquelle une période infectée peut en contaminer une autre

**Temps de génération :** l'intervalle entre la date de l'infection d'une personne et la date de l'infection de son "infecteur".

**Etude randomisée en double aveugle** Façon d'éprouver l'efficacité d'un traitement ou d'une substance, dans laquelle un ou plusieurs groupe(s) de sujets bien recensés reçoivent le traitement à titre expérimental, sans que ces sujets ou que les investigateurs eux-mêmes n'aient connaissance du traitement reçu, pour supprimer tout jugement a priori. L'OMS ne juge cette méthode indispensable qu'en cas de doute quant à la fiabilité du traitement, les travaux et résultats très positifs du professeur Raoult ne requéraient donc pas une étude en double aveugle ...

**Dark Winter :** 18 septembre 2001. A New York, les débris des tours jumelles fument encore. A Washington, le Pentagone est éventré. Le monde vient d'entrer dans l'ère de la guerre contre le terrorisme. Mais ce jour-là, le vice-président, Dick Cheney, prend conscience d'une autre menace en découvrant les conclusions d'un exercice conduit quelques mois plus tôt. La simulation, nommée «Dark Winter», décrit une attaque biologique au moyen du virus de la variole. Lorsque la présentation se termine, le vice-président lâche: «C'est terrifiant.»

**Event 201 :** En matière de lutte contre les pandémies, le « Centre pour la sécurité sanitaire » (1), affilié à l'université privée Johns Hopkins à Baltimore, prône le partenariat public-privé, de préférence privé, un concept, plus connu sous le nom de néolibéralisme, concept qui par ailleurs tente de faire ses preuves depuis les mandatures du regretté Président Ronald Reagan (1981-1989). Ainsi c'est à New York que la Directrice-adjointe du centre, Anita Cicero, ouvre, le 18 octobre 2019, un nouvel exercice de gestion de crise « fait maison » sous l'appellation « Event 201 ». « En tant que directrice-adjointe du « Johns Hopkins Center for Health Security » et au nom de nos partenaires, le « World Economic Forum » et la « Fondation Bill et Melinda Gates », je vous souhaite la bienvenue à notre exercice de simulation de déclenchement d'une épidémie planétaire « Event 201 ». » Dans une introduction à l'exercice, sur son site internet, le centre avertit : « Ces dernières années, le monde a connu un nombre croissant de pandémies, au point que pas moins que 200 incidents sont à déplorer chaque année au niveau mondial. Des experts s'accordent à dire que ce n'est qu'une question de temps que ces épidémies locales deviennent une menace globale. Il est donc crucial d'établir d'ores et déjà une coopération efficace entre les secteurs publics et privés. » Il est intéressant de constater que parmi les membres de la cellule de crise « ad hoc » il n'y a aucun membre élu du secteur public.

**Gavi, l'Alliance du Vaccin** (anciennement GAVI pour Global Alliance for Vaccines and Immunization) est une organisation internationale créée en 2000 prenant la forme d'un partenariat des secteurs public et privé sur les questions d'immunisation qui a pour but d'accélérer les progrès des pays pauvres dans les possibilités d'accès des enfants à la vaccination et dans la palette de vaccins disponibles. L'Alliance rassemble, entre autres, l'expertise technique de l'OMS, la puissance d'achat en matière de vaccins de l'UNICEF et le savoir-faire financier de la Banque mondiale. Elle intègre également les connaissances en matière de recherche et de développement des fabricants de vaccins, les voix des pays en développement et de grands donateurs étatiques et privés tels que la Fondation Bill-et-Melinda-Gates. [https://fr.wikipedia.org/wiki/GAVI\\_Alliance](https://fr.wikipedia.org/wiki/GAVI_Alliance).

**Lien d'intérêts** La notion de lien d'intérêts recouvre les intérêts ou activités, directs ou indirects, passés ou présents, d'ordre patrimonial, professionnel ou familial, de la personne en relation avec l'objet de la mission qui lui est confiée.

**Conflit d'intérêts** Le conflit d'intérêts apparaît chez une personne qui doit accomplir une fonction d'intérêt général et dont les intérêts personnels sont en concurrence avec sa mission. Il est plus fréquent dans certaines professions réglementées qui mettent alors en place une charte déontologique afin de faire respecter les règles de neutralité ou d'impartialité.

**Les GAFAM** : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft versus les **BATX** Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi, les géants mondiaux du numérique. Les **NATU** pour Netflix, Airbnb, Tesla et Uber.

**Atténuation virale, diminution de la charge virale** : Phénomène par lequel un nouveau virus voit sa virulence décroître quelques temps après avoir franchi une barrière inter-espèces, à la faveur d'une adaptation à ses nouveaux hôtes.

**Les 4D : Dopliplane, Dodo, Domicile, Décès.**

**GrippeNet.fr** Etude qui fait partie du consortium européen Influenzanet, qui comprend 11 pays. L'étude GrippeNet.fr a été mise en place en 2012 par le réseau Sentinelles (Inserm – Sorbonne Université) et Santé publique France, avec pour objectif de recueillir directement auprès de la population de la métropole française, des données épidémiologiques sur la grippe, par Internet et de façon anonyme. Le 30 mars 2020, GrippeNet.fr devient COVIDnet.fr; tiens, tiens... Heureusement qu'il ne fallait surtout pas comparer le COVID et la grippe !

**ID2020** En mai 2016, au siège des Nations Unies à New York, le sommet inaugural ID2020 a réuni plus de 400 personnes pour discuter de la manière de fournir une identité numérique à tous, un objectif de développement durable défini, incluant 1,5 milliard de personnes vivant sans aucune forme d'identification reconnue. Des experts de la blockchain et d'autres technologies cryptographiques se sont joints aux représentants des organismes de normalisation technique pour identifier comment la technologie et d'autres expertises du secteur privé pourraient atteindre l'objectif. En 2019, ID2020 a lancé un nouveau programme d'identité numérique en collaboration avec le gouvernement du Bangladesh et l'alliance vaccinale Gavi. ID2020 est un consortium public-privé au service de l'objectif de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 de fournir une identité juridique à toutes les personnes, y compris aux populations les plus vulnérables du monde. ID2020 a publié un énoncé de mission en dix points, qui comprend: «Nous pensons que les individus doivent avoir le contrôle de leurs propres identités numériques, y compris la façon dont les données personnelles sont collectées, utilisées et partagées». Les participants Accenture ,Microsoft , Avanade Inc, PricewaterhouseCoopers et Cisco Systems Inc ont apporté leur expertise à ID2020. <https://fr.wikipedia.org/wiki/ID2020>.

**Grippe, efficacité vaccinale :** Les estimations de Santé Publique France évaluait l'efficacité à seulement 26%, alors qu'aux USA l'efficacité était estimée à moins de 20% et qu'en Grande Bretagne le service de santé concluait « aucune efficacité chez les sujets âgés de 65 ans ou plus »! Source : Santé publique France Grippe Bulletin hebdomadaire semaine 9 (08/03/2017) et Public health England Influenza vaccine effectiveness (VE) in adults and children in primary care in the United Kingdom (UK): provisional end-of-season results 2016-17.

**L'épidémiologie des eaux usées,** ou Wastewater-Based Epidemiology/WBE. Cela permettrait d'aplanir les difficultés à diriger efficacement les ressources de santé publique essentielles pour contenir, contrôler ou atténuer la transmission, et fournir une précieuse aide à la décision des politiques publiques.

- Détection du SARS-CoV-2 dans les eaux usées : Mise en place du projet OBEPINE
- Détection du SARS-CoV-2 dans les eaux usées : Unité COMETE (COVID Marseille environnemental testing expertise).

**Test PCR** Réaction en chaîne par polymérase, qui met en évidence ou non de l'ARN viral dans un prélèvement nasopharyngé obtenu par écouvillonnage. Ce test permet de préciser si, à un instant T, la personne est porteuse ou non du virus.

**Test salivaire :** réalisé sur un prélèvement de salive, il suffira de cracher un peu de salive dans un tube de 50 mL. "S'il est difficile pour le patient de cracher (par exemple pour les très jeunes enfants), la salive peut être prélevée sous la langue à l'aide d'une pipette", précise la HAS. Le prélèvement salivaire devra être "réalisé plus de 30 minutes après la dernière prise de boisson, d'aliment, de cigarette / e-cigarette, d'un brossage des dents ou d'un rinçage bucco-dentaire".

**Test sérologique** réalisé sur un prélèvement sanguin. Le principe de ces tests, essentiellement de type ELISA (enzyme-linked immuno-assay), se fonde sur la reconnaissance antigène-anticorps.

**Essai Discovery :** Essai clinique européen annoncé en mars 2020 par l'INSERM, et qui a pour but de tester des traitements contre le coronavirus SARS-CoV-2, responsable de la maladie à coronavirus 2019. L'essai initié par la France a vocation à être européen, mais peine à démarrer en dehors de la France. Il s'agit d'une « déclinaison » de l'essai international Solidarity. L'essai clinique Discovery vise à inclure environ trois milliers de patients, en France (au moins huit cents patients), en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne. Les patients seront divisés aléatoirement en cinq groupes<sup>8</sup>, mais l'essai ne se déroulera pas en double aveugle. Ces études s'inscrivent dans une médecine fondée sur des données validées expérimentalement. Un groupe, nommé « branche de référence », recevra uniquement des soins standards, sans traitement antiviral. Les résultats sont encore attendus le 7 août 2020. Chacun des quatre autres groupes recevra respectivement, en plus des soins standards :

- remdésivir, un antiviral injectable utilisé dans la recherche clinique contre Ebola, mais qui ne dispose d'aucune AMM ;
- lopinavir/ritonavir (distribué sous la marque Kaletra), un traitement anti-VIH ;
- lopinavir/ritonavir et interféron bêta, une molécule naturellement produite par le système immunitaire ;
- hydroxychloroquine.

**Essai Recovery :** Essai clinique randomisé et contrôlé conduit par l'Université d'Oxford, qui a pour but de tester des traitements contre le coronavirus SARS-CoV-2, responsable de la maladie à coronavirus 2019. L'essai démarre en avril 2020, avec initialement la participation de 132 hôpitaux au Royaume-Uni, puis s'étend pour devenir le plus large essai au monde de traitement de la COVID19, impliquant 5400 personnes infectées dans 165 hôpitaux le 17 avril 2020. L'essai teste différents médicaments pour leur capacité à traiter des infections sévères: lopinavir/ritonavir, dexaméthasone (un anti-inflammatoire stéroïdien), tocilizumab, plasma de convalescents, hydroxychloroquine, et azithromycine (un antibiotique). La dexaméthasone est plébiscitée dans le cadre de cet essai clinique. Selon les chercheurs, ce corticostéroïde permettrait de réduire d'un tiers la mortalité des patients placés sous assistance respiratoire. Elle diminuerait également la mortalité d'un cinquième pour les patients ayant besoin d'oxygène. En revanche, le traitement (par voie orale ou intraveineuse) n'a pas montré d'efficacité pour les patients qui ne nécessitent pas d'assistance respiratoire. Les résultats de l'essai Recovery sont aussi fortement remis en question : <http://www.France-Soir.fr/politique-monde/oxford-etude-recovery-ou-sont-les-morts>.

**AMM Autorisation de Mise sur le Marché.** La délivrance d'une AMM est fondée sur l'examen de la balance bénéfique/risque du produit, et plus précisément sur l'examen de(s), **la démonstration de son efficacité au regard :**

- des indications visées, c'est-à-dire la (ou les) maladie(s) ciblées par le médicament ;
- du profil des patients auxquels il est destiné ;
- de la posologie recommandée (dose, durée de traitement) ;
- **des effets indésirables prévisibles** liés à son utilisation et leur fréquence, recueillis au moment des essais non cliniques et cliniques ;
- **de la qualité chimique, biologique ou microbiologique du médicament** (substance active et produit fini) ainsi que la qualité des procédés de fabrication. Dans les pays de l'Union européenne, **il existe 4 procédures permettant d'obtenir** une autorisation de mise sur le marché (AMM) : 3 procédures européennes et 1 procédure nationale.

**AMM conditionnelle** Autorisation de Mise sur le Marché qui permet d'autoriser **AVANT LES DONNEES A LONG TERME** pour un médicament correspondant à **UN BESOIN MEDICAL NON SATISFAIT...**

**Artemisia annua** (armoise annuelle) Antipaludéen de la pharmacopée traditionnelle africaine. L'artémisia annua est utilisée principalement dans le traitement du paludisme. L'usage traditionnel comme antipaludéen est attesté en Chine depuis plus de 2000 ans. Son usage est déconseillé par l'OMS et elle est interdite en France (Cf. Malaria Business de Bernard Crutzen). Des études in vitro ont montré que cette plante agit sur de nombreux virus, comme les virus de la famille de l'herpès, du VIH et le Coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère. D'autres pistes de traitement du COVID potentiellement prometteuses : Favipiravir, Coviplasm, lactoferrine semblent tombées dans les oubliettes de la recherche médicale.

**Le Rivotril** L'Afssaps avait décidé de modifier les conditions de prescription et de délivrance du Rivotril® (clonazépam) en raison de sa large prescription en dehors des indications de son AMM, en particulier dans les douleurs neurogènes à dose filée. Afin de favoriser le bon usage du Rivotril® et de limiter son détournement, ce médicament indiqué dans le traitement de l'épilepsie ne pouvait plus être prescrit que sur une ordonnance sécurisée et, à partir du 2 janvier 2012, la prescription ne pouvant plus être initiée que par un neurologue ou un pédiatre. C'est surtout que le Rivotril était un des médicaments les plus utilisés dans les affaires de "soumission chimique" à l'aide de produits administrés à l'insu de la victime à des fins criminelles ou délictuelles (vol, violences, viol) d'où sa dénomination de « drogue du viol ».

**Hydroxychloroquine** Dans les années 1960, en raison de leurs propriétés anti-inflammatoires, la chloroquine et l'hydroxychloroquine sont prescrites, notamment en rhumatologie. Très utilisées à titre préventif par les voyageurs, les fonctionnaires et les soldats qui se rendent dans des pays où sévit le paludisme et certaines infections tropicales, la quinine était consommée couramment dans des sodas « à base d'écorce amère de quinquina » comme la version primitive de l'Indian Tonic de Schweppes. En 2020, en raison de propriétés anti-virales in vitro, l'intérêt de l'hydroxychloroquine est étudié, notamment chez les patients en début d'infection par le coronavirus SARS-CoV-2. La chloroquine et l'hydroxychloroquine sont commercialisées en France sous forme de sulfates, respectivement sous les marques Nivaquine et Plaquenil. L'hydroxychloroquine était délivrée sans ordonnance jusqu'en janvier 2020.

L'**ivermectine** est un médicament utilisé pour traiter des parasitoses, comme la gale. L'ivermectine est un anthelminthique dérivé des avermectines isolées à partir de la fermentation de *Streptomyces avermitilis*. Elle appartient au groupe des lactones macrocycliques (LM). Sa formule chimique brute est  $C_{95}H_{146}O_{28}$ <sup>3</sup>. L'ivermectine est une des rares molécules à avoir donné un prix Nobel à leurs découvreurs. Depuis l'approbation du médicament dans les années 1980, le médicament a été distribué pour le traitement de la **cécité des rivières** (onchocercose) dans le cadre du programme Mectizan, administrant plus de 3 milliards de traitements au cours des 30 dernières années, avec un excellent profil d'innocuité. En France, l'ivermectine est commercialisée par le laboratoire MSD sous les dénominations commerciales Mectizan et Stromectol et sous le nom d'Ivomec par Merial. Ces médicaments sont largement disponibles et plutôt bon marché. Elle fait actuellement l'objet de divers essais et études dans le développement et la recherche de médicaments contre la Covid-19. Alors qu'un certain nombre de pays d'Amérique latine ont inclus l'ivermectine dans leur arsenal thérapeutique, finalement, le 31 mars 2021, l'OMS recommande « de ne pas utiliser » l'ivermectine pour les malades de la Covid-19 hors essais cliniques.

**Chloroquine** est la copie synthétique de la quinine, elle-même extraite de l'écorce d'un arbre, le quinquina. 60% de nos médicaments ont entamé leur carrière en tant que plante. La chloroquine (ou chloroquinine) est un antipaludique de la famille des 4-aminoquinoléines qui a été largement commercialisée sous forme de sels (sulfate ou phosphate). Avec la quinine, dont elle est un substitut synthétique, et l'hydroxychloroquine, une molécule qui lui est proche, elle est le traitement qui a été le plus employé contre le paludisme, en préventif comme en curatif. Elle est aussi très utilisée contre des maladies auto-immunes telles que le lupus et des maladies rhumatoïdes telles que la polyarthrite rhumatoïde. Au XVII<sup>e</sup> siècle au Pérou, les colons européens observent que les indigènes extraient un médicament de l'écorce d'un arbre dénommé Cinchona (*Cinchona officinalis*)<sup>9</sup>. Ils l'utilisent contre les frissons et la fièvre. En 1633, cette phytothérapie est introduite en Europe. Elle y a le même usage, et commence à être utilisée dans les cas de fièvre paludique. La quinine, antipaludique, en est isolée en 1820.

**La chloroquine est un médicament prescrit en prévention** pour soigner le paludisme. C'est la fameuse Nivaquine. **L'hydroxychloroquine est indiqué dans** le traitement des maladies auto-immunes comme la polyarthrite rhumatoïde et le lupus. Même si ces deux molécules se ressemblent beaucoup, c'est bien l'hydroxychloroquine qui, aujourd'hui, est testée contre le Covid-19.

Le **Remdésivir** (code **GS-5734**) est un dérivé monophosphate d'un analogue de nucléosides de l'adénine<sup>2</sup> créé par le laboratoire Gilead Sciences pour traiter la maladie à virus Ebola et les infections à virus Marburg<sup>3</sup>. Il a ensuite montré une activité contre d'autres virus à ARN monocaténaire comme le virus respiratoire syncytial, le virus Junin, le virus Lassa, le virus Nipah et le genre Henipavirus en général, ainsi que les coronavirus, notamment le MERS-CoV et le SARS-CoV<sup>4,5</sup> ; en 2020, il est testé contre les infections à virus SARS-CoV-2. En juin 2020, avant d'avoir des preuves solides d'efficacité, Gilead le vend aux États-Unis 2 340 dollars le traitement<sup>6</sup>. Ce prix est jugé très élevé par beaucoup, notamment en comparaison de ses coûts de production<sup>7</sup> et de son efficacité estimée à l'heure actuelle<sup>8,9</sup>. Sa mise sur le marché européen est autorisée le 3 juillet 2020, sous le nom Veklury<sup>10</sup>. Il n'est pas remboursé par la sécurité sociale en

France, mais il existe un stock en Europe et en France<sup>11</sup>. Après une première commande de 33 380 doses<sup>12</sup>, la Commission européenne en commande, début octobre 2020, 500 000 doses<sup>13,14</sup>. Finalement, le 20 novembre 2020 l'OMS confirme, sur la base de plusieurs études, que le remdésivir « n'est pas conseillé pour les patients hospitalisés pour le Covid-19, quel que soit le degré de gravité de leur maladie, car il n'y a actuellement pas de preuve qu'il améliore la survie ni qu'il permette d'éviter d'être placé sous ventilation artificielle »<sup>15,16</sup>. Le professeur Didier Raoult décrit le Remdesivir comme un agent mutagène<sup>17</sup>.

**Les comorbidités aggravant la Covid-19 :** Les deux facteurs de risque de formes graves de Covid-19 les plus importants sont l'âge et la présence de comorbidités. La Haute Autorité de Santé retient les comorbidités identifiées dans les publications scientifiques comme à risque avéré d'hospitalisations ou de décès en cas d'infection par le virus Sars-CoV-2 :

- obésité (IMC >30) en particulier chez les plus jeunes,
- BPCO et insuffisance respiratoire,
- hypertension artérielle compliquée,
- insuffisance cardiaque,
- diabète de types 1 et 2,
- insuffisance rénale chronique,
- cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans,
- transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques.
- trisomie 21.
- les maladies hépatiques chroniques et en particulier la cirrhose.
- les troubles psychiatriques ;
- la démence.
- les personnes présentant un antécédent d'accident vasculaire cérébral.

**Saisonnalité** Les épidémies de grippe évoluent selon une saisonnalité, elles surviennent dans les régions tempérées entre novembre et avril dans l'hémisphère nord, entre avril et octobre dans l'hémisphère sud. Bien que les épidémies de grippe soient annuelles, elles restent imprévisibles, on ne sait pas quand elles vont démarrer, quels virus vont circuler, combien de temps elles vont durer. On ne peut pas non plus prédire l'intensité ou la sévérité d'une épidémie.

**La surveillance grippale** annuelle débute début octobre (semaine 40) et se poursuit jusqu'à mi-avril de l'année suivante (semaine 15). Les décès sont comptés annuellement et non cumulés sur plusieurs années comme pour le Covid...

**Immunité collective, Institut Pasteur :** L'immunité collective correspond au pourcentage d'une population donnée qui est immunisée / protégée contre une infection à partir duquel un sujet infecté introduit dans cette population va transmettre le pathogène à moins d'une personne en moyenne, amenant de fait l'épidémie à l'extinction, car le pathogène rencontre trop de sujets protégés. Cette immunité de groupe, ou collective, peut être obtenue par l'infection naturelle ou par la vaccination (s'il existe un vaccin bien entendu). Le niveau nécessaire pour passer ou rester sous le seuil d'immunité collective dépend du nombre de reproduction de base de la maladie (R0), c'est à dire du nombre moyen d'individus immunologiquement naïfs qu'un sujet va infecter après contact. Plus ce taux de reproduction de base est élevé, plus le pourcentage de sujets immunisés doit être élevé. Par exemple, le R0 de la grippe saisonnière = 2 ; de Covid-19 = 3 avec le virus historique, pourrait être de 4 ou plus avec les variants anglais (B.1.1.7) ou indien (B.1.617.2); de la rougeole = 12-20.

**Système immunitaire, Page 141 du rapport 685 du Sénat en date du 30 juillet 2010 :** Une explication assez plausible se fonde sur les deux segments du système immunitaire que l'on observe en immunologie. Les anticorps, que les vaccins cherchent traditionnellement à développer, ne sont pas les seules armes dont dispose le corps pour lutter contre l'infection virale : il existe un second segment du système immunitaire, dans lequel interviennent des cellules tueuses, les Lymphocytes T Cytotoxiques. Des recherches récentes<sup>1</sup> ont montré que cette immunité cellulaire jouait sans doute un rôle non négligeable dans la lutte contre les infections virales. Il convient donc de renforcer la recherche dans ce domaine, particulièrement difficile à étudier mais riche de découvertes potentielles. Il faut néanmoins rester vigilant sur un point : ces cellules sont typées selon les individus par ce qu'on appelle le Human Leucocyte Antigen (HLA), sorte de carte d'identité immunitaire découverte grâce aux travaux du prix Nobel de médecine Jean Dausset, conduits il y a une quarantaine d'années. La compréhension de la réponse individuelle à l'infection passe donc par l'identification des caractéristiques propres d'une personne, ce qui pose potentiellement des problèmes pratiques et financiers importants.

**Vaccin, vaccine, vaccination, Jenner et Pasteur ...** Un médecin anglais du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Edward Jenner découvre de manière fortuite, que les trayeuses de lait dans les fermes échappent à la redoutable maladie. Ils constatent que ces femmes présentent des pustules sur les avant-bras, symptômes de la vaccine, une maladie des vaches. Il décide alors d'inoculer une goutte du pus de ces pustules à un enfant de huit ans nommé James Philips. Dans une présentation de l'histoire des épidémies, le CHU de Montpellier raconte : *"Un mois après avoir inoculé la vaccine, il lui injecta du pus de variole sans déclencher de réaction (...) Quelques mois plus tard, il réitéra l'expérience avec le même succès et confirma ainsi l'immunité. Il s'agit de la première "vaccination".* Si le procédé de Jenner fait date, c'est le français Louis Pasteur qui développe et systématise le vaccin. En 1885, le microbiologiste et chimiste découvre le vaccin contre la rage. *"On dit souvent que Jenner a inventé la vaccination et Pasteur a inventé les vaccins"*, explique sur France culture Maxime Schwartz, directeur de l'Institut Pasteur de 1988 à 1999. *"Et ce que Pasteur a montré c'est qu'on pouvait, à partir des microbes donnant différentes maladies, avoir des formes atténuées de ce microbe pour fabriquer quelque chose qui allait ensuite protéger"*, explique-t-il.

**Corrélation ou causalité dans le cas des décès liés aux effets indésirables de la vaccination.** Débat sur l'existence d'un simple rapport ou de la cause avérée du décès suite à la vaccination, soulève le délicat problème de l'imputabilité.

**Imputabilité.** Notion juridique qui exprime la possibilité de faire appliquer quelque chose à quelqu'un d'autre ou à quelque chose d'autre. Concrètement, l'imputabilité exprime la possibilité d'attribuer la responsabilité d'un fait à une personne. Méthode française d'imputabilité Lors du développement de la pharmacovigilance (que l'on peut situer dans le milieu des années 70), il a fallu mettre au point des outils d'imputabilité, c'est-à-dire des méthodes permettant d'évaluer la relation potentiellement causale entre la prise d'un médicament et la survenue d'un effet indésirable chez une personne donnée à un moment donné. Il s'agit donc d'établir une causalité individuelle par opposition aux études pharmaco-épidémiologiques et autres essais cliniques. Plusieurs dizaines de méthodes d'imputabilité ont été développées, certaines d'ailleurs pour certains effets indésirables ou certains produits spécifiques (cas particulier des vaccins par exemple). Nous mentionnons ici les méthodes génériques applicables (en théorie) à tout effet indésirable pour tout médicament. En France la première méthode applicable fut la méthode Dangoumau de 1978, mise à jour en 1985 (méthode Bégaud), elle même mise à jour en 2011. Il existe deux autres méthodes utilisées au niveau international : l'échelle de Naranjo et la méthode officielle de l'OMS. Nous présentons ci-dessous la méthode française révisée bien qu'elle ne soit à ce jour toujours pas utilisée par la pharmacovigilance (seule la méthode de 1985 l'est) pour cause d'inadéquation de la base de données à ce nouveau format. De toute manière les grands principes de fonctionnement sont similaires. Méthode française révisée (2011). Il ne s'agit pas ici de présenter la méthode de manière exhaustive mais simplement d'en donner les grandes lignes pour que le lecteur puisse en comprendre

l'essentiel. La méthode française révisée combine plusieurs scores. Score d'informativité : En préambule on établit un score d'informativité. On considère les deux éléments : délai de survenue de l'effet indésirable par rapport à la période d'exposition au médicament ; notion d'arrêt ou de poursuite du médicament ou de modification de posologie. Le niveau d'informativité (NI) est classé en trois catégories

- les deux éléments a et b sont renseignés
- un et un seul des deux éléments n'est pas renseigné
- aucun élément n'est renseigné

Imputabilité intrinsèque, on s'intéresse à ce qui est arrivé au patient : on va distinguer les critères chronologiques des critères sémiologiques. Les critères chronologiques sont :

- le délai d'apparition de l'effet après administration du médicament
- l'évolution de l'effet après l'arrêt ou non du médicament
- le résultat de la ré-administration éventuelle du médicament.

et on en déduira un score chronologique. Nous avons ici la pierre angulaire d'à peu près toutes les méthodes d'imputabilité : la séquence Challenge–Dechallenge–Rechallenge (CDR) Illustrons sur un exemple : on vous administre un traitement antibiotique pour traiter une infection. Après la prise du traitement un effet indésirable quelconque apparaît dans les heures ou jours qui suivent (maux de tête, vomissements, plaque d'urticaire...) : c'est le *challenge*. Après arrêt du traitement l'effet indésirable disparaît : c'est le *dechallenge*. Lorsque le traitement est repris à nouveau, l'effet indésirable réapparaît : c'est le *rechallenge* (ou *ré-administration*). Bien que cette séquence soit considérée comme le « gold-standard » de l'imputabilité, on en déduit que plus l'effet indésirable est grave, moins on peut l'imputer. Si la prise du médicament se solde par un décès, le rechallenge est impossible. Si l'effet indésirable n'est pas fatal mais très grave (embolie pulmonaire, infarctus...) il est peu probable que le patient souhaite tenter l'expérience de la ré-administration. Le délai d'apparition de l'effet indésirable est classé selon les critères « suggestif / compatible / incompatible ».

**Effets secondaires / effets indésirables.** Les effets secondaires ne sont pas forcément indésirables.

**Grass root** (racine de l'herbe) / **AstroTurf** . Mouvement de contestation authentiquement parti de la base en opposition à une marque de gazon synthétique, la contestation fabriquée, artificielle ...Devinez le rapport avec le CoronaCircus ?

**Fact checker, fact-checking.** La vérification des faits<sup>1,2</sup> est une technique consistant d'une part à vérifier la véracité des [faits](#) et l'exactitude des chiffres présentés dans les [médias](#) par des personnes publiques, notamment des [personnalités politiques](#) et des [experts](#), et, d'autre part, à évaluer le niveau d'[objectivité](#) des médias eux-mêmes dans leur [traitement de l'information](#). Cette notion est apparue aux [États-Unis](#) dans les [années 1990](#) sous l'appellation de **fact-checking** (terme utilisé également dans les pays francophones). Mise en pratique par des journalistes dans le cadre de leur profession, la méthode s'est démocratisée grâce à des logiciels aidant les particuliers à vérifier les faits<sup>3</sup>. Elle s'est même [automatisée](#) avec l'apparition en 2013 de [robots](#) conçus pour la pratiquer sans intervention humaine<sup>4,5,6</sup>. Depuis 2016, les [réseaux sociaux](#), [Facebook](#), [Twitter](#), etc., recourent à la vérification des faits puisque la majorité des informations mensongères (dénommées aussi [infox](#) ou *fake news*), des [trollages](#) et des [canulars](#) sont diffusés par leurs biais<sup>7,8</sup>.

**Infox, fake news** . Etymologie : [mot-valise](#) créé à partir d'*information (info)* et d'*intoxication (intox)*. Avec la locution *information fallacieuse*, il a été proposé en octobre 2018 par la *Commission d'enrichissement de la langue française* pour devenir l'équivalent de l'anglais *fake new* dans la langue française. Le terme *infox* (fake news) est un néologisme désignant une [information](#) mensongère conçue de manière délibérée pour induire en erreur et être diffusée dans les [médias de masse](#) afin de toucher un large [public](#). Equivalents : information fallacieuse, fausse nouvelle, fausse information, fake news. Synonymes : [désinformation](#), [hoax](#), mensonge, [rumeur](#), canular, bobard, escobarderie. La propagation des infox est facilitée par la rapidité de diffusion et l'effet d'amplification d'Internet ([réseaux sociaux](#), blogs, messagerie, etc.) Ceux qui sont à l'origine de ces tentatives de désinformation cherchent à en tirer un avantage qui peut être d'ordre [politique](#), financier, [idéologique](#), [stratégique](#) s'il s'agit d'un [Etat](#), etc.

### **Les informations aussi sont virales, comment ont-elles permis de fabriquer la CoronaFolie ?**

Prenons l'exemple de Libération, le quotidien libéral libertaire qui innovait en 2008 en créant son service Désintox visant à soigner les intoxications de l'information. Ce service fût transformé en 2017 en CheckNews grâce aux services gratuits de l'agence de publicité J. Walter Thompson (JWT). JWT est lui-même membre de WPP, le plus important réseau d'agences de publicité et de communication dont le siège est à Jersey (pour des raisons liées aux taxes) et dont l'épicentre se trouve aux États-Unis, mais avec une présence mondiale dans plus de cent pays et plus de cent mille collaborateurs. En France TNS Sofres et Kantar (minoritaire) sont des émanations de WPP. Qu'une agence américaine de communication offre ses services gratis pro deo en avril 2017 pour créer un nouveau concept avec de nouveaux outils n'indique qu'une chose : non un rapport de sujétion mais un rapport de proximité culturelle, intellectuelle, économique avec le monde anglo-saxon dans son ensemble, en particulier dans sa version américaine. *Libération* – comme l'ensemble du monde libéral libertaire – ne cache pas sa fascination pour le grand frère, qui parfois se fourvoie (Trump) mais reste le modèle indépassable et le précurseur. Facebook, Google, Le Monde, AFP Factuej, Open Society, IFCN, JWT (l'agence de publicité J. Walter Thompson), GAFAM et plus si affinités ?

En septembre 2017, à peu près un an après l'élection de Trump et au moment de l'éclosion de la légende des Fake News (infox) qui auraient permis sa victoire, les GAFAM — vent debout — ont décidé qu'un tel malheur ne devait pas se répéter. Facebook crée son service de vérification en ayant recours (voir infra) à des prestataires de services – proches sur le plan idéologique et partageant les mêmes intérêts – dont *Libération*. A ce titre le journal sera rémunéré par Facebook et percevra 222K€ en 2018, autour de 200K€ en 2020, nous n'avons pas retrouvé le chiffre exact pour 2019 mais il doit se situer dans les mêmes eaux, ce qui fait sur trois ans environ 600K€ pour un journal détenu par un milliardaire Patrick Drahi puis une « fondation » étroitement contrôlée par lui.

Le 7 mars 2021 Libération annonçait avoir mis fin à sa collaboration avec Facebook : « *En termes d'indépendance éditoriale, la direction a jugé plus pertinent de miser sur les abonnés numériques et des contenus à valeur ajoutée plutôt que sur un contrat avec une entreprise privée. C'est un choix que l'équipe de CheckNews a défendu. Si nous voulons fidéliser nos lecteurs, les pousser à s'abonner pour lire nos contenus, nous devons consacrer nos forces à la production d'enquêtes approfondies et de sujets qu'ils n'auront pas lus ailleurs* ». IFCN ? International Fact Checking Network de l'université américaine Poynter en Floride. Quels en sont les financiers ? Google, L'Open Society de George Soros, la NED (un faux-nez quasi officiel de la CIA). Ceci ne veut pas dire bien entendu que Soros, la NED ou la CIA donnent leurs ordres à l'IFCN qui donne des ordres à *Libération*. Simplement qu'ils font partie de la même coalition, défendant les mêmes intérêts matériels et moraux. Amen. Les partenaires de Facebook en France après le retrait de *Libération* : Les Décodeurs du Monde, Les Observateurs de France24, AFP Factuel, Fake Off de 20 Minutes. Toute information venant de ces services n'est pas automatiquement fausse, ils ne mentent que dans une minorité de cas politiquement significatifs. Le vrai (80% non politique) sert à justifier le

mensonge (20%, idéologiquement utile). Ces proportions sont données à titre d'indication. Article (légèrement remanié) du 28 mars 2021, Observatoire du journalisme. <https://www.ojim.fr/liberation-cesse-son-partenariat-avec-facebook/>

**Vaccins :** Au 26 novembre 2021, les vaccins suivants avaient obtenu l'autorisation d'utilisation en situation d'urgence :

- [Le vaccin Pfizer/BioNTech Comirnaty®](#), le 31 décembre 2020.
- [Les vaccins SII/COVISHIELD et AstraZeneca/AZD1222](#), le 16 février 2021.
- [Le vaccin Janssen/Ad26.COV 2.S mis au point par Johnson Johnson](#), le 12 mars 2021.
- [Le vaccin anti-COVID19 de Moderna](#) (ARNm 1273), le 30 avril 2021.
- [Le vaccin anti-COVID19 de Sinopharm](#), le 7 mai 2021.
- [Le vaccin Sinovac-CoronaVac](#), le 1er juin 2021.
- [Le vaccin COVAXIN \(BBV152\) de Bharat Biotech](#), le 3 novembre 2021.

## Informations liminaires, les chiffres officiels en mai 2022.

- Population mondiale : **7.880.000.000**.
- Population française : **67.400.000 (dont ± 65.400.000 dans l'hexagone)**.
- Dans le monde : **525.100.000 cas** de COVID-19 et **6.290.000 décès**.
- En France, **29.200.000 cas** de COVID-19 en France et **147.500 décès**.
- **Les hommes** sont plus touchés que les femmes, (54 et 46%) par le Covid.
- **Les plus de 65 ans** représentent 90 % des décès Covid.
- 3% des personnes décédées du Covid ne présentent pas de comorbidité et sont âgées de moins de 65 ans.
- **L'âge médian des décès Covid est de 85 ans**.
- **L'espérance de vie** à la naissance en France, est de 85,6 ans pour les femmes et de 79,7 ans pour les hommes.
- **90 %** des malades décédés avaient au mieux un an d'espérance de vie.
- **Les chiffres annuels INSEE toutes causes confondues des décès en France** Pour 2017 : 615.500, en 2018 : 618.600, en 2019 : 621.800, en 2020 : 677.300... Nous obtenons donc ± 56.000 décès en plus en 2020 par rapport à 2019. Ceci pour une population fragile, vulnérable laissée sans soin avec sa boîte de Doliprane en cas de Covid, voire euthanasiée avec le Rivotril ...
- **± 1.670 décès quotidiens**. Toutes causes confondues, le taux de la mortalité en France se situe, bon an, mal an, à ± 0,94 % de la population.
- **Les chiffres de la population française** : Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la France compte 67,4 millions d'habitants, dont environ ± 65 millions en France métropolitaine.
- **Les chiffres de la surmortalité hivernale** liée aux divers virus qui sévissent (grippe, H1N1, SRAS, MERS, etc ...) : **400.000 à 650.000 décès** par an dans le monde et **10.000 à 22.000** pour la France selon l'OMS.
- **Pour la grippe**, l'efficacité vaccinale est de seulement 26% sur les personnes à risque (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes, personnes âgées).

**Réanimation, soins intensifs ou continus :** La réanimation dans les « soins critiques » en France représentent quelque **19.200 lits**. Ces derniers comprennent **5.400 lits de réanimation** (pour la prise en charge prolongée de défaillances multiples) et **5.800 lits de soins intensifs** (pour traiter une seule défaillance sur une durée limitée), où l'on peut avoir recours à assistance respiratoire invasive ou non invasive. Mais on y compte aussi **8.000 lits de surveillance continue** (patients à risque sans détresse vitale, soit un niveau intermédiaire entre réanimation et soins classiques), où la ventilation artificielle est également possible.

En 2022, 99 941 médecins généralistes exercent en France.<sup>6</sup>

Le nombre de médecins en activité s'élevait à 218 296 au 1er janvier 2013. Ce chiffre inclut les médecins militaires et les fonctionnaires, lesquels ne sont pas tous inscrits au tableau de l'Ordre des médecins. l'article L 412-6 du Code de la santé publique stipule en effet que « L'inscription à un tableau de l'ordre ne s'applique pas aux médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes appartenant aux cadres actifs du service de santé des armées. Elle ne s'applique pas non plus à ceux des médecins, chirurgiens-dentistes ou sages-femmes qui ayant la qualité de fonctionnaire de l'État ou d'agent titulaire d'une collectivité locale ne sont pas appelés, dans l'exercice de leurs fonctions, à exercer la médecine ou l'art dentaire ou à pratiquer les actes entrant dans la définition de la profession de sage-femme. »

Un âge moyen de 51,3 ans. L'âge moyen des praticiens, qui comptent 41,9 % de femmes, est de 51,3 ans. Les médecins en activité sont ceux qui sont en exercice et ont au moins une activité en France.

On compte ainsi 333 médecins pour 100 000 habitants (199 libéraux pour 100 000 habitants), mais cette densité cache d'importantes disparités géographiques. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France sont sans surprise mieux dotées.

Dans le détail, on compte 101 803 généralistes, les autres étant des spécialistes (14 619 psychiatres, 10 841 anesthésistes, 8 392 radiologues, etc.). Par ailleurs, 130 106 médecins ont une activité libérale ou mixte et près d'un médecin sur cinq exerce plus d'une activité.<sup>7</sup>

### **Depuis 2005, 69.000 lits d'hôpital ont été supprimés.**

- Les 2.000 à 3.000 morts/an qui s'ajoutent chaque année à cause de l'augmentation de la population et de son vieillissement. Ceci même en tenant compte des  $\pm$  200 décès pour cause d'accidents de la route « économisés » du fait du confinement durant 2 mois.
- Les morts d'autres pathologies par privation de soins ou injection de Rivotril. Et ceux-là se chiffrent en millier.

## La majorité des certificats de décès cochés morts COVID-19, ne sont pas morts à cause du COVID-19 :

- Une **incitation financière** à cocher la case COVID, elle est de 4.500 euros/certificat T2A dans les hôpitaux et de 55€ (25 + 30 de majoration) en cas de visite à un médecin de ville, de même, + 30 €, pour la prescription de test COVID qui s'avère positif.
- Une recommandation de **ne pas chercher de preuve médicale** (test, autopsie) mais une simple suspicion,
- Une recommandation de **ne pas faire de diagnostics différentiels** avec les autres pathologies graves du patient (Insuffisance cardiaque, HTA, cancers, etc) présentes chez 99% des patients décédés.

Sources : Docteur Peter EL BAZE, Ex Médecin Attaché des Hôpitaux du CHU de Nice, ancien Chef du Service de Médecine Interne A1, Les Sources, Nice. Créateur des logiciels médicaux Megabaze et Oncobaze (chimiothérapies).

# Les pandémies parmi les plus meurtrières de l'Histoire

Estimation du bilan des victimes d'une sélection de pandémies par rapport à la population mondiale

	% de la population	Nombre de victimes	Date d'estimation de la population
Peste noire 1347-1351	51,00 %	200 M	1300
Peste de Justinien 541-542	19,10 %	40 M	500
Varirole 1520	12,10 %	56 M	1500
Peste antonine 165-180	2,60 %	5 M	200
Grippe espagnole 1918-1919	2,50 %	45 M	1919
Sida-VIH 1981-en cours	0,70 %	30 M	1981
Covid-19 2019-en cours	0,07 %	5,4 M *	2022

\* en date du 3 janvier 2022

Sources : Visual Capitalist, Wikipedia, Our World in Data, NY Times, Johns Hopkins University



statista

Bilan mondial de la vaccination anti Covid au 01/01/2023

PAYS	QUAND	POPULATION	NB_Total_Cas	PCT_Total_Cas	NB_DCD	PCT_DCD_Total_Cas	PCT_DCD_POP	NB_COMPLETEMENT_VAX	PCT_VAX	AGE_MEDIAN	Esperance_De_Vie
Andorra	01/01/2023	79 843	47 751	60	165	0,3455425	0,2066556	53 485	66,9877134		83.73
Sweden	01/01/2023	10 549 349	2 674 862	25	21 827	0,8160047	0,2069038	7 632 713	72,3524551	41	82.8
French Polynesia	01/01/2023	306 292	77 910	25	649	0,8330125	0,2118893	186 059	60,7456284	32.7	77.66
Estonia	01/01/2023	1 326 064	611 891	46	2 854	0,4664229	0,2152234	848 066	63,9536252	42.7	78.74
Uruguay	01/01/2023	3 422 796	1 011 988	30	7 562	0,7472421	0,2209305	2 895 532	84,5955178	35.6	77.91
High income	01/01/2023	1 250 514 600	418 430 775	33	2 786 778	0,6660069	0,2228505	933 561 081	74,6541529		
Liechtenstein	01/01/2023	39 355	21 276	54	88	0,4136116	0,2236056	26 458	67,2290687		82.49
Suriname	01/01/2023	618 046	82 020	13	1 398	1,7044623	0,2261968	237 879	38,4888827	29.6	71.68
Saint Lucia	01/01/2023	179 872	29 741	17	409	1,3752059	0,2273839	54 971	30,5611768	34.9	76.2
Tunisia	01/01/2023	12 356 116	1 147 571	9	29 284	2,5518247	0,237	6 392 574	51,7361119	32.7	76.7
Bermuda	01/01/2023	64 207	18 622	29	153	0,8216088	0,2382918	47 657	74,2239943		82.59
France	01/01/2023	67 813 000	39 334 073	58	162 031	0,4119355	0,238938	53 132 506	78,3515049	42	82.66
Austria	01/01/2023	8 939 617	5 707 962	64	21 443	0,3756682	0,2398649	6 822 860	76,3216142	44.4	81.54
Spain	01/01/2023	47 558 632	13 684 258	29	117 095	0,8556913	0,2462119	40 657 640	85,4895069	45.5	83.56
Portugal	01/01/2023	10 270 857	5 554 058	54	25 714	0,4629768	0,2503589	8 884 382	86,500883	46.2	82.05
Serbia	01/01/2023	6 871 547	2 446 620	36	17 526	0,7163352	0,2550517	3 278 198	47,706841	41.2	76
North America	01/01/2023	600 323 657	119 195 183	20	1 551 790	1,3018899	0,2584922	393 028 280	65,4693973		
Mexico	01/01/2023	127 504 120	7 234 467	6	331 105	4,5767712	0,2596818	82 652 919	64,8237241	29.3	75.05
Aruba	01/01/2023	106 459	43 752	41	280	0,6399707	0,2630121	83 989	78,8932829	41.2	76.29
Russia	01/01/2023	144 713 312	21 495 511	15	385 839	1,7949748	0,266623	78 929 790	54,5421765	39.6	72.58
Europe	01/01/2023	744 807 803	244 926 670	33	2 000 671	0,8168449	0,2686157	498 570 817	66,9395265		
Colombia	01/01/2023	51 874 028	6 336 660	12	141 881	2,2390502	0,2735107	36 879 309	71,093976	32.2	77.29
Trinidad and Tobago	01/01/2023	1 531 043	186 033	12	4 283	2,3022797	0,2797439	716 898	46,8241584	36.2	73.51
Belgium	01/01/2023	11 655 923	4 668 248	40	33 228	0,7117874	0,2850739	9 166 439	78,6418973	41.8	81.63
Argentina	01/01/2023	45 510 324	9 891 139	22	130 124	1,3155613	0,2859219	37 913 101	83,3065943	31.9	76.67
Paraguay	01/01/2023	6 780 745	792 215	12	19 688	2,4851839	0,2903516	3 530 179	52,0618162	26.5	74.25
Poland	01/01/2023	39 857 144	6 368 632	16	118 533	1,8612003	0,2973946	22 623 876	56,7624113	41.8	78.73
Ukraine	01/01/2023	39 701 744	5 662 774	14	118 689	2,0959516	0,2989516	15 153 577	38,1685424	41.4	72.06
South America	01/01/2023	436 816 679	66 774 098	15	1 341 301	2,0087145	0,3070627	338 186 176	77,4206188		
Italy	01/01/2023	59 037 472	25 143 705	43	184 642	0,7343468	0,3127539	47 975 037	81,262011	47.9	83.51
Armenia	01/01/2023	2 780 472	445 976	16	8 716	1,9543653	0,313472	985 807	35,4546638	35.7	75.09
United Kingdom	01/01/2023	67 508 936	24 135 084	36	213 249	0,8835644	0,3158826	50 762 968	75,1944424	40.8	81.32
Brazil	01/01/2023	215 313 504	36 331 281	17	693 853	1,909795	0,3222524	174 887 956	81,2247968	33.5	75.88

## Tableaux des données brutes des décès toutes causes confondues INSEE en janvier 2023.

Annee_Deces	Sexe	DCD_inf_21_Ans	DCD_21_40_Ans	DCD_41_60_Ans	DCD_61_70_Ans	DCD_71_80_Ans	DCD_Sup_80_Ans	DCD_TousAges	Total
2010	1	3646	8806	44902	43677	66951	116721	284703	
2010	2	2404	3521	21610	20850	45199	178419	272003	556706
2011	1	3358	8504	43446	44215	63988	117029	280540	
2011	2	2277	3411	21016	21334	42439	177958	268435	548975
2012	1	3441	7878	43262	47411	63732	126533	292257	
2012	2	2334	3369	21082	22816	42573	193761	285935	578192
2013	1	3345	7750	41799	49245	62022	128256	292417	
2013	2	2359	3197	20773	23614	41160	194072	285175	577592
2014	1	3241	7462	39883	49652	59841	127268	287347	
2014	2	2275	3170	20387	24168	39416	190767	280183	567530
2015	1	3409	7437	40342	51702	61862	137123	301875	
2015	2	2322	3048	20407	25338	40612	208339	300066	601941
2016	1	3249	7132	39136	53195	61336	138054	302102	
2016	2	2296	3123	19992	26535	39925	208382	300253	602355
2017	1	3197	7123	37953	53235	62847	142248	306603	
2017	2	2306	3036	20158	27091	40910	215524	309025	615628
2018	1	3246	7229	37409	52812	65035	143570	309301	
2018	2	2229	3078	20182	26939	41687	215353	309468	618769
2019	1	3313	7146	36360	51855	67147	144461	310282	
2019	2	2141	3085	19576	27111	42762	217016	311691	621973
2020	1	2986	6955	37159	54173	76561	162625	340459	
2020	2	2039	2986	19743	28150	47274	236958	337150	677609
2021	1	3066	7264	37542	55037	80029	156647	339585	
2021	2	2107	3060	19427	29140	50051	227776	331561	671146
2022	1	3155	7182	35674	52369	79883	155372	333635	
2022	2	2233	3131	18695	28237	51536	230550	334382	668017

## Données de la DREES au 01 mai 2022

Données de la DREES du 14 octobre au 13 novembre 2022			
Statut_Vax	Nb_DCD_PCR_Positif	Nb_DCD	Taux_DCD_PCR_Positif
COMPLET ENTRE 3 MOIS ET 6 MOIS - SANS RAPPEL	4.16	6.18	67.3139158576
COMPLET - AVEC 1 RAPPEL DE MOINS DE 3 MOIS	10.24	13.88	73.7752161383
<b>NON-VACCINÉS</b>	<b>226.74</b>	<b>305.1</b>	<b>74.3166175025</b>
COMPLET - AVEC 1 RAPPEL ENTRE 3 MOIS ET 6 MOIS	17.74	23.67	74.9471905365
COMPLET - AVEC 2 RAPPEL DE 6 MOIS OU PLUS	128.12	169.25	75.6986706056
COMPLET - AVEC 2 RAPPEL DE MOINS DE 3 MOIS	47.90	62.02	77.2331505966
COMPLET - AVEC 2 RAPPEL ENTRE 3 MOIS ET 6 MOIS	202.85	259.16	78.2721098935
COMPLET DE 6 MOIS OU PLUS - SANS RAPPEL	158.19	200.17	79.0278263476
COMPLET - AVEC 1 RAPPEL DE 6 MOIS OU PLUS	689.57	861.31	80.0606053570
PRIMO DOSE EFFICACE	17.53	20.74	84.5226615236
COMPLET DE MOINS DE 3 MOIS - SANS RAPPEL	2.75	2.93	93.8566552901

<b>Pathologie</b>	<b>Declarant</b>	<b>Combien</b>
Blindnesss	Healthcare Professional	<b>1 459</b>
Blindnesss	Non Healthcare Professional	<b>2 565</b>
Blindnesss		<b>4 024</b>
Cancer	Healthcare Professional	<b>1 639</b>
Cancer	Non Healthcare Professional	<b>2 666</b>
Cancer		<b>4 305</b>
Cardiac failure	Healthcare Professional	<b>3 695</b>
Cardiac failure	Non Healthcare Professional	<b>1 985</b>
Cardiac failure		<b>5 680</b>
Creutzfeldt-Jakob	Healthcare Professional	<b>78</b>
Creutzfeldt-Jakob	Non Healthcare Professional	<b>49</b>
Creutzfeldt-Jakob		<b>127</b>
Deaf	Healthcare Professional	<b>2 375</b>
Deaf	Non Healthcare Professional	<b>3 748</b>
Deaf		<b>6 123</b>
Fatal - Results in Death	Healthcare Professional	<b>25 818</b>
Fatal - Results in Death	Non Healthcare Professional	<b>8 644</b>
Fatal - Results in Death		<b>34 462</b>
Foetal death	Healthcare Professional	<b>229</b>
Foetal death	Non Healthcare Professional	<b>100</b>
Foetal death		<b>329</b>
Guillain-Barre	Healthcare Professional	<b>3 870</b>
Guillain-Barre	Non Healthcare Professional	<b>1 745</b>
Guillain-Barre		<b>5 615</b>

## Données du VAERS en novembre 2022.

<b>VAERS_EI_AU_04_11_2022</b>	<b>Combien</b>
Death	<b>12 144</b>
Thrombosis	<b>4 778</b>
Myocarditis	<b>2 837</b>
Deep vein thrombosis	<b>2 698</b>
Dysmenorrhoea	<b>2 152</b>
Pericarditis	<b>1 941</b>
Myocardial infarction	<b>1 830</b>
Deafness	<b>1 656</b>
Cardiac stress test	<b>1 637</b>
Cardiac arrest	<b>1 495</b>
Cardiac flutter	<b>1 416</b>
Cardiac disorder	<b>1 362</b>
Cardiac monitoring	<b>1 349</b>
Deafness unilateral	<b>1 305</b>
Abortion spontaneous	<b>1 273</b>
Blindness	<b>1 207</b>
Acute myocardial infarction	<b>1 106</b>
Cardiac failure congestive	<b>1 018</b>
Guillain-Barre syndrome	<b>942</b>
Amenorrhoea	<b>853</b>
Pulmonary thrombosis	<b>821</b>
Pericardial effusion	<b>773</b>
Catheterisation cardiac	<b>670</b>
Cardiac failure	<b>646</b>
Blindness unilateral	<b>464</b>
Catheterisation cardiac abnormal	<b>412</b>
Cardiac stress test normal	<b>393</b>
Cardiac discomfort	<b>387</b>
Deafness neurosensory	<b>337</b>
Catheterisation cardiac normal	<b>326</b>
Cardiac monitoring abnormal	<b>302</b>
Cardiac imaging procedure abnormal	<b>282</b>

In fine, étrangeté, l'Ukraine et les USA votèrent contre la résolution de l'ONU visant à la lutte contre nazisme et ses déclinaisons, là, je ne parle pas du Covid, non, mais est-ce vraiment la liberté d'expression que ces deux pays préservent ainsi....

Voting Ended		16-Dec-21		15:33:10	
<b>Item 72(a) - A/76/460 DR I</b>					
<b>Combating glorification of Nazism, neo-Nazism and other practices that contribute to fuelling contemporary forms of</b>					
AFGHANISTAN	+	CAMEROON	+	FINLAND	+
✗ ALBANIA	✗	CANADA	✗	FRANCE	✗
+	+	CENTRAL AFR REP....	+	GABON	+
✗ ANDORRA	✗	CHAD	+	GAMBIA	+
+	+	CHILE	+	GEORGIA	✗
+	+	CHINA	+	GERMANY	✗
+	+	COLOMBIA	+	GHANA	+
+	+	COMOROS	+	GREECE	✗
✗ AUSTRALIA	✗	CONGO	+	GRENADA	+
✗ AUSTRIA	✗	COSTA RICA	+	GUATEMALA	+
+	+	AZERBAIJAN	+	GUINEA	+
+	+	BAHAMAS	✗	GUINEA-BISSAU	+
+	+	BAHRAIN	+	GUYANA	+
+	+	BANGLADESH	+	HAITI	+
+	+	BARBADOS	✗	HONDURAS	+
+	+	BELARUS	+	DEM PR OF KOREA	✗
✗ BELGIUM	✗	DEM REP OF THE C...	✗	HUNGARY	✗
+	+	BELIZE	✗	ICELAND	+
+	+	BENIN	+	INDIA	+
+	+	BHUTAN	+	INDONESIA	+
+	+	BOLIVIA	+	IRAN (ISLAMIC REP...	+
+	+	BOSNIA-HERZEGOVI...	+	IRAQ	+
+	+	BOTSWANA	+	IRELAND	✗
+	+	BRAZIL	+	ISRAEL	+
+	+	BRUNEI DARUSSAL...	+	ITALY	✗
✗ BULGARIA	✗	EQUATORIAL GUINEA	+	JAMAICA	+
+	+	ERITREA	+	JAPAN	+
+	+	BURKINA FASO	✗	JORDAN	+
+	+	BURUNDI	+	KAZAKHSTAN	+
+	+	CABO VERDE	+	KENYA	+
+	+	CAMBODIA	+	KIRIBATI	+
+	+	CUBA	+	KUWAIT	+
+	+	CYPRUS	+	KYRGYZSTAN	+
+	+	CZECH REPUBLIC	+	LAO PDR	+
+	+	DEM PR OF KOREA	+	LATVIA	✗
+	+	DEM REP OF THE C...	+	LEBANON	+
+	+	DENMARK	+	LESOTHO	+
+	+	DJIBOUTI	+	LIBERIA	+
+	+	DOMINICA	+	LIBYA	+
+	+	DOMINICAN REP...	+	LIECHTENSTEIN	✗
+	+	ECUADOR	+	LITHUANIA	✗
+	+	EGYPT	+	LUXEMBOURG	✗
+	+	EL SALVADOR	+	MADAGASCAR	+
+	+	EQUATORIAL GUINEA	+	MALAWI	+
+	+	ERITREA	+	MALAYSIA	+
+	+	ESTONIA	+	MALDIVES	+
+	+	ESWATINI	+	MALI	+
+	+	ETHIOPIA	+	MALTA	✗
+	+	FIJI	+	MARSHALL ISLANDS	✗
+	+	FINLAND	+	MAURITANIA	+
+	+	FRANCE	✗	MAURITIUS	+
+	+	GABON	+	MEXICO	+
+	+	GAMBIA	+	MICRONESIA (FS)	+
+	+	GEORGIA	✗	MONACO	✗
+	+	GERMANY	✗	MONGOLIA	+
+	+	GHANA	+	MONTENEGRO	✗
+	+	GREECE	✗	MOROCCO	+
+	+	GRENADA	+	MOZAMBIQUE	+
+	+	GUATEMALA	+	MYANMAR	+
+	+	GUINEA	+	NAMIBIA	+
+	+	GUINEA-BISSAU	+	NAURU	+
+	+	GUYANA	+	NEPAL	+
+	+	HAITI	+	NETHERLANDS	✗
+	+	HONDURAS	+	NEW ZEALAND	✗
+	+	HUNGARY	✗	NICARAGUA	+
+	+	ICELAND	+	NIGER	+
+	+	INDIA	+	NIGERIA	+
+	+	INDONESIA	+	NORTH MACEDONIA	✗
+	+	IRAQ	+	NORWAY	✗
+	+	IRAN (ISLAMIC REP...	+	OMAN	+
+	+	IRAQ	+	PAKISTAN	+
+	+	IRELAND	✗	PALAU	+
+	+	ISRAEL	+	PANAMA	+
+	+	ITALY	✗	PAPUA NEW GUINEA	✗
+	+	JAMAICA	+	PARAGUAY	+
+	+	JAPAN	+	PERU	+
+	+	JORDAN	+	PHILIPPINES	+
+	+	KAZAKHSTAN	+	POLAND	✗
+	+	KENYA	+	PORTUGAL	✗
+	+	KIRIBATI	+	QATAR	+
+	+	KUWAIT	+	REP OF KOREA	✗
+	+	KYRGYZSTAN	+	REP OF MOLDOVA	✗
+	+	LAO PDR	+	ROMANIA	+
+	+	LATVIA	✗	RUSSIAN FED...	+
+	+	LEBANON	+	RWANDA	+
+	+	LESOTHO	+	SAINT KITTS-NEVIS	+
+	+	LIBERIA	+	SAINT LUCIA	+
+	+	LIBYA	+	SAINT VINCENT-GR...	+
+	+	LIECHTENSTEIN	✗	SAMOA	✗
+	+	LITHUANIA	✗	SAN MARINO	✗
+	+	LUXEMBOURG	✗	SAO TOME-PRINCIPE	+
+	+	MADAGASCAR	+	SAUDI ARABIA	+
+	+	MALAWI	+	SENEGAL	+
+	+	MALAYSIA	+	SERBIA	+
+	+	MALDIVES	+	SEYCHELLES	+
+	+	MALI	+	SIERRA LEONE	+
+	+	MALTA	✗	SINGAPORE	+
+	+	MARSHALL ISLANDS	✗	SLOVAKIA	✗
+	+	MAURITANIA	+	SLOVENIA	✗
+	+	MAURITIUS	+	SOLOMON ISLANDS	✗
+	+	MEXICO	+	SOMALIA	+
+	+	MICRONESIA (FS)	+	SOUTH AFRICA	+
+	+	MONACO	✗	SOUTH SUDAN	+
+	+	MONGOLIA	+	SPAIN	✗
+	+	MONTENEGRO	✗	SRI LANKA	+
+	+	MOROCCO	+	SUDAN	+
+	+	MOZAMBIQUE	+	SURINAME	+
+	+	MYANMAR	+	SWEDEN	✗
+	+	NAMIBIA	+	SWITZERLAND	✗
+	+	NAURU	+	SYRIAN ARAB REP...	+
+	+	NEPAL	+	TAJIKISTAN	+
+	+	NETHERLANDS	✗	THAILAND	+
+	+	NEW ZEALAND	✗	TIMOR-LESTE	+
+	+	NICARAGUA	+	TOGO	+
+	+	NIGER	+	TONGA	✗
+	+	NIGERIA	+	TRINIDAD-TOBAGO	+
+	+	NORTH MACEDONIA	✗	TUNISIA	+
+	+	NORWAY	✗	TURKEY	✗
+	+	OMAN	+	TURKMENISTAN	+
+	+	PAKISTAN	+	TUVALU	+
+	+	PALAU	+	UGANDA	+
+	+	PANAMA	+		
+	+	PAPUA NEW GUINEA	✗		
+	+	PARAGUAY	+		
+	+	PERU	+		
+	+	PHILIPPINES	+		
+	+	POLAND	✗		
+	+	PORTUGAL	✗		
+	+	QATAR	+		
+	+	REP OF KOREA	✗		
+	+	REP OF MOLDOVA	✗		
+	+	ROMANIA	+		
+	+	RUSSIAN FED...	+		
+	+	RWANDA	+		
+	+	SAINT KITTS-NEVIS	+		
+	+	SAINT LUCIA	+		
+	+	SAINT VINCENT-GR...	+		
+	+	SAMOA	✗		
+	+	SAN MARINO	✗		
+	+	SAO TOME-PRINCIPE	+		
+	+	SAUDI ARABIA	+		
+	+	SENEGAL	+		
+	+	SERBIA	+		
+	+	SEYCHELLES	+		
+	+	SIERRA LEONE	+		
+	+	SINGAPORE	+		
+	+	SLOVAKIA	✗		
+	+	SLOVENIA	✗		
+	+	SOLOMON ISLANDS	✗		
+	+	SOMALIA	+		
+	+	SOUTH AFRICA	+		
+	+	SOUTH SUDAN	+		
+	+	SPAIN	✗		
+	+	SRI LANKA	+		
+	+	SUDAN	+		
+	+	SURINAME	+		
+	+	SWEDEN	✗		
+	+	SWITZERLAND	✗		
+	+	SYRIAN ARAB REP...	+		
+	+	TAJIKISTAN	+		
+	+	THAILAND	+		
+	+	TIMOR-LESTE	+		
+	+	TOGO	+		
+	+	TONGA	✗		
+	+	TRINIDAD-TOBAGO	+		
+	+	TUNISIA	+		
+	+	TURKEY	✗		
+	+	TURKMENISTAN	+		
+	+	TUVALU	+		
+	+	UGANDA	+		
+	+	UKRAINE	✗		
+	+	UNITED ARAB EMIR...	+		
+	+	UNITED KINGDOM	✗		
+	+	UNITED REP TANZA...	+		
+	+	UNITED STATES	✗		
+	+	URUGUAY	+		
+	+	UZBEKISTAN	+		
+	+	VANUATU	+		
+	+	VENEZUELA	+		
+	+	VIET NAM	+		
+	+	YEMEN	+		
+	+	ZAMBIA	+		
+	+	ZIMBABWE	+		

**+** IN FAVOUR:130

**-** AGAINST:2

**✗** ABSTENTION:49

# Chronologie des faits marquants, les préliminaires et 2022.

**Juin 2001** : Dark Winter Exercice de simulation d'attaque à l'anthrax. Le scénario est en partie réalisé par Robert Kadlec qui lui donne son nom de code. Des attaques à l'anthrax auront lieu une semaine après les attentats du 11 septembre 2001. Robert Kadlec sera, le 18 août 2017, nommé par Trump Assistant Secretary of Health and Human Services (Preparedness and Response). À partir de janvier 2020, il aura en charge de préparer la réponse des USA à la crise du COVID 19.

**Le 15 mai 2009** : « *the Good Club* ». Quel est le point commun entre les plus riches et influents acteurs du philanthrocapitalisme contemporain : Bill Gates, George Soros, Ted Turner, Warren Buffet, Jeff Bezos ; des hommes d'influence tels que : Henry Kissinger (que Klaus Schwab considère comme son inspirateur) ou David Rockefeller (1915 - 2017 - cofondateur du club Bilderberg et de la Commission Trilatérale) ; des membres de la famille royale britannique comme le prince Philip (président émérite du WWF) et le prince Charles ; ou bien encore des militants écologistes médiatisés comme Greta Thurnberg et Paul Watson (le président de Sea Shepherd) ? Tous partagent une idéologie commune qui guide leurs actions et leurs agendas politiques respectifs : l'idéologie de la dépopulation. Cette idéologie constitue une dimension fondamentale du projet globalitaire (globaliste et totalitaire) : le projet de réduction drastique de la population mondiale. Une perspective qui éclaire les questions sanitaires et médicales telles qu'elles sont instrumentées à la faveur de l'opération Covid-19. Cette entreprise de décroissance forcée de la population mondiale est portée par l'ensemble de l'élite globaliste et mise en place par les principaux organes de la gouvernance mondiale. Elle avance par étape depuis le siècle dernier mais plonge ses racines plus loin encore dans l'Histoire. Cette idéologie dénataliste transcende les clivages politiques et constitue l'essence du projet de domination des élites mondialistes depuis plusieurs générations. Elites qui transmettent cette vision du monde en héritage au sein de lignées constituées en véritables aristocraties financières contemporaines. Des aristocraties autoproclamées et dévoyées qui considèrent les peuples comme des stocks de population qu'il convient de gérer à la manière de n'importe quelle autre ressource naturelle à leur disposition. Des populations qu'il convient de ne pas laisser se développer et croître naturellement afin qu'elles ne débordent pas à terme l'oligarchie mondialiste et surtout, afin que les peuples ne génèrent pas d'eux-mêmes leurs propres élites légitimes et souveraines. Le 15 mai 2009, se réunissait à New-York un groupe restreint de milliardaires parmi les plus influents afin de débattre des « problèmes de la planète » selon l'expression consacrée. Parmi ceux-ci on retrouvait : Bill Gates, George Soros, Warren Buffett, David Rockefeller, Ted Turner et Oprah Winfrey. Mais aussi d'autres personnalités moins connues du grand public francophone comme le couple d'affairistes Eli et Edythe Broad. Tous adeptes de la philanthropie financière et de l'investissement dans des causes ou organisations non gouvernementales. Organisée par David Rockefeller, Gates et Buffet, cette réunion se voulait être une réponse au « *ralentissement économique mondial et aux nombreuses crises sanitaires et environnementales qui sévissent dans le monde* » Ian Wilhelm, spécialiste américain des milieux adeptes du « philanthrocapitalisme » commentait ainsi cette réunion : « *C'est vraiment sans précédent. C'est la première fois qu'un groupe de donateurs d'un tel niveau de richesse se réunit comme cela à huis clos dans ce qui est par essence un club de milliardaires* ». Modestement dénommé « *the Good Club* », ce « bon club » voire ce « club du bien » réunissait des investisseurs / donateurs qui cumulaient déjà à l'époque plus de 125 milliards de dollars et aujourd'hui beaucoup plus. De quoi exercer une influence à une échelle encore inédite pour des acteurs non gouvernementaux. Le format de la réunion fut l'occasion pour chacun des membres présents d'exposer une synthèse de ses vues : « *pendant six heures, les milliardaires réunis ont discuté des crises auxquelles le monde est confronté. Chacun a pu s'exprimer pendant 15 minutes. Les sujets abordés ont porté sur l'éducation, l'aide d'urgence, la réforme des gouvernements, la profondeur prévue de la crise économique et les problèmes de santé mondiaux tels que la surpopulation et la maladie.* » Au terme de cette réunion, les participants du « Good Club » décidèrent de faire de la surpopulation la thématique centrale de leurs préoccupations communes : « *s'inspirant de Gates, ils ont convenu que la surpopulation était une priorité.* »

2012. Le Robert Koch Institut créé une simulation de pandémie de Coronavirus dont le point de départ était un marché alimentaire asiatique avec passage de la maladie d'un animal à un humain.

**2015** : Le laboratoire de Pirbright dépose une demande de brevet pour un coronavirus qu'il a développé à partir du SRAS à des fins commerciales et thérapeutiques. Brevet obtenu en novembre 2018. Le laboratoire Pirbright est co-financé par Bill Gates ;

Février 2017 : Accréditation à Wuhan d'un labo P4, en présence de Bernard Cazeneuve, Marisol Touraine, Mathias Feckl (secrétaire d'État au commerce extérieur), Hervé Raoul du labo P4 de Lyon et Yves Levy le PDG de l'INSERM, afin d'étudier Ebola. Créé grâce à une collaboration franco-chinoise, il a ouvert en juin 2016. Yves Levy est alors PDG de l'Inserm.

**Décembre 2018** : Recommandation du Conseil de l'Union Européenne du 7 décembre 2018 relative au renforcement de la coopération contre les maladies à prévention vaccinale (2018/C 466/01). SE FÉLICITE DE L'INTENTION DE LA COMMISSION:16.d'étudier les problèmes liés à l'insuffisance de la couverture vaccinale causés par les mouvements transfrontières de personnes au sein de l'Union européenne et de rechercher des moyens d'y remédier; notamment en examinant la possibilité de créer un carnet/passeport de vaccination commun pour les citoyens de l'Union européenne (prenant en compte les éventuelles différences entre les calendriers nationaux de vaccination et) qui soit compatible avec les systèmes électroniques d'information sur la vaccination et reconnu pour une utilisation transfrontière, sans faire double emploi avec les travaux menés au niveau national;

**Janvier 2019**. Marc Van Ranst, qui conseille depuis des années les gouvernements belges en matière de pandémies, dévoile dans cette conférence donnée en janvier 2019, quel est le "plan pandémie" que ces experts mettent véritablement en place pour mener à la vaccination massive de la population. Cela se passe au cœur du Chatham House, un des think tanks les plus influents du monde, véritable institution au service des multinationales. À vous de vous faire une idée... mais cela ressemble étrangement à ce que nous vivons.

Août 2019 Contagion de Crimson : Simuler une situation où une pandémie virale se déclarerait et se dirigerait vers les États-Unis ... Crimson Contagion était dirigé par le gouvernement américain. Le nom complet était Crimson Contagion 2019 Functional Exercise (exercice fonctionnel de Crimson Contagion 2019). Dans cet exercice, le gouvernement américain a simulé de manière prophétique une épidémie virale qui a débuté en Chine et a atterri à Chicago, infectant 110 millions d'Américains. La conclusion de la "simulation" était que le gouvernement fédéral manquait de fonds, de coordination et de ressources pour combattre efficacement le virus, une constatation qui justifie des dépenses encore plus importantes pour la préparation à la pandémie. La simulation a été menée par l'ancien médecin de l'armée de l'air Robert Kadlec (mentionné ci-dessus) qui a également participé à Dark Winter (« Dark Winter » est un exercice qui a sinistrement prédit de nombreux aspects de ce qui allait suivre quelques mois plus tard lors des attaques à l'anthrax de 2001 aux États-Unis) ... et maintenant au COVID-19. Autre coïncidence étonnante.

**Août 2019** : aux États-Unis, on note une vague de pneumonies (soupçon de coronavirus).

**Août 2019** : fermeture du laboratoire de l'armée américaine, Fort Detrick, en raison de problèmes de sécurité.

**19 septembre 2019** : A New York, 1<sup>er</sup> sommet de l'Alliance ID2020 appelé « Rising to the Good ID Challenge ». Alliance de partenaires public-privé, (y compris des agences des Nations Unies et de la société civile), tournée sur la question de l'identité numérique. Annonce du déploiement du programme en 2020. Il s'agit d'un programme d'identification électronique qui utilise la vaccination généralisée comme plate-forme d'identité numérique.

**Septembre 2019** : à Hawaï, infection de citoyens japonais qui n'avaient pas été en Chine.

**18 Octobre 2019, Événement 201** : Le 18 octobre 2019 à New York, le Johns Hopkins Center, en partenariat avec le Forum économique mondial (WEF) et la Fondation Bill et Melinda Gates, a organisé l'événement 201 - Exercice de pandémie mondiale, qui était une simulation d'une pandémie de coronavirus qui a éclaté au Brésil et s'est propagée aux États-Unis. Une autre coïncidence, bien sûr. Parmi les participants figuraient le CDC américain, le CDC chinois, le WEF (en partenariat avec l'OMS), des représentants de grandes entreprises pharmaceutiques (par exemple Johnson and Johnson) et d'autres. L'événement 201 était dirigé par Bill Gates, le chef de file du NWO, qui a utilisé sa fortune pour promouvoir les OGM et les vaccins dans le monde entier. M. Gates a été très visible pendant cette pandémie en utilisant des plateformes MSM pour prêcher la nécessité de vaccins obligatoires et d'éventuels "certificats numériques" ou "passeports d'immunité" dont les gens auraient besoin pour voyager à nouveau après le confinement. Prémonitions de Bill Gates ? Il nous étonnera toujours ...

**18 octobre 2019** : Jeux mondiaux militaires du 18 au 27 octobre 2019 à Wuhan.

**Novembre 2019** : un rapport d'ABC News dit qu'une filiale du Pentagone mettait en garde dès novembre 2019 contre une nouvelle contagion virulente à Wuhan. Selon les analystes, il pourrait s'agir d'un événement cataclysmique. Informations communiquées à la Defense Intelligence Agency, aux chefs d'État-major des armées du Pentagone et à la Maison-Blanche.

**Novembre 2019** : les renseignements israéliens sont avertis par les renseignements américains d'une pandémie potentiellement catastrophique à Wuhan. Les renseignements israéliens confirment.

**Novembre 2019** : les alliés de l'OTAN sont également informés de la situation.

**17 Novembre 2019** Début de l'épidémie de COVID-19 en Chine. Premiers cas à Wuhan selon les autorités chinoises, un homme de 55 ans...

**19 Décembre 2019** Le Kenya et le Malawi, zones test pour un carnet de vaccination injecté sous la peau: Des ingénieurs du Massachusetts Institute of technology (MIT) ont inventé des nanoparticules injectables sous la peau qui émettent une lumière fluorescente invisible à l'œil nu mais visible par un smartphone, et qui pourraient un jour servir à confirmer que la personne a bien été vaccinée. La Fondation Gates, qui finance le projet, a aussi lancé des enquêtes d'opinion au Kenya, au Malawi et au Bangladesh pour déterminer si les populations seront prêtes à adopter ces microscopiques boîtes quantiques, ou préféreront en rester aux vieilles cartes de vaccination.

**Les années 2020 et 2021** sont traitées dans le précédent document de l'inénarrable chronologie ...

**2022. Le meilleur du pire des mondes ou le pire du meilleur des mondes ?** Le pass sanitaire se glisse sous la peau en Suède... Exhiber son pass sanitaire sous forme de QR Code via son [smartphone](#) à l'entrée du restaurant, c'est *so 2021*. En effet, en Suède, la société DSruptive Subdermals propose à ceux qui le souhaitent de disposer de leurs données personnelles directement sous la peau, grâce à une puce sous-cutanée. La société a déjà « pucé » plusieurs milliers de Suédois. Cette micro-puce vient se loger sous la peau et contient diverses informations personnelles, dont le précieux pass sanitaire. De cette manière, nul besoin d'un smartphone pour afficher ses documents, puisqu'il suffit de scanner la puce glissée au niveau de sa main ou son bras. La puce peut ainsi être programmée pour afficher un pass sanitaire lors d'un scan. Il suffit de pointer ce dernier vers la zone cutanée qui l'intègre, et les informations sont affichées directement sur l'écran du smartphone. Selon la société, les puces signées DSruptive Subdermals ne contiennent aucune batterie, ne peuvent pas transmettre de signaux entre elles et ne disposent pas d'aucun système de géolocalisation. Selon Hannes Sjoblad, patron de DSruptive Subdermals, l'implant d'une micro-puce ne coûte qu'une centaine d'euros et promet une durée de vie de trente à quarante ans. « Un [bracelet connecté](#) coûte le double, et se

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

*conserve seulement trois à quatre ans* », précise-t-il. Évidemment, tous les utilisateurs de la puce DSruptive Subdermals sont des volontaires, et il n'est pas (encore ?) question de forcer qui que ce soit à se greffer une puce sous la peau.

**01 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Italie : La député S. Cunial à la Chambre, « Ne touchez pas à nos enfants avec vos mains avides ».

**01 janvier 2022 ProfessionGendarme** Christine Anderson du Parlement européen : « Jetez-moi en prison, mais vous ne pourrez jamais me contraindre à votre vaccination »

**01 janvier 2022 Planetes360.** Le Député LR Sébastien Huyghe a Vraiment Proposé cet Amendement Hallucinant... Même s'il a été Rejeté, l'Amendement Visait à Faire Payer une Partie des Frais d'Hospitalisations aux Non-Vaccinés !

**01 janvier 2022 LePoint.** Le président du conseil scientifique et l'ancienne ministre de la Santé font partie des 547 personnalités de la nouvelle promotion civile dévoilée samedi. Source AFP Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> janvier, une nouvelle promotion de la Légion d'honneur a été dévoilée. En 2022, plus de 500 personnalités, dont certaines impliquées dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, tel le président du conseil scientifique Jean-François Delfraissy, ainsi que d'autres personnalités, dont l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn, ont été distinguées. Parmi les décorés figure le professeur Jean-François Delfraissy, président du conseil scientifique Covid-19, qui guide le gouvernement français face à la pandémie. « L'ensemble des membres du conseil scientifique est également distingué dans cette promotion » de commandeur, à l'exception de deux personnalités déjà promues. Toujours dans le domaine sanitaire et social, qui représente un peu plus de 15 % de la promotion, l'ancienne ministre Agnès Buzyn, directrice exécutive de l'académie de l'Organisation mondiale de la santé ([OMS](#)), est promue chevalier. L'ex-ministre de la Santé, qui avait démissionné en février 2020, a été mise en examen en septembre 2021 par la Cour de justice de la République (CJR) pour « mise en danger de la vie d'autrui » dans sa gestion de l'épidémie de Covid-19.

**01 janvier 2022 ValeursActuelles.** « Je ne recule devant rien ni personne » Dans un second message publié sur Twitter, Didier Raoult s'est dit « *reposé* » et « *en pleine forme* ». Avant de promettre que « *nous ne nous coucherons pas* ». Le médecin, qui a pris sa retraite en tant que professeur d'université praticien hospitalier le 31 août 2021, a également écrit : « *Je n'ai pas peur et je suis avec vous pour faire face à la fois aux surprises de la nature et aux erreurs de ceux qui sont censés gérer les crises.* » Il a enfin assuré qu'il ne « *recul[ait] devant rien ni personne* ».

**01 janvier 2022 LeJDD.** TRIBUNE. "Les non vaccinés doivent-ils assumer aussi leur libre choix de ne pas être réanimés?" André Grimaldi, professeur émérite au CHU Pitié-Salpêtrière, s'interroge sur le tri entre les patients Covid ou non en réanimation qui incombe aux soignants. "La question que posent la 5e vague en cours et la 6e vague annoncée est à nouveau celle du tri des patients à admettre en réanimation. D'ores et déjà, l'activation des plans blancs amène à reporter des opérations et des hospitalisations non urgentes pour donner la priorité aux patients [Covid](#) devant être intubés et ventilés. La colère de nombre de soignants a deux cibles, les gouvernants et les non-vaccinés. Ils reprochent au gouvernement de ne pas s'être donné les moyens (en dehors des augmentations de salaire significatives mais insuffisantes) de garder le personnel hospitalier et d'accroître le nombre de lits de réanimation et de soins de suite post-réanimation. Et ils râlent contre les personnes informées ayant choisi délibérément de ne pas se faire vacciner. Un vrai-faux problème est celui posé par les 500.000 personnes de plus de 80 ans non vaccinées car si, contaminées, elles développent une forme grave, elles ne pourront pas hélas bénéficier d'une réanimation qui relèverait pour la plupart d'entre elles d'un acharnement thérapeutique déraisonnable. Pour les autres, il est utile de rappeler que les soignants soignent en fonction des besoins des patients, sans autre considération, c'est-à-dire sans faire intervenir leur jugement sur les convictions politiques et religieuses de leurs patients ou sur leurs croyances ou

représentations ou sur leurs comportements de santé, prévoyants ou non, observants ou non. Les médecins prêtent pour cela le serment d'Hippocrate.

**02 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Une ONG vient de se créer récemment et se propose de soigner des personnes sorties du circuit classique de soin : <https://www.ah-si.org/>

**03 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Des résultats d'autopsie donnent des preuves irréfutables du rôle des injections à base d'ARNm dans les décès post vaccination... L'analyse histopathologique montre des preuves claires d'une pathologie de type auto-immune induite par le vaccin dans plusieurs organes. Il est évident que l'on doit s'attendre à ce qu'une myriade d'événements indésirables dérivant de tels processus d'auto-attaque se produise très fréquemment chez tous les individus, en particulier après des injections de rappel. Sans aucun doute, l'injection de vaccins génétiques COVID-19 met des vies en danger de maladie et de mort. Nous notons que tant les vaccins à base d'ARNm que de vecteurs sont représentés parmi ces cas, ainsi que les quatre principaux fabricants.

**03 janvier 2022 LesLignesBougent. Pétition NON AU PASS VACCINAL ! NON à la discrimination des Français ! 1.184.445 signatures**

**03 janvier 2022 FranceSoir.** Les parlementaires Alain Houpert et Philippe Gosselin ont publié [une tribune](#) dans le Figaro : selon eux, la politique vaccinale duplice du gouvernement s'explique par la volonté d'échapper à la responsabilité juridique (et financière) qu'impliquerait une obligation de droit. Ils annoncent défendre un amendement qui souhaite mettre l'État face à ses responsabilités. Respectivement sénateur de la Côte d'Or et député de la Manche, tous deux membres des Républicains, ils publient cette tribune alors qu'ils s'apprêtent à défendre leurs amendements lors des débats parlementaires. Les deux élus expliquent que nos gouvernants auraient peur des sanctions que pourraient leur apporter les « instances juridictionnelles des droits de l'homme ». Ils avancent que le gouvernement est face à trop d'incertitudes, avec « un vaccin n'offrant pas tout le recul de la science ».

**04 janvier 2022 ProfessionGendarme. Italie.** Les membres de la famille d'une personne décédée des suites du vaccin anti-covid (confirmé par l'examen d'autopsie), font appel à la loi 210/92 pour obtenir réparation de dommages et intérêts. Savez-vous quelle a été la réponse du ministère? Demande non acceptée car la vaccination N'EST PAS OBLIGATOIRE

**04 janvier 2022 FranceSoir.** Coup de théâtre à l'Assemblée nationale dans la nuit de lundi à mardi où l'examen du projet de loi transformant le pass sanitaire en pass vaccinal a fait l'objet d'une suspension surprise, après qu'une majorité de députés ont refusé par un vote à main levée la poursuite des débats. Cette suspension-surprise saluée bruyamment par l'opposition va faire vraisemblablement dérailler le calendrier d'adoption définitif du texte par le parlement prévu initialement pour la fin de la semaine."C'est un camouflet pour le gouvernement", s'est réjoui le député LR Julien Aubert tandis que Jean-Luc Mélenchon, chef de file des "insoumis" s'est félicité d'une "correction" infligée au ministre de la Santé, Olivier Véran. Le ministre avait auparavant sollicité l'accord de l'hémicycle pour poursuivre les débats après l'heure normale de clôture de l'Assemblée prévue à minuit. Mais cette simple formalité qui devait emmener les députés dans un examen-marathon jusqu'au petit matin, s'est transformée en nouveau couac qui fait désordre en pleine campagne présidentielle. Il reviendra à la conférence des présidents de groupes parlementaires du Palais Bourbon qui se réunira mardi à 10 heures, d'inscrire la suite de l'examen du texte à l'agenda de l'Assemblée, peut-être dès mardi soir ou mercredi, a avancé une source parlementaire. Alors que la majorité a déjà été prise à plusieurs reprises en défaut de mobilisation, au fil des 12 textes anticovid examinés depuis le début de la crise, Christophe Castaner, le patron du groupe LREM a appelé les députés à "demeurer présents et mobilisés tout au long de la semaine" dans un message interne. Il a fustigé "l'irresponsabilité" des oppositions, d'aucuns au sein du groupe dénonçant un "nouveau coup du rideau" des députés LR, arrivés en force juste avant le vote."On a vu des oppositions qui, sur force plateaux TV et tweets, nous disent qu'elles sont favorables au pass

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

vaccinal et soutiennent ce projet de loi et qui dans l'hémicycle, ont fait complètement l'inverse, ont joué l'obstruction et ont voté de façon massive pour que les débats cessent", a dénoncé la présidente LREM de la commission des Lois, Yaël Braun-Pivet. Dans le viseur de la majorité: l'attitude des LR accusés de soutenir publiquement le pass vaccinal mais d'avoir soumis le texte dans l'hémicycle à une floppée de critiques et de votes négatifs. "Il y a eu clairement un défaut d'anticipation et de mobilisation", a cependant admis une source parlementaire LREM, déplorant également un "coup" de la présidente de séance, la LR Annie Genevard qui à l'issue du vote-surprise a été interpellée par Christophe Castaner et le ministre de la Santé, Olivier Véran.

**04 janvier 2022 LeProgres.** Selon [une étude de la Drees](#) (la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques, rattachée aux ministères sociaux) publiée fin septembre, la France comptait 386.835 lits d'hospitalisation complète en 2020, soit 5.758 de moins que l'année précédente. Comme le confirme ce rapport, des milliers de lits avaient déjà été fermés depuis le début du quinquennat Macron (4.919 en 2017, 4.165 en 2018 et 3.108 en 2019). 75.000 lits en moins en seize ans... Les chiffres avancés par Anne Hidalgo et François Ruffin sont donc justes. Mais ils passent sous silence les fermetures de lits intervenues dans les années précédant l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Selon [une autre publication de la Drees](#), « entre 2003 et 2019, le nombre de lits d'hospitalisation complète installés, tous établissements, toutes disciplines et tous secteurs confondus, est passé de 468.000 à 393.000 », soit 75.000 de moins. Or, entre 2003 et 2019, quatre présidents de bords différents se sont succédé : Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande et [Emmanuel Macron](#).

**04 janvier 2022 ProfessionGendarme** Rien ne va plus, Pujadas commence à s'énerver. L'agacement face aux mensonges n'est plus tenable. Il est à deux doigts de contacter *Le Média en 4-4-2* afin de rejoindre notre équipe. (Notre mail David : [lemediaen442@protonmail.com](mailto:lemediaen442@protonmail.com)) Une chose est certaine, il en a gros sur la patate et n'est certainement pas le seul journaliste à être agacé. Nous sommes [jeudi 30 décembre 2021](#) et le journaliste de *LCI* a décidé de s'attaquer frontalement au tsunami Omicron, afin de montrer aux téléspectateurs qu'il n'est en réalité qu'un mirage. Les arguments sont là, les chiffres, les preuves et face à ce constat sans appel

**04 janvier 2022 ProfessionGendarme** La cour de justice des États-Unis d'Amérique s'est saisie du dossier pour juger les criminels de Big Pharma et Co! UNE BONNE NOUVELLE POUR COMMENCER L'ANNEE 2022! Sur le banc des accusés :

- Alex Azar – Secrétaire à la Santé et aux Services sociaux des États-Unis
- Dr Anthony Fauci – Conseiller médical en chef du président des États-Unis depuis 2021
- Dr Peter Daszark – président de l'ONG basée à New York, EcoHealth Alliance FDA – La Food and Drug Administration est l'administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments. Cet organisme a, entre autres, le mandat d'autoriser la commercialisation des médicaments sur le territoire des États-Unis.
- CDC – Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies forment ensemble la principale agence fédérale des États-Unis en matière de protection de la santé publique. Les centres produisent des informations dans le but d'améliorer les décisions gouvernementales en matière de santé.
- NIAID – Le National Institute of Allergy and Infectious Diseases, ou Institut national des allergies et des maladies infectieuses, est l'un des 27 instituts et centres qui composent les National Institutes of Health, une agence du ministère américain de la Santé et des Services sociaux.
- Moderna – Moderna, Inc. (anciennement ModeRNA Therapeutics jusqu'en 2018) est une société de biotechnologies américaine, fondée en 2010 et basée à Cambridge dans l'État du Massachusetts, qui

visé à concevoir des « thérapies protéiniques » fondées sur la technologie dite de l'acide ribonucléique messager (ARN messenger).

- Pfizer – Pfizer est une société pharmaceutique américaine née en 1849 à New York de l'association du chimiste d'origine allemande, Charles Pfizer, et de son cousin, le confiseur Charles Erhart.

**04 janvier 2022 ProfessionGendarme** Référence en matière d'études de la pandémie en France, la plateforme CovidTracker a récemment fait savoir que le suivi du variant n'était « plus possible ». Le fondateur du site a publié plusieurs tweets par lesquels il dénonce la décision des autorités françaises d'avoir changé les méthodes de « criblage » du virus, transition advenant au « pire moment ». Guillaume Rozier, fondateur du site, affirme que la France a « cassé les seules données publiques [...] permettant de bien suivre la progression du variant Omicron », déclarant que le « thermomètre des open data » soit « cassé à un moment où on en avait besoin », en pleine explosion de ce variant du Covid. Évidemment, Santé publique France explique ce phénomène par une « période de transition » consécutive à un changement de méthode...

**04 janvier 2022 FranceSoir.** Depuis les annonces du lundi 27 décembre, interdisant entre autres choses les concerts debout, une poignée d'artistes se sont amusés à chercher comment contourner l'impasse. Bien vite, il est apparu que la solution pour maintenir leurs tournées respectives en 2022, était justement de se lancer, non pas en tournée, mais en... meeting politique ! Eddy de Pretto, Grand Corps Malade, Hoshi ou encore Julien Doré, ont tôt fait de trouver la combine : se présenter en qualité de candidat politique. Heureux élus, les politiciens sont effectivement les seuls à être exemptés des mesures sanitaires et ont droit de se réunir sans contrainte. Aussi nos artistes se sont-ils empressés de changer de costume, et de lexique.

**05 janvier 2022 FranceTVInfo. Etat d'urgence sanitaire en Outre-mer.** Le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire en Guadeloupe, Guyane, à Mayotte, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, territoires d'Outre-mer où *"sous l'effet du variant Omicron, la circulation de la Covid-19 connaît une augmentation considérable"*, selon un décret présenté mercredi 5 janvier en Conseil des ministres. La Réunion et la Martinique étaient déjà placées en état d'urgence sanitaire depuis le 27 décembre. La déclaration de l'état d'urgence sanitaire autorise notamment le Premier ministre à recourir au confinement ou au couvre-feu si la situation l'exige.

**05 janvier 2022 TV5Monde.** Macron dit vouloir "emmerder" les non-vaccinés et rallume le feu à l'Assemblée. L'examen du projet de loi sur le pass vaccinal a été de nouveau suspendu en pleine nuit mercredi en raison de la tempête provoquée à l'Assemblée nationale par le président Emmanuel Macron qui a affirmé vouloir "emmerder" les non-vaccinés. Cette crise, avec l'envolée des contaminations dues au variant Omicron -- 271.000 mardi, avec un total de 3.665 personnes en soins critiques --, sera à nouveau à l'ordre du jour d'un conseil de défense et d'un conseil des ministres mercredi. "Les conditions d'un travail serein ne sont pas réunies", a déclaré peu avant 20h00 le président de séance, Marc Le Fur (LR), en annonçant que les débats de cette première lecture reprendraient mercredi à 15h00. "Propos indignes", "insultants", les élus d'opposition se sont déchaînés contre les déclarations de M. Macron, multipliant les suspensions de séance et demandes de rappel au règlement, avant d'exiger, en vain, la venue du Premier ministre Jean Castex, dans une ambiance survoltée. "Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder. Et donc on va continuer de le faire, jusqu'au bout. C'est ça, la stratégie", a clamé le chef de l'Etat dans un entretien au Parisien. "Quand ma liberté vient menacer celle des autres, je deviens un irresponsable. Un irresponsable n'est plus un citoyen", a-t-il ajouté. Le patron des députés LR, Damien Abad, a fustigé des propos "indignes, irresponsables et prémédités" qui relèvent d'un "cynisme puéril", tandis que le président des Républicains Christian Jacob s'est "refusé à cautionner un texte qui vise à emmerder les Français".

**05 janvier 2022 FranceTVInfo. Le 49.3 pas d'actualité pour le pass vaccinal.** *"La question"* d'un recours à l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter le projet de loi transformant le pass sanitaire en pass vaccinal *"ne se pose pas"*, a assuré le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, mercredi 5 janvier. Une telle décision de la part du gouvernement permettrait aux oppositions *"de ne pas prendre leurs responsabilités"* face à la crise

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

sanitaire, a-t-il ajouté, alors que l'examen du projet de loi transformant le pass sanitaire en pass vaccinal a été suspendu à deux reprises depuis le début des débats à l'Assemblée.

**06 janvier 2022 LePoint.** Devant l'[Assemblée nationale](#), jeudi 6 janvier dans la nuit, Olivier Véran a affirmé que 5 % des patients hospitalisés disposaient de faux pass sanitaires et ne sont pas vaccinés. « Le faux pass tue, c'est la réalité », a lancé le ministre de la Santé aux députés [LFI](#) qui rejetaient un renforcement des sanctions en cas de fraude, dans le cadre de l'examen du projet de loi instituant le pass vaccinal. Pour le ministre, « les mesures de la loi nous paraissent équilibrées ». La détention d'un faux pass doit être désormais réprimée de cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende. Présenter un pass appartenant à autrui ou transmettre à autrui un pass en vue de son utilisation frauduleuse sera puni d'une amende forfaitaire de 1 000 euros, contre 135 euros aujourd'hui. Les députés ont adopté un amendement gouvernemental sur le « repentir » : les personnes détenant des faux pass n'auront pas de sanction si elles se font injecter une première dose de vaccin dans les 30 jours suivant la commission de l'infraction.

**06 janvier 2022 LePoint** L'Italie impose l'obligation vaccinale pour les plus de 50 ans. Le gouvernement italien, confronté à des contaminations en forte hausse, a décidé mercredi d'instaurer l'obligation vaccinale pour toutes les personnes âgées de plus de 50 ans. "Nous voulons freiner la courbe des contaminations et inciter les Italiens qui ne se sont pas encore vaccinés à le faire", a justifié lors du conseil des ministres ayant adopté cette mesure le Premier ministre Mario Draghi, cité dans un communiqué du gouvernement.

**06 janvier 2022 LCI.** - En Grèce, les plus de 60 ans ont jusqu'au 16 janvier pour recevoir leur première injection anti-Covid. Au-delà, ils écoperont d'une amende mensuelle de 100 euros. Une équipe de TF1 s'est rendue sur place. "C'est le prix à payer pour la santé". Fin novembre, le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, avait annoncé la mise en place, à partir du 16 janvier prochain, d'une amende de 100 euros pour les plus de 60 ans non-vaccinés contre le Covid-19. "Il s'agit d'une protection, pas d'une punition", avait-il ajouté. Cette sanction financière sera renouvelée tous les mois jusqu'à ce que les intéressés franchissent le pas. À moins de deux semaines de l'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure, une équipe de TF1 s'est rendue sur place pour prendre la température.

**06 janvier 2022 LeMonde.** L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi instaurant le passe vaccinal... Le texte a été voté, jeudi matin, au terme d'une longue nuit de débats, à 214 voix pour, 93 contre et 27 abstentions. Il doit désormais être examiné par le Sénat en début de semaine prochaine. Si les députés avaient vraiment voulu s'opposer au projet de loi, ils auraient déposé une motion de censure !

**06 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Après l'échec du [Dossier médical partagé](#), voici l'arrivée au premier de l'an de « Mon espace santé » ([Décret n° 2021-1048 du 4 août 2021](#)). Seulement 10 millions de Dossiers médicaux partagés avaient été ouverts en janvier 2021. Les assurés devaient faire l'effort de le créer. Mon espace santé se fera tout seul, sans qu'on s'en rende compte... à moins de bien ouvrir l'œil sur le mail ou le courrier de la Sécurité sociale qui préviendra de la mise à disposition d'un espace numérique de santé et du droit à s'y opposer. Vous êtes donc libre de refuser, mais cela nécessite une démarche de votre part. L'espace numérique de santé [comprendra](#) : vos données administratives, votre dossier médical, les données relatives au remboursement des dépenses de santé, une messagerie, un agenda des événements relatifs à votre santé, un répertoire des autorisations d'accès à tout ou partie de votre espace numérique de santé et, le cas échéant, à des données de santé hors de cet espace.

**06 janvier 2022 Planetes360.** Le 6 janvier, les députés ont voté le projet de loi instaurant le pass sanitaire avant le passage du texte au Sénat. Un amendement, qui prévoyait d'imposer ce pass aux parlementaires à l'entrée de l'hémicycle, n'a pas été voté. Pourquoi ? Le travail parlementaire est protégé, lui, par la constitution. En effet, une décision des juges constitutionnels de 2008 garantit le « libre exercice du mandat parlementaire ».

**07 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Maître Brusa confirme : Les injectés ont une adresse MAC évolutive !

**07 janvier 2022 FranceSoir.** Les élèves n'auront plus à réaliser un nouveau parcours complet de dépistage si un nouveau cas positif apparaît dans leur classe dans un délai inférieur à sept jours après un premier cas, selon une version actualisée du protocole scolaire. Depuis le retour des vacances scolaires, si un cas positif au Covid-19 est détecté dans une classe, tous les élèves doivent faire trois tests en quatre jours. Le premier test négatif leur permet de revenir en classe. Puis quand la famille fait le premier test, elle doit recevoir en pharmacie deux autotests gratuits, pour que les élèves se testent à nouveau à la maison à J + 2 et à J + 4. Si un élève de la classe accueilli sur présentation d'un test négatif se déclare positif (par exemple suite à autotest réalisé à J2 ou J4), il n'est pas nécessaire de redémarrer immédiatement un cycle de dépistage pour les autres élèves de la classe ou les contacts à risque. "Le cycle de dépistage ne redémarre que si le second cas confirmé a eu des contacts avec les autres élèves après un délai de 7 jours suite à l'identification du premier cas", précise désormais le protocole, un petit assouplissement.

**07 janvier 2022 Planetes360.** Emmanuel Macron a affirmé vendredi assumer « totalement » ses propos controversés de mardi sur les non-vaccinés qu'il a dit avoir envie « d'emmerder », accusant certains d'entre eux de faire de « leur liberté, qui devient une irresponsabilité, un slogan ».

**08 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Georges Bernanos "Le divin monstre de la littérature française" 1888 – 1948. «Je pense depuis longtemps déjà que si un jour les méthodes de destruction de plus en plus efficaces finissent par rayer notre espèce de la planète, ce ne sera pas la cruauté qui sera la cause de notre extinction, et moins encore, bien entendu, l'indignation qu'éveille la cruauté, ni même les représailles de la vengeance qu'elle s'attire... mais la docilité, l'absence de responsabilité de l'homme moderne, son acceptation vile et servile du moindre décret public.»

**08 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Je suis Ricardo Delgado, fondateur et directeur de ce Labo. Je me suis déjà exprimé sur les dégâts occasionnés par l'oxyde de graphène contenu dans tous les vaccins génériques actuels dans la vidéo : <https://odysee.com/@etresouverain:c/Quelle-est-la-cause-r%C3%A9elle-du-Covid-Qu'y-a-t-il-dans-ces-inj:9> Comment éliminer le graphène chez les gens piqués. Nous savons que tout antioxydant d'excellence tel que le glutathion, dégrade l'oxyde de graphène et réduit même à zéro sa toxicité et nous l'avons démontré sur des personnes qui présentaient un magnétisme propre ou acquis, suite à la propagation de cet oxyde de graphène ou autres voies d'administration. Parmi les antioxydants qui dégradent l'oxyde de graphène et rééquilibrent en notre faveur nos réserves de glutathion (ou antioxydants en général) pour parer au stress oxydatif provoqué par ce poison (graphène) nous avons le glutathion, je vous parle de ce que nous avons à la maison et fondé sur des articles scientifiques que nous avons lus. Compléments alimentaires sans aucune contre-indication médicale, tant que vous respectez le dosage figurant sur la notice d'emploi, et qui n'ont même pas besoin de prescription médicale, donc sans ordonnance. Cependant, il est conseillé, chacun ayant ses conditions particulières, consulte son pharmacien ou médecin (Compétence exigée). En premier, peu importe la marque, la NAC à 750 mg. La N-acétyl-cystéine fait que l'organisme secrète du glutathion de manière endogène. Pour moi c'est le complément le plus important. En principe, une capsule le matin en traitement préventif. Pour des personnes ayant des symptômes plus sévères la posologie devra être adaptée. La plupart des produits que nous allons voir se prennent le matin, parce qu'après la vidange gastrique ou à jeun, tout ce que vous prenez en premier, le corps l'absorbe beaucoup plus facilement. La NAC est donc un « must ». Il existe aussi la forme directe : le glutathion (voir sur vidéo la boîte que Delgado affiche). Il préfère l'option NAC car elle amène le corps à le secréter d'une manière endogène. C'est beaucoup plus sûr car cela engendre 100% de glutathion. Un autre essentiel, le zinc. C'est un oligo-élément introduit en particulier pour les sportifs. 1 comprimé par jour. Ces deux-là pour dégrader l'oxyde de graphène. En 1 semaine j'ai pu éliminer le magnétisme affectant des personnes inoculées avec deux doses de Pfizer. Il existe d'autres antioxydants très puissants. L'Astaxanthine 5mg, est normalement la posologie commercialisée.

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

Beaucoup de personnes qui en prennent constatent une amélioration de leur vue. Elle peut se prendre avec les deux autres. L'Astaxanthine est ce qui donne aux crustacés leur couleur orange. On nous a dit de ne pas en manger pendant les vaccinations. On l'extrait d'algues normalement. Un autre produit est important la Quercétine. Choisissez celle avec un dosage élevé. Nous avons vu ces études dans la Quinta Columna, qui faisait référence à des cas de COVID 19, avec de très bons résultats. En élevant les niveaux de glutathion ou d'antioxydants, on fait face au stress oxydatif causé par le poison qu'est l'oxyde de graphène, bien que les télévisions n'en parlent jamais ; comme les masques, les teste PCR, les serviettes hygiéniques toujours commercialisés.

**09 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Estimation de la participation à la #manif8janvier : 410.000 manifestants ! Note de la rédaction de Profession Gendarme : Chiffre donné par le ministère de l'intérieur = 100.000 manifestants - Chiffre donné par France Police = 410.000 manifestants.

**09 janvier 2022 FranceTVInfo.** Le numéro 1 mondial, qui saura lundi s'il peut ou non jouer l'Open d'Australie, a récupéré le soutien des opposants au vaccin. Un sujet sur lequel le Serbe monte lui-même régulièrement au filet. Novak Djokovic aura au moins gagné quelque chose lors de son périple en Australie : un surnom. Actuellement enfermé [dans un centre de rétention de Melbourne](#), où il est censé disputer l'Open d'Australie, première levée du Grand Chelem de la saison 2022, le meilleur joueur de tennis de la planète attend que la justice examine son visa, lundi 10 janvier. Le Serbe a fait beaucoup parler de lui ces derniers jours, au point d'être rebaptisé "Novax" Djokovic par des fans d'un autre genre. Ceux-là, moins passionnés par son incroyable jeu de fond de court que par ses positions anti-vaccin contre le Covid-19, ont trouvé leur nouveau héros. "*L'homme libre est du côté de Djokovic*", savoure par exemple Florian Philippot, figure du mouvement antivax en France.

**09 janvier 2022 LeParisien.** Par Me Benjamin Fellous et Pr David Smadja Le Pr David Smadja est professeur d'hématologie à l'université de Paris, membre du service d'hématologie de l'hôpital européen Georges-Pompidou, à Paris, responsable de l'étude « Sarcodo » sur le Covid-19. Me Benjamin Fellous est avocat au barreau de Paris. « La France traverse une crise sanitaire sans précédent qu'elle est désormais capable d'affronter grâce aux vaccins contre la [Covid-19](#) disponibles, gratuits et accessibles à l'ensemble de la population. Du passe sanitaire au débat du passe vaccinal, le législateur s'agite alors que l'état du droit actuel permettrait sûrement de mieux protéger, de mieux convaincre et plus encore de faire réaliser au concitoyen refusant le vaccin le risque encouru.

**10 janvier 2022 FranceSoir.** Face à l'importante recrudescence de cas engendrée par Omicron, le choix de la vaccination à tous crins ne fait pas, ou plus, l'unanimité en Occident. Au Royaume-Uni et au Danemark, prenant en considération les dernières données épidémiologiques, deux hauts responsables de la santé ont préconisé de freiner la campagne vaccinale de masse, allant même jusqu'à imaginer un « *retour à la vie normale* », immédiat ou à court terme. Les données épidémiologiques : [Au Danemark](#), le taux d'infection moyen se situe actuellement aux alentours de 20 000 cas par jours, soit une moyenne d'un peu plus de 3 500 cas par million d'habitants – l'un des taux les plus élevés d'Europe. Quant [au Royaume-Uni](#), la moyenne se situe autour 3 000 cas par million d'habitants. À titre comparatif, [en France](#), pour 230 000 cas recensés le 8 janvier dernier, cela donne 3 380 cas par million d'habitants. Dans les trois cas, si le nombre de cas explose, le nombre de décès est très loin des pics précédents.

**10 janvier 2022 FranceSoir.** Fin 2021, en l'espace de deux jours, plus de 350 personnalités importantes de la Silicon Valley, occupant des postes chez Amazon, Meta ou Google, ont postulé un poste pour la start-up Unstoppable Domains. Dans un article du [New York Times](#), la vice-présidente de cette start-up spécialisée dans les noms de domaine basés sur la "blockchain", reconnaît le phénomène : des dirigeants ingénieurs technologiques expérimentés de chez Google, Meta, Amazon et d'autres grandes entreprises, quittent leurs postes pour rejoindre le secteur de la "crypto". Tiens, tiens ...

**10 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Le Conseil mondial de la Santé (WHC) appelle à un arrêt immédiat des « vaccins » expérimentaux contre la Covid-19. Des témoignages, des études, des appels à la prudence mis à mal, quand bien même LES FAITS sont édifiants et prouvés scientifiquement. Tous ces appels de Médecins, Scientifiques, lanceurs d'alerte ne peuvent plus être ignorés... Le Conseil mondial de la Santé (WCH) appelle à un arrêt immédiat des « vaccins » expérimentaux contre la Covid-19, dans une déclaration qui a été créée et signée par des médecins, des avocats et d'autres personnes aidant à diriger le nouveau Conseil mondial de la santé. ET CE NE SONT PAS DES CONSPIRATIONISTES ! Des experts de renommée mondiale, dont le Dr Paul Alexander, le Dr Byram Bridle, le Dr Geert Vanden Bossche, le Prof. Dolores Cahill et les Drs. Sucharit Bhakdi, Ryan Cole, Richard Fleming, Robert W. Malone, Peter McCullough, Mark Trozzi, Michael Yeadon, Wolfgang Wodarg et Vladimir Zelenko, ENTRE AUTRES, avertissent constamment le monde des effets indésirables résultant des injections expérimentales de Covid-19. ILS mettent également en garde contre leurs effets à long terme, qui ne peuvent être connus pour le moment, car la plupart des essais cliniques ne seront achevés qu'en 2023, et certains jusqu'en 2025. Le Conseil mondial de la Santé a débuté en septembre 2021 dans le but de fournir les derniers avis scientifiques impartiaux. Il s'agit d'une coalition faitière initialement composée de 45 organisations axées sur la santé du monde entier. Les recommandations élaborées par les médecins sont conçues pour aider le public à prendre les meilleures décisions en matière de santé.

**10 janvier 2022 FranceSoir.** Le Conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) d'Occitanie connaît un début d'année 2022 difficile, qui succède à une année 2021 non moins délicate. Dès demain, le 11 janvier, son président devra se défendre devant le tribunal correctionnel de Montpellier, suite aux plaintes pour « maltraitances psychologiques » déposées par deux employées du Conseil. Un mois plus tard, le 12 février, c'est devant le tribunal des Prud'hommes que l'institution aura des comptes à rendre, suite au licenciement « pour faute lourde », présumé abusif, des deux plaignantes. Ce n'est pas tout. Cette valse de plaintes, coordonnée avec un envoi anonyme de pièces comptables laissant suspecter des malversations financières, avait, dès la fin de l'année 2020, déterminé le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) à réaliser un audit auprès de son antenne régionale. Or, les conclusions de cet audit, rendues le 8 avril 2021, ont fuité en novembre dernier. FranceSoir se les est procurées, et elles sont accablantes. Elles donnent à voir une institution maltraitante pour son personnel, aux pratiques financières surprenantes, et dirigée par un président omnipotent qui n'hésite pas à empiéter sur les missions d'autres membres du bureau. Le CNOM dénonce une gestion « problématique voire calamiteuse sur plusieurs points tant en ce qui concerne la gestion administrative que celle des ressources humaines ».

**10 janvier 2022 ProfessionGendarme** Lancement de la 1ère plateforme indépendante de recensement des effets secondaires de la vaccination covid. Lancement de la 1ère plateforme en ligne créé pour permettre aux victimes d'effets secondaires des vaccins contre la covid-19 de déposer leurs témoignages, afin de faire connaître leurs histoires, leur vécu, celles de leurs proches, les complications médicales qu'elles subissent après cette vaccination. En effet, à ce jour il est très compliqué d'avoir une visibilité sur les effets secondaires des vaccins contre la covid-19 du côté des autorités sanitaires, seulement 1% remontent. Donc des effets secondaires malheureusement couramment constatés sur le terrain restent « rares » dans les chiffres officiels et dans le narratif médiatique et gouvernemental. De nombreux médecins nous reportent la difficulté pour eux de faire remonter les effets secondaires qu'ils constatent sur leurs patients, auprès des autorités sanitaires en gestion de la pharmacovigilance, c'est un scandale, stoppons l'omerta. Il est l'heure de centraliser tous les témoignages francophones sur un seul espace dédié pour les rendre visible. Les témoignages sont publics et peuvent être consultés par tous. Ils sont tous vérifiés avant validation et avant d'être rendus publics. L'importance de la vérification de la véracité des témoignages est primordiale, d'abord pour la crédibilité de cette initiative et aussi pour la suite, notamment la mise en place d'actions en justice, où chaque déposant pourra rejoindre l'association AVCCF dans ses recours pour la défense des victimes des vaccins contre le Covid-19.

**11 janvier 2022 FranceSoir.** Après une adoption agitée par les députés, le Sénat dominé par l'opposition de droite se saisit à son tour mardi du projet de loi transformant le pass sanitaire en pass vaccinal, qu'il devrait voter en première lecture au prix d'"ajustements". L'examen dans l'hémicycle, que le président LR de la commission des Lois François-Noël Buffet souhaite "apaisé et sérieux", est prévu à partir de cet après-midi et pourra se poursuivre mercredi, soirées incluses. "La majorité solide qui va le voter sera vigilante sur un certain nombre de conditions, notamment la défense des libertés, la limitation dans le temps et le contrôle toujours du Parlement", a expliqué le président LR Gérard Larcher sur France Inter. Il a reconnu qu'une vingtaine de sénateurs de son parti ne soutiendra pas le pass vaccinal. Le vote se fera avec l'objectif "d'apporter une meilleure sécurité sanitaire aux Français", a-t-il ajouté. M. Larcher sera lui-même au plateau pour le coup d'envoi de la discussion, gage a priori d'une bonne tenue des échanges, après trois jours et nuits de débats agités la semaine dernière à l'Assemblée nationale, électrisés par les propos polémiques d'Emmanuel Macron, prêt à "emmerder les non-vaccinés". Le ministre de la Santé Olivier Véran, à qui les sénateurs reprochent de se faire rare au palais du Luxembourg, sera aussi présent pour l'ouverture des débats.

**11 janvier 2022 FranceSoir** L'Académie nationale de médecine appelle les élus à mettre en place le passe vaccinal. Alors que ce projet de loi est toujours [discuté au Sénat](#), la société savante a publié un [communiqué](#) ce mardi 11 janvier pour exprimer son approbation du passe vaccinal, "comme une obligation vaccinale, non déguisée, au même titre que les autres obligations vaccinales actuellement en vigueur". L'académie parisienne, qui n'a qu'un rôle de conseil, affirme ici que la "doctrine du passe vaccinal doit être clairement exposée" et souhaite que ce projet soit étendu aux lieux de loisirs, commerces, transports en commun, et même aux lieux de travail. Alors que le professeur Raoult vient de déclarer que la vaccination massive avec les injections ARNm [avait relancé l'épidémie en de nombreuses régions du monde](#), ces conseillers présentent le passe vaccinal comme offrant "une opportunité salutaire aux personnes non vaccinées de bénéficier le plus tôt possible d'une protection immunitaire". Le passe vaccinal devrait selon eux "entraîner l'adhésion d'une très large majorité des Français".

**11 janvier 2022 FranceSoir** Les médias se réveillent ? Ici, Laurent Ruquier relève que la promesse de "retour à la vie normale" n'est pas là. Là, les chroniqueurs de "Touche pas à mon poste" comprennent et confient que la vaccination des enfants n'a pas de rationnel scientifique - pas trop tôt, dites-vous ? Sur LCI, David Pujadas se lâche sur la panique sans fondement autour du variant Omicron, et explique sur Europe 1 que le jeu médiatico-scientifique de la peur persiste et s'intensifie contre toute raison. Le professeur Caumes avance face à Jean-Jacques Bourdin (RMC) que le virus serait probablement échappé d'un laboratoire, et non plus le fruit naturel des amours clandestines d'un pangolin et d'une chauve-souris, et suggère face à Darius Rochebin (LCI) que l'immunité conférée par la vaccination, précaire et éphémère, la démonétise complètement - sauf pour les laboratoires qui peuvent vendre des rappels multiples, est-on tenté d'ajouter... La caducité du pass vaccinal éclate au grand jour - pour ceux qui ne l'avaient pas saisie dès le départ, sans même parler des questions de principe... Cyril Hanouna refuse dans son émission la police de la pensée, de ceux qui instrumentalisent odieusement [la mort des frères Bogdanoff](#), ou de Sophia Aram, qui a évidemment sonné la charge, avec un billet intitulé "[Ruquier n'en peut plus](#)", aussi malveillant que peu inspiré, comme à son habitude, contre ce véritable blasphème. Le vent est-il en train de tourner ? La peur et la vaxomanie ont-elles du plomb dans l'aile ? La très majoritaire adhésion médiatique à ce discours était parfois mâtinée de timides critiques - et leurs auteurs régulièrement écartés quand ils dépassaient les bornes. Mais si l'on est tenté de souhaiter la bienvenue aux petits nouveaux, convenons que certaines figures médiatiques n'en sont pas à leur coup d'essai. Ainsi, Pascal Praud [appelait-il les victimes d'effets secondaires des vaccins à témoigner sur CNEWS](#) il y a quelques mois. Laurent Ruquier, s'il est toujours resté dans les bornes médiatiquement correctes, et reste "pro-vaccination", a tenu presque depuis le début un discours critique des médecins médiatiques et de la folie ambiante.

**11 janvier 2022 Anthro-po-logiques. J.D.Michel** Kulldorff et Bhattacharya répondent : l'attaque de Collins et Fauci contre la santé publique ... Le 4 octobre 2020, avec le professeur Sunetra Gupta de l'Université d'Oxford, nous avons rédigé la [Déclaration de Great Barrington](#) (DGB). Notre objectif était d'exprimer nos graves préoccupations quant à la protection inadéquate des personnes vulnérables et aux effets dévastateurs de la politique de verrouillage de la pandémie adoptée par une grande partie du monde ; nous avons proposé une stratégie alternative de protection ciblée. À notre insu, notre appel à une stratégie plus ciblée en matière de pandémie a posé un problème politique aux docteurs [Francis Collins](#) et [Anthony Fauci](#). Le premier est un généticien qui, jusqu'au 19 décembre 2021, était le directeur des National Institutes of Health ([NIH](#)) des États-Unis ; le second est un immunologiste qui dirige le National Institute of Allergy and Infectious Diseases ([NIAID](#)). Ils sont les plus grands bailleurs de fonds de la recherche médicale et sur les maladies infectieuses dans le monde. Collins et Fauci ont joué un rôle essentiel dans la conception et la défense de la stratégie de verrouillage en cas de pandémie adoptée par les États-Unis et de nombreux autres pays. Dans des [courriels écrits quatre jours après la déclaration de Great Barrington](#) et divulgués récemment à la suite d'une demande de FOIA, il a été révélé que les deux hommes ont conspiré pour saper la déclaration. Plutôt que de s'engager dans un discours scientifique, ils ont autorisé « un démantèlement rapide et dévastateur » de cette proposition, qu'ils ont qualifiée de « trois épidémiologistes marginaux » de Harvard, Oxford et Stanford.

**11 janvier 2022 FranceSoir** Pour la douzième fois depuis le début de la crise sanitaire, le Sénat s'est rassemblé ce jour à 14 h 30 pour débattre du projet de loi instaurant le passe vaccinal. La discussion générale ouvrant la séance s'est achevée au bout de deux heures, laissant d'ores et déjà apparaître quelques points de convergence et des fractures au sein de l'assemblée. « **Tout a été fait pour que ce débat soit perturbé par des polémiques** » Plein d'élégance, c'est le rapporteur de la commission des lois Philippe Bas, qui donnait de la voix en premier : « *Vous m'excuserez de ne pas recourir à un vocabulaire fracassant pour me faire entendre, j'ai toujours pensé que venant de leurs représentants, les Français ressentent la vulgarité comme une humiliation et non comme une marque de proximité.* » Une allusion claire aux récents propos du président de la République.

**12 janvier 2022 FranceSoir** Depuis quelques semaines, plusieurs scientifiques multiplient les mises en garde contre des rappels vaccinaux contre le Covid-19, mises en gardes confirmées le 11 janvier, lors d'un point presse tenu à l'EMA (Agence européenne des médicaments). Tandis que le rappel vaccinal a commencé depuis plusieurs semaines dans la très grande majorité des pays européens, aux États-Unis et en Israël, Marco Cavaleri, responsable des menaces sanitaires biologiques et de la stratégie en matière de vaccins à l'Agence européenne des médicaments, a fait connaître ses craintes sur les rappels vaccinaux trop fréquents. Des rappels tous les quatre mois pourraient causer un problème de réponse immunitaire, insiste ce responsable de la vaccination qui s'inquiète également du risque de fatigue au sein de la population avec l'administration continue de rappels.

**12 janvier 2022 FranceSoir** Le port du masque ne pourra plus être imposé sans limite : le Conseil d'État, saisi en référé par un particulier, a décidé hier mardi 11 janvier, que "[le port du masque ne peut être imposé en extérieur qu'à certaines conditions](#)". Cette obligation devra dorénavant être "limitée aux lieux et aux heures de forte circulation de population quand la distanciation physique n'est pas possible, et uniquement si la situation épidémiologique locale le justifie". Dès le lendemain, saisi en urgence, le juge des référés du tribunal administratif de Versailles a suivi, et suspendu aujourd'hui l'arrêté du préfet des Yvelines, imposant depuis le 31 décembre 2021, le port du masque en extérieur sur tout le territoire du département. Le juge déclare que cette décision préfectorale est « une atteinte excessive, disproportionnée et non appropriée aux circonstances de temps et de lieu à la liberté individuelle des personnes appelées à se déplacer sur le territoire du département des Yvelines ». Contestant l'arrêté sur le fondement de l'article L. 521-2 du code de justice administrative et appliquant la [décision](#) n°460002 du Conseil d'État rendue le 11 janvier 2022, il a rappelé que les données montraient bien une augmentation du taux d'incidence et du nombre de positivité au Covid-

19, mais ne justifiait pas une « généralisation » d'une obligation du port du masque en extérieur « dans toutes les zones urbanisées.

**13 janvier 2022 LCI. Grève dans l'enseignement : PAROLE DE PROFS.** "Avec le énième protocole annoncé cette semaine, ils sont passés d'un test en pharmacie ou laboratoire à un autotest. Mais pour nous quelle différence ? C'est toujours autant de surplus administratif. Les parents sont submergés", soupire Myriam Ghedjati, enseignante dans une école REP (réseau d'éducation prioritaire) de Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône), syndiquée et conseillère municipale LFI, interrogée par l'AFP. "Mardi matin une maman m'annonce que son enfant est positif. On appelle en catastrophe tous les autres parents pour qu'ils ne mettent pas leurs enfants, leur expliquant qu'ils doivent les faire tester. Sur 22 élèves, 10 sont revenus sans attestation car les parents ne comprennent plus". "Nous sommes d'accord sur le principe que les écoles doivent rester ouvertes. Mais on veut des capteurs d'air, des masques FFP2 et des masques pour nos élèves".

**13 janvier 2022 LeParisien.** Le ministre de la Santé a été testé positif ce jeudi au Covid-19, a annoncé son entourage. Olivier Véran a fait un test après « l'apparition de symptômes légers », a-t-il précisé à l'AFP. « Comme le protocole le veut, étant vacciné trois doses, il respectera un isolement et continuera à travailler depuis les quartiers privés de son ministère, où il réside », ont ajouté ses services.

**13 janvier 2022 France24.** Le Sénat, dominé par l'opposition de droite, a voté dans la nuit de mercredi 12 au jeudi 13 janvier en première lecture le projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire, qui instaure le [passe vaccinal](#). Ce texte, qui prévoit de restreindre l'accès aux lieux de culture mais aussi aux bars, restaurants ainsi qu'aux transports en commun longue distance aux [personnes vaccinées contre le Covid-19 ou bien guéries](#), a toutefois été sensiblement modifié par les parlementaires. Le vote de l'ensemble du texte a été acquis par 249 voix pour et 63 contre, sous la présidence de Gérard Larcher (LR), au terme de deux longues journées de débats apaisés, contrastant avec le climat agité qui avait entouré son adoption la semaine dernière à l'Assemblée nationale. Députés et sénateurs se réuniront jeudi en début d'après-midi au Palais Bourbon, pour tenter de s'accorder sur une version commune du texte en commission mixte paritaire (CMP). En cas d'accord, il sera soumis pour adoption définitive une dernière fois au vote du Sénat jeudi puis de l'Assemblée vendredi. Si la CMP échoue, le projet de loi repartira en nouvelle lecture dans les deux chambres, l'Assemblée ayant le dernier mot. Une fois le projet de loi adopté par le Parlement, il faudra pouvoir justifier d'un statut vaccinal pour accéder aux activités de loisirs, restaurants et bars, foires ou transports publics interrégionaux. Un test négatif ne suffira plus, sauf pour accéder aux établissements et services de santé. Le Sénat a apporté au texte plusieurs modifications qui ne sont pas du goût du gouvernement. Le passe vaccinal ne pourrait ainsi être imposé que lorsque le nombre d'hospitalisations liées au Covid-19 serait supérieur à 10 000 patients au plan national, et disparaîtrait automatiquement en-deçà de ce seuil. Le nombre de patients hospitalisés est aujourd'hui de près de 24 000, selon les chiffres des autorités sanitaires. Les sénateurs ont encore limité la possibilité d'imposer la présentation d'un passe vaccinal aux personnes de plus de 18 ans. Les mineurs âgés de 12 à 17 ans resteraient soumis à l'obligation de présenter un simple passe sanitaire. Ils ont supprimé la possibilité, pour les patrons de bars, cafés et restaurants, de vérifier l'identité du détenteur du passe, afin d'éviter les fraudes. Ils se sont enfin opposés aux sanctions administratives contre les entreprises ne jouant pas le jeu du télétravail ou n'appliquant pas les protocoles, dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

**14 janvier 2022 FranceSoir.** Le numéro 1 mondial de tennis est toujours bloqué avant les premiers matchs de l'Open d'Australie, un des quatre tournois du Grand Chelem. Cette nuit, le ministre de l'Immigration australien, Alex Hawke, a arbitrairement, et en opposition aux décisions de justice prises ces derniers jours, annulé le visa de Novak Djokovic. Lundi dernier, un juge avait pourtant ordonné la libération du Serbe, observant que l'annulation du visa du joueur, lui permettant l'entrée dans le pays, n'était pas légale.

**14 janvier 2022 FranceSoir.** Hier après-midi, après les discussions à l'Assemblée nationale et [au Sénat](#), les débats sur le passe vaccinal se déroulaient en commission mixte paritaire (CMP). Ils auraient dû aboutir à un

accord entre les deux chambres, si Bruno Retailleau, président des Républicains au Sénat, n'avait pas crié victoire trop tôt. Simple maladresse, ou capotage prémédité ? Sur Twitter, il écrivait à 17 h 45 que la CMP avait donné raison au Sénat et que c'était « la victoire du bon sens » : La CMP sur le [#passevaccinal](#) a donné raison au [#Sénat](#), c'est la victoire du bon sens. Les sénateurs ont obtenu de nombreuses clarifications et simplifications. Le passe est destiné à protéger les Français et à rien d'autre... n'en déplaise à Emmanuel Macron. — Bruno Retailleau (@BrunoRetailleau) [January 13, 2022](#). Seulement, la commission mixte paritaire n'était pas terminée. Ni une ni deux, la majorité LREM a sauté au plafond. Yaël Braun-Pivet, députée LREM et présidente de la CMP, assurait qu'il s'agissait d'une « atteinte intolérable au fonctionnement de nos institutions ». Aussi la commission a-t-elle été déclarée non conclusive à cause de cette fuite.

**14 janvier 2022 FranceSoir.** C'est un échec cinglant pour le président démocrate. La Cour suprême américaine a bloqué ce jeudi la décision de Joe Biden d'imposer la vaccination anti-Covid aux employés des entreprises de plus de 100 salariés. Dans un [communiqué](#), qui faisait suite à la décision de la Cour suprême, ce dernier a fait part de son désabusement. « Je suis déçu que la Cour suprême ait choisi de bloquer une requête de bon sens, susceptible de sauver des vies », écrit-il. Pour sa part, l'ancien président Donald Trump s'est félicité de cette victoire : « Nous sommes fiers que la Cour suprême ait résisté », a-t-il déclaré. Un sentiment largement partagé au sein du camp républicain.

**14 janvier 2022 FranceAntilles.** La Haute autorité de santé (HAS) a donné son feu vert ce vendredi au vaccin contre le Covid-19 du laboratoire américain Novavax. Basé sur une technologie classique, il devient le cinquième disponible en France. Le vaccin contre le Covid-19 de l'américain Novavax, basé sur une technologie classique, va devenir le cinquième à être disponible en France après le feu vert de la Haute Autorité de Santé (HAS) ce vendredi 14 janvier. Ce vaccin et celui de Janssen (déjà disponible pour les plus de 55 ans) peuvent dans certains cas être "une alternative utile" pour les gens réticents à se faire injecter les vaccins à ARN messager de Pfizer et Moderna, juge la HAS dans son avis. Même si quatre vaccins étaient jusque-là autorisés en France, ceux de Pfizer et Moderna sont, dans les faits, quasi-exclusivement utilisés. Les deux autres, ceux d'AstraZeneca et Janssen, sont redirigés vers les pays pauvres via le programme international Covax. Les premières livraisons du vaccin de Novavax (commercialisé sous le nom de Nuvaxovid) devraient avoir lieu début février, a indiqué cette semaine le ministère de la Santé, en attendant l'avis de la HAS. L'Agence européenne des Médicaments avait donné son feu vert le 20 décembre 2021 à ce vaccin basé sur la même technologie que celui de la coqueluche. Chargée de définir la politique vaccinale de la France, la HAS estime dans son nouvel avis que les vaccins à ARNm doivent être privilégiés pour les premières injections comme pour le rappel, en raison de leur efficacité élevée. Pour autant, elle juge que Novavax et Janssen "représentent une option supplémentaire" pour les personnes qui "ne souhaitent ou ne peuvent recevoir" de vaccins ARNm. A ce stade, il reste 4,9 millions de personnes de 12 ans et plus à n'avoir pas reçu la moindre dose de vaccin. Certains non-vaccinés mettent en avant leur méfiance envers la technologie de l'ARNm.

**14 janvier 2022 FranceSoir** Le sénateur Rand Paul s'en est vertement pris au Dr Fauci, immunologue et conseiller de la Maison-Blanche sur la crise sanitaire, lors d'une audition du Sénat américain sur la gestion de la pandémie, mardi 11 janvier. Il l'a attaqué sur quatre points principaux : sa croyance selon laquelle il incarnerait la science, l'abus de sa position pour essayer de salir trois épidémiologistes de Harvard, Stanford et Oxford, ses mensonges sur l'origine du virus, et sa gestion de la pandémie. **Il ne débat pas car il croit qu'il est LA science** « L'idée selon laquelle un fonctionnaire comme vous pourrait revendiquer unilatéralement incarner la science, que tout critique à votre endroit serait considérée comme une critique de la science elle-même, est dangereuse », entame le sénateur. Cette introduction faisait office de réponse aux propos tenus sur la chaîne américaine CBS par le Dr Fauci, interrogé le 28 novembre sur les critiques qui lui étaient adressées sur sa gestion de la pandémie Covid : « Quiconque examine cela attentivement se rend compte qu'il y a une saveur anti-science perceptible à cela. (...) En quelque sorte, ils critiquent la science parce que j'incarne la

science. C'est dangereux. », avait estimé l'immunologue. **Le complot du Dr Fauci contre trois épidémiologistes de Harvard, Stanford et Oxford...** Selon Rand Paul, l'état d'esprit arrogant du Dr Fauci l'aurait porté à croire qu'il serait dans son bon droit en tirant profit de sa position pour mettre en œuvre une cabale visant à salir la réputation de trois éminents épidémiologistes de Harvard, Stanford et Oxford, tous trois en désaccord avec lui. En octobre 2020, Martin Kulldorff, Sunetra Gupta, et Jay Bhattacharya, respectivement professeurs de médecine à Harvard, Oxford et Stanford, avaient publié la Déclaration du Great Barrington, un document depuis signé par des milliers d'autres scientifiques, qui alertait sur les effets dévastateurs des confinements et invitait à privilégier une protection ciblée des personnes à risque.

**14 janvier 2022 FranceSoir** Lettre au vitriol adressée au ministre de la Santé israélien et à ses collaborateurs. Elle a été rédigée par le professeur Ehud Qimron, chef du département de microbiologie et d'immunologie de l'université de Tel Aviv, et l'un des plus éminents immunologues de l'État hébreu. Monsieur le ministre de la Santé, il est temps d'admettre votre échec. En fin de compte, la vérité finit toujours par éclater. La vérité sur votre politique sanitaire commence à apparaître au grand jour. Lorsque les concepts destructeurs s'effondrent les uns après les autres, il ne reste plus qu'à dire aux experts qui ont supervisé la gestion de la pandémie : nous vous avons prévenus.

**15 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Triple dosé, le président du Parlement européen David Sassoli est mort d'un « dysfonctionnement du système immunitaire » Le président du Parlement européen, le social-démocrate Italien David Sassoli, est décédé dans la nuit de lundi à mardi en Italie, à l'âge de 65 ans, a indiqué son porte-parole. « David Sassoli est décédé le 11 janvier à 1h15 du matin au CRO (centre de référence d'oncologie) d'Aviano, Italie, où il était hospitalisé » depuis fin décembre, a annoncé sur Twitter Roberto Cuillo, le porte-parole de David Sassoli. « La date et le lieu des funérailles seront communiqués dans les prochaines heures », a-t-il ajouté. Lundi dans l'après-midi, son porte-parole avait annoncé l'hospitalisation de David Sassoli « en raison d'une complication grave due à un dysfonctionnement du système immunitaire » et l'annulation de ses activités officielles. Ayant souffert par le passé d'une leucémie, David Sassoli avait déjà été hospitalisé cet automne pour une pneumonie qui l'avait tenu éloigné du Parlement pendant plusieurs semaines.

**15 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Alors que de plus en plus d'informations sortent des documents *militaires divulgués par le projet Veritas*, il semble y avoir une section accablante en faveur de l'ivermectine en tant que traitement Covid-19. « L'ivermectine (identifiée comme curative en avril 2020) fonctionne dans toutes les phases de la maladie car elle inhibe à la fois la réplication virale et module la réponse immunitaire. » Le projet Veritas a obtenu des documents surprenants jamais vus auparavant concernant les origines de la COVID-19, le gain de la recherche fonctionnelle, les vaccins, les traitements potentiels qui ont été supprimés et les efforts du gouvernement pour dissimuler tout cela. Les documents en question proviennent d'un rapport de la Defense Advanced Research Projects Agency, mieux connue sous le nom de DARPA, qui étaient cachés dans un lecteur partagé top secret. La DARPA est une agence relevant du département de la Défense des États-Unis chargée de faciliter la recherche en technologie ayant des applications militaires potentielles. Project Veritas a obtenu un rapport séparé à l'inspecteur général du ministère de la Défense rédigé par le major de la U.S. Marine Corp, Joseph Murphy, un ancien membre de la DARPA. Le rapport indique qu'EcoHealth Alliance a approché la DARPA en mars 2018, cherchant du financement pour mener des recherches sur la fonction des coronavirus transmis par les chauves-souris. La proposition, nommée Projet Defuse, a été rejetée par la DARPA pour des raisons de sécurité et l'idée qu'elle viole le gain fondamental du moratoire sur la recherche fonctionnelle. Selon les documents, le NIAID, sous la direction du Dr Fauci, a poursuivi la recherche à Wuhan, en Chine et sur plusieurs sites à travers les États-Unis.

**16 janvier 2022 FranceSoir.** Après deux semaines de branle-bas de combat et de tergiversations, au lendemain de nouvelles manifestations, l'Assemblée nationale a tiré un trait sur la navette parlementaire du **L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.**

projet de loi instaurant le passe vaccinal : il est adopté. Deux des trois maigres consolations que le Sénat avait tentées d'apporter ont été rejetées par les députés. Prochaine et ultime étape avant la promulgation : le Conseil constitutionnel. **Un hémicycle à moitié vide...**Le texte a été adopté par 215 voix contre 58, et 7 abstentions. Autrement dit, 297 absents du vote décisif. Il faut dire que la bourde de Bruno Retailleau, qui s'était crié victorieux un peu trop tôt vendredi après-midi, en a surpris plus d'un. À cause de son excès de zèle, il a fallu aux parlementaires choisir entre le week-end, et la prolongation des débats. Manifestement, beaucoup ont préféré le week-end.

**16 janvier 2022 ProfessionGendarme.** « Nous avons échoué » : un grand titre danois présente ses excuses et charge les autorités Le directeur du Statens Seruminstitut Henrik Ullum, le ministre de la santé Magnus Heunicke, le Premier ministre danois Mette Frederiksen et le directeur du Conseil national de la santé Soren Brostrom, lors d'une conférence de presse le 17 décembre 2021. AFP Le 7 janvier dernier, l'un des plus grands journaux danois [a présenté des excuses à son lectorat](#), avouant avoir été « *absorbés de façon presque hypnotique* » par les discours des autorités pendant près de deux ans, et n'avoir pas fait preuve d'assez de vigilance. Une repentance qui contraste avec les [récentes mesures prises par le royaume](#). Sous la vague de contaminations d'Omicron, depuis la mi-décembre 2021, le pays a mis en place couvre-feu, passe sanitaire, tests obligatoires malgré la vaccination, fermeture des théâtres, cinémas, salles de concert... Des mesures qui avaient pourtant disparu en septembre 2021, [au moment où le Danemark atteignait 73 % de vaccination](#).

**17 janvier 2022 FranceSoir.** Un mensonge d'État si grossier qu'on peine à croire que certains médias aient pu le relayer si promptement sans aucune vérification. **Une version des faits très vite réfutée...** Ce dimanche 16 janvier, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin publiait sur son compte Twitter une photo floutée de manifestants en train de réaliser, selon lui, des « saluts nazis », en marge de la manifestation anti-pass samedi dernier. Il annonçait alors demander à la préfecture de police de Paris d'effectuer un signalement auprès de la justice. « *Cette photo prise en marge de la manifestation anti-pass du mouvement dit « les Patriotes » choque beaucoup, à juste titre. À ma demande, la Préfecture de Police a effectué un signalement à la Justice pour que toutes les suites nécessaires soient apportées.* », a-t-il écrit sur le réseau.

**17 janvier 2022 FranceSoir.** Le dernier rapport de l'ONG Oxfam révèle que les plus grandes fortunes du monde ont doublé leur trésor depuis début 2022. Dans le même temps, la crise sanitaire du Covid-19 a sonné le glas de nombreuses petites entreprises. Si bien que « *99 % de l'humanité a des revenus moins importants que prévu* », [selon le rapport](#). Le trio de tête : Elon Musk, Jeff Bezos et Bernard Arnault... Loin devant les autres, le génie de Tesla détient 269 milliards de dollars. Jeff Bezos, ancien patron d'Amazon, et Bernard Arnault, président directeur général de LVMH, sont respectivement à 187 et 164 milliards de dollars. Derrière eux, l'on retrouve Bill Gates, Larry Page, Mark Zuckerberg, Sergey Brin, Warren Buffett, Steve Ballmer, et Larry Ellison, qui détiennent tous plus de 100 milliards de dollars chacun. « *Les inégalités tuent* » La fortune cumulée de l'ensemble des milliardaires a connu « *sa plus forte augmentation jamais enregistrée* » avec le Covid-19. Aujourd'hui, elle est à un niveau jamais atteint : 13 800 milliards de dollars. Parallèlement à cela, le rapport estime que 160 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté au cours de la même période.

**17 janvier 2022 FranceSoir.** Au Royaume-Uni, le secrétaire d'État à la santé Sajid Javid prévoit de mettre un terme au "Covid Pass" pour le 26 janvier, estimant que les mesures sont « *difficiles à justifier* » au vu des chiffres d'Omicron, [en baisse depuis quelques jours](#). De son côté, le secrétaire d'État à l'éducation prévoit quant à lui la fin du masque obligatoire dans les écoles. Des cas quotidiens en baisse de 40 % en une semaine ... Le pic de la vague Omicron a été atteint le 5 janvier au Royaume-Uni. Depuis, la courbe des contaminations est [en nette baisse](#). Le secrétaire d'État à la santé y voit « *des signes encourageants* ». Tout en admettant que les hôpitaux restent sous pression pour le moment, lui et [Sir David Spiegelhalter](#), professeur à l'université de Cambridge, voient aussi une amélioration dans les chiffres hospitaliers.

**17 janvier 2022 FranceSoir** « *Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder.* » Ces propos d'Emmanuel Macron n'étaient pas très au goût de Nils Passadat, maire de Lavaurette, qui a souhaité, avec deux adjoints cosignataires, Danielle Vaucouleur et Gwendal Bedel, faire connaître son opposition en restituant à la préfète le portrait du président normalement affiché en bonne place à la mairie. Dans un courrier adressé à la représentante de l'État, le maire de Lavaurette écrit : « *De nombreux administrés et moi-même s'interrogent sur ce nouveau tournant assumé d'une politique qui ne se veut plus sanitaire, mais discriminatoire, et des moyens que votre conscience républicaine acceptera de mettre en œuvre pour appliquer cette nouvelle stratégie* ». L'élu n'hésite pas à faire référence aux « *heures les plus sombres de notre Histoire* », convoquant Jean Moulin et Maurice Papon.

**17 janvier 2022 FranceSoir.** Bousculés par l'urgence du calendrier, les sénateurs Alain Houpert et Loïc Hervé ont fait savoir au Conseil constitutionnel, par avance, qu'ils allaient déposer une saisine visant à faire annuler l'instauration du passe vaccinal, [voté définitivement hier par l'Assemblée nationale](#). Le Secrétaire général du Conseil a répondu que le délai imparti pour déposer les 60 signatures de sénateurs, nécessaires à la saisine, était fixé à ce soir minuit. Il ne reste donc que quelques heures aux sénateurs qui sont opposés à ce projet de loi pour apporter leur signature. Ce délai est excessivement court, eu égard de l'urgence de ce projet de loi à caractère liberticide, imposée par le gouvernement. Il est à noter que les députés, notamment de gauche, ont déjà prévu de saisir le Conseil constitutionnel. Me Diane Protat nous confie à ce sujet : « *Nous n'avons jamais vu une loi aussi liberticide dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République. Le minimum, serait que les deux Chambres saisissent le Conseil constitutionnel avant de sortir le champagne.* » Pendant les débats, les sénateurs ont pâti de la supériorité légale de l'Assemblée nationale, qui a revu à la baisse presque toutes les modifications qu'ils avaient apportées. Cette saisine est d'autant plus importante que les sénateurs sont élus par les maires de France, et que ce sont eux qui sont les premiers liens entre le monde politique et les Français.

**17 janvier 2022 ProfessionGendarme.** « La vision de l'hôpital submergé par les non-vaccinés est un fantasme total », c'est par ces mots que Gérard Kierzek, médecin urgentiste, consultant régulier du petit écran pendant la crise sanitaire, et directeur médical de Doctissimo renverse le débat public, qui affirme que [les non-vaccinés sont responsables de la crise des hôpitaux](#). « L'hôpital n'est pas saturé, en tout cas pas plus que d'habitude. *C'est de là, d'ailleurs, que vient l'épuisement des collègues* », poursuit celui qui est [scandalisé par le port du masque dès 6 ans](#), dans les colonnes de [Valeurs Actuelles](#). Selon le médecin qui estime que [la vaccination obligatoire n'est pas la bonne solution](#), « on impute aux non-vaccinés la responsabilité d'une crise structurelle qui dure depuis des années, *pour ne pas dire des décennies* ». Et alors que l'exécutif s'acharne à convaincre les derniers récalcitrants, Gérard Kierzek, comme son confrère Martin Blachier, [se montre rassurant face à « l'hystérie mondiale »](#). « Si l'hôpital craque, ce n'est pas à cause du Covid. *Moi, je ne vois pas de malades du Covid aux urgences de mon hôpital* », confiait-il à *Gala* en décembre dernier.

**17 janvier 2022 FranceSoir.** Vaccination obligatoire des soignants : 268 requêtes jugées recevables par la CEDH. Le 5 août 2021, la loi 2021/1040 imposait la vaccination obligatoire pour les soignants et les pompiers. Si ces derniers ne se conformaient pas à cette obligation, ils étaient suspendus et privés de leur rémunération. Suite à sa parution, plus de 700 requérants ont déposé une requête auprès de la CEDH dès le 19 août 2021. Un recours qui s'appuyait sur [l'article 39 du règlement de la Cour](#) (il s'agit peu ou prou du référé de la CEDH). Le 24 août, tout était rejeté. Cela étant, il s'agissait d'un revers de forme et non de fond ; la CEDH avait estimé que ces demandes se situaient hors du champ d'application de l'article 39 de son règlement, qui permet de la saisir selon une procédure d'urgence quand les requérants sont exposés à « *un risque réel de dommages irréparables* ». Depuis, la Cour européenne des droits de l'homme a jugé leur requête recevable. Elle a par conséquent invité les requérants à déposer une requête « *au fond* », ce qui a été fait entre le 10 septembre et le 27 novembre 2021, pour 268 requérants. Le 7 octobre 2021, la CEDH a mis à l'instruction la première requête ([M. Thevenon c. France](#)), considérant que cette dernière pourrait constituer une affaire à impact (on appelle « *affaire à impact* » les affaires complexes et souvent sensibles). Le 7 janvier 2022, la Cour a

finalément mis à l'instruction 267 autres requêtes en leur attribuant onze numéros d'affaires, en fonction de leur date d'arrivée et des différentes situations présentées par les requérants. Si cette décision ne présage en aucun cas de la suite qui sera donnée à la décision finale, elle reste une bonne nouvelle pour les requérants : l'affaire est suivie. Rappelons que la CEDH a transmis au gouvernement français, en octobre 2021, quatre questions relatives au premier dossier, et lui a donné jusqu'au 27 janvier 2022 pour répondre. Suite à cela, les sapeurs-pompiers et soignants auront six semaines pour répondre.

**17 janvier 2022 FranceTVInfo.** Une nouvelle arme contre la pandémie. Le traitement antiviral Paxlovid, créé par [le laboratoire américain Pfizer](#), doit bientôt arriver en France. Ces comprimés permettent de réduire drastiquement le risque d'hospitalisation et de décès pour les personnes atteintes du [Covid-19](#). Voici ce que l'on sait de ce nouveau traitement prometteur. Un traitement antiviral créé spécifiquement contre le Sars-CoV-2. Le Paxlovid est un antiviral : il agit en diminuant la capacité du virus à se répliquer, freinant ainsi la maladie. Il représente un complément aux vaccins pour protéger du Covid-19. Contrairement à ses concurrents, le traitement de Pfizer n'a pas été réadapté à partir d'un autre médicament, mais développé spécifiquement contre le Sars-CoV-2. Il s'agit d'une nouvelle molécule baptisée nirmatrelvir (ou PF-07321332). Le traitement est administré sous forme de deux comprimés de nirmatrelvir et un comprimé de ritonavir, un antirétroviral déjà utilisé contre le VIH. Facile à administrer, il doit être pris deux fois par jour pendant cinq jours, dès le diagnostic et dans les cinq jours après l'apparition des symptômes.

**18 janvier 2022 PutschMedia.** Le Conseil constitutionnel rendra sa décision le vendredi 21 janvier comme annoncé dans un communiqué lapidaire ce mardi matin. Néanmoins, le gouvernement qui s'accroche à ce pass vaccinal a opposé un mur à chaque amendement de l'opposition lors des très longues discussions parlementaires de la semaine dernière. Communiqué du Conseil constitutionnel : Calendrier de jugement de la loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique. Mais la question demeure entière alors que la situation sanitaire s'améliore d'heure en heure avec un variant qui ne génère plus d'inquiétudes quant à sa capacité à envoyer des patients en réanimation. Très contagieux, ce nouveau variant met d'accord de nombreux spécialistes sur le fait qu'il marque très certainement la sortie de la crise, ajouté à cela qu'il permettra une immunisation naturelle au sein de la population générale. Alors pourquoi le gouvernement est inflexible sur une rhétorique qui ne s'appuie sur rien dans la réalité ? Manifestement, la stratégie est exclusivement politique pour des raisons qui sont encore très confuses mais dont les hypothèses sont nombreuses. Néanmoins, la doxa médiatique commence depuis une dizaine de jours à virer de bord sur l'utilité d'un tel pass vaccinal qui va achever purement et simplement le principe d'égalité républicain entre vaccinés, pas totalement vaccinés et non-vaccinés, conditionnant les libertés fondamentales à une « injection » dite « vaccinale », qui est, en réalité, un échec retentissant. Ce pass vaccinal est par bien des aspects anti-démocratique au possible. Enfin, de récents sondages montrent clairement que le soutien au Pass vaccinal est clairement en baisse tout autant que la confiance en Emmanuel Macron pour sortir la France de cette crise sanitaire qui semble sans fin. Les derniers mois vont être de plus en plus compliqués pour Emmanuel Macron.

**18 janvier 2022 FranceSoir.** Valérie Pécresse en a surpris plus d'un. La candidate du parti Les Républicains à la présidentielle 2022 répondait aux questions de Sonia Mabrouk sur Europe 1. L'occasion pour elle de revenir sur une « *gestion de la crise sanitaire chaotique* » et de prendre position contre un passe vaccinal qui n'aura, selon elle, pas d'intérêt vu le temps qu'il aura fallu pour l'instaurer : « *le passe vaccinal va entrer en vigueur, il ne sera même plus utile* ». Ainsi met-elle un terme aux tergiversations des Républicains, qui lui avaient valu le « [Pécresse, soit elle ne tient pas ses troupes, soit elle fait de la duplicité](#) » d'Amélie de Montchalin.

**18 janvier 2022 FranceSoir.** Des vacances qui ne passent pas: la révélation par Mediapart du séjour à Ibiza de Jean-Michel Blanquer juste avant la rentrée de janvier, alors que se décidait le protocole sanitaire dans les écoles, fragilise le ministre de l'Education, déjà mis à mal par une grève très suivie. L'annonce de ce nouveau protocole, la veille de la rentrée dans le quotidien Le Parisien, avait suscité l'exaspération des enseignants, en

pleine inquiétude suscitée par la vague Omicron. La désorganisation engendrée ensuite dans les écoles, avec des élèves devant multiplier les tests et des directeurs croulant sous les tâches administratives, puis l'allègement de ce protocole à plusieurs reprises, avaient entraîné un sentiment de ras-le-bol chez les personnels de l'éducation. Une grève d'ampleur avait suivi le 13 janvier.

**18 janvier 2022 FranceSoir.** Le Conseil constitutionnel a été [saisi par les deux chambres parlementaires](#) sur le passe vaccinal : l'Assemblée puis le Sénat, emmenés respectivement par les groupes parlementaires de la France insoumise et des socialistes, ont réuni le nombre de parlementaires nécessaire (soixante) pour leur saisine. C'est par une "porte étroite", expression désignant une « contribution extérieure » aux délibérations du Conseil, que le [Cercle Droit Liberté](#) s'est également manifesté. Cette pratique consiste à fournir un argumentaire pour soutenir ou s'opposer au texte voté par le Parlement, hors des circuits de saisine officiels, mais de façon publique, afin d'éclairer, ou d'influencer, la réflexion et la décision des Sages. Le texte "porte sur l'inconstitutionnalité du passe vaccinal et du contrôle d'identité créé par le projet de loi adopté le 16 janvier 2022", précise le Cercle, qui a souhaité concentrer sa contribution sur quelques points-clés, et détaille en huit pages ses arguments, ainsi agencés :

- L'absence d'adéquation à l'objectif à valeur constitutionnelle de protection de la santé publique
- Une obligation vaccinale non prévue par la loi
- L'atteinte disproportionnée au principe d'égalité
- Une rupture du principe d'égalité
- L'atteinte à l'identité constitutionnelle de la France par une vérification d'identité dévoyée.

**18 janvier 2022 ProfessionGendarme** Le **Dr Sucharit Bhakdi** et le **Dr Arne Burkhardt** ont fait un travail merveilleux pour sensibiliser le public à ces dangereux piqûres de vax Covid-19. Les membres des familles ont demandé que les corps de ces victimes soient minutieusement examinés. Le Dr Bhakdi a consacré toute sa vie à la pratique, à l'enseignement et à la recherche en microbiologie et en maladies infectieuses. Le Dr Burkhardt est un pathologiste et virologue de renommée mondiale qui a publié plus de 300 articles dans les domaines de l'immunologie, de la bactériologie et de la virologie. Les deux hommes travaillent actuellement en Allemagne. Ironiquement, le Dr Bhakdi envisage de quitter le pays parce que les autorités sanitaires veulent que son enfant de 4 ans soit piqué par vax Covid. Le Dr Bhakdi et le Dr Burkhardt ont tous deux remarqué que chez 14 des 15 patients témoins, il y avait de nombreuses preuves de l'attaque du corps contre lui-même, ce qu'ils n'avaient jamais vu auparavant. Ces patients étaient des personnes décédées à la maison, lors d'événements sportifs, dans la voiture ou au travail. Le Dr Burkhardt a pu ajouter 55 patients supplémentaires à ses examens, portant le nombre total à 70. Chez plus de 90 % des personnes décédées, le Dr Burkhardt a découvert une auto-attaque auto-immune dans les tissus de ces organes par des lymphocytes T tueurs, dans la plage d'âges de 28 à 90 ans. Dans tous les décès, ils ont trouvé les mêmes résultats pathologiques. Le seul dénominateur commun à toutes ces personnes était le vax génocidaire Covid, une thérapie génique, qui a causé des dommages aux protéines de pointe aux tissus. Quatre des victimes du vax Covid-19, n'ont reçu qu'une seule dose. À chaque piqûre de Covid, le système immunitaire s'aggrave progressivement. Le Dr Bhakdi décrit les injections comme «fuyantes», produisant des protéines de pointe qui préparent les organes à l'attaque des lymphocytes tueurs. Il a également noté que ces lymphocytes du système lymphatique sont en train de mourir. Ces cellules sont responsables de la destruction des virus et des bactéries déjà présents dans notre corps, tels que la mononucléose infectieuse, le cytomégalovirus, le virus de l'herpès, le virus d'Epstein-Barr, la tuberculose, la toxoplasmose et tout autre virus dormant. Le Dr Bhakdi a également noté qu'il y a « **une explosion de tumeurs et de cancers parmi les vaccinés que personne ne peut expliquer** ». Les lymphocytes sont les cellules responsables du contrôle des cancers dans notre corps.

**18 janvier 2022 LeFigaro.** La France ne recevra d'abord qu'un «volume de doses relativement restreint», a indiqué le ministère de la Santé ce mardi. Retard à l'allumage pour Nuvaxovid. Validé par l'Agence européenne des médicaments fin décembre et [par la Haute autorité de santé \(HAS\) française vendredi dernier](#), le nouveau vaccin anti-Covid de Novavax ne devrait pas arriver dans l'Hexagone avant fin février.

**18 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Alors qu'il reste encore du chemin avant que le passe vaccinal soit validé définitivement, [Alain Houpert](#), sénateur de la Côte d'Or (Bourgogne-Franche-Comté) et médecin radiologue, a expliqué au [Sénat](#) ce 11 janvier 2022 qu'il entendait des mensonges depuis deux ans, pointant du doigt la vaccination dans cette crise sanitaire. Dans la nuit de mercredi à jeudi 13 janvier 2022, le Sénat a voté en première lecture, après l'avoir sensiblement modifié, le projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire, qui instaure le passe vaccinal. Le vote de l'ensemble du texte a été acquis par 249 voix pour et 63 contre, sous la présidence de Gérard Larcher (LR), au terme de deux longues journées de débats apaisés, contrastant avec le climat agité qui avait entouré son adoption la semaine dernière à l'Assemblée nationale.

**19 janvier 2022 FranceSoir TRIBUNE** — La neutralité d'un journaliste peut se déterminer au travers des questions posées à l'invité et des réactions à ses propos. Si celui-ci n'adresse aucune question sensible ou n'oppose aucune réaction aux affirmations de son invité, il est raisonnable d'en déduire un parti pris. L'entretien du PDG de Pfizer, Albert Bourla, [sur BFMTV ce lundi](#), est un cas d'école de ces pratiques qui contreviennent à la déontologie journalistique. Au cours de son interview, celui-ci a pourtant fait plusieurs déclarations de poids qui auraient mérité d'être traitées de façon critique, sur le fond comme sur la forme. Les bases de l'interview sont jetées dès le démarrage. La journaliste aux commandes commence par une suite de remerciements dont la tonalité renvoie aux téléspectateurs l'impression d'accueillir une célébrité : « *Merci de nous accorder cet entretien depuis New York. Merci d'avoir choisi BFMTV pour cette première interview à la télévision française...* », avant de gratifier le PDG de Pfizer d'un éloge de taille : « *Le grand champion de la pandémie* », qualifiant son vaccin « *d'arme incontournable* » dans la lutte contre le Covid. La conclusion de l'interview se terminera dans le même esprit de déférence : « *Merci infiniment... Merci infiniment.* »

**20 janvier 2022 FranceSoir.** En langage familier, c'est ce que l'on appelle « *passer un sale quart d'heure* ». Mardi 18 janvier, la commission d'enquête du Sénat s'est réunie pour mesurer « *l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques* ». L'objectif était de mieux comprendre le rôle joué par ces cabinets dans la gestion de la campagne de vaccination contre le Covid-19, mais aussi en savoir davantage sur la nature de certaines missions facturées à plusieurs centaines de milliers d'euros.

**20 janvier 2022 FranceSoir.** Le passe sanitaire aurait permis d'éviter 4 000 décès liés au Covid-19 en France, et d'augmenter le produit intérieur brut (PIB) au second semestre 2021 de six milliards d'euros. Ce sont là les conclusions d'une étude largement relayée dans la presse, [publiée ce mardi par le Conseil d'analyse économique \(CAE\)](#), un organisme rattaché à Matignon et dirigé par un proche d'Emmanuel Macron. En plus des conflits d'intérêts de ses auteurs, les défauts de l'étude ont été largement pointés du doigt sur les réseaux. Une étude produite par des proches d'Emmanuel Macron... Outre que cette étude émane des services de Matignon, c'est tout d'abord le profil de ses auteurs qui a attiré l'attention des internautes. L'équipe chargée de diriger l'étude comprenait l'économiste Philippe Martin, ancien conseiller technique d'Emmanuel Macron quand l'actuel président de la République était ministre à Bercy, qui a suivi le candidat lors de sa campagne présidentielle de 2017. Ensuite, l'épidémiologiste Arnaud Fontanet, membre du Conseil Scientifique à l'initiative de la recommandation de la mise en place du passe sanitaire.

**20 janvier 2022 FranceSoir.** L'humoriste et comédienne française Karine Dubernet s'est convertie au covidisme sur Rires et Chansons. Aussi a-t-elle commencé sa « *drôle de chronique* » avec une prière pour le moins originale. « *Au nom du père, du fric et du simple d'esprit... ARNm !* », clame-t-elle avant de poursuivre : « *Pardon, je devais bénir cette chronique avant de commencer, tu comprends, je ne veux pas succomber au complotisme !* » Prions ensemble mes frères, mes soeurs... Notre Pfizer qui es au cieus, que tes doses soient

sanctifiées... À dimanche 17h30 pour la messe <https://t.co/tAu8rMh0FW> [pic.twitter.com/1MiVsbL9gG](https://pic.twitter.com/1MiVsbL9gG) — Karine Dubernet (@KarineDubernet) [January 19, 2022](#) « Je me suis convertie au covidisme, comme 122 % de la population »

**20 janvier 2022 FranceSoir** La croisade médiatique contre les « *antivax* » se poursuit, quitte à sauter sur le moindre fait divers... Même totalement inventé. Le jeudi 7 janvier, un collaborateur d'un centre de vaccination dans le Grand-Est racontait avoir été « *violemment agressé* » à la fin de son service. Ni une ni deux, la presse a bondi sur l'affaire, mêlant la prétendue agression au « *regain de mobilisation des antivax* ». Hier, le collaborateur en question avouait avoir tout inventé. Un épisode qui n'est pas sans rappeler celui du ministre Gérald Darmanin et sa manifestation avec salut nazi, en fait du simple clapping, les bras en l'air ...

**20 janvier 2022 FranceSoir** Ils avaient brillé par leur absence, ou leur silence assourdissant. On se souvient que l'été dernier, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, avait mollement affirmé l'opposition de la centrale au passe sanitaire, annonçant... un rendez-vous avec Jean Castex et une manifestation quelques semaines plus tard, en octobre. Cette fois, "sur la route d'un régime d'exception qui n'en finit plus", les organisations SAF, Solidaires, LDH et CGT ont fait valoir leurs propres arguments devant le Conseil constitutionnel, via une "porte étroite", indiquent-elles dans [un communiqué commun](#). Le Conseil, qui doit rendre sa décision demain, a été également sollicité par des contributions extérieures du [Cercle Droit Liberté, de l'association BonSens](#), et de Maître Di Vizio, notamment, ou encore de citoyens comme [Jean Mizrahi](#). Les syndicats dénoncent l'amplification de "la disproportion entre les objectifs prétendument poursuivis par le gouvernement et les atteintes aux droits et libertés des citoyennes et citoyens, notamment des travailleuses et travailleurs, tenus de se faire vacciner sous la menace d'une suspension de leur contrat de travail sans rémunération. L'adéquation entre les mesures et la protection collective en termes de santé n'est d'ailleurs pas assurée puisque le passe vaccinal ne permet pas de garantir l'état viral de la personne et qu'un résultat de test négatif est désormais exclu du « passe » par la nouvelle loi." Les organisations s'opposent également dans leur communiqué commun à "la vaccination obligatoire pour les déplacements interrégionaux qui porte particulièrement atteinte aux droits des citoyennes et citoyens lors de leurs déplacements professionnels ou encore syndicaux." "La possibilité de vérifier l'identité du détenteur (*NDLR : pour des questions de lisibilité, l'écriture dite inclusive du communiqué a été corrigée*) du passe vaccinal" est également visée, pointant des "pouvoirs de police ainsi délégués à des personnes privées, sans formation ni déontologie professionnelle pour les encadrer."

**20 janvier 2022 FranceSoir** L'entreprise Starbucks fait marche arrière et n'exigera plus que ses 220 000 employés américains soient entièrement vaccinés contre le Covid-19 ou subissent des tests hebdomadaires, d'après une note de service communiquée en interne mardi, [rapporte Reuters](#). Cette décision fait suite au jugement rendu par la Cour suprême qui [a bloqué la semaine dernière](#) le projet du président démocrate Joe Biden d'imposer la vaccination anti-Covid aux employés des entreprises de plus de 100 salariés. « Nous respectons le jugement de la Cour suprême et nous nous y conformerons » Plus tôt dans le mois de janvier, la chaîne de café américaine [avait fait savoir](#) qu'elle demanderait à ses employés travaillant aux États-Unis d'être complètement vaccinés contre le Covid ou bien de se faire tester chaque semaine, en vue de se conformer aux décisions prises par le gouvernement à l'échelon fédéral. Pour Laura Ingraham, animatrice sur la chaîne Fox News, l'entreprise abandonne son obligation de vaccination pour des raisons de pertes financières et de personnel, plutôt que d'un sincère désir de se conformer à la décision de la Cour suprême.

**20 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Le président croate s'en est pris lundi aux médias après qu'un journaliste lui a demandé pourquoi le taux de vaccination en Croatie n'était pas aussi élevé que dans d'autres pays de l'Union européenne. Le président croate Zoran Milanovic a répondu en disant : « Nous ne serons plus vaccinés. » Les Croates ont été « suffisamment vaccinés » et devraient être autorisés à accepter les risques d'être infectés par le COVID à leurs propres conditions, selon le président Zoran Milanović. Le président

Milanović a rompu avec la plupart de ses contemporains en exprimant sa frustration face à l'autoritarisme médical et à l'hystérie COVID alimentée par les médias et les mondialistes.

**20 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Le Dr Violaine Guérin, gynécologue et endocrinologue, défend depuis 18 mois la liberté de prescription des médecins de ville pour traiter les patients atteints du Covid-19. Violaine Guérin a fondé le collectif « Laissons les médecins prescrire » et fait partie de la Coordination Santé Libre. Elle nous explique au micro de Nexus, ce 8 décembre 2021, pourquoi les médecins n'arrivent plus à traiter correctement leurs patients atteints de Covid-19 en raison de l'ingérence du ministère de la Santé et de la pression des institutions.

**20 janvier 2022 FranceSoir.** Le 20 janvier, l'Autriche est devenue le premier État du vieux continent à adopter la vaccination obligatoire contre le Covid-19. En octobre 2021, ils avaient essayé le confinement des non-vaccinés, mais avaient abandonné quelques semaines plus tard. Et voilà que, malgré l'ampleur et la régularité des manifestations populaires, le gouvernement autrichien fait une fois de plus le choix de l'autoritarisme en imposant la vaccination. Pendant ce temps, hors de l'Union européenne, le Royaume-Uni annonce mettre fin aux quelques restrictions qui restaient encore en place d'ici à la fin du mois de janvier. Le projet de loi sur la vaccination obligatoire annoncé en novembre a été adopté au Parlement autrichien par une large part de la classe politique (137 pour, 33 contre sur 183 sièges). La mesure prendra effet le 4 février. Outre les Verts, partenaires de coalition des conservateurs, les chefs des partis social-démocrate et libéral se sont prononcés en faveur du texte. Seule l'extrême-droite s'y est opposée en vertu de la nécessité de protéger les libertés individuelles. Le chef du parti anti-immigration FPÖ, virulent opposant à la politique sanitaire du gouvernement, a dénoncé lors des débats « *un projet ouvrant la voie au totalitarisme en Autriche* ». « *Nous n'avons pas la majorité aujourd'hui au Parlement, mais nous l'avons à l'extérieur* », a lancé Herbert Kickl, assurant qu'il défierait la loi. À l'inverse, le chancelier conservateur (OVP) Karl Nehammer a déclaré devant la presse avant l'ouverture de session que « *la vaccination est la chance pour notre société d'atteindre une liberté durable et continue, sans que le virus nous restreigne* ». Suite à l'adoption de cette mesure, le gouvernement ne cache pas sa crainte d'une réaction violente des Autrichiens. Il a donc décidé d'instaurer des « *périmètres de protection* » aux abords des établissements de santé, des centres de vaccination et de tests. En vertu de la nouvelle loi, les non-vaccinés pourront écopier d'une amende pouvant aller de 600 à 3 600 euros. Elles seront levées si le contrevenant se fait vacciner dans les deux semaines. À ce stade, environ 72 % de la population de 8,9 millions d'habitants est entièrement vaccinée, un pourcentage inférieur à la France. Pour laisser du temps aux non-vaccinés, qui se verront tous adressés une lettre de convocation, les contrôles ne seront lancés qu'à partir de la mi-mars.

**21 janvier 2022 FranceSoir.** Ce jour, le Conseil constitutionnel rendait son avis sur l'instauration du passe vaccinal. Comme l'avait brillamment deviné Jean Castex pendant sa conférence de presse hier soir, les Sages ont donné leur aval au déploiement du sésame, tout en feignant d'avoir adouci les contours. Bien que [leur communiqué](#) indique une « *non-conformité partielle* » du projet de loi, ce dernier n'a subi qu'une pauvre petite modification. À savoir que les réunions politiques ne pourront être soumises à aucun laissez-passer, qu'il soit sanitaire ou vaccinal. Concernant tout le reste du texte, il est jugé conforme à la Constitution. Malgré [les deux saisines parlementaires](#), aucune des demandes, que ce soit des députés ou des sénateurs, n'a obtenu gain de cause. Non seulement le passe vaccinal sera appliqué partout où le passe sanitaire l'était (sauf les établissements de santé), pour tous les Français de plus de 16 ans, mais l'on aura aussi droit au contrôle d'identité de la part des restaurateurs qui le souhaitent, pourtant décrié de façon quasi unanime par l'opposition. Notons que les Sages ont promis de mettre un terme au passe vaccinal « *dès lors qu'il ne sera plus nécessaire*. » Une belle promesse, qui va dans le sens de ce qu'assurait Jean Castex hier soir, ou bien de ce qu'entend « *contrôler* » la [commission d'enquête sénatoriale](#). Il n'y a toutefois pas de quoi se réjouir plus que de raison, étant donné qu'aucun seuil épidémiologique n'est précisé par le Conseil. Comme avait dit Olivier Véran au Sénat, « *les seuils dans la loi sont rigides, et nous empêchent d'agir*. »

**21 janvier 2022 FranceSoir.** Après les annonces de Jean Castex concernant ledit « *assouplissement des mesures* », qui n'a en réalité fait que « [maintenir la pression sur les non-vaccinés](#) », les manifestations, elles aussi, maintiennent leur cap tout en essayant une nouvelle forme. Ce samedi 22, les marches désormais habituelles sont prévues un peu partout en France. Et ce dimanche 23, à Massy-Palaiseau, ce sera grâce à des stands de réinformation et des prises de paroles publiques que les manifestants tenteront de se faire entendre.

**22 janvier 2022 ProfessionGendarme.** La base de données européenne (pays de l'EEE et hors EEE) des rapports sur les réactions suspectées aux médicaments est [EudraVigilance](#), vérifiée par l'Agence européenne des médicaments (EMA), et ils signalent désormais 37 927 décès et 3 392 632 blessures suite à des injections de quatre injections expérimentales de COVID-19 :

- MODERNE DE VACCIN COVID-19 À ARNM (CX-024414)
- VACCIN COVID-19 À ARNM PFIZER-BIONTECH
- VACCIN COVID-19 ASTRAZENECA (CHADOX1 NCOV-19)
- VACCIN COVID-19 JANSSEN (AD26.COV2.S)

Sur le total des blessures enregistrées, près de la moitié d'entre elles (1 611 423) sont des blessures graves. « La gravité renseigne sur l'effet indésirable suspecté ; elle peut être classée comme « grave » si elle correspond à un événement médical qui entraîne la mort, met la vie en danger, nécessite une hospitalisation, entraîne une autre affection médicalement importante ou prolonge une hospitalisation existante, entraîne une invalidité ou une incapacité persistante ou importante, ou est une anomalie congénitale / anomalie congénitale ». J'obtiens 22.000 décès, les chiffres doivent cumuler les « Fatals » et non traiter les lignes ?

**22 janvier 2022 ProfessionGendarme.**Le député européen croate Mislav Kolakušić traite Macron d'assassin en plein parlement....

**22 janvier 2022 ProfessionGendarme.**Le ministre des Finances Avigdor Lieberman a appelé mardi à mettre fin à l'utilisation généralisée du « passeport vert » prouvant la vaccination contre le coronavirus pour entrer dans certains lieux. « Il n'y a aucune logique médicale ou épidémiologique dans le pass sanitaire et de nombreux experts s'accordent à le dire », a-t-il déclaré. « Il y a cependant un préjudice direct à l'économie, aux opérations quotidiennes et une contribution non négligeable à la panique quotidienne au sein du public », a-t-il affirmé. M. Lieberman a indiqué qu'il travaille avec « toutes les autorités » afin de mettre fin au pass sanitaire et de « maintenir une routine de vie normale pour tous. ».

**23 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Alors que les statistiques d'un organisme officiel sont considérablement inférieures à celle du gouvernement, le ministre de la Santé britannique a admis que des morts «avec» le Covid avaient été comptabilisés comme morts «du» Covid. Peut-on se fier aux statistiques concernant les morts du Covid au Royaume-Uni ? La question se pose après les déclarations du ministre de la Santé Sajid Javid qui a reconnu que des personnes décédées avec le virus mais mortes pour d'autres raisons avaient pourtant été comptabilisées comme mortes du Covid après avoir été testées positives. Ainsi le 20 janvier, 359 décès du Covid ont été signalés en Grande-Bretagne, mais le ministre de la Santé a déclaré que de «nombreuses» personnes incluses dans le décompte ne sont «pas nécessairement mortes du Covid». Ses commentaires surviennent alors que les données sur les décès fournies par l'Office for National Statistics (ONS) montrent un écart important avec les chiffres publiés sur le tableau de bord du gouvernement.

**23 janvier 2022 Twitter.** Gilbert Deray..... Consultation Privée Hôpital Pitié-Salpêtrière - Néphrologue à 300€ la consultation sans prise en charge de la carte vitale et carte bleue non acceptée.

**23 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Le [vaccin](#) contre le [Covid-19](#) a-t-il été autorisé trop rapidement pour les [femmes enceintes](#) ? Voilà ce qu'affirme, entre autres, le controversé [professeur Christian Perronne](#) dans une vidéo vue plusieurs millions de fois au cours des derniers jours sur les [réseaux sociaux](#), en particulier sur [Facebook](#). « Censuré » en France, comme le clame une publication virale sur Facebook, le fer de lance des [opposants à la vaccination](#) s'exprime depuis la Chambre des députés du Luxembourg. Dans son intervention, l'ancien chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine) – [démis de ses fonctions](#) par le directeur de l'AP-HP en décembre 2020 – explique à nouveau avoir été « énormément choqué » par l'autorisation rapide de mise sur le marché du vaccin contre le Covid-19. Et de dénoncer avec force « le scandale des femmes enceintes » : « D'habitude, il faut dix ans après l'autorisation définitive de commercialisation pour qu'un vaccin soit autorisé chez une femme enceinte, en ayant suffisamment de recul, dit-il. Là, en quelques mois, cela a été autorisé ! »

**24 janvier 2022 FranceSoir.** Le 11 janvier, l'Agence européenne du médicament [déclarait que](#) l'humanité allait pouvoir vivre avec le virus grâce au variant Omicron. Ce 23 janvier, c'est l'OMS Europe qui a fait une déclaration du même ordre. « Il est plausible que la région se rapproche d'une fin de la pandémie » Le directeur de l'OMS Europe Hans Kluge a estimé ce dimanche qu'Omicron pourrait faire entrer la pandémie Covid-19 sur le vieux continent dans une phase de dénouement. « *Il est plausible que la région se rapproche d'une fin de la pandémie* », a-t-il confié à l'AFP. Et d'ajouter : « *Une fois que la vague Omicron sera calmée, il y aura pendant quelques semaines et quelques mois une immunité globale, soit grâce au vaccin, soit parce que les gens seront immunisés en raison de l'infection et aussi une baisse en raison de la saisonnalité.* » Toutefois, l'organisation appelle à la prudence en raison de « *la versatilité du virus* ». Nous ne sommes pas dans « *une ère endémique* », a rappelé le responsable onusien. « *Endémique signifie (...) que l'on peut prévoir ce qui va se passer, ce virus a surpris plus d'une fois. Nous devons donc être très prudents* », a souligné Hans Kluge. Dans l'Union européenne et l'Espace économique européen (EEE), ce variant, qui pourrait contaminer 60% des Européens d'ici mars, est désormais dominant selon l'agence de santé européenne. Une incohérence avec l'instauration du passe vaccinal pointée du doigt sur les réseaux. Sur Twitter, les internautes ont rapidement relayé cette information et mis à nu l'incohérence entre la mise en place d'un passe vaccinal et cette déclaration de l'OMS. Aussi, le président des Patriotes Florian Philippot a commenté qu'il s'agissait là d'une nouvelle preuve que cette affaire est « *exclusivement politique et financière* ».

**24 janvier 2022 FranceSoir.** Des manifestants venus de toute l'Europe se sont déplacés à Bruxelles ce dimanche pour exprimer leur opposition aux restrictions sanitaires. Si le cortège s'est élancé dans le calme, le rassemblement a rapidement donné lieu à des échauffourées près du siège de l'Union européenne. Il s'agit de la plus importante des manifestations dans la capitale belge au cours des derniers mois. Plusieurs collectifs de Gilets jaunes et des organisations venues de plusieurs pays européens se sont rendus dans la ville ce 23 janvier. Parmi les organisateurs, outre 600 associations locales européennes, World Wide Demonstration for Freedom et Europeans United for Freedom, qui attendaient près de 100 000 manifestants. S'ils ont rapporté un chiffre de 500 000 participants à l'évènement, de leur côté, les autorités ont déclaré qu'ils étaient environ 50 000 à défilé, [rapporte le quotidien belge Le Soir](#).

**24 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Plus de 80 scientifiques et professionnels de la santé ont signé une lettre ouverte au Secrétaire d'État à la Santé. Deux autres hauts responsables de la politique sanitaire demandent si cette forte hausse de la mortalité a un lien avec les injections géniques. *par Jean-Dominique Michel, référent en santé publique de Covidhub.ch* L'augmentation observée est-elle un signal que les « vaccins » géniques contre le Covid-19 pourraient causer la mort massive d'enfants et de jeunes adultes ? Face à ce risque, les auteurs de cette lettre viennent d'interpeler Sajid Javid – responsable de la santé du Royaume-Uni, Chris Whitty (ancien conseiller scientifique en chef du gouvernement britannique) et Patrick Vallance (conseiller scientifique en chef du gouvernement), ainsi que les organismes de santé publique concernés.

**24 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont adopté un [Règlement n° 2021/953 du 14 juin 2021, publié au Journal officiel de l'Union européenne le 15 juin 2021](#). Celui-ci prévoit en termes clairs et sans équivoque que : « La délivrance de certificats en vertu du paragraphe 1 du présent article ne peut entraîner de discrimination fondée sur la possession d'une catégorie spécifique de certificat visée à l'article 5, 6 ou 7 ». Les Considérants de ce Règlement sont encore plus clairs, et traduisent une intention de prohiber les discriminations fondées sur la délivrance d'un pass sanitaire conditionné notamment par une vaccination : – « (6) Les États membres peuvent, conformément au droit de l'Union, limiter le droit fondamental à la libre circulation pour des motifs de santé publique. Toute restriction à la libre circulation des personnes au sein de l'Union qui est mise en place pour limiter la propagation du SARS-CoV-2 devrait être fondée sur des motifs d'intérêt public spécifiques et limités, à savoir la préservation de la santé publique, comme le souligne la recommandation (UE) 2020/1475. Il est nécessaire que de telles limitations soient appliquées conformément aux principes généraux du droit de l'Union, en particulier les principes de proportionnalité et de non-discrimination. Toute mesure prise devrait dès lors être strictement limitée dans son champ d'application et dans le temps, conformément aux efforts déployés pour rétablir la libre circulation au sein de l'Union, et ne devrait pas aller au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour préserver la santé publique » ; – « (11) Dans leur déclaration du 25 mars 2021, les membres du Conseil européen ont demandé d'engager les travaux préparatoires sur une approche commune concernant la levée progressive des restrictions à la libre circulation afin de veiller à ce que les efforts soient coordonnés lorsque la situation épidémiologique permettra un assouplissement des mesures existantes, et de faire avancer d'urgence les travaux en ce qui concerne les certificats numériques interopérables et non discriminatoires liés à la COVID-19 » ;

**24 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Reiner Fuellmich, avocat international, a déclaré le 31 décembre que la dernière « bombe » concernant les vaccins contre le coronavirus de Wuhan (COVID-19) va [démanteler les grandes entreprises pharmaceutiques](#) qui ont empoché des milliards de dollars pendant la pandémie. Dans une vidéo présentée par la chaîne OVAL Media-Prevent Global Genocide et diffusée sur Brighteon.com, Fuellmich a discuté avec le Dr Wolfgang Wodarg des dernières découvertes du chercheur Craig Paardekooper de l'université [Kingston de Londres](#), qui changent la donne. Des lots de vaccins marqués par une toxicité variable... Selon Wodarg, médecin et épidémiologiste allemand spécialisé dans les maladies pulmonaires et la médecine environnementale, les données du Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) montrent que les lots de vaccins sont marqués séquentiellement par une toxicité variable. Il a ajouté que ces données ont maintenant fait l'objet d'un graphique statistique et qu'elles prouveront que les fabricants du vaccin COVID ont travaillé de manière coordonnée dans l'intention de tuer et de mutiler délibérément les personnes qui ont reçu leurs vaccins. « Ce ne sont pas les vaccins. Il n'est pas vrai qu'il y a la même substance dans chaque vaccin. Et nous avons une preuve très solide avec les lots qui sont différents, formés différemment, ont un effet différent », a expliqué Wodarg. Wodarg a pris note des lots et des lots aux États-Unis où il n'y a pas eu de cas, alors que d'autres lots ont montré que de nombreuses personnes sont mortes. Il a expliqué que dans certains lots, on peut voir que quelque chose se passe et c'est là que l'on observe des cas de toxicité se traduisant par des décès. Le médecin allemand a ajouté que les vaccins Pfizer et Johnson Johnson présentent une horrible accumulation de cas dans certains lots. Fuellmich a souligné qu'une fois que l'« intention » a été prouvée, il n'y a aucune immunité ou protection de responsabilité pour quiconque ou toute organisation impliquée dans ces crimes contre l'humanité.

**24 janvier 2022 FranceSoir.** Médecin endocrinologue brésilien, le docteur Flavio Cadegiani, avec huit co-auteurs, vient de publier [une étude revue par les pairs](#) portant sur plus de 150 000 personnes, concernant l'efficacité du traitement précoce Ivermectine. « Avant la publication de l'étude, j'étais très réservé sur l'efficacité de l'Ivermectine dans le cadre du traitement contre la Covid-19 », nous avoue-t-il dès le départ. Il nous assure cependant qu'il prescrivait le médicament pour prévenir de la maladie, car « de toute façon, il n'y a aucun risque à en prendre ». À l'en croire, la balance bénéfices-risques ne peut qu'être favorable, puisque le

risque est nul. Dans l'étude empirique conduite au cœur de la ville portuaire d'Itajai au sud du Brésil, plus de 200 000 personnes ont fait l'objet d'observations et les résultats sont sans appel. On observe une réduction tant du risque d'infection, que des cas graves, ou bien de la mortalité :

- Diminution de 44 % du risque d'infection ;
- Diminution de 56 % du risque d'hospitalisation (cela peut s'apparenter à la forme grave de la maladie) ;
- Diminution de 68 % du risque de décès.

**25 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Le Dr Robert Malone, RFK Jr, un employé de NBC, et l'inventeur de la souris optique marchent vers le Lincoln Memorial dimanche, menant une protestation mondiale contre les obligations de vaccination et la tyrannie médicale. Ding-dong, le récit de la peur est en train de mourir. La méchante bête noire de l'Occident, la propagande, est en train de mourir. Omicron produit des millions de toux mais peu de cercueils. L'Angleterre et la République tchèque, la Cour suprême des États-Unis et même les vraies puissances du monde comme Starbucks se débarrassent des masques et des mandats.

**25 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Alors que le nombre de décès Covid déclaré par le Royaume Uni est aujourd'hui de **153 862 sur deux ans**, Nigel Farage, ancien député européen britannique qui a initié le BREXIT et qui a permis à ce BREXIT d'aboutir, a demandé à l'ONS (**Office for National Statistics**) de lui communiquer le nombre de décès imputables au seul Covid (donc sans autre comorbidité). Le nombre de **17 371** (sur deux ans) lui a été communiqué. Ce qui veut dire que 88% des décès pouvaient être imputés à une ou plusieurs autres causes. Cette proportion est très proche de celle communiquée par l'Italie il y a quelques mois .... Dans une courte déclaration du 19 janvier 2022 sur la Chaîne de télévision britannique CBN, Nigel Farage a donc communiqué ce nombre de décès à la population du Royaume Uni. Il s'est étonné de la très forte surévaluation du nombre de décès imputé au Covid, et surtout du fait qu'on ait bloqué le pays si longtemps pour un nombre aussi dérisoire de décès sachant que 700 000 personnes décèdent chaque année au Royaume Uni (donc 1,4 millions sur deux ans ) .....

**25 janvier 2022 ProfessionGendarme.**Après un travail d'enquête assez fouillé, Idriss Aberkane révèle des mensonges qui ont ponctué la gestion de la pandémie et en particuliers les 18 mensonges et/ou calomnies dont le professeur Raoult a été la victime.

**26 janvier 2022 ProfessionGendarme.** [La DOXA du Covid](#) Peur, santé, corruption et Démocratie de Laurent Mucchielli Un livre qu'il faut absolument lire... Laurent Mucchielli est chercheur et sociologue au CNRS est médaillé de Bronze du CNRS. La Médaille de bronze du CNRS récompense le premier travail d'un chercheur, qui fait de lui un spécialiste de talent ...

**26 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Covid-19 : la Cour de justice de la République classe sans suite près de 20 000 plaintes contre Jean Castex et plusieurs ministres. Elles accusaient les ministres d' « extorsion », de « discrimination », de « publicité mensongère » ou encore d' « abstention de combattre un sinistre ». La commission des requêtes de la Cour de justice de la République (CJR) a classé sans suite 19 685 plaintes contre Jean Castex, Olivier Véran, Jean-Michel Blanquer ou Jean-Baptiste Djebbari, annonce le procureur général près la Cour de cassation, lundi 24 janvier. Ces plaintes avaient été « rédigées en termes identiques à partir d'un formulaire payant mis en ligne par un avocat », et ont donc été traitées conjointement, explique son communiqué. « *Les faits dénoncés (...) ne sont pas de nature à caractériser un délit* », tranche la CJR, seule juridiction habilitée à juger les actes commis par un ministre dans le cadre de sa fonction. D'autres plaintes traitées individuellement... Dans le détail, la commission des requêtes de la CJR explique que les plaintes accusant le gouvernement d' « abstention de combattre un sinistre » critiquent pour l'essentiel l'instauration du pass sanitaire et de mesures proches d'une obligation vaccinale, « *qui constituent des actes positifs et non des*

*abstentions* ». Les plaintes visant le ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari reposent sur des propos sortis de leur contexte et « *n'établissent en rien qu'aucune mesure n'ait été prise en ce qui concerne les transports comme allégué* », considère cette commission.

**26 janvier 2022 FranceSoir. TRIBUNE** — Le 18 janvier 2022 le groupement Epi-phare a de nouveau sorti [une étude sur les vaccins anti-Covid-19](#). Cette fois-ci, le groupement s'intéresse à « *l'Évaluation du risque d'infarctus du myocarde, d'accident vasculaire cérébral et d'embolie pulmonaire suite aux différents vaccins antiCOVID-19 chez les adultes de moins de 75 ans en France* ». Epi-Phare est un groupement d'intérêt scientifique créé en 2018. Ce groupement prétend apporter une expertise « *indépendante* » en épidémiologie des produits de santé. L'indépendance vantée ici concerne les laboratoires pharmaceutiques, mais pas le gouvernement. En effet, Epi-phare est gouverné à la fois par l'ANSM (l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé), dont le scandale du Mediator a révélé les dysfonctionnements, et par la CNAM (la Caisse nationale de l'assurance maladie). Il y a donc un double-verrou sur ce groupement. Pour mémoire, Epi-phare avait déjà sorti [deux études pour soutenir la vaccination cet été](#), et la disait extrêmement efficace. Nous avons [détailé](#) comment leurs choix méthodologiques leur permettaient de trouver les résultats qui les arrangeaient. Chacun a d'ailleurs pu constater cet hiver à quel point la vaccination s'est avérée efficace. Epi-Phare essaye maintenant de prouver que les vaccins sont sûrs. Après que son directeur a répété sur Twitter que « *les vaccins sont sûrs et efficaces* », il s'agit maintenant d'essayer de le prouver.

**26 janvier 2022 LaTribuneNumerique.** Dans les derniers jours, plusieurs milliers de camionneurs, provenant d'un océan à l'autre et dénonçant d'être soumis à la vaccination obligatoire contre la COVID-19, ont décidé de se rendre à Ottawa afin de manifester leur mécontentement. Un convoi devrait d'ailleurs partir de Stanstead en Estrie, vendredi en avant-midi, afin de se diriger vers la capitale fédérale pour rejoindre les autres manifestants. C'est ce qu'on peut lire dans une publication sur la page Facebook nommé « Freedom Convoy 2022 ». Le mouvement indique d'ailleurs, dans une publication, ne pas être anti-vaccination. « Nous sommes nombreux à être vaccinés. Nous croyons simplement que chaque Canadien devrait être libre de choisir et ne faire l'objet d'aucune discrimination ou restriction de sa liberté en raison de son choix », peut-on lire. Ce mouvement, portant le nom de « convoi de la liberté », dénonce notamment la vaccination obligatoire. Selon ce qui est prévu, les manifestants devraient arriver à Ottawa le 29 janvier. Depuis le 15 janvier, la vaccination obligatoire des camionneurs qui entrent au Canada en provenance des États-Unis est en vigueur.

**26 janvier 2022 Nexus.** Numérisation des données de santé des Français : le projet big data qui passe en catimini... Lancé début janvier 2022, le nouvel espace santé qui contiendra l'ensemble de nos données de santé numérisées est d'ores et déjà mis en place pour chaque citoyen français. Mais la campagne d'information, censée débiter ce mois-ci, tarde à venir. Un tournant stratégique de numérisation des données de santé qui passerait presque inaperçu. Elle devait se tenir fin janvier. La campagne de communication supposée informer les Français se fait désirer. Testé dans trois départements pilotes dès juillet 2021, le lancement du projet Mon espace santé a commencé en début d'année, sans qu'aucune campagne d'information à grande échelle ne soit lancée à ce jour. Un courrier postal ou numérisé est censé être adressé à tous les assurés sociaux entre janvier et mars. Ce courrier contiendra un code indispensable en cas de procédure d'objection à la numérisation de ses données de santé. ♦ Un site dédié sur lequel on n'a pas la main ! « *Vous avez la main sur votre santé* », : telle est la promesse du nouvel espace de santé. Via le site dédié [Mon espace santé](#), il est dès à présent garanti à chaque Français la possibilité de s'opposer à la création de son espace. À première vue, la procédure paraît simple, rapide et accessible à tous : munis de son numéro de carte Vitale et de sa date de naissance, tout semble annoncer qu'il suffit de quelques clics, en commençant par se rendre en bas de page et en cliquant sur « *m'opposer à mon espace santé* ». À défaut de posséder le fameux code d'activation censé être envoyé à chaque Français entre janvier et mars, on nous propose d'en générer un nouveau, et c'est alors que les obstacles apparaissent. L'opposition à notre espace santé n'est pas possible.

L'ultime solution reste de tenter de joindre le service via le 3422, le numéro dédié mis à disposition des utilisateurs sur le site officiel. Là encore, il faudra s'armer de patience.

**27 janvier 2022 FranceSoir.** Si des pays d'Europe, comme la France, adoptent des mesures sanitaires plus restrictives, d'autres décident d'y mettre fin. C'est le cas de l'Angleterre et du Danemark dont les populations vont pouvoir retrouver la tant attendue « *vie normale* ». Ce jeudi 27 janvier, l'Angleterre franchit un cap en abolissant la quasi-totalité des dernières restrictions sanitaires en vigueur, qui étaient parmi les plus légères sur le vieux continent. Après avoir mis un terme, il y a une semaine, à la recommandation de télétravail, c'est désormais la fin de l'obligation du port du masque en intérieur dans les lieux publics et du passeport vaccinal pour les événements accueillant un public nombreux. En revanche, le maire de Londres, Sadiq Khan, membre de l'opposition à gauche au sein du Parti travailliste, a annoncé qu'il s'opposait à la levée de l'obligation de port du masque dans les transports en commun et qu'il maintiendra cette mesure dans la capitale. Dans une lettre rendue publique ce mercredi 26 janvier, le gouvernement du Danemark a annoncé qu'il lèverait toutes les restrictions à compter du 1<sup>er</sup> février, soit dans quelques jours, au motif que sa couverture vaccinale serait suffisante face à la moindre sévérité du variant Omicron. L'Angleterre ne faisant plus partie de l'Union européenne, le pays nordique deviendra le premier pays de l'union à sauter le pas.

**27 janvier 2022 FranceSoir.** Dans ce debriefing exclusif, nous avons de nouveau reçu l'avocat allemand Reiner Fuellmich pour qu'il nous fasse part de l'avancée des travaux entrepris par le Comité Corona. Co-fondé avec sa collègue, Viviana Fisher, dans l'intention de faire la lumière sur les réalités de la pandémie Covid-19, sa conclusion suite à une série d'entretiens avec plus de 100 éminents experts dans le monde, est sans appel : il n'y a pas de pandémie, seulement une fausse pandémie de cas positifs, rendue possible par le dépistage intempestif au moyen des tests RT-PCR, détournés de leur fonction d'origine et peu fiables. En créant une armada de malades qui s'ignorent, les politiques à la tête des États occidentaux, avec l'appui des médias grand public, ont ainsi pu réunir la condition indispensable pour instiller dans les populations la croyance qu'il était nécessaire de s'injecter une substance expérimentale, nocive et dangereuse pour se protéger d'un virus, somme toute pas plus dangereux qu'une grippe. Reiner Fuellmich, qui s'est fait connaître grâce à ses victoires lors de procès retentissants contre le géant automobile Volkswagen et la Deutsche Bank, nous annonce que le procès public très attendu contre les individus « *qui tirent les ficelles* » (Bill Gates, le Dr Anthony Fauci, le Dr Drosten, le gestionnaire d'actifs BlackRock, le laboratoire Pfizer...) s'ouvrira le week-end des 5 et 6 février. Confiant dans le fait que les accusés seront reconnus coupables, le Comité Corona intente cette procédure judiciaire avec un groupe d'avocats à l'international.

**27 janvier 2022 LeMonde.** Le Syndicat des navigants du groupe Air France (SNGAF) a déposé un préavis de grève illimitée contre le passe vaccinal, avec prise d'effet au lundi 24 janvier. Ce sont les conséquences du changement du passe sanitaire, devenu passe vaccinal ce lundi, qui ont provoqué l'ire du syndicat. Celui-ci a obtenu 30 % des voix auprès des personnels navigants commerciaux. La règle chez Air France impose aux navigants de présenter leur passe sanitaire vaccinal pour travailler sur des vols domestiques. En revanche, lors des vols internationaux, c'est la règle du pays de destination qui s'impose. Le SNGAF dénonce donc « *la rupture d'équité* » entre tous les salariés de la compagnie et exige « *le maintien d'une liberté de choix* ».

**28 janvier 2022 FranceSoir.** Le gouvernement a-t-il pour projet de classer la vitamine D dans la liste des perturbateurs endocriniens ? C'est ce que laisse entendre un projet d'arrêté incluant le cholécalciférol, une forme de vitamine D, dans la liste des substances possiblement dangereuses pour la santé. Alors que la vitamine D est recommandée depuis des décennies, notamment pour compenser l'absence d'exposition au soleil, certains élus et médecins sonnent l'alerte quant à sa potentielle interdiction.

**28 janvier 2022 ProfessionGendarme.** Des heurts ont opposé dimanche à Bruxelles la police et des opposants aux restrictions liées à la pandémie de Covid-19, lors d'une manifestation qui a rassemblé des dizaines de milliers de personnes.

**28 janvier 2022 Planetes360.** Dr Benoit Ochs sur les taux de D-dimères : « Je fais des analyses de sang systématiquement, je vois régulièrement des D-dimères très élevés. Les médecins du labo disent 'on sait que c'est le vaccin, on a jamais vu ça »

**28 janvier 2022 FranceSoir.** La médiatrice de l'UE, Emily O'Reilly, a fustigé la Commission européenne ce vendredi 28 janvier, suite à son refus de transmettre à la presse des SMS échangés par sa présidente, Ursula von der Leyen, avec le PDG de Pfizer, Albert Bourla, sur les achats de vaccins contre le Covid-19. En avril dernier, le New York Times publiait [un article](#) dans lequel le quotidien révélait l'existence de SMS envoyés pendant un mois entre le PDG de Pfizer et la présidente de la Commission européenne, dans le cadre des négociations sur un contrat d'achat de 1,8 milliard de doses de vaccin Pfizer/BioNTech contre le Covid-19. Un journaliste a demandé à la Commission européenne de bien vouloir lui transmettre ces échanges répétés. L'exécutif européen, qui était en charge de négocier les achats de vaccins pour le compte des États membres, a consenti à lui faire parvenir trois documents : un courriel, une lettre et un communiqué de presse, mais... aucun SMS.

**28 janvier 2022 FranceSoir. On pouvait s'y attendre : le 15 février, un certificat de rétablissement du covid-19 ne vaudra plus que quatre mois pour le passe vaccinal : pire, la mesure sera... rétroactive.** Un test positif au covid-19 est actuellement valable six mois pour le passe vaccinal. Olivier Véran assurait, le 29 décembre devant l'Assemblée nationale, que "le certificat de rétablissement – délivré aux personnes qui ont été atteintes du covid et ne sont pas encore éligibles à la vaccination – donnera[it] accès au pass vaccinal, dans les mêmes conditions qu'il donnait accès au pass sanitaire". **Une réduction du délai prévisible...** Ce ne sera donc pas exactement le cas, puisque le délai est réduit, mais le ministre de la Santé l'avait laissé deviner en expliquant à plusieurs reprises que la règle en vigueur serait une équivalence : "une infection" vaudrait "une injection".

**29 janvier 2022 FranceSoir.** Le gouvernement catalan reconnaît qu'une grande partie de la population est susceptible d'être infectée par le virus et que, dans ces conditions, le passeport perd de son efficacité. Aussi la commission Covid a-t-elle décidé, le mercredi 26 janvier dernier, de retirer le certificat Covid obligatoire pour les gymnases et les restaurants. La décision de la commission déléguée a été adoptée après évaluation du rapport du comité d'experts de la Généralité et a publié sa décision dans le [Journal officiel de la Généralité de Catalogne \(DOGC\) ce jeudi](#). Cette mesure est entrée en vigueur hier, vendredi 28 janvier. Le variant Omicron signe la fin des restrictions... Selon le gouvernement, « *il a été démontré que le variant Omicron a un effet d'échappement immunitaire et diminue donc la prévention des infections, par rapport au variant Delta* », comme l'indique le document du comité des experts.

**29 janvier 2022 Plantes360.** LA QUESTION GÊNANTE posée à Alexander De Croo (Premier Ministre Belge) et Pedro Facon (Commissaire Corona) : « Est-ce que vous vous rendez compte que d'omettre des informations capitales (effets secondaires des vaccins) pourrait vous conduire devant la justice ? »

**Juvenal :** Qui les gardera, eux, les gardiens ?

**01 février 2022 FranceSoir.** Lundi 31 janvier, soit trois jours après l'arrivée des manifestants anti-passe à Ottawa, Justin Trudeau [a pris la parole](#) pour dénoncer les débordements du mouvement : « *Je veux être très clair. Nous ne sommes pas intimidés par ceux qui lancent des insultes et des injures aux travailleurs des petites entreprises et qui volent la nourriture des sans-abris. Nous ne céderons pas à ceux qui arborent des drapeaux racistes.* », assurait-il pendant son discours. Une manière d'étiqueter les camionneurs qui n'a pas plus aux élus conservateurs. Ces derniers ont fait bloc durant les débats parlementaires, défendant ainsi les manifestants. Le Premier ministre est clair sur un point : le combat se fera à distance. Alors qu'il annonçait être "cas contact" le 28 janvier dernier, et donc devoir s'isoler, Justin Trudeau annonce ce jour avoir été testé positif au Covid-19. C'est depuis un lieu gardé secret qu'il s'est virtuellement exprimé hier. Nombreux sont les internautes à ironiser quant à ce hasard de calendrier : au moment-même où le siège d'Ottawa débute, le L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

Premier ministre cherche-t-il à se cacher ? Le Dr Jordan B. Peterson écrivait sur Twitter : « *Que les choses soient claires Justin Trudeau : cette semaine, vous avez fui devant vos propres concitoyens.* »

**01 février 2022 FranceSoir.** La sortie de Martin Hirsch sur les non-vaccinés n'en finit pas de faire polémique. Sur France 5, le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) estimait qu'il faudrait questionner le droit des non-vaccinés à continuer de bénéficier de la prise en charge des soins, cause selon lui de la surcharge des hôpitaux. Or, un rapport issu de... l'AP-HP vient contredire son diagnostic, révélant que c'est la pénurie de personnel qui est à l'origine des déprogrammations d'opérations.

**01 février 2022 LeMediaEn442.** Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a rarement sa langue dans sa poche et vient encore une fois d'en faire la démonstration le 28 janvier 2022. Lors d'un discours devant plus de 2 500 invités, il a adressé son message annuel au peuple biélorusse et à l'Assemblée nationale au Palais de la République à Minsk, puis a répondu aux questions des participants à l'événement. Lors de son discours il n'a pas manqué de pointer du doigt la mafia mondiale qui a obligé, sous prétexte de lutter contre la pandémie de covid-19, des milliards de personnes à se confiner, afin d'enrichir l'industrie informatique et pharmaceutique, de creuser l'écart entre riches et pauvres. Rappelons que Loukachenko avait refusé [940 millions de dollars du FMI](#) sous condition d'accepter de se soumettre aux mesures de confinement, port du masque, quarantaine, isolement, couvre-feu...

**01 février 2022 FranceSoir.** Une énième déclaration émanant du gouvernement fait polémique. Au cours d'une interview dans Le Parisien, Gabriel Attal a expliqué qu'Emmanuel Macron, « *dans l'après-Covid* », projette de « *poursuivre la redéfinition de notre contrat social* ». Pour le porte-parole du gouvernement, revoir le fondement politique du pays, son contrat social, passe par la mise en place de « *devoirs qui passent avant les droits, du respect de l'autorité aux prestations sociales* ». Dans le contexte du passe vaccinal, ces propos ont suscité de vives réactions au sein d'une partie de la classe politique et intellectuelle française.

**01 février 2022 FranceSoir.** Un rapport de Christine Cotton, bio-statisticienne, ancienne PDG d'une société de recherche sous contrat (CRO) pour l'industrie pharmaceutique pendant 23 ans, soulève de graves interrogations sur la responsabilité du Premier ministre, du ministre de la Santé, des responsables des autorités sanitaires ainsi que des médecins qui se sont faits leurs relais médiatiques, dans la politique vaccinale mise en place en 2021. En effet, par négligence ou incompétence, la vie d'autrui a pu être mise en danger par Jean Castex (Premier Ministre), Olivier Véran (ministre de la Santé et des solidarités), Christelle Ratignier-Carboneil (directrice de l'Agence nationale de sécurité du médicament), Dominique Le Guludec (présidente de la Haute autorité de santé), ainsi que par des médecins comme Karine Lacombe, Gilbert Deray, ou Jérôme Marty, qui sont venus parler de l'efficacité vaccinale contre la transmission et la contagion.

**01 février 2022 FranceSoir.** Pour le porte-parole du gouvernement, revoir le fondement politique du pays, son contrat social, passe par la mise en place de « *devoirs qui passent avant les droits, du respect de l'autorité aux prestations sociales* ». Dans le contexte du passe vaccinal, ces propos ont suscité de vives réactions au sein d'une partie de la classe politique et intellectuelle française. Dans [Le Courrier des Stratèges](#), l'historien et ancien directeur général de l'ESCP Europe, Édouard Husson, a estimé que « *le porte-parole du gouvernement se réclame ouvertement d'une pensée réactionnaire que l'on n'avait plus entendu formuler ainsi depuis Vichy* ». Pour ce spécialiste de la période du nazisme, le projet politique du macronisme est un « *fascisme gris* », ce qu'il définit par « *un nouvel autoritarisme, qui s'appuie sur le "pouvoir gris", la partie la plus âgée de la population* ». Selon lui, cela fait donc d'Emmanuel Macron « *le candidat le plus dangereux pour la démocratie, celui qui met à bas les institutions républicaines dont la raison d'être est la défense des libertés individuelles et collectives.* »

**02 février 2022 BusinessBourse.** INTERNET DES CORPS : Non, ce n'est pas une blague...Il s'agit d'un des concepts clés de la 4ème révolution industrielle selon les mondialistes comme Klaus Schwab ! De l'IOT à IOB...

**02 février 2022 ProfessionGendarme.** Congrès franco-italien, des échanges stimulants: « on voit la résistance s'organiser, avec des idées précises » L'assemblée populaire franco-italienne se tenait samedi 29 janvier à Paris. DR / FranceSoir Hier, samedi 29 janvier, des intellectuels italiens s'étaient déplacés jusqu'à Paris afin de rencontrer des acteurs de l'opposition française à cette gestion de crise sanitaire transformée en crise sociale et politique. Christian Perronne, Idriss Aberkane, Jean-Dominique Michel ou Alexandra Henrion-Caude ont ainsi pu partager leurs vues et projets avec Giorgio Agamben ou Ugo Mattei...

**02 février 2022 ProfessionGendarme.** Les routiers veulent défilier à Berne contre les mesures sanitaires... Des convois vont avoir lieu en direction de plusieurs capitales européennes pour soutenir les camionneurs canadiens. La fronde s'organise également en Suisse. Des convois sont prévus en Suisse et en Europe en écho au large mouvement de contestation des camionneurs au Canada (photo d'illustration).AFP Un «convoi pour la liberté» sera organisé en Suisse et ailleurs en Europe le 7 février prochain. Sur les réseaux sociaux et l'application de messagerie Telegram, les opposants aux mesures sanitaires sont appelés à rejoindre Berne avec leurs camions, leurs voitures, leurs motos, leurs vélos et même leurs tracteurs. Ces actions sont mises en place en signe d'adhésion et de soutien au large mouvement de contestation des camionneurs au Canada. L'obligation vaccinale pour traverser la frontière terrestre avec les États-Unis – imposée depuis mi-janvier – a fait réagir les routiers canadiens, qui ont traversé en large le pays la semaine dernière pour rejoindre Ottawa. L'impact négatif des restrictions sanitaires sur les conditions de travail est également dénoncé. Ils ont été rejoints par de nombreux sympathisants, qui ont convergé dimanche vers le parlement de la capitale. La grogne se fait sentir jusqu'en Europe, où de nombreux groupes Telegram ont vu le jour pour organiser des convois, à l'image des Canadiens. En Suisse, l'un de ces groupes, créé ce vendredi, comptait plus de 2400 personnes lundi, dans le but de synchroniser les départs le jour J depuis de nombreuses villes de Suisse, comme Lausanne, Genève, Sion, Fribourg, mais aussi depuis la Suisse alémanique et le Tessin.

**02 février 2022 Infirmiers.** Dans [un communiqué](#), Pfizer a annoncé mardi 1er février avoir demandé à l'Agence américaine des médicaments (FDA) l'autorisation en urgence aux États-Unis de son vaccin contre le Covid-19 pour les enfants de 6 mois à 4 ans. Pour justifier sa demande, le laboratoire américain met en avant l'augmentation importante du nombre des hospitalisations pour Covid-19 chez les enfants de cette tranche d'âge. Notre objectif mutuel avec la FDA est de nous préparer à l'apparition de nouveaux variants et d'apporter aux parents une option leur permettant de protéger leurs enfants de ce virus, déclare Albert Bourla, le PDG de Pfizer, dans le communiqué. La demande concerne dans un premier temps une série de deux doses. Mais le laboratoire américain estime déjà nécessaire d'administrer à terme une dose de rappel. Nous pensons que trois doses de vaccin seront nécessaires pour les enfants de 6 mois à 4 ans afin d'atteindre un haut niveau de protection contre les variants actuels et futurs, est-il ainsi indiqué. Pour ces très jeunes enfants, une dose de seulement 3 microgrammes par piqûre a été choisie par le géant pharmaceutique (contre 30 pour les adultes, et 10 pour les 5-11 ans), afin de limiter les effets secondaires. La FDA a depuis annoncé que son comité d'experts chargé d'examiner les données se réunirait le 15 février. Environ 23 millions d'enfants seraient concernés aux États-Unis. Actuellement, en France, la vaccination des plus jeunes n'est ouverte [qu'aux 5-11 ans, sans obligation](#).

**02 février 2022 FranceSoir.** Le port du masque n'est désormais plus obligatoire en extérieur. La levée de cette obligation concerne également les remontées mécaniques dans les stations de ski. Autre changement majeur : les jauges imposant une limite du nombre de personnes dans les lieux recevant du public assis (stades, établissements culturels, etc.) sont aussi abandonnées. Le 16 février, les discothèques, fermées depuis le 10 décembre, pourront rouvrir et les concerts debout seront à nouveau autorisés. La consommation au comptoir sera également possible dans les bars. De même que la consommation dans les stades, les cinémas et les transports. Enfin le télétravail ne sera plus obligatoire, mais conseillé là où ce sera possible. Comme le précise la ministre du Travail à nos confrères du Parisien, « le télétravail reste une pratique recommandée. Il

n'y a pas de nombre de jours ciblé. Tout cela doit se discuter dans l'entreprise, via le dialogue social. Et les accords d'entreprise sur le sujet doivent s'appliquer ».

**03 février 2022 Profession Gendarme** La presse française considère « le convoi pour la liberté » de ce week-end dans la capitale canadienne, Ottawa, comme un événement manifestement gênant pour le pouvoir, car le lecteur ne trouve aucun compte rendu sur les sites numériques des grands quotidiens *mainstream*. Il y a peut être une explication à cette censure, Macron enragerait, selon une de mes sources, que les réseaux sociaux rappellent ses câlins tendres avec Trudeau, tout comme son appartenance au Young global leader de Schwab, et il ne faudrait pas donner des idées aux Français d'aller bloquer le pays ! C'est peut être pour toutes ces raisons que la presse aux ordres préfère détourner l'attention des lecteurs et préfère titrer sur Taubira, gagnante de *la primaire populaire*. La plus grande manifestation contre la tyrannie covidiste est occultée au profit d'une extrémiste gauchiste créditée de 3 % dans les sondages ! Avec Macron, ce qui est certain, c'est que la censure est en marche !

**03 février 2022 FranceSoir.** TRIBUNE - Depuis plus d'un an, Ursula von der Leyen a annoncé l'identité numérique européenne. Et quelle surprise ! Cette identité numérique Européenne s'appuie sur la technologie des passeports vaccinaux... « *Chaque fois qu'une application ou un site web nous propose de créer une nouvelle identité numérique ou de nous connecter facilement via une grande plateforme, nous n'avons aucune idée de ce que deviennent nos données, en réalité. C'est pourquoi la Commission proposera une identité électronique européenne sécurisée. Une identité fiable, que tout citoyen pourra utiliser partout en Europe pour n'importe quel usage, comme payer ses impôts ou louer un vélo. Une technologie qui nous permettra de contrôler quelles données nous partageons et l'usage qui pourra en être fait.* » Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, dans son discours sur l'état de l'Union, le 16 septembre 2020. C'est là qu'il faut crier « **danger** » ! Qui est ce « nous » utilisé par Madame von der Leyen ? Parle-t-elle des technocrates européens non élus ou bien du peuple européen ?

**03 février 2022 EC.EUROPA.EU.** La Commission européenne propose aujourd'hui de [prolonger](#) d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2023, le [certificat COVID numérique de l'UE](#). Le virus de la COVID-19 reste largement répandu en Europe et il est impossible, à ce stade, de déterminer l'incidence d'une augmentation possible des infections au second semestre de 2022 ou de l'apparition de nouveaux variants. La prorogation du règlement permettra aux voyageurs de continuer à utiliser leur certificat COVID numérique de l'UE pour leurs déplacements dans l'Union lorsque les États membres maintiennent certaines mesures de santé publique. La Commission adopte la proposition aujourd'hui pour que le Parlement européen et le Conseil puissent conclure la procédure législative à temps, avant l'expiration du règlement actuel. La Commission propose non seulement de proroger le règlement relatif au certificat COVID numérique de l'UE jusqu'en juin 2023, mais aussi d'y apporter certaines modifications limitées pour:

- inclure les tests antigéniques en laboratoire de grande qualité parmi les types de tests pour lesquels un certificat de test peut être délivré. Le but est d'élargir la gamme de tests de diagnostic autorisés à un moment où la demande de tests de dépistage de la COVID-19 est très élevée;
- garantir que les certificats de vaccination indiquent le nombre total correct de doses administrées dans tout État membre et pas uniquement dans celui qui délivre le certificat. Le but est de répondre aux préoccupations d'ordre pratique exprimées par les citoyens à propos de certificats indiquant un nombre incorrect de doses lorsque celles-ci sont administrées dans différents États membres;
- faire en sorte que le certificat puisse être délivré aux personnes qui participent à des essais cliniques de vaccins contre la COVID-19. Le certificat COVID numérique de l'UE délivré aux personnes qui participent à des essais pourra alors être accepté par les autres États membres. Cette mesure vise à encourager la poursuite du développement et de l'étude de vaccins contre la COVID-19.

**04 février 2022 FranceSoir.** Le ministre de la Santé et des Solidarités Olivier Véran, [a annoncé qu'il souhaitait désactiver le passe vaccinal](#) des citoyens possédant seulement un certificat de rétablissement à la Covid-19. Une mauvaise nouvelle pour les non-vaccinés, qui n'entendent pas se laisser faire sans s'exprimer, et prévoient de descendre une fois de plus dans les rues de la capitale. Des centaines de manifestations ont été déclarées dans toute la France pour ce week-end.

**04 février 2022 FranceSoir.** En se fondant sur l'explosion du nombre de cas aux États-Unis et en France, comme en témoignent les données de [l'université Johns Hopkins](#), en dépit d'un niveau de vaccination très élevé, le Pr Didier Raoult assimile la volonté du gouvernement d'imposer toujours plus de restrictions sanitaires en vue d'augmenter la couverture vaccinale à du « *totalitarisme* ». « *Ce qui est extrêmement étrange et intéressant, c'est le niveau de tension sur la volonté d'augmenter la couverture vaccinale pour un vaccin dont on a la preuve sous les yeux qu'il ne marche absolument pas* », observe le directeur de l'IHU Méditerranée Infection. « *Il n'y a aucun intérêt à vacciner une population qui n'est pas à risque. Aucun, puisque l'épidémie flambe de plus en plus au fur et à mesure qu'on fait des vaccins. (...) On est sorti de la science. C'est de la croyance, de la religion* », assène-t-il.

**04 février 2022 ProfessionGendarme.** La scène est incroyable et le récit jouissif. Alors que le Convoi des camionneurs pour la liberté du Canada continue sa protestation — il bloque actuellement la frontière canado-américaine entre l'Alberta et le Montana —, la police a dressé un barrage sur l'autoroute. Elle a fait appel à des dépanneuses pour qu'elles viennent retirer les semi-remorques de l'autoroute. Les chauffeurs de dépanneuse se sont bien présentés, mais au lieu de venir enlever les semi-remorques, ils ont rejoint la manifestation. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, des agriculteurs sont également venus rejoindre les routiers en franchissant les barricades. Médusée et totalement impuissante, la police n'a pu que constater la situation. Le gouvernement de Trudeau perd chaque jour des points au moment où les routiers gagnent en popularité au Canada, mais aussi dans le monde entier.

**04 février 2022 FranceSoir. Louis Fouché :** "Le destin de l'humain n'est pas d'être soigné dans un Médicomathon" Qu'est-ce que CoviSoins ? CoviSoins est un réseau de soins pluridisciplinaires et ambulatoires destinés à permettre une prise en charge à tous les stades de la maladie afin d'assurer une meilleure réhabilitation des patients qui ont contracté le Covid. En pratique, un secrétariat, des groupes de travail avec des médecins et des soignants qui vont échanger au moyen de réseaux sociaux pour produire des propositions de soin et forts de leurs retours d'expériences, monter en compétence. Pour ce faire, la création d'unités pratiques de soignants destinés à venir pallier l'absence de soin révélé dans cet épisode de coronavirus. Le but de cette initiative est de tout faire pour éviter les malades d'aller à l'hôpital déjà saturé, en organisant la meilleure réponse pour chaque patient en fonction du stade et de l'évolution de la maladie. Mais au-delà de la prise en charge médicale, l'amélioration de l'état général des patients passe également par l'écoute. Combattre l'isolement et l'abattement, par une présence, un appel, une livraison de repas, telle est aussi la mission de CoviSoins. Environ 120 médecins font partie de CoviSoins. Un chiffre encore bas qui s'explique par la peur de certains médecins suspendus de soigner aujourd'hui, alors que les ARS et l'Ordre des médecins exerce des pressions très importantes sur eux.

**04 février 2022 LeMediaEn442.** Kyle Kemper est le fils de Fried Kemper et de Margaret Trudeau. Il est le demi-frère du Premier ministre Justin Trudeau. Invité par Mélanie Risdon sur [Western Standard](#), Kyle Kemper a activement critiqué son demi-frère sur la gestion de la pandémie, la vaccination, l'argent qui en découle et favorise la transition de richesse des pays vers les entreprises. « Je n'appelle même pas ça un vaccin, c'est un faux vaccin. Ce n'est pas un vaccin. Il ne fournit pas d'immunité, il n'arrête pas la transmission, par conséquent, ce n'est pas un vaccin. Toute cette escroquerie covid est un phénomène orchestré à l'échelle mondiale pour consolider le pouvoir, générer d'énormes profits et faciliter davantage la transition de la richesse des pays vers les entreprises. Je ne sais pas comment quelqu'un peut nier cela. ».

**04 février 2022 FranceSoir.** Passe vaccinal: le nouveau jeu de cartes à collectionner d'Olivier Véran ! « *Pour bénéficier du passe, une injection égale une infection ; une injection, deux infections ; deux injections, une infection* ». C'est avec l'annonce d'Olivier Véran que commence la vidéo du collectif Verity France, publiée sur Twitter ce vendredi 4 février. Une parodie qui met en scène un homme jouant au nouveau jeu de cartes à collectionner du passe vaccinal. « Tu veux bien m'échanger deux infections contre une injection ? » Les cartes à la main, le joueur répond à Olivier Véran en s'exclamant : « *Donc là, avec mes trois infections, je ne peux pas aller jusqu'à l'arrivée et prendre mon passe vaccinal ? Ça ne marche pas ?* » Et d'enchaîner: « *D'accord, donc tu veux bien m'échanger deux infections contre une injection ? Nickel, donc là il ne me reste plus qu'une infection pour avoir mon passe, et je pioche !* » Une pointe d'ironie qui souligne bien le fait qu'infections et injections se valent bien, finalement... « Vous êtes un complotiste » Il pioche alors une nouvelle carte : « *Vous êtes un complotiste, vous devez donc jeter toutes les cartes injections que vous avez en main. Tous les autres joueurs ayant au moins une carte injection dans les mains peuvent vous insulter librement jusqu'à ce que vous piochiez une nouvelle carte injection* »... Il se livre donc aux habituels reproches du gouvernement : « *Assassin ! Antisémitisme !* » Et l'on voit bien que cela n'a pas grande valeur. Puis, se risquant à une nouvelle pioche, il découvre le meilleur pour la fin : « *Annonce du gouvernement : Olivier Véran annonce une quatrième dose obligatoire pour le passe vaccinal* ». Après un soupir de lassitude, le jeune joueur achève la vidéo en portant un message clair : « *Ce jeu ne se termine jamais, ce n'est pas possible ! Ah si, il se termine si on décide tous d'arrêter de jouer* ». La logique ne suffisant plus, c'est sur un ton humoristique que Verity France moque la « *nouvelle règle* » du passe vaccinal, énième changement de restrictions décidé par le gouvernement français. Fort heureusement, le ridicule ne tue pas !

**04 février 2022 ProfessionGendarme.** Israël est envahi par le COVID. Les vaccins ont échoué. L'expérience doit s'arrêter ! Les vaccins se sont révélés inefficaces pendant plus de quelques mois contre le virus de type sauvage. Ils semblent avoir une efficacité négative contre Omicron. Oubliez tous les cygnes noirs. Oubliez celui de Marek. Oubliez l'amélioration dépendante des anticorps. Oubliez l'étrange augmentation des décès toutes causes confondues l'automne dernier dans les pays hautement vaccinés (qui, heureusement, semble s'être arrêtée au Royaume-Uni au cours des deux dernières semaines – bien que cet assouplissement soulève encore plus de questions sur les raisons pour lesquelles cela s'est produit). Oubliez le risque d'immunodépression à long terme qui pourrait conduire les personnes vaccinées à être plus à risque de futures infections à Covid. Oubliez les près d'un million de rapports d'effets secondaires maintenant dans le système fédéral de déclaration des événements indésirables liés aux vaccins. Jugés UNIQUEMENT sur la base des données d'efficacité de l'année dernière, les vaccins à ARNm sont un produit défaillant et doivent être retirés.

**05 février 2022 FranceSoir.** Vendredi 4 février, la plateforme de récolte de dons "GoFundMe", grâce à laquelle les organisateurs du "Freedom Convoy" canadien ont réussi à récolter quelque dix millions de dollars, [a communiqué](#) qu'elle ne leur reverserait pas les fonds. On peut lire sur leur site : « *Nous avons maintenant la preuve par les forces de l'ordre que la manifestation auparavant pacifique s'est transformée en occupation, avec des rapports de police faisant état de violence et d'autres activités illégales.* » Un lexique que Justin Trudeau et les libéraux employaient aussi pour discréditer le mouvement quelques jours auparavant. Quoi qu'il en soit, après avoir versé le premier million récolté aux organisateurs, la plateforme a décidé de geler les neuf millions restants et de clore la campagne de dons. Le même jour, "GoFundMe" assurait que les donateurs pouvaient réclamer leur remboursement, tout en expliquant que le reste de la cagnotte sera reversé « *à des organisations caritatives crédibles et établies, choisies par les organisateurs du "Freedom Convoy 2022" et vérifiées par GoFundMe.* » Une décision qui a été instantanément moquée et décriée sur les réseaux sociaux, notamment par Elon Musk.

**05 février 2022 FranceSoir.** Laurent Montesino médecin anesthésiste-réanimateur suspendu depuis l'obligation vaccinale. Accès aux traitements précoces empêchés, controverses à propos de certains

compléments alimentaires, vaccination généralisée, absence de soin, Covid long, tels sont les grands thèmes abordés par [Laurent Montesino, médecin réanimateur suspendu](#) depuis l'obligation vaccinale, devenu médecin bénévole au sein de l'ONG suisse « [Soigner heureux](#) ». « *J'ai soigné près de 600 personnes de la Covid. J'ai pris en charge des personnes âgées. Sur les 600, deux sont allées à l'hôpital, mais pas en réanimation. Dès que les patients prennent ces médicaments, ils se sentent mieux tout de suite* », témoigne Laurent Montesino, venu dénoncer l'acharnement des autorités de santé contre les traitements ambulatoires précoces (Hydroxychloroquine, Ivermectine et Azythromycine). Une régulation qui ne s'arrête pas là puisque les prescriptions de cortisone, d'anticoagulants, de vitamine D ou encore le dosage des D-dimères sont de plus en plus encadrés. Des décisions aberrantes pour ce médecin, qui constate qu'il n'existe pas les mêmes précautions pour d'autres molécules comme le Doliprane, dont la toxicité hépatique est pourtant avérée. Une molécule particulièrement dangereuse dans le contexte de la Covid-19, tandis que la protéine Spike s'accumule dans le foie au moment de l'infection. Selon lui, cette lutte contre ces traitements ambulatoires précoces ne peut se comprendre que lorsque l'on sait que l'autorisation d'urgence des vaccins expérimentaux était conditionnée à l'absence de traitement. Opposé à la vaccination obligatoire et systématique, Laurent Montesino dénonce un vaccin « *inefficace et dangereux* ». Avec humour, il commente une situation absurde où des gens sont prêts à attraper la maladie pour éviter le traitement obligatoire, et fait remarquer que c'est la première fois dans l'histoire de la médecine que l'inefficacité d'un traitement est imputable à ceux qui ne le prennent pas. Dénonçant la généralisation de la vaccination, il s'insurge particulièrement contre la vaccination des enfants, qualifiée de « *scandale absolu* », puisque les enfants, protégés par leur système immunitaire, ne risquent rien. Selon lui, laisser les gens chez eux sans traitement et sans surveillance est le véritable scandale révélé par cette épidémie. Ce désintérêt choque profondément Laurent Montesino, qui lance un appel pour que « *les médecins redeviennent des médecins* » en prenant en charge complètement les patients. Un acte qui va bien au-delà des traitements et qui implique la surveillance et l'évaluation générale des malades.

**05 février 2022 FranceSoir.** D'ici à la semaine prochaine, le gouvernement devrait annoncer une adaptation du protocole sanitaire dans les écoles pour la rentrée des vacances de février. L'allègement du protocole consiste en premier lieu à revenir sur deux obligations : « *le port du masque* », obligatoire dès le CP et « *la gestion des cas contacts* » avec les trois autotests obligatoires qui conditionnent l'accès à l'école pour les élèves. Cette prévision d'allègement des mesures laisse entrevoir un espoir pour les enfants et les jeunes, après des mois de restriction. Le collectif des « Mamans Louves » reste toutefois dubitatif quant à ces promesses. Et pour cause ! Depuis deux ans, le gouvernement n'a cessé d'annoncer la levée de certaines restrictions puis de revenir dessus : à l'automne dernier, les enfants s'étaient vu dispensés de porter un masque, puis à nouveau forcés de le porter 15 jours plus tard, en plus d'autres contraintes. Les enfants doivent donc pratiquer le sport avec le masque, y compris en extérieur, ce qui a longtemps été contre-indiqué par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Un masque en extérieur qui n'est normalement plus obligatoire depuis ce mercredi 2 février... excepté dans les milieux scolaires.

**06 février 2022 LeMediaEn442.** Avant qu'un pilote fasse une crise cardiaque en plein vol, le collectif de personnel navigant aérien « *Navigants Libres* » devance la catastrophe. Il prône un monde respectueux de chacun, une **information libre et éclairée** . « *Nous refusons le chantage, le flicage, et les expérimentations médicales sous contrainte. Nous avons au moins le courage de dire NON. [...] Notre motivation première est de rassembler tous les navigants qui sont pour la liberté de choix, pour se soutenir mutuellement, partager, échanger et chercher des solutions pour faire face aux contraintes qui nous sont imposées depuis le début de la crise COVID-19.* » Ils sont 600 à avoir déposé un recours en urgence devant le Conseil d'Etat, afin de dire Non au pass vaccinal dans les avions. NON au Pass Vaccinal dans nos avions! Les [#EffetsSecondaires](#), en vol ou au sol, de + en + plus rapportés. 600 de nos membres ont mandaté Me Diane Protat pour faire prendre conscience au [@Conseil Etat](#) de la gravité de la situation. Pour voyager en toute sécurité. [#PassVaccinal](#) [pic.twitter.com/HLgx8Quo56](https://pic.twitter.com/HLgx8Quo56)

**06 février 2022 FranceSoir** Des petites victoires judiciaires, pour des soignants suspendus qui étaient salariés du privé : Maître Emmanuel Ludot rappelle qu'avant la loi, "il y a la convention collective", qu'il a fait jouer devant les conseils des prud'hommes, obtenant en première instance plusieurs décisions favorables. Il n'est "pas possible de suspendre un contrat de travail sans rémunération, pour un motif autre que disciplinaire". Or ces suspensions ne peuvent relever de ce registre de la sanction. Pour ce qui est de la justice administrative, la "partie s'annonce plus ardue", explique l'avocat au barreau de Reims, qui reste confiant. Outre ces nouvelles du front judiciaire, il revient également sur le rachat par le laboratoire Pfizer du groupe Arena Pharmaceuticals, conclu en décembre, alors que ce dernier produit notamment des médicaments soignant... certains des effets secondaires (notamment cardiaques) de ses propres vaccins. Le cynisme de cette acquisition, qui rappelle le fameux sketch des Guignols (voir [Les Guignols et le "business plan" de "Big Pharma", rattrapés par la réalité](#)) est aussi un terrain d'action : il appelle ceux qui sont choqués par cette démarche à tenter d'intervenir en devenant actionnaire minoritaire, afin de s'exprimer dans les instances prévues.

**06 février 2022 ProfessionGendarme.** Un « Convoi de la liberté » s'organise en France via les réseaux sociaux. La page Facebook « Le convoi de la liberté » (site officiel) dédiée à l'organisation de ce convoi regroupe déjà plus de 199 000 personnes. En entête de cette page est écrit, ce 4 février 2022 : « *Nous ne cautionnons aucune forme de violence* ». Comme au Canada ce convoi est pacifiste. Rémi de ce convoi interviewé, le 2 février 2022, par le Youtubeur Oliv Oliv<sup>1</sup> explique que ce rassemblement « *pacifique et joyeux* » est dans la droite ligne du « Convoi de la liberté » canadien c'est-à-dire contre « *la tyrannie sanitaire et même [la tyrannie] économique* »

**06 février 2022 ProfessionGendarme** Par le Dr Joel S. Hirschhorn via le Blue State Conservative for All News Pipeline. Ce qui devrait recevoir une attention beaucoup plus grande est la formation de caillots sanguins microscopiques dans les corps causés par les protéines de pointe. Ceux-ci ne sont pas trouvés par les technologies de numérisation et d'imagerie médicales conventionnelles. Sachez ceci: Ils résultent de protéines de pointe COVID qui bousillent les vaisseaux sanguins fins provoquant des micro-caillots sanguins. Les molécules de protéines de pointe de l'infection COVID sont les mêmes que ce qui se passe lorsque les vaccins COVID en injectent un grand nombre dans votre corps. Ainsi, les vaccins créent le même problème de caillot sanguin que le COVID lui-même chez de nombreuses personnes. Cet article utilise des micro-caillots sanguins pour expliquer trois problèmes pandémiques importants : 1) Effets néfastes des vaccins sur la santé, y compris les décès 2) Un large éventail de maladies et de décès par infection au COVID 3) Des millions de personnes atteintes de COVID « long » souffrant de divers problèmes de santé. Problèmes de micro-caillots sanguins Que peuvent causer ces micro-caillots sanguins ? C'est la question clé. Il n'y a que de mauvaises nouvelles dont très peu de gens sont conscients. Comprenez ceci : vous ne voulez pas de micro-caillots sanguins dans tout votre corps. Trouver la preuve que vous les avez est difficile. Les caillots sanguins qui se forment dans les plus petits vaisseaux sanguins sont appelés thromboses microvasculaires et réduisent le flux sanguin. Les symptômes cliniques dépendent des organes les plus fortement atteints. Voici le point principal : de nombreux patients peuvent présenter une microcoagulation du sang qui n'est pas visible à l'œil nu ou à des scans normaux, mais qui produit de mauvais impacts. Lorsqu'ils sont pompés vers les poumons, ils peuvent être diagnostiqués comme des embolies pulmonaires. S'ils atteignent le cerveau, ils peuvent provoquer un accident vasculaire cérébral ou une confusion. S'ils se logent dans le cœur, ils peuvent provoquer une crise cardiaque ou favoriser l'inflammation. S'ils se logent dans les petits vaisseaux sanguins qui fournissent de l'oxygène aux mains ou aux pieds, ils peuvent engourdir ces membres et éventuellement nécessiter une amputation. Des caillots dans d'autres organes, tels que le foie ou les reins, peuvent entraîner la défaillance de ces organes. Le diagnostic de la coagulation dépend en grande partie de l'endroit où les caillots finissent par se loger, ce qui explique pourquoi les personnes qui prennent des injections de « vaccins » à protéines de pointe subissent un si large éventail de blessures et de décès. Plus d'un million de blessures sont maintenant signalées dans la base de données VAERS CDC, avec des estimations de centaines de milliers de

décès à ce jour aux États-Unis seulement. L'éminent Dr Peter McCollough, un véritable grand expert médical, s'est penché sur les micro-caillots. Au début de la pandémie, il a noté que «la protéine Spike elle-même provoquait la coagulation ou la coagulation du sang. Et un type unique de coagulation. Cela a provoqué le collage des globules rouges. En même temps, les plaquettes collent ensemble. Il s'agit donc d'un type très différent de coagulation sanguine que nous verrions avec des caillots sanguins majeurs dans les artères et les veines. Par exemple, les caillots sanguins impliqués dans les accidents vasculaires cérébraux et les crises cardiaques. Caillots sanguins impliqués dans les principaux vaisseaux sanguins des jambes. C'était un type différent de coagulation et en fait, les Italiens ont courageusement fait des autopsies et ont trouvé des micro-caillots sanguins dans les poumons. Et donc, on a compris à la fin, la raison pour laquelle les Poumons échouent n'est pas parce que le virus est là. C'est parce que les micro-caillots sanguins sont là. Lorsque les gens ne peuvent pas respirer, le problème est la coagulation du micro-sang dans les poumons. La plupart des personnes atteintes de COVID à un stade avancé et qui meurent ont probablement de graves problèmes pulmonaires et les micro-caillots en sont une cause probable. Maintenant, vous arrivez à la clé et au point le plus souvent ignoré. Les vaccins COVID peuvent insérer des protéines de pointe tout comme celles créées par une infection COVID. Doit-on s'attendre à des problèmes de santé des vaccins COVID tout comme ceux de l'infection COVID ? Oui!

**06 février 2022 ProfessionGendarme.** Martine Wonner, sénateur : « Le Pass Vaccinal ne sert à rien... C'est un moyen de surveillance ! Les traitements précoces existent... Le CONVOI de la liberté en France s'organise ! »

**06 février 2022 LeMediaEn442.** L'entreprise criminelle McKinsey qui travaille avec le gouvernement français — très convenablement payée avec les deniers du peuple — a ~~été condamné~~ conclu un accord de 573 millions de dollars, avec les procureurs généraux de 47 États, du district de Columbia et de cinq territoires. Des accords distincts ont été annoncés dans l'État de Washington, pour 13 millions de dollars, et en Virginie-Occidentale, pour 10 millions de dollars. La société McKinsey Company a dû accepter cette transaction pour avoir incité l'entreprise *Purdue Pharma* — elle même condamnée à payer 4,28 milliards de dollars — à vendre ses opioïdes hors de toute indication médicale. La stratégie conseillée par McKinsey : cibler des médecins et des pharmaciens peu regardants quant à la prescription et à la vente. La consommation de telles substances sur ordonnance a quadruplé entre 1999 et 2018. Période pendant laquelle 500 000 Américains sont morts des suites d'un usage abusif d'opioïdes. Il est bon de savoir que Olivier Véran travaille et paie gracieusement (26,8 millions d'euros depuis 2020) une entreprise criminelle multirécidiviste condamnée dans le monde entier pour escroquerie, corruption, faillites frauduleuses, espionnage d'opposants, prestation truquée, corruption, détournement de fonds et fraude... Nous avons listé une partie des actes criminels ici : [Macron et McKinsey sont dans le même bateau...](#) La vie des Français est rythmée par le port du masque, les confinements, déconfinements, vaccins à 1 dose, 2 doses, 3 doses... selon les conseils des brigands de *McKinsey Company*. Faut le savoir.

**06 février 2022 ProfessionGendarme.** Les coûts financiers et humains colossaux de ces tests inutiles et trompeurs... En 2021, le seul coût direct des tests avoisine les 12 milliards d'€. Mais il faut aussi tenir compte des coûts indirects résultant des mesures sanitaires inutiles qui en résultent (quarantaines injustifiées). Avec près de 300 000 cas quotidiens et le double ou triple de cas contacts, le nombre total de victimes de ces tests dépasse plusieurs millions de personnes, aboutissant à la désorganisation de l'hôpital, des entreprises et des familles, de l'école (l'isolement d'un enfant testé positif entraîne souvent l'arrêt de travail d'un des parents) et la facture de ces coûts indirects dépasse les 50 milliards €. Sans compter les angoisses injustifiées créées par ces tests qui aggravent les problèmes psychologiques de la population et entravent la reprise économique via arrêts de travail pour dépression, etc. Tout ça pour aucun bénéfice sanitaire mesurable ! Il est grand temps que nos dirigeants reviennent aux moyens classiques d'évaluer des épidémies, le comptage des malades et celui des morts de la maladie et abandonnent leur stratégie du gouvernement par la peur qui saborde

l'économie. Le réseau sentinelle existe et est parlant. Il n'y a qu'à le consulter pour faire cesser cette comédie des faux malades.

**06 février 2022 ProfessionGendarme.** Les hôpitaux israéliens sont-ils vraiment surchargés de patients non vaccinés contre le COVID ? Selon le professeur Yaakov Jerris, directeur du service des coronavirus de l'hôpital Ichilov, la situation est totalement opposée. « Actuellement, la plupart de nos cas graves sont vaccinés », a déclaré Jerris à Channel 13 News. « Ils ont reçu au moins trois injections. Entre soixante-dix et quatre-vingts pour cent des cas graves sont vaccinés. Donc, le vaccin n'a aucune importance en ce qui concerne les maladies graves, ce qui explique pourquoi seulement vingt à vingt-cinq pour cent de nos patients ne sont pas vaccinés. ».

**06 février 2022 France24.** Alors que les manifestations contre les restrictions sanitaires, qui avaient démarré fin janvier à Ottawa, se sont étendues ce week-end à d'autres grandes villes du Canada, le maire de la capitale a déclaré, dimanche, l'état d'urgence. De son côté, la police de la ville a annoncé son intention d'empêcher le ravitaillement des protestataires. Le maire d'Ottawa juge la situation "hors de contrôle". Dans sa ville [paralysée depuis plus d'une semaine par des opposants aux mesures sanitaires](#), Jim Watson a déclaré, dimanche 6 février, "l'état d'urgence" dans la capitale canadienne. Les protestations, qui avaient débuté à Ottawa samedi 29 janvier, se sont étendues ce week-end à d'autres grandes villes canadiennes, tandis que des dizaines de poids lourds ainsi que des manifestants continuaient à paralyser le centre-ville de la capitale dimanche. Le maire Jim Watson a annoncé dans l'après-midi avoir déclaré l'état d'urgence à Ottawa "en raison de la manifestation en cours". Cette déclaration "reflète le grave danger ainsi que la menace à la sûreté et la sécurité des résidents posés par les manifestations continues et souligne le besoin de soutien de la part d'autres administrations et ordres de gouvernement", indique la mairie dans un communiqué. Une telle mesure "offre également une plus grande souplesse au sein de l'administration municipale pour permettre à la Ville d'Ottawa de gérer la continuité des activités en vue d'assurer des services essentiels" aux résidents, précise-t-elle.

**07 février 2022 FranceSoir.** TRIBUNE — Ainsi en a décidé le Conseil constitutionnel, avec à sa tête, Laurent Fabius. L'arrêt rendu par les supposés « Sages » ne s'en cache d'ailleurs que très maladroitement, reprenant les arguments fallacieux que même le président Emmanuel Macron et son ministre de la Santé Olivier Véran n'osaient plus servir, reconnaissant pour le premier qu'il s'agissait d'une envie très forte d'emmerder les non-vaccinés, et pour le second d'une obligation vaccinale déguisée. Le soutien inconditionnel à Emmanuel Macron de ceux dont la mission est d'être les garants de notre Constitution représente un réel danger pour notre démocratie et ce n'est pas par les urnes que nous la sauverons : il nous faut nettoyer au karcher les ors de la République. Le 5 août 2021 aura donc eu sa réplique sismique le 21 janvier 2022. La démocratie n'est plus. « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution » : article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Nous n'avons donc plus de Constitution : la garantie des droits n'est pas assurée et la séparation des pouvoirs inexistante dans la France d'Emmanuel Macron. La démocratie n'est plus. Le soutien politique à Emmanuel Macron est la seule motivation sérieuse qui explique les deux viols en réunion successifs de la Constitution auxquels se sont livrés les neuf membres du Conseil constitutionnel : Laurent Fabius, Alain Juppé, Claire Bazy-Malaurie, Dominique Lottin, Corinne Luquiens, Nicole Maestracci, Jacques Mézard, François Pillet et Michel Pinault.

**08 février 2022 FranceSoir.** La France va lever l'obligation de tests de dépistage du Covid-19 pour tous les voyageurs extra-européens vaccinés, a annoncé mardi le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Clément Beaune. "En France, on avait rajouté, au mois de décembre avec la vague Omicron, des tests. Nous annoncerons dans les prochains jours la levée des tests pour les personnes vaccinées", a-t-il déclaré sur la chaîne France 2. Pour l'heure, tout voyageur entrant sur le territoire français en provenance d'un pays

extérieur à l'espace européen - dont le Royaume-uni - doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures, rappelle le ministère français des Affaires étrangères sur son site internet.

**08 février 2022 FranceSoir.** Dans l'Hexagone, l'organisation d'un « convoi de la liberté » à la française continue à mûrir et à faire des émules. Un [groupe Facebook](#) a été créé le 26 janvier 2022 et il rassemble déjà près de 280 000 membres. Des appels à rallier Paris vendredi y circulent. Un projet qui avait dès le 28 janvier suscité l'enthousiasme du président des Patriotes, Florian Philippot, qui se déclarait disposé à « *proposer un hébergement solidaire* » et à mobiliser « *des dizaines de milliers de manifestants en soutien* ». Si un convoi de la Liberté se crée en France, avec des routiers, paysans, pompiers, soignants, peu importe, je demanderai aux Patriotes de s'organiser pour proposer un hébergement solidaire et on mobilisera des dizaines de milliers de manifestants en soutien. À chacun de jouer ! D'autres personnalités comme Idriss Aberkane ou l'économiste Philippe Herlin ont fait connaître leur soutien à un tel projet. Et celui-ci est en train de se concrétiser. Dès le 9 février, six « convois » de covoiturage ou de particuliers à bord de leurs propres véhicules sont annoncés au départ notamment de Bayonne, Nice, Strasbourg ou encore Cherbourg. Ces manifestants doivent rallier Paris le 11 février dans la soirée. Toutefois, aucun lieu précis de regroupement n'est précisé. Certains appellent ensuite à rejoindre Bruxelles pour une « convergence européenne » le 14 février.

**09 février 2022 FranceSoir.** Depuis minuit, la province de l'Alberta, au Canada, [a levé le passe vaccinal](#). La veille, le Saskatchewan avait fait de même. D'autres mesures telles que les jauges ou les restrictions sur la vente d'alcool ont été levées dans le même temps. D'autres encore, comme le port du masque, devraient l'être plus tard dans le mois, selon les décisions des Premiers ministres de chaque province, respectivement Jason Kenney pour l'Alberta et Scott Moe pour le Saskatchewan. Les constantes manifestations des routiers semblent jouer un rôle prépondérant dans ces prises de positions, malgré le fait que le pouvoir en place refuse catégoriquement la discussion.

**09 février 2022 FranceSoir.** À l'âge de 89 ans (18 août 1932 - 8 février 2022), le professeur Luc Montagnier s'est éteint à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine. Le docteur [Gérard Guillaume](#), un de ses plus fidèles collaborateurs, nous confie qu'il est parti en paix, entouré de ses enfants. Il était biologiste et virologue, mais aussi et surtout un homme d'une intelligence remarquable, qui a vécu pour la science. En plus d'avoir été nommé prix Nobel de médecine en 2008 pour la découverte du virus du SIDA, il a côtoyé les plus grands instituts scientifiques du monde au cours de sa vie. Directeur de recherche émérite au CNRS, professeur à l'Institut Pasteur, directeur du Centre de biologie moléculaire et cellulaire au Queens College de l'université de la ville New York, directeur d'un institut de recherche à l'université Jiao-tong de Shanghai. Il a fait vivre l'Académie des sciences ainsi que l'Académie nationale de médecine à travers ses recherches, et ce pendant de nombreuses années. Pour cela, il a reçu un nombre incalculable de [prix et de distinctions](#). Malgré son grand âge et en dépit de toutes les critiques qu'il a subies à l'automne de sa vie, issues notamment d'une partie de la communauté scientifique, Luc Montagnier s'est toujours battu pour la science libre. Nous avons eu la chance de pouvoir l'accueillir à plusieurs reprises chez FranceSoir, et tenons à lui rendre tous les honneurs qui lui sont dus.

**09 février 2022 FranceSoir.** Ce mercredi 9 février, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a estimé qu'il y avait des « *raisons d'espérer* » que « *fin mars, début avril nous puissions lever le passe vaccinal* », notamment grâce à l'évolution de l'épidémie. Un avis qu'il partage avec Alain Fischer, le président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale. « *Cela peut aller assez vite* », disait-il pendant la Commission des affaires sociales du Sénat, expliquant que certaines conditions devaient être respectées pour la levée du sésame. Si certains y voient une bonne nouvelle, d'autres n'y voient que manipulation politique, et les réseaux sociaux accusent le coup. D'abord, les [premiers convois de la liberté](#) se sont lancés ce matin, et Gabriel Attal, lors de la même conférence de presse, a voulu se montrer rassurant à ce sujet : « *On sait qu'il y a une lassitude et une fatigue des Français vis-à-vis du virus et des mesures* ». Pourtant, pas plus tard qu'hier, [le gouvernement](#)

[annonçait](#) que « la réponse de l'État sera extrêmement ferme ». Changement de stratégie pour apaiser les tensions?

**10 février 2022 ProfessionGendarme.** Une coalition internationale d'avocats et de juges a convoqué une audience pour poursuivre les « crimes contre l'humanité » perpétrés par l'élite mondiale qui a utilisé la pandémie comme prétexte. Le groupe, appelé le Tribunal d'opinion publique des peuples, s'est réuni en Allemagne samedi pour dresser la liste des nombreuses violations des droits de l'homme infligées par de puissants hommes d'affaires et politiciens du monde entier pendant la pandémie de COVID, sous la directive du Forum économique mondial (FEM). « Cette affaire, qui concerne les crimes les plus odieux contre l'humanité commis sous le couvert d'une pandémie de corona, ne semble compliquée qu'à première vue », a déclaré l'avocat Dr Reiner Fuellmich dans sa déclaration liminaire.

**10 février 2022 FranceSoir.** À l'occasion de la sortie du livre de Robert Kennedy Jr, le professeur Perronne, multipliant les déclarations explosives, revient pour dénoncer les actes de collusion et de corruptions qui minent nos systèmes de santé. Ancien chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de Garches, il est l'un des meilleurs spécialistes des maladies infectieuses et tropicales. Dans le cadre d'un défi de la vérité, il est venu présenter le livre de Robert Kennedy Jr : *"Antony Fauci, Bill Gates et Big Pharma: leur guerre mondiale contre la démocratie et la santé publique"*, dont il a préfacé la version française. Le livre, publié [aux éditions Marco Pietteur](#), sortira le 14 février prochain.

**10 février 2022 ProfessionGendarme.** VIDEO – CONSEIL D'ÉTAT sur la 3ème DOSE : « Le ministre des solidarités et de la santé a reconnu qu'il y avait 24% d'effets secondaires graves ! Environ 300 000 concernées... Possibilité d'invoquer une contre-indication par votre médecin ! »

**11 février 2022 FranceSoir.** Rompus à la gestion du risque, à laquelle ils sont formés et exercés, avec des procédures très exigeantes, les personnels navigants des compagnies aériennes ont une perception aiguisée des enjeux de la vaccination anti-covid, quasi-obligatoire de fait, à laquelle ils sont confrontés. Nous recevons François, un représentant des "Navigants libres", un collectif formé il y a quelques mois, pour évoquer les particularités de leur situation. Leur risque individuel a une portée collective, du fait de l'impact qu'il peut avoir sur les passagers qu'ils prennent en charge. François nous explique quels signaux ils ont identifiés, quelles demandes ils portent, dans une démarche "constructive", et quelles procédures ont été entreprises avec leur avocat Me Protat (un recours, et une QPC...). Il rappelle qu'il est de leur "devoir d'alerter les autorités" s'ils estiment qu'il y a "un danger imminent".

**12 février 2022 ProfessionGendarme.** Le groupe pharmaceutique américain Pfizer prévoit d'écouler cette année pour 32 milliards de dollars de son vaccin contre le Covid-19 développé avec BioNTech ainsi que pour 22 milliards de dollars de sa pilule destinée à traiter le Covid. L'entreprise a déjà largement profité du vaccin qu'il a développé en partenariat avec la biotech allemande BioNTech sous le nom de Comirnaty, en en vendant pour 36,8 milliards de dollars en 2021. Son chiffre d'affaires a bondi de 95%, à 81,3 milliards de dollars, et son bénéfice net a plus que doublé, à 22 milliards de dollars. Pfizer prévoyait début 2021 de vendre pour seulement 15 milliards de dollars de son vaccin anti-Covid avant de relever ses prévisions plusieurs fois. Il a annoncé en janvier avoir lancé un essai clinique visant à en tester une version visant spécifiquement le variant Omicron. Quant à sa pilule anti-Covid, un traitement commercialisé sous le nom de Paxlovid autorisé fin décembre aux Etats-Unis, Pfizer en a déjà vendu 72 millions de dollars en 2021. Les prévisions pour 2022 sont basées sur les contrats et engagements pris fin janvier et pourraient donc encore augmenter. Pfizer s'attend au total à un chiffre d'affaires compris entre 98 et 102 milliards de dollars pour cette année et à un bénéfice ajusté par action compris entre 6,35 et 6,55 dollars, ce qui un peu en dessous des prévisions. Les analystes s'attendaient aussi à un chiffre d'affaires un peu plus élevé fin 2021. L'action reculait de près de 4% dans les échanges électroniques précédant l'ouverture de la séance à Wall Street. Sur le seul quatrième

trimestre, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 23,8 milliards de dollars et dégagé un bénéfice net de 3,4 milliards de dollars.

**13 février 2022 Planetes360. Veronika Kyrylenko :** M. Kennedy, beaucoup de parents regrettent plus tard d'avoir eu leurs enfants et adolescents vaccinés. Et nous voyons, comme vous l'avez dit, que tant d'enfants sont blessés, voire meurent, mais en même temps nous savons que les parents ne peuvent pas demander justice pour ce qui se passe parce que les fabricants de vaccins sont complètement protégés par le gouvernement fédéral de toute responsabilité. Est-ce que vous pensez que cette loi devrait être annulée, voire complètement supprimée ? **Robert F. Kennedy, Jr. :** Bien sûr qu'elle devrait être abrogée. Et si vous voulez savoir pourquoi il y a un tel acharnement à vacciner les enfants, vous devez comprendre comment la loi fonctionne. Dans le cadre de la loi sur les soins et de la PREP ACT, les vaccins à autorisation d'utilisation en urgence sont protégés de la responsabilité. Donc, tant que c'est un vaccin EUA, vous ne pouvez pas les poursuivre, même si leur comportement est imprudent, même si votre blessure, quelle que soit leur négligence, vous ne pouvez pas les poursuivre. Une fois que le vaccin est approuvé, ce bouclier, cette immunité, cette liberté... d'immunité disparaît, et nous serons en mesure de les poursuivre en justice, sauf si c'est un vaccin recommandé pour les enfants. Parce que selon la loi sur l'enfance Vaccine Act, tout vaccin qui est recommandé pour les enfants automatiquement bénéficie d'une immunité de responsabilité, même si ce vaccin est administré à une personne adulte. Donc, Pfizer sait qu'il ne peut pas se permettre de donner un vaccin approuvé à un Américain parce que des gens, des avocats comme moi, les poursuivront et les mettront en faillite.

**13 février 2022 ProfessionGendarme. SudRadio :** Didier Raoult rend hommage au Professeur Luc Montagnier

**13 février 2022 ProfessionGendarme. Ce dimanche, Israël, le pays qui a créé le passe sanitaire, le supprime ! En urgence, à l'annonce de cette nouvelle, nous avons saisi le Conseil d'État avec maître Di Vizio pour faire sortir le passe vaccinal de notre pays !** Partout, le narratif s'effondre. Partout, la liberté reprend ses droits. Et avec elle la vie. Même Olivier Véran a dû en partie le reconnaître hier soir. Les routiers canadiens sont héroïques : nous les soutenons à 100 % depuis le premier jour ! Ils ont commencé leur action le jour où Justin Trudeau les a soumis à l'obligation vaccinale. Macron, très machiavélique, n'a pas fait la même chose en France : il faut donc continuer de mobiliser énergiquement les diverses fédérations professionnelles si on souhaite un vrai mouvement en France ! Il ne suffit pas de décréter, il faut s'organiser avec méthode et sérieux, ce que nous faisons chaque jour. Malte retrouve la liberté, le Danemark avec, l'Irlande, l'Angleterre, la Norvège, bientôt la Suisse, et tant de pays. Soyons néanmoins très vigilants et anticipons les combats. Dimanche, dans la presse, **Gabriel Attal a déclaré qu'un nouveau mandat macroniste verrait la naissance d'un système de crédit social à la chinoise, même s'il n'a pas encore utilisé le terme. On retrouve les mêmes annonces dans la bouche de la Commission européenne.** Ce combat-là doit être porté haut et fort, il faut informer les Français, on s'y emploie avec vous ! Comme nous faisons tout pour protéger les enfants au moment où Pfizer demande l'autorisation de vacciner les enfants entre six mois et cinq ans. À ce sujet, immense bravo à l'Association de défense des élèves et étudiants (ADEE) qui partout en France mène des actions de sensibilisation à la sortie des écoles et des collèges et lycées.

**14 février 2022 FranceSoir.** "Je peux me regarder dans la glace, on a défendu les libertés individuelles" : Alain Houpert revient sur son opposition au passe "qui n'a rien de sanitaire", avec quelques-uns de ses collègues sénateurs. Revenant sur la déclaration de Roger Karoutchi, qui regrette d'avoir voté pour le passe, expliquant qu'il ne savait pas et n'avait pas les éléments d'information nécessaires, notre invité pointe qu'il n'était "pas si difficile de se renseigner", regrettant qu'une "décision politique" ait primé au sein de son groupe, les cantonnant, lui et quelques autres, au rôle inconfortable de "Cassandra". Il crédite tout de même

son collègue de l'honnêteté de reconnaître cette erreur. Dans une tribune collective, les sénateurs "anti-passe" des Républicains ont rappelé hier qu'il devait, pour eux, être levé immédiatement.

**14 février 2022 ProfessionGendarme.** *Le microbiologiste italien Andrea Crisanti a contredit le récit officiel selon lequel les non vaccinés sont plus susceptibles de mourir de Covid que les vaccinés. Il a également critiqué le manque de transparence des données des études cliniques sur la vaccination. La fausse nouvelle selon laquelle principalement des personnes non vaccinées meurent de Covid a de nouveau été démystifiée en Italie. Le microbiologiste italien Andrea Crisanti n'a pas mâché ses mots dans une récente émission télévisée.*

**14 février 2022 FranceSoir.** Laurent Toubiana, épidémiologiste, directeur de l'Irsan, au sujet de l'AFP, une machine à désinformation ... En naviguant sur leur site, il est possible de lire ceci : « La vérification des faits fait partie intégrante de l'AFP en tant [qu'Agence de presse internationale depuis près de 180 ans](#) ». Le constat, à l'image de cet article bâclé sur mes propos, est déplorable. J'en ai donc profité pour montrer, s'il le fallait encore, que drapée dans sa dignité d'intouchable de l'information juste, vraie et bonne, cette agence, l'AFP, est en réalité un pourvoyeur officiel de « fake news ».

**14 février 2022 FranceSoir.** Bruxelles se prépare à l'arrivée de nombreux convois de la liberté en provenance de plusieurs pays européens. En prévision d'un grand rassemblement prévu ce lundi 14 février, des camions de gendarmes et de policiers ainsi que des canons à eau ont été déployés dans plusieurs points de la ville. D'après la police, environ 1 300 véhicules prenant part aux convois ont fait escale ce 13 février près de Lille avant de rallier Bruxelles, ville-symbole de l'Union européenne.

**14 février 2022 FranceSoir.** Répression du convoi de la liberté: "Emmanuel Macron annonce sa campagne à coups de bâtons" Ce samedi 12 février, Paris voyait naître un chaos organisé sur ses Champs-Élysées. [L'intimidation, les contrôles routiers et les redirections](#) menées par les forces de l'ordre pendant les deux jours précédents auront réussi à préserver la capitale des blocages craints par le gouvernement ; le tourisme battait son plein sous un grand soleil et la circulation s'y faisait librement. Partout, sauf sur les Champs, où sont parvenus à s'engouffrer des petits groupes de manifestants, et quelques véhicules du convoi de la liberté. Quelques heures plus tôt, les porte-paroles de "Convoy France" mettaient en garde contre la « *souricière* » qu'est devenue Paris...Les réseaux sociaux accusent le coup : ce qu'il s'est passé sur l'avenue des Champs-Élysées, pendant près de neuf heures consécutives, ne ressemblait que trop à l'épisode des Gilets jaunes. Des blessés graves, des verbalisations et des interpellations à ne plus savoir quoi en faire. De très nombreuses vidéos, où l'on voit des forces de l'ordre pour le moins zélées, sont devenues virales. Ci-dessous une courte compilation d'extraits trouvés sur les réseaux sociaux : Des vidéos qui n'ont pas manqué de faire réagir les internautes. Parmi eux, l'avocat Juan Branco souligne un point important : aucune preuve de violence côté manifestants (qui aurait pu justifier la réaction des CRS).

**14 février 2022 FranceSoir.** Lors d'un plateau exceptionnel au Parlement européen de Bruxelles, l'avocate Maître Diane Protat est venue rencontrer les députés européens opposés aux politiques sanitaires. Avec Me Eric Lanzarone, elle a déposé un recours devant le tribunal de Paris pour remettre en question la clause d'irresponsabilité de Pfizer en cas d'effet secondaire causé par les vaccins contre le Covid-19. Le combat qu'ils portent fait écho aux prises de parole dans l'hémicycle du Parlement européen de certains députés défendant les droits des citoyens de l'Union, qui dénonçaient déjà un passe sanitaire « [oppressif et inefficace](#) ». À la Française Virginie Joron se sont joints Rob Roos, des Pays-Bas, Francesca Donato, d'Italie, ou encore Ivan Vilibor Sincic, un des rares députés de gauche à s'élever contre l'obligation vaccinale. Une série d'entretiens ponctuée des interventions de Me Protat, Me Lanzarone et Olivier Frot, juriste [que nous avons déjà reçu](#) et qui nous éclaire sur le "non-droit" qui semble avoir été de mise dans la mise en œuvre de ces politiques vaccinales.

**14 février 2022 ProfessionGendarme.** Une vidéo circulant sur les réseaux sociaux où l'on voit un policier frapper un homme sur les Champs-Élysées ce samedi 12 février a provoqué le lancement d'une enquête

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 65

---

administrative interne par la préfecture de police. La situation n'a pas manqué d'être tendue encore une fois ce samedi ...

**14 février 2022 ProfessionGendarme.** Paris, porte de Vincennes : manifestants verbalisés pour possession de drapeau français !

**14 février 2022 ProfessionGendarme** La biostatisticienne Christine Cotton a présenté [une expertise complète de l'essai clinique Pfizer dans un debriefing précédent](#). Son travail, qui a consisté à évaluer les pratiques méthodologiques mises en œuvre dans les essais Pfizer pour le développement de son vaccin ARN messager contre la Covid-19, montre que les résultats annoncés par le géant pharmaceutique, ne peuvent être considérés comme « fiables » et « intègres » au regard des bonnes pratiques cliniques. Sa conclusion est sans appel : compte tenu de tous les biais et des informations toujours manquantes, elle demande la suspension en urgence de toute vaccination par Comirnaty, non seulement pour les populations sur lesquelles il n'y a aucune information à ce jour, mais également pour l'ensemble de la population, en attendant les explications du laboratoire Pfizer sur le choix de son plan d'essai, de ses méthodes d'évaluation ou encore sur l'algorithme d'efficacité.

**14 février 2022 360Planetes.** Donc il aura fallu que Moderna dévise de 12% en moins de 2h et de 70% en 6 mois, que tout le board en liquide ses actions et que le petit centralien de génie Bancel disparaisse de twitter pour qu'ENFIN on se demande si leurs produits n'étaient pas une vaste arnaque? [pic.twitter.com/LhvfPH523p](https://pic.twitter.com/LhvfPH523p) — Idriss J. Aberkane Ph.D, Ph.D Ph.D (@idrissaberkane) [February 14, 2022](#)

**14 février 2022 JournalDeMontreal. OTTAWA | Le gouvernement fédéral lance une chasse financière sans précédent dans le but d'asphyxier financièrement ceux qui financent le siège d'Ottawa et les blocages frontaliers.** Les plateformes de sociofinancement et les services de paiement qu'elles utilisent doivent désormais se soumettre à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. Ceci les obligera à s'enregistrer auprès de l'unité du renseignement financier du Canada (CANAFE), dont le mandat est de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes. En plus, les banques canadiennes n'ont désormais plus besoin de l'accord d'un juge pour suspendre immédiatement les comptes personnels et corporatifs et geler les fonds de toute personne ou entreprise qu'elles suspectent d'appuyer le convoi. « Considérez-vous avertis : si votre camion est utilisé dans ces blocages, vos comptes d'entreprise seront gelés, l'assurance de votre véhicule sera suspendue. Renvoyez vos semi-remorques chez eux », a dit la ministre des Finances Chrystia Freeland. « L'aspect financier va être intéressant à surveiller. Si on coupe les vivres, ça pourrait donner des résultats », estime la politologue Geneviève Tellier, de l'Université d'Ottawa.

**14 février 2022 360Planetes.** La mélatonine est une hormone synthétisée dans votre glande pinéale et plusieurs autres organes, voire dans la plupart des cellules, y compris les monocytes pulmonaires humains et les macrophages, car elle est en fait synthétisée dans vos mitochondries. Bien qu'elle soit plus connue comme un régulateur naturel du sommeil, la mélatonine possède également de nombreuses autres fonctions importantes. Notamment, elle joue un rôle important dans la prévention du cancer et peut prévenir ou améliorer certaines maladies auto-immunes, telles que le diabète de type 1. La mélatonine joue également un rôle important dans le traitement du COVID-19 ... Au cours des deux dernières années, la [mélatonine](#) est devenue une arme surprise contre le COVID-19. Il est démontré qu'elle joue un rôle dans les infections virales, bactériennes et fongiques et dès juin 2020, les chercheurs ont suggéré qu'elle pourrait être un complément important au traitement contre le COVID-19.

**14 février 2022 CNIL.** Euro numérique : quels enjeux pour la vie privée et la protection des données personnelles ? La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé, le 14 juillet 2021, le lancement d'une expérimentation concernant le recours à l'euro uniquement sur des supports numériques en vue d'un déploiement à partir de 2024. La CNIL fait le point sur les enjeux de ce projet en matière de protection de la vie

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 66

---

privée et appelle à un débat démocratique à ce sujet.... A rapprocher du certificat Covid numérique recommandé par l'UE ?

**15 février 2022 FranceSoir.** Le 27 janvier dernier, l'Union européenne recommandait la création d'un [certificat Covid numérique](#) « visant à faciliter la libre circulation en toute sécurité pendant la pandémie ». Le texte évolue peu à peu, et depuis le 3 février dernier, la Commission a ouvert une période de contributions externes. Ainsi, jusqu'au 8 avril prochain, chacun peut déposer un avis sur cette initiative en allant directement [sur le site dédié](#). La Commission assure que « toutes les contributions reçues seront résumées par la Commission européenne et présentées au Parlement européen et au Conseil en vue d'alimenter le débat législatif. »

**15 février 2022 FranceSoir.** Le Premier ministre canadien a annoncé ce lundi recourir à la loi sur les mesures d'urgence pour mettre un terme aux blocages réalisés à divers endroits à Ottawa et à certains postes frontaliers par les manifestants du "Convoi de la liberté". En vertu de cette loi d'exception, le gouvernement canadien émet une ordonnance autorisant banques et autres fournisseurs de services financiers à geler ou suspendre un compte sans ordre de la cour dans l'éventualité où celles-ci soupçonneraient que le compte soit utilisé par une personne participant aux blocages ou à une manifestation d'occupation. Comme le rapporte la [BBC](#), selon le Premier ministre, la loi sur les mesures d'urgence "renforcera" la capacité des autorités policières à infliger des amendes et à emprisonner les manifestants. La loi sera appliquée plus durement pour les zones comprenant des "infrastructures critiques" comme les aéroports et les postes frontaliers. "Le gouvernement fédéral invoque la loi sur les mesures d'urgence pour compléter les pouvoirs provinciaux et territoriaux et faire face aux blocages et aux occupations", a déclaré Justin Trudeau. Plusieurs des 13 Premiers ministres provinciaux et territoriaux se sont dits réfractaires à l'utilisation de cette loi, mais le Premier ministre a assuré que les mesures introduites seront "ciblées uniquement là où elles sont nécessaires". En outre, le Premier ministre a souligné que l'armée canadienne ne serait pas convoquée pour disperser les manifestations. "La loi sur les mesures d'urgence n'est pas quelque chose qu'on prend à la légère", a-t-il insisté, mais "ces blocages illégaux font mal aux Canadiens et doivent cesser".

**15 février 2022 ProfessionGendarme.** Malgré les tentatives des médias grand public de discréditer les camionneurs et de les dépeindre comme impopulaires auprès des Canadiens ordinaires, les résidents d'Ottawa sont venus en masse hier pour offrir leur soutien au convoi de la liberté. Alors que la police s'avancait pour arrêter les camionneurs, les habitants ont dit « Pas sous notre surveillance » et ont formé une barricade humaine pour protéger le convoi.

**15 février 2022 ProfessionGendarme.** «Convois de la liberté» : Zello, l'application talkie-walkie... Simple à utiliser et gratuite, l'application cryptée se présente comme une version moderne du talkie-walkie et permet à de nombreuses personnes d'échanger en direct notamment via des messages vocaux. Alors que [des milliers de personnes](#) venues par route de toute la France ont afflué ce matin vers la capitale afin de protester contre le passe vaccinal et la hausse des prix, les manifestants ont recours à l'application Zello pour communiquer. À l'instar des routiers canadiens et américains, dont le mouvement «convoi de la liberté» s'est inspiré, les manifestants français utilisent à leur tour l'application américaine pour organiser la logistique du rassemblement de ce samedi. « Tous aux champs », pouvait-on y entendre en fin de matinée.

**15 février 2022 CourrierDesStrateges.** Revue de presse : Johnson Johnson arrête discrètement la production de vaccin COVID-19...<https://t.co/K9naAr6obV> — CourrierDesStratèges (@CStrateges) [February 15, 2022](#). Le laboratoire n'a pas confirmé, ni infirmé ces informations, mais le porte-parole, Jake Sargent a assuré que l'entreprise avait des millions de doses en stock. Il a également indiqué que Johnson Johnson continuait de remplir ses obligations à l'égard de l'Union africaine et de Covax, qui approvisionne les pays pauvres en vaccins anti-[Covid-19](#). D'autres usines ont été retenues pour la production du vaccin, qui devrait

reprennent dans les prochaines semaines. Mais celle de Baltimore par exemple, exploitée par un sous-traitant, rencontre actuellement un problème de qualité.

**15 février 2022 FranceSoir.** Ce mardi, les personnes qui ne se sont pas fait injecter une troisième dose, alors que leur deuxième injection était antérieure au 15 octobre, verront leur passe vaccinal désactivé jusqu'à ce que leur rappel soit validé. En effet, [le délai pour recevoir sa dose de rappel a été raccourci](#) par le gouvernement de sept à quatre mois après avoir réalisé son schéma vaccinal initial. Selon les dernières estimations de la Direction générale de la santé, pas moins de quatre millions de Français, désormais considérés comme s'ils étaient non-vaccinés, pourraient perdre leur laissez-passer sanitaire. Ils étaient 7,5 millions le 28 janvier. Entre-temps, il y a eu des vaccinations supplémentaires et des infections. Ces dernières constituent l'équivalent d'une dose. Pour les autres, comme le souligne le gouvernement, « *le QR code de votre ancien certificat de vaccination sera désactivé automatiquement, il sera placé dans la catégorie "certificat expiré" et ne pourra plus être utilisé dans le cadre du passe vaccinal* ». Sur 46 millions de personnes éligibles au rappel, 37,7 millions l'ont fait, 4,5 millions de personnes ont été contaminées il y a moins de trois mois et ont donc un délai supplémentaire pour le faire. Pendant ce temps, après avoir levé l'intégralité de ses restrictions sanitaires le 1er février, le Danemark s'apprête à abandonner l'intégralité de son programme de vaccination.

**15 février 2022 FranceSoir.** Une première mondiale depuis le début de la pandémie Covid-19. Depuis le 1er février, le Danemark a mis fin à l'intégralité des restrictions sanitaires, choisissant de supprimer « *la catégorisation du Covid-19 comme maladie menaçante* », [selon les termes](#) employés par le ministre de la Santé Magnus Heunicke. Le gouvernement danois a annoncé dans un premier temps ne plus proposer d'injection de rappel à la population. Ainsi, les personnes âgées ou à risque ne recevront pas de quatrième dose et les moins de 18 ans, pas de troisième. Le vendredi 11 février, dans un [communiqué](#), le pays scandinave a fait savoir sa décision d'aller encore plus loin en évoquant clore purement et simplement « *l'ensemble du programme de vaccination* » dans les prochaines semaines, « *au plus tard au printemps* ». « *Le Conseil national de la santé suivra de près l'évolution de l'épidémie dans les semaines à venir, et nous espérons pouvoir annoncer fin février les dates de clôture du programme de vaccination* », détaille le communiqué. Cette décision a été prise sur la base de plusieurs critères. Le premier, un taux de vaccination jugé suffisant. « *Au Danemark, nous avons un niveau très élevé de vaccination* », explique le gouvernement dans son communiqué, qui souligne une « *très grande immunité protectrice* » de la population. D'après les chiffres du Statens Serum Institut, un institut de recherche sur les maladies infectieuses, repris par le journal [Politiken](#), 80,9 % des 5,8 millions de Danois étaient vaccinés au 11 février, dont 61,4 % avec une dose de rappel. Un niveau comparable à celui de la France, où 79 % de la population est vaccinée, dont 55 % avec la troisième dose, selon les chiffres du ministère de la Santé.

**15 février 2022 ProfessionGendarme.** Interdits de pénétrer avec leurs véhicules dans Bruxelles, ([30 véhicules ont été interceptés](#) ce matin en Belgique), certains « [convois de la liberté](#) » auraient pris la route de Strasbourg. Avec une certaine logique puisque actuellement c'est là que tout se passe avec la session du [Parlement européen](#) qui se tient dans la capitale alsacienne. Problème, la préfecture du Bas-Rhin vient de prendre un arrêté interdisant « cette manifestation non déclarée ». Dans un communiqué, la préfète Josiane Chevalier vient d'indiquer que « plusieurs convois routiers semblent s'être formés pour rejoindre Strasbourg. » L'objectif « affiché » serait bien de « rejoindre les institutions européennes et de fait entraver la circulation routière dans les rues de Strasbourg. » L'arrêté pris par la préfète court jusqu'à jeudi soir, date de la fin de la session du Parlement européen dans la capitale alsacienne. Un dispositif spécifique sur les axes routiers a donc été mis en place par la préfecture et des consignes de fermeté ont été données aux forces de l'ordre. Elle rappelle que toute entrave est « passible de deux ans d'emprisonnement, de 4.500 euros d'amende, de l'immobilisation du véhicule ou de sa mise en fourrière et de pertes de points. Quant à l'organisateur, il est passible d'une amende de 7.500 euros et de six mois de prison et les participants encourent une contravention de quatrième classe. »

**15 février 2022 20Minutes.** Convoi de la liberté : Les manifestants canadiens risquent-ils le gel de leurs comptes bancaires ? Oui ! Via un décret publié avec entrée en vigueur immédiate, le gouvernement a autorisé les institutions financières canadiennes à « geler ou suspendre immédiatement le compte d'un particulier ou d'une entreprise affiliée à ces blocages illégaux sans ordonnance du tribunal », [a expliqué le ministre des Finances, Chrystia Freeland](#). « Soyez avertis : si votre camion est utilisé dans ces blocages, vos comptes d'entreprise seront gelés. L'assurance de votre véhicule sera suspendue. Renvoyez vos semi-remorques chez eux ! » La ministre a aussi annoncé des mesures d'encadrement des plateformes de crowdfunding.

**16 février 2022 FranceSoir.** Fin du passe vaccinal ? Mi-mars pour Attal, fin mars pour Delfraissy, les Français pour une levée "anticipée".

**16 février 2022 FranceSoir.** Chronique N°86 - "Erratum : Tout le monde peut se tromper, mais pas autant que l'OMS" François Pesty, pour FranceSoir ...CHRONIQUE — Un peu surpris quand même, par l'ampleur de l'erreur entre la prédiction de 500 000 morts en Europe et en Asie centrale, faite le 14 novembre 2021 par Hans Kluge, directeur pour l'Europe de l'OMS à l'horizon du 31 janvier 2021, et les 25 167 décès confirmés. Un chiffre 20 fois plus petit, que j'avais dans ma [chronique N°85](#). Tout le monde peut se tromper, je me penche à nouveau sur les données. Cette fois-ci, plutôt que de soustraire du total Monde, à savoir 331 348 décès (Worldometers consulté le 9 février 2022), les décès survenus sur la période dans les pays hors Europe et Asie centrale, j'additionne les données des pays de l'Europe et de l'Asie centrale du pays le plus peuplé (Russie) au moins peuplé (Saint-Marin). La Russie à elle seule totalise déjà 74 063 morts. Ce qui met d'emblée à mal mon résultat de 25 167 décès en Europe et Asie centrale. Je procède alors à quelques vérifications de mes calculs, sans trouver d'erreur. Puis, je réalise que j'ai exploité les données en provenance de deux sources différentes, « [Worldometers](#) » pour compiler la totalité des décès survenus sur la période pour le « Monde entier » et le fichier donnant les cumuls de décès pour chaque pays téléchargeable sur le site de « [Our World in Data](#) ».

**17 février 2022 FranceSoir.** Suisse, Pays-Bas, Allemagne... la levée des restrictions sanitaires s'accélère en Europe. En chef de file, le Royaume-Uni avait levé l'essentiel de ses restrictions sanitaires le 27 janvier dernier. Puis, se sont rapidement joints au mouvement le Danemark et [l'Espagne](#). Depuis, l'évolution de l'épidémie ne permettant pas de justifier des mesures draconiennes, d'autres pays encore se sont tournés vers la voie du « retour à la vie normale » : Suisse, Pays-Bas, Finlande, Suède, Allemagne... Seule la France "résiste" encore et toujours à... la liberté. Depuis ce matin, nos voisins helvètes ont le loisir de fréquenter quasiment tous types d'établissement sans masque ni passe. Les seules mesures qui sont maintenues sont le port du masque dans les transports et les établissements de santé, ainsi que l'isolement des malades. Les mesures de bon sens ? Le gouvernement s'autorise cette liberté grâce à « *l'immunité élevée de la population* », et parce qu'une « *surcharge du système de santé est improbable, et ce malgré une circulation toujours importante du virus* ». À ce jour, [68 %](#) de la population suisse est "entièrement vaccinée". Un chiffre qui s'élève à 77 % en France.

**17 février 2022 FranceSoir.** Des données de l'armée américaine remettent en cause le discours sur la sécurité des vaccins. Au cours d'une audition au Sénat organisée par Ron Johnson, l'avocat Thomas Renz, qui représente des clients attaquant les obligations vaccinales, a présenté les chiffres issus de la base de données d'épidémiologie médicale de la défense, qui montrent une explosion des pathologies des militaires américains pour l'année 2021, année où la vaccination a été mise en place dans tout le pays. Lundi 24 janvier, le sénateur républicain Ron Johnson organisait une nouvelle audience au Sénat intitulée "[COVID 19 : Une seconde opinion](#)" (document contenant une version courte de 38 minutes et une version longue de 5 heures). Une audition qui a permis à un groupe de médecins et d'experts médicaux d'offrir un point de vue différent sur la réponse à la pandémie, l'état actuel des connaissances en matière de traitements précoces et hospitaliers, l'efficacité et la sécurité des vaccins. L'occasion de faire un bilan de ce qui a bien ou mal fonctionné, ce qui

devrait être fait maintenant et ce qui doit être envisagé à long terme. Plusieurs médecins et scientifiques de très grande renommée dont Peter McCullough, Pierre Kory, Robert Malone, Richard, Urso, Pierre Kory, Ryan Cole ou Theresa Parks y ont contredit le discours officiel en témoignant de très nombreuses anomalies. Rappelant les alertes lancées par les docteurs [Theresa Long](#), Samuel Sigoloff et Peter Chambers, trois membres de l'armée américaine qui ont révélé l'importance des effets secondaires après la vaccination, il est venu exposer des données de facturation médicale - passage obligé pour tout diagnostic médical dans l'armée - provenant de la base de données d'épidémiologie médicale de la défense (DMED). Ce système informatique de la Direction de la surveillance de la santé des forces armées (AFHSB) qui permet d'interroger à distance des données médicales anonymes du personnel militaire est un programme de surveillance épidémiologique conçu dans le but de détecter les épidémies, mais également l'ensemble des pathologies afin de s'assurer que les soldats sont opérationnels. Par conséquent, au-delà de la question de santé publique, il s'agit de sécurité nationale.

**17 février 2022 FranceSoir.** Au micro de la BBC le 15 février, Novak Djokovic s'est dit prêt à « *passer à côté de trophées plutôt que de recevoir le vaccin* ». Un mois plus tôt, il quittait l'Australie sans avoir pu participer au tournoi. S'il est resté discret. En janvier, en étant contraint, « *triste et déçu* », de renoncer à sa participation à Melbourne, il a laissé sa place de champion à son rival Rafael Nadal, qui a remporté son 21ème Grand Chelem. Tant que la vaccination sera requise pour concourir, le Serbe assure être prêt à manquer d'autres tournois, même si cela implique pour lui d'être distancé dans la course au meilleur palmarès de l'histoire. « *C'est le prix que je suis prêt à payer* », affirmait-il sans la moindre hésitation.

**17 février 2022 FranceSoir.** TRIBUNE — Face [au refus du Conseil d'État](#) d'étudier la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) prise à l'initiative du Dr Amine Umlil quant à [l'obligation vaccinale des soignants](#), le responsable de la pharmacovigilance de l'hôpital de Cholet a tenu le 9 février dernier à répondre par une lettre à l'institution publique.

**17 février 2022 FranceSoir.** TRIBUNE — Numérisé, tracé, et bientôt pucé ! Mauvaise nouvelle : le portefeuille d'identité numérique européen a passé le stade de la puberté. Il va devenir adulte à partir de septembre 2022. Merci à Mike Boroswki pour [son entretien](#) réalisé le 8 février 2022, de Madame la députée européenne Virginie Joron, que je relate dans les grandes lignes. À feu doux pendant deux ans, vous avez accepté, en grande majorité, et sans broncher les confinements, les couvre-feux, les attestations de sorties, les plages où la position assise était interdite, les brasseries où prendre son café debout était prohibé, mais le siroter assis était autorisé, et enfin, le passe sanitaire. Puis, mijotage oblige, la sauce a été réduite à un passe vaccinal, trois doses. Désormais, totalement confits, engourdis et soumis, vous êtes cuits à point pour accepter l'esclavage ultime : le passeport numérique européen. Virginie Joron, députée européenne, travaille entre autres, dans la Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs. Après plus de vingt ans d'Internet, nos gouvernants font semblant de pousser des cris d'orfraie concernant le monopole des GAFAM. - Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft -, alors qu'ils se félicitent en secret des censures et de leur contrôle numérique mondial.

**18 février 2022 ProfessionGendarme.** Christian Perronne, Videos : Comment Big Pharma et Bill Gates luttent contre la démocratie et la santé publique...

**18 février 2022 ProfessionGendarme.** Les décès triples vaccinés ont grimpé en flèche de 495 % en janvier ; 80% de tous les nouveaux cas de covid sont entièrement piqués. ( [Natural News](#) ) La *plandémie* des «entièrement vaccinés» fait rage alors que les [dernières données](#) montrent que la grande majorité des hospitalisations et des décès dus au coronavirus de Wuhan (Covid-19) surviennent chez des personnes qui ont pris les piqûres. Public Health Scotland (PHS) rapporte que quatre hospitalisations et décès de covid sur cinq sont stupéfiants, ce qui signifie que seulement 20% des hospitalisations et des décès imputés au covid se produisent chez les non vaccinés.

**18 février 2022 ProfessionGendarme.** Un rapport qui fait l'effet d'une bombe : Les compagnies d'assurance augmentent les prévisions de mortalité aux États-Unis de 300 000 personnes en raison du Covid et du « Covid INDIRECT », à savoir les vaccins. Depuis le début de la pandémie, les pouvoirs en place nous ont dit de « suivre la science ». Mais peut-être qu'un meilleur indicateur de ce qui se passe réellement serait de suivre l'argent.

**18 février 2022 ProfessionGendarme.** La police canadienne a procédé jeudi 17 février au soir à de premières arrestations ciblées de meneurs du mouvement anti-mesures sanitaires qui bloque les rues d'Ottawa depuis bientôt trois semaines, une contestation qui n'a plus rien de « pacifique » selon le Premier ministre Justin Trudeau. « *Si vous voulez partir de votre propre gré, c'est maintenant qu'il faut le faire* », avait lancé aux manifestants dans l'après-midi le chef intérimaire de la police d'Ottawa Steve Bell, avertissant que ce week-end serait « *bien différent des trois derniers* ». Dans la soirée, la police a procédé aux premières arrestations : Tamara Lich, [l'une des organisatrices du convoi dit « de la liberté »](#), a été interpellée par la police, a indiqué dans un tweet le compte officiel du mouvement, vidéo à l'appui.

**19 février 2022 FranceSoir.** Orthophonistes qui défendent la "dernière roue du carrosse", collectif des "Mamans louves" qui continue de se battre et lance une émission hebdomadaire : la cause des enfants n'est pas gagnée, et le combat continue. Depuis le 15 novembre 2021, l'obligation du port du masque est en vigueur dans toutes les écoles primaires de France, à l'intérieur comme à l'extérieur, dès le CP. Lorsque la mesure avait été annoncée, une trentaine d'orthophonistes du Collectif national des orthophonistes de France avait alerté sur les conséquences de cette mesure, dans une [tribune](#) publiée par Le Figaro.

**19 février 2022 ProfessionGendarme.** Près de Fougères. Une association créée pour soutenir les soignants non-vaccinés et suspendus... Plusieurs habitants du secteur de Bazouges-la-Pérouse, près de Fougères, ont créé une association pour venir en aide aux personnels non-vaccinés qui ont perdu leur emploi. Mi-décembre 2021, une nouvelle association est née à Bazouges-la-Pérouse, [près de Fougères \(Ille-et-Vilaine\)](#). Bretagne piquée au vif a pour objectif de collecter de l'argent pour venir en aide et soutenir les personnes ayant perdu leur emploi après avoir refusé de se faire vacciner contre le Covid. Dénonçant la gestion de la crise sanitaire, l'association entend « soutenir les personnels suspendus, essentiellement des soignants, mais aussi des pompiers, gendarmes et éducateurs, et se retrouvant brutalement sans ressources », affirment ses membres, qui mettent en avant le besoin de « retrouver une vraie fraternité entre les gens et un réel humanisme ».

**19 février 2022 ProfessionGendarme.** « Inadmissible, intolérable, consternant » : indigné des réactions à la mort du Pr Montagnier, entre « silence assourdissant » de la part des autorités, qu'il juge très loin d'avoir été à la hauteur, et dénigrement déplorable de certains médias, le Dr Gérard Guillaume, un de ses proches, a souhaité rendre justice sur notre plateau au prix Nobel de médecine [disparu il y a une semaine](#). Il relate leur rencontre et son admiration pour les « approches thérapeutiques innovantes » que Luc Montagnier avait entreprises pour des maladies neurodégénératives. Sur l'aspect controversé de ses recherches, il est convaincu que « l'histoire finira par lui donner raison ». L'ampleur de ses travaux sur le SIDA, rappelle-t-il, a permis « une avancée majeure », « il ne faut pas l'oublier ». Un « esprit brillantissime, extraordinaire », rappelle Gérard Guillaume, qui rappelle que, bien que diminué physiquement ces dernières années, le biologiste était en pleine possession de ses facultés et restait « un aventurier de l'esprit et de la science ».

**20 février 2022 FranceSoir.** ANALYSE — La situation épidémique que la France connaît actuellement laisserait à penser que **la politique sanitaire du tout vaccins n'a servi à rien** : le nombre de contaminations a **atteint des records jamais observés** jusque-là, démontrant que nous sommes très loin de la division par douze du risque de transmission brandit par le gouvernement comme justification (chiffre depuis réduit à une division par deux dans les derniers mémoires transmis par le ministre au Conseil d'État), **les doubles vaccinés et même les triples, ont contracté** la maladie, développant des formes symptomatiques, parfois sévères, le nombre d'hospitalisations est identique à celui de la deuxième vague avec 76 % de vaccinés, 93 %

des plus de 12 ans. Certains médecins, notamment de plateaux télé, expliquent malgré tout que **cela est normal**, et que **l'efficacité** des vaccins est **malgré tout démontrée**. Nos élites politiques et scientifiques éprouvent-elles des difficultés à identifier une situation de proportionnalité et à appliquer correctement le principe de précaution ? Où sont-ils pris dans la loi de Brandolini, qui énonce que "la quantité d'énergie nécessaire pour réfuter du baratin est beaucoup plus importante que celle qui a permis de le créer" ?

**20 février 2022 FranceSoir.** Media crash : l'envers du décor de la fabrique de l'information privée. Dans le documentaire « Media Crash – qui a tué le débat public ? », les journalistes de Mediapart et de Premières lignes, Valentine Oberti et Luc Hermann, se sont associés pour interpeller les citoyens sur l'hyperconcentration des médias. Un sujet qui tombe à point nommé, alors que la [commission d'enquête sénatoriale](#) qui interroge en ce début d'année 2022 neuf milliardaires propriétaires de grands médias privés, est [décrite](#), accusée « de tourner à la face ». « Media Crash » veut « *interpeller les citoyens sur ce sujet majeur* » à partir de « *faits* ». Rappelons la censure d'un article publié originellement le 30 juillet 2021 sur [le blog de Laurent Mucchielli hébergé chez Mediapart](#), article censuré par la rédaction du site au motif que celui-ci ne respecterait pas la charte, récemment mise à jour. A qui se fier ????

**20 février 2022 ProfessionGendarme.** Alerte : Le directeur général de la FDA, Christopher Cole, avoue approuver les vaccins contre de l'argent... Le directeur général de la FDA a été piégé en caméra cachée (*voir vidéo ci-dessous*) par les journalistes indépendants de *Project Veritas*. Dans ces extraits vidéo, Christopher Cole admet que le président Biden forcera à la vaccination annuelle contre le covid puisque c'est une « source de revenus récurrente » pour les entreprises pharmaceutiques. C'est une bombe qui vient d'exploser. James O'Keefe, journaliste et fondateur de *Project Veritas*, a piégé Christopher Cole qui n'est autre que le directeur général de la FDA (*Food and Drug Administration*), l'Agence fédérale des États-Unis qui autorise ou non les vaccins. Secrètement enregistré le 31 janvier 2022, le 3 février 2022 et 9 février 2022, lors de dîners-rencontres, Christopher Cole a clairement affirmé les plans machiavéliques de la FDA pour le compte des lobbys pharmaceutiques. « *Biden veut injecter le plus de monde possible. Donc vous devrez vous faire vacciner chaque année. Cela n'a pas encore été officiellement annoncé, parce qu'ils ne veulent pas énerver tout le monde.* »

**20 février 2022 FranceSoir.** Les masques pourraient générer des cancers : l'avocat Jean-Pierre Joseph lance une procédure Avec l'avocat au barreau de Grenoble et doyen de l'Ordre, Jean-Pierre Joseph, cette fois au sujet de la procédure qu'il a lancée contre le défaut de marquage de la composition sur les boîtes de masques commercialisées. Certains masques ne présenteraient pas leur composition et ceux contenant du graphène pourraient être extrêmement nocifs pour la santé. Pourquoi lancez-vous cette procédure ? Il y a quelques jours, des Grenoblois achetaient des boîtes de masques dans une grande surface de l'agglomération de Grenoble. Comme ils ont entendu dire que certains masques contenaient des nanoparticules d'un produit toxique, lorsqu'ils sont rentrés chez eux, ils examinaient les boîtes et leur contenu : à leur grande surprise, ils constataient qu'il n'existait aucune étiquette concernant la composition de ces masques. Il était donc impossible de savoir si ceux-ci contenaient un produit toxique ou non. Ils m'ont donc demandé d'intervenir en justice, afin de contraindre les vendeurs à indiquer la composition des produits sur les emballages. **Sur quel fondement juridique vous appuyez-vous ?** Il existe aujourd'hui une réglementation concernant l'étiquetage et le marquage des produits textiles : le règlement U.E. n° 1007/2011 du Parlement européen et du Conseil du 27 sept. 2011, ayant donné lieu à une communication de la Direction générale de la concurrence du 9 octobre 2020 : "[...] L'étiquette de composition est obligatoire et doit être fixée sur le produit. Elle doit être lisible et rédigée en langue française. Elle donnera le pourcentage des différentes fibres textiles composant le vêtement, voire des différentes parties si elles sont de compositions différentes..." Cette question n'est pas sans intérêt : les acheteurs m'ayant contacté ont appris qu'il y aurait des nanoparticules de graphène dans les masques. **Si les fabricants de masques révèlent la présence de graphène dans leurs produits, ce composant est-il vraiment dangereux pour la santé notamment celle des enfants ?** De nombreux

scientifiques tentent depuis plus d'un an, d'alerter les médias et les autorités sur la présence de graphène dans les masques, et sa toxicité.

**21 février 2022 ProfessionGendarme.** « Tout le monde est exposé au risque de caillots sanguins ! – Les CDC et Pfizer lancent des avertissements urgents sur les caillots sanguins, même chez les « athlètes les plus sains ». Le CDC et Pfizer ont récemment publié un avertissement public concernant les « caillots sanguins ». Le 10 février dernier, le CDC a publié un avertissement normalisant l'idée que les jeunes adultes et les athlètes en bonne santé développent des caillots sanguins. Bien sûr, personne n'a jamais entendu parler de ce phénomène fréquent avant les vaccins COVID. « #DYK [ *savez-vous* ] que n'importe qui peut développer un caillot de sang ? Que vous soyez un athlète ou un fan, ne laissez pas un caillot de sang gâcher le grand match de ce week-end. Apprenez à protéger votre santé : <https://bit.ly/2lOpGEB> », a tweeté le CDC... Le CDC a omis de mentionner sur son [site Web](#) les vaccins COVID-19 comme l'un des facteurs pouvant augmenter ce risque.

**21 février 2022 FranceSoir.** La vague épidémique de Covid-19 a poursuivi son déclin lundi en France, en matière de contaminations comme d'hospitalisations, confirmant une tendance engagée depuis plusieurs semaines. Au cours des dernières 24 heures, 17.195 nouveaux cas ont été enregistrés, selon l'agence Santé publique France. Avec ce chiffre, la moyenne sur sept jours, qui donne une idée de l'évolution réelle de l'épidémie, décline à 81.246 cas contre 82.571 la veille. La pression se réduit aussi à l'hôpital. 28.383 patients sont hospitalisés au total avec le Covid, parmi lesquels 2.905 en soins critiques, ces deux chiffres s'inscrivant à nouveau en baisse après un très léger rebond la veille. Ces chiffres témoignent du fort reflux de la vague observée depuis l'automne dernier, d'abord portée par le variant Delta puis par son successeur Omicron, nettement plus contagieux. Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a évoqué au cours du weekend un "effondrement de la vague Omicron", soulignant qu'elle était divisée par deux chaque semaine.

**21 février 2022 ProfessionGendarme. Suisse :** Le Conseil fédéral annonce un retour «à la normale» dès demain: les nouvelles du 16 février. Fin du certificat covid, de l'obligation de porter un masque, du télétravail et des restrictions de capacité: le Conseil fédéral acte la levée de la majeure partie des mesures sanitaires.

**21 février 2022 ProfessionGendarme.** Par Eric L. – Après deux ans de pandémie, nous sommes en mesure d'exploiter les statistiques officielles de décès de l'INSEE pour estimer l'impact du covid et de la vaccination. Il y a deux camps sur l'impact de la vaccination: ceux qui disent que les effets secondaires sont massifs et ceux qui disent qu'ils n'existent pas. Qu'en est-il sur la mortalité? L'INSEE publie des statistiques des décès individuels chaque mois. Il est donc possible de les étudier dans le détail. Conclusions Il n'y a presque pas de surmortalité en 2020 / 2021 sur les moins de 60 ans. Les confiner était une grossière erreur. La surmortalité chez les jeunes post vaccination n'est visible que dans la tranche 20-30 ans. Des études sont nécessaires pour comprendre ce fait. A ce stade en France on ne peut pas observer un danger massif lié à l'injection, ce qui est logique puisque les effets secondaires se déclarent en moyenne 4 ans après l'administration des traitements. Nous sommes à peine en moyenne à 7 mois ! L'obésité apparaît comme un facteur principal de risque de décès. Le taux de vaccination a un impact négatif sur la mortalité. A quoi ont servi toutes les mesures liberticides dont on ne voit aucun impact dans les données de décès ?!

**21 février 2022 ProfessionGendarme.** La protéine Spike se transmet-elle sexuellement d'un vacciné à un non vacciné ? Réponse du Dr Benoit Ochs: « *Obligatoirement oui !* »

**22 février 2022 ProfessionGendarme.** Nouvelle vidéo dans laquelle le professeur Didier Raoult fustige les « imbéciles » qui font de la propagande autour du vaccin. Les chiffres montrent bien qu'il n'y a absolument aucune utilité à vouloir vacciner toute la population, bien au contraire. Comme le dit si bien Didier Raoult : « Il faut arrêter de prendre ce vaccin pour le sauveur de l'humanité. C'est ridicule! »

**22 février 2022 ProfessionGendarme.** Nouvelle vidéo dans laquelle le professeur Didier Raoult fustige les « imbéciles » qui font de la propagande autour du vaccin. Les chiffres montrent bien qu'il n'y a absolument

aucune utilité à vouloir vacciner toute la population, bien au contraire. Comme le dit si bien Didier Raoult : « Il faut arrêter de prendre ce vaccin pour le sauveur de l'humanité. C'est ridicule! »

**22 février 2022 FranceSoir.** Plus de mille personnes, mais aucun ministre : la cérémonie funéraire du prix Nobel de médecine 2008 (avec Françoise Barré-Sinoussi), Luc Montagnier, s'est déroulée cet après-midi, à la salle de la coupole du père Lachaise. Des obsèques auxquelles une foule reconnaissante assistait : près d'un millier de personnes, de tous âges, étaient venues rendre hommage au grand chercheur [disparu le 8 février](#). Les barrières entourant l'entrée de la coupole réservaient l'accès aux proches et à des personnalités proches du biologiste ou ayant partagé des combats communs : on voyait ainsi arriver Laurent Toubiana, Jean-Dominique Michel, Martine Wonner, Christian Perronne, Alexandra Henrion-Caude ou encore Francis Lalanne, passant pour certains un moment avec la population venue sur place. Jean-Dominique Michel expliquait ainsi : « *je suis très touché d'être ici, c'était un géant, c'était un humaniste, quelqu'un d'intègre et de généreux. C'était quelqu'un de simple, quand j'ai pu m'entretenir avec lui, il était d'une gentillesse et d'une générosité absolument splendides.* »

**22 février 2022 ProfessionGendarme.** La loi sur les mesures d'urgence invoquées par Justin Trudeau : une suspension autocratique des libertés civiles qui est un échec dangereux... Le premier ministre Justin Trudeau a soumis la population canadienne à la première et unique invocation de la vaste Loi sur les mesures d'urgence sans justification pour un problème qu'il a créé, délibérément exacerbé et n'a rien fait pour résoudre. Plutôt que l'indignation des progressistes libertaires civils et la plupart des commentaires pour ce dépassement massif (à l'exception louable de deux associations de libertés civiles et de certains membres du clergé), nous avons droit à des points de discussion libéraux et à des attaques désordonnées contre ceux qui s'opposent à son imposition. Prétendre que nos droits fondamentaux ne sont pas érodés est évidemment faux, malgré le préambule de la loi et les assurances apaisantes du Premier ministre, qui ont été immédiatement suivies d'un récit glaçant par la ministre des Finances des mesures qu'elle allait prendre.

**22 février 2022 ProfessionGendarme.** Le romancier et cinéaste Gérard Mordillat ! « Le Covid-19 et le confinement qui nous a été imposé est au niveau mondial un test incroyable de soumission à l'autorité ». Gérard Mordillat fait le rapprochement avec les études menées par le sociologue Stanley Milgram sur le consentement à l'autorité, dans les années 50 et 60 aux USA : « Dans le confinement on nous fait obéir à des ordres dont on a aucun moyen de vérifier le fondement, et au nom de la sécurité, nous courbons la tête et nous obéissons, ça ressemble beaucoup à ces expériences, il faut habituer la population à obéir, voilà ce que m'a inspiré ce confinement ». Au delà de la période, Gérard Mordillat définit des pistes pour la suite, partant de l'héritage du CNR : « Réinventer cette capacité à définir la loi et à dire du droit », car on manque de pensée. « Il faut être capable de penser les jours heureux ». Par exemple sur le temps de travail, les autres parlent tous d'augmenter le temps de travail, alors que le combat reste celui de la diminution du temps de travail. « Il faut réduire le temps de travail de chacun, pour que tout le puisse participer à la richesse de la nation, et cela doit aller de paire avec une augmentation des salaires, même si cela fera hurler le patronat. » En outre, Gérard Mordillat insiste sur la place centrale et les moyens que doivent avoir de nouveau les services publics, qui permettent aux gens les plus fragiles, d'avoir une vie décente malgré leurs moyens.

**22 février 2022 FranceSoir.** Canada : le Convoi de la liberté brisé, tous les participants seront traqués et punis au pénal... Au cours du dernier week-end, le chef de la police d'Ottawa a déclaré que les autorités policières comptent poursuivre la répression de celles et ceux qui auront participé au Convoi de la liberté, même lorsque le mouvement sera complètement dispersé. Cette révélation fait suite à la question d'une journaliste qui s'interrogeait sur les possibles « *répercussions par la suite* » qui pourraient avoir lieu à l'encontre des manifestants qui se sont joints au mouvement... quand bien même ils auraient évacué les lieux et seraient rentrés chez eux. « *Comptez-vous engager des poursuites actives contre les gens que vous avez filmés et qui sont toujours en train de manifester ?* », a demandé la journaliste, qui enchaîne avec une seconde question : « *Que prévoyez-vous de faire une fois que la manifestation sera finie ?* » « *C'est une excellente*

question. Et la réponse simple est oui », a répondu Steve Ball « Si vous avez été impliqué dans cette manifestation, nous chercherons activement à vous identifier en vue de vous sanctionner financièrement et de vous poursuivre pénalement. Absolument. Cette enquête se fera au cours des mois à venir », a-t-il martelé. Et le chef de police d'assurer : « Je m'engage à ce que cette enquête policière se fasse de façon à ce que les gens qui ont envahi nos rues rendent des comptes. »

**23 février 2022 FranceSoir.** Le numéro 1 du tennis français, Gaël Monfils s'est exprimé via ses réseaux sociaux ce mardi 22 février. Il informait ceux qui le suivent de son état de santé : les médecins lui ont conseillé de se reposer et de ne pas participer à la Coupe Davis qui commence prochainement, en raison d'un « pépin de santé » que les soignants n'ont pas réussi à identifier. Le 25ème joueur mondial reste vague sur ce qui lui est arrivé et a précisé dans un premier temps que la cause, selon les médecins, pourrait être « liée au vaccin ». Le joueur a reçu sa troisième injection récemment.

**23 février 2022 FranceSoir.** « Ce n'est plus nécessaire d'avoir une vaccination obligatoire », Adam Silver, président de la NBA (National Basket association), le principal championnat de basket américain, s'est exprimé sur ESPN, mercredi 16 février dernier, sur des mesures contradictoires pour certaines franchises (clubs) de la ligue.

**23 février 2022 FranceSoir.** En Allemagne, mathématiciens, médecins et statisticiens se sont penchés sur la question de la surmortalité en 2021, par rapport aux années précédentes. Analysant les statistiques officielles, ils observent une corrélation entre les courbes de surmortalité et celles des campagnes de vaccination, et concluent donc, sans surprise, à la responsabilité des injections. Dans le même temps, la presse allemande s'est elle aussi sérieusement intéressée aux effets secondaires des vaccins. « L'étrange pandémie » de 2020 et la surmortalité de 2021 ... [Selon le professeur Riessinger](#), au cours de l'année 2020, qu'il nomme « celle de l'étrange pandémie », aucune surmortalité n'est observée, si l'on se base sur les chiffres officiels. En revanche, une surmortalité surgit en 2021, représentant entre 1,7 et 1,8 % de plus que la mortalité observée entre 2016 et 2020, soit entre 17 000 et 18 000 décès supplémentaires. La majorité de ces décès concernent des personnes entre 35 et 75 ans, alors que l'âge moyen de décès pour cause de Covid-19 est au-dessus de 75 ans.

**24 février 2022 FranceSoir.** Un rétropédalage en catastrophe ? Ce mercredi 23 février, le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a annoncé la révocation de la Loi sur les mesures d'urgence invoquée par son gouvernement le 14 février dans le cadre de la dispersion des manifestations et des blocages entrepris par le Convoi de la liberté. « La situation n'est plus une urgence », a déclaré Justin Trudeau lors d'une conférence de presse. « Nous sommes convaincus que les lois et règlements existants sont désormais suffisants pour assurer la sécurité des personnes. » Cette révocation devrait être effective « dans les heures à venir », a-t-il précisé, ce qui mettra officiellement fin à l'état d'urgence. **La décision de recourir à cette loi fera l'objet d'une enquête.** Justin Trudeau a indiqué, par ailleurs, qu'une enquête sur la décision de son gouvernement de recourir à cette loi d'exception et sur les opérations policières qui s'en sont ensuivies, serait lancée au cours des 60 prochains jours, annonçant que les parlementaires vont mettre en place un comité pour superviser cet examen la semaine prochaine.

**24 février 2022 FranceSoir.** Passe vaccinal : Véran prévoit une instauration des restrictions sanitaires dans la durée... Lundi 22 février, Olivier Véran a été [auditionné au Sénat](#) par la commission d'enquête sur l'adéquation du passe vaccinal à l'évolution de l'épidémie de Covid-19. L'occasion pour les Français de savoir si le gouvernement prévoit d'abroger le passe vaccinal, à l'instar d'autres pays européens comme [l'Angleterre et le Danemark](#). La réponse n'a pas de quoi rassurer les opposants aux restrictions sanitaires : oui, si des conditions sont remplies au préalable, a expliqué le ministre de la Santé. Et de préciser que le gouvernement pourrait « revenir sur des dispositifs que nous sommes progressivement en train d'alléger. ». Le passe vaccinal, « prolongement presque naturel » du passe sanitaire. Cette audition fait suite à l'annonce de Gérard Larcher le 19 janvier 2022 sur la création d'une commission d'enquête parlementaire visant à « vérifier l'adéquation

*entre le pass vaccinal et la réalité de la pandémie* ». Une déclaration qui, en raison de son timing, avait suscité des moqueries, puisqu'elle intervenait... après que la majorité des sénateurs aient voté pour le passe vaccinal.

**24 février 2022 FranceSoir.** La Nouvelle-Calédonie a abrogé jeudi l'obligation vaccinale, qui avait été décidée début septembre pour les secteurs sensibles et la population générale, compte tenu du "nouveau contexte sanitaire", a constaté l'AFP. "Il y a un nouveau contexte sanitaire en Nouvelle-Calédonie et dans le monde. Il faut redonner aux Calédoniens la liberté de ce choix de la vaccination même si nous n'y sommes pas opposés", a déclaré Virginie Ruffenach, élue du Rassemblement-LR (droite non indépendantiste). Le texte a été adopté par la commission permanente du Congrès, qui siège pendant les intersessions, avec 8 voix sur 11, une partie des non indépendantistes s'y étant opposée.

**24 février 2022 PublicSenat.** Dans son rapport présenté ce jeudi, la commission d'enquête du Sénat sur l'adéquation du passe vaccinal à la situation épidémique, appelle à une levée « rapide » du dispositif et « à renforcer la transparence dans la gestion de l'épidémie ». Moins de deux mois après sa mise en place, il est temps de mettre un terme au passe vaccinal, c'est la proposition principale de la commission d'enquête du Sénat sur l'adéquation de cet outil à la situation épidémique. Les rapporteurs, Chantal Deseyne (LR), Olivier Henno (centriste) Michelle Meunier (PS) et la présidente de la commission des affaires sociales du Sénat, Catherine Deroche présentaient le rapport de la commission, ce jeudi. Le 13 janvier dernier, après d'âpres débats, le projet de loi sur la gestion de la crise sanitaire et sa principale disposition, l'instauration du passe vaccinal, [était adopté au Sénat](#). Une semaine plus tard, à la demande du groupe LR du Sénat, la Haute assemblée adoptait le principe d'une commission d'enquête. C'est en fait la commission des affaires sociales qui s'est vue dotée des prérogatives d'une commission d'enquête pour examiner « l'adéquation du passe vaccinal à l'évolution de l'épidémie de covid-19 ».

**24 février 2022 FranceSoir.** Essais cliniques biaisés et incomplets de Pfizer: Christine Cotton présente son travail sur SudRadio... Invitée du journaliste André Bercoff, la biostatisticienne Christine Cotton est venue présenter son rapport d'expertise, un travail qui a consisté à réaliser une évaluation des pratiques méthodologiques mises en œuvre dans les essais cliniques effectués par Pfizer pour le développement de son vaccin. Pour ce faire, elle a examiné les documents fournis par le laboratoire, et suite au nombreux biais et aux très nombreuses informations manquantes, elle conclut qu'on ne peut pas faire confiance aux résultats communiqués par le laboratoire. Après avoir repéré et analysé les éléments susceptibles de faire dévier les résultats de leur vraie valeur, elle conteste l'efficacité de 95 %, la bonne durée de protection et l'absence de problèmes de tolérance annoncés par le laboratoire, des affirmations qui ne sont étayées par aucun résultat dans l'essai clinique du laboratoire. Par conséquent, l'on comprend que ces annonces ne peuvent être considérées comme "fiables" et "intègres" au vu des bonnes pratiques cliniques.

**24 février 2022** Dans les jours qui suivent, l'actualité Covid va être supplantée par celle de l'opération militaire entreprise en Ukraine par la Russie, Vladimir Poutine décide l'offensive à 5h55 le jeudi 24 février 2022. Étrangement, la Russie est assignée à résidence dans le camp des « méchants » alors que l'Ukraine est dans celui des « gentils » que l'Europe doit aider...

**25 février 2022 FranceSoir.** Une lettre officielle relative aux effets secondaires des vaccins anti-Covid, adressée au président du Paul-Ehrlich Institut (PEI) en Allemagne, a atteint hier les pages du [Die Welt](#) et du [Berliner Zeitung](#). Elle est signée par Andreas Schöfbeck, président du conseil de BKK ProVita, l'une des caisses d'assurance maladie d'entreprise les plus importantes du pays, et a fait l'effet d'un coup de tonnerre. C'est la première fois qu'une caisse d'assurance maladie allemande publie des chiffres précis à ce sujet, en se fondant sur la facturation des médecins associés. Les chiffres de la BKK pulvérisent les rapports du PEI (organisme fédéral chargé des vaccins et médicaments, plus ou moins équivalent de l'ANSM), et la lettre met la lumière sur une nette sous-estimation du nombre d'effets secondaires, dont le PEI est censé recueillir les signalements.

**26 février 2022 ProfessionGendarme.** Les investisseurs de Pfizer et Moderna se précipitent vers la sortie... Les investisseurs de Wall Street se débarrassent de leurs actions Moderna et Pfizer plus vite que le monde ne peut abandonner les mandats. Moderna a baissé de 70 % par rapport à son sommet, tandis que Pfizer a perdu 19 %. L'ancien dirigeant de Blackrock et conseiller en investissement Edward Dowd appelle à ce que Moderna tombe à zéro et que Pfizer termine sous les dix dollars par action. Comment cela est-il possible alors que Pfizer bénéficie aujourd'hui d'un bénéfice par action record et d'une capitalisation boursière de quelque 270 milliards de dollars, ce qui en fait la 29e entreprise mondiale ? Avec rien que des bénéfices en vue pour le géant pharmaceutique, quel pourrait être le problème ? Après tout, en décembre, un titre de Forbes titrait : "Le fabricant de vaccins peut dominer le marché des médicaments pour les années à venir, selon Wells Fargo". En plus des vaccins à ARNm, extrêmement rentables, Pfizer lance des antiviraux puissants comme le Paxlovid, qui pourrait rapporter 22 milliards de dollars en 2022.

**27 février 2022 FranceSoir.** Tests - vaccins - pass : fabrique de la panique et braquage des comptes publics... Pierre Lécot TRIBUNE — Cela fait deux ans que la crise du coronavirus a démarré. De différentes manières, nous avons montré sur cette chaîne que la mortalité depuis 2020 en France et en Europe est finalement dans la norme de la décennie, et que les hôpitaux sont finalement loin d'avoir été saturés en 2020, services de réanimation compris. La psychose qui dure depuis deux ans n'est donc pas maintenue à cause d'une surmortalité, ou d'un surnombre d'arrivées à l'hôpital, mais uniquement en faisant le compte de "cas Covid". Ces "cas Covid" sont des personnes déclarées porteuses du virus de la Covid, dans l'ensemble de la population, dans l'ensemble des hospitalisations et dans l'ensemble des décès. Ce n'est qu'une fraction de l'ensemble des habitants, de l'ensemble des hospitalisations et de l'ensemble des décès. [Nous avons d'ailleurs montré](#) que l'ensemble des hausses de mortalité que nous observons depuis deux ans ont lieu soit pendant les périodes de hausse de mortalité habituelles, soit après la mise en place de mesures qui ont eu pour impact d'arrêter de soigner correctement les Français. Nous avons, grâce aux différents rapports de Santé Publique France ou de l'ATIH, de plus en plus de données officielles donnant le nombre de décès à imputer à ces mesures. La Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), les statisticiens du ministère de la Santé, a d'ailleurs publié [un nouveau tableau de données](#) distinguant les patients arrivés à l'hôpital pour Covid, et ceux arrivés à l'hôpital pour complètement autre chose, mais déclarés Covid à la faveur d'un test positif ou d'une simple déclaration. Nous apprenons qu'un patient sur trois, déclaré en soin critique Covid ou décédé du Covid, était en fait sur-déclaré.

**27 février 2022 Planetes360.** Alors que le monde se concentre sur l'Ukraine, l'OMS s'est discrètement réunie pour promouvoir un traité mondial sur la pandémie qui obligerait les pays membres à une réponse coordonnée à la «prochaine pandémie» en jetant les bases d'un Pass Vaccinal International

**28 février 2022 FranceSoir.** Vaccination et mortalité : une pétition demandant l'accès aux données des décès toutes causes selon le statut vaccinal dans le goulot d'étranglement technique du Sénat. Le 19 février 2022, l'épidémiologiste Laurent Toubiana a déposé une demande de pétition auprès du Sénat, afin d'obtenir l'accès aux données complètes des décès dans le cadre de l'enquête sur les effets secondaires des vaccins Covid-19. Il [analyse et met en ligne](#) depuis deux ans de nombreuses données sur la crise Covid-19. Sa pétition, qui respecte pourtant tous les critères nécessaires à sa validation, est bloquée entre les mains de la commission de tri des pétitions qui décide de mettre, ou non, les pétitions déposées par les citoyens en ligne sur le [site du Sénat](#). Le motif avancé est celui d'une « validation technique ». Ce blocage semble long au regard de l'urgence de l'analyse.

**Rosa Luxemburg :** La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement.

**01 mars 2022 FranceSoir.** Dans une décision rendue le 6 janvier 2022, le juge Mark Pittman [a ordonné](#) à la Food and Drug administration (FDA) d'accélérer sa réponse à une demande de transparence formulée par l'Organisation Public Health and Medical Professional for Transparency ([PHMPT](#)), un groupe de médecins

et scientifiques de renom, puisqu'on y trouve notamment les professeurs d'épidémiologie [Peter McCullough](#) et [Harvey Risch](#). À partir d'aujourd'hui, la FDA doit dévoiler 55 000 pages par mois. Désormais, l'agence n'a plus 75 ans (comme elle le demandait), mais huit mois pour déclassifier l'ensemble des données sur la sécurité du vaccin Pfizer, dont l'intégralité devrait être publiée avant la fin de l'été 2022.

**02 mars 2022 ProfessionGendarme.** Bas les masques ! Depuis ce lundi, ils ne sont plus obligatoires dans les cafés et restaurants. Une information qui a échappé à de nombreux clients qui l'apprennent de la bouche des restaurateurs, eux aussi démasqués. « C'est une nouvelle étape vers le retour à la vie d'avant », déclare, tout sourire, Gwenn Douguet, propriétaire gérant du pub Finnegans, à Quimper. « Ce matin, j'avais encore du mal à croire que le masque [n'était plus obligatoire dans les bars et restaurants](#), j'ai vérifié plusieurs fois sur internet avant de l'annoncer à mes employés ». Échaudé, il se souvient encore de la triste Saint-Patrick 2020, correspondant au premier jour du premier confinement. « J'avais rempli les fûts et les frigos à bloc, trois jours avant, ça a été la douche froide », confie-t-il.

**03 mars 2022 ProfessionGendarme.** Une étude suédoise, très récente et en anglais pour le moment, menée « in vitro » (en laboratoire) sur des cellules hépatiques humaines démontre la faculté, pour les vaccins à ARN-messager, DE VOIR LEDIT ARN MUTER EN ADN, avec pénétration dans les cellules, et donc modification possible du génome cellulaire. L'étude montre que les transformations cellulaires démarrent quelques heures à peine après introduction de la protéine vaccinale. Cette mutation est niée depuis le début par les tenants de l'innocuité vaccinale à ARN-messager. Les quelques voix entendues pour alerter sur la dangerosité de produits insuffisamment expertisés ont été, comme on le sait pertinemment, étouffées. Si cette étude est transposable « in vivo », cela signifiera clairement que la pénétration d'un ADN étranger dans les cellules humaines pourra entraîner la formation de tumeurs malignes dans des délais variables, à court, moyen ou long termes.

**03 mars 2022 LeMediaEn442.** Lors d'une conférence de presse qui se tenait mercredi 2 mars à l'Université de Floride du Sud, concernant l'attribution de 20 millions de dollars pour le *Florida Center for Cybersecurity*, hébergé par l'université, le gouverneur de Floride, Ron DeSantis, s'est agacé de voir des jeunes masqués alors que ce n'est plus obligatoire. « *Vous n'êtes pas obligé de porter ces masques* », a déclaré le gouverneur DeSantis. « *Je veux dire, s'il vous plaît, enlevez-les. Honnêtement, ça ne sert à rien, il faut arrêter avec ce théâtre covid. Donc, si vous voulez le porter, d'accord, mais c'est ridicule.* » Nous pouvons entendre les rires de soulagement de plusieurs jeunes de pouvoir enlever ce masque. Les démocrates n'ont pas manqué de crier au scandale... mais oublient qu'à la différence de ces derniers, le gouverneur Ron DeSantis ne les obligera pas à les enlever, ne délivrera pas d'amende, ne les exclura pas de la société.

**03 mars 2022 ProfessionGendarme.** TRIBUNE — Contrairement à ce qui est avancé depuis plus d'un an par les fabricants de vaccin, la protéine Spike vaccinale et l'ARNm des vaccins restent présents au moins deux mois dans le corps des patients. Une étude revue par les pairs et [publiée dans la revue scientifique Cell](#), une revue scientifique internationale de haut niveau, révèle que l'antigène Spike produite par le vaccin et l'ARNm vaccinal persistent pendant deux mois dans les centres germinatifs des ganglions lymphatiques et que la production de protéines Spike est supérieure à celle des patients gravement malades atteints de COVID-19. Cette étude remet totalement en cause l'innocuité des vaccins à base d'ARNm tels que ceux de Pfizer ou Moderna et pourrait expliquer les nombreux effets indésirables déclarés en pharmacovigilance (myocardites, thromboses etc) et faire craindre des effets indésirables à long terme. Explications. L'article [publié le 24 janvier 2022 dans la revue Cell](#), est titré « *Empreinte immunitaire, étendue de la reconnaissance des variants et réponse du centre germinal dans l'infection et la vaccination par le SARS-CoV-2* » (« Immune imprinting, breadth of variant recognition, and germinal center response in human SARS-CoV-2 infection and vaccination »).

**03 mars 2022 ProfessionGendarme. Patrice Gibertie...** DEUX ANS DE MENSONGES mais la presse n'en parlera pas, elle a changé de logiciel .... Le mois de février a vu s'effondrer les 8 pires mensonges sur la crise

covid mais qui s'en soucie encore et qui se soucie des soignants suspendus, des petits vieux sacrifiés. Des Français sont privés de droits fondamentaux mais rien à foutre. il tombe à point le conflit en Ukraine !

**03 mars 2022 FranceTVInfo. DIRECT.** Covid-19 : Jean Castex annonce la fin du port du masque obligatoire dans la quasi-totalité des lieux et la "suspension" du pass vaccinal à partir du 14 mars... Le masque restera obligatoire dans les transports collectifs et un pass sanitaire demeurera nécessaire dans les établissements médicaux, comme les hôpitaux et les Ehpad. [Les restrictions s'allègent](#). "La situation s'améliore grâce à nos efforts collectifs et les conditions sont réunies pour une nouvelle phase d'allègement des mesures", a déclaré Jean Castex, jeudi 3 mars lors du "13 Heures" de TF1. En conséquence, le Premier ministre a annoncé la fin du [pass vaccinal](#) "partout où il s'applique", à partir du 14 mars. Cette date marquera également la fin du port du masque obligatoire "dans tous les lieux où il est encore en vigueur", à l'exception des transports collectifs, "compte tenu de la promiscuité". Dans les établissements médicaux, "le pass sanitaire reste en vigueur, de même que l'obligation vaccinale", a précisé Jean Castex.

**04 mars 2022 FranceSoir.** Le collectif "DK en action" organise un concert de la liberté le samedi 5 mars de 14 h à 18 h, à la place Jean Bart de Dunkerque. Celui-ci a pour objectif de réunir des citoyens « résistants » s'opposant au passe vaccinal et aux privations de liberté, « dans l'union et la fraternité ». Des artistes engagés seront présents, notamment la chanteuse Chloé, dont l'arrestation par la police de Nice la semaine dernière [a suscité de vives réactions](#). Ciliane et David, du groupe de rock "Les Quartz", seront également de la partie. Le collectif "DK en action", en partenariat avec l'association "Amitié-Solidarité", invite tous les artistes à venir rejoindre leur évènement.

**04 mars 2022 FranceSoir.**Le laboratoire pharmaceutique Pfizer finance une partie des programmes de formation au journalisme utilisés par Facebook pour former ses partenaires de « fact-checking » chargés de « combattre la désinformation » et de censurer les publications qui critiquent les vaccins contre le Covid-19. Alors que la notion de conflits d'intérêt a été complètement évacuée au cours de cette crise Covid, le géant médical a tissé une vaste toile avec géants du numérique et organismes de presse, dont les fils apparaissent progressivement au grand jour. **Pfizer et l'ICFJ, organe de formation des journalistes financé par les lobbys...** Pfizer verse des fonds à l'ICFJ (International Center For Journalists - Centre international pour les journalistes), organisation américaine également financée par les fondations Open Society du banquier milliardaire George Soros. L'ICJF détient un partenariat avec Meta, la société mère de Facebook, dans le cadre de son initiative "Journalism Project". Pour son recrutement, le réseau social s'appuie sur les journalistes formés par cette organisation, qui reçoit le soutien financier de Pfizer via sa bourse Arthur F. Burns 2022 – du nom d'un ancien président de la banque centrale des États-Unis (Fed).

**04 mars 2022 Internet, trait d'humour :** « Poutine vient de stopper net la plus grave pandémie depuis un siècle. Il mérite le Prix Nobel de médecine. »

**04 mars 2022 FranceSoir.** Les manifestants ont prévu de descendre dans les rues ce samedi 5 février, car "lever" n'est pas "supprimer". Quand le printemps sera passé, que le nouveau (ou pas) [président](#) sera élu, rien dans la loi ne l'empêchera de recourir à nouveau au sésame. Les revendications restent donc les mêmes : la suppression immédiate et définitive de ces restrictions sanitaires, particulièrement de l'obligation vaccinale des soignants, qui elle, n'a toujours pas été levée. Les manifestants demandent également justice pour les familles victimes des effets secondaires, ou de tout dommage causé par les politiques sanitaires de ces deux dernières années.

**04 mars 2022 ProfessionGendarme.** Entre 2014 et 2019, Big Pharma a débloqué 818 millions d'euros pour récompenser des médias influenceurs en France, d'après une étude consultée par Lecourrier-du-soir.com et dont les résultats ont été publiés ce 02 février. Les KOL (Key Opinion Leaders) ou l'arme redoutable utilisée par Big Pharma pour se remplir les poches. En tout cas, en pleine crise sanitaire où les liens entre laboratoires et scientifiques a déjà suscité une vive indignation, une étude menée par des chercheurs français risque de provoquer un vif tollé en France. En effet, d'après cette étude relayée par le média [Le Quotidien du](#)

[Médecin](#), l'industrie pharmaceutique accorde d'importants cadeaux (financiers) à des médecins KOL pour vendre ses produits. Les montants débloqués sont faramineux. Selon le Quotidien du Médecin, entre 2014 et 2019, les industriels ont fléchi 6 milliards d'euros (au niveau mondial) vers les médecins dont notamment 3 milliards d'euros de rémunération et 1,7 milliard de cadeaux en nature. D'après la même source, 548 médecins influenceurs sont en France. "Sans surprise, les KOL sont plus gâtés que les autres. Alors que les leaders d'opinion ne représentent 0,24 % des praticiens en France, ils concentrent à eux seuls 0,68 % du nombre total de cadeaux et 1,5 % de la valeur totale de ces avantages en nature. En moyenne, un médecin influenceur recevait l'équivalent de 3700 euros de cadeaux par an. Et 99 % des associations médicales comptaient au moins un membre de son conseil d'administration pour lequel un cadeau avait été déclaré", révèle la source. Dans son travail d'investigation, Lecourrier-du-soir.com a eu accès à [l'étude](#) en question dans sa version originale et intégrale. Et les chiffres qui y sont dévoilés sont hallucinants. Ainsi, de 2017 à 2019, 1,67 millions d'accords contractuels ont été déclarés pour un montant 125 millions d'euros. L'étude révèle également qu'en France, entre 2014 et 2019, 7 354 492 cadeaux ont été déclarés pour un montant de 818 millions d'euros. Les cadeaux accordés aux KOL ont été estimés à 12,3 millions d'euros, soit 3 700 euros de cadeau par an pour chaque KOL. En pleine crise sanitaire, cette étude risque de provoquer un séisme dans le monde médiatique.

**04 mars 2022 ProfessionGendarme.** L'obligation vaccinale qui devait entrer en vigueur en avril pour les soignants du service public de santé en Angleterre est abandonnée, a annoncé le gouvernement britannique mardi 1er mars. Le ministre de la Santé Sajid Javid a justifié ce choix par la couverture vaccinale anglaise et la moindre gravité du variant Omicron. Le gouvernement avait annoncé dès novembre que la vaccination contre le Covid-19 deviendrait obligatoire pour ces soignants, mais seulement en avril, expliquant vouloir éviter de fragiliser les hôpitaux durant l'hiver.

**04 mars 2022 ProfessionGendarme.** C'est un dossier hautement sensible qui était examiné ce jeudi 24 février par la commission permanente du congrès de la Nouvelle-Calédonie : l'abrogation de l'obligation vaccinale, dont l'examen avait été reporté à plusieurs reprises, a été adoptée. L'obligation vaccinale [avait été adoptée le 3 septembre dernier par la commission permanente](#), elle vient d'être abrogée par cette même commission ce jeudi 24 février, alors que les opposants au texte manifestaient, une fois de plus, devant le congrès. Les salariés des secteurs dits sensibles non-vaccinés, ne seront donc pas passibles d'une amende administrative de 175 000 francs. Les employeurs n'auront pas non plus à prononcer, comme ils le craignaient, de sanctions à leur égard, bien que ce volet n'ait pas été prévu lors de l'adoption de l'obligation vaccinale.

**04 mars 2022 ProfessionGendarme.** Poursuivi pour avoir demandé à des enfants d'enlever leurs masques près d'une école puis avoir diffusé leur photo, Denis Agret, un médecin montpelliérain connu pour son opposition aux vaccins contre le Covid-19 a été relaxé mercredi par le tribunal correctionnel de Montpellier. Les faits, en janvier 2021, s'étaient déroulés près d'une école primaire de la ville. Le prévenu a reconnu avoir demandé à quatre ou cinq enfants, dont celui de sa compagne, de poser sans masque pour une photo qu'il a ensuite publiée sur Facebook, sans l'accord explicite des parents.

**06 mars 2022 FranceSoir.** Au Canada, Me Gloriane Blais, avocate au Québec depuis 23 ans et spécialiste du droit de la santé et de la corruption, a récupéré en appel le dossier judiciaire d'un père de famille inquiet d'être contraint de vacciner ses enfants. Après sa plaidoirie qui s'appuyait sur les rapports d'expertises du Pr Perronne, de la généticienne Henrion-Caude, de l'épidémiologiste Laurent Toubiana et de la biostatisticienne Christine Cotton, l'avocate s'est vue adressée un refus le 4 février par la Cour. Après cette décision, le conseil d'administration du Barreau du Québec l'a sommé de se soumettre à une expertise psychiatrique sous peine de suspension de son titre d'avocat. L'audience avec l'instance juridique, qui l'a entendu sur les affaires du jugement frauduleux en première instance et sur sa plaidoirie relative au vaccin contre le Covid-19, s'est tenue le 2 mars. Nous avons de nouveau reçu Me Gloriane Blais qui nous confie sa satisfaction suite à l'audition, [L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.](#)

jugeant une ouverture de la part des membres du Conseil, puisque ces derniers ont pris connaissance des éléments de preuve apportés lors de audience avec la Cour, informations qu'ils n'avaient pas étudiées au moment de l'envoi de l'ordonnance.

**07 mars 2022 FranceSoir.** Le laboratoire français Sanofi va investir 1,5 milliard d'euros en France pour développer la technologie novatrice de l'ARN messenger, a annoncé lundi le Premier ministre Jean Castex depuis le site du groupe à Neuville-sur-Saône (Rhône). Dans cette enveloppe, 935 millions seront déboursés entre 2022 et 2026, a précisé M. Castex, en saluant "l'ambition de développer six candidats vaccins à ARN messenger d'ici à 2025", ciblés sur les maladies infectieuses et émergentes. Rappelant le "traumatisme national qu'a été cette course aux vaccins" contre le Covid-19, dans laquelle Sanofi a été largement relégué par ses concurrents (Pfizer, Moderna...), M. Castex a posé la première pierre d'une nouvelle unité de production à Neuville-sur-Saône, dont la construction avait été annoncée par Emmanuel Macron en juin 2020. "Avec de tels équipements, Sanofi pourra non seulement produire des vaccins en France mais en produire 3 ou 4 simultanément", a vanté M. Castex. Au total, "ce sont 200 nouveaux emplois qui vont être créés sur le site qui viennent s'ajouter aux 130 du centre d'excellence" de Marcy-l'Etoile, également près de Lyon, a fait valoir le Premier ministre. Sanofi avait annoncé qu'il allait investir deux milliards d'euros dans l'ARN l'an dernier, sans préciser à l'époque la répartition dans le monde. En renforçant son ancrage en France, l'objectif est d'y créer toute la chaîne de valeur, a expliqué auprès de l'AFP Olivier Bogillot, le président France du groupe.

**07 mars 2022 FranceSoir.** CHRONIQUE - Les chefs d'États, leurs Premiers ministres et ministres de la Santé, « hyper-précautionnistes de principe [1] », constamment alarmistes tout au long de cette pandémie qui semble enfin toucher à sa fin, sélectionnant toujours les hypothèses les plus défavorables, s'autorisant ainsi à prendre les mesures les plus dures, absurdes et injustifiées, pour que l'on ne puisse pas les critiquer de ne pas en avoir fait assez, ont raté quelque chose : De la souche originelle de Wuhan, en passant par l'alphabet grec des variants qui lui ont succédé, les virus sont devenus de plus en plus gentils, tandis que les exécutifs demeuraient bêtes et méchants... Quoi de meilleur indicateur pour estimer la dangerosité des virus que le taux de létalité. Il n'y a qu'à voir comment l'exécutif français, mais aussi les médecins infectiologues, PU-PH habitués des plateaux TV et des studios radiophoniques, ont vite acté le caractère très contagieux d'Omicron, mais se sont perdus en conjectures qui n'en finissaient plus pour apprécier sa dangerosité...

**07 mars 2022 LeMediaEn442.** Roxane Chafei (Les Mamans Louves) : « Une société qui laisse des enfants se faire maltraiter est une société malade » Les Mamans Louves sont apparues à la rentrée 2021 pour défendre leurs enfants, victimes de la gestion de la « crise sanitaire ». Ce collectif regroupe de nombreuses mères de tous âges, de tous horizons sociaux-professionnels, éparpillées dans toute la France. Et elles sont nombreuses ! Elles dressent un constat terrifiant : nos enfants souffrent des mesures dites « sanitaires » mises en place et les dégâts psychologiques sont bien plus importants qu'on veut nous le faire croire... Les papas ont récemment décidé de soutenir les mamans dans ce combat, puisqu'un [groupe des Papas Loups](#) a été lancé au tout début de ce mois de mars 2022. A noter : cet entretien avec Roxane Chafei, l'une des porte-parole de cette association, a été réalisé avant l'allègement du protocole sanitaire.

**08 mars 2022 FranceSoir.** Les premières doses de Novavax pourront être administrées mardi en Guadeloupe et Martinique, îles des Antilles auxquelles ce vaccin contre le Covid, mais sans ARN messenger, est livré en priorité, afin d'y augmenter le taux de vaccination. Novavax, présenté comme une alternative pour ceux auxquels les vaccins à ARN messenger (Pfizer et Moderna) font peur, sera distribué dès mardi dans cinq centres de vaccination de Martinique, a annoncé l'Agence régionale de santé de Martinique. Il sera administré à partir du même jour au centre de vaccination de Baie-Mahault en Guadeloupe, selon sa coordinatrice. En Guadeloupe, où les contaminations baissent mais les indicateurs demeurent au-dessus des seuils d'alerte selon les autorités, un peu plus de 45% de la population a reçu une première dose, 43% une seconde, et 22,5% une troisième du vaccin Pfizer.

**08 mars 2022 FranceSoir.** Chaque année, la Conférence de Munich sur la sécurité se tient en Bavière. Vendredi 18 février, Bill Gates a pris la parole pour faire le point sur la crise du coronavirus. Visiblement très contrarié de l'immunité post-infection par Omicron, loin de se montrer rassuré et rassurant, il a invité le monde à rester prudent face à une nouvelle pandémie.... Le variant contre le vaccin. Depuis le début de la crise sanitaire, Bill Gates participe régulièrement aux discussions sur l'évolution de la pandémie. Avec Omicron, la perspective d'une fin de la pandémie se dessine en Europe [selon le directeur de l'OMS Europe](#). La liste des pays touchés s'allongeant un peu plus chaque jour, c'est l'ensemble des pays du monde qui est actuellement touché par Omicron. Une nouvelle qui ne semble pas réjouir Bill Gates, si l'on en croit ses dernières déclarations. « Malheureusement, le virus lui-même, - en particulier le variant Omicron -, est une sorte de vaccin en soi, créant à la fois une immunité par les lymphocytes B et les lymphocytes T ». Comment interpréter ce « malheureusement » lâché par Bill Gates, dont la tristesse se lisait sur son visage et s'entendait dans sa voix ? On sait que Bill Gates a été très inquiet lors de l'apparition de ce nouveau variant. Il semble bien que cette inquiétude ne soit pas liée aux personnes qui pourraient en mourir, mais à l'immunité naturelle et stérilisante que l'infection par Omicron induirait potentiellement. Poursuivant son analyse, il déclare : "Omicron a fait un meilleur travail de diffusion auprès de la population mondiale que nous avec les vaccins. ... Cela signifie que le risque de maladie grave - qui est principalement associé au fait d'être âgé et d'avoir de l'obésité ou du diabète - ces risques sont maintenant considérablement réduits en raison de cette exposition à l'infection".

**08 mars 2022 FranceSoir.** Retard, absence, ou reprise de règles, menstruations continues... "Je ne reconnais plus mon corps" : les témoignages des effets secondaires post-vaccination covid sur le cycle des femmes se multiplient. D'un tabou pour beaucoup en temps normal, on a basculé dans un déni officiel : Mélodie, qui en a été victime après sa vaccination, s'est rendu compte en en parlant autour d'elle qu'elle était loin d'être seule... Mais que rares étaient celles qui abordaient le sujet spontanément. Il y a deux mois, elle lance donc un [compte Instagram](#), qui recense et publie des témoignages : 231 relayés à ce jour, et des centaines d'autres reçus. En plus de rendre public un sujet invisible ou délaissé, il sert d'espace de partage et de solidarité entre femmes. Le réseau répond à leur besoin de confier leurs mésaventures - du désagrément au vrai drame - et leurs inquiétudes - les effets potentiels sur la fertilité étant très angoissants.

**10 mars 2022 FranceSoir.** Avec la fin du masque obligatoire dans les classes lundi, le protocole sera à nouveau assoupli dans les écoles, a indiqué jeudi le ministère de l'Education, avec notamment plus de brassage et des élèves considérés comme cas contacts qu'ils soient masqués ou non. Après l'annonce la semaine dernière par le Premier ministre de la fin du port du masque obligatoire partout sauf dans les transports, y compris à l'école, au collège et au lycée, pour tous les élèves et les personnels, le ministère a précisé que le protocole sanitaire passerait "du niveau 2 au niveau 1" dans les établissements scolaires. Cela impliquera davantage de brassage entre les élèves, qui pourront désormais être mélangés au-delà de leur niveau scolaire, mais en évitant les rassemblements importants. La pratique du sport pourra, elle, se faire sans restriction à l'intérieur. Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

**10 mars 2022 FranceSoir.** Ivermectine : vers un scandale majeur ? "[De l'indifférence scandaleuse au mensonge criminel](#)", publiions-nous fin 2020. En janvier 2021, [dans un "debriefing"](#), Andrew Hill nous confiait qu'il jugeait ce traitement prometteur. Il y a près d'un an, nous racontions les graves soupçons qui pesaient sur lui, Tess Lawrie supposant qu'on lui avait forcé la main, pour modifier les conclusions de son étude devant trancher sur l'efficacité de l'ivermectine contre le covid-19 : voir "[Ivermectine et fraude scientifique : vers un #UnitaidGate ?](#)" (16 mars 2021). Ce changement de cap ne laisse pas d'interroger, et on en apprend davantage aujourd'hui sur une des personnes qui pourrait en être à l'origine. Un article émanant d'un [document de la FLCCC](#) (Front Line COVID-19 Critical Care Alliance), traduit ci-après, expose le problème. Qui a changé les conclusions scientifiques d'un article qui aurait pu sauver des millions de vies ? Au

moins, nous pourrions avoir un nom. Il s'agit d'un scandale aux proportions immenses qui justifie une enquête immédiate. Si ce que vous êtes sur le point d'apprendre se déroulait à l'écran, le souffle collectif du public au moment de la révélation atteindrait des décibels assourdissants.

**10 mars 2022 ProfessionGendarme.** 65 615 décès sont désormais signalés en Europe et aux États-Unis suite aux vaccins contre le COVID-19 – Les médias officiels refusent de publier ces données... par Brian Shilhavy Rédacteur en chef, Health Impact News 5 mars 2022 Ici, début mars 2022, les statistiques officielles de santé du gouvernement en Europe et aux États-Unis rapportent que **65 615** personnes sont maintenant décédées à la suite d'injections de COVID-19. Ce sont des systèmes de signalement « passifs », de sorte que le nombre réel de vies perdues est beaucoup plus élevé. [Une étude](#) estime que le facteur non déclaré pour les blessures et les décès liés au vaccin COVID-19 est de 41X, ce qui porterait ces totaux à plus près de **2,8 MILLIONS de décès**, et cela uniquement aux États-Unis et dans certains pays d'Europe.

**10 mars 2022 Planetes360.** Lors de son briefing du 10 mars 2022, le porte-parole du ministère russe de la Défense, le général Igor Konashenkov, a précisé que les documents des laboratoires biologiques militaires US en Ukraine attestent que le Pentagone menait des « *travaux sur les agents pathogènes des oiseaux, des chauves-souris et des reptiles, avec une nouvelle transition vers l'étude de la possibilité de transporter la peste porcine africaine et l'anthrax* ». Selon lui : « *Dans les biolaboratoires créés et financés en Ukraine, comme le montrent les documents, des expériences ont été menées avec des échantillons de coronavirus de chauve-souris* ». En 2018, le responsable de la lutte biologique, chimique et nucléaire au ministère russe de la Défense, le général Igor Kirillov, avait posé la question de la similitude entre l'agent de la peste porcine russe et ceux retrouvés au Centre Richard Lugar sous le nom Georgie-2007. En 2021, le ministère chinois des Affaires étrangères demandait une enquête sur le rôle du laboratoire militaire US de Fort Detrick dans l'épidémie de Covid-19. Le 14 janvier 2022, la journaliste bulgare, Dilyana Gaitandzhieva, publiait des documents du Pentagone et du Centre Richard Lugar attestant que le laboratoire militaire US de Fort Detrick menait des expériences dangereuses en Géorgie et en Ukraine sur les soldats de ces deux pays. Le 7 mars 2022, le ministère russe de la Défense rendait publique la présence en Ukraine de laboratoires militaires US. Le 8 mars, le ministère chinois des Affaires étrangères demandait au Pentagone de s'expliquer sur les 33 laboratoires biologiques qu'il entretient sous divers noms dans 30 pays.

**10 mars 2022 Planetes360.** RÉVÉLATIONS CHOC DE STEVE KIRSCH SUR LE VACCIN COVID ! « Dans les ESSAIS DE PFIZER, PLUS DE PERSONNES sont MORTES dans le GROUPE VACCINÉ QUE DANS LE GROUPE PLACÉBO... Vous avez TUÉ 150 000 PERSONNES pour avoir « PEUT-ÊTRE » SAUVÉ 10 000 VIES ! »

**10 mars 2022 LeMediaEn442.** L'Autriche est dans l'obligation de reculer face au virus inoffensif Omicron. « *Nous ne voyons pas la nécessité de mettre en œuvre cette vaccination obligatoire en raison du variant Omicron.* » Alors que la vaccination était obligatoire au 1er février 2022 à partir de 14 ans, elle est maintenant suspendue jusqu'à nouvel ordre. La ministre Karoline Edtstadler a communiqué sur sa page [Twitter](#) : « *Dans son rapport, la Commission indique que la mise en œuvre de la vaccination obligatoire est actuellement inappropriée. Nous suspendons donc la vaccination obligatoire jusqu'à la prochaine évaluation par la Commission.* » Lors d'une conférence de presse à Vienne, elle a poursuivi : « *Il y a actuellement beaucoup d'arguments pour dire que cette atteinte aux droits fondamentaux n'est pas justifiée.* » Nous rappelons à nos lecteurs, le zèle exercé par l'Autriche pour faire plier la population. Ceux qui ne voulaient pas se faire vacciner s'exposaient à de [lourdes amendes](#) — jusqu'à 3 600 euros comme le souligne le site *Heute*. La ville de Linz avait même engagé des inspecteurs de vaccination et les rémunérait 2 774 euros, avec 13e et 14e mois, afin de pourchasser les non-vaccinés dans les rues de la ville. Et comme une horreur peut en cacher une autre, les non-vaccinés ne pouvaient plus quitter leur logement — sauf pour des raisons urgentes — et avaient [interdiction d'acheter des cadeaux de Noël](#) aux enfants.

**11 mars 2022 Planetes360.** DOCTEUR Arne Burkhardt MD SUR LES VACCINS : « Les PREUVES SCIENTIFIQUES que nous avons maintenant devraient être PRÉSENTÉES AU PUBLIC »

**11 mars 2022 Planetes360.** Destiné à augmenter la couverture vaccinale, le vaccin Nuvaxovid de Novavax serait destiné à rassurer les personnes qui craignent les vaccins dits géniques. Pas sûr que les réfractaires seront vraiment convaincus... Le vaccin Nuvaxovid est-il une alternative aux vaccins à ARN messenger ? Le 20 décembre 2021, l'agence européenne des médicaments (EMA) [autorisait](#) le nouveau vaccin « Nuvaxovid » élaboré par la biotech américaine Novavax. Présenté par les autorités (EMA, Haute autorité de santé) comme un choix rassurant pour les personnes qui craignent les vaccins dits géniques ou génétiques à ARN messenger (Pfizer/BioNTech et Moderna) ou à vecteur viraux (AstraZeneca et Janssen), ce nouveau vaccin utilise une technologie plus classique, déjà expérimentée pour d'autres vaccins comme celui contre l'hépatite B. Il s'agit d'un vaccin à protéine recombinante à la protéine Spike modifiée. « Il s'avère qu'une fraction des personnes ne veulent pas du vaccin ARN parce qu'ils en ont peur de manière injustifiée ». Le Nuvaxovid « pourrait rassurer ces personnes » [déclare](#) le professeur Alain Fischer qui coordonne la stratégie vaccinale de la France contre l'épidémie de Covid-19. Le Nuvaxovid, en train d'être rendu disponible dans les centres de vaccination – ainsi, en Aveyron, il le sera [à partir de ce samedi 12 mars](#) – est indiqué en primovaccination pour les personnes de 18 ans et plus qui présentent une contre-indication aux autres vaccins, ou qui refusent le vaccin à ARN messenger. Comme pour les vaccins à ARN messenger, la vaccination se fait en deux étapes avec un intervalle de 18 à 28 jours entre les deux injections.

**11 mars 2022 PGibertie.** Après Wuhan , l'Ukraine : les médias occidentaux minimisent la présence de labos du pentagone mais Russes et Chinois entendent apporter les preuves de la préparation d'une guerre bactériologique . Les virus pathogènes étaient encore là en février dernier. On apprend que les Chinois avaient marié Sars et Sida en 2004... Tous fous...EN 2005 LE PENTAGONE AVAIT PRIS LE CONTROLE DES LABOS SOVIETIQUES D'ARMES PATHOGENES théoriquement pour les supprimer...17ans après elles sont toujours là peut être perfectionnées. Le 24 février, le ministère ukrainien de la Santé a ordonné à ces biolaboratoires de détruire d'urgence les agents pathogènes mortels et les agents biologiques.

**11 mars 2022 FranceTVInfo.** Covid-19 : Olivier Véran "extrêmement vigilant" face à un début de "rebond" épidémique ... "La charge hospitalière continue de baisser mais le rythme de cette diminution a commencé à ralentir", a déclaré le ministre de la Santé, vendredi. Du bon usage de la peur ...

**11 mars 2022 LeMediaEn442.** Albert Bourla, président-directeur général de Pfizer, était l'invité de David Westin sur *Bloomberg* dans l'émission *Balance of Power*. L'occasion de présenter son livre *Moonshot*. Le titre peut être traduit par *Objectif Lune*. Autrement dit Albert Bourla nous promet la Lune avec l'exemple de magnifiques progrès réalisés dans le développement de la vaccination via un quatrième rappel, sans compter les efforts pour vacciner les réfugiés d'Ukraine. Tout un programme de charlatan, puisque c'est sous l'accusation de charlatanisme que Pfizer a été [dix-neuf fois condamné](#) (sur soixante-quinze condamnations, avec un total de dix milliards de dollars d'amendes) ! Très humble, Albert Bourla souligne ce qu'il appelle dans son ouvrage, le miracle Pfizer : fabriquer deux cents millions de doses en un an. Il est devenu par la même occasion un miraculeux milliardaire. Loin d'en avoir terminé avec les variants, Bourla met en place avec son équipe un nouveau genre de vaccin révolutionnaire capable de combattre les anciens variants comme les nouveaux variants. Quid de comment combattre un virus dont on ne connaît pas la matrice ? Pfizer disposera bientôt de données sur l'efficacité d'un quatrième vaccin covid, qu'il soumettra à la FDA américaine. Réponse début avril. Un vaccin de trois doses devrait aussi être disponible en avril pour les enfants de moins de cinq ans.

**12 mars 2022 LaDepeche.** Jean Castex a annoncé samedi l'ouverture de la quatrième dose de vaccin "aux plus de 80 ans ayant reçu leur dose de rappel depuis plus de trois mois", face au léger rebond de l'épidémie de Covid, [dans une interview au Parisien](#). Le Premier ministre a dit aussi recommander "fortement aux

personnes fragiles du fait de leur âge ou de leurs pathologies de maintenir le port du masque dans les lieux clos et dans les grands rassemblements." Concédant qu'il y avait actuellement [une "reprise des cas"](#), Jean Castex a cependant exclu de "changer de stratégie", alors que la plupart des restrictions doivent être levées lundi, comme le pass vaccinal. "Le conseil scientifique, que j'ai sollicité, nous dit que c'est surtout le sous-variant BA2 qui est à l'origine de ce rebond" épidémique. "Accompagner les personnes les plus vulnérables" ... "Il est plus transmissible que l'Omicron initial, mais il ne semble pas plus dangereux", a-t-il expliqué au Parisien, s'appuyant sur le fait que "la pression hospitalière, qui reste notre juge de paix, continue de baisser". "L'amélioration à l'hôpital et notre couverture vaccinale élevée nous conduisent à maintenir la levée des mesures", a-t-il plaidé, quand bien même certaines conditions fixées à la suppression des restrictions ne sont pas remplies (pas de progression de l'épidémie, moins de 1 500 personnes en réanimation avec le Covid). **13 mars 2022 FranceSoir.** Des millions de personnes étaient confinées dimanche à travers la Chine, le pays ayant enregistré son taux le plus élevé en deux ans de cas quotidiens de coronavirus, mais la politique "zero covid" entraîne lassitude des populations et interrogations sur son bien-fondé. En raison d'un pic de cas à travers le pays, les quartiers d'habitation étaient bouclés un à un à Shanghai, métropole la plus peuplée de Chine, ainsi que des écoles, des entreprises, des restaurants et des centres commerciaux. Les autorités ont également déclaré dimanche que les gens ne pouvaient pas quitter ou entrer dans la ville sans un test négatif des dernières 48 heures. Dans le centre technologique du sud, Shenzhen, limitrophe de Hong Kong, 17 millions de personnes ont été placées dimanche en confinement après le signalement de 66 nouveaux cas, de même que des villes entières du nord-est, au moment où presque dix-neuf provinces luttent contre des foyers locaux dus aux variants Delta et Omicron. Yanji, ville de 700.000 habitants à la frontière nord-coréenne, a été entièrement confinée. Et la grande ville de Jilin, dans le nord-est, l'a été partiellement, avec des centaines de quartiers mis sous cloche, a annoncé dimanche un responsable.

**13 mars 2022 ProfessionGendarme.** La Food and Drug Administration (FDA) et Pfizer essaient depuis plusieurs mois de retarder la date de publication des documents concernant la sécurité des vaccins contre le Covid. Mais mercredi dernier, le juge fédéral Mark Pittman a rejeté leur n-ième action en justice dilatoire. Le Tribunal fédéral du district nord du Texas a ordonné à la FDA de divulguer environ 400.000 pages de documents relatifs à l'approbation du vaccin COVID de Pfizer. Le premier lot de documents de 500 pages produit en novembre 2021, affirmait que 1 200 décès étaient liés au vaccin de Pfizer-BioNTech 90 jours après l'injection. On comprend davantage pourquoi de plus en plus personnes se montrent particulièrement rétifs à cette vaccination.

**13 mars 2022 FranceSoir.** Phil Harper, journaliste d'investigation et producteur de film britannique, était en Inde lorsqu'il a appris l'existence de l'ivermectine comme traitement précoce contre le covid. Le traitement médiatique dans son pays d'origine et en Inde attire son attention de journaliste. Après avoir pris contact avec le [Dr Tess Lawrie](#), auteur d'une méta-analyse concluant favorablement à l'efficacité sans concession de l'ivermectine, Phil a commencé à enquêter sur les traitements précoces. En Inde, dans une pharmacie, il demande si l'ivermectine est utilisée dans le traitement du covid. Le pharmacien lui répond que oui. Dans un journal local, on pouvait trouver une prescription à découper en cas de symptômes. Bien loin des messages dans les médias britanniques ou français : le prétendu consensus médical à l'encontre des traitements précoces ne s'appliquerait donc pas dans les pays à moindre revenu ? Phil Harper revient sur le rôle des médias et des régulateurs dans la suppression de l'information sur les traitements précoces, avant d'évoquer son travail d'enquêteur. Après s'être intéressé de près à l'ivermectine, aux diverses publications, ainsi qu'aux échanges entre Tess Lawrie et [Andrew Hill](#), celui qui a fourni la méta-analyse amenant l'OMS à ne pas recommander l'ivermectine comme traitement dans le cadre de la Covid-19. Le Dr Hill fait l'objet d'une [plainte de l'association BonSens.Org](#), qui est en cours d'instruction, pour fraude à la science et déni de soin des patients. Les experts de l'association BonSens.org avaient identifié [qu'il y avait plusieurs "auteurs fantômes"](#) dans l'étude du Dr Hill. Une des influences externes, non citée parmi les auteurs, est la chercheuse Dominique Costagliola, citée dans la plainte. Cette dernière est mentionnée par le Dr Hill dans un entretien en

visioconférence avec le Dr Lawrie. FranceSoir [avait rapporté cette fraude en mars 2021](#), en évoquant un potentiel "UnitaidGate" : le scandale de l'entrave à l'ivermectine comme traitement précoce contre le covid-19. Ces derniers jours, Phil Harper a identifié une autre personne comme étant un des rédacteurs de la version 1 du document : le Dr Andrew Owen. Contacté par le journaliste, Le Dr Owen n'a toujours pas répondu à ses questions concernant son rôle dans l'étude.

**13 mars 2022 ProfessionGendarme.** Le refus de tests RT-PCR par des officiels et son imposition sur des particuliers soulève un peu plus qu'une simple question d'éthique. Les principaux officiels gérants la crise COVID dans les pays occidentaux ont refusé systématiquement de se soumettre à des tests RT-PCR pour se prémunir du vol de leur échantillons ADN mais l'on imposé à leurs populations respectives en tant que mesure sanitaire. Plus encore, presque aucun Chef d'État ou dignitaire d'un des régimes politiques du diktat "sanitaire" ne s'est soumis à une vaccination anti-COVID même si certains d'entre-eux ont mis en scène une fausse vaccination à des fins de relations publiques et de marketing d'image. Les tests RT-PCR (Reverse Transcriptase-Polymerase Chain Reaction) sont une escroquerie massive. Ces tests offrent la capacité de détecter des quantités de fragments ARN par minutes mais nul ne sait si cet ARN représente un virus infectieux ou non. D'après des expériences menées par des laboratoires indépendants, il n'est même pas certain que ce type de test puisse détecter le SARS-COV-2. L'utilité des RT-PCR est d'être utilisé comme une technique de manufacture capable de répliquer des séquences ADN des millions et des milliards de fois mais jamais comme un outil de diagnostic de virus.

**13 mars 2022 ProfessionGendarme.**L'Organisation mondiale de la santé a conseillé à l'Ukraine de détruire les agents pathogènes à haut risque hébergés dans les laboratoires de santé publique du pays afin d'éviter « toute fuite potentielle » qui pourrait propager des maladies au sein de la population, a déclaré l'agence à Reuters jeudi. Selon les experts en biosécurité, les mouvements de troupes russes en Ukraine et le bombardement de ses villes ont augmenté le risque de fuite d'agents pathogènes provoquant des maladies, si l'une de ces installations était endommagée. Comme de nombreux autres pays, l'Ukraine dispose de laboratoires de santé publique qui étudient les moyens d'atténuer les menaces de maladies dangereuses affectant à la fois les animaux et les humains, y compris, plus récemment, le COVID-19. Ces laboratoires ont reçu le soutien des États-Unis, de l'Union européenne et de l'OMS. En réponse aux questions de Reuters sur son travail avec l'Ukraine avant et pendant l'invasion de la Russie, l'OMS a déclaré dans un courriel qu'elle collabore depuis plusieurs années avec les laboratoires de santé publique ukrainiens pour promouvoir les pratiques de sécurité qui aident à prévenir « la libération accidentelle ou délibérée d'agents pathogènes ». « Dans le cadre de ce travail, l'OMS a vivement recommandé au ministère de la Santé ukrainien et aux autres organismes responsables de détruire les agents pathogènes à haut risque afin de prévenir tout déversement potentiel », a déclaré l'OMS, une agence des Nations unies. L'OMS n'a pas voulu dire quand elle avait formulé cette recommandation et n'a pas donné de précisions sur les types d'agents pathogènes ou de toxines présents dans les laboratoires ukrainiens. L'agence n'a pas non plus répondu aux questions concernant le suivi de ses recommandations. Les responsables ukrainiens à Kiev et à leur ambassade à Washington n'ont pas répondu aux demandes de commentaires. Les capacités des laboratoires ukrainiens sont au centre d'une guerre de l'information qui s'intensifie depuis que la Russie a commencé à envoyer des troupes en Ukraine il y a deux semaines. Mercredi, la porte-parole du ministère russe des affaires étrangères, Maria Zakharova, a réitéré l'affirmation de longue date selon laquelle les États-Unis exploitent un laboratoire de guerre biologique en Ukraine, une accusation qui a été démentie à plusieurs reprises par Washington et Kiev.

**13 mars 2022 ProfessionGendarme.**Suspendue en septembre 2021 parce qu'elle ne disposait pas d'un schéma vaccinal complet contre le Covid-19, une infirmière a obtenu sa réintégration dans les équipes de l'Ehpad des Laurentides, à Tourouvre-au-Perche, dans l'Orne. Mardi 1<sup>er</sup> mars, le conseil de prud'hommes d'Alençon a statué en sa faveur. Cette infirmière attaquait son employeur, l'Association de Bienfaisance de la Pellonnière, un organisme qui officie dans le développement d'œuvres sociales pour les personnes en

difficulté physique et psychique et les personnes âgées dépendantes. Elle réclamait l'arrêt de la suspension de son contrat de travail, le versement de l'intégralité des salaires non-payés depuis le début de l'arrêt de son activité ainsi que 3000 euros de dommages et intérêts. Le conseil des prud'hommes a donné raison à la plaignante qui n'avait pas rempli son obligation vaccinale. En plus de réclamer sa réintégration à l'Ehpad de Tourouvre-au-Perche, géré par l'association, le conseil a accédé à la demande de l'infirmière sur le versement par l'employeur de tous les salaires non-versés, soit un montant total de 13.412 euros. L'Association de Bienfaisance de la Pellonnière devra aussi verser à son employée 1500 euros de dommages et intérêts. De fait, pour une raison indépendante de l'affaire aux prud'hommes, l'infirmière a aujourd'hui déjà réintégré son établissement. Comme l'indique la direction de l'Ehpad, cette professionnelle de santé a effectivement pu reprendre le travail début février après présentation d'un passe vaccinal valide. Pour rappel, un passe vaccinal est valide après deux injections de vaccin et une contamination au Covid-19 ou une injection et deux contaminations. L'injection de trois doses n'est pas strictement nécessaire à la validité du passe. Cette décision va à rebours de la jurisprudence concernant les mises à l'arrêt de personnel soignant non-vacciné. En septembre 2021, deux aides-soignants non-vaccinés du Haut-Rhin avaient déposé un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg après avoir été suspendus par l'hôpital de Loewel, à Munster, qui les employait. Or, dans une décision du 27 septembre, le tribunal avait rejeté leur requête, estimant que les arguments justifiant leur suspension *«ne sont pas de nature à constituer une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales»*. Cette fois-ci, le contexte particulier a mené à une décision différente. Comme le rapporte [Ouest France](#), en 2015, cette infirmière était tombée malade d'un cancer dont elle a mis quatre années à se soigner avec de la chimiothérapie. Elle élève par ailleurs seule sa fille de 16 ans qui n'a aucune autre famille. Le conseil des prud'hommes a estimé que, compte-tenu des épreuves de santé traversées et sachant que cette infirmière est le seul soutien familial de sa fille, l'argument qu'elle a avancé, à savoir le refus de prendre un risque de santé en se faisant injecter plusieurs doses d'un vaccin que le conseil considère *«en phase d'essai clinique»*, est un argument de bonne foi. Précisément, sur la qualification du statut du vaccin, cet argument du conseil prud'homal diffère de l'avis du Conseil d'État et d'autres juridictions qui jugent que le vaccin n'est plus en phase d'essai clinique. *«On a affaire à une jurisprudence dissidente»*, explique Delphine Provence, avocate spécialisée dans la défense des professionnels de santé. *«Jusqu'à présent, la jurisprudence confirmait l'obligation vaccinale. Toutes les décisions de tribunaux administratifs et du Conseil d'État allaient dans ce sens. Cette fois, il y a une brèche dans la jurisprudence»*, avance-t-elle.

**14 mars 2022 Profession Gendarme.** Pr Henri Joyeux : Beaucoup ne sont pas morts de la Covid ! Une sommité de la médecine (certes contestée depuis qu'il a pris ses distances avec la doxa officielle) dit tardivement ce que les simples retraités militaires que nous sommes avons écrit dès le départ de cette escroquerie. Beaucoup ne sont pas morts de la Covid mais ont été comptabilisés Covid, car il fallait absolument préparer le peuples aux vaccins ! et « les plus grands journaux médicaux complices !!! »

**14 mars 2022 Profession Gendarme.** Identité Numérique Obligatoire en Ukraine, avec Vaxxination Obligatoire, pour recevoir une « compensation de guerre » !

**16 mars 2022 Linternaute.** COVID. Dans une note au gouvernement, le Conseil scientifique tire la sonnette d'alarme et propose quelques pistes alors qu'on semble assister à une "banalisation de l'épidémie dans la société". Dans une nouvelle "note d'alerte" rendue vendredi 11 mars au gouvernement, mais transmise à la presse mardi 15 mars, le Conseil scientifique prévient : "L'épidémie n'est pas terminée !" Alors qu'une hausse du nombre de cas quotidiens est actuellement observée, il évoque un rebond multifactoriel. Plusieurs explications sont ainsi avancées telles que le relâchement de la population ou encore la rentrée scolaire et le déclin de l'immunité. Le Conseil scientifique déplore par ailleurs que l'épidémie de Covid-19 soit passée au second plan depuis [l'invasion de l'Ukraine](#) par la Russie. Il prévient également que "le nombre d'hospitalisations augmentera de façon transitoire dans les semaines qui viennent" et s'inquiète plus généralement d'une "banalisation de l'épidémie dans la société". Mettant l'accent sur l'importance de la

"conservation des mesures de protection chez les plus âgés, fragiles et immunodéprimés", le Conseil scientifique propose d'élargir la quatrième dose aux personnes âgées entre 65 et 80 ans et appelle à "accélérer la vaccination des enfants de 5 à 11 ans avec facteur de risque médical" et à booster les prescriptions de l'antiviral Paxlovid, qui limite les risques de forme grave.

**17 mars 2022 FranceInfo.** Chine : en plein rebond épidémique, Xi Jinping ordonne la poursuite de la politique du "zéro Covid" Plusieurs dizaines de millions de Chinois sont confinés à travers le pays. En seulement quelques jours, au moins 17 villes ont ainsi été placées en quarantaine.

**17 mars 2022 FranceInfo.** Le premier [vaccin](#) français contre [le coronavirus](#) sera bientôt disponible. Invité éco de franceinfo, Franck Grimaud, le directeur général du laboratoire Valneva, annonce que son sérum sera livré "probablement en mai", si la biotech obtient les dernières autorisations règlementaires. Ce vaccin est actuellement "en phase finale" pour obtenir son autorisation de mise sur le marché. "On espère pouvoir avoir l'enregistrement final de l'Agence européenne du médicament fin avril", précise Franck Grimaud. En cas de feu vert, le produit de Valneva serait donc le premier vaccin français contre le virus sur le marché. Un vaccin sans ARN messenger, à "technologie de virus inactivé", qui pourrait "participer à la première vaccination des personnes" qui n'ont pas reçu de dose, poursuit Franck Grimaud, "mais l'enjeu immédiatement derrière, ce sont les rappels qui vont probablement devenir annuels, un peu comme la grippe".

**17 mars 2022 FranceSoir.** EDITO - Quel bien triste constat. La psychose collective perdure, bien que les restrictions aient été levées. Depuis lundi 14 mars 2022, [le port du masque n'est plus obligatoire dans aucun lieu public](#). Qu'importe. Certains sont à ce point traumatisés par la propagande, qu'ils persistent dans la soumission : ils continuent de le porter, partout et en permanence. Cette peur panique de mourir est doublement stupide, ceci tout particulièrement quand on n'est pas une personne à risque. Premièrement, parce que risque de mourir de ce coronavirus-là ou d'un autre est quasiment nul : 0,0026. Deuxièmement, il n'y a rien de plus naturel, de logique, de normal, que mourir. Mourir, c'est inéluctable. Condamnés à mourir, on l'est tous quand on vient au monde. À l'instant même où l'on est créé. « *Le comble du ridicule, pour un dépressif chronique, c'est de rater son suicide.* », disait Coluche. Et qu'on nous permette d'ajouter ceci : Masques, privations en tous genres : à force d'avoir peur de mourir, ces "fous complets" oublient l'essentiel : pire encore que mourir, ils oublient de vivre.

**17 mars 2022 LeParisien.** Covid-19 en direct : près de 3200 classes fermées en France et plus de 52000 élèves contaminés. Alors que l'essentiel des restrictions sanitaires ont été levées lundi, la cinquième vague liée à Omicron inquiète à nouveau en France. Ailleurs, l'heure est aussi au rebond de l'épidémie. Sur les 517 464 classes que compte le pays, seules 0,61 % sont fermées à cause du Covid-19

**18 mars 2022 FranceSoir.** Conséquences du Covid-19 chez les enfants: d'une crise sanitaire à une "pandémie mentale". "Les cas d'anxiété et de dépression sont en hausse de 25 % dans le monde en raison de la pandémie de COVID-19". Relativement absentes du débat pendant près de deux ans, les conséquences psychologiques de la crise du Covid-19 sont aujourd'hui avérées et inquiétantes, particulièrement chez les plus jeunes. En Espagne, les enfants sont au centre de l'attention. Et pour cause ! "Les demandes de consultation en psychiatrie infantile, liées à des problèmes de sommeil ou d'anxiété, sont en hausse de 15 % à 22 % selon les régions", [rapporte l'Express](#). Mais ce n'est pas tout, car l'on parle aussi d'un "taux de suicide jamais vu", de "phobie scolaire", de "toxicomanie", ou d'une explosion des blessures "d'automutilation"... La péninsule ibérique est loin d'être seule à s'en préoccuper. « Covid-19, deux ans après : en Espagne, l'émergence d'une "pandémie mentale" chez les plus jeunes. Partout dans le monde, enfants et adolescents payent le prix fort de la [gestion de] crise de Covid-19. » <https://t.co/fAgPQh5mpp> — Dre Alice Desbiolles (@AliceDesbiolles) [March 17, 2022](#) Observatoire national du suicide, UNICEF, OMS... C'est désormais de concert que les organismes internationaux s'intéressent à la dimension psychologique de la crise. Le jeudi 3 février dernier, l'Observatoire national du suicide, dans sa [37ème parution](#), consacrait un dossier complet aux conséquences

mentales du Covid-19, notamment chez les plus jeunes. Des études ont été réalisées en Australie, au Japon, au Canada... mettant en exergue cette "nouvelle" préoccupation sanitaire. Point d'orgue de cette nouvelle vague, l'Organisation mondiale de la Santé publiait [un rapport au titre éloquent le 2 mars 2022](#) : "Les cas d'anxiété et de dépression sont en hausse de 25 % dans le monde en raison de la pandémie de COVID-19". Selon l'OMS, "les jeunes et les femmes sont les plus touchés", et la principale explication de ce phénomène est "l'isolement social".

**18 mars 2022 FranceSoir.** Les cas d'ingérence aux libertés fondamentales commencent à arriver à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Deux condamnations ont été prononcées, contre la Suisse et contre Malte. L'affaire la plus spectaculaire au regard de son impact jurisprudentiel est celle de la Communauté genevoise d'action syndicale. Cette organisation se plaignait de ne pas avoir pu participer à des événements propres à son activité, en raison des restrictions sanitaires. Dans son [arrêt du 15 mars](#), la CEDH estime que la marge d'appréciation des autorités helvétiques a été « disproportionnée » et retient la violation de l'article 11 (droit de réunion et d'assemblée). Pour mesurer l'impact de cette décision, France Soir a interrogé Maître Julien Martin, avocat au barreau de Strasbourg et président de la commission des Droits de l'Homme du même barreau. « L'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme contre la Suisse a une force contraignante, et la solution adoptée par la Cour est opposable à tout État membre qui aurait adopté des mesures d'ingérence, y compris en période de crise sanitaire, à condition que ces mesures d'ingérence aient eu un caractère disproportionné aux buts poursuivis, à savoir : la protection de la sécurité sanitaire. Il pourrait donc y avoir violation du droit à la liberté d'association dans une affaire dont les faits et circonstances seraient similaires ou identiques à celles de l'arrêt rendu contre la Suisse. Tout État membre de la Convention européenne des droits de l'homme est lié par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, au titre de leurs obligations conventionnelles de respecter les droits garantis par la Convention européenne des droits de l'homme, y compris au regard de décisions de violation rendues par la Cour à l'encontre d'un autre État membre. »

**19 mars 2022 ProfessionGendarme.** Rafael LLODRA: « [J'ai couru de Lourdes à Paris pour protester contre les pertes de libertés !](#) » Parti de Lourdes le 19 Février ,à raison de 30 à 35 km par jours, Rafael LLODRA, champion du Monde de boxe Thaï, arrivera à Paris au Sacré Coeur, son flambeau à la main, ce samedi 19 mars 2022. Il aura accompli un exploit sportif de 850 Km en courant, en 28 étapes.

**19 mars 2022 ProfessionGendarme.** Covidisme : Fanny, 14 ans, victime d'un malaise cardiaque en sortant du collège est décédée ! Faut-il s'habituer en 2022 à voir mourir des enfants de malaises cardiaques ?

**19 mars 2022 Boursorama.** Se faire injecter va devenir obligatoire ! Bill Gates Il est probable qu'avant 2024 les gouvernements pourront s'appuyer sur une décision de l'OMS pour rendre les injections obligatoires. Les faits, rapidement : La Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (1948) prévoit une Assemblée mondiale de la Santé, composée de délégués des Etats membres. Cette Assemblée mondiale a autorité pour adopter des « conventions » ou des « accords » destinés à être appliqués par les Etats membres (article 19). Les Etats membres ont dix-huit mois pour faire appliquer les « conventions » ou les « accords » décidés par l'Assemblée (article 20). L'Assemblée mondiale a autorité pour adopter des règlements concernant toute mesure et procédure destinées à empêcher la propagation des maladies d'un pays à l'autre (article 21). L'Assemblée mondiale de l'OMS a lancé le 1er décembre 2021 un processus pour élaborer une « convention » et un « accord » pour prévenir les pandémies et réagir face à celles-ci. Un organe de négociation a été mis sur pied et a tenu sa première réunion le 01 mars. Il se réunira une nouvelle fois le 01er août 2022. Un « traité international sur les pandémies » doit être adopté d'ici 2024 ! On parle bien ici du Covid et de la "vaccination". Olivier Véran et l'UE ne cherchent pas à le cacher (le but de cet accord, selon le Conseil de l'UE, est un « accès universel et équitable à des solutions médicales, telles que les vaccins, les médicaments et les diagnostics »)

**21 mars 2022 ProgressionGendarme.** Bourla PDG de Pfizer confirme qu'il n'avait aucune expérience sur les vaccins ARN messenger #biowar Bourla reconnaît qu'il n'avait aucune expérience sur les vaccins à ARNm.

On aimerait savoir qui se cache derrière ce « ils » qu'il évoque à plusieurs reprises et qui ont pu être assez convaincants pour vaincre ses réticences.

**22 mars 2022 FranceSoir.** La Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) a subi une attaque informatique qui inclut les comptes informatiques de 19 professionnels de santé et le vol de données administratives de plus de 500 000 assurés. L'institution a précisé que les professionnels de santé concernés étaient en majorité des pharmaciens et a conclu que les pirates avaient vraisemblablement "récupéré leurs identifiants et mots de passe sur le dark web, ce qui leur a permis d'accéder directement ou de réinitialiser les comptes". Ils se sont ensuite emparés des données d'identité (nom, prénom, date de naissance), numéros de sécu et informations sur les droits (médecin traitant, prise en charge à 100 %) "d'au moins 510 000 assurés". Toutefois, les fichiers piratés ne contenaient aucune coordonnée de contact (adresse, téléphones), ni d'informations bancaires, ni de données sur la maladie ou la consommation de soins. Dès que l'attaque a été détectée, « en raison des sollicitations anormales du site Infopatient, la Cnam a immédiatement banni les adresses IP servant aux connexions. Les comptes des professionnels de santé dont les identifiants avaient été compromis ont quant à eux été réinitialisés ». La Cnam, qui a déjà porté plainte au pénal et adressé une notification à la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), indique que les 510 000 assurés concernés par ce vol de données seront avertis individuellement de « cet incident ». Ils seront aussi « sensibilisés au risque accru d'hameçonnage dont ils pourraient faire l'objet ».

**22 mars 2022 ProgressionGendarme.** TRIBUNE : « Le Sénat a-t-il peur de connaître les conséquences de la vaccination massive de la population ? » Pourquoi une telle obstruction sur les effets secondaires des vaccins contre le Covid? Dans une tribune, plus de 600 universitaires, chercheurs, professionnels de la santé et du droit interpellent le Sénat afin d'obtenir une commission d'enquête. Ils demandent à ce que les sénateurs acceptent enfin de faire procéder à une analyse de la mortalité toutes causes confondues en fonction du statut vaccinal des personnes. Un sujet d'importance alors même que certains évoquent déjà une possible vaccination obligatoire après la présidentielle, notamment en cas de réélection d'Emmanuel Macron.

**22 mars 2022 ProgressionGendarme.** À Brest, les collèges-lycées Charles-de-Foucauld, Fénelon et La Croix Rouge ont décidé le retour du port du masque anti-covid. Un moyen de faire face à la reprise du virus Omicron. Au collège-lycée [Charles-de-Foucauld](#) ainsi qu'au lycée [Fénelon](#), à Brest, le port du [masque](#) en salle de classe mais aussi dans la cour de l'établissement est effectif depuis le jeudi 17 mars. Une décision [à rebours des dernières mesures gouvernementales](#) mais qui s'est rapidement imposée au vu « [de la reprise de l'épidémie sur le ressort brestois](#) », explique [Ronan Walter, directeur](#) du groupe scolaire de l'Estran. À lire sur le sujet [A Brest, vigilance car Omicron reprend du poil de la bête](#)

**22 mars 2022 FranceSoir.** Covid: l'OMS critique plusieurs pays européens pour avoir levé "brutalement" leurs mesures... **Plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni, ont levé trop "brutalement" leurs mesures anti-Covid et se retrouvent confrontés à une nette remontée des cas sous l'effet du sous-variant BA.2, a déploré mardi l'Organisation mondiale de la santé.** Lors d'une conférence de presse délocalisée en Moldavie, le directeur de l'OMS en Europe, Hans Kluge, s'est dit "vigilant" sur la situation épidémique actuelle sur le continent, tout en affirmant rester "optimiste". Actuellement, le nombre de cas de Covid est à la hausse dans 18 des 53 pays de la zone de l'OMS Europe, selon l'organisation sanitaire."Les pays où nous observons une hausse particulière sont le Royaume-Uni, l'Irlande, la Grèce, Chypre, la France, l'Italie et l'Allemagne", a souligné M. Kluge. "Ces pays ont levé les restrictions brutalement de +trop+ à +pas assez+", a estimé le responsable onusien. Selon les données de l'OMS, le nombre de nouveaux cas en Europe avait nettement chuté après un pic fin janvier, mais il rebondit depuis début mars. Selon les épidémiologistes, ce rebond s'explique notamment par la désormais prédominance du sous-variant d'Omicron BA.2, environ 30% plus contagieux - mais pas plus dangereux - que son prédécesseur, le BA.1.

**24 mars 2022 FranceSoir.** Vera Sharav, née en 1937 en Roumanie, est la fondatrice de l'organisation à but non lucratif Alliance for Human Research. Elle s'est illustrée par son fervent militantisme contre les pratiques illicites et frauduleuses de l'industrie pharmaceutique depuis la mort de son fils adolescent suite à une réaction à la Clozapine, un médicament prescrit dans le cadre du traitement d'un trouble schizo-affectif. Dans son combat, Vera Sharav s'est particulièrement intéressée au sujet des dispenses de consentement émises par la Food and Drug administration (FDA) dans le cadre d'études cliniques. Son engagement l'avait notamment conduite à faire campagne contre « Northfield Laboratories », fabricants du substitut sanguin PolyHeme, une affaire dont les médias et le Sénat américain s'étaient saisis. Naturellement, elle s'est rapidement positionnée contre la vaccination anti-Covid imposée dans différents pays du monde au moyen d'un arsenal législatif liberticide, qui viole le consentement libre et éclairé normalement exigé avant de pratiquer un acte médical ou d'administrer un traitement. Pour Vera Sharav, « du temps d'Hitler, ce sont surtout les juifs qui étaient diabolisés en tant que propagateur de maladies infectieuses. Aujourd'hui, ce sont les résistants à l'obligation vaccinale et au passeport vaccinal. » En revanche, elle soutient que ces injonctions s'inscrivent dans le cadre d'un projet plus large, le Nouvel Ordre Mondial, aussi appelé Grande Réinitialisation, qui vise à prendre le contrôle de chaque aspect de la vie du citoyen. Le passe vaccinal est un pilier fondamental de ce plan, censé consolider le projet d'identité numérique. « L'objectif sous le régime nazi et aujourd'hui est le même. Il s'agit de prendre le contrôle de la vie des gens et de s'assurer qu'ils obéissent aux décrets du gouvernement quel qu'il soit », martèle-t-elle. Et de mettre en garde : « Lorsque nous voyons des scènes horribles de policiers en uniformes noirs, tout comme les nazis, attaquer brutalement les manifestants à Paris, à Ottawa, en Israël... ces scènes sont des rappels douloureux au prélude de l'Holocauste : la solution finale. »

**24 mars 2022 ProfessionGendarme.** Le Dr Ryan Cole nous présente le « trouble héréditaire de la coagulation » qui surgit soudainement dans la population depuis quelques mois...

**24 mars 2022 ProfessionGendarme.** . L'avocate Virginie de Araujo-Recchia placée en garde à vue : Maître Virginie de Araujo-Recchia dénonce les viols de la constitution.

**24 mars 2022 TF1info.** Je découvre un vieil article : Sur les réseaux sociaux, un chef d'entreprise a assuré qu'il ne recruterait désormais plus que des salariés qui ne se seraient pas fait vacciner. Un critère de sélection illégal, qui peut l'exposer à d'éventuelles poursuites. Le secret médical s'applique-t-il aussi dans le cadre d'un recrutement ? Ces derniers jours, le message d'un chef d'entreprise a largement fait réagir sur les réseaux sociaux, celui-ci assurant qu'il ne comptait plus intégrer à ses équipes des personnes vaccinées. *"Je privilégie l'embauche de non vaccinés dès 2022"*, a-t-il lancé. *"J'ai été assez bête pour croire aux bêtises du gouvernement en début de pandémie, maintenant je sais et je recherche des gens intelligents pour mon entreprise"*, s'est [justifié](#) le patron, à la tête d'une société spécialisée dans la gestion de patrimoine. Repris [très largement](#) par des militants hostiles à la politique sanitaire du gouvernement, ces propos posent toutefois problème. Au yeux du droit, il est en effet interdit de demander le statut vaccinal d'un salarié ou d'un candidat potentiel, à l'instar de tout autre élément relatif à son dossier médical. Refuser une embauche au motif qu'une personne serait vaccinée constituerait d'ailleurs une forme de discrimination.

**25 mars 2022 ProfessionGendarme. Jean Dominique Michel.** L'époque actuelle est un buffet aux confitures pour un anthropologue. Enfin, dans son volet positif, celui qui attise la curiosité gourmande pour les productions collectives de l'espèce humaine. L'autre est fait d'un mélange de consternation (face à la turpide médiocrité du temps) et de souffrance empathique face à celles infligées en pure perte aux catégories les plus fragiles de la population et à celle-ci dans son ensemble.

**25 mars 2022 ProfessionGendarme. Général Dominique Delawarde.** Avec un **taux de mortalité de 4,4 fois supérieur à celui du reste du monde**, le monde otanien n'a pas brillé dans sa guerre à la Covid-19. Il a enregistré 5 défaites qui ne seront pas sans conséquences sur son avenir et sur celui de la planète. Chiffres à l'appui, mon analyse fait apparaître les cinq défaites de l'OTAN dans sa guerre à la Covid 19.

**25 mars 2022 FranceSoir.** "Il y a un moyen de faire sauter l'immunité judiciaire des laboratoires pharmaceutique" Pr Werner Bergholz... "Il y a un moyen de faire sauter l'immunité judiciaire des laboratoires pharmaceutique" Pr Werner Bergholz Dans ce debriefing, nous avons reçu le professeur Werner Bergholz, ancien professeur en ingénierie électrique à l'université Jacobs et expert en contrôle qualité avec 17 ans d'expérience dans l'industrie au sein de grandes entreprises comme Siemens Semiconductor et Infineon Technologies AG. Le Dr Bergholz affirme que les laboratoires pharmaceutiques ne sont pas exempts de toute responsabilité légale, contrairement à une croyance répandue. À l'appui de son argument, les contrats passés entre l'Union européenne et les laboratoires qui prévoient qu'en cas de défaut de fabrication suite à une défaillance du contrôle qualité, le fabricant de vaccin peut être tenu judiciairement responsable. Pour cet expert, il s'agit d'un élément suffisant pour faire sauter l'immunité légale des laboratoires dans un tribunal.

**25 mars 2022 OuestFrance.** Covid-19. L'épidémie repart en Maine-et-Loire, les autorités de santé appellent à la vigilance... Les indicateurs épidémiologiques récents démontrent une circulation plus active du virus du Covid-19 depuis début mars dans tous les départements des Pays de la Loire. En Maine-et-Loire, le taux d'incidence s'élève à 955 cas pour 100 000 habitants sur sept jours glissants. [Le Courrier de l'Ouest](#) Jean-Philippe COLOMBET Publié le 25/03/2022 à 15h49 Dans les Pays de la Loire, le taux d'incidence régional en population générale dépasse de nouveau le seuil symbolique des 1 000 cas pour 100 000 habitants (+ 40 % sur 7 jours). Il s'établit à 1 032 en Loire-Atlantique, 1 284 en Mayenne, 1 048 en Sarthe et 1 221 en Vendée. Seul le Maine-et-Loire, reste pour le moment sous la barre des 1 000 cas avec un taux d'incidence à 955. Par ailleurs, un tiers des tests de dépistage est positif dans les Pays de la Loire, jusqu'à 40 % en Mayenne.

**26 mars 2022 FranceSoir.** Confirmation des laboratoires d'armes biologiques en Ukraine, compromission de la famille Biden... Les dernières révélations mises à jour par le New York Post ne laissent plus de place au doute. La famille du président des États-Unis — en l'occurrence Hunter Biden, son fils, est impliquée dans un gigantesque schéma de création de laboratoires d'armes biologiques en Ukraine portant sur 24 pathogènes. *"Les affirmations russes selon lesquelles le fils du président Joe Biden, Hunter, serait en train de financer des laboratoires biologiques sont véridiques"*, affirme le New York Post. Ces informations pourraient ouvrir sur le plus grand scandale du siècle, obligeant à remettre en perspective tous les événements depuis le début de la crise russo-ukrainienne. Les activités d'Hunter Biden en Ukraine Le New York Post est le journal qui, en octobre 2020, avait mis la main sur l'ordinateur portable d'Hunter Biden. On y apprenait déjà, entre autres collusions de très haut niveau, la nomination du fils au sein du Comité de Direction de la société ukrainienne Burisma, en 2014.

**27 mars 2022 FranceSoir. Pierre Lecot.** Surmortalité des jeunes en Europe depuis l'été : pourquoi le Sénat refuse-t-il de publier les données de mortalité post-vaccinale? TRIBUNE - Le site [Euromomo](#) (European mortality monitoring) propose des indicateurs pour suivre la mortalité des pays européens. Depuis l'été 2021, le nombre de décès des 15-44 ans européens est sorti de la « moyenne normale » calculée par le site, avec un dépassement quasi continu de la zone de surmortalité. Mais de quoi peuvent bien mourir nos jeunes depuis cet été ? Une surmortalité trop fréquente partout en Europe... Pour savoir si un pays a plus de morts qu'attendu, Euromomo propose un z-score par pays et semaine. Le z-score est la différence entre le nombre de décès constaté (x) et le nombre de décès attendu, divisé par l'écart-type de la distribution. S'il est positif, c'est qu'il y a une surmortalité et s'il est négatif c'est qu'il y a une sous-mortalité. Il sera d'autant plus grand que la différence entre les décès constatés et les décès attendus est éloignée des différences habituelles. On constate alors que les z-score des 15-44 ans sont très souvent positifs depuis le milieu de l'année 2021 pour une grosse majorité de pays. La plupart des pays ne franchissent pas la courbe en pointillés représentant une surmortalité anormale. En revanche, au niveau européen, lorsque les données des pays sont agrégées, on observe ce franchissement. Cela signifie qu'en Europe, on constate une légère surmortalité partout en même temps.

**27 mars 2022 Profession Gendarme. RAPPEL :** L'ivermectine : un médicament polyvalent récompensé par un prix Nobel et dont l'efficacité contre un nouveau fléau mondial a été démontrée, COVID-19 Traduction de la conclusion : Nous pensons que les données recueillies à ce jour plaident en faveur d'une extension mondiale des traitements IVM pour le COVID-19, en complément des vaccinations. Le mécanisme biologique indiqué de l'IVM, la liaison compétitive avec la protéine de pointe du SRAS-CoV-2, n'est probablement pas spécifique de l'épitope, comme l'indique la revue [8], ce qui pourrait permettre une efficacité totale contre les souches virales mutantes émergentes. L'IVM a été utilisé en toute sécurité à 3,7 milliards de doses depuis 1987, bien toléré même à des doses beaucoup plus élevées que les doses standard [34,35] et utilisé sans effets indésirables graves dans les trois études de traitement à forte dose du COVID-19 mentionnées ci-dessus [34,36,37]. Dans la situation d'urgence internationale actuelle du COVID-19, où les souches virales mutantes, le refus de vaccination et la diminution potentielle de l'immunité au fil des mois constituent de nouveaux défis, le MIV peut être un élément efficace de l'ensemble des thérapeutiques déployées contre cette pandémie.

**27 mars 2022 Profession Gendarme.** Le Dr Elizabeth Eads est à l'avant-garde de la médecine, traitant des patients auxquels on a injecté les "vaccins" expérimentaux Covid-19. Le Dr Eads est désormais le témoin direct du syndrome d'immunodéficience acquise, communément appelé SIDA. "Oui, nous voyons à l'hôpital des cas d'immunodéficience acquise liée à des vaccins, à cause des trois vaccins...Il s'agit bien d'un accident vaccinal, et nous ne sommes pas vraiment certains de quelle manière de la traiter. Nous essayons d'utiliser tout ce que nous pouvons imaginer pour augmenter le nombre de CD4 et de CD8 et inverser cet effondrement ou cette calamité de l'effondrement immunitaire. C'est vraiment stupéfiant". Le Dr. Eads dit que c'est particulièrement mauvais chez les doubles CV19 vaccinés et stimulés. Elle appelle la troisième injection "The Kill Shot, the Money Ball ou quel que soit le nom que vous voulez lui donner. Elle est tout simplement dévastatrice pour le système immunitaire, et je vais vous dire pourquoi. Si vous regardez la récente étude de Stanford, et je vais juste lire quelques phrases de l'étude de Stanford : "La protéine de pointe dans les vaccins CV19 dont tout le monde parle s'appelle le Lentivirus. Le Lentivirus contient une combinaison de VIH, de types un à trois, de SRV/1, qui est le SIDA, de MERS et de SARS. Dans l'étude de Stanford, le Lentivirus le plus connu est le pathogène de l'immunodéficience humaine, qui cause le SIDA. C'est pourquoi nous constatons un déclin auto-immun et neurodégénératif après le Covid 19 (Vax), en particulier le rappel. . . Il modifie de façon permanente le génome de la cellule. C'est pourquoi c'est si terrifiant pour nous, la communauté médicale. Nous ne savons tout simplement pas comment l'attaquer."

**27 mars 2022 Profession Gendarme.** Le Dr Theresa Long témoignait le 10 mars dans le cas d'un commandant de la Navy SEAL qui a refusé de recevoir un vaccin COVID. Elle a déclaré au juge Steven Merryday du tribunal de district américain du district intermédiaire de Floride à Tampa qu'elle observait des cas de démyélinisation du système nerveux central chez le personnel militaire. Comme [l'a rapporté WND](#), trois lanceurs d'alerte du ministère de la Défense ont présenté des preuves tirées de la base de données épidémiologique militaire de la Défense (DMED) qui montrent une augmentation globale de près de 1 000 % des maladies et des blessures en 2021 par rapport aux cinq années précédentes. Long, chirurgien de vol principal à l'US Army Flight School de Fort Rucker, en Alabama, a témoigné avec deux autres chirurgiens de vol militaires, le lieutenant-colonel Peter Chambers et le colonel (retraité) Stewart Tankersley. [L'organisation à but non lucratif Liberty Counsel, représentant le commandant, a obtenu une ordonnance d'interdiction temporaire](#) du juge Merryday empêchant la marine de punir le commandant en raison de son statut vaccinal. Le commandant a demandé une exemption pour des motifs de conscience religieuse et Merryday a jugé que la marine semblait être en conflit avec la loi fédérale sur la restauration de la liberté religieuse. Le gouvernement était au tribunal pour demander au juge d'annuler l'injonction pendant que l'affaire est en appel. Interrogée sur les données de la base de données épidémiologique militaire de la Défense, Long a déclaré qu'elle avait reçu « l'ordre de ne pas répondre à cette question ». « Commandé par qui ? a demandé Merryday. Long a répondu que l'ordre provenait d'un commandement de haut niveau. L'avocat Matt Staver de Liberty Counsel, représentant le commandant de la marine, a poursuivi en demandant à Long pourquoi les données

étaient pertinentes pour l'affaire. « J'ai tellement de soldats détruits par ce vaccin. Pas un seul membre de mon commandement supérieur n'a discuté de mes préoccupations avec moi », a-t-elle déclaré au milieu des larmes. « Je n'ai rien à gagner et tout à perdre en en parlant », a déclaré Long. Elle a ajouté qu'elle était prête à perdre sa carrière « parce que je regarde les gens être complètement détruits ».

**27 mars 2022 ProfessionGendarme.**L'Organisation mondiale de la santé doit prochainement convoquer les États membres et les dirigeants des entreprises de technologie délivrant des certificats de vaccination Covid-19 pour faciliter la création d'un passe vaccinal mondial. Les promoteurs de cette initiative ont justifié cette nécessité pour faciliter des voyages ou pour vanter un effort de réouverture et de relance de l'économie. Cette politique, très claire, a consisté dans un premier temps à supprimer les libertés par la justification d'un contexte sanitaire défavorable, puis la restitution des libertés sous conditions : celles d'un contrôle social total sur les individus. La peur et le mensonge permettent de mettre en place ce qui ne pourrait l'être autrement.

**29 mars 2022 ProfessionGendarme.** Le Sénat refuse une enquête sur un rapport entre vaccination covid et décès... Le Dr Toubiana a déposé une demande de pétition pour que le Sénat fasse procéder à une analyse de la mortalité toutes causes confondues en fonction du statut vaccinal des personnes. La commission sénatoriale a refusé cette demande de transparence sur les données. Pourquoi une telle obstruction ?

**30 mars 2022 FranceSoir.**L'utilisation du paracétamol dans le COVID: une erreur/obstination préjudiciable pour la santé? Dr Jean-François Lesgards et Julien Eard, dans cette tribune, analysent la politique du « paracétamol et restez chez vous » utilisée à l'envi pendant la crise sanitaire, qu'ils jugent "contreproductive en termes de santé comme en termes de coût". Pour cela, ils traitent dans une première partie de l'historique du médicament depuis le début de la crise, en soulignant notamment les désaccords entre le gouvernement et les autorités sanitaires. Puis, ils analysent les effets néfastes du Doliprane, notamment dans le cadre du traitement contre le Covid-19. TRIBUNE — Historique 2020-2022 de l'utilisation et des recommandations concernant l'usage du paracétamol et de l'ibuprofène/anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS). Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a tweeté le samedi 14 mars 2020 que les personnes suspectées de Covid-19 devraient éviter les anti-inflammatoires. « *La prise d'anti-inflammatoires (ibuprofène, cortisone...) pourrait être un facteur aggravant de l'infection. Si vous avez de la fièvre, prenez du paracétamol* », a-t-il dit. (BMJ, 2020)

**30 mars 2022 ProfessionGendarme.** Les caillots sanguins dans le cerveau sont un problème de santé qui touche « les personnes de plus en plus jeunes » selon un neurologue vasculaire. Le Dr Shazam Hussain, directeur du Centre cérébrovasculaire de la Cleveland Clinic, affirme que les caillots sanguins et les accidents vasculaires cérébraux sont courants et «quelque chose auquel tout le monde devrait faire attention», y compris les jeunes. Ses commentaires faisaient suite à l'annonce que le mannequin Hailey Bieber, épouse de la pop star Justin Bieber, avait souffert de symptômes ressemblant à un accident vasculaire cérébral et avait été transportée à l'hôpital en urgence médicale au début du mois. Les médecins craignaient que ses symptômes ne soient liés au covid (aucune mention du vax, bien sûr) car son mari Justin avait récemment contracté le virus. Il existe cependant de plus en plus de preuves, y compris les données publiées par le système de rapport sur les événements indésirables des vaccins du Center for Disease Control, montrant que [des caillots sanguins](#) et des accidents vasculaires cérébraux se produisent historiquement chez les jeunes qui ont été vaccinés contre le covid. [Rapports de Women Working](#) : Les médecins ont découvert que Bieber avait «souffert d'un très petit caillot sanguin» dans son cerveau, entraînant un «petit manque d'oxygène». Le corps de Bieber a pu faire [passer le caillot de sang tout seul](#) . Elle a récupéré après quelques heures. Le directeur environnemental et génétique du Cerebrovascular Center de la Cleveland Clinic, [le Dr Shazam Hussain , a déclaré à PEOPLE que](#) des caillots sanguins comme celui de Bieber peuvent « se former pour différentes raisons ».

**31 mars 2022 ProfessionGendarme.** Le PDG de Pfizer, Albert Bourla, a admis que sa société avait créé le SARC-CoV-2 dans ses laboratoires dans le but de développer des piqûres d'ARNm plutôt que d'utiliser un

coronavirus naturel. Bourla a fait l'aveu étonnant lors d'une interview CNBC en décembre 2021 tout en expliquant comment Pfizer reformule un vaccin à ARNm pour traiter la variante Omicron. « Les données que nous avons reçues sont des données qu'ils ont obtenues de ce que nous appelons un pseudovirus, donc ce n'est pas le vrai virus, c'est un virus que nous avons construit dans nos laboratoires et il est identique au virus Omicron », a déclaré Bourla.

**31 mars 2022 ProfessionGendarme.** ÉNORME ! Le Canard Enchaîné révèle que la stratégie vaccinale Française pilotée par Olivier Véran, et par l'état, obéit aux ordres et aux désirs de Maël de Calan (liens financiers avec Pfizer), consultant du cabinet Américain McKinsey !

**Karl Marx :** Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre.

**01 avril 2022 ProfessionGendarme.** COVID-ARNAQUE. Le plus gros mensonge de l'Histoire: La base de données est erronée. Il n'y a jamais eu de pandémie. Par Prof Michel Chossudovsky...***Un récapitulatif chronologique et chiffré de l'escroquerie médiatico-gouvernementale « plandémique » par le Pr Chossudovsky l'un des premiers alerteurs scientifiques. Le premier commentaire comporte un paragraphe sur le Pr Raoult Les mandats Covid, y compris le vaccin, sont invalides. Les « cas confirmés Covid-19 » par PCR n'ont aucun sens. Le projet de test d'antigènes et à domicile de plusieurs milliards de dollars est faux.*** Introduction : *Déstabiliser la structure sociale, politique et économique de 190 pays souverains ne peut constituer une « solution » pour lutter contre le virus. Mais c'était la « solution » imposée qui fut mise en œuvre en plusieurs étapes dès le début de la crise corona en janvier 2020. C'est la destruction de la vie des populations à l'échelle mondiale. C'est la déstabilisation de la société civile..*

**01 avril 2022 ProfessionGendarme.** Le Dr Tess Lawrie, consultante pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), [a dirigé une étude de 2020 qui a montré que](#) les patients traités à l'ivermectine connaissent une réduction de 75 % de la mortalité, des hospitalisations et un tableau clinique global positif. Par la suite, l'OMS a chargé le Dr Andrew Hill de faire une méta-étude des dizaines de nouvelles études du monde entier suggérant que l'ivermectine pourrait être un traitement remarquablement sûr et efficace pour le COVID-19. Le 18 janvier 2021, le Dr Hill a initialement publié un manuscrit détaillant ses recherches et ses découvertes sur Internet. Il a également conclu que l'ivermectine était un traitement efficace pour Covid-19. Après avoir partagé son article prépublié sur Internet, l'article a été édité et révisé pour publication. Malheureusement, la version publiée de son article comprenait une mise en garde supplémentaire sur ses conclusions selon lesquelles davantage d'études étaient nécessaires. Ses pairs ont ajouté que « ses méthodes manquaient de rigueur, que l'examen était de mauvaise qualité et que la conclusion contredisait les résultats extrêmement positifs sur l'ivermectine ». En fin de compte, l'article révisé du Dr Hill a indiqué que « l'ivermectine devrait être validée dans des essais randomisés contrôlés de manière appropriée avant que les résultats ne soient suffisants pour être examinés par les autorités réglementaires ». Le chercheur à la recherche d'une recommandation mondiale sur l'ivermectine avait plutôt recommandé de ne pas l'utiliser. Une attaque médiatique contre le médicament s'ensuivit. Pour quelles raisons le Dr Hill a-t-il révisé son article pour renverser ses conclusions ? Y avait-il une justification à ce changement ? Ou des forces extérieures ont-elles influencé sa volte-face ?

**02 avril 2022 FranceSoir.** L'International covid summit (ICS) se poursuit à Massy ce samedi 2 avril, place du Grand Ouest, depuis 11 h. Des scientifiques du monde entier se sont rencontrés pour échanger quant à l'acquisition de connaissances depuis le début de l'épidémie du Covid-19. L'ICS a débuté le mercredi 30 mars, à l'IHU de Marseille de Didier Raoult. Sur place, les organisateurs Vincent Pavan et Laurent Mucchieli, scientifiques engagés contre le discours officiel du gouvernement, nous ont témoigné l'importance de créer ce colloque. .

**02 avril 2022 LeMonde.** « *Le discours ambiant sur le Covid est incompréhensible.* » Dans son cabinet médical d'Outreau (Pas-de-Calais), Michaël Rochoy, a passé la matinée du jeudi 31 mars à répondre aux inquiétudes de L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

ses patients : une auxiliaire de vie avec un autotest positif qui se demande si elle doit encore s'isoler, une malade sans comorbidités, inquiète, qui demande une visite à domicile. « *Les gens sont étonnés d'être contaminés, car le discours dominant c'est que le Covid est fini* », regrette le jeune médecin. Pourtant, plus de 140 000 personnes sont quotidiennement diagnostiquées positives, un chiffre en hausse de 30 % par rapport à la semaine précédente. Une centaine en meurent chaque jour. Depuis la décision, début mars, de lever l'essentiel des restrictions sanitaires, le gouvernement relativise régulièrement la portée du rebond épidémique observé en France et dans le reste de l'Europe. Mercredi, le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, a fait savoir que les personnes déclarées positives au Covid-19 pourront aller voter au premier tour de l'élection présidentielle malgré l'isolement encore imposé aux personnes contaminées. Il leur sera seulement « *recommandé* » de porter un masque dans les bureaux de vote. Le porte-parole a en partie justifié cette décision par des arguments épidémiologiques : la « *hausse du nombre de contaminations semble commencer à être moins rapide* » et « *s'il y a eu ces derniers jours une légère remontée des admissions hospitalières, le nombre de patients hospitalisés reste soutenable* »..

**04 avril 2022 ProfessionGendarme, Gérard Delépine.** Selon les données fournies par l'OMS, les évolutions récentes de l'épidémie dans les pays actuellement les plus vaccinés font craindre que, loin de prévenir l'épidémie, les injections expérimentales anti-covid pourraient la faciliter, voire en aggraver la mortalité. Évolution en Israël depuis la vaccination... Les médias ont longtemps sacré Israël champion de la lutte anticovid par le vaccin Pfizer. Excellente opération pour Pfizer qui a obtenu une augmentation de prix de 40 % pour cette priorité accordée à Israël. Depuis le 20 décembre 2020, en 24 jours, plus de 20 % des Israéliens (deux millions de personnes) ont été vaccinés. Et au 1/4/22 ce pourcentage atteint 72 %. Mais depuis ces injections, selon les chiffres de l'OMS, les nombres quotidiens de contaminations et de morts attribuées au Covid19 n'ont cessé d'augmenter. Les contaminations quotidiennes sont ainsi passées de 1886 cas le 21 décembre 2020 à 8094 le 10 janvier 2021 et a atteint plus de 100 000 en janvier 2022. Avant les injections Israël totalisait 400 000 cas ; ce chiffre est passé à près de 4 millions en avril 2022. Multiplié par dix depuis le début des injections !.

**05 avril 2022 FranceSoir.** Depuis plusieurs mois, des milliers de femmes rapportent des effets secondaires des vaccins contre le Covid-19 affectant leur cycle menstruel. Mélodie, fondatrice du collectif "Où est mon cycle", regroupant les témoignages de ces personnes inquiètes, est venue rencontrer des députés européens au Parlement de Strasbourg, lundi 4 avril. Accompagnée de son avocat Me Diane Protat, du barreau de Paris, de la gynécologue Laurence Kayser, et du député européen la soutenant, Virginie Joron, du groupe Identité Démocratie, l'ébéniste de profession est revenue sur la détresse de ces femmes de tous âges : « Je me suis fait vacciner, et depuis je n'ai plus mes règles. Mon médecin m'a dit que c'était certainement le stress et que ce n'était pas lié. J'ai plus de mille témoignages. Beaucoup de voix se sont levées, des femmes me disent qu'elles ont mal au ventre, qu'elles ont des règles dérégulées. Vous n'êtes pas folles, et vous n'êtes pas seuls non plus. » Laurence Kayser, témoignant n'avoir aucun lien d'intérêt, affirme prendre un risque en réalisant cette interview, mais a souhaité prendre la parole face à l'urgence de la situation : « On est dans une impasse thérapeutique parfois, on n'a pas de réponse de l'utérus. L'utérus ne se comporte pas comme il le devrait normalement. Les ovaires fonctionnent mal, on voit parfois des endométrioses, et des pathologies extrêmement douloureuses qui ne répondent pas aux traitements que l'on utilise habituellement. » La gynécologue regrette une « malhonnêteté intellectuelle » de la science qui ne souhaite pas lancer de recherches sur le sujet : « il y a vraiment une volonté de ne pas savoir ». Maître Protat se félicite que ces collectifs puissent être entendus par les instances publiques « Le mercredi 6 avril, de 10 h 30 à 13 h se déroulera devant l'OPESCT (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques) une audition de ces collectifs. Nous espérons que ces auditions seront soutenues et diffusées publiquement. ».

**05 avril 2022 FranceSoir.** Dans cet entretien essentiel, nous avons reçu le Dr David Bouillon, médecin généraliste belge. À la tête d'un centre médical ouvert cinq ans plus tôt avec son épouse infirmière dans la

région de Mons, près de Maubeuge, celui-ci nous explique le protocole médical qu'il a développé pour traiter les patients atteints du Covid-19. « *Quand un patient Covid a été pris à Mons, pas une seule hospitalisation et pas un seul décès* ». Pourtant, au lieu d'être écouté par les autorités, le Dr Bouillon, à l'instar de nombreux scientifiques en France, s'est retrouvé confronté à une censure féroce..

**06 avril 2022 FranceSoir.** Chronique N°91 – "À l'ère du Covid-19, retour sur la flambée de l'euthanasie active à domicile et en Ehpad" Le recours à la sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès, en France entre mars 2020 et décembre 2021, a été massif et a probablement concerné des dizaines de milliers de personnes âgées. CHRONIQUE — Le 22 octobre 2020, dans ma [chronique N°33](#), je posais la question brûlante : « *Combien de morts sur ordonnances dans les EHPAD, ou à domicile, avec le Rivotril®, à cause du Covid et des refus d'hospitaliser ?* » Suite à l'écoute d'un remarquable reportage de 28 minutes, réalisé par Rémi Dybowski-Douat, « *La catastrophe du Covid-19 dans les EHPAD* », diffusé sur France Culture le 13 mai 2020 dans l'émission « *Les pieds sur terre* » ([ici](#)), j'ai été alerté par le courageux témoignage d'une salariée d'un groupement d'EHPADs publics, qui a osé aborder la question du refus d'hospitalisation de résidents par les hôpitaux, et de la légalisation par décret gouvernemental de l'euthanasie active au moyen d'un protocole thérapeutique associant la morphine à une benzodiazépine injectable puissamment sédative..

**06 avril 2022 FranceTVInfo.** Covid-19 : la Chine passe la barre des 20 000 cas quotidiens officiellement recensés, un record depuis le début de la pandémie. Le chiffre est minime par rapport aux bilans de nombreux pays mais élevé pour la Chine, où les totaux quotidiens officiels dépassaient à peine la centaine en février. La Chine a annoncé, mercredi 6 avril, un record de plus de 20 000 contaminations au Covid-19 en 24 heures. Le pays où le Sars-CoV-2 a été initialement détecté était parvenu, jusqu'en mars 2021, à enrayer largement l'épidémie grâce à des [mesures très strictes réunies sous le terme de "zéro Covid"](#). Mais le variant Omicron a [battu en brèche cette stratégie](#), avec des bilans quotidiens qui dépassent désormais les décomptes officiels de la première vague épidémique à Wuhan. Le pays le plus peuplé du monde a ainsi enregistré mercredi 20 472 cas positifs. Ce chiffre est minime par rapport aux bilans de nombreux pays, mais élevé pour la Chine, où les totaux quotidiens officiels dépassaient encore à peine la centaine en février. La barre des 10 000 cas quotidiens n'avait été franchie que le 3 avril. Les cas positifs, y compris les enfants, placés à l'isolement... Plus de 80% des nouvelles contaminations ont été détectées à Shanghai, [placée en confinement quasi-total depuis fin mars](#). La plus grande ville du pays (25 millions d'habitants) va convertir un gigantesque parc des expositions en hôpital de campagne d'une capacité de 40 000 lits, a annoncé l'agence de presse Chine nouvelle. Même si l'écrasante majorité des cas détectés à Shanghai sont asymptomatiques, toute personne testée positive est placée à l'isolement dans des centres prévus à cet effet. Cette politique a été contestée sur les réseaux sociaux, les enfants, même nourrissons, étant séparés de leurs parents s'ils ont fait l'objet d'un test positif mais que leurs parents sont négatifs. Aucune mort liée au Covid-19 n'a en revanche été enregistrée, a précisé le ministère de la Santé. Les [deux derniers décès](#) annoncés officiellement dans le pays remontent à la mi-mars. .

**07 avril 2022 FranceSoir.** Dans un entretien sur [France 3](#) PACA diffusé lundi, Julie, membre du collectif "Où est mon cycle ?" témoigne, aux côtés de l'avocat Eric Lanzarone, et de la gynécologue Julia Maruani, sur les effets indésirables des injections anti-covid chez les femmes vaccinées. Après leur vaccination, des milliers d'entre elles, jeunes comme âgées, ne sont toujours pas prises au sérieux, malgré des retards, des douleurs intenses, ou même encore des reprises de règles, bien qu'elles soient ménopausées. .

**07 avril 2022 RTL - Coronavirus :** Olivier Véran annonce l'ouverture de la quatrième dose aux plus de 60 ans. Au micro de RTL, jeudi, le ministre de la Santé a annoncé que la quatrième dose du vaccin contre la Covid-19 allait être ouverte aux personnes âgées de plus de 60 ans qui sont à plus de 6 mois de leur première dose de rappel. Elle sera possible mais pas obligatoire. Ce jeudi 7 avril, le ministre de la Santé Olivier Véran a annoncé que la quatrième dose de vaccin contre la Covid-19 allait être ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans qui sont à 6 mois ou plus de leur premier rappel de vaccin anti-covid. "Pour ceux qui le souhaitent", a

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 97

---

til précisé. "On sait qu'une 2e vaccination de rappel réduit de 80% le risque d'hospitalisation, de réanimation, et de décès" quand on a 60 ans et plus, a affirmé le ministre de la Santé. Olivier Véran l'assure : "Nous avons largement les stocks" pour vacciner tous ceux qui sont concernés par cet élargissement de la 2e dose de rappel. "Pour le moment, ça concerne 500.000 Français", qui sont dans la tranche d'âge et dont la dernière injection remonte à plus de 6 mois, précise le ministre. Au total, cette 4e dose pourra concerner 18 millions de Français..

**07 avril 2022 LeMediaEn442.** Lors de l'émission *TPMP* (vidéo ci-dessous) du 6 mars 2022, l'effervescence des chroniqueurs en faveur du vaccin a totalement disparu du plateau de télévision. Neuf mois après le début de la vaccination de masse, les effets secondaires remontent, les drames s'enchaînent, les victimes s'accumulent, au point que le Sénat se penche sur les [effets concernant les menstruations](#). Une femme a dû subir une ablation de l'utérus pour éviter les douleurs. Éloïse Soave est venue témoigner des effets du vaccin sur C8. À 32 ans elle a souffert d'une infection bactérienne du rein, puis d'un problème cardiaque, de douleurs très intenses aux jambes, fièvre, fatigue générale, essoufflements importants... Elle témoignait à [La Dépêche](#) : « Je vis un enfer. Lors d'un IRM cardiaque, la sentence est tombée : le médecin m'a appris que j'ai cinquante et un pour cent du muscle gauche du cœur qui est défaillant. [...] J'ai fait onze malaises en neuf mois. Je ne peux plus conduire. » Consterné de voir une jeune femme, en très bonne santé avant sa vaccination, subir ces effets extrêmement handicapants et pouvant conduire à un drame, Cyril Hanouna ne peut contenir sa colère : « Éloïse, trente et un ans, elle n'a pas de problèmes de santé... Pourquoi a-t-elle fait le vaccin ? [...] Désolé, elle n'avait pas à le faire ! J'aurais préféré qu'elle attrape le Covid, à trente et un ans, elle est en pleine santé. Elle aurait bien moins de problème si elle n'avait pas fait le vaccin ! Sur une personne de 31 ans en bonne santé, je suis désolé, le vaccin n'était pas indispensable et elle n'aurait pas dû le faire ! [...] Sa vie, elle a basculé, alors qu'elle était tranquille, elle n'a rien demandé à personne... Elle va faire le vaccin comme tout le monde parce qu'on lui a dit : "Il faut faire le vaccin sinon tu vas rester chez toi, tu ne pourras rien faire, tu vas rester en dehors de la société." Et aujourd'hui, qu'est-ce qu'il se passe ? Éloïse, elle a trente-deux ans et elle a une multitude de problèmes de santé. Pour moi, je vous le dis, c'est inadmissible ! ».

**08 avril 2022 RTL.** Présidentielle 2022 : Macron ne s'interdit "pas d'avoir recours au pass vaccinal" en cas de déprogrammation d'opérations... Interrogé sur la situation sanitaire, Emmanuel Macron a expliqué que si la situation sanitaire s'améliorait, le masque serait levé "dans les trains d'ici à cet été".

**08 avril 2022 LeMediaEn442.** Pria Khairul, voyageuse, raconte sa vie sur TikTok. Elle est au Pérou et nous prévient : « C'est le pays que j'ai visité avec les mesures les plus sévères ! N'y va pas si tu n'es pas vacciné ! » Les Péruviens doivent se soumettre à [des règles draconiennes](#) : Pour circuler sur la voie publique, entrer dans des espaces clos ou utiliser les transports dans le pays, les plus de 18 ans doivent prouver une vaccination complète (2 doses + booster), porter un masque KN95 ou, à défaut, un masque chirurgical en trois volets et, en plus, un masque communautaire (tissu). Les provinces à niveau d'alerte haute doivent respecter un couvre-feu, de 21 heures à 4 heures, et une interdiction de circuler en véhicules privés les dimanches. Le personnel du corps médical, les forces de l'ordre, les membres de la Croix-Rouge, les pompiers et les membres des bureaux de vote électoral doivent être obligatoirement vaccinés depuis le 7 février 2021, avec Sinopharm..

**08 avril 2022 LeMediaEn442.** Après le covid, place à la grippe aviaire... À Moscou, Xavier Moreau, analyste politico-stratégique est formel : dès la fin des hostilités en Ukraine, le Covid-22 fera son entrée en scène. Est-ce inéluctable ? Les [médias](#) semblent le confirmer : « Après la guerre en Ukraine, le sous-variant Omicron BA.2 laisse craindre une nouvelle vague en Europe ». Et s'ils se trompaient ? Et si le Coronavirus, vraiment à bout de souffle, était prêt à céder la place à un virus d'un autre genre ? celui de la grippe aviaire, par exemple ? Le 8 avril, en effet, des [foyers de grippe aviaire](#) A(H5) ont été découverts à Labastide-du-Haut-Mont, Sousceyrac-en-Quercy, Machecoul-Saint-Même, Saint-Lumine-de-Coutais, Saint-Philibert-de-Grand-Lieu... D'inoffensifs villages, croyez-vous. Grave erreur ! ce sont des foyers d'infection hyper-pathogènes et des volailles tout ce qu'il y a de plus dangereuses. Et d'où vient-il ce virus ? Eh bien, il est né en [Ukraine](#), on l'a vu apparaître

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

justement dans des élevages de volailles. De là il s'est miraculeusement envolé vers des [cygnes sauvages](#) et des [faucons](#), qui l'ont ensuite transmis au cours de leurs lointains voyages. Le [porte-parole du ministère russe de la Défense](#) prétend avoir reçu « *des documents remis par les employés des laboratoires ukrainiens* » supposés révéler « *un projet américain sur le transfert d'agents pathogènes par des oiseaux sauvages migrateurs entre l'Ukraine et la Russie et d'autres pays voisins* ». Vous ne croyez pas les Russes ? Fiez-vous plutôt au site de [l'ambassade américaine en Ukraine](#), qui dit la même chose et vous informe du « *Programme de réduction des menaces biologiques* ». Un programme sur lequel des scientifiques ukrainiens et américains planchaient ensemble (avant que Poutine ne vienne gâcher leur tranquillité). Ces études portaient sur l'« *évaluation des risques de certaines maladies infectieuses aviaires potentiellement transportées par les oiseaux migrateurs au-dessus de l'Ukraine* ».

**08 avril 2022 LeMediaEn442.** Allemagne : le projet de loi sur la vaccination obligatoire à partir de 60 ans a échoué : Coup de massue pour Scholz : le vote d'une vaccination obligatoire contre le covid-19 à partir de 60 ans a échoué au Bundestag le 7 avril. Le même jour, Olivier Véran annonçait sur RTL que les Français de plus de 60 ans pouvaient bénéficier d'un deuxième rappel — autrement dit d'une quatrième dose. Il y a largement les stocks pour cela. Ouf ! voilà une annonce rassurante, puisque malgré la baisse de la hausse grâce à la vaccination, on ne peut jurer de rien. Le projet de loi n'a pas obtenu la majorité nécessaire au [Bundestag](#) : 683 bulletins exprimés, 296 pour, 378 contre, neuf abstentions. Il aurait fallu 342 voix pour obtenir une majorité — ce qui signifie qu'il en manquait 46, alors que le gouvernement Ampel (coalition des SPD, des Verts et du FDP) compte pourtant 416 députés. Une claque pour le chancelier Scholz et le ministre de la Santé Lauterbach ! Tous deux s'étaient massivement mobilisés en faveur du projet de loi qui devait être un premier pas vers [la vaccination obligatoire pour tous](#). Le ministre fédéral de la Santé avait lancé une belle envolée ce jeudi 7 avril au Bundestag :.

**09 avril 2022 FranceSoir.** Tabou pour certains, scandale pour d'autres, les effets secondaires de la vaccination anti-Covid sont un sujet de plus en plus prégnant, qui prend la forme d'une dangereuse cocotte minute... Médecins et scientifiques allemands travaillent d'arrache-pied à ce que la glace soit brisée. Si bien que la presse *mainstream* n'arrive plus à éluder la question et se voit bien obligée de rapporter des propos pour le moins inquiétants quant à la campagne de vaccination. Les observations du généraliste Eric Freisleben.. Ainsi, la [Berliner Zeitung](#) ou encore [la télévision nationale](#) ont dû rapporter ces jours-ci les observations d'un médecin berlinois très en vue, le généraliste Erich Freisleben. Un relai inhabituel étant donné que celui-ci s'est déclaré à maintes reprises contre toute obligation vaccinale, et avait publié en 2021 un livre réquisitoire : *Medizin ohne Moral* (Médecine sans morale). En 35 ans d'exercice, Eric Freisleben déclare avoir vu, jusqu'en 2021, environ cinq cas d'effets secondaires graves des vaccins. Or, depuis 2021 et les injections anti-Covid, il a vu "96 cas avérés" et a dû embaucher un autre médecin à son cabinet pour y faire face. Il explique 3 % de ces patients vaccinés sont en incapacité totale de travailler. Sur un échantillon de 60 patients vaccinés, les [D-dimères](#) sont anormalement élevés chez 40 % d'entre eux ; ce sont les signaux de [micro-caillots diffus](#). Il a également trouvé des "anticorps antagonistes", observés normalement sur environ 3 % des poches de sang, et seulement chez un malade grave ou chronique. Mais, sur les patients présentant des effets secondaires que voit désormais le médecin, "90 % d'entre eux sont dans ce cas." Ces récepteurs se trouvant dans le cœur, les yeux, les reins, cela expliquerait la diversité des symptômes. "Nous connaissons leur existence, mais pour combien de temps ces anticorps entraveront-ils le trajet des signaux, nous n'en savons rien encore. De tels incidents n'ont jamais été observés avec d'autres formes de vaccin", explique-t-il.

**09 avril 2022 MidiLibre.** Dans l'application TousAntiCovid, une date "d'expiration technique" est apparue sur certains pass sanitaires. On vous explique ce que cela signifie. Le pass vaccinal n'est (quasiment) plus qu'un lointain souvenir. [Depuis le 14 mars, ce dernier, jusqu'alors en vigueur, a été levé partout ou presque.](#) Mais il est quand même conseillé de garder l'application TousAntiCovid sur son téléphone. Quelques internautes ont eu la surprise, en rouvrant leur application, de tomber sur une petite note en dessous de leur

QR Code en mode "frontière". Une ligne baptisée "Expiration technique", suivie d'une date s'est immiscée... Pour voir cette note s'afficher sur votre pass, il faut activer le mode frontière, qui est notamment demandé lors de voyages à l'étranger. Mais cette expiration concerne uniquement le pass et non votre vaccin, explique la Direction générale de la Santé (DGS) à nos confrères *d'Actu.fr*. "Les certificats ont une expiration technique à deux ans. C'est une obligation liée aux spécifications techniques partagées au niveau européen, dans le cadre du règlement sur le Certificat Covid numérique de l'UE", détaille la DGS..

**09 avril 2022 LeMediaen442.** Nous en sommes, paraît-il, au dépassement du pic d'une sixième vague, laquelle serait un ressac de la cinquième. Elle aurait commencé avec le sous-variant d'[Omicron BA.2](#). Et nous n'en serions qu'à la quatrième dose. Il y a du retard à rattraper ! Le 10 mars, l'Institut Pasteur l'a expliqué de façon lumineuse aux lecteurs du [Monde](#) : « *Le taux d'incidence repart légèrement à la hausse, parallèlement au taux de positivité, ce qui indique une augmentation des contaminations.* » Après le covid, place à la grippe aviaire ... À Moscou, Xavier Moreau, analyste politico-stratégique est formel : dès la fin des hostilités en Ukraine, le Covid-22 fera son entrée en scène. Est-ce inéluctable ? Les [médias](#) semblent le confirmer : « *Après la guerre en Ukraine, le sous-variant Omicron BA.2 laisse craindre une nouvelle vague en Europe* ». Et s'ils se trompaient ? Et si le Coronavirus, vraiment à bout de souffle, était prêt à céder la place à un virus d'un autre genre ? celui de la grippe aviaire, par exemple ? Le 8 avril, en effet, des [foyers de grippe aviaire](#) A(H5) ont été découverts à Labastide-du-Haut-Mont, Sousceyrac-en-Quercy, Machecoul-Saint-Même, Saint-Lumine-de-Coutais, Saint-Philibert-de-Grand-Lieu... D'inoffensifs villages, croyez-vous. Grave erreur ! ce sont des foyers d'infection hyper-pathogènes et des volailles tout ce qu'il y a de plus dangereuses. Et d'où vient-il ce virus ? Eh bien, il est né en [Ukraine](#), on l'a vu apparaître justement dans des élevages de volailles. De là il s'est miraculeusement envolé vers des [cygnes sauvages](#) et des [faucons](#), qui l'ont ensuite transmis au cours de leurs lointains voyages. Le [porte-parole du ministère russe de la Défense](#) prétend avoir reçu « *des documents remis par les employés des laboratoires ukrainiens* » supposés révéler « *un projet américain sur le transfert d'agents pathogènes par des oiseaux sauvages migrants entre l'Ukraine et la Russie et d'autres pays voisins* »..

**09 avril 2022 ProfessionGendarme.** ENTRETIEN – Une plainte criminelle contre X pour crime contre l'humanité, empoisonnement et tentative d'empoisonnement, rédigée par un collectif de juristes et d'avocats, est envoyée cette semaine au Tribunal judiciaire de Paris par l'association BonSens.org, l'Association internationale pour une médecine scientifique indépendante et bienveillante (AIMSIB) et des citoyens victimes d'effets secondaires des vaccins contre le Covid-19. Au cours des dernières semaines, la campagne présidentielle et la guerre en Ukraine ont subitement puis totalement pris le pas sur la politique sanitaire du gouvernement, qui avait envahi nuit et jour l'espace médiatique au cours des deux dernières années. Marquée par l'obligation indirecte de prendre un vaccin à l'efficacité contestée et aux effets secondaires de plus en plus avérés (Voir : [Le Sénat à l'écoute des victimes présumées d'effets secondaires graves du vaccin](#) et « [Il y a une volonté de ne pas savoir](#) » : le collectif « [Où est mon cycle](#) » au Parlement européen), la crise du Covid-19 a jeté le doute sinon franchement mis en cause dans les esprits des Français, la probité de l'action du gouvernement et de son chef. Dernièrement, les affaires McKinsey et du Rothschild Gate sont venus renforcer au sein de la population ce sentiment de dichotomie entre l'intérêt général et les intérêts privés de la caste dirigeante. C'est pourquoi des associations poursuivent, malgré les embûches, la bataille judiciaire en vue d'obtenir au pénal réparation pour les victimes des conséquences de la politique vaccinale. C'est dans ce cadre que nous avons interviewé Maître Jean-Pierre Joseph, avocat au barreau de Grenoble, qui représente les plaignants. .

**11 avril 2022 LeGeneraliste.** Alors que la France a ouvert l'accès à la 4e dose de vaccin à tous les seniors, l'Agence européenne des médicaments (EMA) et le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC) recommandent de s'en tenir seulement aux plus de 80 ans. La 4e dose de vaccin anti-Covid-19 continue de partager. C'est ce que laisse entendre un communiqué commun des autorités sanitaires européennes. En effet, le 6 avril, l'Agence européenne des médicaments (EMA) et le Centre européen pour la

prévention et le contrôle des maladies (ECDC) ont fait savoir qu'elles ne recommandaient pas la généralisation du 2e rappel à tous les séniors, et encore moins au reste de la population. L'EMA avait déjà fait part à plusieurs reprises d'une certaine réserve vis-à-vis de cette injection supplémentaire, et plus généralement des rappels en série. [Dès le mois de janvier](#), l'agence pointait un manque de recul sur l'efficacité et l'innocuité de cette 4e dose. Elle alertait par ailleurs quant au potentiel impact négatif de ce second rappel à la fois sur l'acceptabilité et sur l'efficacité de la vaccination – avec le risque de « *surcharger* » le système immunitaire. Depuis, nombre de pays européens ont pourtant ouvert la voie à cette injection additionnelle, à l'instar de la France. De fait, mi-mars, le gouvernement a annoncé [l'autorisation de la 4e dose de vaccin à ARNm chez les personnes âgées de plus de 80 ans](#) ou vivant en Ehpad ou en USLD. Quelques jours plus tard, la Haute Autorité de santé (HAS) a proposé d'aller plus loin en élargissant la mesure aux [volontaires de plus de 65 ans « à très haut risque de formes sévère de la maladie » ou simplement « polypathologiques »](#). Le 7 avril, le ministère de la Santé a surenchéri en ouvrant l'accès à ce second rappel à l'[ensemble des séniors de plus de 60 ans à 6 mois de leur 3e dose](#). Une efficacité clinique qui reste à confirmer. Mais même dans ce contexte, les autorités sanitaires européennes maintiennent leur position. « *Il est trop tôt pour envisager d'utiliser une 4e dose de vaccin anti-Covid-19 à ARNm en population générale* », répètent-elles. Car pour l'EMA et l'ECDC, l'efficacité clinique de cette dose supplémentaire reste à prouver. Certes, des données israéliennes indiquent « *qu'un second rappel administré au moins 4 mois après le premier restaure l'immunité sans faire émerger de nouveaux signaux de sécurité* » et « *suggèrent (...) une protection supplémentaire contre les formes sévères de Covid-19* », admettent les agences. Néanmoins, « *la durée de ces bénéfiques (potentiels) est pour le moment inconnue et les preuves restent limitées* ». Mais surtout, pour l'EMA et l'ECDC, le besoin même en cette dose supplémentaire apparaîtrait discutable. « *Chez les adultes de moins de 60 ans avec un système immunitaire normal, il n'y a pour le moment aucune preuve concluante suggérant que la protection contre les maladies graves conférée par les vaccins s'estompe au cours du temps ou que cette quatrième dose présente une valeur ajoutée.* » Un point de vue qui vaut aussi chez les séniors de 60 à 79 ans. « *Il n'existe actuellement aucune preuve claire dans l'UE d'une diminution substantielle de la protection vaccinale contre les maladies graves chez les 60-79 ans ayant un système immunitaire normal et donc aucune preuve claire pour soutenir l'utilisation immédiate d'une quatrième dose* », insistent les autorités sanitaires..

**11 avril 2022 Planete.** L'épidémie de Covid-19 est loin d'être derrière nous. Selon les derniers chiffres de l'Agence nationale de santé publique, plus de 100 000 nouvelles contaminations ont été enregistrées pour la seule journée du dimanche 12 avril 2022. Par ailleurs, le taux d'incidence s'élève à près de 1 400 personnes testées positives au virus sur 100 000 habitants en France, soit plus d'1% de la population. Entre le 31 mars et le 6 avril 2022, l'organisme a comptabilisé 9 212 hospitalisations de [patients Covid](#), dont plus de 800 admissions en soins critiques. La situation sanitaire actuelle laisse-t-elle présager un [retour des restrictions](#) dans l'Hexagone ? Si le pass vaccinal est suspendu depuis la mi-mars pour une majorité de la population, Emmanuel Macron n'exclut pas un retour du dispositif si les chiffres continuent de grimper.

**11 avril 2022 CNews.** Devenue l'épicentre des contaminations au coronavirus, la ville chinoise de Shanghai, la troisième plus peuplée de la planète avec 26 millions d'habitants, est désormais une ville fantôme après deux semaines de confinement. Et la stratégie zéro Covid mise en place par les autorités sanitaires semble désespérer de plus en plus d'habitants. Sur une vidéo diffusée sur Twitter, les résidents d'un quartier entier de la ville, dans lequel personne n'est autorisé à quitter son domicile même pour se procurer des produits de première nécessité, n'ont ainsi pas hésité à exprimer leur ras-le-bol en criant et hurlant à leur fenêtre, bravant les interdictions. Une attitude rarissime dans un pays, la [Chine](#), où toute manifestation de désapprobation à l'encontre du pouvoir peut être durement sanctionnée. Enfermés chez eux, les habitants de ce quartier de Shanghai se voient également rappeler les mesures sanitaires par un drone. « *Contrôlez le désir de liberté de votre âme* », indiquerait l'appareil lors de ses différents passages, selon plusieurs sources concordantes..

**12 avril 2022 LePetitJournal.** Depuis l'épidémie de pandémie, des animaux de compagnie appartenant aux patients atteints de Covid-19 et les contacts étroits ont été tués de force par les gouvernements locaux. Un membre de l'Assemblée populaire nationale affirme que la Chine ne dispose d'aucune réglementation protégeant les animaux de compagnies pendant la pandémie. Un délégué du plus haut organe consultatif politique de la Chine a exhorté les autorités à assurer un traitement approprié et inoffensif des animaux de compagnie pendant la pandémie de Covid-19. Chen Wei, membre de l'Assemblée populaire nationale, a déclaré que la Chine comptait de nombreux animaux de compagnie, mais en raison de l'absence de réglementation sur la façon de les traiter lorsqu'une épidémie de coronavirus se produit, de nombreux problèmes sociaux apparaissent, rapporte The Paper. Récemment, le pays a connu une série d'incidents dans lesquels des animaux de compagnie appartenant à des patients atteints de Covid-19 ou des cas contacts ont été tués de force par les gouvernements locaux dans le cadre de leurs mesures strictes de prévention du virus..

**12 avril 2022 FranceSoir.** Une [étude](#) publiée dans le British Medical Journal rapporte que la contraction du Covid-19 augmenterait le risque de caillots sanguins et de thromboses veineuses jusqu'à trois mois après l'infection, d'embolie pulmonaire jusqu'à six mois après, et d'un événement hémorragique jusqu'à deux mois après. Ils précisent que le risque est plus élevé chez les patients atteints de comorbidités et ceux atteints d'un Covid-19 sévère. Par ailleurs, à l'aide d'une étude statistique effectuée d'après les informations médicales d'un million de personnes en Suède ayant été infectées par le SARS-CoV-2 entre le 1er février 2020 et le 25 mai 2021, appariés par âge, sexe et lieu de résidence à plus de quatre millions de personnes, les chercheurs ont déterminé que la détection du Covid-19 est associée à [une multiplication par cinq du risque de thrombose veineuse profonde](#) (TVP) et par 33 du risque d'un caillot sanguin potentiellement mortel sur le poumon, dans les 30 jours suivant l'infection..

**12 avril 2022 FranceSoir.** Nous commençons à voir émerger du brouillard médiatique les meilleurs livres qui auront analysé la crise hyper grave (pour notre santé, bien-être, et démocratie) du Covid-19 : sur le front de l'anthropologie de la Santé publique, celui de Jean-Dominique Michel, [Covid-19 : anatomie d'une crise sanitaire](#) ; sur celui de la médecine et de la science des maladies infectieuses, les écrits de Didier Raoult (*Carnets de guerre*), strict *verbatim* de ce qu'il a dit sur divers médias ; sur celui de la philosophie « pure », la [Lettre à Alain Badiou](#) de Mehdi Belhaj Kacem (qui devrait devenir un livre en version longue...), ou encore [celui de Mathieu Slama, Adieu la liberté — Essai sur la société disciplinaire](#) (Presses de la Cité) ; sur celui de la psychopathologie et de la psychanalyse, celui de Ariane Bilheran et Vincent Pavan, [Le débat interdit — Langage, Covid et totalitarisme](#) (Guy Trédaniel éditeur) ; sur celui enfin des sciences sociales, celui qui nous intéresse dans ce texte, *La Doxa du Covid*, de Laurent Mucchielli, chercheur au CNRS. (Note : sur le front (la guerre spirituelle est aussi terrible que la bataille d'hommes) de la littérature pure, je réserve mon avis, y étant personnellement impliqué — d'autres donneront leurs avis...) Cet essai de Laurent Mucchielli est clair, net et précis : critique et clinique ! Pas de fioritures : du concret, des faits, rien que du concret. À chaque page, trois ou quatre notes de bas de page qui viennent *prouver* le dire du chercheur, via un panoramique assez impressionnant de ce qui s'est publié depuis une dizaine d'années en général, et ces deux dernières en particulier, dans les journaux scientifiques et ceux de sociologie sur la santé publique..

**12 avril 2022 FranceSoir.** **Inquiets pour le "bien-être" des citoyens américains, les Etats-Unis ont annoncé mardi avoir ordonné aux employés non essentiels de leur consulat de quitter Shanghai, sur fond de flambée épidémique et de strict confinement dans la capitale économique chinoise.** La métropole affronte sa plus forte poussée de Covid-19 depuis le début de la pandémie. Pour y faire face, les autorités confinent à domicile la quasi-totalité des 25 millions d'habitants. Mais la mesure a entraîné des accroc logistiques, avec certains Shanghaïens qui éprouvent des difficultés à se ravitailler en nourriture. Autre mesure controversée: les personnes testées positives au coronavirus, même asymptomatiques, sont placées à l'isolement dans des centres de quarantaine improvisés - au confort et à l'hygiène parfois rudimentaires. C'est dans ce contexte que Washington a "ordonné" le départ de Shanghai de son personnel

non essentiel "en raison de l'épidémie de Covid-19 en cours", a indiqué mardi dans un communiqué un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis. .

**12 avril 2022 ProfessionGendarme.** Surmortalité en Europe chez les jeunes depuis cet été : pourquoi le Sénat refuse-t-il de publier les données de mortalité post-vaccinale ? Le site [Euromomo](#) (European mortality monitoring) propose des indicateurs pour suivre la mortalité des pays européens. Depuis l'été 2021 le nombre de décès des 15-44 ans européens est sorti de la « moyenne normale » calculée par le site, avec un dépassement quasi continu de la zone de surmortalité. Mais de quoi peuvent bien mourir nos jeunes depuis cet été ? Pour savoir si un pays a plus de morts que l'attendu, Euromomo propose un z-score par pays et semaine. Le z-score est la différence entre le nombre de décès constaté (x) et le nombre de décès attendu ( $\mu$ ) divisé par l'écart-type de la distribution (.#120648;). S'il est positif, c'est qu'il y a une surmortalité et s'il est négatif c'est qu'il y a une sous-mortalité. Il sera d'autant plus grand que la différence entre les décès constatés et les décès attendus est éloignée des différences habituelles. On constate alors que les z-score des 15-44 ans sont très souvent positifs depuis le milieu de l'année 2021 pour une grosse majorité de pays. La plupart des pays ne franchissent pas la courbe en pointillés représentant une surmortalité anormale. En revanche, au niveau européen, lorsque les données des pays sont agrégées, on observe ce franchissement. Cela signifie qu'en Europe, on constate une légère surmortalité partout en même temps..

**12 avril 2022 ProfessionGendarme.** Le nombre de femmes qui ont perdu leur enfant à naître ou nouveau-né aux États-Unis suite à la vaccination contre le Covid-19 a maintenant dépassé les 4.000 seize mois seulement après que le premier vaccin Covid a reçu l'autorisation d'utilisation d'urgence. Mais par comparaison, seulement 565 femmes ont perdu leur enfant à naître ou nouveau-né suite à la vaccination contre la grippe depuis l'année 1990, une période de trente ans. Par conséquent, le nombre de femmes qui ont perdu leur bébé à cause du vaccin Covid est actuellement supérieur de 16.633% au nombre de femmes qui ont perdu leur bébé à cause du vaccin contre la grippe. Cependant, en réalité, ce nombre est bien pire car beaucoup plus de piqûres contre la grippe ont été administrées pendant la grossesse sur une période de 30 ans. .

**13 avril 2022 ProfessionGendarme.** Professeur Christian Perronne: « le virus du Covid-19 a été fabriqué en laboratoire »...un triste bilan ! Le Professeur Christian Perronne a été chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de Garches. Pendant quinze ans il a été l'un des principaux conseillers en matière de santé publique de plusieurs gouvernements. Bien que faisant l'objet de plusieurs procédures administratives et judiciaires, il est toujours médecin et reste l'un des spécialistes reconnu des virus. La plupart de nos libertés fondamentales sont bafouées, on cherche à injecter de force à toute la population, enfants compris, un pseudo vaccin inefficace contre une maladie relativement bénigne dont on interdit les traitements. D'après vous que se passe-t-il vraiment avec cette crise sanitaire ? Il se passe quelque chose que je n'aurais pas deviné il y a deux ans, même si dès mars 2020 j'ai compris que quelque chose ne tournait pas rond. J'ai géré pendant une quinzaine d'années des épidémies et des crises sanitaires avec différents gouvernements, j'ai été à la tête de la politique vaccinale en France pendant plusieurs années, vice-président à l'OMS pour le groupe d'experts des vaccins pour l'Europe (ETAGE), j'ai baigné donc dans ce monde des vaccins, des infections, des épidémies, et j'ai tout de suite réalisé qu'on faisait n'importe quoi et qu'on affolait la population pour une maladie dont la mortalité était finalement très faible. Attention, je ne nie pas l'épidémie qui a malheureusement entraîné de trop nombreux morts..

**13 avril 2022 FranceSoir.** Autour de 15 000 soignants suspendus en France... Si le chiffre est difficile à estimer, il est suffisamment élevé pour avoir inquiété une partie l'opinion publique, certaines personnalités, et même des candidats à la présidentielle. Sans souligner l'ironie, notons que le gouvernement a discrètement lancé fin mars une [campagne de communication](#) pour stimuler le recrutement dans les métiers du soin....

**13 avril 2022 FranceSoir.** Un moustique a été découvert à l'intérieur d'un flacon dans un centre de vaccination de Malaga, en Espagne. Invoquant la « *présence d'un corps étranger* », l'Agence espagnole des médicaments et des produits de santé (AEMPS) a annoncé le retrait, le 8 avril, de lots du vaccin Moderna, [rapporte le quotidien El Pais](#). Le laboratoire Moderna a dû procéder au rappel de 764 900 doses de vaccin. Le lot dont était issu le flacon avait été produit dans une usine située à San Sebastian de los Reyes, près de Madrid, où sont réalisés le remplissage des flacons et leur conditionnement. Le contenant est, lui, produit en Suisse. Moderna fait face à un autre problème : depuis la mi-janvier 2022, les fioles ont été distribuées dans plusieurs pays en dehors de l'Espagne. La Norvège, la Suède, la Pologne et le Portugal... Tous sont concernés par le rappel annoncé par le laboratoire. Les autorités norvégiennes sont d'ailleurs à l'origine du dévoilement de la raison de ce retrait. Pour autant, le laboratoire a voulu se montrer rassurant en publiant un communiqué commun avec l'entreprise responsable de la fabrication (Rovi) : « *Le flacon impacté [...] n'a pas été administré* », assurent-ils, ajoutant qu'une enquête est en cours. Moderna soutient par ailleurs qu'« *aucun problème de sécurité n'a été signalé chez les personnes ayant reçu un vaccin [...] de ce lot* », faisant valoir les 900 millions de doses de leur vaccin injectées à travers le monde..

**13 avril 2022 LeProgres.** « Le plus dur c'est la lumière qui reste allumée 24 heures sur 24. Je ne peux même pas savoir s'il fait jour ou nuit », raconte Thomas, un Français confiné à Shanghai, [interviewé sur France Culture](#). Pas de douche : La Chine a ouvert des centres de quarantaine pour les personnes qui, comme lui, sont testées positives au Covid. Le bâtiment aligne des centaines de lits dans une grande pièce sans intimité, sur trois étages. En plus de l'absence de fenêtre et d'intimité, le manque d'hygiène est aussi très dur à vivre pour les personnes qui y sont confinées. N'ayant pas accès à des douches, elles se lavent comme elles peuvent au robinet. « Je me suis lavé les cheveux au gel hydro-alcoolique », raconte Thomas. Un autre élément le dérange en permanence, jour et nuit : le bruit des crachats, car les centaines de personnes malades autour de lui crachent leurs glaires dans des poubelles à côté de leur lit. Alors qu'il supportait si mal ces conditions de vie qu'il a envisagé d'essayer de s'échapper, le Français raconte qu'il a finalement trouvé des solutions pour se détendre un peu, en écoutant de la musique par exemple. Il ne sait pas quand il pourra partir... France Culture ne précise pas combien de temps il a passé dans ce centre, mais Thomas a déjà été testé négatif au Covid plusieurs fois. Il ne sait pas encore quand est-ce qu'il pourra sortir. Le reste des habitants de Shanghai sont confinés depuis le début du mois d'avril avec des contrôles très stricts, alors que la ville comptait 23 000 nouveaux cas de Covid par jour en début de semaine. Face à ces conditions sévères, [des habitants manifestent leur mécontentement en criant ou en chantant aux fenêtres](#), ou [diffusent des vidéos sur les réseaux sociaux](#) pour montrer l'attitude de la police..

**14 avril 2022 FranceSoir.** Mercredi 13 avril, lors d'une conférence de presse organisée par la Fédération internationale de l'industrie du médicament (Ifpma), le dirigeant de Pfizer, Albert Bourla, a annoncé que la société américaine pourrait développer un vaccin pour faire face à Omicron et d'autres formes de variants du Covid-19, dès l'automne. "*J'espère que d'ici à l'automne, mais ce n'est pas une certitude, nous pourrions avoir un vaccin*", table-t-il. Albert Bourla déclare "*qu'il est plus simple de faire quelque chose uniquement face à Omicron*", mais, qu'en revanche, "*ce qui est scientifiquement et techniquement plus difficile, c'est d'être efficace contre tout ce qui est connu pour le moment, afin de ne pas avoir deux vaccins différents pour des variants différents*". Le géant pharmaceutique américain effectue d'autres tests pour d'éventuels nouveaux vaccins et d'autres doses. Albert Bourla précise que Pfizer procèdera à la vente de leurs produits, "*une fois que nous saurons qu'elle est la meilleure voie à suivre, nous demanderons l'homologation*." Il s'adresse ici particulièrement aux États-Unis, et à l'Europe, qui restent les plus gros acheteurs de doses de vaccin. Doit-on s'interroger sur les promesses du dirigeant de Pfizer d'un futur vaccin, alors que la firme [promettait une fiabilité de 95 % du vaccin en 2020](#) ? Aujourd'hui, cette efficacité est largement remise en cause, avec une quatrième dose de vaccin préconisée par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour les personnes de plus de soixante ans. Appelée ironiquement "[deuxième dose de rappel](#)" par les médias *mainstream*, celle-ci permet

une réduction "de 80 % du risque d'hospitalisation, de réanimation, et de décès", selon Olivier Véran, qui s'appuie sur l'avis rendu par la HAS le 18 mars..

**14 avril 2022 20Minutes.** Covid-19 : Pfizer va demander l'autorisation du rappel pour son vaccin anti-Covid pour les 5-11 ans. Les essais cliniques de Pfizer-BioNTech portant sur un rappel de son vaccin anti-Covid chez les enfants de 5 à 11 ans se sont montrés positifs. L'alliance va donc faire une demande d'autorisation du rappel pour les enfants Les 5-11 ans [vaccinés](#) pourraient avoir bientôt un rappel. L'alliance [Pfizer-BioNTech](#) prépare de déposer une demande d'autorisation « dans les prochains jours » aux Etats-Unis, puis ailleurs dans le monde pour son [vaccin anti-Covid](#) pour les enfants. Les essais menés par Pfizer-BioNTech ont notamment analysé le sang d'enfants ayant reçu cette dose de rappel environ six mois après la deuxième. Après l'injection, les niveaux d'anticorps neutralisants contre [le variant Omicron](#), actuellement dominant dans le monde, ont été multipliés par 36 par rapport aux niveaux observés après la deuxième dose. Les essais cliniques pour les moins de 5 ans toujours attendus : Les deux doses initiales pour les enfants de 5 à 11 ans sont autorisées par l'Agence américaine des médicaments (FDA) depuis fin octobre. Le dosage utilisé pour cette tranche d'âge est de 10 microgrammes, tant pour les injections initiales que pour la dose de rappel (contre 30 microgrammes pour les 12 ans et plus)..

**14 avril 2022 ProfessionGendarme.** Un Doctothon – Spécial effets secondaires est prévu Du samedi 16 avril à 18 heures au Dimanche à 18 heures .

**14 avril 2022 ProfessionGendarme.** Sarah Bertran Réflexions d'un professeur de lettres soumise à un devoir d'information de ses élèves sur le vax covid, entre mythe et réalité.

**15 avril 2022 ProfessionGendarme.** Le Graphène se transmet des vaccinés aux non-vaccinés ! Observations au microscope plus qu'inquiétantes ! Le graphène est transmis des vaccinés aux non-vaccinés, détruisant leurs globules rouges et leur provoquant des caillots sanguins ! Dans sa dernière série de lames d'échantillons de sang prélevés à la fois sur des personnes « vaccinées » et non vaccinées, le Dr Philippe van Welbergen a démontré que le graphène injecté aux personnes s'organise et se développe en fibres et structures plus grandes, acquérant des propriétés magnétiques ou une charge électrique et les fibres démontrant des indications de structures plus des complexes avec des stries. Il a également démontré que des « éclats » de graphène sont transmis de personnes « vaccinées » à des personnes non vaccinées ou non vaccinées, détruisant leurs globules rouges et provoquant des caillots sanguins chez les personnes non vaccinées..

**14 avril 2022 20Minutes.** Covid-19 : Pfizer va demander l'autorisation du rappel pour son vaccin anti-Covid pour les 5-11 ans... VACCINATION Les essais cliniques de Pfizer-BioNTech portant sur un rappel de son vaccin anti-Covid chez les enfants de 5 à 11 ans se sont montrés positifs. L'alliance va donc faire une demande d'autorisation du rappel pour les enfants Les 5-11 ans [vaccinés](#) pourraient avoir bientôt un rappel. L'alliance [Pfizer-BioNTech](#) prépare de déposer une demande d'autorisation « dans les prochains jours » aux Etats-Unis, puis ailleurs dans le monde pour son [vaccin anti-Covid](#) pour les enfants. Les essais menés par Pfizer-BioNTech ont notamment analysé le sang d'enfants ayant reçu cette dose de rappel environ six mois après la deuxième. Après l'injection, les niveaux d'anticorps neutralisants contre [le variant Omicron](#), actuellement dominant dans le monde, ont été multipliés par 36 par rapport aux niveaux observés après la deuxième dose. Les essais cliniques pour les moins de 5 ans toujours attendus : Les deux doses initiales pour les enfants de 5 à 11 ans sont autorisées par l'Agence américaine des médicaments (FDA) depuis fin octobre. Le dosage utilisé pour cette tranche d'âge est de 10 microgrammes, tant pour les injections initiales que pour la dose de rappel (contre 30 microgrammes pour les 12 ans et plus)..

**14 avril 2022 ToutelEurope.** Liste des mesures sanitaires Covid par pays :

- Allemagne : Pass sanitaire. La majeure partie des restrictions sanitaires encore en vigueur dans le pays ont été levées le 1er avril. Pour se rendre à l'hôpital, un test antigénique de moins de 24 heures ou PCR de moins de 48 heures est toujours requis.
- Autriche : Pass sanitaire et pass vaccinal. La majeure partie des restrictions ayant été levées le 5 mars, la règle des 2G (vacciné ou guéri) ne s'applique plus que dans les établissements de santé et dans les maisons de retraite. L'obligation vaccinale des adultes est par ailleurs suspendue. Pour les événements accueillant plus de 100 personnes ainsi que pour les bars et restaurants, le masque peut être enlevé à condition que les organisateurs des événements ou responsables des lieux mettent en place la règle des 3G qui, contrairement à celle des 2G, inclut la possibilité de présenter un test négatif. A Vienne, les règles demeurent plus strictes, avec une présentation du pass vaccinal toujours requise pour accéder aux restaurants, aux bars, aux boîtes de nuit et aux salles de sport.
- Belgique : Pas de pass. Les autorités ont suspendu l'utilisation du "Covid Safe Ticket", le pass sanitaire belge, le 7 mars.
- Espagne : Pass seulement au niveau local. Les mesures sanitaires sont à la discrétion des communautés autonomes. Plus d'informations : [France Diplomatie](#) et [Gouvernement espagnol](#)
- France : Pass sanitaire. Depuis le 14 mars, le pass vaccinal est suspendu. Seul le pass sanitaire demeure obligatoire à partir de 12 ans pour se rendre dans les établissements de santé et médico-sociaux. Ce pass s'obtient en cas de vaccination complète (avec dose de rappel obligatoire pour les plus de 18 ans à réaliser dans les quatre mois suivant la primo-vaccination), de rétablissement du Covid-19 (entre 11 jours et quatre mois) ou de test négatif de moins de 24 heures (PCR, antigénique ou autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé). L'obligation vaccinale des soignants est maintenue.
- Italie : Pass sanitaire et pass vaccinal. L'accès aux transports de longue distance (bus, train, bateau et avion) et aux événements culturels et sportifs en extérieur est conditionné à la présentation d'un pass sanitaire "de base", incluant une preuve de vaccination, de rétablissement ou un test négatif. Un pass sanitaire "renforcé" correspondant à un pass vaccinal, comprenant une preuve de vaccination (avec dose de rappel six mois après la primo-vaccination ou assortie, si celle-ci a eu lieu il y a plus de six mois et moins de neuf mois, d'un résultat négatif de test PCR de moins de 72 heures ou antigénique de moins de 48 heures) ou un certificat de rétablissement est demandé pour consommer à l'intérieur des bars et restaurants, se rendre en boîte de nuit ou encore accéder à l'intérieur des lieux culturels et sportifs.
- Luxembourg : Pass sanitaire. La plupart des mesures sanitaires ont été retirées le 11 mars. Le régime "CovidCheck 3G", qui implique une vaccination complète, d'être guéri ou de disposer d'un résultat négatif de test antigénique certifié de moins de 24 heures ou PCR de moins de 48 heures, ne s'applique plus qu'aux hôpitaux et maisons de soins (visiteurs, personnel et prestataires externes).
- Royaume-Uni : Pas de Pass. Les quatre nations constitutives du Royaume-Uni n'utilisent plus de pass sanitaire ou vaccinal.
- Suède : Pas de pass.
- Suisse : Pas de pass. Depuis le 17 février, les mesures sanitaires en Suisse sont pour la plupart levées. Le masque reste toutefois obligatoire dans les transports publics et les hôpitaux. Chaque canton peut prendre des mesures supplémentaires de protection..

très bientôt à notre consommation carbone aussi bien sur nos déplacements que sur notre consommation de produits alimentaires, comme ce qui se fait déjà en Suède avec l'expérience pilote et les accords conclus avec Mastercard... Désormais, nous aurons aussi la monnaie numérique et la fin de l'argent liquide. Ce sont les décisions de Davos et de l'Union Européenne, ainsi que de la BCE, et la guerre en Ukraine est en train d'accélérer le processus. Le sommet mondial des gouvernements, qui s'est tenu cette semaine à Abu Dhabi aux Émirats arabes unis, a laissé entendre que les plans de suppression de l'argent liquide étaient tout proches. Cette monnaie numérique sera liée à l'identité numérique de chacun et à son crédit social !.

**18 avril 2022 Profession Gendarme.** Un lieutenant-colonel et médecin militaire de l'armée américaine a décrit comment on a dit à des médecins de l'armée de ne pas enregistrer de dossiers sur les effets indésirables du vaccin contre le COVID dans les bases de données officielles. « Soit ils détournent le regard, soit ils disent simplement : « Eh bien, je ne peux pas faire ça. Cela n'existe pas », a déclaré le Dr Peter Chambers, lieutenant-colonel de l'armée américaine, béret vert des forces spéciales et médecin militaire. Chambers a fait ces commentaires dans le cadre de la neuvième conférence en ligne de la Truth For Health Foundation, qui traitait le sujet des effets secondaires des injections de « vaccin » anti-COVID. Alors qu'il débattait de la vaccination au sein des forces armées avec le Dr Elizabeth Lee Vliet, présidente et chef de la direction de la Fondation, le Dr Chambers a fait la lumière sur sa récente expérience en tant que chirurgien du groupe de travail pour l'opération Lone Star, une mission de sécurité frontalière de l'armée à la frontière avec le Mexique. Le Dr Chambers, un vétéran de 39 ans et récipiendaire de la Purple Heart, a reçu l'injection de Moderna en janvier 2021, ignorant les effets secondaires potentiels. Il se considère désormais comme un défenseur des « blessés du vaccin » en raison des effets indésirables qu'il a subis par la suite. Il a rapidement développé un « brouillard cérébral » d'un genre qu'il n'avait jamais connu. Le Dr Chambers a reçu un diagnostic de démyélinisation, une maladie qui affecte le tissu nerveux..

**18 avril 2022 FranceSoir.** Shanghai a annoncé lundi que seules trois personnes étaient mortes du Covid-19 dans la ville depuis le début d'un confinement strict fin mars, malgré plusieurs centaines de milliers de cas positifs ces dernières semaines. La Chine n'a rapporté depuis le début de la pandémie que 4.641 décès officiellement liés au coronavirus, un chiffre extrêmement faible eu égard au nombre d'habitants du pays le plus peuplé du monde (1,4 milliard d'habitants). Une réussite sanitaire attribuée à sa stratégie zéro Covid: confinements dès l'apparition de cas, isolement des personnes testées positives, visas délivrés au compte-goutte, quarantaine à l'arrivée sur le territoire ou encore traçage des déplacements. Capitale économique du pays, peuplée de 25 millions d'habitants, Shanghai est touchée depuis plusieurs semaines par une flambée épidémique liée au variant Omicron, très contagieux. Elle a entraîné un confinement partiel fin mars, puis total depuis début avril. Malgré des centaines de milliers de cas positifs enregistrés ces dernières semaines, aucun décès n'avait été rapporté jusqu'alors, suscitant certaines interrogations au vu du faible taux de vaccination chez les seniors - une population très exposée. La mairie de Shanghai a fait état lundi de la mort de trois personnes, âgées de 89 à 91 ans, précisant qu'elles souffraient de maladies sous-jacentes..

**18 avril 2022** Je découvre : après les hamburgers, les frites, cent dollars, les billets gratuits pour des matches sportifs, voici les nouvelles incitations à la vaccination : En novembre 2021, la maison close Funpalast à Vienne en Autriche, a proposé à ses clients de se faire vacciner contre le covid-19 en échange d'une séance de 30 minutes dans son « sauna sexuel » avec la « dame de leur choix ». Une mesure qui a été prise au début du mois suite à la baisse de la fréquentation liée au coronavirus, et au faible taux de vaccination dans le pays. Les jeunes – à partir de 14 ans – ont également le droit à ce troc s'ils sont accompagnés par un adulte... Celle-là, il fallait l'oser !.

**19 avril 2022 Profession Gendarme.** Quatre femmes qui font honneur à leur genre, bien plus que 100 féministes réunies, Martine Wonner, le Dr Laurence Marie, l'infirmière anesthésiste Stéphanie Gibière et l'infirmière Cindy, nous racontent (nous rappellent, pour ceux qui auraient oublié un peu vite) le calvaire de ces soignants qui n'ont pas voulu se faire vacciner. Relégués en citoyens de seconde zone, « suspendus » c'est l'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

à-dire virés malproprement et sans salaire ni droit à aucune indemnité (ce qu'on oublie un peu vite), ces soignants vivent de leurs économies s'ils en ont, de petits boulots, de la solidarité... Rien que cela devrait dissuader toute conscience de gauche ayant quelque sensibilité sociale de voter pour Emmanuel Macron. Mais lorsqu'on se rappelle le silence assourdissant des syndicats et de la gauche face à la plus grande casse sociale depuis 1945, on ne s'étonne plus de rien..

**19 avril 2022 Planetes360.** LA POLOGNE REFUSE LES MAGOUILLES DE VON DER LEYEN ! Le ministre de la santé Polonais Adam Niedzielski annonce son refus de recevoir et payer les millions d'injections ARNm COVID19.

**20 avril 2022 WordPress.** La très chère présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a pour projet de nous imposer un « *portefeuille européen d'identité numérique* ». Il s'agit officiellement de mettre en place un système d'identification numérique de chaque citoyen où différentes données et documents personnels pourront être enregistrés et seront accessibles dans n'importe quel État membre de l'Union européenne. Mais pourquoi donc ? Un article du journal italien [Corriere di Bologna](#) nous apprend que dans cette ville, une expérimentation va être lancée concernant la mise en place d'un « *smart citizen wallet* ». Il s'agit, en fait, d'un système de crédit social récompensant « le citoyen vertueux ». Que faudra-t-il faire pour être vertueux ? Il s'agira, officiellement, de trier ses déchets, d'utiliser les [transports](#) en commun, de gérer ses consommations énergétiques, de ne pas être sanctionné par l'autorité municipale et d'être actif avec la carte culture ! En somme, tout un programme d'asservissement à l'idéologie dominante. Bien sûr, à Bologne, au départ, tout se fera sur la base du volontariat, mais c'est un premier pas dangereux. On peut parier que ce système de tri entre les bons et les mauvais citoyens ne s'arrêtera pas là. Sera-t-il un jour accompagné de pénalités et de sanctions qui nous suivront au niveau européen ? En France, suite à un appel d'offres lancé par le gouvernement, la [société](#) Thales a dans ses cartons un « *Digital Wallet* ». Il ne reste qu'une impulsion [politique](#) pour le mettre en place et tous les outils seront là pour que l'on entre, corps et âme, dans un système de surveillance et de crédit social à la chinoise... Merci la Covid ! .

**20 avril 2022 ProfessionGendarme.** Un peu de transparence montre les dangers des injections Pfizer. Cette information survient en même temps des groupes d'avocats ont obtenu par jugements que Pfizer ouvre les dossiers qu'il comptait garder secrets 75 ans. Ces dossiers sont explosifs : par exemple Pfizer savait dès le début de la pandémie que l'immunité naturelle était meilleure que celle obtenue par l'injection. Des effets secondaires graves et des décès avaient été cachés sur le premier essai. : La quantité de vax selon les lots varient de 1 à 100 expliquant les différences majeures d'effets secondaires. Un essai mondial caché à la population cobaye. Informations relayées sur twitter : (Tara F [56]) le 17 avril 2022 et theepochtimes, suite à la publication le 1er avril 2022 d'un autre lot de 11 000 documents Pfizer par la Food and Drug Administration des États-Unis.<sup>[2]</sup> Aucune différence d'évolution n'a été observée entre ceux qui avaient déjà été infectés par le COVID et ceux qui avaient reçu le vaccin. Aucun des deux groupes n'a connu d'infection grave. La 2e révélation est que les effets secondaires des injections étaient plus graves chez les jeunes, âgés de 18 à 55 ans, que chez ceux âgés de 55 ans et plus. Fait intéressant, la documentation de Pfizer comprend également des informations médicales que les médias grand public et les vérificateurs de faits ont qualifiées de désinformation. Pfizer savait que, dans la première semaine suivant l'injection, les personnes de tous âges souffraient d'une immunosuppression transitoire ou, en d'autres termes, d'un affaiblissement temporaire du système immunitaire, après la 1re dose. Cela peut avoir faussé les taux d'infection, car les personnes n'étaient considérées comme partiellement vaccinées que 14 jours après leur premier vaccin et officiellement complètement vaccinées 2 semaines après la deuxième dose. Or, si les personnes sont sensibles à l'infection au cours de cette première semaine, mais sont considérées comme non vaccinées pendant cette période, cela donne l'impression que les personnes non vaccinées sont plus sujettes à l'infection alors que ce n'est tout simplement pas vrai. L'essai Pfizer avait d'emblée montré que l'infection était plus fréquente dans le groupe

vacciné que dans le groupe placebo et de manière significative : 409 contre 287 — au cours des 7 premiers jours suivant le vaccin..

**20 avril 2022 ProfessionGendarme.** Le 1er avril 2022, un autre lot de 11 000 documents Pfizer a été rendu public par la Food and Drug Administration américaine. Les données des essais de Pfizer révèlent que l'immunité naturelle était aussi efficace que le vaccin et que les effets secondaires du vaccin étaient plus graves chez les moins de 55 ans. Étant donné que le risque de COVID sévère est considérablement plus faible chez les personnes plus jeunes, un risque élevé d'effets secondaires est inacceptable, et l'injection aurait dû être limitée aux personnes présentant un risque élevé de COVID sévère. Le taux d'effets indésirables par dose pour le mRNA jab de Pfizer, basé sur ses propres études, est de près de 1 sur 800, et le taux de myocardite est de 10 sur 100 000 – bien plus élevé que le taux de 2 sur 100 000 rapporté précédemment. Le formulaire de consentement de Pfizer précise que l'effet sur le sperme, les fœtus et les enfants allaités est inconnu. Pourtant, les autorités sanitaires et les médias considèrent comme un « fait » que l'injection n'affecte pas la santé reproductive ou la fertilité et qu'elle est parfaitement sûre pour les femmes enceintes et les mères allaitantes. Les documents de Pfizer montrent qu'ils n'ont pas exclu le risque d'augmentation des anticorps dépendants. La maladie améliorée associée au vaccin (VAED) est répertoriée comme un « risque potentiel important ». Au 28 février 2021, Pfizer avait recensé 138 cas de VAED présumés, dont 75 étaient graves, entraînant une hospitalisation, une invalidité, des conséquences potentiellement mortelles ou le décès ; 38 cas étaient mortels et 65 n'étaient pas résolus. Pfizer et la FDA savaient également que des personnes de tous âges présentaient une suppression transitoire de la fonction immunitaire pendant une semaine après la première dose..

**21 avril 2022 LeCourrierDesStrateges.** Au quatrième trimestre de l'année 2021, le géant américain avait annoncé que les recettes de son vaccin contre le Covid-19 pourraient atteindre les 3 à 3,5 milliards de dollars cette année. Pour l'année 2022, Pfizer prévoit 32 milliards de dollars de ventes de vaccins contre le Covid-19 et Moderna espère dégager 21 milliards de dollars avec son vaccin Spikevax. Alors qu' Omicron s'atténue, les grands groupes pharmaceutiques et grands gagnants de la crise sanitaire, prévoient encore des milliards de dollars de ventes de vaccins Covid cette année. Une suspension des prévisions de vente suite à l'incertitude sur la demande future En début d'année, [l'entreprise J.J a annoncé que son vaccin anti-Covid-19 pourrait lui rapporter entre 3 et 3,5 milliards de dollars cette année.](#) Mais mardi 19 avril, alors qu'à la Bourse de New York, son action cédait 0,37%, à 177,00 dollars, elle a décidé de suspendre les prévisions de vente, et ce, en raison de l'incertitude concernant la demande future. Il faut dire que la demande en [vaccin Janssen](#) est inférieure à celle des [vaccins covid de Moderna et Pfizer](#). En effet, à cause des [complications engendrées par le vaccin J.J.](#) causant des caillots sanguins additionnés à des taux de plaquettes sanguines faibles, nombreux pays ont opté pour les vaccins l'[ARN messenger](#), de Pfizer et Moderna. Notons qu'au cours du premier trimestre, le vaccin unidose [Janssen](#) a généré 457 millions de dollars de ventes. Cela dit, une baisse de 25 % au niveau du chiffre de ventes a été enregistrée..

**21 avril 2022 FranceSoir.** L'OMS a fortement recommandé vendredi l'antiviral paxlovid du groupe pharmaceutique américain Pfizer pour les patients atteints des formes moins sévères du Covid-19 et "à plus haut risque d'hospitalisation". Mais à l'instar de ce qui s'est passé avec les vaccins anti-Covid, l'Organisation mondiale de la santé "est très inquiète" de ce que les pays les moins riches aient encore une fois du mal à accéder à ce médicament. Pour les experts de l'OMS, la combinaison nirmatrelvir/ritonavir "est le médicament de choix" pour les patients non vaccinés, âgés ou immunodéprimés, selon un article paru dans le British Journal of Medicine. Pour ce même type de patients et de symptômes, l'OMS a aussi émis une "recommandation faible" pour le remdesivir du laboratoire américain Gilead, qu'elle déconseillait jusque-là. Le paxlovid doit être privilégié par rapport au molnupiravir de Merck ou le remdesivir ainsi que les anticorps monoclonaux, précise l'organisation, qui continue toutefois à militer pour la vaccination..

**21 avril 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le [Daily Mail](#) a fait remonter l'information le 26 mars 2022 sur la parution d'un rapport de [recommandations sur l'avortement](#) de 210 pages publié le 9 mars dernier. [Epoch](#)  
L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

[Time](#) rappelle quelques grands principes de ce rapport, l'OMS indique clairement son « opposition aux lois et autres réglementations qui interdisent l'avortement en fonction d'une limite d'âge gestationnel ». L'OMS conseille que les femmes n'aient plus besoin d'une prescription d'un personnel de santé pour pouvoir interrompre leur grossesse. Le rapport préconise que des systèmes d'envoi de pilules par la poste soient mis en place pour permettre aux femmes de recevoir des médicaments abortifs sur simple appel téléphonique. L'organisation onusienne suggère également de limiter les droits des professionnels de la santé à faire valoir leur objection de conscience sur l'avortement. Emmanuel Macron avait profité de la vague Omicron en février 2022 pour [faire passer le rallongement de l'IVG de 12 à 14 semaines](#) sous prétexte que 2000 patientes seraient contraintes chaque année de se rendre à l'étranger pour avorter. Dépénaliser l'infanticide et faire de l'enfant à naître un objet de consommation. L'idée pourrait donc bien être de faire disparaître le crime d'infanticide prénatal et néonatal ; d'ailleurs une [publication très sérieuse de 2 jeunes chercheurs](#) argumentait dès 2012 que puisque dans certains pays et dans certaines situations, il était permis de mettre fin à la vie d'un enfant à naître juste avant la naissance, pourquoi ne pas l'autoriser précisément juste après la naissance car le délai entre ces 2 événements théoriques ne justifiait pas que l'on interdise l'infanticide post natal. Après avoir suscité l'émoi, cette publication n'a jamais été retirée. Aujourd'hui, l'OMS va dans le sens de cette proposition et considère – sur la base d'un artefact purement juridique – que l'enfant in utero n'a pas la reconnaissance de personne tant qu'il n'a pas pris sa première respiration..

**21 avril 2022 LeCourrierDesStrateges.** La politique de “zéro Covid” appliquée par Pékin comprend : confinement strict, isolation drastique, dépistage massif, traçage des déplacements ... Cette absurdité sanitaire n'a pourtant pas empêché la hausse des cas de contamination, mettant les systèmes de santé à rude épreuve. Outre le coût économique, cette politique “zéro Covid” constitue un coût environnemental non négligeable. Elle est à l'origine de la pollution plastique, une des principales menaces environnementales de la planète. Une politique anti-Covid aux conséquences désastreuses. Selon [Reuters](#), en arrivant à Hong-kong, la première chose qu'on remarque, c'est la présence de plusieurs déchets plastiques dans les hôtels de quarantaine. En effet, en raison de l'application de la politique “zéro Covid”, des mesures sanitaires strictes ont été appliquées dans ces établissements. Tout d'abord, le personnel doit porter des [équipements de protections individuelles](#) (EPI) à usage unique incluant des masques, des gants, des blouses, des chaussons et des chapeaux. Dans les chambres, les télécommandes, les oreillers et les couverts sont emballés dans de la cellophane. Même les repas sont livrés dans des sacs en plastique. Avec les milliers de personnes en quarantaine, [Hong-Kong](#) produit 2.300 tonnes de déchets plastiques au quotidien. Pourtant, le taux de recyclage est de 11% uniquement d'après les chiffres émanant du gouvernement. Le reste des déchets est donc mis en décharge..

**22 avril 2022 ProfessionGendarme.** Une étude montre que la PLUPART des gens ont maintenant des microplastiques – trouvés dans les masques jetables – dans leurs poumons ! Non seulement ils sont inconfortables, difficiles à respirer et essentiellement inutiles, mais les masques chirurgicaux portés pendant la pandémie pourraient avoir des effets bien plus néfastes pour la santé que nous ne le pensions tous. Selon [une nouvelle étude](#) publiée dans la revue Science of the Total Environment, des microplastiques couramment utilisés dans les masques chirurgicaux ont été découverts dans les poumons de la plupart des gens. Des chercheurs du Royaume-Uni ont examiné des tissus pulmonaires obtenus auprès des participants à l'étude et ont trouvé des microplastiques dans toutes les régions des poumons, y compris dans la section la plus profonde. Selon l'étude, c'est la première fois que des microplastiques ont été trouvés dans des échantillons de tissus pulmonaires humains en utilisant la spectroscopie  $\mu$ FTIR. L'abondance de MPs (microplastiques) au sein des échantillons, significativement supérieure à celle des blancs, soutient l'inhalation humaine comme une voie d'exposition environnementale. Des MPs de dimensions aussi petites que 4  $\mu$ m mais aussi, de manière surprenante, >2 mm ont été identifiés dans tous les échantillons de la région pulmonaire, la majorité étant fibreuse et fragmentée..

**22 avril 2022 ProfessionGendarme.** Nadine a reçu une injection Pfizer en août 2021 pour entrer en 1ère année à la faculté de médecine de Grenoble. En juin 2021, Le Dauphiné Libéré relatait que plusieurs personnes avaient fait un malaise suite à leur injection covid dans ce même centre Martin-Luther-King d'Annemasse, pour conclure à des « malaises vagues à cause de la chaleur... ». « Pas de souci, c'est juste un peu de stress... » Nadine a elle aussi eu un malaise tout de suite après, on lui a dit que c'était le stress... Quatre jours plus tard elle refait une syncope, qui se reproduit 3 à 4 fois par semaine depuis ! Ce qui signifie qu'elle perd totalement connaissance et tombe subitement « comme une pierre », ce qui est lui déjà arrivé dans des escaliers. Sa mère craint qu'elle se blesse gravement la tête lors d'une prochaine chute. Comment continuer de vivre dans de telles circonstances ?! De plus, à l'instar de nombreuses femmes qui viennent de témoigner au Sénat français, ses menstruations se sont dérégées et peuvent durer jusqu'à 3 semaines ! Elle souffre également d'une intolérance au soleil, qui lui a provoqué des cloques, un problème qu'elle n'avait jamais eu auparavant..

**22 avril 2022 Planetes360. Idriss Aberkane .** Il n'y a que moi que ça choque quand Obama déclare : « essentiellement, nous avons testé cet inoculat cliniquement sur des milliards de personnes » Je sais qu'il n'est pas scientifique mais normalement on teste AVANT de passer au milliard de personnes....

**22 avril 2022 ThalesGroup. Lu :** Rapprocher l'univers numérique et le monde physique... Prouver que nous sommes celui ou celle que nous prétendons être est un élément quasi essentiel de la vie moderne. Dans le monde réel, nous comptons depuis longtemps sur des documents physiques, tels que les [cartes d'identité](#), les [cartes de santé](#) et les [permis de conduire](#), pour prouver notre identité. Pour ce qui est de l'authentification des individus en ligne, les solutions [d'identité mobile](#) sont déjà extrêmement populaires. Pourtant, ce qui manquait jusqu'à présent était une solution qui puisse répondre en même temps aux exigences de l'univers numérique et à celles du monde réel. C'est exactement là que se positionne le Digital ID Wallet. Cette solution innovante crée une véritable passerelle avec un portefeuille électronique de documents d'identité qui s'utilise aussi bien dans le cadre d'une identification en ligne, que dans celui d'un contrôle d'identité en personne, et qui offre aux citoyens un contrôle complet sur leurs données personnelles. Pour les citoyens comme pour les émetteurs de documents, le Digital ID Wallet représente donc la pièce manquante du puzzle – un environnement de confiance dans lequel des solutions d'identité numériques innovantes et prometteuses, tournées vers l'utilisateur, peuvent dorénavant être émises et délivrées en temps réel.

**22 avril 2022 Planetes360.** La Pologne en bataille juridique contre Pfizer au sujet des vaccins anti Covid-19. Michèle Rivasi saisit la cour de justice de l'UE et demande l'accès à l'entièreté des contrats conclus avec les laboratoires pharmaceutiques.

**22 avril 2022 Planetes360.** Dr McCullough :Il y a maintenant des analyses... qui montrent que plus nous vaccinons, plus nous avons de décès par COVID. C'est montré dans plus de 145 pays, donc il y a une relation. Continuez à vacciner dur ; nous allons avoir plus de décès dus au COVID. ».

**22 avril 2022 LeCourrierDesStrateges.** Les États-Unis se préparent déjà à une éventuelle nouvelle vague d'infection au Covid-19 attendue à l'automne. En effet, le comité consultatif des centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) s'est réuni mercredi pour étudier la stratégie de vaccination à adopter. Le débat concerne notamment l'administration d'une quatrième dose de Pfizer ou Moderna. Le groupe d'experts des CDC reste sceptique quant à l'usage de cette nouvelle injection pour l'ensemble de la population. .

**22 avril 2022 PatriceGibertie.** Les cardiologues associent l'explosion des problèmes cardiaques à la spike, oui mais laquelle? Les injections directement plus dangereuses que la maladie .On s'en doutait mais pas à ce point... La vaccination obligatoire des enfants entrainerait 1000 myocardites en France...Quel bénéfice ? Si tous contractaient la covid il y en aurait dix fois moins? L'épidémie cardiaque ne date pas de la covid mais des vaccinations de 2021 et une étude sur 23 millions de personnes prouve la responsabilité des injections. En 2021/22 l'Europe a admis 16500 Myocardites et péricardites, dix fois plus qu'attendu! Et autant que celles L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

qui étaient attendues pour le Monde entier. En sachant que toutes les myocardites ne sont pas déclarées comme effet secondaires des vaccins... Habituellement le risque de faire une de ces pathologies est de 0,5 pour 100 000 et par an pour les 0 à 64 ans On découvre que pour les vaccinés le risque est de 30 pour 100 000 après un Moderna et de 10 pour 100 000 après un Pfizer. La covid entrainerait un risque de 1 pour 77000. .

**22 avril 2022 LeCourrierDesStrateges.** Au quatrième trimestre de l'année 2021, le géant américain avait annoncé que les recettes de son vaccin contre le Covid-19 pourraient atteindre les 3 à 3,5 milliards de dollars cette année. Pour l'année 2022, Pfizer prévoit 32 milliards de dollars de ventes de vaccins contre le Covid-19 et Moderna espère dégager 21 milliards de dollars avec son vaccin Spikevax. Alors qu' Omicron s'atténue, les grands groupes pharmaceutiques et grands gagnants de la crise sanitaire, prévoient encore des milliards de dollars de ventes de vaccins Covid cette année. Une suspension des prévisions de vente suite à l'incertitude sur la demande future En début d'année, [l'entreprise J.J a annoncé que son vaccin anti-Covid-19 pourrait lui rapporter entre 3 et 3,5 milliards de dollars cette année](#). Mais mardi 19 avril, alors qu'à la Bourse de New York, son action cédait 0,37%, à 177,00 dollars, elle a décidé de suspendre les prévisions de vente, et ce, en raison de l'incertitude concernant la demande future. Il faut dire que la demande en [vaccin Janssen](#) est inférieure à celle des [vaccins covid de Moderna et Pfizer](#). En effet, à cause des [complications engendrées par le vaccin J.J](#), causant des caillots sanguins additionnés à des taux de plaquettes sanguines faibles, nombreux pays ont opté pour les vaccins l'[ARN messenger](#), de Pfizer et Moderna. Notons qu'au cours du premier trimestre, le vaccin unidose [Janssen](#) a généré 457 millions de dollars de ventes. Cela dit, une baisse de 25 % au niveau du chiffre de ventes a été enregistrée..

**22 avril 2022 FranceSoir.** Aux États-Unis, les événements indésirables qui pourraient être liés aux vaccins grimpent en flèche. Parmi les effets secondaires repérés pendant la vaccination en population générale depuis le début de l'année 2021, les myocardites et les péricardites sont ceux qui sont le plus fréquemment rencontrés..

**22 avril 2022 LeMediaEn442.** Lors de la conférence de presse du 20 avril 2022, les avocats du Pr Raoult ont annoncé, au nom de l'IHU, de la Fondation Méditerranée Infection et de toutes les victimes, avoir porté plainte contre Mme Elisabeth Bik et de M. Boris Barbour, patron du site Pubpeer, pour harcèlement. Mme Elisabeth Bik, depuis de nombreux mois et de façon beaucoup plus intensive à compter de janvier 2021, n'a cessé d'inonder *Twitter* et [Pubpeer](#) de dénigrement des travaux de l'IHU et de certains de ses employés. De prétendus fact checkers et des médias comme [Médiapart](#), pour ne pas le nommer, ont emboîté le pas. Qui est l'accusée, Elisabeth Bik ? Rien de tel que l'attaque lorsqu'on est coupable : le Dr Élisabeth Bik se pose en victime. Elle prétend avoir dû faire face « *à des vagues de harcèlement, avec des menaces et tentatives d'intimidation — particulièrement lorsqu'elle a critiqué la qualité des travaux sur l'hydroxychloroquine menés par le microbiologiste français Didier Raoult* ». Tout comme [Anthony Fauci](#) en 2020, le Dr Élisabeth Bik a reçu le prix [John Maddox](#) en 2021. Il récompense « *la persévérance des chercheurs et d'autres personnes à communiquer des informations scientifiques fiables dans des circonstances difficiles* ». Ce n'est pas une blague ! Est-ce une coïncidence si les deux lauréats ont en commun leurs heureux rapports avec les fabricants de vaccins et leur commune opposition aux traitements du covid-19 ?

**22 avril 2022 FranceSoir.** Aux États-Unis, après le scandale des fabricants d'opioïdes, le cabinet McKinsey se retrouve une fois de plus en première ligne. Après avoir payé 573 millions de dollars en février 2021, pour solder les plaintes de 49 États américains qui l'accusaient d'avoir contribué à la crise des opioïdes, elle-même ayant abouti à la multiplication par quatre du nombre de décès sur ordonnances liés à des surdoses, le cabinet McKinsey est sous le coup d'un nouveau scandale. De quoi s'agit-il ? Cette fois, c'est une vaste affaire de conflits d'intérêts qui implique non seulement le cabinet et les laboratoires pharmaceutiques, mais également la Food and Drug Administration (FDA). L'enquête, menée par quatre journalistes du New York Times (Christ Hamby, Wait Bogdanich, Michael Forsythe et Jennifer Valentino-DeVries), révèle que le cabinet américain conseillait les laboratoires pharmaceutiques, notamment Purdue Pharma LP, tout en siégeant au sein de la

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 112

---

FDA. "Depuis 2010, au moins 22 consultants de McKinsey ont travaillé à la fois pour le géant pharmaceutique Purdue (fabricant d'opioïdes) et la FDA", [ont révélé](#) les journalistes. Quel était le travail du cabinet au sein du régulateur ? Si la réorganisation devait être sa principale mission — ce qui n'empêche pas les conflits d'intérêts, certaines [sources](#) évoquent un délit plus grave encore. La direction de McKinsey aurait autorisé ses consultants à préparer les documents qui devaient être, plus tard, validés par les différents régulateurs en charge de contrôler les médicaments. Ils sont au four et au moulin. L'OxyContin, une molécule au cœur du scandale... Au cœur du scandale, la molécule OxyContin de Purdue est particulièrement visée, bien qu'elle ne soit pas la seule. Depuis 1995, l'OxyContin était prescrite pour soulager des douleurs sévères comme celles liées au cancer. Mais après une campagne de communication offensive, orchestrée par le cabinet McKinsey, elle aurait fait l'objet d'ordonnances abusives de la part du corps médical, qui l'aurait prescrite pour de nombreuses pathologies moins douloureuses. Pour ce faire, le géant pharmaceutique n'a pas hésité à employer les grands moyens en achetant des scientifiques renommés pour publier des études cliniques minimisant la dangerosité du médicament et les risques d'addictions. Devenue rapidement l'un des opioïdes les plus prescrits, cette molécule serait à l'origine de 52 000 décès depuis 2010..

**23 avril 2022 FranceSoir. Les infirmiers pourront administrer tous les vaccins prévus à partir de 16 ans "sans prescription médicale préalable" dès dimanche, selon une série de textes parus samedi au Journal officiel, qui étendent également les prérogatives des pharmaciens et des sages-femmes.** Trois mois après un avis favorable de la Haute autorité de santé (HAS), le gouvernement valide l'extension des "compétences vaccinales" pour ces trois professions, qui ont fait leurs preuves durant l'épidémie de Covid-19. Cette décision bénéficie en premier lieu aux infirmiers, désormais "habilités à administrer, sans prescription médicale préalable" les vaccins contre quinze maladies: grippe, rage, diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, papillomavirus humains, pneumocoque, hépatites (A et B), méningocoques (A, B, C, Y et W)..

**23 avril 2022 ProfessionGendarme.** Lors de la conférence de presse le 20 avril 2022, le Pr Didier Raoult a fait une révélation des plus inquiétantes. Le directeur de l'IHU Méditerranée Infection dénonce les basses manœuvres du président de la commission médicale d'établissement (CME) qui, au moyen de la messagerie officielle de l'APHM, appelle à un vote partisan contre le Rassemblement National de Marine Le Pen. Une démarche qui pose une question de légitimité et de légalité a déclaré Didier Raoult dans un [tweet](#). Par ailleurs une tribune dans le [JDD](#) appelle à voter Macron. Elle a été signée par 571 médecins et il y aurait 328 directeurs et hospitaliers du secteur public soumis au devoir de réserve, mais pour cette raison leurs noms ne figurent pas. En revanche, parmi les 64 élus et représentants ou membres d'organisations représentatives du système de santé, on trouve le nom de Jean-Luc Jouve, président de CME de l'APHM, Assistance publique hôpitaux de Marseille. Le devoir de réserve, cela ne le concerne pas..

**23 avril 2022 Planetes360. Les États membres de l'UE, la Commission et le Parlement ont finalisé samedi une nouvelle législation qui permettra de mieux lutter contre les dérives de l'Internet comme les discours de haine, les campagnes de désinformation ou la vente de produits contrefaits.** Après plusieurs mois de négociations, un « accord » a été trouvé entre les institutions européennes au sujet du Règlement des services numériques (« Digital Services Act », DSA) qui imposera aux grandes plateformes, comme Facebook (Meta) ou Amazon, de mieux éradiquer les contenus illicites et dangereux en ligne. L'annonce a été faite et annoncée sur Twitter par le commissaire européen au Marché intérieur Thierry Breton, initiateur du projet avec sa collègue à la Concurrence Margrethe Vestager... Tous comploteurs, les covidos-sceptiques n'ont qu'à bien se tenir ! .

**24 avril 2022 Dimanche à 20h00, Emmanuel Macron est réélu au second tour des élections présidentielles : « Si les élections servaient à quelque chose, il y a longtemps qu'elles seraient interdites. » Coluche dixit. .**

**24 avril 2022 FranceSoir.** « On n'écarte pas qu'à la rentrée », en septembre, « il faille refaire une quatrième dose pour la totalité de la population, mais on verra à ce moment-là en fonction des variants qui vont circuler », a déclaré le professeur Bruno Mégarbane ce dimanche [sur franceinfo](#), interrogé sur l'épidémie de Covid-19. « Mais, pour le moment, il n'y a pas de variant qui l'emporte nettement en termes de capacité à se propager et de virulence », a-t-il néanmoins précisé. Si le médecin s'est félicité que les réinfections ont permis de conduire à l'immunité qui permet « de protéger la population contre les formes graves de la maladie », le médecin a aussi souligné que cette « immunité de protection » protège « contre les formes graves de la maladie mais malheureusement pas contre les contaminations », faisant valoir le nombre de cas positifs au quotidien. Pour rappel, Emmanuel Macron, dans une interview donnée au média Brut le 8 avril, a annoncé le possible retour du passe vaccinal « à l'automne prochain » dans l'éventualité où il y aurait « à nouveau une flambée de l'épidémie »..

**24 avril 2022 FranceSoir.** Comme dans l'hexagone, les Français qui vivent en Chine sont aussi invités à se rendre aux urnes ce dimanche 24 avril 2022 afin de remplir leur devoir citoyen à l'occasion de ce deuxième tour de l'élection présidentielle. En revanche, les expatriés inscrits sur les listes électorales de Shanghai sont de nouveau privés de scrutin en raison du confinement strict appliqué par le Parti communiste chinois, ce en application de sa politique « zéro Covid ». À Shanghai, les expatriés français restent donc isolés chez eux, comme la plupart des 25 millions d'habitants de la mégapole depuis le début du mois, qui n'entrevoient toujours aucune perspective de déconfinement..

**24 avril 2022 FranceSoir.** Aux Etats-Unis, suite à une décision de justice lundi 18 avril qui a rendu illégale l'obligation fédérale du port du masque dans les transports publics, le Dr Anthony Fauci a déclaré le lendemain que les décisions de santé publique adoptées par les CDC ne devraient pas être remises en cause par les tribunaux. Des propos qui n'ont pas manqué de susciter une vive polémique. Lundi 18 avril, une juge américaine, Kathryn Kimball Mizelle [a levé l'obligation](#) de porter un masque dans les transports publics. L'obligation fédérale du port d'un masque sanitaire dans les transports publics est désormais illégale en vertu de la décision rendue par la magistrate. La juge, qui siège à Tampa en Floride, a jugé que les Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), la principale agence sanitaire fédérale, avaient outrepassé leurs prérogatives en imposant cette obligation, qui s'applique notamment aux avions, aux trains, aux métros et aux autocars. Désormais, chaque entreprise ou agence locale de transport décide de ses propres règles concernant le port du masque. Plusieurs compagnies aériennes, [à l'instar de United Airlines](#), ont annoncé dans la foulée que le masque ne serait plus obligatoire, au moins sur leurs vols intérieurs, et sur certains vols internationaux, en fonction des règles dans le pays d'arrivée. Pour Fauci, la justice ne doit pas interférer avec les décisions des CDC... Le lendemain, mardi 19 avril, le Dr Anthony Fauci, conseiller médical en chef de la Maison-Blanche sur la gestion de la crise sanitaire, a exprimé son indignation quant à cette décision, estimant qu'elle va à l'encontre des « principes de santé publique » et instaure « un mauvais précédent », [rapporte Yahoo Finance](#)..

**24 avril 2022 ProfessionGendarme.** Un pilote américain en parfaite santé avant son vaccin COVID, capitaine d'un Airbus 321 de la compagnie American Airlines, a failli mourir en plein vol d'un arrêt cardiaque probablement causé par les "vaccins" contre le coronavirus de Wuhan (COVID-19), 7 minutes après son atterrissage à Dallas. Il s'est manifesté de son lit d'hôpital pour partager son histoire avec les médias alternatifs. Le capitaine Snow est très en colère contre la compagnie aérienne qui l'a forcé à prendre ce vaccin par chantage à l'emploi : *"pas de vaccin-pas de travail"* Il a lancé un appel aux médias alternatifs en racontant son histoire ; depuis, il souffre de nombreux effets secondaires liés au vaccin COVID et son état de santé très impacté ne cesse de décroître. Il affirme que si son accident cardiaque s'était produit 7 minutes plus tôt, l'avion se serait probablement écrasé avec tous les passagers. Ce n'est pas la première fois que les compagnies aériennes harcèlent et font du chantage à leurs pilotes, c'est tout à fait documenté et de nombreux signalement ont été envoyés aux syndicats et aux avocats pour prévenir ce type de comportement

des compagnies d'aviation, la FAA qui couvrent et ne divulguent jamais ces accidents trop fréquents comme déclaré dans la vidéo ci dessous..

**25 avril 2022 ProfessionGendarme.** Le professeur Christian Perronne nous explique que des signaux d'alarme commencent à exploser de partout ... 600 pilotes de ligne ont déposé plainte pour mise en danger de la vie des passagers. #vaccin#effetsindesirables#effetssecondaires. .

**25 avril 2022 Data.gouv.** Open Data vaccins pédiatriques : des ces jeux de données correspondent aux livraisons réalisées et prévisionnelles des doses de vaccin Covid-19 en France métropolitaine et DROM par les fournisseurs de vaccins (Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca). On obtient au total : 12 millions de doses prévues pour les 5-11 ans, catégorie qui représente en France 5,6 M d'individus. Donc on a bien prévu d'injecter 2 doses à chaque enfant de 5 à 11 ans en France....

**25 avril 2022 ProfessionGendarme.** Mardi, Project Veritas a publié une fuite d'un enregistrement datant de 2020 montrant le PDG d'AstraZeneca, Pascal Soriot, avouant que les traitements par anticorps sont plus efficaces pour traiter le COVID-19 que les vaccins expérimentaux produits par sa société. « **Des millions de personnes [immunodéprimées] ne peuvent pas être vaccinées... le [traitement] par anticorps a un énorme potentiel** », a-t-il déclaré dans la vidéo qui a fait l'objet d'une fuite..

**26 avril 2022 FranceSoir.** Jean-Marc Sabatier : SIDA, maladies auto-immunes, hépatites infantiles: multiplication des syndromes induits par le virus SARS-CoV-2 ou les rappels vaccinaux. Le vaccin pédiatrique Comirnaty actuel de Pfizer-BioNTech repose toujours sur la souche du SARS-CoV-2 originelle de Wuhan. Cette souche virale ne circule plus depuis près de 2 ans. Ce vaccin n'a aucune utilité sanitaire, et est dangereux pour les enfants (ainsi que les adultes). Cette vaccination est une erreur majeure..

**27 avril 2022 ResistanceMondiale.** Manque de transparence dans les contrats de vaccination : Les députés européens poursuivent la Commission européenne Les eurodéputés Verts au Parlement européen Margrete Auken (Danemark), Kim van Sparrentak (Pays-Bas), Tilly Metz (Luxembourg), Jutta Paulus (Allemagne) et Michele Rivasi (France) annoncent dans un communiqué de presse commun que la Cour européenne de justice a engagé une action en justice contre la Commission européenne. Ce procès fait suite au refus répété de la Commission européenne, dirigée par Ursula von der Leyen, de fournir des informations et des détails non expurgés sur les contrats avec les sociétés pharmaceutiques. L'accès à des informations clés sur les contrats de la Commission a été demandé depuis l'annonce des accords contractuels pour commander des milliards de doses de vaccins contre la COVID-19. Cependant, la majorité des documents partiellement noircis qui ont été mis à disposition à ce jour « rendent impossible la compréhension du contenu des contrats », selon les explications du [communiqué de presse](#). L'eurodéputé danois Auken commente dans la déclaration les motifs et les revendications du procès. .

**27 avril 2022 FranceSoir.** Mardi 26 avril, les autorités sanitaires danoises ont temporairement mis fin à la campagne de vaccination anti-Covid. "Nous sommes dans une bonne position. Le printemps est arrivé et nous avons un bon contrôle de l'épidémie, qui semble s'atténuer", ont-elles expliqué. Engagement tenu, donc, puisque cette décision avait déjà été évoquée [le 11 février](#), dix jours après que les restrictions ont été levées et que les doses de rappel ont été rendues facultatives. Dans le même esprit, plus combattif encore, [la Pologne a annoncé](#) la semaine dernière qu'elle n'achètera ni ne paiera plus de vaccins anti-Covid, entrant *de facto* dans une bataille juridique avec Pfizer et l'Union européenne. Les indicateurs sont les mêmes qu'au début de l'année : un taux de vaccination qu'ils jugent satisfaisant (81 % des Danois ont reçu deux doses et 61,6 % trois), un nombre d'hospitalisations maîtrisable et une faible innocuité du variant Omicron. "C'est pourquoi nous clôturons le programme de vaccination de masse contre le Covid-19", signifiait l'une des responsables de l'Agence de santé danoise SST, Bolette Søborg. Elle prévenait cependant : "Nous prévoyons d'ouvrir à nouveau le programme de vaccination cet automne"..

**28 avril 2022 Profession Gendarme.** Attaqué par l'Ordre des Médecins pour avoir soigné un patient Covid, le Dr Grégory Pamart témoigne du harcèlement qu'il subit ! Un témoignage, qui date de mi décembre. Un vendredi soir alors que je rêvais de me poser avec un bouquin devant la cheminée je reçois l'appel d'une amie infirmière. Un de ses patients, fragiles, a la covid depuis 8 jours. Il est mal en point, essoufflé. Il n'a plus confiance dans les hôpitaux, son médecin est passé et lui dit qu'il lui fallait de l'oxygène, mais qu'il ne lui donnerai pas parce que c'est... Trop de paperasse. Personne ne peut venir le voir ce soir là. Il refuse d'aller aux urgences. Après un échange téléphonique, j'accepte de me rendre auprès de ce patient, je prends la voiture, fait 45min pour aller le voir. Sur place je fais ce qu'il faut, ce que j'ai appris à faire pendant des mois auprès de mes propres patients avant d'être suspendu le 15 septembre. Tout cela je le fais gratuitement, avec le sentiment d'avoir fait mon devoir. Avec la joie de servir mon frère souffrant. Tout se passe correctement pour ce patient, 3 jours plus tard il accepte même de se rendre à l'hôpital à ma demande pour faire un examen. Lui qui n'avait plus confiance reprend confiance dans la médecine. Aujourd'hui il va très bien. Sauf que... Un signalement anonyme arrive au conseil de l'ordre, avec mon ordonnance. Je suis reçu par deux confrères à qui j'explique toute cette histoire, à qui j'explique que je n'ai rien fait d'autre que mon devoir, que porter assistance à une personne en danger. Et aujourd'hui, je reçois un recommandé m'informant que le conseil départemental de l'ordre des médecin du nord me défère devant la chambre disciplinaire..

**28 avril 2022 FranceSoir.** L'exécutif prépare une application d'identité numérique dont la fonction serait de faciliter l'accès à des services publics comme privés. Contactée, Virginie Joron, député RN au Parlement européen, estime que cette mesure constitue un jalon supplémentaire vers l'instauration d'un système de crédit social, désiré par la Commission européenne. Le [décret](#) a été publié seulement quelques heures après le second tour de l'élection présidentielle. Ce 26 avril, Jean Castex et Gérard Darmanin ont signé un texte qui autorise la création d'un nouveau système baptisé Service de garantie de l'identité numérique (SGIN), rapporte [TF1](#). Le projet : créer une application mobile en vue de scanner les informations de la nouvelle carte d'identité biométrique, utilisée pour se connecter à des services publics ou privés. Le décret vient remplacer le très controversé décret de 2019, qui visait la création d'Alicem, une première tentative d'application d'identité numérique, à l'époque basée sur nos passeports biométriques et sur la reconnaissance faciale. Ce projet, épinglé par la CNIL et des associations, avait suscité un tollé. S'il avait finalement été abandonné, le dispositif revient désormais cette fois-ci non pas avec la reconnaissance faciale, mais avec la puce NFC, présente sur les smartphones. Il s'agit de la puce qui permet, notamment, le paiement mobile ou l'accès aux transports en commun. Avec la future application, facultative, les détenteurs de la nouvelle version de la carte d'identité, qui stocke numériquement les données personnelles, pourront scanner le document grâce à la puce NFC de leur smartphone. Un usage pour l'instant non obligatoire... Le ministère de l'Intérieur n'a pour l'heure pas communiqué autour du nouveau projet. En revanche, le décret apporte quelques précisions. Comme le détaille le texte, qui évoque une authentification auprès « d'organismes publics et privés », ce nouveau service pourra être utilisé pour « des services en ligne proposés par des fournisseurs liés par convention à FranceConnect ». Avec cette nouvelle application, l'usager pourra ainsi « générer des attestations électroniques comportant les seuls attributs d'identité dont il estime la transmission nécessaire aux tiers de son choix ». « La création du moyen d'identification électronique et son utilisation relèvent de l'unique volonté des usagers », est-il assuré dans le décret.

**28 avril 2022 FranceSoir.** Alors que le pilote Bob Snow dénonce l'obligation vaccinale depuis son lit d'hôpital, Josh Yoder, président des "US Freedom Flyers", annonce que "nous allons leur faire payer très cher ; tous les éléments sont en place pour la grosse tourmente" (*the perfect storm*). Le 9 avril, le capitaine Bob Snow s'est effondré au poste de pilotage du vol American Airlines 1067 DFW, six minutes seulement après avoir fait atterrir son Airbus avec 200 passagers à bord à l'aéroport Dallas Fort Worth au Texas. Par un heureux hasard, une infirmière et un matelot de la Marine américaine encore à bord ont su lui sauver la vie. Depuis l'hôpital Baylor, le capitaine Snow, sans antécédent médical connu avant l'injection « anti-Covid », a tourné une [vidéo](#) dans laquelle il se dit certain que cet accident cardiaque a été provoqué par les injections « anti-

Covid » auxquelles il s'était soumis par crainte de perdre son emploi ; il y dénonce l'obligation vaccinale d'American Airlines. Après 31 ans de service, sa carrière, dit-il, est terminée, car il ne pourra plus voler.

**28 avril 2022 FranceSoir.** Dans un [article](#) publié le 27 avril, la Commission européenne appelle ses États membres à intensifier leurs efforts pour faire face à la prochaine "phase" de la pandémie du Covid-19. Malgré des niveaux d'infection faibles, la Commission souhaite ardemment que les pays de l'Union européenne prennent des mesures "avant l'automne". Luttant contre une potentielle reprise épidémique, ses mots d'ordre sont "préparation" et "vigilance"... accompagnés d'un arsenal de mesures. Devra-t-on, dès la rentrée prochaine, se réhabituer au certificat Covid numérique européen ? Malgré l'explosion des effets secondaires dans plusieurs pays, la Commission européenne se félicite d'avoir "sauvé des centaines de milliers de vies grâce au vaccin"... sans évoquer le moindre effet indésirable. Tandis que le document rapporte le fait que "de nombreuses personnes meurent encore du Covid à travers le monde", Ursula von der Leyen estime qu'il "faut intensifier encore la vaccination et l'administration de doses de rappel, de même que les tests ciblés".

**28 avril 2022 FranceSoir. Jean-Marc Sabatier :** La vaccination anti-Covid-19, avec des multiples rappels, va induire chez les vaccinés un syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA), parfois appelé syndrome d'immunodéficience induite (SIDI). En fait, une certaine proportion de la protéine Spike produite par les vaccins (vaccins à ARNm et à vecteurs viraux) ou contenue dans les vaccins (vaccins à protéine Spike recombinante ou à virus inactivés), est potentiellement capable de se fixer sur le récepteur ECA2 des cellules cibles, comme le fait le virus SARS-CoV-2 (et ses variants). Ainsi, cette protéine Spike vaccinale, -qui interagit avec le récepteur ECA2 des cellules -, va produire les mêmes effets « délétères » que le virus, c'est-à-dire un dysfonctionnement du SRA (avec la suractivation de son récepteur AT1R). Le SRA contrôle l'immunité innée (les cellules de l'immunité innée sont les monocytes, macrophages, cellules dendritiques, granulocytes, mastocytes et cellules NK tueuses), via le récepteur AT1R couplé à des récepteurs « Toll-like » (TLRs) de reconnaissance de motifs moléculaires. Le dysfonctionnement du SRA va donc s'accompagner d'un dérèglement de l'immunité innée qu'il pilote. L'immunité innée (qui est non spécifique d'un microbe) est responsable du déclenchement ultérieur de l'immunité adaptative/acquise (qui est spécifique d'un microbe), basée sur les lymphocytes T et B. Ainsi, le dérèglement de l'immunité innée, se traduit également par un dérèglement de l'immunité adaptative/acquise, c'est-à-dire à un dérèglement généralisé du système immunitaire. En conclusion, les injections vaccinales répétées, peuvent se traduire par l'apparition d'un SIDA (ou SIDI) chez les personnes multi-injectées/vaccinées. Par ailleurs, il a été rapporté que des injections vaccinales répétées d'un même antigène quel qu'il soit (ici la protéine Spike du SARS-CoV-2), à des niveaux qui dépassent le seuil « critique », conduisent inévitablement à un dérèglement de l'immunité innée, et à l'apparition de troubles auto-immuns. Ainsi, pour les vaccins anti-Covid-19 actuels, il existe au moins deux bonnes raisons scientifiques de ne pas procéder à des injections vaccinales multiples, avec (1) l'action directe et néfaste de la protéine Spike sur l'immunité innée (via le SRA suractivé), et (2) la répétition des injections qui dérègle aussi l'immunité innée de l'hôte..

**29 avril 2022 FranceSoir.** Comme Pfizer en février, le laboratoire pharmaceutique américain Moderna a déposé auprès de la FDA aux États-Unis une demande d'autorisation de son vaccin anti-Covid pour les enfants entre six mois et cinq ans. Une action qui a de quoi interpellier au regard des résultats sur l'efficacité du produit communiqués par l'entreprise, puisque le taux minimum d'efficacité de 50 %, demandé par la FDA pour autoriser les vaccins contre le Covid-19, n'est pas atteint. Pour l'heure, l'injection Moderna n'est autorisée dans ce pays que pour les personnes de 18 ans et plus. Ce 28 avril, le laboratoire pharmaceutique américain Moderna a annoncé avoir déposé auprès de l'Agence américaine des médicaments (FDA) une demande d'autorisation pour pouvoir administrer son vaccin contre le Covid-19 aux enfants entre six mois et cinq ans, [rapporte le New York Times](#). Aux États-Unis, il s'agit de la dernière tranche d'âge à être exemptée de vaccination. « [Ce vaccin] sera capable de protéger en toute sécurité ces enfants contre le SARS-CoV-2, ce qui est tellement important pour notre bataille continue contre le Covid-19, et sera particulièrement bien accueilli

par les parents », a assuré [dans un communiqué](#) Stéphane Bancel, le patron de Moderna. La société de biotechnologies rapporte que l'efficacité du vaccin contre les infections symptomatiques a été de 51 % pour les bébés de six mois à moins de deux ans, et de 37 % pour les enfants de deux à cinq ans. Des résultats très légèrement différents des données préliminaires communiquées en mars par Moderna, ces chiffres étant cette fois-ci uniquement basés sur des infections confirmées par un test PCR. Pour autant, ces résultats ne satisfont pas au [taux minimum d'efficacité de 50 % établi par la FDA](#) pour pouvoir délivrer une autorisation d'utilisation d'urgence des vaccins contre le Covid-19. Pour le groupe d'âge de six mois à moins de deux ans, la barre des 50 % est à peine dépassée, tandis que pour le groupe des enfants de deux à cinq ans, les résultats se situent bien en deçà du seuil requis. Pour rappel, dans un [communiqué du 23 mars](#), Moderna avait déclaré que l'efficacité de son vaccin sur les bébés de six mois à moins de deux ans ne démontrait une efficacité qu'à hauteur de 43,7 %. S'agissant de la seconde tranche d'âge, les données révélaient un niveau d'efficacité de 37,5 %..

**29 avril 2022 PatriceGibertie.** Une étude met en évidence l'explosion d'une maladie rarissime avant la vaccination massive des jeunes femmes «La coulée déciduale est historiquement un événement gynécologique rare.. 4,83 % de l'échantillon [a] déclaré avoir subi une fonte déciduale.. 96,2 % déclaraient que les irrégularités menstruelles ont commencé en 2021.. une augmentation de 2 000 % »@Dover63A..

**30 avril 2022 LeMediaEn442.** Yuval Noah Harari, conseiller de Klaus Schwab : « Le covid est essentiel, il conviendrait d'accepter la surveillance biométrique » Le psychopathe Yuval Noah Harari revient en très grande forme et n'a pas terminé d'alimenter notre site connoté « complotiste » par le camp du « bien ». Il suffit d'écouter le bras droit de Klaus Schwab pour se convaincre que les comploteurs vont beaucoup plus loin que les complotistes. « *L'idée que les humains ont une âme ou un esprit et qu'ils ont le libre arbitre. Et que personne ne sait ce qu'il se passe à l'intérieur de moi, de mes choix, que ce soit aux élections, au supermarché. C'est fini.* ».

**30 avril 2022 ProfessionGendarme.** Le Dr Peterson Pierre a présenté des statistiques montrant que le taux de mortalité fœtale par vaccin administré aux États-Unis avait, en fait, [massivement augmenté d'environ 2000%](#) depuis la mise à disposition des vaccins COVID.(...) Si cela ne suffisait pas, le Dr Peterson rapporte une [multiplication par plus de 50 du nombre de grossesses extra-utérines](#) qui entraînent également la mort du fœtus.(....).

**30 avril 2022 Dernier bilan ANSM :** Plus de 502 900 injections ont été réalisées du 08/04/2022 au 21/04/2022

- Plus de 143 089 500 injections ont été réalisées au total au 21/04/2022
- Plus de 110 079 000 injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)
- Plus de 23 611 300 injections avec SPIKEVAX (Moderna)
- Plus de 7 858 600 injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)
- Plus de 1 086 700 injections avec COVID-19 VACCINE Janssen. .

**Michel Eyquem de Montaigne :** La vraie science est une ignorance qui se sait.

**01 mai 2022 ProfessionGendarme.** BioNTech, la grande société pharmaceutique allemande qui a mis au point le vaccin Covid-19 dans son laboratoire biologique de Mayence, a admis qu'elle pourrait ne pas être en mesure de démontrer l'efficacité et la sécurité de son vaccin Covid-19 afin d'obtenir une autorisation réglementaire permanente aux États-Unis. Tout comme dans le dépôt annuel de 2021 auprès de la SEC, Pfizer admet qu'en raison de problèmes de sécurité et de l'incapacité à démontrer une efficacité suffisante, il est peu probable qu'ils obtiennent une autorisation réglementaire. Le cartel des vaccins de Big Pharma ne s'inquiète pas de cet état de fait. Ils savent que les vaccins Covid-19 continueront à bénéficier d'une autorisation d'utilisation d'urgence, qu'ils soient ou non efficaces et sûrs. Un changement notable : Les « effets secondaires indésirables » du dossier 2021 sont devenus des « événements indésirables significatifs ». Cet aveu documenté accablant sera-t-il à nouveau ignoré par les médias grand public et la majorité des médias dits alternatifs, de la même manière qu'ils ont ignoré le dépôt de BioNTech auprès de la SEC en 2021 ?

**02 mai 2022 FranceSoir.** Sites touristiques quasi déserts et restaurants en mode "à emporter": à Pékin, la menace d'un confinement plombe les congés de la Fête du travail. Les Chinois profitent généralement du 1er-Mai et des jours fériés qui suivent pour voyager à travers le pays. Mais cette année, la pire flambée de Covid depuis le début de l'épidémie en contraint beaucoup à rester chez eux. Tandis que la plus grande ville de Chine, Shanghai, est confinée depuis plus d'un mois, la capitale Pékin retient son souffle après un rebond épidémique. La ville a recensé ces derniers jours plus de 300 cas positifs. Dans tous les lieux publics de la capitale, il est désormais obligatoire de présenter un test de dépistage de moins de 48h. Pour freiner la contagion, les restaurants ont interdiction d'accueillir des clients et ne peuvent vendre qu'à emporter. Au grand dam d'un secteur qui comptait se refaire une santé, durant des congés habituellement propices à la consommation. Inévitablement, ces mesures auront "un impact sur nos ventes", indique à l'AFP une femme qui n'a donné que son prénom, An, rencontrée dans un restaurant du quartier Dongcheng à Pékin, où se trouve notamment la Cité interdite.

**03 mai 2022 LeMediaen442.** Minnesota : projet de loi appelant à interdire la vaccination obligatoire... *«Que vous soyez pro-vax ou anti-vax ou quoi que ce soit d'autre, nous sommes pour la liberté des soins de santé et nous pensons qu'une obligation uniforme ne devrait pas être à l'ordre du jour »*, a déclaré le député Glenn Gruenhagen, R-Glencoe, lors d'une conférence de presse mercredi 20 avril. Des habitants du Minnesota l'ont rejoint pour témoigner des effets indésirables des vaccins.

**03 mai 2022 ProfessionGendarme.** Une interview du Prof Denis Rancourt qui fait un exposé géopolitique limpide et pertinent, reprenant un peu l'histoire que les plus jeunes n'ont pas vécu jusqu'à la période actuelle qui peut paraître incompréhensible aux nouvelles générations. Document synthétique qui pourra rendre service pour la préparation de différents concours où il est question de relations internationales en expliquant simplement les ressorts de situations compliquées. Sa dernière partie n'est pas très optimiste car il voit les difficultés se prolonger sur une décennie. Résumé : Nous expliquons d'abord comment les mesures – présentées comme des mesures de santé publique «contre le Covid» – appliquées autour de la planète doivent être considérées du point de vue de la géopolitique mondiale. Puis nous passons en revue les caractéristiques historiques récentes de cette géopolitique mondiale. L'Empire est en guerre contre la Chine. Pendant le temps de la guerre, les états doivent être totalitaires. Ils doivent empêcher toute résistance interne. Il doit y avoir une surveillance totale. C'est l'objectif qui a été poursuivi en diffusant le Covid. On voit clairement que « Covid » fait partie de ces mesures de guerre et qu'il y a plusieurs branches à ces mesures de guerre : empêcher les mouvements, empêcher de traverser les frontières ou faire en sorte de limiter la fluidité des voyages internationaux, une surveillance totale, une preuve qu'on est fidèle au système – en d'autres mots, vous devez porter le masque, vous faire injecter, ne pas bouger de chez vous sauf autorisation, etc. Jérémie Mercier : Prof. Denis Rancourt, en cette période de « crise Covid », le sujet géopolitique est rarement abordé. Comment cela se fait-il ? Pourquoi le sujet géopolitique de manière générale est-il quasiment absent des discussions ? Denis Rancourt : En quelques mots, j'avance l'interprétation que tous ces événements « Covid », ces mesures soi-

disant sanitaires et principalement appliquées dans les pays de l'Ouest sont en réalité des mesures de guerre, parce qu'il y a une guerre géopolitique massive en cours. C'est une guerre économique, navale, et militaire contre la Chine, qui subit un blocage naval en ce moment, ce dont peu de gens parlent. Le Pentagone met des ressources énormes dans ce sens. En fait, c'est leur plus grand projet militaire en ce moment, et c'est une des raisons pour lesquelles le Pentagone ne peut pas investir beaucoup du côté de l'OTAN actuellement. Le Pentagone ne veut pas retirer de ressources et d'attention de son projet principal qui est de fermer la Chine et de contraindre ses échanges. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il y a une histoire géopolitique derrière tout ça. Jérémie Mercier : C'est une guerre entre qui et la Chine ? Denis Rancourt : Entre les États-Unis, le monde globalisé, dirigé et complètement contrôlé par le système américain, l'Empire américain, ce qu'on appellerait le « deep state » : la CIA, l'intelligence militaire, l'empire qui gère le monde, qui gère l'Europe, qui contrôle l'Afrique, l'Amérique latine, la majorité de l'Asie et qui a contrôlé le monde d'une façon presque absolue depuis la deuxième guerre mondiale et a cherché depuis à toujours augmenter son influence. Je pense qu'il faut que j'ouvre une parenthèse sur la géopolitique depuis la fin de la deuxième guerre mondiale afin de vous faire comprendre ce qu'est la « crise Covid ». Déjà, il faut comprendre que la deuxième guerre mondiale change beaucoup de choses, parce que la Russie est le pays qui a détruit le nazisme. C'est aussi le pays qui a souffert les plus grandes pertes, mais il a réussi à repousser les nazis jusqu'au milieu de l'Europe. Ça a changé le monde ! Quant aux États-Unis, il s'agit de la seule puissance qui n'ait pas souffert de pertes énormes lors de la deuxième guerre mondiale, et qui a préservé tout son pouvoir économique. Les États-Unis émergent comme le pouvoir absolu sur la Terre suite à la deuxième guerre mondiale.

**03 mai 2022 FranceSoir.** La liberté de la presse, fêtée aujourd'hui, vit des temps troublés, même là où elle est célébrée... La chasse est ouverte ! La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a condamné la semaine dernière le rachat de Twitter par Elon Musk, y voyant *"une menace pour le pluralisme et la liberté de la presse"* (sic). La plus grande organisation mondiale de la profession (600 000 journalistes, dans 146 pays) craint qu'une modération moins sévère puisse *"augmenter la désinformation et menacer le journalisme de qualité"*. *"Twitter est une extension du bureau des journalistes. C'est là qu'ils font la promotion de leur travail, expriment des idées ou trouvent des sources d'information. Cet espace doit être dûment modéré, tout en respectant la liberté d'expression. C'est un équilibre délicat auquel tout propriétaire de Twitter doit faire attention"*, a déclaré le secrétaire général de la FIJ Anthony Bellanger, cité dans le communiqué. *"Nous sommes préoccupés par le fait que les plans d'Elon Musk pour Twitter vont dans la mauvaise direction en exacerbant les possibilités d'attaquer les journalistes et en menaçant l'anonymat des utilisateurs"*, a-t-il ajouté. Les ingérences de l'UE... Le Haut représentant de l'Union européenne, Josep Borell, a fait une [déclaration](#) dans laquelle il salue les professionnels qui *"risquent leur vie pour nous tenir informés de l'agression militaire non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Russie. Les forces russes détiennent, enlèvent et ciblent des journalistes et des acteurs de la société civile afin d'empêcher le monde d'entendre la vérité. Nous demandons instamment à la Fédération de Russie de mettre fin à de telles attaques et pratiques. Selon la plateforme du Conseil de l'Europe pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes, dix travailleurs des médias ukrainiens et internationaux ont déjà été tués, et de nombreux autres ont été blessés."*

**03 mai 2022 LeMediaen442.** La députée européenne (EELV) Michèle Rivasi a publié une vidéo de son échange avec la biostatisticienne Christine Cotton, dans lequel cette dernière revient sur son audition à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) sur les effets secondaires des injections anti-Covid-19. Dans sa [présentation](#) de leur discussion sur son site, Michèle Rivasi revient sur l'historique de cette audition : la [pétition adressée au Sénat](#) et l'audition de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), *"qui avait fait état de plus de 110 000 déclarations répertoriées d'effets indésirables sur les vaccins contre le Covid-19"*, ont mené à la saisine par la commission des Affaires sociales du Sénat de l'OPECST. Michèle Rivasi rappelle qu'elle en a été membre il y a 25 ans, et qu'elle fut *"la première femme à siéger au sein de cette assemblée"*. Les auditions ont démarré le 28 mars et Christine Cotton a été entendue le 5 avril, à la veille de l'audition de l'association Verity France.

**04 mai 2022 LeMediaen442.** Marc Doyer avait annoncé le décès de sa femme Mauricette à 72 ans de la maladie de [Creutzfeldt-Jakob](#) — c'est une dégénérescence rapide du système nerveux central — contractée quinze jours après la deuxième injection. Invité sur le plateau de Pascal Praud sur *Cnews*, Marc Doyer était accompagné de son fils et sa belle-fille. Marc raconte un parcours douloureux : « *On ne peut pas continuer dans une société comme ça où il n'y a plus d'humain. Cette épidémie au niveau humanitaire a été terrible, on ne peut pas être fier d'avoir laissé mourir des gens tout seuls, sans avoir un proche pour leur serrer la main. Le gouvernement a perdu tellement d'humanité...* » « *Il y a beaucoup de gens qui sont morts du covid mais il y a aussi beaucoup de gens qui sont morts avec le vaccin.* » Face à ce constat d'échec de notre société, Marc souhaite délivrer un message : « *Je demande de se révolter mais dans la paix ! Il faut remettre de l'humain.* »

**05 mai 2022 ProfessionGendarme.** Quelques jours seulement après avoir remporté les élections fédérales, le président Emmanuel Macron a autorisé la création d'une identité numérique pour la France. Le « Service de garantie de l'identité numérique » ( [SGIN](#) ) a été signé par décret suite à sa victoire sur Marine Le Pen, qui permettra à la France d'être « conforme » à l'[identité numérique de l'Union européenne](#).

**05 mai 2022 ProfessionGendarme.** Jurisprudence : la vaccination obligatoire contre le COVID et la suspension des soignants jugées illégales... Selon le droit européen, la campagne de vaccination contre le COVID est un essai en vie réelle qui ne peut être imposé à aucun être humain. Ce point avait été rappelé le 13 janvier 2022 sans que le Conseil constitutionnel ne juge Emmanuel Macron dans sa volonté d'« emmerder » ceux qui refuseraient de participer à une telle expérimentation. Un tribunal français vient de confirmer le 1<sup>er</sup> mars 2022 que la vaccination obligatoire est une atteinte aux droits humains fondamentaux. Quelles conséquences pour les Français mais aussi pour le Gouvernement ? C'est un énorme caillou qui s'est glissé dans la chaussure d'Emmanuel Macron et d'Olivier Véran le 1<sup>er</sup> mars 2022 avec cette [décision rendue par le conseil des prud'hommes d'Alençon](#) en faveur d'une infirmière salariée d'un Ephad qui refusait de se faire vacciner pour raison médicale : « *La législation européenne l'autorisait à refuser ce traitement dans la mesure où à ce stade il doit être considéré comme un médicament expérimental.* »

**05 mai 2022 LeMediaEn442.** Didier Raoult, directeur de l'IHU Méditerranée Infection, professeur à l'université d'Aix-Marseille et microbiologiste français, a récemment accordé une interview à *CGTN Français*. Il a déclaré que les liens d'intérêts entre les groupes pharmaceutiques américains et des membres du gouvernement et de la FDA ont permis l'utilisation de drogues basées sur l'opium, entraînant [500 000 morts](#) et contribuant, avec l'obésité et les inégalités en matière de sécurité sociale, à la diminution de l'espérance de vie des Américains.

**05 mai 2022 LeMediaEn442.** Dictature sanitaire en Chine : à Shanghai, des habitants séparés de leurs enfants, séquestrés, violentés... Des robots à quatre pattes dans des rues désertes, des drones survolant une mégapole fantomatique en diffusant des consignes de sécurité, ce n'est pas tiré d'un film d'anticipation, mais une scène d'actualité à Shanghai en Chine. Pour quelques milliers de cas de covid, les 27 millions d'habitants de la capitale économique chinoise sont prisonniers de leurs appartements et de leurs résidences. Un confinement strict depuis plus d'un mois qui attise la colère de la population.

**05 mai 2022 ProfessionGendarme.** Nouvelle étude : L'utilisation d'un masque facial est liée à un taux de mortalité plus élevé. Une nouvelle étude évaluée par des pairs et intitulée : « [Correlation Between Mask Compliance and COVID-19 Outcomes in Europe](#) » a démontré que l'utilisation de masques faciaux, même répandue, n'était pas corrélée à de meilleurs résultats pendant l'épidémie de COVID, sur la base de données provenant de 35 pays européens dont la population est supérieure à un million de personnes chacun, englobant un total de 602 millions de personnes.

**05 mai 2022 ProfessionGendarme.** Les soignants non vaccinés contre le Covid – et suspendus à ce titre – pourraient-ils être bientôt réintégrés dans leurs services hospitaliers ? Emmanuel Macron a en tout cas, pour la première fois, évoqué cette possibilité la semaine dernière, lors d'un déplacement dans les Hautes-Pyrénées. [L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.](#)

après sa réélection. Alors qu'il déambulait sur un marché à la rencontre des habitants, le président de la République a été interpellé par un homme au sujet de la réintégration éventuelle des soignants suspendus – alors que l'obligation est toujours [en vigueur](#) pour les médecins et soignants des établissements sociaux et médico-sociaux. « *Si ça continue de baisser dans les prochaines semaines, on ira dans cette direction* », a suggéré le président. « *Quand on ne sera plus en phase aiguë, on le fera, mais vis-à-vis des autres soignants, qui se sont fait vacciner et ont fait l'effort déontologique, (...) on ne peut pas, alors qu'il y a encore des cas, les réintégrer tout de suite* », a même détaillé Emmanuel Macron, dans une [séquence filmée](#) par BFM-TV.

**05 mai 2022 LeMediaen442.** Les essais secrets du vaccin de Pfizer en partie dévoilés : cobayes, femmes enceintes, décès... les scandales émergent ! mise à jour le 05/05/22 Depuis 1967, la loi sur la liberté d'information ([FOIA](#)) donne aux citoyens américains le droit de demander l'accès aux dossiers de toute agence fédérale. Cela a permis à trente scientifiques et professionnels de la santé de l'organisation *Public Health and Medical Professionals for Transparency* (PHMPT) — de l'ULCA, de l'Université de Brown, de l'Université de Yale et d'institutions internationales — de demander à la FDA les données de l'essai de Pfizer sur son vaccin. C'est en se fondant sur ces données que la [FDA](#) a approuvé le vaccin Pfizer pour les enfants âgés de 16 ans et plus en août. Un des demandeurs, [Peter Doshi](#), a publiquement affirmé que l'examen par la FDA pour l'Autorisation d'urgence du vaccin de Pfizer « *semble fautif* », parce que la FDA n'a affecté qu'un seul examinateur dans chacune des deux disciplines scientifiques clés (clinique et statistique) « *pour faire en trois semaines un travail qui prend habituellement des mois* ». Les essais de Pfizer restent protégés par la FDA : Refusant la procédure accélérée de la demande de données, la FDA a donné comme justification que l'organisation PHMPT n'aurait pas réussi à « *démontrer un besoin impérieux impliquant une menace imminente pour la vie ou l'intégrité physique des personnes* ». Les familles des victimes de la vaccination apprécieront. La [FDA](#) propose de divulguer 500 pages d'affilée par mois, notant que la branche qui s'occuperait de l'examen ne compte que 10 employés et traite actuellement environ 400 autres demandes FOIA. Si un juge fédéral du Texas donne son accord, les plaignants de *Public Health and Medical Professionals for Transparency* peuvent s'attendre à voir [l'intégralité des documents](#) en 2076.

**05 mai 2022 FranceSoir.** Vaccination contre le Sars-CoV-2 : l'abus des mathématiques nuit à la complexité du vivant... L'abus des mathématiques nuit à la complexité du vivant. TRIBUNE - Comment faire pour convaincre les non-vaccinés que les vaccins fonctionnent... et en même temps expliquer aux vaccinés de ne pas approcher un non-vacciné parce que les vaccins ne fonctionnent pas ? Telle pourrait être l'intitulé de l'article paru le 25 avril 2022, dans le Canadian Medical Association journal. Mais, pour honorer le travail des chercheurs, nous allons nous efforcer de rester sérieux, ce qui ne va pas être simple.

**05 mai 2022 FranceSoir.** EDITO - Si, certes, je me suis permis de reprendre les premiers mots de la Marseillaise, malheureusement, je ne peux pas pousser plus loin ce copier-coller au regard de l'avenir des « enfants de la patrie ». Hélas, non : pour leur santé en général, « le jour de gloire » est loin d'être arrivé. Car bien qu'il ne soit pas certain que la réinvestiture d'Emmanuel Macron le 7 mai les rétablira dans leurs fonctions respectives de Premier ministre et de ministre de la Santé, Jean Castex et Olivier Véran ont d'ores et déjà fait part expressément de leur volonté d'imposer, et au plus vite, la vaccination contre le Covid pour les enfants, toutes tranches d'âge confondues. Bien entendu, même si j'espère que pour en préserver nos enfants, nous n'aurons pas à en venir « Aux armes, citoyens », il nous faudra user de tous les moyens existants autorisés. Après tout, les lobbys pharmaceutiques, eux, n'agissent-ils pas de la sorte ? N'est-ce pas par cette entremise qu'ils ont obtenu du Gouvernement une exonération de toute responsabilité, qui les immunise contre les poursuites pénales en cas de préjudice causé par ce qu'ils nous vendent à prix d'or comme étant un « vaccin » ? N'est-ce pas par cette même entremise qu'ils ont obtenu une autorisation de mise sur le marché, autorisation dite « provisoire », mais qui perdure depuis deux ans, sur le fondement de données qu'on sait aujourd'hui être totalement incompatibles avec la délivrance d'une AMM, fût-elle « provisoire » ; a fortiori compte dûment tenu du fait que la létalité extrêmement faible de la Covid-19 (0,0037 %) ne peut aucunement

matérialiser l'urgence absolue requise en la matière ? Pour ceux qui répondront par un « oui » à ces trois questions, il devient indispensable de se mobiliser en ce sens. Car après tout, rappelez-vous. En août 2021, grâce à leur mobilisation, les routiers ont réussi à faire entendre raison au Gouvernement. Mieux ! Ils ont contraint Emmanuel Macron et Jean Castex à passer au travers d'une loi qu'ils avaient pourtant faite eux-mêmes adopter par le Parlement. Oui ! Parce que la menace de grève générale à compter du 15 août 2021, que les routiers avaient fait planer alors, aurait causé, c'est vrai, au bout d'à peine une semaine, une pénurie alimentaire qui, sans doute, pression de la rue faisant.

**05 mai 2022 FranceSoir.** L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié un communiqué rapportant *"14,9 millions de décès attribuables à la pandémie de Covid-19 en 2020 et 2021"*. Considérable, le nombre dépasse largement les rapports gouvernementaux qui estimaient le total des décès du Covid-19 à 5,4 millions. Sans surprise, la presse s'affole ! Voilà ce que [le communiqué](#) indique : De nouvelles estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) montrent que le nombre total de décès associés directement ou indirectement à la pandémie de Covid-19 (décrit comme "surmortalité") entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021 était d'environ 14,9 millions (fourchette de 13,3 millions à 16,6 millions). La nuance se trouve évidemment dans les termes *"associés directement ou indirectement"*, qui laissent place à un flou relativement conséquent. L'OMS explique ce que cette *"surmortalité"* englobe : La surmortalité comprend les décès associés au Covid-19, directement (en raison de la maladie) ou indirectement (en raison de l'impact de la pandémie sur les systèmes de santé et la société). Les décès liés indirectement au Covid-19 sont attribuables à d'autres problèmes de santé pour lesquels les gens n'ont pas pu accéder à la prévention et au traitement parce que les systèmes de santé ont été surchargés par la pandémie. Le nombre estimé de décès excédentaires peut également être influencé par les décès évités pendant la pandémie en raison de la diminution des risques de certains événements, comme les accidents de la route ou les accidents du travail. *"Ces chiffres très attendus permettent de donner une idée plus réaliste des effets dévastateurs (y compris indirects) de la pire pandémie depuis un siècle, qui continue de faire des milliers de morts chaque semaine"*, peut-on lire dans [Le Monde](#) et sur [BFMTV](#). En réalité, toujours pas de surprise.

**05 mai 2022 FranceSoir.** Le 3 mai dernier, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a publié [un document](#) présentant un compromis grâce auquel la Quadilatérale (Afrique du Sud, États-Unis, Inde et Union européenne) veut aider les pays en voie de développement à produire leurs vaccins. Après plus d'un an et demi de tergiversations, l'idée serait de leur donner accès aux ingrédients et processus de fabrication des laboratoires majoritaires (essentiellement Pfizer) grâce aux *"licences obligatoires"*. Si les 164 pays membres de l'OMC s'accordent, cela se ferait sans avoir à demander une autorisation aux producteurs concernés, mais sous certaines conditions et sans véritablement lever les brevets. Vous avez dit état d'urgence ? Les discussions relatives à la levée des brevets des vaccins anti-Covid sont ouvertes depuis octobre 2020, à la demande initiale de l'Inde et de l'Afrique du Sud. Leur requête reposait sur l'idée de partage des connaissances en situation d'urgence ; le droit à la propriété intellectuelle tel qu'il est établi par l'ADPIC (Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) entraverait la lutte contre le virus dans les pays en voie de développement, ces derniers ne disposant pas des mêmes moyens que Pfizer ou Moderna. Pendant 18 mois, les positions des États-Unis et de l'Union européenne (UE) n'ont eu de cesse d'évoluer. En juin 2021, les premiers se disaient [en faveur de la levée des brevets](#), mais plutôt réticents quant à l'exportation — de vaccins ou de matériel. Ce à quoi les laboratoires eux-mêmes avaient opposé que la théorie ne suffisait pas, qu'il importait aussi de disposer du savoir-faire et surtout des équipements adéquats, comme le rapportaient [Les Échos](#). L'industrie pharmaceutique ajoutait pour défendre sa paroisse : *"Cette décision va semer la confusion entre les partenaires publics et privés, affaiblir davantage les chaînes d'approvisionnement déjà tendues et favoriser la prolifération des vaccins contrefaits"*.

**05 mai 2022 LeMediaen442.** Vaccination Covid-19 des femmes enceintes : aucun problème, disent-ils... Pourtant Pfizer dit le contraire ! Le 3 décembre 2021 [Le Média en 4-4-2](#) a publié les 30 premières pages des

essais Pfizer (en cours de diffusion publique). Dans les pages 6 et 12, sont énumérés les effets de la vaccination maternelle sur le bébé : 329 non graves et 84 cas graves, dont 4 cas graves de fœtus dus à l'exposition pendant la grossesse (restriction de la croissance du fœtus), bébé prématuré (2 cas) et décès néonatal (1 cas). Ce n'est pas nous, c'est Pfizer qui le dit. Et pourtant, [Ameli](#) et [l'ANSM](#) l'affirment : la vaccination des femmes enceintes dès le premier trimestre de grossesse est fortement recommandée. Ameli veut convaincre à coups de vidéos.

**05 mai 2022 LeMediaen442.** Le Pr Didier Raoult : « Pfizer a eu un chiffre d'affaires équivalent au PIB de la Nouvelle-Zélande en 2021 »

**05 mai 2022 OMS.** D'après de nouvelles estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre total de décès associés directement ou indirectement à la pandémie de COVID-19 (la « surmortalité ») entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2021 était d'environ 14,9 millions (fourchette de 13,3 millions à 16,6 millions). « Ces données peu réjouissantes soulignent non seulement l'impact de la pandémie, mais aussi la nécessité pour tous les pays d'investir dans des systèmes de santé plus résilients, capables de maintenir les services de santé essentiels pendant les crises, y compris des systèmes d'information sanitaire plus solides », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « L'OMS entend collaborer avec tous les pays au renforcement de leurs systèmes d'information sanitaire pour générer de meilleures données qui permettront de prendre de meilleures décisions et d'obtenir de meilleurs résultats. » La surmortalité est la différence entre le nombre de décès survenus et le nombre de décès auquel on pourrait s'attendre en l'absence de pandémie d'après les données des années précédentes. La surmortalité comprend les décès associés à la COVID-19 directement (dus à la maladie) ou indirectement (dus aux conséquences de la pandémie sur les systèmes de santé et la société). Les décès liés indirectement à la COVID-19 sont imputables à d'autres problèmes de santé pour lesquels les gens n'ont pas pu bénéficier de services de prévention et de traitement parce que [les systèmes de santé étaient surchargés par la pandémie](#). Le nombre estimatif de décès supplémentaires peut également être influencé par le nombre de décès évités pendant la pandémie du fait d'une moindre probabilité que certains événements se produisent, comme les accidents de la route ou les traumatismes professionnels. Ben tiens donc !!!!!

**05 mai 2022 Euractiv.** Alors qu'il devait expirer cet été, le certificat Covid numérique de l'UE va être prolongé d'une année supplémentaire, soit jusqu'en juin 2023. Le Parlement européen s'est prononcé en faveur de la mesure jeudi (5 mai). Les eurodéputés ont voté lors de la séance plénière mercredi (4 mai) par 432 voix pour, 130 contre et 23 abstentions la décision de la commission des libertés civiles (LIBE) de [prolonger le certificat numérique Covid de l'UE](#), malgré l'opposition des groupes ECR et ID. Certaines modifications ont été apportées au texte original : désormais les résultats des tests antigéniques sont également acceptés. Auparavant, seul un test PCR était valable. De plus, les députés ont décidé que les États membres ne pourraient ajouter des conditions d'entrée sur leur territoire en plus du certificat Covid « *sauf en cas d'absolue nécessité* », peut-on lire dans le communiqué de presse. Et s'ils souhaitent le faire, ils devraient se baser sur les recommandations sanitaires les plus récentes du centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et du comité de sécurité sanitaire (CSS). À noter également que dans six mois la situation sanitaire sera examinée par des experts qui diront aux membres du Parlement s'il est nécessaire ou non de maintenir le certificat Covid.

**06 mai 2022 ProfessionGendarme.** L'Agence nationale de sécurité du médicament reproche notamment à l'institut de ne pas avoir respecté les procédures censées protéger les patients inclus dans les essais. Le rapport n'est pas lié au Covid-19 ni à l'hydroxychloroquine, mais il écorne l'image de Didier Raoult et de l'IHU Méditerranée. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) dit avoir constaté de « *graves manquements* » dans le cadre d'essais cliniques menés dans cet institut marseillais, [dans un communiqué](#) publié mercredi 27 avril. Elle annonce saisir à la justice. L'inspection de l'ANSM, lancée fin 2021 après des révélations de *L'Express* et Mediapart, porte sur des essais lancés avant la pandémie. « *Les règles éthiques n'ont* L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

*pas été systématiquement respectées, ne permettant pas d'assurer la protection des personnes à un niveau suffisant*», résume l'ANSM. Des patients enrôlés sans leur consentement... Selon l'ANSM, les essais ont été engagés sans obtenir l'avis obligatoire d'un comité indépendant ni, parfois, le consentement de tous les patients examinés. C'est par exemple le cas de prélèvements rectaux réalisés au début des années 2010 sur des enfants atteints de gastro-entérite. Pour des dizaines d'entre eux, le consentement des parents manque à l'appel. L'agence, qui avait déjà saisi la justice en 2021 après les révélations de Mediapart, annonce une nouvelle saisine. Elle reproche à l'IHU de lui avoir communiqué un faux document afin de justifier le lancement de l'une des recherches incriminées.

**06 mai 2022 ProfessionGendarme.** Denis Agret Le conseil de l'ordre des médecins d'Occitanie lui inflige la sanction la plus élevée prévue par les textes, hormis la radiation définitive. La chambre disciplinaire de l'ordre des médecins d'Occitanie a décidé le 21 avril de condamner Denis Agret, ce médecin montpelliérain, [figure du mouvement antivax pendant la pandémie](#), à trois ans d'interdiction d'exercice professionnel, à la suite de toute une série de procédures et de plaintes qui l'ont visé ces derniers mois. Le conseil national de l'ordre des médecins lui reprochait entre autres des « manquements à la déontologie médicale », du « prosélytisme antimasques », des positions « radicalement contraires aux préconisations des autorités sanitaires » et des « menaces de mort » proférées contre le directeur de l'ARS Occitanie. Visé par des procédures pénales. Dans les poursuites engagées, le conseil de l'ordre rappelle aussi que « lorsqu'il s'est présenté devant son conseil départemental, le docteur Agret a enfreint les mesures sanitaires en vigueur, ne portant pas de masque et saluant ostensiblement la main pour saluer ses interlocuteurs ». Denis Agret, qui avait annoncé fin 2021 qu'il renonçait à son diplôme de médecin, et à exercer sa profession, est également visé [par des procédures pénales](#). Il a été [relaxé](#) en février par le tribunal correctionnel de Montpellier pour une partie des faits, notamment pour avoir demandé à des écoliers d'enlever leur masque, et avoir diffusé une photo de la scène sur le web. Auparavant, il avait obtenu en décembre devant la cour d'appel l'annulation d'un certain nombre de mesures de son contrôle judiciaire, comme l'interdiction de manifester ou de s'exprimer sur les réseaux sociaux, où il est particulièrement actif.

**06 mai 2022 LeMediaEn442.** Xi Jinping confine les habitants de Shanghai et cela n'est pas une mesure sanitaire... À l'extérieur comme à l'intérieur, depuis 2012, le président chinois Xi Jinping s'est fait beaucoup d'ennemis au sein des élites et de la classe moyenne. En utilisant ce confinement extrême et en diffusant ces images choquantes, il montre qu'il a réussi à réduire toute velléité de révolte de la population de Shanghai, fief de la [clique ennemie](#) dirigée par l'ancien président Jiang Zemin.

**06 mai 2022 FranceSoir.** Depuis un an, une étude intitulée **Profil de sécurité des vaccins contre le Covid-19** est menée à l'hôpital de la Charité de Berlin par le professeur Harald Matthes sur les effets secondaires de la vaccination contre le SARS-CoV-2. Le résultat de cette étude fait état de complications graves suite à la vaccination dont le niveau serait 40 fois plus élevé que celui enregistré par l'Institut Paul Ehrlich (PEI). Les effets secondaires graves .. L'objectif de [cette étude](#) : identifier des risques jusqu'alors inconnus après la vaccination contre le Covid-19. En cours depuis un an, la participation à l'étude se fait sur la base du volontariat. Les effets secondaires liés à un vaccin contre le Covid-19 peuvent être signalés en ligne à l'Institut Paul-Ehrlich. Au cours de la campagne vaccinale, environ 179 millions de doses du vaccin contre le Covid-19 ont été injectées. Pour l'année 2021, [l'Institut Paul Ehrlich \(PEI\)](#) publie le chiffre de 244 576 cas pour lesquels il existe un soupçon d'effets secondaires post-vaccination. Concernant les effets secondaires graves, ils s'élèveraient à 0,2 déclaration pour 1 000 doses de vaccins. Des chiffres officiels de pharmacovigilance sous-estimés pour le professeur Harald Matthes dont les résultats de l'étude montrent que huit personnes vaccinées sur 1 000 en sont victimes. Cependant, ce chiffre ne le surprend pas puisque, selon lui, il correspond à ce que l'on connaît dans d'autres pays, comme la Suède, Israël ou le Canada, mais également à ceux obtenus par les fabricants de vaccins dans leurs études préliminaires. Certains effets indésirables persistent pendant des mois... Au cours de la campagne vaccinale, environ 179 millions de doses du vaccin anti-Covid ont été

injectées. Selon le professeur Harald Matthes, il y aurait 500 000 cas graves pour lesquels il existe un soupçon d'effets secondaires suite à la vaccination en Allemagne. Les effets secondaires graves sont des symptômes qui persistent pendant des semaines ou des mois et qui nécessitent un traitement médical. Il s'agit notamment de douleurs musculaires et articulaires, d'inflammations du muscle cardiaque, de réactions excessives du système immunitaire et de troubles neurologiques, c'est-à-dire d'atteintes du système nerveux. "La plupart des effets secondaires, même graves, disparaissent au bout de trois à six mois. 80 % en guérissent. Mais il y en a malheureusement aussi qui persistent nettement plus longtemps", rapporte le professeur Matthes.

**07 mai 2022 FranceSoir.** Le nombre de doses de vaccin gaspillées grimpe en flèche. La Direction générale de la santé (DGS) a informé Le Parisien, ce jeudi 5 mai, que 3,6 millions de doses d'AstraZeneca ont été jetées par la France, car elles se périmeaient en mai. Quand l'Occident surconsomme les doses de vaccin... "Un problème de riches", estime [Le Parisien](#), qui a révélé que plusieurs pays européens ont stocké massivement des vaccins anti-Covid pour ensuite les jeter. Les vaccins de Moderna et d'AstraZeneca sont dans la tourmente, mais Pfizer s'ajoute également aux acteurs du gaspillage. Plus de 240 millions de doses de vaccin anti-Covid avaient dû être mises à la poubelle, où 73 % des doses périmées appartenaient à Pfizer et 18 % à AstraZeneca. En mars, 218 000 doses du groupe pharmaceutique suédo-britannique avaient déjà été détruites.

**07 mai 2022 FranceSoir.** Le 5 mai dernier, Elisa Berté, se décrivant comme « *citoyenne blessée par les discriminations infligées aux non-vaccinés* », a posté sur [différents réseaux](#) une plainte qu'elle prévoit de soumettre aux autorités. Celle-ci s'attaque à plusieurs articles titrant « *Les non-vaccinés mettent en danger... les vaccinés* ». Elisa Berté accuse ces rédactions de produire un contenu calomnieux, incitant à la « *discrimination et à la haine* ».

**07 mai 2022 FranceSoir.** Extraits de l'hymne national, allusions à des chansons subversives: les Chinois font preuve d'inventivité pour déjouer la censure en ligne et exprimer leur mécontentement face aux restrictions anti-Covid... La Chine surveille étroitement internet. Les censeurs effacent les contenus qui présentent la politique de l'Etat sous un mauvais jour ou sont de nature à créer de l'agitation. Mais la censure doit désormais tourner à plein régime pour défendre l'intouchable stratégie nationale de "zéro Covid", en vertu de laquelle la plupart des 25 millions d'habitants de Shanghai sont confinés depuis début avril. Exaspérés par les problèmes d'approvisionnement en produits frais, d'accès aux soins médicaux hors-Covid et l'envoi des personnes testées positives en centre de quarantaine, beaucoup déversent leur colère sur internet. Pour Charlie Smith, co-fondateur du site GreatFire.org qui suit la censure chinoise, le confinement de Shanghai est devenu "un sujet si important qu'il ne peut être totalement censuré".

**07 mai 2022 ProfessionGendarme.** L'avocat Todd Callender, PDG d'un grand groupe d'assurance, prévient que la surmortalité et « toutes sortes de maladies » montent en flèche parmi les personnes « entièrement vaccinées » contre la Covid-19 ! Lors d'un appel vidéo, M. Callender a expliqué que la surmortalité avait augmenté de 84% et les maladies de 1.100%. Rien qu'en 2022, a-t-il dit, son entreprise s'attend à une augmentation de 5.000% des décès, grâce à l'opération Warp Speed (de Distorsion rapide). « Il se trouve que je suis dans le domaine de la morbidité », a expliqué M. Callender pendant l'appel. « Je ne pense pas que ce soit une coïncidence, d'ailleurs, que Moderna vienne d'obtenir l'autorisation d'utilisation d'urgence de son vaccin contre le VIH. Donc, ils ont donné à tout le monde le sida, et voici votre salut, un autre vaccin. ». Todd Callender sur SIDA et Excès de mortalité ! Les données préliminaires sur la mortalité fournies par les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) pour 2021 indiquent un nombre de décès prévu de 2.948.273. En réalité, il y a eu 3.447.405 décès, ce qui signifie qu'il y a eu 499.132 décès excédentaires pour l'année dernière. Avec une augmentation de 5.000% des décès excédentaires jusqu'à présent en 2022, Mr Callender estime que pas moins de 25.455.732 personnes ayant reçu l'injection diabolique aux États-Unis pourraient mourir rien que cette année.« Ajoutez à cela les 2,95 millions de décès attendus, et le résultat est le suivant : 28.405.732 décès au total pour 2022 », rapporte Hal Turner. Le DoD était-il au courant des futurs décès massifs dus à l'injection

pour la COVID dès 2015 ? À ce rythme, en supposant que cela continue sur la trajectoire actuelle, tous ceux qui se sont fait injecter pour la grippe chinoise seront morts d'ici 2025.

**08 mai 2022 ProfessionGendarme.** *Un mois après la diffusion de [« Patrimoine de Macron : ou sont passés les millions ? »](#), le président de la République n'avait pas réagi au témoignage selon lequel une partie des émoluments lui ayant été promis pour son rôle dans le rachat de la branche nutrition infantile de Pfizer par Nestlé en 2012 (pour un montant de 9 milliards d'euros) aurait été provisionnée dans un « trust » anonyme en Grande-Bretagne. L'hypothèse que chez Rothschild and co, les associés-gérants soient parfois rémunérés sous forme de « bonus » versés en Grande-Bretagne, à ce jour démentie par la banque, nous a été confirmée par une seconde source.*

**08 mai 2022 ProfessionGendarme.** *« Vous ne pouvez plus dire que se faire vacciner est un acte d'amour, car un acte d'amour sans consentement et sous chantage s'appelle un viol » Nouveau cri de détresse sur le mode sarcastique de la célèbre députée italienne du Mouvement 5 étoiles, Sara Cunial. Elle interpelle ses collègues lors d'un débat à la Chambre sur le « Green Pass ». Seule contre tous, comme à chaque fois... Puis elle s'adresse directement au Pape. À quand un tel discours en France au Parlement ?*

**09 mai 2022 FranceSoir.** D'après les graphiques de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), entre début janvier et fin avril 2022, l'efficacité affichée des vaccins a considérablement chuté, au point que les "complètement vaccinés" sont désormais surreprésentés (en comparaison des "non vaccinés" et par rapport au taux de vaccination) au niveau des taux d'hospitalisations, de soins critiques, de décès ou de positivité. Une observation qui avait déjà été faite à l'étranger, notamment [en Angleterre](#). À noter : Pour [les statistiques étudiées](#) ci-dessous, la DREES précise que les comparaisons sont faites entre les "non vaccinés (zéro dose)" et les "complètement vaccinés (deux doses ou plus)", excluant les "primo dosés". Pour davantage de clarté, nous étudions dans cet article les données en population générale et faisons abstraction de certains biais potentiels.

**09 mai 2022 ProfessionGendarme.** Kari Lake, la candidate des Républicains soutenue par Donald Trump pour l'élection du Gouverneur de l'Arizona veut lancer un mandat d'arrêt contre Anthony Fauci pour avoir caché les bienfaits de l'ivermectine et de l'hydroxychloroquine !

**09 mai 2022 ProfessionGendarme.** Pendant longtemps Klaus Schwab n'a guère été qu'un Alain Minc plus ambitieux, avec un carnet d'adresses plus international et étoffé. Et puis progressivement l'organisateur des rencontres de Davos s'est mué en prophète des temps nouveaux. Il a formulé l'agenda du Grand Reset. Un homme y est pour beaucoup: Yuval Noah Harari, auteur d'un des best-sellers de la dernière décennie, *Sapiens*. Quand on le lit attentivement, cet essai d'histoire mondiale est médiocre. Mais l'important est ailleurs: Harari a trouvé les mots pour faire croire aux inventeurs de la Silicon Valley et aux organisateurs du Forum de Davos qu'ils étaient des "hommes-dieux", les artisans d'une révolution socio-économique aussi importante que la révolution agricole, voici des millénaires. A l'âge de Sapiens serait en train de succéder celui du transhumanisme et Klaus Schwab serait son prophète. Retour sur une imposture. Quand on commence à reconstituer [le parcours de Y.N. Harari](#), on ne peut s'empêcher de dire: chapeau l'artiste! Certes, ce bon historien du Moyen-Age, est devenu, du point de vue académique, un essayiste un peu hasardeux. Mais aujourd'hui, c'est moins son travail d'historien qui intéresse que ses débordements de Grand Anticipateur. [Trois livres](#) – Sapiens, Homo Deus et 21 Leçons pour le 21<sup>e</sup> siècle – ont fait sa célébrité en dix ans. La lecture de *Sapiens*, l'histoire universelle que proposa en 2011 à ses étudiants Harari, et dont il fit un livre. est à vrai dire assez ennuyeuse quand on a lu les grandes fresques de [Gombrich](#), de [Spengler](#), de [Toynbee](#), de [Braudel](#) ou, plus récemment, [Jared Diamond](#). Et pourtant, le livre est devenu un best-seller à partir du moment où il été recommandé par Mark Zuckerberg, Bill Gates, Barack Obama. L'avoir lu est devenu un *must* dans la Silicon Valley ou à Davos.

**10 mai 2022 ProfessionGendarme.** Entretien avec Valérie Bugault : La séquence politique Covid fut le **coup d'envoi, organisé par la ploutocratie qui contrôle l'occident**, de la mise en œuvre de ce qu'ils appellent le NOM/NWO. Comme je l'explique de longue date, cet « ordre » n'est, à strictement parler, pas un « ordre » **mais un désordre** et il est loin d'être nouveau puisque ses racines remontent au siècle dit des Lumières et à la Révolution industrielle, c'est-à-dire à l'émergence de la grande banque en tant que leader cachée derrière l'apparition politique de la bourgeoisie commerçante. Cette crise, sous forme sanitaire, aux conséquences politiques et sociales graves et inédites dans l'histoire, **fut artificiellement déclenchée. Elle accompagne et amplifie l'effondrement systémique en cours aux niveaux politique, économique et social** – notamment via le développement tout à fait inconséquent de la dette publique et de l'entrave volontaire à l'économie – souhaité par la ploutocratie afin d'officialiser son contrôle politique sans partage (c'est-à-dire sans contrepouvoir) sur le monde. Cette caste d'affairistes qui dominent les monnaies et le commerce maritime a en effet besoin de passer d'un contrôle politique, monétaire et juridique officieux à un contrôle officiel en créant un gouvernement mondial à son service. **Néanmoins, ce projet a déjà échoué, car une partie du monde – Chine et Russie en tête – a acquis la capacité et la volonté politique de s'opposer à cette hégémonie politique.** Dans ce contexte, le risque majeur pour tous, est que les « globalistes » **ne déclenchent une guerre nucléaire et biologique totale** en pratiquant la politique de la Terre brûlée.

**10 mai 2022 ProfessionGendarme.** Nous partageons, a priori, avec l'Inde d'être des grandes démocraties. L'Inde est toujours donnée en exemple d'être la plus grande démocratie du monde avec son milliard et demi d'habitants et ses Etats fédérés. Or, la Cour suprême vient de condamner définitivement la vaccination obligatoire. Ses motifs sont simples. L'intégrité physique est protégée et elle est inaliénable. Au passage, les conventions internationales signées par la France nous engagent de même. Aucun individu ne peut être forcé à la vaccination. Les juges indiens prennent à leur compte toutes les conventions internationales signées depuis la guerre pour protéger les personnes des décisions abusives des Etats ou de médecins se considérant maître de nos corps et de nos destins. L'Inde nous rappelle ainsi que l'autonomie de jugement, la décision personnelle sont au-dessus de toute autre considération. Il n'y a pas de transgression possible à ce droit.

**10 mai 2022 ProfessionGendarme.** Essais Vaxx Pfizer : 1/4 de morts ou de disparus ! Plus de 22% des Cobayes des Essais des Vaxx Pfizer, dont Pfizer n'a pas de nouvelle, rendent invalides les résultats de ces essais !

**11 mai 2022 ProfessionGendarme.** Sasha Latypova. Les omissions d'études de sécurité standard et la malhonnêteté scientifique flagrante dans les études qui ont été réalisées sont si évidentes qu'elles ne peuvent être attribuées à l'incompétence des fabricants et des régulateurs. La question de la négligence volontaire devrait plutôt être soulevée. Mon objectif est d'illustrer l'effondrement complet du processus de développement éthique des médicaments, connu auparavant pour être rigoureux, ainsi que la négligence choquante de la part des organismes de réglementation qui sont censés maintenir l'honnêteté des fabricants de produits pharmaceutiques. Il s'avère que les deux étaient très malhonnêtes et ont proposé une technologie et un produit entièrement nouveaux à des millions de personnes sans une seule évaluation de sécurité bien conçue. » Si on résumait : " nous n'avons trouvé aucun signal de sécurité car nous ne les avons pas recherchés". Il est inacceptable pour un fabricant de produits pharmaceutiques de ne pas étudier le potentiel de son produit à nuire aux principaux systèmes d'organes, il n'est pas acceptable de remplacer le produit par un substitut ou une version différente, de revendiquer une comparabilité théorique, puis d'affirmer qu'il n'y a aucun risque pour les principaux organes humains. L'absence de preuve de préjudice n'est pas une preuve d'absence de préjudice !

**11 mai 2022 ProfessionGendarme.** La pandémie cache-t-elle un génocide et l'instauration d'un gouvernement mondial ? Reiner Fuellmich, déclare : « Angela Merkel, Bill Gates, Emmanuel Macron, Justin Trudeau, Jacinda Arden et bien d'autres formés par le Forum économique mondial sont impliqués dans une opération de complot criminel mondial » La pandémie cache un génocide et l'instauration du gouvernement mondial dominé par l'ONU.

**11 mai 2022 ProfessionGendarme.** Dr. Robert Malone « Nous avons rassemblé la liste la plus complète des diplômés du WEF disponible – avec plus de 3800 noms, en remontant depuis le début... CE ne sont pas des patriotes et ils mettent en danger notre ou nos grandes nations !! Faisons connaître leurs noms partout !

**11 mai 2022 ProfessionGendarme.** Une nouvelle étude scientifique, publiée le 21 avril 2022, a conclu que la vaccination par le Covid-19 peut provoquer une hépatite à médiation immunitaire (inflammation du foie) distincte, dominée par les lymphocytes T, avec un pathomécanisme unique associé à une immunité résidente tissulaire spécifique de l'antigène induite par la vaccination, nécessitant une immunosuppression systémique. Ces résultats interviennent quelques jours seulement après que l'Organisation mondiale de la santé a lancé une "alerte mondiale" concernant une nouvelle forme d'hépatite grave affectant les enfants, et après que le gouvernement britannique a annoncé qu'il lançait une enquête urgente après avoir détecté des taux d'inflammation du foie (hépatite) plus élevés que d'habitude chez les enfants, après avoir exclu les virus courants qui provoquent cette affection.

**11 mai 2022 FranceSoir.** La FDA approuve le remdesivir chez les enfants, sur la base d'un essai clinique de 53 patients pédiatriques présentant une infection confirmée par le Sars-CoV-2 léger, modéré ou sévère. Un essai thérapeutique sans "groupe contrôle", sur une très petite cohorte de patients et dans laquelle des effets indésirables et trois décès devraient soulever de nombreuses questions, même si le lien avec le médicament n'a pas été établi pour le moment.... La FDA approuve une demande d'autorisation pour le traitement des patients pédiatriques. Sur la base de son [nouvel essai clinique](#) réalisé par le laboratoire pharmaceutique Gilead, la Food and Drug Administration (FDA) américaine [a approuvé](#) le 25 avril une demande d'autorisation supplémentaire pour le Veklury (remdesivir) pour le traitement des patients pédiatriques âgés de plus de 28 jours, pesant au moins 3 kg et hospitalisés pour le Covid-19 ou présentant un Covid-19 léger à modéré et considérés à haut risque de progression vers une infection sévère pouvant conduire à l'hospitalisation ou au décès. Cette récente autorisation de Veklury fait suite à celle obtenue pour le traitement des patients adultes et adolescents non hospitalisés qui présentent un risque élevé d'évolution vers une forme sévère.

**11 mai 2022 FranceSoir.** TRIBUNE — "L'état de crise permanent" que nous vivons depuis deux ans a jusqu'ici permis au pouvoir en place de continuer son rouleau compresseur sans permettre à quiconque de dresser un bilan. Nous avons détaillé beaucoup de points sur [cette chaîne](#) au fur et à mesure des remontées de données. Parmi tous les éléments utilisés depuis deux ans pour entretenir la psychose, le scandale du Rivotril est unique en son genre. Il ne s'agit pas d'une arnaque de comptage comme nous avons pu le voir sur [les tests](#) ou la [surdéclaration](#) dans les hôpitaux, mais bien de personnes qui sont décédées parce qu'on leur a injecté cette substance, sous prétexte d'une suspicion d'infection au Covid-19. Il y a donc une vraie hausse artificielle de mortalité, qui a pu être déclarée très commodément "causée" par la maladie.

**12 mai 2022 ProfessionGendarme.** Les Vaxxinés contaminent les Non-Injectés par le biais de l'excrétion des toxines vaccinales comme le Graphène et les Protéines Spike ! Une nouvelle étude et les documents confidentiels de Pfizer prouvent que l'excrétion du vaccin COVID s'est produite et se produit encore, avec des conséquences dangereuses ! Une nouvelle étude menée par des scientifiques de l'université du Colorado confirme que la grande majorité de l'humanité n'a absolument pas eu le choix de recevoir ou non l'injection de Covid-19, car les vaccinés ont transmis les anticorps générés par les injections par le biais d'aérosols. NDLR : On vous parlait d'un sujet similaire ici au mois de Mai 2021 : [Pfizer confirme que les personnes vaccinées contre le COVID peuvent transmettre des protéines de pointe et nuire aux personnes non vaccinées](#). Si vous souhaitez approfondir vos recherches, sachez qu'en Anglais, ce phénomène s'appelle « Vaccine Shedding » (qu'il s'agisse de la transmission de protéines Spike ou d'anticorps).

**12 mai 2022 ProfessionGendarme.** Les médias avancent le nom de Claude Malhuret comme éventuel futur ministre de la Santé, mais ne rappellent pas souvent ses affirmations télévisuelles inquiétantes mal étayées ou mensongères sur la vaccination anticovid en particulier. Ils ne signalent que peu ses antécédents, le parant du

titre de médecin épidémiologiste, fonction non exercée depuis de longues décennies. Ils omettent de signaler son comportement étonnant pour un ancien de Secrétaire d'État chargé des Droits de l'homme, parfois contraire au serment d'Hippocrate, ni ses antécédents de fondateur de Doctissimo avec le trop célèbre eugéniste Laurent Alexandre. Ses pas bien rémunérateurs chez Korian (gestionnaire d'EHPAD entre 2006 et 2014 en même temps que maire de Vichy) sont oubliés. Il faut dire que le scandale actuel après l'enquête chez Orpéa, le concurrent de Korian, ne pousse pas à approfondir. Sa déclaration d'intérêts est éloquente d'après twitter car aujourd'hui impossible à retrouver en ligne. « 16 participations directes dans le K de sociétés dont Sanofi, Merck, Bayer, etc.. ». Même s'il cédait ces participations avec de tels liens d'intérêts établis, comment pourrait-il être un ministre de la Santé indépendant? <https://hatvp.fr/fiche-nominative/?declarant=malhuret-claude> ».

**12 mai 2022 FranceSoir.** Depuis fin 2020, les Dr Sophie Gonnet, Stéphane Arminjon et Édith Kaji, représentés par leur avocat [Me Thomas Benages](#), sont mis en cause sur le plan disciplinaire. Ils seront entendus le 18 mai prochain par la chambre disciplinaire du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) de Lyon, suite à une plainte du Conseil départemental de l'ordre des médecins de Haute-Savoie (CDOM 74). L'audience, ouverte au public, se tiendra à partir de 10 heures. Ces médecins généralistes de Haute-Savoie sont accusés d'avoir fait paraître dans la presse grand public des recommandations de traitements contre le Covid-19, fondés sur ce qui serait des protocoles "illicites", selon les instances qui les poursuivent. Des accusations portées dans un article du Parisien décrivant "[ces médecins généralistes défient la science](#)" (avril 2020) : les médecins incriminés invoquaient l'urgence, la nécessité de faire au mieux dans l'état des connaissances disponibles, une démarche contestée par ceux pour qui le soin ne devait pas dispenser de la rigueur scientifique de la recherche. Où commence et s'arrête la liberté de prescrire ? Les Dr Gonnet, Arminjon et Kaji auront l'opportunité de répondre à ces accusations devant leurs pairs : ils risquent une suspension de plusieurs mois.

**12 mai 2022 FranceInter.** Fabien Namias, le directeur général délégué de LCI, était l'invité de l'émission « L'Instant M » diffusée ce lundi 9 mai 2022 sur France Inter. « On a beaucoup donné la parole à des experts, des journalistes ou des éditorialistes qui n'avaient pas plus de compétences médicales que vous et moi »... Fabien Namias : « Il faut savoir tirer les leçons de ce qui a été fait. Et notamment les leçons, par exemple, de la crise du Covid. Ce que je dis vaut pour LCI – et je parle ici, moi je représente LCI, mais je pense que d'autres pourraient penser la même chose – où on a beaucoup donné la parole à des experts, des journalistes ou des éditorialistes extrêmement talentueux, mais qui n'avaient pas plus de compétences médicales que vous et moi, à part savoir choisir une boîte quand on a mal à la tête, voire des médecins : on a vu combien d'urologues, de néphrologues, ou autre, commenter la situation infectieuse et la situation virale... » « **Je pense qu'il faut savoir en tirer les leçons** » Fabien Namias : « Ça, je pense qu'il faut savoir en tirer les leçons, et c'est ce qu'on essaye de faire sans toujours atteindre la perfection. C'est une des leçons à tirer du Covid, Sonia Devillers, vous m'avez posé la question, je sais que je suis un peu long, mais c'est super important, parce que je pense que c'est ce qui, aussi, fonde notre crédibilité. Seuls doivent parler d'un sujet ceux qui savent de quoi ils parlent. Et s'il y a encore quelques progrès à faire, ils seront faits. »

**13 mai 2022 FranceTVinfo.** Quand la pandémie de Covid-19 va-t-elle prendre fin ? L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé le 4 mai que deux sous-variants d'Omicron, identifiés en Afrique du Sud, [étaient à l'origine de la cinquième vague qui frappe le pays](#), le plus touché du continent africain par la maladie. La dynamique est forte : le nombre de nouveaux cas recensés de Covid-19 en Afrique du Sud est passé de quelque 3 500 cas le 3 mai à environ 7 500 une semaine plus tard, soit une hausse de plus de 100%. Franceinfo résume ce que l'on sait de ces deux sous-variants, baptisés BA.4 et BA.5, qui portent cette nouvelle vague. Ils ont été découverts à la fin de l'année 2021... "Les scientifiques sud-africains, qui ont identifié Omicron à la fin de l'année dernière, ont maintenant signalé deux autres sous-variants d'Omicron, BA.4 et BA.5, comme étant à l'origine d'un pic de cas en Afrique du Sud", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros

Adhanom Ghebreyesus, début mai. Ils ont pu être découverts "car l'Afrique du Sud effectue toujours le séquençage génétique [du virus] que d'autres pays ont cessé de faire", a souligné le dirigeant de l'OMS. Dans de nombreux pays, nous ne pouvons pas voir la façon dont le virus mute. Nous ne savons pas ce qui nous attend." Le variant Omicron a été détecté pour la première fois en Afrique du Sud en novembre 2021. Jusqu'à maintenant, il comptait "quatre lignées nommées B.1.1.529 [le premier à avoir été appelé Omicron], BA.1, BA.2 et BA.3", relatait [l'OMS](#) en janvier. Aux alentours de la fin de l'année 2021 et du début de l'année 2022, [le variant BA.2 a été découvert dans plusieurs pays, dont la France.](#)

**13 mai 2022 FranceSoir.** Le "Great Resist" en Italie : vers une plateforme commune anti-passe, UE et Otan. Faut-il chercher cet apparent tournant dans [les déclarations du pape François](#), ou plutôt dans la rencontre entre les opposants au passe et le mouvement « gaulliste » italien ? Le 1er mai dernier s'est tenu à Padoue un congrès qui sera peut-être vu comme de portée historique. Il réunissait tous les mouvements d'opposition : Ancora Italia, Alternativa, Federazione Terza Repubblica, Italexit, Liberiamo l'Italia, Movimento 3V et Riconquistare l'Italia, pour discuter d'une plateforme commune. Événement couvert par la nouvelle chaîne de réinformation [Byoblu](#), qui à l'instar de plusieurs chaînes italiennes animées par des journalistes pour la plupart non-professionnels (Cento Giorni da Leoni, Luogocomune de Massimo Mazzucco, Visione tv), est auto-financée et émet désormais plusieurs fois par jour. « Au nom de la Paix, du Travail et de la Liberté, nous voulons que l'Italie se batte pour l'Italie », a déclaré une jeune femme qui participait au Congrès. Mot de la fin... ou d'un nouveau commencement ?

**13 mai 2022 FranceSoir.** Dans le cadre de l'enquête demandée par la commission des Affaires sociales du Sénat sur les effets indésirables des vaccins contre le Covid-19, le Dr Amine Umlil, responsable de la pharmacovigilance à l'hôpital de Cholet (Maine-et-Loire), sera auditionné le 24 mai 2022 de 14h à 16h par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst). L'audition sera publique et retransmise en direct sur Internet. Lors de cette audition publique, un débat aura lieu avec les représentants des institutions chargées de la pharmacovigilance et de la campagne de vaccination contre le Covid-19.

**13 mai 2022 ProfessionGendarme.** LE CANARD ENCHAÎNÉ RÉVÈLE QUE LA STRATÉGIE VACCINALE FRANÇAISE PILOTÉE PAR OLIVIER VÉRAN, OBÉIT EN FAIT, AU CABINET GÉANT AMÉRICAIN MCKINSEY, DONT ON CONNAIT DÉSORMAIS LES LIENS FINANCIERS AVEC PFIZER !! VOILA DE QUOI OTER VOS DOUTES MCKINSEY VOUS AIME !!!!

**13 mai 2022 ProfessionGendarme.** L'avocat et activiste Todd Callender rapporte qu'avec les vaccins se sont inoculés des agents pathogènes chimériques qui n'ont pas encore été ouverts et qui seront libérés avec la 5G. Le Dr Chambers a été vacciné et souffre d'effets indésirables. Il fait un reportage sur la 5G et la façon dont elle peut être utilisée pour contrôler l'esprit des gens, et activer des virus comme celui de Marburg et d'autres.

**13 mai 2022 Public.** Dans TPMP, vendredi 13 mai 2022, Benjamin Castaldi a fait des révélations sur le covid-19... L'une des dernières mesures de freinage de [la pandémie de coronavirus](#), le port du masque dans les transports, prendra fin ce lundi 16 mai comme l'a annoncé Olivier Véran à l'issue du Conseil des ministres, mercredi 11 mai. "Nous considérons, qu'il n'est plus adapté de tenir cette obligation du port du masque dans les transports en commun", a-t-il justifié. Un sujet qui a été évoqué, ce vendredi 13 mai, sur le plateau de TPMP : Week-end avec Benjamin Castaldi à la présentation. D'ailleurs le remplaçant de Cyril Hanouna avait une grosse information à partager. "Ça n'a pas été annoncé mais dans les logiciels des infirmières et des médecins, on va aller jusqu'à 10 doses de rappel". De quoi provoquer des soupirs un peu partout sur le plateau. "Je vous donne un scoop, j'ai une personne bien placée qui fait des vaccins, qui a reçu son nouveau logiciel. Là on est à un rappel de quatre doses et on va aller jusqu'à dix. Un rappel, tous les trois mois".

**14 mai 2022 FranceSoir.** Le quotidien brésilien Folha de São Paulo révèle les statistiques des patients atteints du Covid et traités par le célèbre infectiologue David Uip. Des résultats légèrement meilleurs que ceux de l'État L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

de São Paulo, mais qui restent néanmoins bien moins bons que ceux des médecins qui ont fait le choix des traitements ambulatoires précoces pour soigner leurs patients. Des traitements que Uip a préféré ne pas prescrire... Sauf à lui-même lorsqu'il a contracté le Covid. David Uip, un médecin célèbre appartenant à l'élite politique brésilienne... Le 30 avril, le quotidien Folha de São Paulo, à travers la chronique de Monica Bergamo, [fait le récit](#) du célèbre docteur David Uip, un homme qui a occupé des fonctions à la tête d'institutions médicales importantes avant de devenir secrétaire d'État à la santé de 2013 à 2018. Avec une longue expérience en médecine, David Uip est l'ancien directeur exécutif de cardiologie de São Paulo et de l'Institut des maladies infectieuses Emílio Ribas. Il est considéré comme l'un des plus grands spécialistes des maladies infectieuses du pays.

**14 mai 2022 FranceSoir. Le groupe français Sanofi a été condamné jeudi par le tribunal de Nanterre à indemniser à hauteur de 450.000 euros une famille dont la fille, exposée à la Dépakine in utero, est née avec des malformations.** Le tribunal a estimé que le risque de troubles autistiques en lien avec la Dépakine était connu du laboratoire, au moins en 2005, et qu'en conséquence il avait le devoir de le mentionner dans la notice, selon le jugement consulté samedi par l'AFP. La mère, suivie pour des crises d'épilepsie, a pris ce médicament depuis 1982. En 2004, au cours de sa grossesse, elle prenait 4 comprimés par jour... A l'âge de sept mois, sa fille a été hospitalisée pour une bronchiolite. Il a alors été noté un "retard d'acquisitions global". Des retards de développement psychomoteurs ont été ensuite observés durant toute son enfance. En 2016, ses parents ont assigné Sanofi devant la justice. Utilisé depuis 1967 dans le traitement de l'épilepsie et des troubles bipolaires, le valproate de sodium (principe actif de la Dépakine) augmente le risque de malformations physiques (absence de fermeture de la colonne vertébrale, anomalies cardiovasculaires...) et de troubles neuro-développementaux (retard de langage, troubles du spectre de l'autisme...) chez les enfants exposés dans le ventre de leur mère. "Cette décision de condamnation du laboratoire marque un tournant pour la reconnaissance individuelle de chacun des enfants exposé à la Dépakine", a réagi auprès de l'AFP, l'avocat de la famille, Me Charles Joseph-Oudin, appelant le groupe à "changer de comportement dans toutes les procédures".

**14 mai 2022 ProfessionGendarme.** Nous sommes nombreux à nous être demandé par quelles techniques de manipulation des masses la caste était parvenue à faire admettre la vaccination quasiment obligatoire contre le COVID. Progressivement, le voile se lève sur ce mystère, au fur et à mesure, notamment, des publications de l'OMS. Celle-ci, publiée par la direction régionale en Europe, intitulée « Recherche qualitative rapide pour améliorer le consentement à la vaccination contre le COVID-91 », en dit long sur les techniques de manipulation de masse, et sur la gestion du dispositif partout en Europe. Entre nous, voilà qui sent le Mc Kinsey. Il faut lire ce guide pratique de l'OMS Europe pour faire accepter la vaccination contre le COVID. On y découvre les fondements de manipulation que la caste utilise pour diffuser ses produits avec le moins de résistance possible. On peut d'ailleurs s'étonner, de prime abord, de voir que l'OMS ne s'occupe pas seulement de santé, mais aussi de communication sur la santé auprès des foules, et qu'elle s'occupe de développer, à l'intention des pouvoirs publics, des outils aussi "politiques".

**14 mai 2022 ProfessionGendarme.** Nous annonçons la sortie d'un nouveau dossier inédit de 53 pages intitulé « *Vaccins Covid et contrôle des populations via les nanoréseaux injectés* ». Plusieurs équipes de chercheurs indépendants, issus de différentes disciplines ont fait depuis juin 2021 ce que les autorités sanitaires des pays occidentaux n'ont pas fait et n'ont pas voulu faire : observer à la microscopie et la spectroscopie le contenu des vaccins expérimentaux contre Covid. Les nanotechnologies identifiées et leur analyse permettent de comprendre ce que l'industrie pharmaceutique et ceux qui agissent en sous-main veulent faire des citoyens. L'opinion publique est peu informée sur les possibilités technologiques qui se présentent depuis 15 ans et qui ont permis d'investiguer et de contrôler non pas l'espace, ni les profondeurs de la mer mais le corps humain et particulièrement le cerveau grâce aux nanobiotechnologies. Des nanotechnologies dans les 4 vaccins ... Les récentes découvertes (2021-2022) par l'observation et l'analyse

indépendantes des sérums vaccinaux par des biologistes mais aussi des chimistes, des spécialistes des nanotechnologies ou des biotechnologies, des experts de la bioinformatique, des télécommunications sans fil, des nanoréseaux ou de l'internet des objets, nous conduisent à comprendre progressivement ce qu'ils envisagent et ont commencé à faire avec les citoyens, partout dans le monde. Ce [nouveau dossier](#) fait un état des lieux sur ce que nous savons aujourd'hui.

**14 mai 2022 FranceSoir.** Des chercheurs belges de l'Université catholique de Louvain (UCLouvain), auraient identifié la clé qui permettrait au SARS-CoV-2 de s'attaquer aux cellules, mais aussi la solution pour bloquer le virus et éviter ainsi qu'il infecte la cellule humaine, en clair, à éviter l'infection. C'est une « première mondiale très prometteuse » affirme les scientifiques de l'UCLouvain, et elle pourrait enfin permettre la mise au point d'un antiviral efficace.

**15 mai 2022 FranceTVinfo.** Place à une nouvelle vague de contaminations au Covid-19 ? Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) appelle les Etats européens à surveiller de près l'émergence des sous-variants d'Omicron BA.4 et BA.5, [dans un communiqué](#) publié samedi 14 mai. "La proportion dans l'Union européenne est actuellement faible", précise le texte, "mais ils deviendront dominants dans les mois à venir", ce qui pourrait entraîner potentiellement "une augmentation significative du nombre de cas". A ce stade, l'ECDC ne dispose pas d'éléments suggérant une augmentation de la gravité des cas de Covid-19 induits par ces sous-variants par rapport aux lignées précédentes.

**15 mai 2022 ProfessionGendarme.** Selon le Docteur Naomi Wolf, Pfizer savait en décembre 2020, que son « vaccin » ne fonctionnait pas, et pouvait donner le Covid comme Effet Secondaire !

**15 mai 2022 ProfessionGendarme.** L'Algérie a refusé les conditions inacceptables de Pfizer sur sa non responsabilité sur les Effets Secondaires de son Venin Diabolique ! Abderrahmane Benbouzid, le ministre de la Santé algérien, s'explique sur l'absence du vaccin Pfizer dans son pays. Interrogé, jeudi 13 mai 2021, sur la campagne de vaccination qui tourne au ralenti en Algérie, le [professeur Abderrahmane Benbouzid](#) révèle que Pfizer a posé des conditions pour la livraison des doses de vaccin : « En novembre [2020], nous avons convenu [un accord] avec Pfizer, mais il nous a mis dans une situation que nous ne pouvions pas accepter dans la mesure où il nous a demandé d'acheter un certain nombre de vaccins, de payer en avance et d'exonérer totalement Pfizer de toutes poursuites dans le cas où le vaccin aurait des travers. Nous ne l'avons pas accepté, nous ne l'acceptons toujours pas. » C'est la première fois qu'un responsable algérien donne des précisions sur l'absence en Algérie de ce vaccin produit par ce laboratoire américain. Contacté par Jeune Afrique, Pfizer France indique qu'elle n'est pas concernée par les propos du ministre algérien.

**15 mai 2022 ProfessionGendarme.** Russell Blaylock : 21 vérités dérangeantes sur la pandémie Le point 20 confirme ce qu'on dit plusieurs infirmières en charge des lots de « toxines » et notamment la responsable d'une université d'un pays de l'Est qui avait convoqué une conférence de presse pour dénoncer publiquement les faits, avant de démissionner de son poste pour ne pas être complice de cette ignominie.

**16 mai 2022 Gouvernement.** Rappel des généralités :

- La quatrième dose de vaccin est ouverte aux personnes immunodéprimées et aux plus de 80 ans ayant reçu leur dose de rappel depuis plus de trois mois et prochainement aux personnes âgées de 60 ans et plus, dont la dernière injection remonte à plus de six mois.
- Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.
- Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus, et depuis le 24 janvier, il l'est à tous les adolescents de 12 à 17 ans sans obligation.

- La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans et requiert l'accord de l'un ou l'autre des titulaires de l'autorité parentale.
- Depuis le 21 mars, les cas contacts non vaccinés n'ont plus besoin de s'isoler.
- Depuis le 28 février 2022, les personnes contacts n'ont plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique ou test RT-PCR) à J2. C'est-à-dire deux jours après avoir eu l'information d'avoir été en contact avec une personne testée positive.
- Il est obligatoire de réaliser un test PCR pour confirmer un test antigénique positif.

**16 mai 2022 Gouvernement.** Port du masque : le port du masque n'est plus obligatoire dans l'ensemble des transports en commun. Sont concernés notamment le métro, le bus, le train, l'avion et les taxis.. Il reste cependant exigé pour les soignants, les patients et les visiteurs dans les lieux de santé ou de soins (notamment les hôpitaux, les pharmacies, ou encore les laboratoires de biologie médicale).

**16 mai 2022 FranceTVinfo.** Covid-19 : la Corée du Nord mobilise son armée pour freiner l'épidémie. Kim Jong-un est furieux contre les autorités sanitaires. Il estime qu'elles "n'ont pas retroussé leurs manches et n'ont pas évalué correctement la crise actuelle". Le dictateur a donc demandé à l'armée d'assurer l'approvisionnement en médicaments. Désormais, c'est avec un masque sur le visage que Kim Jong-un apparaît. Et c'est avec un masque qu'il donne les ordres. Le dictateur a ainsi fustigé, lundi 16 mai, les autorités sanitaires de Corée du Nord pour leur gestion de l'épidémie de Covid-19, qui a fait 50 morts depuis son apparition officielle dans le pays. Signe de la gravité de la situation, le leader nord-coréen a *"fortement critiqué le gouvernement et le secteur de la santé publique pour leur attitude irresponsable"*, d'après l'agence officielle KCNA. Kim Jong-un supervise désormais des réunions d'urgence quasi-quotidiennes du Politburo et les médias nord-coréens ont diffusé dimanche des photos de lui visitant une pharmacie à Pyongyang. Lors d'une réunion, le dictateur s'est notamment plaint du fait que les pharmacies n'étaient pas ouvertes 24h/24. Selon lui, les fonctionnaires chargés de l'approvisionnement en médicaments *"n'ont pas retroussé leurs manches et n'ont pas évalué correctement la crise actuelle"*. Plus d'un million de cas ... Le dictateur a donc ordonné à l'armée de se mettre au travail *"pour stabiliser immédiatement l'approvisionnement en médicaments à Pyongyang"*, où les premiers cas de Covid-19 en Corée du Nord ont été officiellement détectés la semaine dernière. Kim Jong-un a pris personnellement en main la lutte contre l'épidémie, qui, selon lui, provoque *"de grands bouleversements"* dans le pays. Aucun des 25 millions d'habitants du pays n'est vacciné, le régime ayant refusé les doses proposées par la Chine, la Russie ou encore l'OMS.

**16 mai 2022 FranceTVinfo.** En Chine, la colère de la population est vive face à la politique ultra stricte du régime dans la lutte contre la pandémie du Covid-19. Certaines images sont surréalistes. Policiers ou fonctionnaires, ils n'y vont pas par quatre-chemins pour dénicher tous cas contact ou cas positif au Covid-19, [en Chine](#). Des vidéos les montrent ainsi en train de forcer la porte des personnes afin de rentrer chez eux de force. Ce genre d'images apparaît tous les jours sur des sites chinois. Elles sont ensuite rapidement censurées. Shanghai (Chine) est confinée depuis fin mars, mais il y a toujours plus d'un millier de cas de Covid-19. Shanghai est méconnaissable ... Les restrictions sont de plus en plus dures. La ville est méconnaissable, barricadée. Certains se retrouvent en cage, des panneaux de bois étant installés devant les immeubles dans lesquels des personnes ont été testées positives. Plus d'une vingtaine de villes sont confinées et testées, ainsi que les aliments comme les poissons ou les salades. L'aéroport est quasiment vide, avec trois avions seulement au départ de Shanghai. Beaucoup d'expatriés n'ont pris qu'un billet aller pour la France.

**16 mai 2022 FranceSoir.** Le 22 avril dernier, [l'Association des médecins et chercheurs indépendants](#) polonais s'est réunie à la Maison de la presse de Varsovie afin de mettre en garde la population internationale quant au projet de l'OMS : « [Traité international sur la prévention des pandémies et la préparation à celles-ci](#) ». Initié par les membres de l'Organisation mondiale de la Santé, le 1er décembre 2021, le projet a pour but

de déboucher sur une « convention », un « accord » ou de faire émerger un « autre instrument international » renforçant la « prévention des pandémies et la préparation et la réaction à celles-ci ». Si sur le papier, cet objectif collaboratif paraît vertueux, ces scientifiques alertent néanmoins sur les risques inhérents à ce programme. Selon eux, ce type de collaboration pourrait être la porte ouverte à la perte de souveraineté pour les pays, ainsi que le risque d'instaurer des états d'urgences amenant à la perte des libertés des citoyens, dès lors qu'une épidémie sera déclarée : « Que va-t-il se passer quand le chef de l'OMS va appuyer sur le bouton 'pandémie' ? Aujourd'hui, nous allons tenter de répondre à ces questions, pour faire prendre conscience aux Polonais d'un réel danger pour leur liberté civique », explique Anna Kurkowska, présentatrice de la conférence de presse.

**16 mai 2022 ProfessionGendarme.** L'incroyable malhonnêteté des médias sur les questions de vaccination. Février 2022. La scène se passe en direct, à la télévision, sur la chaîne info CNews. Cela fait plus d'un an déjà que les vaccins anti-Covid ont été massivement injectés aux populations, avec la bénédiction des grands médias. Mais ce matin-là, le professeur de médecine Michaël Peyromaure « se lâche » et stupéfie ses interlocuteurs « Un peu plus de 130 000 effets indésirables ont été recensés, dont 24 % ont été considérés comme graves, soit 1 sur 4 000, sans parler des effets secondaires à moyen ou à long terme. C'est pour ça que le rapport bénéfice-risque paraît défavorable chez les jeunes, chez les enfants, chez les personnes qui ont 30, 40, 50 ans qui n'ont pas de comorbidité. Ce vaccin contre le Covid ne protège pas véritablement de la maladie, ou en tout cas très peu de temps. Il protège uniquement des formes graves, mais pas à 100 %. Et il ne protège pas, ou très peu, de la transmission. » Conclusion du Pr Peyromaure : « C'est quand même un drôle de vaccin ! » Un peu sidérée, la présentatrice de l'émission Sonia Mabrouk s'interroge : « pourquoi ce n'est pas davantage médiatisé et au centre du débat ? » Et en effet, c'est bien la question essentielle... Écoutez bien comment la journaliste Élisabeth Levy, présente sur le plateau, a réagi à la démonstration du Pr Peyromaure : « Cela pose quand même une question politique. On nous a tellement dit que ce vaccin allait être merveilleux, qu'on regardait tous ces gens qui ne voulaient pas se vacciner comme des sortes d'hurluberlus, on se demandait vraiment s'ils n'étaient pas un peu complotistes, moyenâgeux, etc. Je ne comprenais pas pourquoi des gens ne voulaient pas se vacciner ». Si Élisabeth Levy, pourtant rédactrice en chef d'un journal « non consensuel », a pu penser qu'il fallait être un « hurluberlu complotiste » pour ne pas se faire vacciner contre le Covid, c'est la preuve que les grands médias étaient unanimes.

**16 mai 2022 FranceSoir.** Des centaines d'étudiants de la prestigieuse Université de Pékin ont protesté contre un renforcement des mesures anti-Covid, un geste de défi inhabituel dans cet établissement ultra-sensible aux yeux du pouvoir chinois. La capitale chinoise fait l'objet depuis début mai de strictes mesures anti-épidémiques, avec des tests de dépistage quasi quotidiens et de fortes incitations au travail à domicile. Restaurants et autres commerces non-essentiels sont fermés et de nombreuses résidences sont placées sous confinement. Même si la métropole de plus de 20 millions d'habitants n'a enregistré qu'un millier de cas au cours des dernières semaines, le régime communiste reste attaché à sa politique du zéro Covid, présentée comme une réussite face aux millions de morts comptabilisés dans le reste du monde. Mais plus de 300 étudiants, confinés dans leur dortoir depuis une semaine, ont manifesté dimanche soir à l'intérieur du campus de Wanliu, l'un des sites de la vaste Université de Pékin, ont indiqué plusieurs élèves qui ont requis l'anonymat par crainte de sanctions. Sur des vidéos dont le contenu a été vérifié par l'AFP, on peut voir les étudiants répéter des slogans et conspuer un responsable universitaire. Les étudiants venaient de mettre à bas une palissade que l'Université avait élevée pour les empêcher de quitter leur résidence et de commander des repas.

**17 mai 2022 FranceTVinfo.** Santé : le CHU de Bordeaux en "mode dégradé", les patients seront "accueillis par des bénévoles" ... Face aux burn out en cascade et manque de personnels, patients accueillis par des bénévoles aux urgences... Gilbert Mouden, infirmier anesthésiste et représentant du personnel Sud Santé Sociaux de l'établissement bordelais, était mardi sur franceinfo. Temps de lecture : 3 min. Aux urgences du

[CHU de Bordeaux](#), les patients seront "accueillis par deux bénévoles de la Protection civile" et "un agent de sûreté", a expliqué Gilbert Mouden, infirmier anesthésiste et représentant du personnel Sud Santé Sociaux. C'est le seul moyen trouvé par la direction pour "continuer à travailler et recevoir les patients." Par manque de personnels soignants, l'hôpital public a décidé de fonctionner en mode dégradé le soir et la nuit à partir de ce mercredi 17 heures. "On a environ 40% des médecins urgentistes qui sont sur le départ ou en arrêt de travail en lien avec des burn out", a-t-il expliqué à franceinfo.

**17 mai 2022 LeMonde.** C'est une situation qui a un petit air de déjà-vu pour Valneva. Le laboratoire franco-autrichien, installé à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), dans la périphérie de Nantes, a annoncé, lundi 16 mai, avoir reçu de la Commission européenne « un avis d'intention de résiliation de l'accord de fourniture » de son vaccin contre le Covid-19. Une nouvelle déconvenue pour la biotech, dont le candidat-vaccin n'a toujours pas obtenu le feu vert de l'Agence européenne des médicaments (AEM). La malchance semble bel et bien poursuivre le laboratoire. L'annonce du groupe pharmaceutique rappelle une communication similaire, il y a huit mois. Ce lundi 13 septembre 2021, [le laboratoire expliquait alors avoir été informé par le gouvernement britannique de l'annulation de son contrat](#), portant sur la livraison de 100 millions de doses au Royaume-Uni. Une bien mauvaise surprise pour Valneva, qui voyait dans cet accord un tremplin pour faire passer la société à la vitesse supérieure.

**17 mai 2022 LPost.be.** En décembre dernier, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a décidé de lancer des négociations sur un accord visant à lutter contre les pandémies présentes et futures. Des chercheurs sonnent l'alerte quant à ce projet de « **Traité international sur la prévention des pandémies et la préparation à celles-ci** » qui devrait être signé d'ici 2024. Ne rejetant aucunement les bienfaits potentiels d'une collaboration internationale sur le sujet, l'Association des médecins et chercheurs indépendants polonais se méfie toutefois depuis la gestion de la crise du Covid-19. « **Des lois ont été bafouées et le code de Nuremberg a été violé. Il a un risque de perte de souveraineté définitive des Etats. Les droits humains doivent rester au centre des préoccupations. Cela devrait être entendu** », estiment-ils. Un instrument international... Deux années se sont écoulées depuis le début officiel de la pandémie. Le COVID19 constitue un défi mondial. Le 1er décembre 2021, les 194 membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se sont mis d'accord pour lancer le processus d'élaboration et de négociation d'une convention, d'un accord ou d'un autre instrument international en vertu de la constitution de l'Organisation mondiale de la santé afin de renforcer la prévention des pandémies et la préparation et la réaction à celles-ci. Au niveau de l'Union, le Conseil européen a donné son feu vert à l'ouverture de ces négociations qui devraient déboucher sur la présentation d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux à la 76ème Assemblée mondiale de la santé en 2023, en vue de l'adoption de l'instrument d'ici 2024.

**17 mai 2022 LesMoutonsEnrages.** Ursula von der Leyen. L'hystérie des dirigeants européens et de la presse occidentale aux ordres ne connaît pas de limites depuis le 24 février dernier, date à laquelle la Fédération de Russie a entamé son opération spéciale en Ukraine. Chaque jour apporte son lot de déclarations à l'emporte-pièce des responsables occidentaux qui laisse à penser qu'ils ont perdu toute lucidité et discernement. La cheffe de file de cette meute enragée n'est autre que la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, parachutée par Merkel à la tête de la Commission pour échapper aux problèmes qui n'auraient pas manqué de survenir suite aux nombreux conflits d'intérêts et aux tripotages qui entachent son séjour au ministère de la Défense allemande. En effet, von der Leyen a tendance à mêler sa famille à sa carrière politique et à impliquer ses proches dans la réalisation de contrats aux bénéfices plantureux, tels que des contrats passés par le ministère de la Défense lorsqu'elle y était ministre, pour un montant de plusieurs millions d'euros et sur lesquels la commission d'enquête du Bundestag devait se pencher... Mais, pas de chance, les SMS et l'historique des conversations de von der Leyen qui auraient pu servir de preuve, ont disparu de son téléphone. D'une incompétence crasse, cette grande bourgeoise teutonne n'en est pas moins roublarde puisqu'elle efface toutes les preuves de ses « indécidables ». Non seulement Ursula von der Leyen est

incompétente, mais en plus elle est embourbée dans une multitude de malversations. Celles-ci ont commencé lors de ses études à l'université de Hanovre en Allemagne où elle étudiait la médecine et où son époux enseignait. En 2015, le site internet anti plagiat VroniPlag Wiki a découvert que 43,5% de sa thèse de doctorat était copiée. Plusieurs universitaires allemands notables l'ont accusée de plagiat intentionnel mais à la suite d'une enquête universitaire ouverte en 2016, il a été décidé de ne pas lui retirer son titre de docteur sous prétexte qu'aucune intention de tromper ne pouvait être prouvée. Ursula von der Leyen aurait donc volé le travail de quelqu'un d'autre sans s'en apercevoir ? Serait-elle sujette à des crises de somnambulisme au cours desquelles elle fait des copiés-collés ? Autre supercherie, son CV indiquait qu'elle avait fréquenté l'université Stanford en tant « qu'auditrice invitée », alors que ce poste n'existe pas. Ce n'est qu'un détail mais qui révèle la personnalité de celle qui règne actuellement sur l'Europe comme un nouveau Führer et qui impose ses diktats à des millions de personnes sans jamais avoir été élue. Elle vient d'ailleurs de déclarer que le vote à l'unanimité n'avait plus de sens dans les domaines-clés de la politique de l'Union européenne si celle-ci veut agir plus rapidement. Von der Leyen ne cache plus ses intentions de gouverner comme un véritable dictateur. Sachant cela, l'Union européenne va-t-elle encore continuer à vanter ses « valeurs » démocratiques ? Revenons un peu en arrière. Ursula von der Leyen a pris ses fonctions au Ministère de la Défense allemande en décembre 2013 et les dépenses faramineuses de la ministre ont mis la puce à l'oreille du président de la Cour des comptes qui estimait que le ministère de la Défense sous Ursula von der Leyen dépensait beaucoup d'argent pour des prestations de conseil. Ainsi, d'après la Cour des comptes, le ministère de von der Leyen avait dépensé 100 millions d'euros en 2015, puis 150 millions d'euros en 2016 en frais de contrats de conseil, alors que des sommes bien inférieures avaient été publiquement déclarées. Il apparaît que c'était le cabinet de conseil McKinsey qui était chargé de conseiller la ministre von der Leyen, laquelle avait fait appel à leur « expertise » sans passer par un appel d'offre. On comprendra aisément pourquoi quand on saura que l'un des collaborateurs de McKinsey était le propre fils de von der Leyen, David, et qu'il participait aux bénéfices de l'entreprise. Dans la foulée, Von der Leyen a aussi nommé Katrin Suder, la directrice du bureau berlinois de McKinsey, au poste de secrétaire d'État à l'armement, qui est par la suite devenue la cheffe du Conseil de numérisation, chargée de conseiller le gouvernement fédéral sur la numérisation de l'Allemagne et qui au cours de ses quatre années à ces fonctions, a augmenté significativement le nombre de contrats attribués à des consultants externes, notamment à Accenture et McKinsey. C'est extrêmement grave de mettre des ministères régaliens entre les mains de sociétés privées, mais ce genre de considération importe peu à Ursula von der Leyen qui ne voit que ses propres intérêts et ceux de sa famille.

**19 mai 2022 LeFigaro.** Pénurie de soignants : aux urgences «l'été sera atroce», alerte Patrick Pelloux ... Interrogé par Ouest France, le médecin alerte sur la dépendance des hôpitaux aux urgentistes étrangers. «*Sans eux, les hôpitaux ferment*». C'est un cri d'alerte que lance Patrick Pelloux dans une interview consacrée à la pénurie de soignants urgentistes en France. Roumains, algériens, tunisiens... Le médecin déplore que l'hôpital public français doive fonctionner «*grâce à l'importation de médecins étrangers*».

**20 mai 2022 Internaute.** Olivier Véran remplacé par Brigitte Bourguignon à la Santé ... Arrivé au ministère le 16 février 2020, au début de la crise sanitaire du Covid-19, Olivier Véran a passé deux années chargées au gouvernement devant faire face aux difficultés du secteur hospitalier et médical et à une pandémie. Le neurologue de formation aurait aimé prolongé son séjour à l'avenue de Ségur mais son image est désormais indissociable de l'épidémie de Covid-19 et rappelle période du quinquennat que le chef de l'Etat préfère oublier. La reconduction d'Olivier Véran au ministère de la Santé semblait impossible dès le départ, à la place c'est celle qui travaillait pour lui en tant que ministre déléguée chargée de l'Autonomie qui prend la direction du ministère de la Santé. Une femme qui connaît déjà les lieux et surtout les coulisses de la mise en place des politiques publiques. Si elle n'est pas médecin comme son prédécesseur, elle a travaillé comme secrétaire médicale avant de se lancer en politique d'abord sous les couleurs du Parti socialiste puis en rejoignant La République en Marche. Olivier Véran lui est toujours membre du gouvernement mais à un poste bien différent, celui de ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement.

**20 mai 2022 FranceSoir.** Accès filtrés et fermetures en cascade: la pénurie de soignants aux urgences vire à la "catastrophe", avec déjà 120 services contraints de limiter leur activité ou s'y préparant, prélude pour certains d'un été "atroce". De mémoire d'urgentiste, "on n'a jamais connu une telle tension avant même la période estivale". Manque de médecins, d'infirmiers, d'aides-soignants ou de "lits d'aval" pour transférer les patients: au moins 120 hôpitaux font face à de graves "difficultés", selon une liste établie par l'association Samu-Urgences de France (SUDF) et que l'AFP s'est procurée. Soit quasiment 20% des quelque 620 établissements - publics et privés - hébergeant un ou plusieurs services d'urgences. Aucun territoire n'est épargné, avec 60 départements touchés dans toutes les régions, d'après ce décompte qui n'inclut pas la Corse, les Antilles et la Guyane.

**20 mai 2022 ProfessionGendarme.** [Vidéo de 17.000 scientifiques, révélations massives...](#) LES PLUS GRANDS MÉDECINS ET SCIENTIFIQUES DU MONDE TIENNENT UN SOMMET MONDIAL SUR LA COVID. 17 000 médecins et scientifiques médicaux de réputation internationale accusent Big Pharma, les autorités médicales mondiales, les gouvernements et les médias de crimes contre l'humanité. Tout y passe, « vaccins », masques, traitements,...Le Sommet mondial sur le Covid, composé de plus de 17 000 médecins et scientifiques, tient une conférence de presse soulignant la déclaration du Sommet visant à « restaurer l'intégrité scientifique ». Parmi les conférenciers figurent le Dr Robert Malone, le Dr Peter McCullough, le Dr Ryan Cole, Harvey Risch, MD, PhD, la Dre Lynn Fynn, la Dre Mary Talley Bowden, le Dr Richard Urso et plus encore.

**20 mai 2022 ProfessionGendarme.** L'OMS porte parole de l'industrie mafieuse n'avale pas le refus de Madagascar d'accepter les toxins au point de tenter d'acheter le président et d'avoir fomenté un coup d'état. Si j'évoque Madagascar pour défendre l'huile essentielle c'est que c'est un pays béni des dieux pour ses plantes comme le Tea-tree efficace dans pleins de domaines et en particulier dans toutes les affections respiratoires pour lesquelles elle est anti-tout (bactéries, virus, parasites etc...). Et contrairement à ce que voudrait faire croire Bigpharma et ses lobbyistes comme pour l'homéopathie (qu'ils ont réussi à attaquer par le déremboursement) ce ne sont pas des placebo car les chevaux par exemple n'y voit que du sucre et pourtant ils réagissent favorablement alors que médicaments et vétérinaires sont parfois en échec. La technique de Big pharma c'est d'obtenir des gouvernements des réglementations qui imposent les mêmes type d'études que la chimie, ce qui est aberrant car depuis des millénaires ces soins naturels n'ont pas tué autant de gens que les deux ans de « toxins » d'autant qu'ils s'arrangeraient pour confier les dites études à des organismes et scientifiques corrompus qui outre d'être financièrement exorbitantes seraient faussées comme le prouve l'aventure criminelle covidiste et toxinale.

**20 mai 2022 LeCourrierDesStrateges.** La variole du singe, une épidémie créée ? Immédiatement a circulé l'idée que cette épidémie est tout sauf le fait du hasard. Beaucoup d'internautes ont retrouvé un message diffusé il y a six mois par Bill Gates, selon lequel le monde pourrait souffrir d'un attaque bio-terroriste consistant à diffuser un virus de la variole dans 10 aéroports simultanément... Tiens ! tiens ! Dans le même temps, [Bill Gates annonçait investir des milliards dans la recherche](#) contre cette maladie. On lira dans [Newsweek le fact-checking embarrassé de cette nouvelle théorie complotiste](#). En réalité, Gates annonce l'épidémie de variole depuis 2017, et pousse l'OMS à mener des recherches en ce sens. On ne sait pas trop ici si ce sont les avertissements de Bill Gates qui rendent l'opinion éruptive sur la question de la variole, ou si la possible épidémie est montée en épingle par la caste parce qu'elle est préparée de longue date. L'étrange exercice de simulation du G7 sur... une épidémie de variole. L'information passe inaperçue en France, mais, le jour même où l'épidémie de variole commence à affoler les masses, [les ministres de la Santé du G7 se retrouvent... pour annoncer la simulation entre eux d'une épidémie de variole du singe due à une morsure de léopard](#) qui se répandrait dans le monde. Là encore, les anti-complotistes vont pouvoir faire leurs choux gras des déductions qui seront (trop hâtivement ?) tirées de cette coïncidence. Mais il est pour le moins difficile de ne pas se poser la question de l'influence exercée par Bill Gates sur les décisions ou les initiatives du G7. On

notera que le même G7 en a profité pour lancer une nouvelle ode au vaccin contre le COVID. Le grand défi est 'd'apporter le vaccin aux peuples', a déclaré Schulze. De nombreux pays ne disposaient pas des infrastructures et du matériel nécessaires tels que des seringues ou des camions frigorifiques. Les États du G7 veulent ici davantage soutenir les pays du Sud. De là à penser que l'épidémie soit l'habillage d'une grande opération destinée à vendre les vaccins de Bill Gates et consorts... il n'y a qu'un pas.

**20 mai 2022 Profession Gendarme. Gérard Delépine.** Récemment, le ministre algérien de la Santé expliquait que son pays n'avait pas acheté davantage de vaccins parce qu'ils étaient trop chers. Il aurait pu préciser que plus de la moitié des doses néanmoins achetées avaient été gâchées, car la population algérienne n'en voulait pas [11](#). Il aurait pu aussi se féliciter du bilan sanitaire Covid de son pays qui, comme les autres pays pauvres d'Afrique, s'en sort tellement mieux que les pays riches... En effet, alors qu'au 10 mai 2022 les USA recensent 2 997 morts covid par million d'habitants et l'Europe 2 440/M, les pays à revenu moyen supérieur n'en comptent que 1000/M et les pays pauvres seulement 65/M ! Le nombre de doses achetées ou précommandées par l'Union européenne depuis le début de la crise atteint 4,2 milliards (chiffre confirmé par la Commission) pour une population de 447 millions d'habitants. C'est donc près de dix injections de cette substance expérimentale inefficace et dangereuse que ces dictateurs veulent imposer à chacun d'entre nous alors que, grâce à Omicron, nous avons presque tous été immunisés !

**20 mai 2022 Profession Gendarme.** Jurisprudence : la vaccination obligatoire contre le COVID et la suspension des soignants jugées illégales... Selon le droit européen, la campagne de vaccination contre le COVID est un essai en vie réelle qui ne peut être imposé à aucun être humain. Ce point avait été rappelé le 13 janvier 2022 sans que le Conseil constitutionnel ne juge Emmanuel Macron dans sa volonté d'« emmerder » ceux qui refuseraient de participer à une telle expérimentation. Un tribunal français vient de confirmer le 1<sup>er</sup> mars 2022 que la vaccination obligatoire est une atteinte aux droits humains fondamentaux. Quelles conséquences pour les Français mais aussi pour le Gouvernement ? C'est un énorme caillou qui s'est glissé dans la chaussure d'Emmanuel Macron et d'Olivier Véran le 1<sup>er</sup> mars 2022 avec cette [décision rendue par le conseil des prud'hommes d'Alençon](#) en faveur d'une infirmière salariée d'un Ephad qui refusait de se faire vacciner pour raison médicale : « *La législation européenne l'autorisait à refuser ce traitement dans la mesure où à ce stade il doit être considéré comme un médicament expérimental.* »

**21 mai 2022 TF1.Info.** Des "variants préoccupants". Depuis le 12 mai dernier, la propagation des sous-lignages du variant Omicron BA.4 et BA.5 fait l'objet d'une surveillance accrue au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Cette agence pilotée par l'Union européenne appelle même les États à rester vigilant face à d'éventuels signaux d'urgence. Car s'il n'y a aucune indication pour l'heure sur une gravité accrue de ces deux nouvelles versions du virus, leur présence et leur propagation seraient susceptibles d'être à l'origine d'une "augmentation significative des cas de Covid-19 dans l'UE", alerte l'ECDC. Dans "les semaines et les mois à venir", les contours d'une sixième vague épidémique pourraient même se dessiner. Sur le Vieux continent, tous les regards se tournent actuellement vers le Portugal, pays où BA.5 gagne rapidement du terrain. Vers un rebond épidémique ? Alors que cette mutation représentait 37% des cas positifs le 8 mai, le variant est très rapidement devenu dominant le pays, en passant à 63,5% le 15 mai. La semaine dernière pourtant, les analystes pensaient que cette souche ne serait pas majoritaire avant le 22 mai, illustrant ainsi la grande contagiosité et capacité de propagation de BA.5. Les mutations BA.4 et BA.5, détectées pour la première fois en Afrique du Sud en janvier et février respectivement, peuvent aisément passer outre la protection immunitaire induite par une précédente infection et un schéma vaccinal complet. Autre point noir, concernant BA.5, ce cousin d'Omicron est en mesure de réinfecter des personnes contaminées par le virus dans les mois précédents. En dehors du Portugal, la présence des variants BA.4 et BA.5 reste relativement faible en Europe pour l'heure, mais les autorités se préparent d'ores et déjà à faire face à un rebond épidémique, en France notamment.

**21 mai 2022 FranceSoir.** L'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France anticipe un été aussi "tendu" que l'an dernier dans les hôpitaux franciliens, en particulier dans les maternités, et "s'organise pour y faire face", assure sa directrice Amélie Verdier à l'AFP. Les premières remontées du terrain ont un air de déjà-vu. "On pense que la situation va être tendue à très tendue", indique Mme Verdier qui table sur une "capacité d'offre de soins comparable à l'été dernier, c'est-à-dire difficile, mais pas pire", à deux exceptions près. D'une part, elle "appréhende des tensions en Seine-Saint-Denis", département notoirement démuné. De l'autre, elle a "des questions plus fortes sur les maternités" où "on voit a priori qu'il y a un peu plus de difficultés en général". Pour ces dernières, l'ARS "a déjà enclenché des actions avec des sages-femmes libérales pour voir comment elles peuvent venir de manière renforcée dans les établissements". Globalement, "le sujet, c'est les postes vacants et comment on s'organise pour y faire face", explique-t-elle. Cela vaut également pour les urgences où "les tensions concernent toute l'offre, y compris des cliniques privées qui ont des difficultés récurrentes".

**22 mai 2022 AgoraVox.** [Effets secondaires vaX/Emmanuelle Darles lance un appel :aidez-nous à rendre les auditions publiques](#) Début Avril 2022 Christine Cotton - biostatisticienne , Vincent Pavan - Enseignant-chercheur et Emmanuelle Darles, Docteur en informatique, chercheuse Professeure, ont été auditionnée lors de la Commission d'enquête du Sénat menée par l'OPECST (Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques). Les membres de l'OPECST, dont le président est Cédric Villani, ont assuré aux trois statisticiens que leurs auditions seraient publiées et retranscrites sur le site du Sénat. Or, plus d'un mois plus tard, il n'y a aucune trace de leur témoignage sur le site du Sénat ! « Durant ces auditions, ils ont alerté sur l'augmentation historique et inédite de certaines pathologies durant 2021 très certainement liée aux injections anti Covid-19, notamment :- plus de 1788% concernant les troubles du cycle menstruel- plus de 732% des AVC en plus durant 2021. qui pouvait être causé par les injections anti Covid-19. - Autant de cécité durant 8 mois que durant 30 ans tous vaccins confondus ». Écrivez au président de l'OPECST Cédric Villani (par e-mail) et demandez que l'audition du mois de Mars 2022 ainsi les auditions suivantes soient rendues Publiques. COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES EFFETS « SECONDAIRES » DES « VACCINS » COVID e-mail : [cedric.villani@assemblee-nationale.fr](mailto:cedric.villani@assemblee-nationale.fr)

**22 mai 2022 FranceSoir.** Les mauvaises nouvelles s'accumulent pour le géant pharmaceutique Pfizer. D'après une étude clinique publiée par la revue scientifique Jama, l'immunité procurée par le vaccin Pfizer contre le variant Omicron serait de courte durée. L'immunité fragile procurée par le vaccin Pfizer/BioNTech confirmée par une étude scientifique... L'immunité procurée par le vaccin est loin d'être aussi robuste que ce qui avait été annoncé, comme le montre une étude clinique [publiée](#) le 13 mai 2022 par la revue scientifique américaine Jama Network. Si le vaccin procure une petite efficacité pendant quelques semaines, celle-ci se réduit fortement au bout de trois mois après la deuxième dose et au bout de dix semaines après la troisième, une donnée corroborée par la baisse rapide des anticorps neutralisants spécifiques à Omicron.

**22 mai 2022 ProfessionGendarme.** **Virginie Joron :** Vaccination COVID des enfants : la Commission veut vacciner les plus jeunes à la rentrée !

**22 mai 2022 ProfessionGendarme.** « Toute décision contraire à l'intérêt des générations futures est inconstitutionnelle ». Jacques Attali invente la présomption de nuisance... Jacques a dit « *Il faut mettre dans la Constitution un article disant : toute décision contraire à l'intérêt des générations futures est inconstitutionnelle* ». Cette petite phrase de [Jacques Attali](#) passée inaperçue, il y a quelques jours sur France 5 dans l'émission C ce soir, a pourtant le potentiel d'une bombe nucléaire sur nos libertés individuelles.

**23 mai 2022 LeMonde.** Le Royaume-Uni enregistre chaque jour de nouveaux cas de variole du singe, a fait savoir dimanche 22 mai une responsable de l'Agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA), un sujet que le gouvernement dit prendre « *très au sérieux* ». « *Nous détectons chaque jour davantage de cas* », a déclaré Susan Hopkins à la BBC. La semaine dernière, vingt malades avaient été recensés et un nouveau bilan sera publié lundi « *avec les chiffres du week-end* », a indiqué M<sup>me</sup> Hopkins. De nouvelles directives de l'UKHSA

recommandent aux cas contact les plus exposés à des malades de variole du singe de s'isoler pendant trois semaines et d'éviter tout contact avec des personnes immunodéprimées, des femmes enceintes et des enfants de moins de 12 ans, a rapporté la chaîne SkyNews dimanche. « *Dans les cas que nous avons vus jusqu'à présent au Royaume-Uni, la grande majorité des gens guérissent d'eux-mêmes* », a déclaré M<sup>me</sup> Hopkins...Un vaccin pour protéger les cas contacts. Elle a décrit la variole du singe comme « *une nouvelle maladie infectieuse qui se propage dans notre communauté* » avec « *des cas qui n'ont aucun contact identifié avec un individu venant d'Afrique de l'Ouest* », où la maladie était auparavant présente.

**23 mai 2022 FranceSoir.** Jean-Marc Sabatier explique les modes d'action des traitements ambulatoires précoces. ENTRETIEN – Les traitements ambulatoires précoces agissent sur le Covid-19 et les bactéries de diverses manières. Certaines molécules agissent en bloquant l'entrée et/ou les effets délétères du virus dans la cellule, d'autres en prévenant d'une infection bactérienne qui peut suivre une attaque virale et provoquer une surinfection prompte à envahir l'organisme notamment lorsque le système immunitaire de l'hôte est affaibli par la vieillesse ou par des comorbidités. Cet entretien est réalisé avec Jean-Marc Sabatier, directeur de recherche au CNRS et docteur en biologie cellulaire et microbiologie, affilié à l'institut de neurophysiopathologie à l'université d'Aix-Marseille.

**23 mai 2022 FranceSoir.** Le docteur Flavio Cadegiani, endocrinologue brésilien, revient dans un debriefing exclusif sur les performances de l'ivermectine et son traitement médiatique. « *Avant la publication de l'étude, j'étais très réservé sur l'efficacité de l'Ivermectine dans le cadre du traitement contre la Covid-19* », avait-il [déclaré le 24 janvier 2021](#). Depuis, si ses résultats ont été confirmés celui-ci a fait l'objet de nombreuses attaques de ses détracteurs. Dans ce debriefing, il revient sur divers aspects des revues scientifiques à comité de lecture, challengeant leur intégrité. Il évoque aussi le fait que l'infectiologue brésilien David Uip, qui a [pris position contre l'ivermectine](#) et été encensé par les médias, a des résultats largement inférieurs aux autres médecins ayant traité leurs patients avec des traitements précoces. Le taux d'hospitalisation des patients du Dr Uip est de 38,6% contre moins de 1,9% pour les médecins ayant traité précocement. Le taux de mortalité des docteurs prescrivant un traitement précoce présente une réduction de 94,6% du risque de mortalité.

**23 mai 2022 FranceSoir.** 30 compagnies aériennes, des milliers de pilotes et environ 17 000 physiciens et chercheurs en médecine tirent la sonnette d'alarme pour dénoncer les risques liés "aux vaccins". Un communiqué du collectif Free to fly Canada publié le 17 mai rapporte les incohérences en matière de sécurité aérienne et dénonce l'obligation vaccinale pour travailler... "Just Safety" culture remise en cause ? Si certains ont encore peur de prendre l'avion, les statistiques d'[Aviation Safety Network](#) publiées en 2020 démontrent que l'aviation moderne est l'un des transports les plus sûrs du monde. Depuis des années, la "culture juste" de la sécurité aérienne s'est largement diffusée au sein des différentes compagnies. La communication entre les pilotes et copilotes est plus fluide. Un article de [Slate](#) explique que l'asymétrie de pouvoir marquée entre les deux hiérarchies "compromet la communication au sein du cockpit", affectant donc le raisonnement des pilotes quant à d'éventuels risques observés sur le terrain. "Les pilotes sont entraînés pour devenir des analystes prudents de l'environnement, reconnaissant les risques et les réduisant activement. Pour beaucoup, leur entraînement et l'analyse des différents risques a mené à des préoccupations et conclusions négatives en rapport avec la vaccination contre le Covid-19, sur la santé et la sécurité aérienne", peut-on lire dans le communiqué. La contradiction repose sur le principe même d'un risque identifié, les injections de vaccin étant considérées comme "irréversibles", d'après le site des [Navigants libres](#). Le communiqué évoque cette notion du risque "une fois que les compagnies aériennes ont imposé la vaccination, de nombreux pilotes ont refusé catégoriquement en raison du risque et ont ensuite été mis en congé sans solde, ou simplement licenciés". Le collectif de Free to fly Canada dresse un bilan sur les conséquences à grande échelle sur l'ensemble du personnel aérien. Refuser ou non les injections revient à prendre plusieurs risques. "Certains de nos pilotes ont perdu leur certification médicale pour voler et ne pourraient plus redevenir comme avant", s'inquiète Free to fly Canada, ajoutant que "d'autres continuent de piloter tout en ayant des symptômes qui devraient être déclarés ou

*examinés*". Doubter des bénéfiques de la vaccination est une chose, s'interroger sur les irrégularités médicales observées en est une autre. Des [médecins de l'armée américaine](#) avaient déjà fait part de leurs inquiétudes sur les injections, compromettant le principe de "menace de la sécurité nationale".

**23 mai 2022 ProfessionGendarme.** La vaccination a-t-elle vraiment sauvé des vies, comme le gouvernement le prétend ? Comme disait la propagande diffusée en boucle l'an dernier, les chiffres, ça ne se discute... et, quand on regarde les chiffres de l'INSEE, il devient indiscutable que, non seulement la vaccination n'a pas diminué la mortalité, mais même qu'elle est allée de pair avec son augmentation chez les moins de 65 ans. Gênée, l'INSEE se demande pourquoi. Nous avons notre idée sur le sujet...

**23 mai 2022 LeParisien.** Le vaccin [anti-Covid](#) de l'alliance [Pfizer-BioNTech](#) est sûr et efficace pour les enfants âgés de six mois à cinq ans avec l'injection de trois doses, ont indiqué lundi les deux entreprises dans un communiqué. Pfizer-BioNTech a dit avoir évalué trois doses, administrées à raison de trois microgrammes chacune, dans le cadre d'un essai clinique et a constaté que le vaccin provoquait une forte réponse immunitaire. Les effets secondaires étaient similaires dans les groupes vaccin et placebo. L'efficacité s'est élevée à 80,3 %, selon une estimation préliminaire. À lire aussi [Vaccins contre le Covid : Pfizer, Moderna... faut-il mettre fin au monopole de l'ARN messager ?](#) « Nous sommes heureux que notre formule pour les plus jeunes enfants, que nous avons soigneusement mesurée à un dixième de la dose pour les adultes, ait été bien tolérée et ait produit une forte réponse immunitaire », a commenté Albert Bourla, PDG de Pfizer, cité dans un communiqué. Les enfants moins dangereusement touchés. Cette annonce intervient alors que [l'Agence américaine du médicament \(FDA\) prévoit trois réunions en juin pour étudier l'autorisation du vaccin Pfizer chez les enfants de moins de 5 ans](#), et de celui de Moderna pour les moins de 6 ans. La FDA devait initialement évaluer le vaccin Pfizer administré en deux doses en février mais les données avaient montré qu'il ne provoquait pas une réponse immunitaire suffisamment forte chez les enfants âgés de deux à quatre ans. Elle a alors demandé à voir les données portant sur une troisième injection.

**24 mai 2022 FranceSoir.** Verrons-nous un retour des restrictions sanitaires et une généralisation de la vaccination contre la variole du singe dans les prochains mois ? Même si le nombre de cas reste infinitésimal, les États-Unis prévoient déjà de vacciner les personnes ayant été en contact proche avec des patients atteints de cette maladie normalement cantonnée au continent africain. Le pays recense aujourd'hui cinq cas probables ou confirmés, mais il se prépare à voir ce chiffre s'accroître, [rapporte Le Figaro](#). Idem pour l'Espagne, qui a indiqué jeudi préparer l'achat de milliers de vaccins antivarioliques. Quant à la Belgique, elle se réengage sur la voie des restrictions sanitaires, ayant décidé de mettre en place des périodes d'isolement obligatoires de 21 jours pour toutes les personnes infectées. Enfin, en France, les autorités sanitaires françaises préconisent l'injection du vaccin contre la variole classique aux adultes dont « le contact est considéré comme à risque » avec une personne infectée. Invitée sur RTL ce mercredi 25 mai, Brigitte Bourguignon s'est montrée favorable à une vaccination des soignants et des cas contacts.

**25 mai 2022 FranceSoir. Face au scénario "fortement probable" d'une reprise prochaine de la circulation du Covid-19 en France, les autorités sanitaires recommandent un nouveau rappel de vaccin à l'automne pour toutes les personnes à risque, dont cette fois celles avec comorbidités.** Les personnes âgées d'au moins 60 ans et les immunodéprimés pouvaient déjà recevoir une deuxième dose de rappel. Désormais, d'autres Français à risque de formes graves de la maladie, comme les diabétiques, les obèses ou encore les personnes avec des troubles psychiatriques, y seraient éligibles. L'objectif est d'"anticiper" pour "limiter l'impact d'une future vague, en particulier sur les plus fragiles", pour réduire la mortalité "associée à la Covid-19 et la diffusion de l'épidémie, maintenir les capacités du système de soin et les besoins vitaux de fonctionnement du pays", a expliqué mercredi la Haute autorité de santé dans un communiqué.

**25 mai 2022 ProfessionGendarme.** Le PDG de Pfizer, Albert Bourla, a peut-être oublié qu'il était filmé cette semaine, alors qu'il éblouissait le public du Forum économique mondial de Davos avec ses fantasmes de puces

électroniques ingérables qui signalent aux autorités qu'un médicament a été digéré. « C'est une puce, essentiellement biologique, qui est dans le comprimé. Et une fois que nous prenons le comprimé et qu'il se dissout dans l'estomac, il envoie un signal indiquant que vous avez pris le comprimé. Imaginez donc les applications de ce système : la conformité. Les compagnies d'assurance savent que les médicaments que les patients doivent prendre, sont bien pris ».

**25 mai 2022 ProfessionGendarme.** Les projets de l'UE et de Macron de transfert de souveraineté à l'OMS se précisent et il faut les faire connaître largement. Vers la minute 9' extrait du discours de Macron à la réunion de l'OMS où en réalité il se fait le porte-parole de Bill Gates et des idées de son dernier livre pour « livrer pieds et poings liés » les citoyens du monde aux exigences de psychopathes et de l'industrie pharmaceutique pour mieux nous tuer quoiqu'il en coûte. Il est grand temps qu'à l'instar de Madagascar, du Brésil voire de la Russie (il semble qu'il en soit question depuis l'affaire d'Ukraine) la France quitte la mafia de l'OMS et les criminels qui l'alimentent.

**26 mai 2022 FranceSoir.** Lors d'un sommet mondial sur le Covid, 17 000 médecins et scientifiques ont fait une déclaration commune le 11 mai par la voix de leurs représentants. Appelant à mettre un terme à l'état d'urgence sanitaire enclenché au début de la crise du Covid-19, ils accusent les grandes sociétés pharmaceutiques, les gouvernements, les agences de santé publique et les médias grand public d'avoir, par leurs actions, causé la mort de plusieurs centaines de milliers de personnes. David Wiseman, docteur en pharmacie, Michael Yeadon, chercheur et ancien directeur scientifique de Pfizer, et Ryan Cole, médecin anatomopathologiste. L'intégralité de cette déclaration, en version originale, est disponible [ici](#). Se déclarant unis par leur loyauté au serment d'Hippocrate, ces médecins et scientifiques [dénoncent](#) les désastreuses politiques de santé publique mises en œuvre pour lutter contre la propagation du Covid-19, estimant que ces mesures sont le fruit d'une "alliance médicale corrompue" d'institutions pharmaceutiques, d'assurances et de soins de santé, sous la houlette des *trusts* financiers qui les contrôlent. L'illusion de consensus scientifique dénoncée... Selon eux, cette "alliance corrompue" a compromis l'intégrité des sociétés médicales les plus prestigieuses, générant une illusion de consensus scientifique en substituant la propagande à la vérité par la diffusion d'affirmations dénuées de base scientifique, par la censure, et par l'intimidation des médecins et scientifiques qui ont publié des résultats cliniques sur des médicaments éprouvés ou sauvé des vies par le biais de ces traitements. Ces 17 000 scientifiques et médecins veulent faire émerger la vérité afin que cessent des décisions qu'ils estiment catastrophiques et prises aux dépens d'innocents qui subissent des dommages sanitaires depuis le début de la pandémie. Des dommages qui ont commencé avec la rétention intentionnelle de traitements ambulatoires précoces comme l'hydroxychloroquine, l'ivermectine ou l'azithromycine pour se poursuivre l'année suivante avec les injections forcées d'un produit, qui n'avait pourtant fait ni la preuve de son efficacité ni l'assurance de sa sécurité lors de son lancement en population générale.

**26 mai 2022 ProfessionGendarme.** Pfizer dit à un juge fédéral que Pfizer est propriétaire du gouvernement fédéral et qu'il est ainsi immunisé contre le droit normal des contrats Pfizer affirme que l'accord qu'elle a conclu avec Washington dans le cadre de la rubrique « Other Transaction Authority » lui permet de violer les règlements relatifs aux essais cliniques et les lois fédérales protégeant le public. En d'autres termes, Pfizer a le pouvoir légal de commettre des fraudes qui tuent des gens.

**26 mai 2022 ProfessionGendarme.** La nouvelle aurait pu faire l'effet d'une bombe mais elle est passée relativement inaperçue. Un article publié dans la revue scientifique Journal of Materials Chemistry B en février 2022 révèle l'utilité de nano matériaux métalliques et d'oxyde de graphène dans les vaccins contre Covid. Toute la presse subventionnée avait dénoncé cette fausse information « *complotiste* ». Dans un article intitulé [Nano dimensions/adjuvants in COVID-19 vaccines](#), on apprend que « les vaccins proposés (sur le marché) contiennent plusieurs principes actifs vaccinaux différents (VAP), tels que le virus inactivé, l'antigène, l'ARNm et l'ADN, qui sont associés à des adjuvants standard ou à des nanomatériaux (NM) [...] composés par exemple d'oxyde de graphène, de nanotubes de carbone, de micelles, d'exosomes, de vésicules

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 143

---

membranaires, de polymères ou de NM (nanomatériaux) métalliques, en s'inspirant des nano-vaccins anticancéreux, dont les adjuvants peuvent partager certaines de leurs propriétés avec celles des vaccins viraux ». Mais alors le professeur Alphantery viendrait apporter une information selon laquelle l'ANSM - comme elle l'indique elle-même - permet « [de garantir au mieux la qualité, la sécurité et l'efficacité de leur utilisation](#) (vaccins contre le Covid) ». Il n'est pourtant nulle part mentionné que les vaccins contre Covid contiennent de l'oxyde de graphène, pas davantage dans la composition des vaccins mentionnée par les fabricants que sont Moderna, Pfizer BioNtech, Johnson Johnson et AstraZeneca. L'ANSM aurait-elle menti par omission ?

**26 mai 2022 FranceSoir.** Reconnu depuis peu comme "*une affection longue durée*", le Covid long s'attaque également aux personnes qui ne présentent pas de comorbidités. Après avoir contracté le virus, les symptômes des malades persistent pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Avec des symptômes très variés et parfois véritablement douloureux, la prise en charge des patients par les autorités de santé se complexifie. Le Covid long : un sujet complexe et peu défini ... D'après [l'Organisation mondiale de la santé](#), 10 à 20% des personnes ayant contracté le Covid éprouvent des effets à long terme de la maladie. Parmi les victimes de l'état post-Covid-19, certaines se disent affectées même un an plus tard. Des pertes de mémoire aux palpitations cardiaques jusqu'à un état de fatigue généralisé, les symptômes persistants sont variés. Dans un [communiqué](#) publié en mars 2022 du ministère de la Santé, la prise en charge des patients se faisait au préalable auprès de leur médecin traitant, pour ensuite être redirigés vers des "*cellules de coordination post-Covid*" afin d'orienter les malades qui présentent une "*situation complexe*".

**27 mai 2022 FranceSoir.** Depuis le 24 avril, lendemain de la victoire d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle, des dizaines de citoyens opposés au passe sanitaire et à l'obligation vaccinale contre le Covid-19 pour les soignants, ont décidé de se lancer dans une "[marche de la résistance](#)", un parcours de 600 km entre Périgueux (Dordogne) et le Vercors. Ce mouvement des « marcheurs de la résistance », qui fait suite à la "[Marche du Réveil](#)", au "[Convoi de la liberté](#)", et à la "[Course de la liberté](#)", s'inscrit dans un large mouvement « d'éveil des consciences » et de « défense des droits fondamentaux ». Initié par Nicole, ancienne marcheuse du Mont des Hauts-de-Seine surnommée « Nini », au côté de son mari Jean-Pierre et trois autres Périgourdins, il touchera à sa fin ce samedi 28 mai. Entretenir un mouvement de réveil... Contactés, les protestataires nous confient qu'ils espèrent réaliser un coup médiatique. Pour André Orluc, médecin, cette "marche de la résistance" est un moyen d'« entretenir un mouvement de réveil » de la population en sensibilisant les Français sur « la vérité à propos de la réalité médicale et la défense des victimes de cette crise. » Et d'ajouter : « Ces victimes sont nos réfugiés intérieurs, les victimes collatérales de cette guerre menée en dépit du bon sens et de la réalité médicale ».

**27 mai 2022 FranceSoir.** En mars 2021, l'ONG américaine spécialisée dans les risques nucléaire et biologique du nom de Nuclear Threat Initiative (NTI), en partenariat avec la Fondation de la conférence de Munich sur la sécurité, menait un exercice de simulation sur les menaces biologiques aux conséquences graves. Cette rencontre a été suivie de la publication, en novembre 2021, d'un document étonnant dans lequel les auteurs ont écrit les différentes étapes d'un scénario apocalyptique qui raconte la propagation de la variole du singe dans le monde. Une épidémie qui pourrait, selon eux, commencer le 5 juin 2022... après l'attaque terroriste d'un laboratoire de virologie le 15 mai 2022.

**27 mai 2022 FranceSoir.** L'Agence européenne des médicaments (EMA) a donné son autorisation jeudi à l'ouverture d'une troisième dose du vaccin anti-Covid Vaxzevria, fabriqué par le laboratoire pharmaceutique britannique AstraZeneca, pour les adultes dans l'Union européenne. De son côté, le géant Pfizer a déclaré lundi que son vaccin est efficace avec trois doses pour les enfants âgés de 6 mois à 5 ans. Seulement quelques heures après cette annonce, l'Agence américaine des médicaments (FDA), dont les décisions font souvent référence dans le monde, a décidé d'une date pour examiner l'autorisation des vaccins anti-Covid des entreprises Pfizer et Moderna pour les jeunes enfants : le 15 juin. L'ogre financier Pfizer et ses trois doses de

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

vaccin "sûrs et efficaces" pour les jeunes enfants... *"Sûr et efficace"*, tels sont les propos enthousiastes des deux laboratoires Pfizer et BioNTech dans un communiqué commun publié ce lundi, rapporte [Le Parisien](#). Pour l'alliance Pfizer-BioNTech, trois doses *"administrées à trois microgrammes chacune"* permettrait d'apporter une réponse immunitaire plus forte, avec une efficacité à 80,3% pour les enfants âgés de six mois à cinq ans. [Le Figaro](#) rapporte que ce dosage serait *"dix fois moins élevé que celui utilisé pour les adultes et adolescents"* et causerait des effets secondaires généralement plus *"légers"*.

**27 mai 2022 Profession Gendarme.** L'ancien conseiller COVID de la Maison Blanche et professeur adjoint à l'Université McMaster, le Dr Paul Alexander, affirme que plusieurs hauts fonctionnaires, dont des médecins de haut rang et des PDG, ont reçu de fausses cartes de vaccination après avoir refusé les vaccins à ARNm. Comme l'écrit Alexander dans un article de substack, » [Des médecins de haut rang et des PDG d'hôpitaux américains] se sont vu offrir des cartes de vaccination (fausses) lorsqu'ils ont dit à leurs hôpitaux qu'ils [ne] voulaient pas du vaccin alors qu'ils étaient obligés de le prendre, et les dirigeants de l'hôpital [ont dit] qu'ils ne seront pas suspendus ou licenciés... Comment se fait-il ? Est-ce en raison du manque de sécurité que ces personnes connaissent ? Il poursuit en disant que cela est extrêmement troublant et que les hauts fonctionnaires étaient considérés comme « trop précieux pour l'hôpital » pour être perdus, d'où les fausses cartes de vaccination louches et l'esquive du mandat.

**27 mai 2022 Profession Gendarme. Ursula et son mari achetés par Vanguard Group ?** La pandémie a commencé en mars 2020. En décembre 2020, comme par hasard... un prof de médecine allemand, chef d'une clinique de Hanovre, Heiko van der Leyen, est propulsé directeur médical d'une très puissante entreprise de Big Pharma américaine, spécialisée dans la technologie de l'ARNm, Orgenesis. L'OMS, l'UE et nombre d'états pressaient alors les labos pharmaceutiques de trouver un vaccin, ou le contraire... alors qu'il y avait des traitements, lesquels étant anciens ne rapportaient pas beaucoup d'argent et qui furent interdits ou déconseillés car qui dit traitement dit pas de vaccin... Flairant le gros coup, Pfizer signa un partenariat avec Orgenesis pour la partie des tests scientifiques et cliniques, et avec les Allemands de BioNTech pour la fabrication. Pfizer l'a cooptée dans ce projet pour avoir un soutien politique dans les négociations ultérieures avec l'Union européenne avec Merkel et Ursula. De plus, Orgenesis et Pfizer ont les mêmes actionnaires dont le célèbre Vanguard Group. **Vanguard plus puissant que BlackRock !** Vanguard détient la plupart des actions d'un autre fonds géant, BlackRock. Les deux grands groupes financiers contrôlent presque tout à l'échelle mondiale dont Big Pharma... et 90% des médias américains. Il est presque impossible de trouver tous les propriétaires d'actions du fonds Vanguard. Mais quelques noms se remarquent, selon des sources boursières officielles : Rothschild Investment Corp., Edmond de Rothschild Holding, diverses familles comme Orsini en Italie, Bush aux États-Unis, du Pont, Morgan, Vanderbilt, Rockefeller, la famille royale britannique. Il se dit aussi que Vanguard comprend des investisseurs tels Bill Gates, George Soros, Jeff Bezos ou Mark Z, voire Joe Biden et son célèbre fils Hunter. Alors que la politique sanitaire est du ressort de chacun des états de l'UE, Ursula s'accapara l'achat des vaccins. Le 8 mai 2021, elle signa le marché avec le patron de Pfizer pour 1,8 milliard de doses de vaccin, livrables jusqu'en 2023. En l'absence de chiffres officiels, la transaction fut estimée à environ 36 milliards de dollars, soit environ 20 dollars la dose. Tout contrat commercial de ce type comporte des « commissions de performance » pour les intermédiaires. 2 % de 36 milliards équivaut à 760 millions de dollars ! Pour qui ?

**27 mai 2022 Marcel D.** Ameli veille sur votre santé, malgré vous. Aussi a-t-elle créé d'autorité Mon Espace Santé numérique pour y inclure vos données de santé (personnelles). Un fichier contenant les données de près de 500 000 patients avait été diffusé sur le darkweb début 2021. Un fâcheux précédent, mais qui n'a pas empêché Ameli de rester confiante envers les plateformes numériques. Le [Health Data Hub](#) (dossier médical partagé) hébergé par Microsoft Azure a été [stoppé par la Cnil](#) en janvier 2022. Au cœur du problème : le [Cloud Act](#), qui permet aux autorités américaines d'accéder à des données quelle que soit leur localisation. Qu'importe ! le [financement](#) du Health Data Hub a été établi à 12,6 millions d'euros peu de temps après le

blocage de la Cnil. Rendez-vous est pris pour [après l'élection présidentielle](#). Faire numériser les données de santé des Français par Bill Gates, c'est un projet que Macron n'a jamais abandonné. Le 12 mai [un arrêté est publié](#) au JO.

**28 mai 2022 ProfessionGendarme.** La Ligue Nationale Pour la Liberté des Vaccinations dépose plainte contre Monsieur Jérôme SALOMON, Directeur Général de la Santé et contre la société CITWELL et son Président, Monsieur Laurent PENARD. Pour comprendre les tenants et les aboutissants de la gestion de la crise sanitaire, il faut faire toute la lumière sur d'éventuels conflits d'intérêt et dysfonctionnement dans les plus hautes sphères de l'État. Notre première plainte, contre Laurent Fabius et son fils Victor et contre Maël de Calan, est complétée aujourd'hui par une seconde plainte pour favoritisme visant Jérôme Salomon et la société CITWELL. L'objectif de la Ligue nationale pour la liberté des vaccinations est de défendre le citoyen et de faire respecter la loi.

**28 mai 2022 LactuCitoyenne.** L'éclatante audition d'un médecin ébranle toute une commission au Sénat... Le Docteur Amine Umlil intervenait lors de la « Commission d'évaluation des choix scientifiques et technologiques » ce mardi 24 mai 2022. « C'est juste exactement le contraire de ce que vous avez prétendu » Alain Fischer : « Aucune personne n'a été vaccinée de force. Déjà, ce serait assez difficile. On leur a demandé leur avis. Je vous suggère d'entrer en contact avec les associations de malades atteints d'insuffisance rénale, de transplantation rénale, de maladie auto-immune, de cancer et de lymphome. Ce n'est pas tout à fait le discours qu'ils tiennent, ils disent le discours inverse : " on n'a pas été assez sollicité encore " ; même si beaucoup d'entre eux ont été vaccinés, mais ils disent " parfois, on a eu du mal à obtenir une réponse des médecins en faveur de la vaccination ". Donc c'est juste exactement le contraire de ce que vous avez prétendu. » Dr Amine Umlil : « Vous dites qu'il n'y avait pas eu d'obligation. Je suis désolé, mais je ne sais pas dans quelle vie... Moi, personnellement, je ne vois que des gens obligés, quasiment, la plupart en tout cas. Un passe sanitaire, puis vaccinal pour aller manger un sandwich, pour aller faire du football. L'enfant en question, dont je vous ai parlé, qui avait perdu la vue, il s'est vacciné pour continuer de jouer au football. L'obligation pour les professionnels de santé, ça, je n'en parle pas. Le cluster, je suis désolé, mais le seul critère juridique qui permet d'imposer à une population une obligation, c'est si le vaccin permet d'empêcher la transmission virale. Si c'est uniquement une protection personnelle, contre les formes graves notamment, à supposer que cette protection soit démontrée, juridiquement, c'est impossible. »

**28 mai 2022 ProfessionGendarme.** Le monkeypox a une **létaleté faible de 2 à 3%**. Rien à voir avec celle de la variole humaine qui dépasse 30%, sauf s'ils y ont introduit des gènes pour gain de fonction. Mais 3%, c'est quand-même 100 fois plus que le Covid... **Bizarre, Bill Gates avait annoncé qu'il y allait avoir une épidémie d'un virus dérivé de la variole et a investi sur un nouveau vaccin.** Il est fort ! Bizarre que ça touche surtout les homosexuels masculins. Dans le communiqué DGS, il est dit que ça atteint surtout les homosexuels masculins et que la transmission se fait surtout par voie respiratoire. Il y a quelque chose qui m'échappe. C'est aussi très bizarre que les cas arrivent simultanément dans plusieurs pays éloignés. Il y a peu de chance pour une extension rapide et large car les personnes symptomatiques sont couvertes de grosses vésicules, y compris sur le visage et se repèrent donc de loin. Ces malades ont de la fièvre et une grande fatigue. Ils ne sont pas en état de courir partout dans les transports ou au travail. Facile de les isoler (sauf si on leur dit de rentrer chez eux pour contaminer tout le monde). Le monkeypox est peu transmissible d'homme à homme. Il faut un contact étroit et prolongé. Ça semble impossible qu'il y ait émergence spontanée, en quelques jours, de cas isolés au Canada, aux USA et dans plusieurs pays d'Europe. Surtout que les malades n'avaient pas voyagé avant. La ficelle est trop grosse...**Ils vont pouvoir suspendre tous les transports et confiner la planète !**

**29 mai 2022 FranceSoir.** Selon une [étude publiée en février 2022](#) dans la revue médicale américaine Medicine, les masques, dont le port a été rendu obligatoire dans divers pays au nom de la protection contre Covid-19, auraient eu l'effet inverse à celui recherché, contribuant en réalité à l'augmentation du nombre de

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 146

---

décès liés au virus. L'étude qui s'intitule *The Foegen Effect: A Mechanism by Which Facemasks Contribute to the COVID-19 Case Fatality Rate* (*L'effet Foegen : un mécanisme par lequel le port du masque impacte le taux de mortalité des cas Covid*), a été produite par le docteur allemand [Zacharias Fögen](#), qui a analysé l'impact du port du masque dans l'Etat américain du Kansas au cours de la période du 1er août au 15 octobre 2020. Pourquoi le Kansas ? Cet État américain a laissé à chacun des comtés qui le composent la liberté de décider de mettre en place ou non le port obligatoire du masque. Sur un total de 105 comtés, 81 ont décidé de s'opposer à cette mesure. "Le port du masque a en réalité augmenté le nombre de décès de 50%" La conclusion de l'étude est sans appel : "Contrairement à l'idée reçue selon laquelle le nombre de morts diminuerait grâce aux masques puisqu'ils permettent de réduire les taux d'infection, les résultats de cette étude démontrent que ce n'est pas le cas". Et pour cause : le nombre de morts aurait augmenté en raison de l'obligation du port du masque, peut-on lire : "Les résultats de cette étude suggèrent fortement que le port du masque a en réalité augmenté le nombre de décès de 50% par comparaison avec les comtés qui n'ont pas adopté cette mesure".

**29 mai 2022 FranceSoir. La France comptait samedi seize cas "confirmés" d'infection au virus de la variole du singe, selon les autorités sanitaires dimanche.** Sur ces seize cas, douze ont été rapportés en Ile-de-France, la région parisienne. Le précédent bilan faisait état de sept cas "avérés", selon la ministre de la Santé Brigitte Bourguignon mercredi. Mme Bourguignon avait indiqué que les autorités ne s'attendaient pas à une "flambée" de la maladie, et que le pays disposait de stocks suffisants de vaccins pour les personnes cas contact. La Direction générale de la Santé a indiqué vendredi à l'AFP que deux premières personnes, considérées comme ayant eu un contact à risque avec un malade de la variole du singe, ont été vaccinées à Paris. Face aux cas de variole du singe, dans un avis rendu mardi, la Haute autorité de Santé a recommandé la vaccination des adultes, y compris des professionnels de santé, ayant eu un contact à risque avec un malade. La variole du singe ("monkeypox" en anglais) ou "orthopoxvirose simienne" est une maladie considérée comme rare, connue chez l'être humain depuis 1970. Elle est due à un virus à ADN.

**29 mai 2022 ProfessionGendarme.** Plus de 2.200 personnes sont accusées par la police espagnole de s'être fait inscrire contre de l'argent dans le registre national des vaccinations. Ce qui est particulier : Elles font toutes partie des riches « élites » de la société. Même le président d'un géant pharmaceutique est inculpé. La police espagnole a accusé 2.200 personnes d'avoir falsifié leur certificat de vaccination Covid. Parmi elles, Jose Maria Fernandez Sousa-Faro, président du géant pharmaceutique espagnol PharmaMar. Sur l'acte d'accusation, on ne trouverait que des personnalités et des élites européennes.

**30 mai 2022 Maceld.** Alors qu'il se discute ici et là d'une possible réintégration des soignants suspendus, mais dont on ne voit guère d'avancée quelconque malgré les très grandes difficultés des hôpitaux français. Selon [ZayActu](#), une motion a été votée à l'unanimité par l'Assemblée de Martinique pour demander de réintégrer de manière immédiate les soignants non-vaccinés suspendus, afin de faire face au manque de personnel et à la dégradation de la qualité des soins. « Considérant le recul global de l'épidémie en Martinique, considérant les besoins de nos établissements de santé en professionnels qualifiés et dans un contexte d'insuffisance structurelle en moyens matériels et humains, considérant la situation de dégradation de la qualité de l'offre de soins, l'inégalité d'accès à ceux-ci et du risque de rupture de leur continuité, **les élus de l'Assemblée de Martinique demandent la réintégration des personnels soignants et médico-sociaux non-vaccinés suspendus. L'Assemblée de Martinique appelle à la mise en œuvre immédiate d'une procédure de réintégration de ces personnels.** »

**30 mai 2022 Maceld.** Le 24 mai 2022 a eu lieu au Sénat l'audition OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques). L'intervention du Dr [Amine Umli](#), pharmacien hospitalier, a été suivie par celle du Dr Aure Saulnier virologue indépendante, ancienne chercheuse R D Sanofi, ex CNRS, Institut Pasteur, ANSES, ANSM. Leurs estimations des dangers de la vaccination covid-19 concordent. Le Dr Aure Saulnier a présenté des données récentes (publiées de février 2022 à mai 2022) sourcées et issues des meilleures revues scientifiques comme *The Lancet* ou *Frontiers Public Health*.

**30 mai 2022 Maceld.** e Dr Saulnier a souligné que d'après les données de l'ANSM, on observe un évènement indésirable grave toutes les 1434 vaccinations Covid et un décès toutes les 28 300 vaccinations Covid. Elle note également une consultation sur 340 vaccinations Covid. Dans la base américaine VAERS, elle a remarqué une myo/péricardite sur 6 000 vaccinés entre 12 et 15 ans, ce qui est beaucoup plus important que le taux d'hospitalisation pour le Covid dans cette tranche d'âge qui est de 1/16 000.

**31 mai 2022 FranceSoir.** Le phénomène des anticorps facilitants est-il responsable des cas et des décès observés dans les pays à taux de vaccination élevé? Le phénomène des anticorps facilitants est-il responsable des cas et des décès observés dans les pays à taux de vaccination élevée ? ANALYSE — Le système immunitaire a pour objectif principal de protéger l'organisme des agents pathogènes. Quand un micro-organisme ou un élément potentiellement nocif est détecté, le système immunitaire s'active pour l'éliminer. Les cellules et les molécules de l'immunité, dont les anticorps, reconnaissent le pathogène et enclenchent des mécanismes potentiellement dangereux. En effet, le système immunitaire est complexe et son équilibre fragile. Si cet équilibre est perturbé, alors ce système peut se retourner contre l'individu et le détruire à petit feu. De plus, les pathogènes cherchent à le contourner afin de survivre et de se multiplier. Ainsi, des éléments immunitaires « bénéfiques » peuvent devenir des armes contre l'individu et servir les intérêts des micro-organismes. C'est exactement ce qui se passe avec les anticorps... Ils peuvent être impliqués dans des pathologies auto-immunes comme le lupus érythémateux. Ils peuvent également être « détournés » par les pathogènes, notamment les virus, à leur profit. C'est ce que l'on appelle le phénomène « ADE ». LADE (Antibody-Dependent Enhancement) peut être traduit littéralement par « facilitation par les anticorps » en français. Ce phénomène est induit lorsque l'interaction anticorps/antigène faiblit, soit à la suite d'une perte d'affinité et/ou de spécificité des anticorps pour l'antigène, sorte de signature moléculaire des organismes et microorganismes, soit à la suite d'une diminution de leur concentration. C'est un principe observé dans la réponse immunitaire médiée par certains virus, environ 40, et à la suite de certains vaccins. Plusieurs mécanismes sont possibles et tous ne sont pas encore totalement compris.

**Friedrich Wilhelm Nietzsche :** En vérité, les convictions sont plus dangereuses que les mensonges.

**01 juin 2022 ProfessionGendarme.** La Has fait plus qu'ouvrir le parapluie selon les termes d'Eric Verhaeghe elle essaie de se tirer des flûtes comme on dit familièrement dans l'hypothèse où le gouvernement insisterait dans sa folie toxinale à la rentrée mais vigilance quand même. Alerte : la Haute Autorité de Santé commence-t-elle à paniquer devant les effets secondaires des vaccins ? La Haute Autorité de Santé est-elle prise d'un sentiment de panique face à la question des effets secondaires des vaccins, qui s'envenime après l'audition des « anti-vax » par l'Office Parlementaire présidé par Cédric Villani ? En tout cas, son dernier document publié, sur la stratégie vaccinale à mettre en oeuvre cet automne laisse entendre, entre les lignes, que la vaccination obligatoire tant aimée par le gouvernement et ses commanditaires européens soulève quelques problèmes de conscience, désormais.

**01 juin 2022 LaDepêche.** Emmanuel Macron était en déplacement ce mardi dans un établissement hospitalier de la Manche. Le chef de l'État est revenu sur la question de la réintégration des soignants non vaccinés contre le Covid-19 dans les services de soins du pays. C'est une question qui fait mouche à l'heure où les établissements hospitaliers de France redoutent une pénurie de soignants cet été, notamment dans les services d'urgence : alors que la circulation virale du Covid-19 est au plus bas depuis des mois dans l'Hexagone, faut-il réintégrer les professionnels de santé qui ne sont pas vaccinés ? Depuis le 15 septembre 2021 et l'entrée en vigueur de l'obligation vaccinale pour certaines professions, des milliers de soignants qui ont refusé de se faire vacciner contre le Covid-19 ont été suspendus. En déplacement dans un centre hospitalier de Cherbourg (Manche) ce mardi 31 mai, Emmanuel Macron s'est exprimé sur la question. "En toute honnêteté, la réintégration des soignants non vaccinés n'est absolument pas une réponse au problème que nous posons aujourd'hui. Elle n'a pas cette magnitude qui plus est", évoque le chef de l'État. La réintégration des soignants non-vaccinés "n'est absolument pas une réponse" à la crise des urgences affirme

Emmanuel Macron [pic.twitter.com/pDLSTo3hNw](https://pic.twitter.com/pDLSTo3hNw) La position du président avait été largement critiquée par Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France, le 17 mai dernier : "On ne peut pas se passer des 15 000 personnes suspendues, même si elles ont fait une erreur [...] Il faut une amnistie", avait estimé le médecin dans les colonnes du [Parisien](#). Selon le chef de l'État, les soignants non vaccinés regroupent une "infinie minorité" des professionnels de santé du pays : "Vous avez quand même souvent, soyons honnêtes aussi, des soignants qui ont un rapport au soin et à la déontologie qui est très marginale par rapport au reste de leur collègue puisque l'on a aujourd'hui une situation où plus de 95% des soignants et des administratifs se sont vaccinés parce qu'ils considèrent que c'était leur devoir, que c'était leur responsabilité et leur rapport à la déontologie médicale".

**01 juin 2022 FranceSoir.** "L'hôpital est en crise", tempêtent de nombreux soignants. Ce jeudi 26 mai, le maire de Cholet, Gilles Bourdoux, a annoncé sa démission du Conseil de surveillance du centre hospitalier de la ville, à travers un communiqué. "Il est loin le modèle médical français..." L'hôpital de Cholet est touché comme les autres par la crise du système de santé.

**02 juin 2022 ProfessionGendarme.** Les MSM changeraient-ils de pied ? ou est-ce une initiative isolée d'un journaliste qui risque son poste vu les subsides reçus par sa chaîne pour faire la propagande toxinale ? L'animateur de *Fox News* John Roberts a courageusement demandé à son public si quelqu'un d'autre avait ressenti des douleurs thoraciques après avoir reçu une piqûre de rappel – et personne n'était préparé à l'avalanche d'histoires déchirantes qu'il a reçues en réponse. Les médias traditionnels continuent à étouffer ces histoires, mais elles représentent l'iceberg caché qui flotte juste sous la surface de la politique américaine en ce moment.

**02 juin 2022 LaDepêche.** Les autorités sanitaires américaines alertent sur l'apparition de symptômes chez des patients ayant pris la pilule antivirale développée par Pfizer, le Paxlovid. Alors que l'épidémie de Covid-19 décroît en France malgré [une hausse des infections aux variants BA.4 et BA.5](#), les autorités sanitaires américaines tirent la sonnette d'alarme, craignant un éventuel rebond épidémique dû à une réapparition de symptômes chez les patients traités avec [le Paxlovid](#).

**02 juin 2022 Capital.** Le montant des trop-perçus pourrait atteindre des millions d'euros dans le pays et participerait à la dette de l'Assurance maladie selon certains professionnels de santé. Ils sont des centaines, voire des milliers à avoir été surpayés par l'Assurance Maladie. C'est aujourd'hui ce que dénoncent certains soignants dans [Actu.fr](#) après avoir touché des sommes indues pendant la pandémie de Covid-19 lors des campagnes de vaccination. Parmi eux, un soignant libéral qui avoue à nos confrères avoir touché plus de 6.500 euros. Une somme dont il ne sait pas quoi faire aujourd'hui puisqu'il la considère injustement due. Mais alors, comment expliquer le versement de ces sommes par l'Assurance Maladie ? Selon lui, cela a trait à l'enregistrement des patients dans les centres de vaccination, ce que lui a confirmé la [CPAM](#) lorsqu'il l'a appelée en août 2021 lors des premiers versements. À cette époque, comme il l'explique à [Actu.fr](#), l'homme prête sa carte professionnelle de santé (CPS) à des bénévoles pour qu'ils enregistrent les patients sur les ordinateurs ; une carte nécessaire pour effectuer cet acte. Or, seuls les soignants libéraux en possèdent une. Dans les faits, l'acte enregistré est rémunéré à hauteur de 5,40 euros, même si dans les centres de vaccination, les soignants étaient déjà rémunérés. Pour l'infirmier interrogé par nos confrères, les deux modes de rémunération n'auraient pas dû être cumulés. Avec un nombre de vaccinations quotidien estimé entre 250 et 1.000, la facture grimpe vite. Une rémunération assumée par l'[Assurance Maladie](#) qui parle d'un "souci de valoriser ce travail essentiel tant sur le plan administratif que médical".

**03 juin 2022 FranceSoir.** Jean-Loup Izambert et Claude Janvier, les deux auteurs de l'enquête "[Le Virus et le Président](#)" publiée en décembre 2020, ont repris la plume après une nouvelle année passée sous la crise du Covid-19. Alors que les récents événements (conflit en Ukraine, élection, etc.) et l'approche de l'été semblent avoir momentanément relégué la question sanitaire au second plan, ils font le bilan. Journaliste d'investigation

et écrivain, ils se risquent ainsi à un nouvel opus sur le sujet, essayant de lui donner une saveur plus synthétique et compréhensible.

**03 juin 2022 FranceSoir.** En ce moment même, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) organise un coup d'État mondial pour concentrer tous les pouvoirs en ses mains. À l'instar de la déclaration récente du docteur Fauci réclamant tous les pouvoirs, sans avoir à se justifier devant aucune assemblée, l'OMS poursuit sa conquête du pouvoir en toute impunité. Ses dernières propositions concernant son pouvoir de prescription aux États des conduites à suivre sont claires, à tel point que [la Pologne conteste cette atteinte à la souveraineté des États](#). L'institution déciderait et les États s'exécuteraient. Le biopouvoir mondial s'installe donc au nom de la prévention sanitaire des pandémies. Isoler, vacciner, imposer une thérapie préventive, dicter les conduites, organiser des camps d'isolement, etc. Seulement, tout cela n'est pas le fruit d'une opportunité. C'est le résultat d'une réflexion ancienne. Le projet du biopouvoir est connu depuis 1935. Nous avons trop oublié cette prévision et ses motivations. Alexis Carrel (1873-1944), prix Nobel de médecine en 1912 pour ses travaux sur la suture vasculaire et la transplantation de cellules sanguines et d'organes publie "[L'homme, cet inconnu](#)", qui remporta un succès considérable dès sa parution en 1935, publié en de nombreuses langues jusque dans les années cinquante. C'est dans le dernier chapitre de cet ouvrage qu'on trouve déjà toute la description du projet de biopouvoir. Alexis Carrel affirme que la médecine a besoin des institutions qui lui permettront de mener à bien ses projets. Ce n'est pas anecdotique de signaler que la recherche médicale vise autre chose que de simples progrès scientifiques, mais bien la maîtrise d'un ensemble de savoirs à des fins politiques.

**03 juin 2022 ProfessionGendarme.** Une nouvelle étude publiée par l'Institut national de la santé du Portugal a mis en évidence que le virus responsable de l'épidémie de variole du singe qui se serait propagée en Europe, en Amérique et en Australie, a été fortement manipulé en laboratoire par des scientifiques, et d'autres éléments suggèrent qu'il a été libéré intentionnellement. La maladie de la variole du singe commence généralement par de la fièvre avant qu'une éruption cutanée ne se développe un à cinq jours plus tard, commençant souvent sur le visage puis s'étendant à d'autres parties du corps. L'éruption change et passe par différents stades avant de former une croûte qui tombe ensuite. Un individu est contagieux jusqu'à ce que toutes les croûtes soient tombées et qu'il y ait une peau intacte en dessous. La maladie a toujours été extrêmement rare et a été identifiée pour la première fois chez l'homme en 1970, en République démocratique du Congo, chez un garçon de 9 ans. Depuis lors, des cas humains de monkeypox ont été signalés dans 11 pays africains. Ce n'est qu'en 2003 que la première épidémie de monkeypox hors d'Afrique a été enregistrée, et ce aux États-Unis, et elle n'a jamais été enregistrée dans plusieurs pays en même temps.

**04 juin 2022 FranceSoir.** Les mauvaises nouvelles s'accumulent pour le laboratoire Pfizer. Le géant américain a été forcé de reconnaître que sa nouvelle pilule anti-Covid, le Paxlovid, ne procurait qu'une efficacité réduite dans le traitement du Sars-CoV-2. Pire encore, le produit pourrait, selon les CDC (Centres pour le contrôle et la prévention des maladies) américains, conduire à "un rebond de l'infection" après le traitement. Une révélation qui vient après la déclassification des documents sur le vaccin anti-Covid du laboratoire par la FDA (Food and Drug Administration, agence du médicament) dont le contenu avait fortement agité les réseaux sociaux.

**05 juin 2022 FranceSoir.** Le sénateur du Kentucky Rand Paul a insisté sur le fait que l'avènement de ce gouvernement mondial serait synonyme de fin de la démocratie, qui serait remplacée par une bureaucratie « élitiste » : « Il s'agirait d'un gouvernement mondial qui ne vous autoriserait pas à exercer un quelconque droit de vote. Ce serait un terrible cauchemar. » Et d'ajouter : « Nous avons déjà du mal avec notre bureaucratie aux États-Unis, parce que nous n'éliminons pas ces bureaucrates. [...] Pouvez-vous imaginer la bureaucratie mondiale de tous ces élitistes dans leurs jets privés qui dirigeraient notre pays sans que nous ayons le droit de voter ? Je suis totalement contre. » Le républicain de 59 ans poursuit en soulignant que les personnes qui dénonçaient le projet de gouvernance mondiale étaient auparavant traitées de « complottistes » : « Ils avaient l'habitude d'appeler les gens qui parlaient du gouvernement mondial, ils avaient

l'habitude de dire, "oh, c'est une théorie complotiste". Nous disions toujours : "Non. C'est la mission qu'ils se sont ouvertement donnés". Ils le disent à chaque réunion », explique le sénateur du Kentucky, qui met en garde sur les conséquences de la perte de souveraineté qui accompagnerait la mise en œuvre de ce projet : « L'absence de souveraineté signifie absence de liberté. Et cela signifie aussi absence de responsabilité [devant les administrés], explique le sénateur qui rappelle que « c'est complètement antithétique de tout ce que notre pays représente ». En vue de « lutter contre la prochaine pandémie » et « réduire les émissions de carbone », le sénateur alerte sur les velléités des membres de Davos d'instaurer un système de surveillance numérique des populations : « La vie privée n'est pas une préoccupation pour ce genre de personnes. [...] Ils veulent suivre tout le monde avec un QR Code ». Et de conclure : « C'est très inquiétant ».

**05 juin 2022 ProfessionGendarme.** Bientôt 3 injections contre la Covid pour les enfants à partir de 6 mois, avant même la fin des essais cliniques ? Le 23 mai, les laboratoires Pfizer et BioNTech publiaient un communiqué de presse annonçant, comme de coutume avant la fin des essais cliniques, l'efficacité et l'innocuité de leur vaccin Comirnaty pour les enfants âgés de 6 mois à 5 ans. Tout comme l'a fait Moderna le 28 avril dernier, ils comptent déposer prochainement une demande d'autorisation d'utilisation auprès de l'Agence américaine du médicament.

**05 juin 2022 ProfessionGendarme.** « Nous allons avoir des décès inopinés et involontaires ». Adressé à : Brigitte Bourguignon, Ministre de la Santé et de la Prévention. Ce sont les mots du docteur Patrick Pelloux, président de l'Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France, pour décrire la saison estivale à venir. Faute de soignants, vos urgences ferment... Bien que l'épidémie de Covid-19 semble reculer, les hôpitaux français sont toujours en crise. Dans un entretien accordé à Ouest France en date du 18 mai 2022, le docteur Pelloux met en cause le manque de personnel :

- Victimes de burn-out ;
- Suspendus car ayant refusé de se faire vacciner ;
- Ou bien partis dans le secteur privé, voire à l'étranger comme en Suisse où il n'y a pas de vaccination obligatoire pour les soignants...

Résultat : sur les 690 services d'urgence présents sur tout le territoire français, plus d'une centaine sont en difficulté, avec des fermetures partielles ou totales! Les exemples sont nombreux : Montmorillon, Manosque, Bordeaux, ou encore maintenant Orléans... Nous parlons bien du service des Urgences. C'est invraisemblable ! Alors que, dans le même temps, on interdit à des soignants d'exercer. Et ce pour des raisons idéologiques plus que médicales, car il est maintenant prouvé que la vaccination n'empêche pas la propagation du virus.

**06 juin 2022 ProfessionGendarme.** L'OMS reconnaît s'être plantée dans ses chiffres sur la mortalité liée au Covid. En effet, en mai dernier, l'Organisation mondiale de la Santé avait publié de nouveaux chiffres estimant que près de 15 millions de personnes avaient été tuées par le virus lors de la pandémie à Coronavirus. Plus de trois semaines plus tard, un article de la revue scientifique Nature révèle que l'organisation reconnaît s'être trompée sur plusieurs pays, dont l'Allemagne et l'Inde. Concernant l'Allemagne, par exemple, l'OMS estimait le nombre de morts dans ce pays à 233 sur 100 000 habitants, soit plus que la France qui, d'après l'OMS, n'a enregistré que 125 décès sur 100 000 habitants. Des chiffres totalement faux qui ont immédiatement été contestés par les scientifiques de l'organisation. « Immédiatement, nous nous sommes rendus compte qu'il y avait un problème », réagit Jon Wakefield, expert en statistiques à l'Université de Washington aux États-Unis et cadre chez l'OMS. L'Inde respire. Il faut dire que tout juste après la publication des données de l'OMS, le gouvernement indien avait fait part de sa grosse déception, qualifiant les chiffres de l'OMS faux. Et pour cause. L'OMS comptabilisait 4,7 millions de morts dus au Covid dans ce pays (Inde), soit 10 fois plus que les chiffres officiels présentés par le gouvernement de Modi. Plus de deux semaines plus tard, l'Inde est soulagé. Car, l'OMS reconnaît en effet que ses estimations étaient erronées. « Nous voulons supprimer rapidement

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 151

---

parce que c'est faux. Nous devons le corriger », reconnaît Wakefield interrogé par la revue scientifique Nature. L'affaire est d'autant plus embarrassante que la revue Nature souligne que les chiffres concernant plusieurs autres pays étaient erronés.

**07 juin 2022 Planetes360.** Le 27 décembre 2020, Francesco Ulanio fût à 46 ans le premier médecin italien à se faire vacciner contre le Covid. Puis il mit en place le centre de vaccination de sa ville. Hier il a été retrouvé mort d'une crise cardiaque en faisant son footing... Silvano Trotta [pic.twitter.com/RGKy4sZ9lZ](https://pic.twitter.com/RGKy4sZ9lZ)

**07 juin 2022 Planetes360.** L'Afrique, les pays BRICS et les républicains Américains bloquent la dictature mondiale de la santé de l'OMS ! Comme pour la lutte contre le diktat mondial de Corona, de nombreux pays du Sud, et en particulier ceux d'Afrique, sont à nouveau à la pointe de la résistance. En effet, le très controversé traité mondial de l'OMS sur les pandémies, qui vise à mettre en place une dictature mondiale de la santé au-dessus du statut constitutionnel des États-nations souverains, est rejeté dans ces pays. Au Brésil et dans d'autres parties du monde, on se défend également. Le président brésilien Jair Bolsonaro a déjà annoncé qu'il ne soutiendrait pas le traité de l'OMS – nous en avons parlé. Afrique, Brésil, Russie, Chine et autres... Dans une rare démonstration de puissance et de solidarité africaine, plusieurs États membres d'Afrique se sont opposés aux modifications proposées au Règlement sanitaire international (RSI) qui ont été discutées cette semaine à l'Assemblée mondiale de la Santé 75 (AMS) – une mesure dont beaucoup pensent qu'elle pourrait ébranler la domination de l'Organisation mondiale de la Santé.

**07 juin 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le Courrier des Stratèges s'est rendu à Strasbourg, au Parlement européen, à l'invitation de la députée Virginie Joron, qui s'est illustrée par sa résistance à la dictature sanitaire. La biostaticienne Christine Cotton, auteure d'études de référence sur le vaccin Pfizer était également présente pour nous éclairer sur les dessous de l'actualité. L'information à retenir est évidemment la prorogation du passe sanitaire européen le 17 juin, sans débat parlementaire et à l'initiative de la Commission. Cette prorogation était prévue depuis plusieurs semaines, mais elle semble donner lieu à d'intenses négociations entre les Etats-membres et la Commission sur le degré de liberté que ces Etats conserveront à l'avenir en matière de lutte contre le COVID. Il faudra suivre ce point attentivement, puisque tout le monde a bien compris que l'objectif de la Commission est de "confisquer" un maximum de pouvoir sur ce sujet devenu central dans la mise en oeuvre du Great Reset. Rappelons que le passe sanitaire européen ne régit que les déplacements entre Etats-membres, et ne dispense pas chaque Etat d'adopter, dans le cadre de ses frontières, une législation propre sur le sujet.

**07 juin 2022 pgibertie** [JAPON: face aux effets secondaires des vaccins les autorités sanitaires interdisent les bains chauds et les activités physique intenses après l'injection.](#) Avant juin 2021 les Japonais ignoraient la pandémie et puis ils ont vaccinés et les cas ont explosé. Heureusement ils soignent à l'ivermectine et le pays ne compte que 30 000 décès covid (dix fois moins que la France par million d'habitants)... Problème: un tiers de ces décès ont été enregistrés en 2022 avec une population ultra vaccinée. Les décès covid comptent peu dans la mortalité du pays et pourtant la mortalité toute cause a explosé par rapport aux projections (8% de morts en trop depuis le début de l'année soit 50 000 personnes... ET 40 000 HORS COVID Les japonais inquiets s'interrogent ouvertement sur les effets secondaires des injections , ils en établissent la liste et toutes les explications scientifiques pour valider la causalité... Les vaccinés succombent souvent pendant leurs bains chauds (90% dans la semaine qui suit l'injection ) ou pendant des activités physiques intenses...Pas de bains chauds et pas de boogie woogie après la dose de rappel.

**07 juin 2022 France3-Regions.** Des soignants et des usagers se sont invités à une réunion au sein du CHU de Montauban ce mardi 7 juin. Ils ont exigé la réintégration de collègues récemment évincés et plus généralement du personnel non-vacciné. Des soignants de l'hôpital de Montauban et des usagers, une centaine de personnes en tout, ont interrompu un comité technique ce mardi matin. Ils ont réclamé la réintégration de

13 soignants écartés par la direction. Celle-ci conteste la validité de leur pass sanitaire. Les manifestants ont aussi exigé le retour de leurs collègues non vaccinés.

**08 juin 2022 Video-FlorianPhilippot.** Report du vote de la prolongation d'un an du passe sanitaire européen initialement prévu le 07 juin 2022 au 23 juin 2022, après les élections législatives, heureux hasard ? D'autre part, les 385.191 réponses libres reçues à la consultation lancée par la Commission européenne sur son site internet du 03 février au 09 avril 2022 révèlent un rejet quasi unanime du passe, mais la Commission n'en tient pas compte... Ajoutons l'opération Jenner en Espagne qui dénonce un vaste trafic de faux passes sanitaires.

**08 juin 2022 20Minutes.** France Identité, un pas supplémentaire vers une identification numérique fiable et solide... Chaque citoyen français pourra à terme prouver son identité juste en scannant la puce présente dans les nouvelles cartes d'identité – aussi appelées CNI-e –, mais le dispositif est encore en phase de test Moins d'un an après le lancement des nouvelles cartes d'identité, dites CNI-e, la puce électronique va enfin pouvoir être utilisée, mais seulement en test pour l'instant. — *SYSPEO/SIPA*

- La puce présente dans les nouvelles cartes d'identité numérique des Français pourrait un jour permettre de choisir quelle information divulguer à quel organisme.
- Pour l'heure, c'est l'appli France Identité, en phase de test, qui fait ses premiers pas pour fournir à terme un niveau élevé de garantie en matière d'identification numérique.
- Alors que l'Europe affiche ses ambitions avec son portefeuille numérique européen, France Identité permet seulement de scanner les données stockées dans la puce NFC de la CNI-e.

L'application France Identité aura-t-elle le même succès que son grand frère France Connect, dispositif public d'identification sur Internet, mis en service en juin 2016 ? Issue d'un programme interministériel, France Identité doit permettre à terme de [prouver son identité en ligne](#), grâce à la puce NFC présente sur les cartes d'identité biométriques, en circulation depuis l'été 2021. Mais pour l'heure, préparer une hospitalisation, faire une procuration ou ouvrir un compte en banque ne sont des démarches accessibles que pour ceux équipés d'un smartphone utilisant le système d'exploitation Android et disposant de la fonctionnalité de communication à courte portée NFC. Car France Identité est encore en phase de test.

**09 juin 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le nouvel ordre des barbares, c'est le titre d'un ouvrage publié dans les années 80 à partir de deux enregistrements datés de 1988 (et un en 1991 avec Randy Engel) et que l'on trouve encore aujourd'hui chez plusieurs éditeurs. Ce livre est la retranscription par le Dr. Lawrence Dunegan d'une réunion de la *Pittsburgh Pediatric Society* le 20 mars 1969 par un autre médecin, le Dr Richard Day, un *insider* du Nouvel ordre mondial. Professeur de pédiatrie à la *Mount Sinai Medical School* de New York et ancien directeur médical de la *Fédération Américaine du Planning Familial* (PPFA), il explique 50 ans à l'avance l'agenda du Great Reset qui se déroule sous nos yeux. Le contenu de [cet ouvrage](#) est édifiant sur la programmation d'un agenda défini par le Nouvel ordre mondial, agenda qui doit se dérouler avec la collaboration des « idiots de service [\[1\]](#) », c'est-à-dire la population occidentale et celle du monde entier... Nous proposons de reprendre quelques phrases rapportées en 1988 et qui montrent assez clairement la programmation anticipée de ce que nous vivons actuellement : Le retour du communisme. « Certains d'entre vous vont croire que je parle de communisme, mais ce dont je parle est beaucoup plus important que le communisme ». En 1969, parler du communisme pouvait prêter à sourire. Le conférencier expliquait « *qu'il y avait beaucoup plus de coopération entre l'Est et l'Ouest que la plupart des gens réalisent* ». Effectivement, le communisme est de retour par l'intermédiaire du [crédit social à la chinoise](#) qui implique la reconnaissance faciale des personnes, leur surveillance permanente et des restrictions de déplacement. La mise en place d'une monnaie numérique et d'un [passe sanitaire électronique et identitaire](#) sont les principales caractéristiques d'une politique mondiale et uniforme montrant la convergence de l'Est et de l'Ouest. Tout cela alors que

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

l'Occident livre une guerre contre la Russie par pays interposé. Cette guerre n'est-elle pas artificiellement provoquée et entretenue pour instaurer ce néocommunisme en occident rajoutant à la peur provoquée par les épidémies et un risque de restriction alimentaire qui rappelle les pires années du communisme de Staline. Il est toujours intéressant de relire l'ouvrage [d'Antony C. Sutton](#) – considéré évidemment comme un conspirationniste par la presse subventionnée – intitulé [Le complot de la Réserve Fédérale](#) et l'implication du monde de la finance, de la société [Skull and Bones](#) dans le soutien au nazisme et au communisme. Le contrôle de la population. « *Le contrôle de la population fut réellement le point d'entrée (de la conférence), suivant immédiatement l'introduction. Il mentionna que la population grossissait trop rapidement. Le nombre de personnes vivantes à n'importe quel moment sur la planète doit être limité ou nous manquerons d'espace pour vivre. Nous allons faire pousser notre propre nourriture et nous allons rejeter nos déchets sur le reste du monde pour le polluer* ». Cette idéologie sera portée par le [rapport du Club de Rome](#) (ou Meadows) commandé en 1970. Le Club de Rome qui précède le forum de Davos est composé de la caste dominante qui impose lentement mais sûrement une vision mortifère de l'avenir du monde sans jamais envisager une révision des modes de production et de consommation du monde moderne. Ils s'en serviront au contraire pour justifier la limitation de la croissance démographique. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage intitulé « [l'élimination des pauvres](#) » qui décrit parfaitement l'articulation de l'idéologie maçonnique avec la politique internationale déployée depuis les années 70.

**09 juin 2022 FranceSoir.** "Il y a des pics de mortalité énormes dans les trois premières semaines après la vaccination" Dr Martin Zizi...

**09 juin 2022 FranceSoir.** **Une étude randomisée baptisée COVIT-TRIAL, pilotée par le Centre hospitalier universitaire d'Angers, publiée le 31 mai 2022, conclut à une action positive de la vitamine D administrée à forte dose sur les patients âgés susceptibles de faire une forme grave. Analyse de l'étude...** L'étude scientifique COVIT-TRIAL (*COvid-19 and high-dose VITamin D supplementation TRIAL in high-risk older patients*) [initiée](#) par le professeur Cédric Annweiler, chef du service de gériatrie au CHU d'Angers, a été réalisée entre avril et décembre 2020 sur 254 patients répartis sur neuf unités hospitalières ou résidant dans des maisons de retraites adjacentes aux centres de recherche. Cet essai a été initié afin de vérifier si une supplémentation à dose unique élevée de cholécalciférol (vitamine D3) administrée par voie orale dans les 72 heures après le diagnostic d'infection par Covid-19 améliore, par rapport au cholécalciférol à dose normale, la survie globale à 14 jours chez les adultes âgés. Les patients éligibles et consentants étaient âgés de 65 ans ou plus avec au moins un facteur de risque d'aggravation ou âgés de plus de 75 ans sans comorbidité. Ils ont été répartis de manière aléatoire en deux groupes. Le premier groupe a reçu une dose orale unique de cholécalciférol élevée de 400 000 UI et le second groupe, une dose standard de 50 000 UI. Résultat : huit des 127 patients du groupe ayant reçu une dose élevée de cholécalciférol est décédé dans les 14 jours, soit 6 %. On dénombre un nombre plus important de décès (14 soit 11 %) dans le groupe qui a reçu une dose standard. Ces résultats permettent de conclure à un effet protecteur de la vitamine D administrée en dose élevée en phase précoce de la maladie au jour 14. L'effet bénéfique n'a cependant plus été observé 28 jours après.

**10 juin 2022 ProfessionGendarme.** Questions et révélations sur l'origine de la Covid-19 : le virus est-il né dans la nature ou dans un laboratoire ? Si cette dernière hypothèse se révèle exacte, le laboratoire incriminé pourrait-il être américain ? C'est la question ultra sensible qui vient d'être relancée par un universitaire de renom. Jeffrey Sachs vient de publier dans la revue de l'Académie des sciences, un appel à une enquête indépendante et transparente aux États-Unis. Patrick Cohen revient sur cette nouvelle accusation qui fait trembler les States... Non, sérieux ? Monsieur Cohen commencerait-il à exercer son métier ?

**10 juin 2022 FranceSoir.** "Expérimentation sauvage" contre la tuberculose: fin de partie pour Mediapart et les détracteurs du Pr Raoult.

**10 juin 2022 FranceSoir.** Aux États-Unis, dans l'Etat du Missouri, le gouverneur républicain Mike Parson a apposé mardi 7 juin sa signature sur un [texte de loi](#) qui interdira aux commissions médicales d'homologation des Etats américains de sanctionner ou de retirer le permis d'exercice de la médecine aux médecins qui prescrivent de l'ivermectine ou de l'hydroxychloroquine aux patients infectés au Covid-19, [relate Kaiser Health News](#). La mesure, qui entrera en vigueur en août, a été adoptée mardi après avoir été approuvée par l'Assemblée législative en mai. Cette loi interdira également aux pharmaciens de contacter un médecin ou un patient pour contester l'efficacité de ces médicaments et remettre en cause l'ordonnance délivrée. Un moyen pour le parlement du Missouri de protéger la liberté de prescription des médecins... « Rétablir l'équilibre entre pharmaciens et médecins » Cette législation, qui a été ajoutée en tant qu'amendement à un ensemble de modifications apportées à la réglementation sur les licences médicales, a été parrainée par le sénateur Rick Brattin (républicain). Ce dernier rapporte que des médecins s'inquiètent des répercussions potentielles en prescrivant les deux molécules : « Ils craignaient de perdre leur permis d'exercer s'ils étaient dénoncés », a expliqué mardi l'homme politique, qui souligne : « Ils voulaient que quelque chose soit fait à ce sujet. » Et d'affirmer : « Certains pharmaciens voulaient endosser le rôle de médecins et refusaient de délivrer ces ordonnances. Cela rétablit l'équilibre professionnel entre médecins et pharmaciens ».

**11 juin 2022 InfoDuJour.** Ils et elles s'appellent Caroline Blondel, Gregory Pamart, Carole Fouché, Louis Fouché, Judith Rémy, Éric Loridan et Aurélie Colin. Ils sont tous soignants, médecins, psychologues, sage-femme... et tous interdits d'exercer leur métier...Rappelons-nous. Le 12 juillet 2021, sans concertation, les soignants de notre pays ont été confrontés à un choix crucial : conserver leur emploi en acceptant une série d'injections médicales contre la Covid-19 ou être suspendus de leurs fonctions au 15 septembre 2021. À cette date, des dizaines de milliers d'entre eux ont refusé le vaccin. Ils se sont retrouvés sans travail, sans revenu et sans aide, dans l'indifférence générale du public et des médias. Ils racontent leur vécu, leur galère, mais aussi leurs espoirs dans un excellent film-documentaire de Fabien Moine : « Suspendus... Des Soignants entre deux mondes ».

**11 juin 2022 InfoDuJour.** Par Jean-Michel Claverie Dans un éditorial publié le 9 juin 2022, un éditeur de [la prestigieuse revue Nature](#) révèle en détail comment l'équipe de "spécialistes" de la très officielle Organisation Mondiale de la Santé (en anglais "WHO") a pu se tromper de près de 40% dans le simple calcul de l'excès de mortalité causé par l'épidémie de Covid-19 (de 116/100.000 à 72.7/100.000 pour l'Allemagne, par exemple). Plus étonnant encore, est que les erreurs les plus importantes (et reconnues par les auteurs de l'étude), concernent des pays comme l'Allemagne et la Suède, qui sont parmi les moins suspects de publier des statistiques peu rigoureuses.

**12 juin 2022 ProfessionGendarme.** Après avoir été auditionnés par la commission d'enquête sénatoriale chargée de faire la lumière sur la sécurité des injections géniques présentées comme des vaccins, Christine Cotton, Emmanuelle Darles et Vincent Pavan montent au créneau. Ce qu'ils révèlent est en effet énorme ! Première surprise -et pas des meilleures : non seulement leur audition n'a-t-elle pas été retransmise comme cela est de coutume... mais de plus aucun compte-rendu n'a été réalisé. Tout ceci rendant impossible que la population soit informée de la teneur des échanges et surtout du contenu de la présentation des trois experts. Curieuse conception de la démocratie, même s'il est vrai qu'on n'est plus à une curiosité près en la matière hélas depuis bientôt deux ans et demie... Cependant, c'est en entendant leur témoignage sur le contenu des échanges que les chaussettes -sinon les bras- nous en tombent : les Sénatrices et Sénateurs, mis devant la réalité des données et des statistiques montrant que les injections sont de 500 à 3'000 fois plus dangereuses que le virus du Covid pour les enfants ont placidement répondu qu'ils étaient déjà au courant ! Ceci au moment où la France vient de réserver... 12 millions de doses pédiatriques pour l'automne. ALERTEZ LES BEBES !

**12 juin 2022 Planetes360.** La quasi-totalité de l'Australie a été vaccinée contre le covid, mais le nombre de décès explose.... Cherchez l'erreur ?

**13 juin 2022 FranceSoir.** Dans une [fiche d'information](#) rédigée au mois de mars, cependant mise en ligne le 9 juin, le Pentagone a admis avoir versé depuis 2005 « environ 200 millions de dollars en Ukraine » dans l'objectif de participer au développement de « 46 laboratoires, établissements de santé et sites de diagnostic » en lien avec la recherche sur les agents pathogènes et la surveillance biologique. Le département de Défense précise qu'il s'agit de laboratoires « pacifiques ». S'il est dans ce document précisé que les infrastructures en question ont été financées « pour la santé humaine et animale », dans le cadre d'un « programme de réduction des menaces biologiques », il s'agit néanmoins d'une admission quelque peu surprenante, puisqu'en mars 2022, le département de la Défense qualifiait les accusations russes sur l'implication américaine dans des installations de recherche biologique sur le sol ukrainien d'« absurdes », [rapportait l'agence de presse Reuters](#). Un discrédit dont la presse grand public s'était largement fait caisse de résonance en la qualifiant de « théorie du complot », à l'instar du Monde, [qui titrait](#) : « Laboratoires américains en Ukraine : aux origines d'une théorie du complot ». Des allégations pour le journal qui ne s'appuyaient « sur aucun début de preuve ».

**14 juin 2022 FranceSoir.** Aux États-Unis, l'administration de Joe Biden a passé commande le 10 juin de 500 000 doses supplémentaires du vaccin Jynneos contre la variole du singe, a annoncé lors d'une conférence de presse Dawn O'Connell, secrétaire au département de Santé et des Services sociaux, [rapporte The Hill](#). Cette commande devrait être délivrée au cours des prochaines semaines. « Avec la précédente commande de la BARDA pour 1,4 million de doses de Jynneos liquide congelé, attribuée en 2020, cette commande portera le stock américain total du vaccin à près de deux millions de doses », a [fait savoir la société](#) vendredi. Une grande partie des 1,9 million de doses est conservée par l'entreprise jusqu'à ce que le gouvernement américain les réclame. Jynneos est le seul vaccin [explicitement approuvé](#) par la *Food and Drug Administration* (FDA) afin de prévenir la variole du singe aux États-Unis, chez les adultes à haut risque âgés de 18 ans et plus. Il est également approuvé pour une utilisation contre la variole.

**14 juin 2022 FranceSoir.** Aux États-Unis, le cabinet d'avocats Boyden Gray Associates a déposé une plainte devant la cour de district du Texas, tribunal de première instance du système judiciaire fédéral américain, contre la *Food and Drug Administration* (FDA), au nom de trois médecins qui accusent l'Agence américaine des médicaments d'avoir entravé leur liberté de prescrire de l'ivermectine, dans le cadre du traitement du Covid-19, et d'avoir propagé de la désinformation au sujet de cette molécule. Les médecins, qui avaient été sanctionnés après avoir soigné des patients infectés au Covid-19 à l'aide de ce médicament, réclament une injonction permanente qui interdirait à la FDA d'interférer sur ce sujet. Le fondateur du cabinet, l'avocat [Boyden Gray](#), qui représente les plaignants, bénéficie d'un solide pedigree : ancien ambassadeur des États-Unis avec une riche carrière d'avocat, il a également été conseiller juridique au sein des administrations de Ronald Reagan puis de George H.W. Bush. Dans une interview au journal The Epoch Times [publiée le 6 juin](#), celui-ci soutient que la FDA a violé une loi bien établie qui permet aux médecins de prescrire un médicament approuvé par la FDA en traitement hors AMM, l'ivermectine ayant reçu de la FDA une autorisation de mise sur le marché en 1966. Outre les indications thérapeutiques, l'AMM inclut également la posologie, les contre-indications, les précautions d'emploi ou encore les effets indésirables. Une prescription qui ne respecte pas l'ensemble de ces critères est considérée comme hors autorisation de mise sur le marché.

**14 juin 2022 FranceSoir.** Le Parlement européen et le Conseil se sont mis d'accord lundi 13 juin pour étendre jusqu'en juin 2023 le règlement sur le certificat Covid numérique de l'UE destiné aux voyages au sein de l'Union, ont communiqué les institutions européennes. Bien que cette décision ne repose sur aucun fondement scientifique, l'efficacité du passe sanitaire n'étant pas évaluée, celui-ci sera donc tout même reconduit pour une année supplémentaire. L'accord politique doit encore être formellement adopté par le Parlement européen et le Conseil de l'UE (représentant les États membres), pour une application d'ici au 30 juin. Dans les faits, seuls la France et le Portugal l'exigent encore pour les voyageurs arrivant d'autres pays membre de l'Union. Pour rappel, en France, Emmanuel Macron n'écarte pas la possibilité d'un retour du certificat numérique d'ici à l'automne prochain.

**14 juin 2022 FranceSoir.** Le gouvernement d'Emmanuel Macron présentera un nouveau texte de loi ce 22 juin en Conseil des ministres en réponse à la fin de la loi sur l'urgence sanitaire, qui arrive à son terme le 31 juillet 2022. Annoncé le 8 juin par la porte-parole du gouvernement, Olivia Grégoire, à l'issue d'un Conseil des ministres, ce projet de loi qui vise à accorder à l'exécutif la possibilité d'instaurer « des mesures de freinage » si la situation liée à la crise du Covid-19 était « amenée à évoluer voire à dégénérer », comporte des contours juridiques encore bien flous. Cette annonce est intervenue peu après l'annonce des institutions européennes qui se sont mises d'accord lundi 13 juin pour reconduire le passe sanitaire européen jusqu'en juin 2023. Un projet de loi sur la lutte anti-Covid mystérieux... « Le contenu précis » du texte sera détaillé plus tard, a précisé Olivia Grégoire. Le texte sera donc étudié trois jours après le second tour des élections législatives, qui détermineront si le président de la République obtiendra une majorité absolue ou relative à l'Assemblée nationale. D'aucuns pourront percevoir derrière ce calendrier un cynisme de la part de l'exécutif.

**14 juin 2022 ProfessionGendarme.** Spectaculaire découverte dans les vaisseaux sanguins de personnes décédées après toxination fournis par l'intermédiaire du Dr Jane Ruby lanceuse d'alerte sur la composition des injections et différentes anomalies. Ses interventions sur le chaîne StewPeter TV ont déjà été republiées par PG. Nous publions aujourd'hui une série de photos de microscopie de laboratoire montrant des caillots bizarres que l'on trouve désormais systématiquement chez les adultes qui sont « *morts subitement* », généralement dans les mois qui suivent la vaccination contre le covid. Ces caillots sont souvent appelés « *caillots de sang* », **mais ils ne ressemblent en rien aux caillots normaux** et sont constitués de bien plus que de simples cellules sanguines. Contrairement aux caillots normaux, qui sont gélatineux, presque semblables à de la gelée, ces soi-disant « caillots » contiennent des éléments structurels extrêmement grands, complexes et répétitifs (tous illustrés ci-dessous), **qui sont clairement en cours de construction dans le sang des victimes** qui sont mortes de ces caillots. Tous ces caillots ont été extraits de patients, quelques heures seulement après leur mort. Ils ne sont pas le résultat d'une stase sanguine post-mortem. Il s'agit de structures présentes dans les vaisseaux sanguins et les artères. Il ne s'agit pas de sang coagulé.

**14 juin 2022 ProfessionGendarme.** En caméra cachée, Klaus Schwab, le fondateur du Forum économique mondial avoue avec fierté : « Nous les avons tous dans nos sacs, les politiciens, les médias et surtout les experts et les scientifiques ».

**14 juin 2022 LeMediaEn442.** On vient de retrouver un audio de Brigitte Bourguignon, notre nouvelle ministre des Solidarités et de la Santé qui date de ce début d'année, le 5 janvier 2022 très exactement sur [RCE](#) (Radio chrétienne francophone). Et ce que l'on peut en dire, c'est que ça n'annonce pas une rentrée dans le calme, mais plutôt un retour au *bouc émissaire* non-vacciné, ainsi qu'à la vaccination généralisée. « **Notre stratégie, elle est claire, elle est cohérente. C'est de faire en sorte de faire peser la contrainte, non pas sur les Français qui, eux, en grande responsabilité, se sont fait vacciner dès le départ. Ou de ceux qui les ont rejoints, bon gré mal gré. Mais sur ceux qui refusent ostensiblement de se faire vacciner pour des raisons quelquefois politiques. Il y a un mouvement contestataire derrière tout ça, qui est violent, qui est très violent... Alors je pense que la liberté de ces 10 % de non-vaccinés s'arrête là ou celle des 90 % commence. Donc je crois qu'il faut être dans la société un peu cash, pour être plus clair.** » **Traduction** : selon Brigitte Bourguignon, les non-vaccinés ont perdu la nationalité française et leur liberté s'arrête où commence celle d'Albert Bourla (0,0000000001 % de la population mondiale, mais il y a sûrement d'autres zéros à ajouter après la virgule).

**14 juin 2022 ProfessionGendarme.** Le 09 juin, le journaliste Pascal Praud, dans son émission quotidienne « Les pros de l'info » diffusée par la chaîne Cnews, lançait un véritable pavé dans la mare en s'écriant haut et fort « *les complotistes avaient raison !* » Depuis le tout début de l'épidémie du Covid, la question de son origine avait été évoquée. Une version « officielle » non-discutable avait été fournie et reprise en chœur par tous les médias « mainstream ». C'est une chauve-souris porteuse de virus qui l'avait retransmis à un pangolin qui s'était ensuite retrouvé sur un marché de Wuhan. Bon sang ! Mais c'est bien sûr ! Quelle évidente clarté ! Et malheur à celui qui, même timidement et à voix basse, pouvait laisser entendre que, peut-être, on ne sait L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

jamais, une autre hypothèse pourrait être émise... Celui-là était immédiatement crucifié sur l'autel de l'hérésie et traité de complotiste, devenue en très peu de temps l'insulte suprême qui surplombe toutes les autres. Rendu infréquentable, il était traité comme un paria et condamné au bûcher médiatique.

**15 juin 2022 LeMediaEn442.** Grève massive aux urgences : le plan blanc va être déclenché au CHU de Toulouse. 7 juin 2022 : un vent de protestation souffle au [Centre hospitalier de Toulouse](#) qui regroupe plusieurs établissements (3 900 médecins, 11 600 personnels hospitaliers). À l'appel du syndicat CGT CHU Toulouse et de Sud, [une grève des urgences](#) et une grande manifestation sont organisés. Le 13 juin 2022 : [le plan blanc](#) va être déclenché. Les CHU de Toulouse — une structure hospitalière parmi d'autres volontairement détruites par le gouvernement (18 000 lits ont été fermés depuis 2017 et c'est le fort peu complotiste [Libération](#) qui le dit). Nul besoin de mission [Flash](#) pour savoir ce qui ne va pas dans le système hospitalier. Le plan blanc, oui, mais... Le plan blanc permet d'augmenter le nombre de lits en réanimation, de déprogrammer progressivement certaines opérations qui sont moins prioritaires et de faire appel à du personnel de renfort. Mais... les six autres services d'urgences de l'agglomération ne peuvent venir en aide durablement, de fortes tensions s'annoncent chez les soignants des urgences du CHU, le personnel paramédical n'a pas répondu aux assignations. La suspension de soignants non-vaccinés ([300](#) d'après les syndicats) à partir du 15 septembre 2021 est une goutte d'eau par rapport à la pénurie de personnel (le 14 septembre 2021, 91 % du personnel hospitalier du CHU de Toulouse étaient à jour de [vaccination](#)). Le manque de moyen est régulièrement dénoncé lors de manifestations qui n'aboutissent à rien ou pas grand-chose.

**15 juin 2022 FranceSoir.** Une [nouvelle étude parue ce mois-ci](#) révèle que les confinements appliqués lors de la crise du Covid-19 ont contribué à un pic massif de décès, avec une augmentation de 26 % du taux de mortalité des adultes en âge de travailler (18 – 64 ans). Une mortalité excédentaire de 170 000 décès non liés au Covid... Cette étude, menée par l'institut de recherche National Bureau of Economic Research (NBER), considéré comme le plus important organisme de recherche économique des États-Unis, constate une mortalité excédentaire de plus de 170 000 décès non liés au Covid, aux États-Unis, en 2020 et 2021. Un chiffre qui, selon les chercheurs, serait en vérité plus proche des 200 000 morts, puisque 70 000 personnes décédées potentiellement avec le virus, et non à cause de celui-ci, n'ont pas été prises en compte dans les calculs. Les chercheurs écrivent : « *En compilant nos estimations pour l'ensemble des causes de décès et l'ensemble des groupes d'âge, nous estimons à 171 000 le nombre de personnes décédées qui n'étaient pas liés au covid jusqu'à la fin de l'année 2021, et à 72 000 le nombre de personnes décédées avec le virus, sans possibilité d'affirmer qu'il fut la cause de la mort. The Economist a rassemblé des données de mortalité de différents pays dans le monde et obtient une estimation similaire pour les États-Unis (Global Change Data Lab 2022).* » Ils ajoutent : « *Alors que les décès par Covid affectent très majoritairement les personnes âgées, le nombre absolu de décès non liés au Covid est similaire pour chaque groupe d'âge (18-44, 45-64 et plus de 65 ans), avec aucune mortalité excédentaire chez les enfants. La mortalité toutes causes de décès confondues pendant la pandémie a augmenté de 26 % pour les adultes en âge de travailler (18-64 ans), contre 18 % pour les personnes âgées.* ».

**16 juin 2022 ProfessionGendarme.** [Céline Dion et Justin Bieber, mêmes destins tragiques après injections anti-covid](#)

**16 juin 2022 ProfessionGendarme.** Le gouvernement d'Emmanuel Macron présentera un nouveau texte de loi ce 22 juin en Conseil des ministres en réponse à la fin de la loi sur l'urgence sanitaire, qui arrive à son terme le 31 juillet 2022. Annoncé le 8 juin par la porte-parole du gouvernement, Olivia Grégoire, à l'issue d'un Conseil des ministres, ce projet de loi qui vise à accorder à l'exécutif la possibilité d'instaurer « des mesures de freinage » si la situation liée à la crise du Covid-19 était « amenée à évoluer voire à dégénérer », comporte des contours juridiques encore bien flous. Cette annonce est intervenue quelques jours avant l'annonce des institutions européennes qui se sont mises d'accord lundi 13 juin pour reconduire le passe sanitaire européen jusqu'en juin 2023.

**16 juin 2022 FranceSoir.** Publiée dans le journal Science Immunology le mercredi 15 juin, [une étude](#) menée conjointement par l'Inserm, l'AP-HP et l'université Paris Cité s'intéresse au « déficit immunologique » de patients vaccinés et hospitalisés. Elle révèle que « 24 % de ces individus présentent des auto-anticorps » qui empêchent le bon fonctionnement du système immunitaire. Si les chercheurs de l'étude ne remettent pas en cause les vaccins, ce n'est pas le cas de tout le monde. Un phénomène « très rare » ? D'une cohorte de 48 patients âgés de 20 à 80 ans, les chercheurs ont exclu ceux dont la « réponse vaccinale a été défectueuse » au départ, pour ne garder que ceux qui sont censés être protégés. Au sein des 42 patients restants, complètement vaccinés, mais sévèrement malade, l'étude rapporte que « 24 % présentent un déficit immunologique, c'est-à-dire un dysfonctionnement du système immunitaire. » Les auteurs expliquent que « ces individus présentent des auto-anticorps qui neutralisent l'action des interférons de type 1, des protéines qui constituent la première barrière immunologique contre les virus », mais ne se risquent pas à préciser l'origine de ce phénomène.

**17 juin 2022 ProfessionGendarme. Docteur Éric Menat.** Fondation Hippocrate – Primum non nocere... Chers lecteurs, Ici Eric Ménat, président de la Fondation Hippocrate. Je voudrais dire un mot sur la lettre de Jérôme de cette semaine, car c'est un sujet qui me tient à cœur. Le grand public ne s'en rend pas compte, mais la médecine est de plus en plus décidée dans les salons ministériels et les couloirs des agences de santé, et imposée aux médecins de terrain. Nous, médecins, avons fait 10 ans d'études et nous sommes, je crois, des professionnels responsables et pourtant, on nous explique de plus en plus comment nous devons faire notre travail. On nous l'impose, même, avec des obligations et des interdictions par décret. Comme si tous les malades se ressemblaient, comme si les décideurs, dans leurs bureaux parisiens, connaissaient mieux nos malades que nous qui sommes quotidiennement à leur contact. Et l'apparition de centres de santé basés sur l'intelligence artificielle et où les médecins seront des salariés cantonnés au rôle de simples exécutants ne va rien arranger. La suite sur le site !

**17 juin 2022 ProfessionGendarme. Docteur Nicole Delépine.** La France n'est pas sortie de la sidération de la peur (du virus, de la guerre, puis d'un autre virus). Elle est donc toujours sous emprise et dénigre ceux qui tentent de la sortir du gouffre comme Mme la Dr Wonner, une des seules députées à avoir défendu le peuple à l'assemblée et qui en est exclue. Le premier tour des législatives a cruellement démontré que la France est encore hors sol, loin des problèmes concrets qui perturbent son quotidien. Elle est toujours dans sa bulle organisée par la clique de Davos et les médias aux ordres des milliardaires comme Bill Gates.

**17 juin 2022 ProfessionGendarme.** Pilotée par le CHU d'Angers, une étude a démontré qu'une administration précoce et à forte dose de vitamine D pour traiter les patients âgés atteints de la Covid-19 était efficace. Depuis le début de la pandémie, de nombreuses études ont prouvé l'efficacité de la vitamine D contre la Covid-19. Une nouvelle étude à « *haut niveau de preuves* », publiée le 31 mai 2022, le confirme. Une étude de plus en faveur de la vitamine D... L'étude [COVIT-TRIAL](#), pilotée par le CHU d'Angers, a été lancée par le Pr Annweiler, chef du service de gériatrie du CHU. Publiée dans la revue scientifique [Plos Medicine](#), l'étude « *montre, avec un très haut niveau de preuves, l'intérêt d'une forte dose de vitamine D, administrée dans les 72 heures du diagnostic de Covid-19, aux personnes âgées fragiles qui ont contracté l'infection* ». En effet, selon l'étude, « *l'administration de la forte dose de vitamine D [...] a été à l'origine d'une réduction importante et statistiquement significative du risque de décès, et ce dès le sixième jour après le début du traitement* ». Les auteurs recommandent donc d'atteindre « *le plus rapidement possible un statut satisfaisant en vitamine D chez les personnes âgées atteintes de Covid-19, en recourant à une supplémentation à forte dose dès le diagnostic posé* ». Cette hormone naturelle connue depuis longtemps pour ses effets anti-inflammatoires fait l'objet de nombreuses discussions depuis le début de la pandémie. Depuis 2020, plusieurs études, dont une déjà menée par le Pr Annweiler, démontraient déjà son efficacité. Pourquoi cette supplémentation n'a-t-elle pas été recommandée dès la publication des premières études ?

**17 juin 2022 FranceSoir. Docteur Gérard Guillaume.** Covid-19 : Faut-il vacciner nos enfants? **À partir du moment où l'on a conscience que le bénéfice est quasi inexistant et que de très nombreux effets secondaires sont inconnus, notamment ceux sur le moyen et long terme, plus rien ne justifie la vaccination des enfants.** Pour ceux qui en doutent encore, depuis quelques mois, de nombreux effets secondaires ont été enregistrés dans les pharmacovigilances. Des enquêtes sont en cours alors que de forts soupçons penchent sur le vaccin. **Vacciner les enfants pour protéger les adultes ?** Parce que les enfants seraient un réservoir à virus et qu'ils contamineraient les anciens ? **Sacrifier les enfants au nom d'une vaccination altruiste est dénué de sens depuis que l'on sait que la vaccination n'empêche pas la contamination et la transmission.** Par conséquent, cet argument ne peut plus être invoqué.

**17 juin 2022 FranceSoir.** Ce dimanche 19 juin, Éric Montana et Nina organisent un événement en ligne pour évoquer plusieurs problèmes de société. Tout au long de la journée, le "Mégathon" verra 80 intervenants prendre la parole, pendant cinq minutes chacun, afin d'échanger autour d'idées concrètes et synthétiques sur les thématiques suivantes : *"À la croisée des chemins, se soumettre ou ne pas se soumettre ?"* ; *"Assurer solidairement la protection des plus vulnérables, dont bien sûr les enfants"* ; *"Quelle légitimité donner à un pouvoir qui ne respecte pas l'État de droit ?"* ; ou encore, *"Que faire quand la frontière de l'inacceptable est dépassée ?"* Parmi les intervenants, se succéderont des scientifiques, des militants de terrain, des juristes, ainsi que des personnalités médiatiques. Michel Muceau, qui a perdu sa fille peu de temps après son injection, et [Marc Doyer](#), qui a perdu son épouse Mauricette après qu'elle a développé le syndrome de Creutzfeldt-Jakob, seront présents aussi. Cet événement accueillera entre autres : Christine Devier-Joncour, Denis Agret, Etienne Chouard, David Pliquet, [Rémi Monde du Convoi de la liberté](#), Benoit Ochs, Marion Sigaut, Salim Laïbi, Eric Loridan, [Pierre Barnérias](#), réalisateur des films "Hold-up", "Hold-on" et "Hold-out", ou encore les avocats [Me Diane Protat](#), Hélène Bessis et Malika Tercier.

**17 juin 2022 FranceSoir.** L'univers fantasmé de Paul Antony, connu sous le pseudo de "PA7", a viré au cauchemar. Le jeune influenceur de 23 ans est soupçonné d'avoir détourné près de 7,5 millions d'euros d'aides covid durant des mois, pour s'offrir une vie de rêve à Dubaï. Des escroqueries grâce aux réseaux sociaux... Sur ces derniers clichés de 2021, l'influenceur PA7 est souriant, devant une immense piscine, aux côtés d'un dauphin, ou encore dans le désert de Dubaï. La vie luxueuse de Paul Antony a tourné au fiasco depuis qu'il a été accusé de détournement de fonds publics et d'escroquerie. Désormais, PA7 affiche une légende Instagram : "en prison actuellement". Ces dernières années, le marché de l'influence est estimé à 15 milliards d'euros, comme le rapporte [Radio France](#). Ces chiffres monumentaux traduisent un nouveau phénomène dont l'objectif est de "produire du contenu". Seulement, au-delà de l'aspect marketing, les influenceurs ont un public parfois très jeune, qui suit d'un œil admiratif les mérites d'un produit ou d'un service proposé.

**18 juin 2022 ProfessionGendarme.** Les banques locales chinoises gèlent les dépôts. Les manifestants ne peuvent pas s'approcher des banques car leur application de santé pour COVID-19 devient rouge. Les autorités n'ont fourni aucune explication... [Comme le rapporte Dorothy Li d'Epoch Times](#), plusieurs déposants ont déclaré à Epoch Times le 14 juin que le code sanitaire de leur application COVID-19 est devenu rouge dès qu'ils ont scanné les codes-barres des sites à Zhengzhou, la capitale provinciale de la province du Henan, dans le centre de la Chine. Un code de santé rouge – indiquant un patient potentiel COVID-19 – signifie que le transporteur se voit interdire l'accès à tous les lieux publics, des toilettes publiques aux magasins en passant par les gares, et fait face à une quarantaine obligatoire dans des centres d'isolement centralisés. Ils font partie des dizaines de milliers de déposants bancaires qui se sont battus pour récupérer leur épargne pendant plus de deux mois.

**19 juin 2022 ProfessionGendarme.** Publiée dans le journal Science Immunology le mercredi 15 juin, une étude menée conjointement par l'Inserm, l'AP-HP et l'université Paris Cité s'intéresse au « déficit immunologique » de patients vaccinés et hospitalisés. Elle révèle que « 24 % de ces individus présentent des L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

*auto-anticorps* » qui empêchent le bon fonctionnement du système immunitaire. Si les chercheurs de l'étude ne remettent pas en cause les vaccins, ce n'est pas le cas de tout le monde. Un phénomène « très rare » ? D'une cohorte de 48 patients âgés de 20 à 80 ans, les chercheurs ont exclu ceux dont la « *réponse vaccinale a été défectueuse* » au départ, pour ne garder que ceux qui sont censés être protégés. Au sein des 42 patients restants, complètement vaccinés, mais sévèrement malade, l'étude rapporte que « *24 % présentent un déficit immunologique, c'est-à-dire un dysfonctionnement du système immunitaire.* » Les auteurs expliquent que « *ces individus présentent des auto-anticorps qui neutralisent l'action des interférons de type 1, des protéines qui constituent la première barrière immunologique contre les virus* », mais ne se risquent pas à préciser l'origine de ce phénomène. *Plutôt qu'une protection vaccinale, on se retrouve avec une infection cellulaire facilitée.*

**19 juin 2022 ProfessionGendarme.** Une Grande Victoire pour la Liberté, la Cour Suprême a annulé la Vaccination Universelle. Bill Gates, Fauci, spécialiste américain des maladies infectieuses, et Big Pharma ont perdu un procès devant la Cour suprême des États-Unis, n'ayant pas réussi à prouver que tous leurs vaccins au cours des 32 dernières années étaient sans danger pour la santé des citoyens ! Le procès a été déposé par un groupe de scientifiques dirigé par le sénateur Robert F. Kennedy Jr. qui déclare : « *Le nouveau vaccin Covid doit être évité à tout prix. J'attire de toute urgence votre attention sur des questions importantes liées à la prochaine vaccination contre Covid-19. Pour la première fois dans l'histoire de la vaccination, les vaccins dits à ARNm de dernière génération interfèrent directement avec le matériel génétique du patient et altèrent donc le matériel génétique individuel, qui est une manipulation génétique, qui était déjà interdite et était auparavant considérée comme un crime.*

**20 juin 2022 FranceSoir.** Disculpé des accusations portées par Mediapart depuis la parution du compte rendu de l'ANSM, le Pr Didier Raoult et l'IHU-Méditerranée Infection se retrouvent à nouveau sous le feu des critiques : ils n'auraient pas soumis deux projets de recherche à l'avis d'un Comité consultatif de protection des personnes. Qu'en est-il réellement des faits reprochés sur ces deux études ? L'une d'entre elles a été initiée par la direction de l'AP-HM, et non pas par l'IHU ; une confusion qui ne cesse de perdurer et de semer le trouble, tandis que beaucoup peinent encore à différencier ces deux institutions. Rappel des faits... En octobre 2021, [Mediapart](#) avait accusé le Pr Didier Raoult et l'Institut Hospitalier Universitaire Méditerranée Infection (IHU-MI) de Marseille de mener « *une expérimentation sauvage contre la tuberculose* ». Suite à ces allégations, les médecins de l'IHU ont reçu le 4 novembre 2021 [une lettre](#) signée conjointement par le ministre de la Santé, Olivier Véran, et la ministre de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal pour les prévenir qu'ils entendaient « *diligenter une mission de contrôle portant sur la situation de l'IHU Méditerranée Infection, qui connaît des difficultés préoccupantes de plusieurs ordres* ». Une lettre qui, selon les dires du Pr Didier Raoult, porterait des atteintes graves à la présomption d'innocence, principe de droit fondamental selon lequel un individu, même suspecté d'avoir commis une infraction, est considéré comme innocent avant d'avoir été jugé coupable par un tribunal. Dans sa [vidéo hebdomadaire](#) du 7 juin 2022, le professeur Raoult dénonçait « *une lettre qui porte le jugement sans présomption d'innocence, un jugement basé sur un truc publié dans Mediapart sur la tuberculose, où on laisse sous-entendre que la direction de l'Assistance publique confirme ces données-là, à propos du traitement de la tuberculose* ».

**20 juin 2022 ProfessionGendarme.** Prise de parole lors du rassemblement du 18 juin 2022 à la Bastille, à Paris, organisé par Marc Doyer. Des proches de victimes décédées du vaccin, des personnalités engagées dans la résistance : pour défendre nos libertés et l'avenir des générations futures, pour reprendre la souveraineté de notre corps, pour que cesse cette folie. Pour la reconnaissance des victimes du vaccin, pour la liberté vaccinale pour tous et pour la réintégration des soignants (et autres professionnels) suspendus pour non vaccination.

**21 juin 2022 FranceSoir.** Covid: des influenceurs payés pour des partenariats avec le gouvernement? L'État aurait proposé près de 50 000 euros à certains influenceurs pour la promotion des consignes sanitaires. Respect des gestes barrières, confinements, promotion du vaccin... À de nombreuses reprises tout au long de L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

la crise sanitaire, l'exécutif a multiplié les opérations de communication pour sensibiliser la population — surtout la jeunesse — aux consignes sanitaires. L'une des méthodes les plus efficaces : contacter les stars des réseaux sociaux. "Restez chez vous"... Depuis plusieurs années déjà, le milieu de l'influence gagne du terrain. Grâce à YouTube, Instagram ou TikTok, les influenceurs produisent leur contenu avec des conseils beauté, des vlogs, ou encore de l'expertise photo... Conseils que les start-ups leur achètent au prix fort. Mais au temps des confinements, certains inconnus du public ont émergé, notamment grâce à la plateforme chinoise TikTok. Et pour cause ! De nombreux Français se sont créés un compte pour se divertir lorsque les consignes sanitaires exigeaient de rester à la maison. La demande augmentant, l'offre d'influence est devenue pléthorique : *"Restez chez vous"*, se sont-ils mis à déclarer en nombre, face caméra et le sourire aux lèvres. Vendredi 17 juin, nous apprenions sur le *live* d'un influenceur nommé *"RebeuDeter"*, l'immixtion de l'État sur les réseaux sociaux, avec sa campagne de restrictions sanitaires. Le *streamer* "Billy", par exemple, s'est fait connaître en 2017 grâce à sa chaîne Twitch, dans laquelle il fait des lives en jouant à de multiples jeux vidéos. Il révèle avoir été sollicité par l'exécutif pour mettre en avant les décisions gouvernementales auprès de la jeunesse : *"J'ai été approché il y a deux ans par le gouvernement de Macron pour faire des opé pour le gouvernement, etc. Chose que j'ai bien sûr immédiatement refusé"*, explique-t-il.

**21 juin 2022 FranceSoir.** La décision du tribunal devrait faire jurisprudence. Le 16 juin 2022, [Me Tarek Koraitem](#) a remporté une deuxième victoire de taille dans son « combat » pour « le respect de nos libertés fondamentales ». Un engagement qu'il revendique [sur ses réseaux sociaux](#). L'avocat au barreau de Versailles a obtenu une nouvelle réintégration d'une soignante, suspendue pour avoir refusé de recevoir l'injection contre le Covid-19. Pour rappel, depuis le 15 septembre dernier, tous les personnels hospitaliers et professionnels de santé sont obligés de se faire vacciner pour continuer d'exercer. Ceux ayant refusé cette « obligation déguisée » sont suspendus, sans salaire, ni indemnisation. Ces dernières semaines, il avait déjà obtenu la réintégration d'un agent de service hospitalier et d'un infirmier, qui étaient suspendus malgré leur arrêt maladie. Les tribunaux ont alors statué que ces professionnels de santé ne « pouvaient pas être suspendus sans traitement pendant leur congé maladie », comme [Me Koraitem l'explique lors d'un entretien pour Sud Radio](#). La spécificité de cette dernière victoire est que sa cliente, infirmière à l'institut Curie, n'est cette fois « ni en congés, ni en arrêt maladie ». Une victoire « inédite », selon l'avocat, qui défendait ce dossier devant le Conseil de Prud'hommes de Paris. La juridiction a ordonné « l'annulation pure et simple » de la suspension et, dans un second temps, la réintégration immédiate « avec effet rétroactif et versement des arriérés de salaires ».

**21 juin 2022 FranceSoir.** Au lendemain de sa défaite dans la 6<sup>e</sup> circonscription du Pas-de-Calais, Brigitte Bourguignon, la ministre de la Santé et de la Prévention, a confirmé qu'elle allait quitter le gouvernement. Comme le veut la tradition, qu'Emmanuel Macron a souhaité faire perdurer, les ministres candidats aux législatives qui ne sont pas élus doivent en effet démissionner. « Hier, à une très courte majorité, les électeurs de la 6e circonscription du Pas-de-Calais ont fait le choix d'élire la candidate du Rassemblement national, a-t-elle notamment développé dans une succession de tweets. Je prends acte de ce résultat et veux remercier l'ensemble des personnes qui m'ont soutenue au cours de cette campagne. »

**21 juin 2022 FranceSoir.** Tess Lawrie au "Défi de la vérité" : nous avons déjà reçu dans des "Debriefings" la médecin britannique, chercheuse et directrice d'Evidence-Based Medicine Consultancy Ltd, mais c'est une première sur notre plateau. Elle revient sur les entraves à la reconnaissance de l'ivermectine comme traitement précoce contre le covid-19 : comment des influences extérieures, notamment celle d'Unitaid, sponsor de la méta-analyse conduite par Andrew Hill pour l'OMS, ont conduit à influencer sur les conclusions. Rappelant l'urgence et l'angoisse de sauver des patients qui l'animaient, elle souligne à quel point la décision de l'OMS de cantonner l'ivermectine aux essais cliniques a eu un impact énorme - a fortiori si l'on regarde le succès avec lequel ce traitement sûr et bien connu a été utilisé dans certains pays. Des pays qui, le plus souvent, savaient ne pas pouvoir miser sur un vaccin comme seule et unique sortie de crise.... Tess Lawrie rappelle à quel point ceux qui ont affirmé l'efficacité de tels traitements précoces ont été "ignorés, censurés,

discrédités". Dans un précédent entretien, elle avait appelé à une "nouvelle OMS" : elle nous raconte, comment, à son échelle, avec son organisation "World Council for Health", elle souhaite "aider les gens à comprendre ce qu'il se passe", en faisant usage de "science, sagesse et bon sens". "S'affranchir pour reprendre le contrôle et la responsabilité de leur santé et de leurs décisions en la matière", tel est l'objectif.

**21 juin 2022 ProfessionGendarme.** Pendant les recherches pour leur livre « *The Courage to Face Covid19 : Preventing Hospitalization and Death While Battling the BioPharmaceutical Complex* » [Le courage d'affronter Covid19 : prévenir l'hospitalisation et la mort tout en luttant contre l'industrie biopharmaceutique, ndt.], le Dr Peter McCullough, cardiologue, et l'écrivain John Leake ont découvert que les dirigeants mondiaux ont décidé de faire de la vaccination la principale réponse à la pandémie de Covid19 de manière arbitraire. « *Tout a été complètement annoncé depuis le début* », explique le Dr McCullough dans l'émission [American Thought Leaders](#) d'EpochTV. « *En 2010, Gates a déclaré que ce serait la décennie des vaccins. Plus tard, il a signalé lors d'une réunion que le retour sur investissement des vaccins avait été d'au moins 20 pour 1.* » « *Il est clair que le système se frotte les mains avec les vaccins.* » Le Dr McCullough fait référence à [un post](#) de 2010 de Bill Gates sur Twitter, dans lequel le milliardaire a écrit : « *Une décennie de vaccins – un engagement de 10 milliards de dollars sur 10 ans pour la recherche, le développement et la fourniture de vaccins.* »

**21 juin 2022 InfoDuJour.** Covid-19 : Les effets secondaires camouflés... Pourquoi l'Office parlementaire qui enquête sur les effets secondaires des vaccins Covid ne rend-il pas publics tous ses débats ? » Une tribune signée par plus de 850 professionnels de la recherche, de la santé et du droit. Par Laurent Mucchielli Le 24 mai dernier, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) tenait une audition publique de clôture de ses travaux « sur les effets secondaires des vaccins contre la Covid-19 et le fonctionnement du système français de pharmacovigilance ». Et son [rapport](#) a été rendu public le 9 juin. Derrière l'apparente publicité des débats, l'Office a en réalité rendu invisibles certaines interventions portant sur les effets secondaires des vaccins contre le covid-19.

**21 juin 2022 ProfessionGendarme.** USA : Échange tendu entre le Sénateur Rand Paul (médecin) et Fauci, sur la vaccination des enfants » Il n'y a pas d'études et tous les américains devraient le savoir, il n'y a aucune étude qui montre une réduction des hospitalisations et des décès après un booster... »

**21 juin 2022 ProfessionGendarme.** Une étude suédoise a démontré et confirmé que l'ARNm contenu dans les injections de Covid de Pfizer/BioNTech s'infiltrer dans les cellules et transcrit son message sur l'ADN humain en 6 heures, altérant notre propre ADN. Ces résultats font suite à une étude précédente publiée en octobre 2021 en Suède, qui a révélé que la protéine de pointe pénètre dans les noyaux de nos cellules et altère le mécanisme dont disposent les cellules pour réparer l'ADN endommagé.

**22 juin 2022 ProfessionGendarme.** LA POLIOMYÉLITE : CA DOIT SE SAVOIR... Petit rappel historique sur une maladie qui a été exploitée par les vaccinologues et qui comme souvent est le résultat d'un empoisonnement par des produits chimiques (arséniate de plomb, DDT etc..) employés dans l'industrie ou l'agriculture. Notez également que des traitements massifs de vitamines C ont guéri des patients en 72 heures ; ne voyez aucune allusion au covid pour laquelle les responsables sanitaires ont nié l'efficacité de la vitamine C allant jusqu'à l'interdire comme la vitamines D.

**22 juin 2022 FranceSoir. CHRONIQUE** — Le dimanche 24 avril 2022, vers 11h, le Pr Bruno Mégarbane, chef du service de réanimation de l'hôpital Lariboisière, AP-HP, était interviewé sur France info .Augustin Arrivé : "Encore plus de 80 000 nouveaux cas de covid annoncés hier soir en France. Alors, c'est 30 000 de moins que le samedi précédent, et surtout, ces statistiques n'ont bien sûr plus la même valeur qu'il y a un an, quand la vaccination n'était que balbutiante et que des variants plus agressifs dominaient la pandémie. Mais, 80 000 cas en 24h, ce n'est pas rien. Bonjour Professeur Bruno Mégarbane." Pr Bruno Mégarbane : "Bonjour" Augustin Arrivé : "Chef du service de réanimation à l'hôpital Lariboisière à Paris. Les délais de réinfection, par ailleurs, semblent se raccourcir. La nouvelle vague BA.2, c'est le nom du nouveau variant, se superpose en réalité à la L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

vague Omicron. On peut être infecté par les deux variants successivement ?" Pr Bruno Mégarbane : "Ben écoutez, BA.2 est un sous-variant d'Omicron, comme d'ailleurs, il y en a beaucoup d'autres. BA.1, BA.2, BA.3, BA.4, BA.5 etc... Donc on voit qu'il y a une multiplicité de ces mutations qui modifient très légèrement la protéine Spike, du virus. Cette protéine qui permet au virus d'entrer dans les cellules. De fait, avec le temps qui passe, par rapport à la vaccination, eh bien, l'immunité diminue très légèrement, malheureusement, n'est plus capable de s'opposer à une contamination. À l'inverse, évidemment, elle reste suffisamment solide pour éviter les formes graves de la maladie. De fait, effectivement, les réinfections deviennent de plus en plus nombreuses, sans pour autant qu'il y ait, de tableaux cliniques plus graves. Nous sommes effectivement dans une phase où les variants qui circulent actuellement sont essentiellement responsables chez les personnes, bien sûr, immunocompétentes et vaccinées [1], euh, de formes, d'infection des voies aériennes supérieures, une sorte de rhume sans conséquences graves."

**23 juin 2022 LeMediaEn442.** Le père Michel Viot, responsable des funérailles catholiques, demande une commission parlementaire sur la politique vaccinale ! Le père Michel Viot a une place particulière au sein de l'Église. Il est prêtre et à ce titre, il accompagne les familles dans la douloureuse épreuve du décès d'un proche. À cette occasion, les familles se laissent aller à quelques confidences. « *Je m'entretiens régulièrement avec les familles avant chaque service funèbre. Je pense qu'une commission parlementaire devrait rapidement se constituer concernant la politique de santé et surtout vaccinale !* » Faisant partie des responsables des funérailles catholiques à Paris. Je m'entretiens régulièrement avec les familles avant chaque service funèbre . Je pense qu'une commission parlementaire devrait rapidement se constituer concernant la politique de santé et surtout vaccinale ! C'est sur sa page *Twitter* que le père Michel Viot a décidé de parler, d'être la voix qui porte celle du petit peuple. Loin de vouloir se présenter en tant que scientifique, celui qui est sur le terrain se pose tout de même des questions : « *Je pose des questions à propos de cancers qui « reflambent », un mois après un deuxième ou troisième rappel qui m'interrogent car les personnes ne sont pas si vieilles que cela, idem pour les crises cardiaques, le tout, généralement après le deuxième ou troisième rappel.* »

**23 juin 2022 Osons un parallèle d'hystérie de masse ? Article du Monde le 28 juillet 2014.** Strasbourg, été 1518. Dans les rues étroites de la ville et sur les places, des dizaines de personnes dansent frénétiquement au rythme de tambourins, violes et cornemuses. Mais l'atmosphère n'a rien de festif. Les scènes sont même « *terrifiantes* », écrit l'historien de la médecine John Waller dans *The Dancing Plague* (éditions Sourcebooks), un ouvrage de référence sur le sujet, paru en 2009. Les femmes, hommes et enfants atteints de cette étrange « *manie dansante* » crient, implorant de l'aide, mais ne peuvent s'arrêter. Ils sont en transe. Ils ont « *le regard vague ; le visage tourné vers le ciel ; leurs bras et jambes animés de mouvements spasmodiques et fatigués ; leurs chemises, jupes et bas, trempés de sueur, collés à leurs corps émaciés* », décrit John Waller. En quelques jours, les cas se multiplient comme se répand un virus, semant la peur et la mort dans la cité alsacienne. Jusqu'à quinze danseurs succomberont chaque jour, selon un témoin de l'époque, victimes de déshydratation ou d'accidents cardio-vasculaires... C'est une femme, Frau Toffea, qui a ouvert le bal de cette mort dansante, le 14 juillet. Les épidémiologistes d'aujourd'hui la nommeraient « patient zéro », soit le premier individu infecté lors d'une épidémie. Le destin de cette femme a été retracé par Paracelse (1493-1541), médecin et alchimiste suisse, connu comme l'un des fondateurs de la toxicologie. Fasciné par cet épisode collectif, il est venu sur les lieux, en 1526, pour enquêter.

**23 juin 2022 ProfessionGendarme.** DR RICHARD URSO – Explosion des Cancers et des maladies latentes ! 90% des morts du Covid sont des triples vaccinés selon lui...C'est la plateforme des nanoparticules lipidiques toxiques injectée qui va se répandre dans tous les organes...Ceci dit la thèse de l'ARN messenger est mise à mal par les biologistes de la Quinta Columna qui incriminent uniquement l'oxyde de graphène et les nanoparticules, le « messenger » nous ayant été seulement présenté pour justifier l'épandage de celles-ci hautement toxique dans tous les organes de notre corps, technique qui par ailleurs n'a jamais existé dans aucun vaccin habituel...Vaccin expérimental comme ils disent ...

**23 juin 2022 ProfessionGendarme.** Megaton en direct de 14H00 à 23H00 – Dimanche 19 Juin – 90 personnalités et un collectif de médias... Emission en direct de 14h à 21h sur TV-ADP avec un large collectif de médias indépendants, partenaires nationaux et internationaux de cette opération : la suite du Grand Appel : le Mégaton pour un grand débat et une large réflexion collective. « À la croisée des chemins, se soumettre ou ne pas se soumettre ? » ; « Assurer solidairement la protection des plus vulnérables, dont bien sûr les enfants » ; « Quelle légitimité donner à un pouvoir qui ne respecte pas l'État de droit ? » ; ou encore, « Que faire quand la frontière de l'inacceptable est dépassée ? »

**23 juin 2022 Planetes360.** Pr Bruno Mégarbane: « Nous sommes au pied de la 7e vague » de Covid-19.

**23 juin 2022 Planetes360. SudRadio.** [Alexandra Henrion Caude ! « Nous sommes la médecine d'une maladie. Il y a un rythme qui s'installe d'abord on joue avec la peur, ensuite on vous demande de vous séparer et enfin on vous fait croire que la vaccination est la seule issue »](#) Le Dr Alexandra Henrion Caude parle aussi de « Négationnisme de terrible réalité des effets indésirables » du vaccin selon une étude israélienne la vaccination altère la fertilité chez l'Homme mais #Veran continue sa propagande #COVID19.

**24 juin 2022 LeParisien.** Vaccination contre le Covid-19 : forte augmentation du nombre de rendez-vous pour des rappels. En deux jours, 45 000 personnes ont pris rendez-vous sur Doctolib pour recevoir une dose de rappel. Le gouvernement veut intensifier le rythme, en pleine reprise de l'épidémie. Face à [la 7e vague épidémique de Covid-19](#), la ruée vers la vaccination ? On n'en est pas encore là, mais le nombre de rendez-vous pris sur Doctolib pour recevoir une dose de rappel (première ou surtout deuxième) a nettement augmenté ces derniers jours. Mercredi puis jeudi, plus de 22 000 personnes ont réservé chaque jour un créneau sur le site. C'est quasiment trois fois plus que le mercredi et le jeudi précédents. Cette évolution se répercutera, ces prochains jours, sur le nombre de vaccinations réalisées. Dans le détail, environ 80 % de ces réservations ont été faites par des Français et des Françaises âgés d'au moins 60 ans. Les plus de 80 ans sont éligibles au deuxième rappel depuis le 14 mars, les 60-79 ans depuis le 7 avril, tandis que les immunodéprimés l'étaient déjà depuis le tout début de l'année. Un adulte âgé de moins de 60 ans et à risque de forme grave peut aussi demander à son médecin ou son pharmacien [s'il est possible de recevoir une nouvelle dose pour « booster » son immunité](#). Le gouvernement bat le rappel... Ces derniers jours, de nombreux médecins ainsi que le gouvernement [insistent sur la nécessité de repasser par la case piqûre pour les personnes fragiles](#). « La vaccination reste l'arme la plus utile, et je m'adresse aux personnes les plus âgées, aux immunodéprimés. Je lance un appel à cette vaccination qui doit être maintenue, soutenue », [a développé jeudi face à la presse la ministre de la Santé en sursis, Brigitte Bourguignon](#). Âgée de 63 ans, elle venait justement de recevoir son deuxième rappel dans une pharmacie parisienne.

**24 juin 2022 FranceTVInfo.** Covid-19 : la hausse des contaminations se confirme, celle des admissions en réanimation aussi ... Dans un contexte de reprise épidémique depuis plusieurs semaines, les professionnels de santé soulignent l'augmentation des formes graves de la maladie, et préconisent de reprendre les gestes barrières. Temps de lecture : 1 min. Est-on au début d'une nouvelle vague de Covid-19 ? La [hausse des contaminations](#) se poursuit : environ 60 000 cas par jour sur les sept derniers jours. Ce qui inquiète les épidémiologistes et les professionnels de santé, c'est la hausse des malades graves. Santé Publique France a relevé ces derniers jours une augmentation des entrées dans les services de réanimation. Leur nombre augmente en Bretagne, Normandie, Grand Est, Paca et Occitanie. Cela faisait des semaines qu'une telle hausse n'était pas arrivée.

**24 juin 2022 FranceSoir.** D'aucuns pensaient que la débâcle infligée au groupe présidentiel lors des législatives allait compromettre les projets de loi liés à la crise sanitaire... Ils se sont mis le doigt dans l'œil. Ce jeudi 23 juin, le Parlement européen a voté en faveur de l'extension du certificat covid de l'Union. Sur le plan national, le gouvernement envisage déjà de prolonger le passe vaccinal jusqu'au 31 mars 2023. Un projet de loi dont l'auteur a été évincé... D'après un article du média [Atlantico](#), publié le 23 juin, la ministre de la Santé et

de la Prévention Brigitte Bourguignon a soumis son premier (et dernier ?) projet de loi lié au Covid au Conseil d'État. Dans le texte, elle prévoit la prolongation du décret passe vaccinal jusqu'au mois de mars 2023. Ce projet de loi, la ministre l'aurait déposé juste avant de devoir faire son salut. Vaincue aux élections législatives le dimanche 19 juin, elle est contrainte par la tradition républicaine de [prendre la porte de sortie](#). Cela étant, inquiète du "variant BA.5 très transmissible, mais dont les symptômes sont moins graves que ceux de variants historiques", l'ex-ministre de la Santé continue de prendre son rôle très à cœur. Peinant à quitter ses fonctions, Brigitte Bourguignon continue de promouvoir la quatrième dose de vaccin sur les réseaux sociaux.

**24 juin 2022 FranceSoir.** Raoult charge ses détracteurs : "C'est eux qui vont m'expliquer la science?" Dans une vidéo publiée le 21 juin sur la chaîne YouTube de l'IHU Méditerranée-Infection, le professeur Didier Raoult, directeur de l'institut hospitalo-universitaire, est revenu sur les accusations selon lesquelles il aurait manqué de soumettre un projet de recherche, parmi les près de 3 500 études scientifiques publiées au cours de sa carrière, à l'avis d'un Comité consultatif de protection des personnes. Des critiques qui suscitent la surprise du professeur, au regard du pedigree de ses émetteurs : « *Le dernier point sur lequel il nous attaque et qui fait le bonheur des uns et des autres est le même point, ce que vous retrouvez dans FranceSoir, qu'on peut reprocher au ministre M. Véran, à la directrice de l'ANSM et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Et puis probablement à 99 % des gens qui ont fait au moins une publication. Vous verrez qu'aucun n'a entièrement respecté la réglementation.* »

**24 juin 2022 ProfessionGendarme.** La vaccination contre le Covid-19 BNT162b2 altère temporairement la concentration du sperme et le nombre total de motiles chez les donneurs de sperme... Une comparaison rétrospective longitudinale multicentrique révèle une réduction temporaire de la concentration des spermatozoïdes 3 mois après la vaccination BNT162b2 et une récupération ultérieure. Le volume et la motilité du sperme restent stables. [Itai Gat](#), [Alon Kedem](#), [Michal Dviri](#), [Ana Umanski](#), [Matan Levi](#), [Ariel Hourvitz](#), [Micha Baum](#). 37 SD de trois banques de sperme qui ont fourni 220 échantillons, ont été inclus dans cette étude de cohorte rétrospective longitudinale multicentrique. La vaccination BNT162b2 comprenait deux doses, et la fin de la vaccination était prévue 7 jours après la deuxième dose. L'étude comprenait quatre phases : T0 – contrôle de base pré-vaccination, qui comprenait 1 à 2 échantillons initiaux par SD ; T1, T2 et T3 – évaluations à court, moyen et long terme, respectivement. Chacune comprenait 1 à 3 échantillons de sperme par donneur fournis respectivement 15-45, 75-120 et plus de 150 jours après la fin de la vaccination. Les principaux critères d'évaluation étaient les paramètres du sperme. Trois analyses statistiques ont été réalisées : 1) modèle d'équation estimée généralisée ; 2) premier échantillon et 3) moyenne des échantillons de chaque donneur par période ont été comparés à T0.

**24 juin 2022 Planetes360. Vidéo sur FranceInfo.** Deux remarques concernant cette déclaration folle de cette télétoubib amoureuse des plateaux télé. Premièrement, elle avoue que les patients qui rentrent à l'hôpital sont les personnes âgées qui ont déjà reçu 2 voire 3 doses, ce qui démontre que la vaccination ne fonctionne pas, du coup, comme elle est très intelligente, elle va demander aux gens de se faire encore une fois injecter un produit fabriqué sur le virus initial alors qu'il a déjà muté plus de 10 fois. Deuxièmement, à aucun moment elle ne dit si la maladie est vraiment dangereuse, si la mortalité explose ou si il n'est question que d'un petit rhume très facilement gérable. Le Docteur Gérard Kierzek a affirmé quant à lui sur un plateau télé que les urgences n'avaient rien à voir avec le Covid-19. Le terrorisme sanitaire continue de plus belle grâce à l'intervention médiatique de charlatans qui passent plus de temps sur les plateaux télé que dans leur cabinet médical.

**24 juin 2022 Planetes360.** LES FOUS SONT DE RETOUR !! Patrick Pelloux: « Il faut remettre le masque dans les transports » de manière « obligatoire »...

**24 juin 2022 Planetes360.** USA – Le CDC vient d'approuver la recommandation du Comité consultatif sur les pratiques d'immunisation (ACIP) Les parents et les soignants peuvent désormais faire vacciner leurs enfants de 6 mois à 5 ans avec les vaccins PFIZER ou MODERNA.

**24 juin 2022 Planetes360.** Le régulateur Européen donne son feu vert au Vaccin anti-Covid de Valneva.

**24 juin 2022 Planetes360.** Virginie Joron nous confirme que les députés européens NUPES ont voté à l'unanimité le prolongement du Pass Sanitaire.

**25 juin 2022 Planetes360.** ARTICLE – Trahison de la Nupes : Manon Aubry (LFI) vote la prolongation d'un an du Certificat Covid de l'Union européenne...

**26 juin 2022 Planetes360.** La députée RN Laure Lavalette demande la réintégration des 15 000 soignants suspendus...

**26 juin 2022 Planetes360.** Dr Rayan Cole MD sur les injections expérimentales .. « Les vaccins n'ont jamais été reformulés, ils ont été fabriqués pour le covid de Wuhan, Omicron est arrivé, les vaccins sont maintenant tous risqués, aucuns bénéfiques.nous continuons à faire quelque chose qui ne fonctionne pas.

**26 juin 2022 Planetes360.** Djokovic numéro 1 de tennis qui persiste et signe : il ne prendra aucune dose d'injection même si cela devait l'empêcher aussi de jouer l'US Open cet été et briser sa carrière.

**26 juin 2022 Planetes360.** France : 900 intellectuels exigent que le Parlement rende publics ses débats sur les effets secondaires du vaccin.

**26 juin 2022 Planetes360.** Premier cas chez un mineur en France ! Un enfant scolarisé en primaire a été diagnostiqué atteint de la variole du singe en Île-de-France...

**26 juin 2022 Planetes360.** Dr Zelenko sur les documents de #Pfizer révélant qu'ils savaient que leur « vaccin » était mortel: « D'après les tribunaux militaires ou les procédures de type La Haye, quiconque est reconnu coupable de crimes contre l'humanité, de meurtre et de génocide doit être exécuté. ».

**26 juin 2022 ProfessionGendarme.** Plainte contre des parlementaires Playmobil pour empoisonnement, génocide et association de malfaiteurs : A la suite du scandale de la gestion de crise dite « sanitaire », plusieurs avocats se sont démenés pour tenter de faire du droit dans un Etat en pleine dérive totalitaire. Voici l'une des plaintes déposées par Me Virginie Araujo-Recchia, contre 21 sénateurs et députés pour complicité d'empoisonnement et tentative d'empoisonnement, association de malfaiteurs et complicité de génocide. Tout est factuel, et on est édifié: comment un tel degré d'inconséquence a-t-il pu être atteint? Me Virginie Araujo-Recchia fait partie des piliers de la défense du droit face au délire collectif que d'aucuns appellent « la pandémie ». Elle supporte les pressions, c'est le moins qu'on puisse dire, des autorités et réalise un travail méticuleux, qui est et sera essentiel pour renvoyer devant les tribunaux une partie des responsables de cette fantastique gabegie doublée d'une destruction méthodique des restes de nos démocraties.Aujourd'hui il faut des faits, des liens, des documents: des preuves. Cette plainte en regorge, et elle doit être diffusée pour l'information de tous. Il s'agit toutefois d'une version « allégée » des éléments de droit les plus techniques.Il y a aussi de nombreuses informations sur son site.Cette plainte déposée au nom de plusieurs associations et particuliers [1] concerne des membres de la commission sur la santé, qui ont validé la quasi totalité des lubies sorties de chez McKinsey et le micron, à savoir:M. François-Noël BUFFET, sénateur, présidentMme Yaël BRAUN-PIVET, députée, vice-présidenteM. Philippe BAS, sénateur,M. Jean-Pierre PONT, député,Mme Chantal DESEYNE, sénatriceMme Marie-Pierre DE LA GONTRIE, sénatriceMme Laurence ROSSIGNOL, sénatriceM. Martin LÉVRIER, sénateurM. Guillaume GOUFFIER-CHA, député,M. Raphaël SCHELLENBERGER, député,M. Philippe GOSSELIN, député,M. Philippe VIGIER, député,Mme Catherine DEROCHE, sénatrice,Mme Catherine DI FOLCO, sénatrice,M. Jean-Yves LECONTE, sénateur,Mme Véronique GUILLOTIN, sénatriceMme Valérie RABAULT, députée ,Mme Agnès FIRMIN LE BODO, députée ,M. Pascal BRINDEAU, député,Mme Caroline FIAT, députée ,M. Pierre DHARRÉVILLE, député,LES FAITS LITIGIEUXJe remets ici le texte de la plainte, qui pose question quant aux choix de certains députés censés représenter les citoyens. Il y a selon moi deux faits principaux à retenir:Avant de décider d'imposer les laissez-passer et les injections, ces individus avaient été avertis de manière complète et factuelle des risques liés aux mixtures étrangement qualifiées de « vaccins » pour lesquels les données étaient très parcellaires.Ils se sont entendus avec l'exécutif pour voter ce qu'il demandait, n'exigeant qu'une contrepartie financière pour les employeurs lésés...

**27 juin 2022 LeCourrierDesStrateges.** De Platon au COVID, une critique de notre addiction aux infos... Se ré-informer, c'est se rappeler que nous courons comme des fous après l'information frelatée. Le Covid fut une fabrication à 99% médiatique. Rien n'aurait pu se produire, sur fond de mortalité étique (0.26% du total mondial), sans le grand affolement médiatique et ce besoin taré des infos, qui est une condition sine qua non de notre apocalypse ; nous crèverons de l'excès d'infos tels les prisonniers de la caverne de Platon. Or Sénèque écrit déjà : « De la curiosité provient un vice affreux : celui d'écouter tout ce qui se raconte, de s'enquérir indiscretement des petites nouvelles (auscultatio et publicorum secretorumque inquisitio), tant intimes que publiques, et d'être toujours plein d'histoires. » Dans sa Satire VI, Juvénal se moque des commères : « Celle-ci saura dire de qui telle veuve est enceinte et de quel mois, les mots et les positions de telle autre quand elle fait l'amour... Elle guette aux portes de la ville les nouvelles, les rumeurs toutes fraîches ; au besoin elle en fabrique : le Niphates vient de submerger les populations, un déluge couvre les campagnes, les villes chancellent, le sol s'affaisse. Voilà ce qu'aux carrefours, pour le premier venu, elle débite ! » On lit dans les extraordinaires Caractères de Théophraste, disciple d'Aristote traduit par notre La Bruyère, que le bavardage démocratique a déjà épuisé la vérité avec ses sophismes : « Il s'échauffe ensuite dans la conversation, déclame contre le temps présent, et soutient que les hommes qui vivent présentement ne valent point leurs pères. De là il se jette sur ce qui se débite au marché, sur la cherté du blé, sur le grand nombre d'étrangers qui sont dans la ville ; il dit que le siècle est dur, et qu'on a bien de la peine à vivre. » Inflation, immigration, idéalisation du passé, tout y est.. Puis, « deux mille ans après », un journaliste de la fin du dix-neuvième siècle dénonce l'esclavage vis-à-vis de la presse moderne : « Lassalle lui-même a constaté combien était mince le fond intellectuel de la bourgeoisie dont les opinions sont fabriquées par les gazettes. "Celui qui lit aujourd'hui son journal, écrivait-il, n'a plus besoin de penser, d'apprendre, d'étudier. Il est prêt sur tous les sujets et se considère comme les dominant tous." Il y a soixante ans que Fichte, dans une espèce de vision prophétique qui n'omettait aucun détail, a peint ces lecteurs « qui ne lisent plus de livres, mais seulement ce que les journaux disent des livres, et à qui cette lecture narcotique finit par faire perdre toute volonté, toute intelligence, toute pensée et jusqu'à la faculté de comprendre. » Mais cinquante ans avant, Henry David Thoreau écrit en Amérique dans son fameux et si mal lu Walden : « Pour le philosophe, toute nouvelle, comme on l'appelle, est commérage, et ceux qui l'éditent aussi bien que ceux qui la lisent ne sont autres que commères attablées à leur thé. Toutefois sont-ils en nombre, qui se montrent avides de ces commérages. »

**27 juin 2022 Nexus.** Certains eurodéputés de La France insoumise, farouchement opposés au pass sanitaire, ont créé la surprise en votant la prolongation de celui-ci. Comment justifient-ils cela ? La prolongation d'un pass inutile... Bien que l'utilité des règles de restriction à la libre circulation dans l'UE des citoyens pour lutter contre la Covid-19 n'ait toujours pas été prouvée, ce jeudi 23 juin 2022, le Parlement européen a voté pour leur prolongation jusqu'au 30 juin 2023. Le certificat Covid numérique de l'UE et son QR code, qui permet de connaître le statut vaccinal contre la Covid-19, son rétablissement ou son résultat de test négatif, seront donc prolongés pour au moins une année. Le résultat du vote ne surprend, malheureusement, plus grand monde. La surprise se trouve plutôt parmi les eurodéputés ayant voté en faveur de cette prolongation. Des partisans surprise du pass sanitaire... Parmi les députés européens ayant voté la prolongation, on trouve, entre autres, les Français Yannick Jadot (EELV), Nadine Morano (LR), Leïla Chaïbi (LFI) et Manon Aubry (LFI). La surprise vient en effet de ces deux eurodéputées de La France insoumise, ces dernières étant farouchement opposées au pass sanitaire depuis son instauration. D'après le fil [Twitter](#) de l'eurodéputée Manon Aubry, son vote serait dû à une « *erreur technique* » de sa part, précisant qu'elle est « *bien entendu contre ce dispositif* ». En revanche, elle explique que son erreur a été « *corrigée* », document à l'appui. **Mais ce qu'elle ne dit pas, c'est que la correction est seulement symbolique. Lorsqu'un vote est cbs, il est cbs. Les rectifications ne donnent pas lieu à un nouveau décompte officiel.**

**27 juin 2022 ProfessionGendarme.** Michel Chossudovsky s'entretient avec Dre Nicole Delépine, pédiatre, cancérologue, ancienne chef de service de cancérologie pédiatrique à l'hôpital R Poincaré Garches APHP France évoquent les cas de Justin Bieber Céline Dion victimes du « vaccin » Covid...

**28 juin 2022 FranceSoir.** Le 27 juin, une vidéo de Christian Estrosi défraie la toile sur Twitter. Il annonce détenir des informations sur le retour du passe vaccinal, qu'il prévoit pour début août. Durant le conseil métropolitain, le maire de Nice Christian Estrosi est intervenu afin d'alerter sur la recrudescence des cas de Covid : *"Selon des scientifiques, le nombre de cas réels serait 25 fois supérieur aux chiffres officiels"*. À l'instar de Brigitte Bourguignon, le maire préconise donc le retour du masque et des gestes barrières face à une septième vague qui devrait débuter début août. Mais avant tout, l'information qui enflamme Twitter est la suivante : le président délégué du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur disposerait d'informations selon lesquelles le passe vaccinal serait rétabli le 1er août prochain. Une information fiable, ou un moyen de tester la résistance de l'opposition parlementaire ?

**28 juin 2022 FranceSoir.** Depuis le 16 mai dernier, le port du masque obligatoire dans les transports en commun a été levé, pour le plus grand soulagement des usagers de bus, métros, trains, taxis ou avions, qui pour la plupart, exprimaient un ras-le-bol face à cette mesure contraignante. Mais le répit aura été de courte durée : moins d'un mois et demi plus tard, le masque devrait faire son grand retour. La ministre de la Santé — [qui n'a toujours pas démissionné](#), Brigitte Bourguignon, [invitée sur RTL](#) lundi 27 juin, a en effet exhorté les Français à « remettre le masque dans les transports ». « Je demande aux Français de remettre le masque dans les transports », a-t-elle lancé en y voyant une mesure de civisme face à la remontée des cas de Covid-19. La ministre a évoqué le « devoir citoyen », consistant à « se protéger soi-même, face à un variant très transmissible », mais aussi à « protéger les autres et notamment les plus fragiles » dans les endroits confinés. Le tout sans « aller jusqu'à l'obligation » du port du masque. Des propos qui ont néanmoins de quoi surprendre, puisque le port du masque n'a démontré aucune efficacité sur la propagation du Covid-19, et aurait même contribué à augmenter le nombre de décès Covid, selon une étude publiée en février 2022 dans la [revue médicale américaine Medicine](#), dont nous avons relayé les conclusions [dans un article](#).

**28 juin 2022 FranceSoir.** L'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle les gouvernements à supprimer la limite de temps légale pour l'avortement, même après 24 semaines, [comme le rapporte le Daily Mail](#). Elle déclare que les lois qui visent à empêcher l'interruption de grossesse à tout moment risquent de violer les droits des "femmes, des jeunes filles ou des autres personnes enceintes". L'OMS propose donc l'avortement sans limitation de temps et sans obligation de justification médicale. La pression de l'OMS en faveur de l'avortement sans condition... C'est [un document](#) de 210 pages que l'OMS publie. Il détaille de nouvelles consignes sur la prise en charge de l'avortement. Parmi la multitude de recommandations faites aux gouvernements, on peut notamment lire qu'elle préconise : - d'autoriser l'avortement en toutes circonstances — en excluant les lois interdisant les interruptions de grossesse parce que le fœtus est du "mauvais" sexe.- de cesser d'exiger que les femmes aient besoin de l'approbation d'un médecin ou d'une infirmière pour avoir une interruption de grossesse.- d'établir des systèmes de "pilules par la poste" afin que les femmes puissent recevoir des médicaments abortifs après un appel téléphonique.- de limiter le droit des professionnels de santé à refuser de participer à des avortements pour des raisons de conscience. Là, je ne comprends plus rien ! Aurais-je raté un épisode ?

**28 juin 2022 Planetes360.** Vidéo du Dr Vernon Coleman : « Le crédit social est un système conçu pour permettre aux gouvernements de contrôler leurs citoyens » .

**28 juin 2022 Planetes360.** La dernière publication par la Food and Drug Administration (FDA) des [documents relatifs au vaccin](#) contre la [COVID-19](#) de Pfizer-BioNTech révèle de nombreux cas de participants ayant subi des effets indésirables graves au cours des essais de phase 3. Certains de ces participants se sont retirés des essais, d'autres ont été abandonnés et d'autres encore sont morts. La cachette

de documents de 80 000 pages comprend un vaste ensemble de formulaires de rapport de cas [« Case Report Forms (CRF) »] provenant des essais de phase 3 de Pfizer menés à divers endroits aux États-Unis, ainsi que d'autres documents relatifs aux participants aux essais de vaccins de Pfizer-BioNTech aux États-Unis et dans le monde. Le 1er juin, la FDA a publié les documents, qui concernent l'autorisation d'utilisation d'urgence (AUI) du vaccin, dans le cadre d'un calendrier de divulgation [ordonné par le tribunal](#) à la suite d'une [demande](#) accélérée en vertu de la loi sur la liberté d'information [« Freedom of Information Act (FOIA) »] déposée en août 2021. [Public Health and Medical Professionals for Transparency](#) (PHMPT), un groupe de médecins et de professionnels de la santé publique, a soumis la demande de FOIA. Les CRF font état de décès et de réactions graves aux vaccins pendant les essais de phase 3. Les CRF inclus dans les documents de ce mois-ci contiennent des explications souvent vagues sur les symptômes spécifiques ressentis par les participants à l'essai. Ils révèlent également une tendance à classer presque tous les effets indésirables – et en particulier les effets indésirables graves (EIG) – comme « non liés » au vaccin.

**28 juin 2022 ProfessionGendarme.** Une soignante suspendue : « Elle a préféré se suicider que faire sa 3e dose » – Ça s'est passé en France début Avril 2022 à l'hôpital Tenon.

**28 juin 2022 ProfessionGendarme.** Les vaccins anti-Covid Moderna, Pfizer et Astra Zeneca auraient tous des effets néfastes sur la santé cardiovasculaire. C'est ce qu'il ressort de plusieurs études publiées dans de prestigieuses revues scientifiques anglo-saxonnes entre avril et juin 2022. Le point sur ce qu'elles soulignent. Toutes soulignent l'intérêt des vaccins, mais pointent aussi ses effets potentiellement néfastes pour la santé cardiovasculaire des patients. Et notamment des plus jeunes. Risque accru de myocardite ou de péricardite... Une étude menée par [The Lancet](#), souligne le 11 juin dernier « un risque accru de myocardite ou de péricardite chez les hommes âgés de 18 à 25 ans après une deuxième dose du vaccin » Moderna et Pfizer. La prestigieuse revue britannique souligne cependant, que « cette incidence était rare » : 411 myocardites ou péricardite ayant été détectées sur les plus de 15 000 000 personnes âgées entre 18 et 64 ans observées par les scientifiques. The Lancet souligne d'ailleurs que « les résultats de l'étude, ainsi que la balance bénéfices-risques, continuent de soutenir la vaccination à l'aide de l'un ou l'autre des deux vaccins à ARN messager ».

**29 juin 2022 FranceSoir.** Le tribunal administratif de Paris a tranché ce mardi 28 juin : l'État a fauté en n'ayant pas fait de stocks "suffisants" de masques chirurgicaux avant l'épidémie... sans pour autant être responsable des contaminations Covid. Considéré comme "inutile" jusqu'à devenir obligatoire dans les lieux clos et publics, le port du masque a fait l'objet de plusieurs contradictions... Une communication gouvernementale discordante. Le tribunal administratif de Paris a retenu plusieurs fautes de l'État concernant la gestion de la crise sanitaire avant mai 2020. La [décision de justice](#) a été rendue le 28 juin : l'État est reconnu "fauteur" dans la "gestion du stock de masques antérieurement au covid-19", et de la "communication gouvernementale initiale relative au port du masque". Tout au long de la crise sanitaire, les Français se sont habitués aux mesures contradictoires établies par l'exécutif. Les premiers mois de confinement, les masques chirurgicaux n'étaient pas considérés comme nécessaires.

**29 juin 2022 FranceSoir.** Un comité présidé par Louis Schweitzer avait la mission épineuse de déterminer le meilleur choix pour la succession du Pr Didier Raoult, prévue pour la fin de l'été prochain : dans un communiqué publié ce jour, il annonce qu'il a proposé la nomination du professeur Pierre-Edouard Fournier au poste de directeur de l'IHU-Méditerranée Infection... "Cette proposition est faite, après que le Comité a procédé à un large examen des personnes, candidates ou non, pouvant avoir les qualités nécessaires pour diriger l'IHU, puis à l'audition des candidats qu'il avait retenus", précise le communiqué. Yolande Obadia, présidente du conseil d'administration de l'IHU, présentera la proposition de Louis Schweitzer au conseil d'administration qui se réunira le 13 juillet prochain : "la nomination devrait intervenir à l'issue de cette réunion", indique l'IHU. Interrogé par [Libération](#) sur le fait de ne pas avoir pu choisir lui-même son successeur, le professeur Raoult s'était récemment exclamé : « Si tout le monde n'était pas devenu fou, on aurait pris le plus compétent en interne, à l'IHU. Le mieux, c'est quand même quelqu'un qui connaît la maison. »

Cinq candidats étaient en lice dans la dernière ligne droite, selon [la Provence](#). Finalement, c'est bien un choix en interne qui l'emporte (un autre professeur de l'IHU avait aussi été retenu pour les auditions) : responsable d'une équipe de [surveillance épidémiologique et moléculaire des maladies infectieuses](#), le professeur Fournier, qui s'occupe aussi de séquençage et de la biobanque de l'IHU, avait dirigé le laboratoire de diagnostic PCR du Sars-Cov2 pendant l'épidémie. Il avait raconté dans une [vidéo](#) publiée sur la chaîne de l'IHU en juin 2020 comment cet effort scientifique et logistique s'était mis en place, avec une inventivité et un déploiement de moyens considérables. Une prouesse qu'il avait détaillée dans une nouvelle présentation avec Elsa Prudent en août 2020.

**29 juin 2022 FranceSoir.** Alizé Cornet a jeté une petite bombe le mardi 28 juin, lors de la conférence de presse qui suivait son match victorieux du premier tour de Wimbledon, évoquant l'acceptation "tacite" du Covid entre les joueurs lors du dernier Roland-Garros : "ça fait partie de notre vie le Covid, c'est comme ça". La joueuse française, après être revenue sur sa longévité - elle égale un record lors du tournoi londonien - a remplacé "l'effet covid", qu'elle ne "veu[t] pas sous-estimer", dans un contexte plus large : "Il y a des joueurs qui ont des gastros, des gripes. Certaines années sur des tournois, il y avait des hécatombes de gastros à cause de nourriture pas très fraîche. Il y avait deux, trois, quatre joueurs qui se retiraient, c'était juste pas de chance quoi. On ne va pas mettre un protocole pour les gastros !" Elle explique que "le covid, maintenant, est entré dans les mœurs, il y a les vaccins, etc. Si on repart dans des trucs, moi, je n'y vais pas !" Et lâche ensuite que lors du dernier tournoi de Roland-Garros, qui s'est tenu à Paris du 22 mai au 5 juin dernier, "il y a eu une épidémie de Covid, personne n'en a parlé. Dans les vestiaires, tout le monde l'a eu et on n'a rien dit."

**29 juin 2022 ProfessionGendarme.** Covid-19 Le bilan en 40 questions... Le livre d'enquête de Jean-Loup IZAMBERT et Claude JANVIER constitue une source abondante d'informations à laquelle chacun pourra se référer pour opposer des arguments solides à la doxa gouvernementale et européenne et notamment face à toutes les pressions abusives. La 40ème question « *Pourquoi les dirigeants français sont-ils cités devant la Cour pénale internationale ?* » fait référence à la plainte déposée par le CSAPE. Nous invitons les résistants et tous les mouvements associatifs à faire connaître cette publication auprès des personnes qui ont accepté de se soumettre, sans se poser de questions, à la propagande du traitement par injection de produits en phase d'essais cliniques en infraction à toutes les règles élémentaires de précaution : « *Primum non nocere* » (en premier, ne pas nuire).

**29 juin 2022 ProfessionGendarme.** « Derrière l'idéologie de la vaccination intégrale, trafics d'influence et phénomènes de cour » Laurent Mucchielli fait l'inventaire que devraient faire les journalistes avant de laisser parler un médecin « de plateaux » et la justice après dès lors que l'infraction de non déclaration des conflits d'intérêts est constituée ; encore faut-il un minimum d'honnêteté et de courage face à la mafia politico-médiatico-pharmaceutique. En France comme dans beaucoup d'autres pays, des médecins interviennent quotidiennement dans les médias pour soutenir la politique gouvernementale du tout-vaccin. Leurs discours, toujours présentés « au nom de la science », sont en réalité souvent viciés par des conflits d'intérêts, ainsi que par des phénomènes de cour. Derrière la « Science », se cachent aussi l'argent des industries pharmaceutiques et la zone grise qui entoure la proximité d'avec le pouvoir politique. De fait, nombre de ces discours manquent totalement d'impartialité, certains étant même purement et simplement mensongers.

**29 juin 2022 Planetes360.** Terrorisme sanitaire : pour Imad Kansau il faut se vacciner tous les 4 mois et porter le masque à vie ! Les télétoibis sont des dangers publics, il faut leur interdire toute médiatisation ! Proférer autant de propos contradictoires en si peu de temps relève de l'exploit ! Pour cet infectiologue, le fait de se faire injecter 4 fois en 18 mois est tout à fait normal, il va jusqu'à expliquer que les vaccins anti Covid-19 sont très efficaces mais à durée limitée, c'est nouveau, ça vient de sortir ! Ensuite, étant donné qu'ils sont très efficaces, il faut porter aussi le masque, ce qui est une contradiction lourde. On a d'ailleurs vu les Italiens porter le masque FFP2 sans aucun résultat concret ! Comme le masque est très efficace ainsi que la

vaccination, il faut ajouter à cela les gestes barrières ; tout ceci bien entendu doit être pratiqué à vie, pour le restant de nos jours.

**29 juin 2022 LeMonde. 22** Après son échec le 19 juin, Brigitte Bourguignon, ministre de la santé, tout comme Amélie de Montchalin, la ministre de la transition écologique, et Justine Benin, secrétaire d'Etat à la mer, devront quitter le gouvernement. C'est la règle. Yaël Braun-Pivet, élue mardi présidente de l'Assemblée nationale, laisse, elle aussi, sa place au ministère des outre-mer. Les autres ministres, eux, ignorent encore leur sort. Reconduits ? Promus ? Evincés ? Mystère. L'issue des négociations avec les forces d'opposition conduira peut-être Elisabeth Borne à convier des représentants d'autres familles politiques dans le prochain gouvernement, sans que personne ne connaisse encore l'ampleur des bouleversements. Un jeu de chaises musicales se prépare...

**29 juin 2022 LeCourrierDesStrateges.** Aux Etats-Unis, des hôpitaux ont reçu « des milliards de dollars » de subventions fédérales pendant la pandémie en vue de financer des soins de charité. Cette aide fédérale était censée aider les hôpitaux en difficulté et soigner les patients dans le besoin. Ce qui ne fût pas le cas, les grands systèmes hospitaliers de la Caroline du Nord auraient plutôt récolté des bénéfices financiers pendant la pandémie via ces fonds selon un [rapport](#). Pourtant, des hôpitaux ruraux et défavorisés n'ont pas pu profiter de ce genre de financement. Une hausse du revenu net des 7 grands systèmes hospitaliers de Caroline du Nord ... Le régime d'assurance maladie des employés de l'Etat supervisé par l'agence du trésorier, [Dale Folwell](#) et la National Academy for State Health Policy ont examiné les rapports financiers des 7 grands systèmes hospitaliers de l'Etat de la Caroline du Nord. Il s'agit notamment d'Atrium Health, Cone Health, UNC Health, Novant Health, WakeMed, Vidant Health et Duke Health. Ils ont découvert que ces systèmes hospitaliers à but non lucratif ont enregistré un revenu net combiné de 5,2 milliards de dollars en 2021. Leurs investissements et leurs liquidités ont également connu une hausse de 7,1 milliards de dollars entre 2019 et 2021. Selon le rapport, ces hôpitaux ont perçu 1,5 milliard de dollars de fonds de secours Covid-19 et 1,6 milliard de dollars de Medicare dédiés à la couverture des frais de service durant la pandémie. Le [rapport accuse les 7 grands systèmes hospitaliers](#) de s'être enrichis grâce à l'aide fédérale. Il indique d'ailleurs que les hôpitaux ruraux et défavorisés n'ont pas pu bénéficier d'un tel financement.

**29 juin 2022 LeCourrierDesStrateges.** L'ancien numéro un du tennis professionnel, Djokovic résiste toujours au vaccin. Censé prendre part à l'U.S. Open, le dernier tournoi du Grand Chelem qui aura lieu à New York à compter du 29 août, Novak Djokovic reste inflexible sur la vaccination contre le Covid-19. En effet, les règles sanitaires en vigueur aux États-Unis interdisent tout étranger non vacciné d'entrer dans le pays.

**29 juin 2022 InfoDuJour.** Covid-19 : les limites de la vaccination... Le rebond épidémique de la Covid-19 par les variants BA.4 et BA.5 inquiète les autorités sanitaires qui lancent une quatrième campagne de vaccination. Or, la vaccination pourrait, elle-même, favoriser l'infection. Explications. Les risques de la vaccination obligatoire pour tous ... Jean-Marc Sabatier, vous venez de [cosigner dans une revue scientifique un article](#) très documenté qui semble démontrer que, dans certains cas, la vaccination anti-Covid favoriserait l'émergence de l'infection. Est-ce bien le cas ? Jean-Marc Sabatier (DR) En effet, les injections multiples des vaccins anti-Covid-19 ne favorisent pas que la production d'anticorps neutralisants contre la protéine spike du virus SARS-CoV-2. Certains anticorps dirigés contre cette protéine spike peuvent être facilitateurs, c'est-à-dire qu'ils peuvent au contraire faciliter l'infection des personnes injectées/vaccinées selon un phénomène appelé ADE (« antibody-dependent enhancement » ou facilitation de l'infection dépendante des anticorps). Ces injections vaccinales multiples peuvent également provoquer une infection aggravée des personnes injectées/vaccinées (en cas d'infection ultérieure par un variant du SARS-CoV-2) via un phénomène plus large appelé ERD (« enhanced respiratory diseases » ou facilitation des maladies respiratoires) qui ne dépend pas nécessairement de la production des anticorps facilitateurs. Dans l'ERD, des mécanismes tels que le déclenchement ou l'exacerbation de l'orage de cytokines et l'immunopathologie à médiation cellulaire sont aussi concernés. Ainsi, les phénomènes ADE/ERD favorisent le processus infectieux et les effets délétères du

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 172

---

virus. Les risques associés à ces phénomènes après des injections vaccinales multiples sont bien réels et ont déjà été décrits pour de nombreux virus, dont les coronavirus du SARS-CoV, MERS-CoV, et de la PIF (péritonite infectieuse du chat), ainsi que pour les virus de la dengue, Zika, VIH, Ebola, et de la rougeole.

**30 juin 2022 FranceSoir.** Le 25 juin dernier, le journal Midi Libre a publié un [article](#) sur l'augmentation du risque d'accidents cardio-vasculaires lié aux vaccins anti-Covid Moderna, Pfizer et AstraZeneca. Mais au vu des critiques que cet article a rapidement soulevées, le journal l'a corrigé deux jours plus tard, en dénaturant le propos initial. Trois études en défaveur de la vaccination... Cet article se basait sur une étude menée par la célèbre revue scientifique The Lancet, qui soulignait, le 11 juin dernier, "*un risque accru de [myocardite](#) ou de [péricardite](#) chez les hommes âgés de 18 à 25 ans après une deuxième dose du vaccin*" Moderna et Pfizer. Une autre étude, publiée sur Scientific Reports, montrait une augmentation "*de plus de 25 % du nombre d'appels chez les 16-39 ans*" pour des arrêts cardiaques ou des syndromes coronariens aigus "*pendant le déploiement de la vaccination anti Covid en Israël*". Enfin, la troisième analyse mentionnée par Midi Libre, publiée le 14 juin dans Jama, la revue de l'association américaine de médecine, montrait une "*augmentation du nombre de contacts hospitaliers pour cause de troubles de la coagulation et de maladies cérébrovasculaires, notamment pour thrombocytopénie et [thrombose](#) veineuse cérébrale*", après la vaccination par Moderna, Pfizer et surtout AstraZeneca. La loi du fact-checking... Mais deux jours — et quelques [fact-checkings](#) — après la publication de cet article, ils ont pris le contrepied de ce qu'ils avaient déclaré auparavant. Les conclusions "*ne font pas l'unanimité dans la communauté scientifique*" et les informations sont "*imprécises et incomplètes*", apprenait-on. Les internautes n'ont pas manqué de souligner leur modification...

**30 juin 2022 LeCourrierDesStrateges** Alors que plus de [80% de la population](#) chinoise est vaccinée, le FMI a mis en garde les autorités chinoises sur les risques liés au ralentissement du programme de vaccination. Il pourrait en effet empêcher la reprise des dépenses de consommation. Il se trouve qu'elles sont encore faibles par rapport au niveau enregistré avant la pandémie. Pour booster la croissance des dépenses de consommation, le FMI recommande à Pékin d'offrir un soutien fiscal plus important aux ménages. Selon le FMI, il serait encore plus faible que celui appliqué en 2020. Si Pékin table sur une croissance de 5.5% pour 2022, d'après [Helge Berger](#), chef de la mission du FMI en Chine, avec la politique drastique du [zéro Covid](#) imposé à Shanghai et dans des dizaines d'autres villes depuis mars, le FMI prévoit des "risques de baisse" dans ses prévisions d'avril, à savoir une croissance du produit intérieur brut de [4,4 % pour la Chine](#) cette année.

**30 juin 2022 LeCourrierDesStrateges. Rappel botanique et pharmacologique ...** *L'Artemisia vulgaris* est une plante apparentée à l'herbe à poux utilisée en cuisine et en phytothérapie. Cette plante vivace aromatique atteint environ 2 mètres de haut et dont les feuilles mesurent environ 2,5 à 20 cm de long. On peut également identifier l'artemisia vulgaris aux nombreux capitules. On pense entre autres qu'elle stimule l'énergie, calme les nerfs, favorise la digestion, soulage les démangeaisons et la douleur et favorise des règles régulières. Également appelée armoise commune, armoise vulgaire, ou armoise citronnelle, elle a été mentionnée pour la première fois au premier siècle par le médecin botaniste Dioscoride qui avait déjà dressé un inventaire important des remèdes à base de plantes médicinales. Les thérapeutes chinois en connaissaient également les vertus depuis plus de 2000 ans. Elle est présente dans toutes les zones tempérées de l'hémisphère nord. C'est une plante qui pousse un peu partout en France, sur tous les types de sols que celui-ci soit sec ou riches en humus, à condition qu'il ait une acidité moindre et qu'il soit bien exposé au soleil. Elle est donc très facile à cultiver chez soi et nécessite peu ou pas d'entretien. Elle est utilisée comme massif et haies dans les jardins et peut pousser sur les terrains en friche. Elle possède des feuilles très découpées à la couleur blanche ou gris très clair sous le dessous, et verte sur le dessus. Ce côté est recouvert d'un léger duvet. Elle n'est cependant pas aussi parfumée que l'[artemisia annua](#)... En cuisine, elle sert à aromatiser les plats riches en matières grasses et en sauces mijotées afin d'en faciliter la digestion. Son utilisation dans les recettes à longue cuisson n'affecte pas sa saveur qui est toujours préservée. Elle permet aussi d'assaisonner les viandes grasses... Le potentiel botanique et pharmacologique de l'armoise vulgaire : *'Artemisia vulgaris*

possède de nombreuses propriétés qui lui permettent d'être aussi bien utilisée comme aromate que comme remèdes contre diverses pathologies plus ou moins graves. Selon une étude publiée en 2018 dans la [Food Research International](#), elle possède une longue histoire dans le traitement des maladies humaines par les plantes médicinales dans plusieurs pays. Cette plante médicinale possède effectivement un large spectre de propriétés thérapeutiques :

- Antipaludique ;
- Anti-inflammatoire ;
- Antihypertenseur ;
- Antioxydante
- Antitumorale ;
- Immunomodulatrice ;
- Hépatoprotectrice ;
- Antispasmodique.

Ces propriétés sont principalement attribuées à diverses classes de métabolites secondaires de la plante, dont les flavonoïdes, les acides phénoliques, et les acides organiques.

**30 juin 2022...** Je suis d'humeur très grincheuse ... « La prévision est difficile, surtout lorsqu'elle concerne l'avenir. » (Pierre Dac).

**01 juillet 2022 FranceSoir.** Les cas de morts subites ont-ils explosé ces deux dernières années ? C'est ce que laisse entendre la recherche d'articles disponibles sur le service Google actualités, en France comme à l'international. Au 30 juin 2022, on trouve 154 000 résultats concernant des disparitions brutales et souvent « indéterminées » à l'heure actuelle, selon les informations apportées par les médecins. Pour rappel, Google actualités recense une grande partie des articles en ligne mentionnant un thème, un mot ou un sujet inscrit dans la barre de recherche. Notons que certains médias, tels que FranceSoir, ont été déréférencés de ce service et leurs articles ne sont donc plus comptabilisés dans les résultats. Afin de vérifier ces informations, il faut se rendre sur l'onglet "actualités" à partir de Google.com, puis rentrer dans la barre de recherche "died suddenly" suivi de l'année recherchée (exemple : "died suddenly" 2022). Si ce nombre ne signifie pas grand-chose en lui-même, il illustre une forte augmentation dans le temps quand il est comparé aux 58 200 et 59 300 résultats proposés sur les années 2019 et 2020. Quant à 2021, seulement 65 700 résultats étaient disponibles sur le service du moteur de recherche. C'est en tout cas le constat que l'activiste politique Jack Posobiec a souligné sur les réseaux sociaux, mercredi 29 juin.

**01 juillet 2022 ProfessionGendarme.** D'après une révélation faite par le journaliste d'investigation américain Lee Fang, Pfizer s'active d'arrache-pied pour faire tomber la loi dite "False Claim Act" qui permet au gouvernement américain de sanctionner très sévèrement les entreprises impliquées dans des affaires de corruption. Les lanceurs d'alerte qui les dénoncent sont, quant à eux, récompensés... Pfizer et les géants pharmaceutiques agissent-ils dans l'ombre pour museler tout lanceur d'alerte qui détiendrait des informations gênantes sur leurs pratiques malsaines? Difficile de répondre à cette question. Mais, d'après une révélation faite en novembre dernier par un très grand journaliste américain, c'est bien le cas. En effet, en novembre 2021, le journaliste Lee Fang, connu aux Etats-Unis pour avoir déjà fait trembler des hommes politiques de premier plan, a révélé, dans un article publié sur le site [The Intercept](#), que le tout-puissant laboratoire Pfizer exerce une forte pression pour museler les lanceurs d'alerte. D'après les informations obtenues par le journaliste, Pfizer et d'autres géants pharmaceutiques mènent, en catimini, une guerre sans merci contre une loi dite "False Claim Act" qui a vu le jour lors de la Guerre Civile américaine et qui est destinée à récompenser les lanceurs d'alerte qui révèlent des affaires de fraude et de corruption contre des grosses boîtes. La loi a déjà rapporté au gouvernement américain 67 milliards de dollars, d'après le journaliste.

**01 juillet 2022 WordPress.** ALERTE INFO – Pfizer PDG de Pfizer Expulsé d’Israël !!!! Hier, Jeudi 30 juin à Jérusalem, le PDG de PFIZER, Albert Burla, a été expulsé par les militants réclamant qu’il soit poursuivi.....LES GENS SE réveillent enfin ?

**01 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le Vatican a récemment fait frapper une série de huit pièces dont une de 20 euros en argent réalisée par Chiara Principe. Si une première face présente les armoiries du pape François, l’autre « représente un médecin, une infirmière et un garçon prêt à recevoir l’injection du vaccin », les trois personnes étant masquées. On peut observer un crucifix « accroché en arrière-plan » laissant entendre qu’il s’agit d’un centre de vaccination chrétien. Cette association du Vatican à la politique vaccinale est particulièrement choquante à plusieurs égards.

**01 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** Testé positif au Covid-19, le Dr Anthony Fauci a déclaré mardi qu’il a subi un rebond des symptômes Covid après Paxlovid, un traitement antiviral élaboré par Pfizer. Il a décidé de suivre un second traitement avec le même médicament et selon ses dires, il se sent bien actuellement. Après les vaccinolâtres [Jacinda Arden](#) et [Justin Trudeau](#), c’est au tour du Dr Anthony Fauci de contracter le SARS-CoV-2. Pour rappel, en début d’année, ce triple vacciné a tiré la sonnette d’alarme sur la flambée des cas Omicron aux États-Unis qui suivait une courbe « presque verticale ». Face à cette situation, le [Dr Fauci](#) a vivement recommandé la mise en place des programmes de rappel du vaccin Covid-19. En effet avec le temps, le niveau de protection offert par le vaccin baisse, d’où la nécessité d’une dose de rappel. Comme aujourd’hui, tous les prétextes sont bons pour la relance des injections de rappel.

**01 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** Mercredi, les autorités sanitaires en Corée du Sud ont approuvé le premier vaccin sud-coréen contre le Covid-19. Fabriqué par l’entreprise coréenne SK Bioscience, il est baptisé SkyCovione et il est destiné aux personnes âgées de 18 ans ou plus. Selon les responsables du ministère sud-coréen, SKYCovione est un vaccin à deux doses à quatre semaines d’intervalle, conçu pour la souche originale du SARS-CoV-2. Il est basé sur le même concept de production que les vaccins contre l’hépatite B et la grippe. Il constitue un alternatif aux vaccins à ARNm. En revanche, on ne peut pas encore savoir son efficacité face au variant Omicron. Des [études](#) ont prouvé que les vaccins Covid actuels, dont le Cominarty de Pfizer n’offrait pas de résistance efficace contre Omicron. Les réinfections restent possibles notamment face aux nouveaux [variants BA.4 et BA.5](#). Les essais cliniques de phase 3 ont été menés auprès de 4.000 adultes en Corée du Sud, Thaïlande, Vietnam, Nouvelle-Zélande, Ukraine et aux Philippines. Le comité consultatif avait révélé que le vaccin candidat était plus efficace que les vaccins d’AstraZeneca en termes d’immunogénicité.

**03 juillet 2022 ProfessionGendarme.** C’est avec tristesse que nous avons appris le décès du Docteur Vladimir Zelenko. A l’heure la plus sombre de l’humanité, il a eu le courage d’être dans les premiers à se dresser contre la tyrannie.

**03 juillet 2022 ProfessionGendarme. Dr. Gérard Delépine.** Les données officielles du gouvernement britannique (chiffres publiés par l’Office for National Statistics) montrent que la vaccination anti-COVID augmente le risque de décès de covid 19 et la mortalité hors covid au bout de cinq mois. Et pourtant Boris Johnson n’est pas devenu complotiste. La première injection de Covid-19 a été administrée en Angleterre le 8 décembre 2020.

**04 juillet 2022 Elysée.** M. François BRAUN est nommé ministre de la Santé et de la Prévention ; Olivier Veran est chargé du Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement ;

**04 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Au cours des dix prochains jours, le test RT-PCR aux États-Unis sera déclaré invalide ? Dans une décision explosive, [les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies \(CDC\)](#) ont retiré le test PCR insidieux en tant que méthode valide pour détecter et identifier le SRAS-CoV-2. « Après le 31 décembre 2021, le CDC retirera la demande à la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis d’autorisation d’utilisation d’urgence (EUA) du panel de diagnostic RT-PCR en temps réel du CDC 2019-

Novel Coronavirus (2019-nCoV), le test introduit pour la première fois en février 2020 pour la détection du SARS-CoV-2 uniquement. » En vue de ce changement, le CDC recommande aux laboratoires cliniques et aux sites de test qui ont utilisé le test CDC 2019-nCoV RT-PCR de sélectionner et de commencer leur transition vers un autre test COVID-19 autorisé par la FDA.

**04 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Jeffrey Sachs, directeur de l'Earth Institute de l'Université de Columbia aux États-Unis, a fait une déclaration très forte sur le coronavirus SARS-CoV-2 (COVID-19). Sachs avait auparavant présidé un comité spécial pour la revue médicale respectée The Lancet pendant environ deux ans. Ce spécialiste américain est convaincu que le coronavirus COVID-19 a été créé dans un laboratoire biologique américain. Jeffrey Sachs a fait une telle déclaration lors d'une table ronde organisée par l'organisation espagnole GATE Center.

**04 juillet 2022 FranceSoir.** TRIBUNE - Toutes les décisions de la politique sanitaire d'Emmanuel Macron ont coûté plus de 600 milliards. Pour quel résultat ? **Les coûts de la politique sanitaire** Le confinement des premiers mois a été évalué par Laurent Cappelletti, professeur au CNAM. Dès avril 2020, il l'estimait à un coût mensuel de 150 milliards d'euros. Il avait raison. L'accroissement de l'endettement de la France de 700 milliards résulte bien de cette première folie, même s'il tient marginalement à quelques autres facteurs. L'ardoise sanitaire, c'est environ 600 milliards. En plus du confinement, les vaccinations représentent quelques milliards aussi. 146 millions de doses ont été administrées pour un prix compris en 15 et 20 euros la dose selon les périodes. La seule vaccination a coûté entre 2,3 et 2,8 milliards d'euros. Concernant les tests, bien mal nommés anti-Covid, le simple mois de décembre et ses 28 millions de tests ont coûté un milliard d'euros à l'assurance maladie. Le ministre des Comptes publics reconnaissait un mois plus tard que les tests anti-Covid coûtaient 1,5 milliard pour le mois de janvier. Deux mois de tests ont coûté 2,5 milliards. Pourquoi faire ? La politique sanitaire représente donc une hystérie de plus de 600 milliards d'euros. **Un ministre des Finances amnésique...** Et nous entendons un ministre des Finances parler de « *cote d'alerte* » avec près de 3 000 milliards d'euros de dettes, soit 114,5% du PIB. Peut-il rendre des comptes sur sa responsabilité et ses résultats, puisqu'il a contribué à son accroissement abyssal ? Nous étions en 2017 à 2 200 milliards de dettes, soit 98 % du PIB. Peut-il expliquer le ratio d'efficacité de cette dépense inédite dans l'histoire économique de la France ? **La valeur concrète de cette folle dépense...** Prenons la mesure de cette dépense sanitaire faramineuse. Rappelons que le fonctionnement annuel d'un hôpital départemental s'estime dans une fourchette de 250 à 350 millions d'euros. Ce sont donc 2 000 hôpitaux fonctionnant pendant un an où 100 hôpitaux départementaux fonctionnant pendant 20 ans. 600 milliards, c'est 15 ans du budget de la défense (un peu moins de 40 milliards en 2021) ou 10 ans du budget de l'éducation nationale (55 milliards en 2021). Un tel sacrifice jamais engagé dans les dépenses publiques de la France exige un résultat rapide et parfait, à la hauteur de la dépense et des promesses exposées comme des certitudes de foi par tous les spécialistes, non ? Nous avons tous en mémoire l'agressivité, le scientisme des certitudes, l'arrogance et le mépris du ministre Véran en particulier. 600 milliards, pourquoi faire ?

**05 juillet 2022 DecisionSante.** Le premier entrepôt privé agréé par la Cnil... Bienvenue dans le monde réel des données de santé ! Pour la première fois un consortium public-privé Agoria Santé, constitué par AstraZeneca et la filiale de La Poste Docaposte vient d'être agréé par la Cnil afin de constituer une entrepôt de données de santé. Le consortium a vocation à s'ouvrir à d'autres partenaires. Il hébergera les résultats issues de plusieurs sources comme les essais cliniques réalisés à l'hôpital, les examens de laboratoires de ville, les études menées par les *start-up* de l'e-santé. Cette première devrait se traduire par un accès plus simple aux données de santé pour les acteurs de la recherche. « *Nous allons pouvoir chaîner les données déposées dans Agoria Santé avec celle du SNDS (Système national de données de santé) qui est la plus grande base de données médico-administratives mondiale* », explique aux *Echos* Olivier Vallet, PDG de Docaposte. Dans un premier temps, Agoria Santé est constitué à partir de trois bases de données de programmes d'accès précoces mises en oeuvre par AstraZeneca dans le traitement de la maladie rénale, du cancer du rein et en prophylaxie de

l'infection à Sars-Cov-2. Cette avancée réglementaire permettra « *de mesurer en vie réelle les bénéfices cliniques, médico-économiques et organisationnels des produits de santé* », précise Olivier Nataf, président d'AstraZeneca France dans un communiqué de presse. L'exploration du gisement des données de santé, trésor national, devrait donc enfin débiter. Ben voyons !

**05 juillet 2022 FranceSoir.** Selon un article de [CBC News](#) datant du 10 juin, le New Brunswick (Canada) a enregistré un excès de mortalité de 886 personnes au cours des vingt-cinq dernières semaines de l'année 2021. Pour le moment, la cause de ce taux anormal de mortalité reste inexpliqué. Aussi, la ministre de la Santé de New Brunswick (Canada), Dorothy Shepard, a déclaré que le ministère de la Santé compte procéder à l'analyse de ces décès excédentaires une fois que tous les décès enregistrés pour cette année-là auront été codés par **Statistics Canada**. Des décès inexpliqués qui sèment le doute... Préoccupée par le nombre élevé et inexpliqué de ces décès à la fin de l'année 2021, Dorothy Shepard a assuré qu'elle tenterait d'enquêter sur ce qu'il s'est passé. *"Je pense que tout le monde veut savoir"*, a-t-elle lancé au chef de l'opposition, Roger Melanson, qui s'interrogeait sur la mise à jour d'un rapport de **Statistics Canada** [publié](#) le 9 juin. Celui-ci rapporte que près de 4 599 personnes sont décédées au cours des 25 dernières semaines de 2021, soit 886 morts de plus que la moyenne pour cette période de l'année, après ajustement en tenant compte de l'âge et de la croissance de la population. D'après l'article de CBC, il est question d'un taux de mortalité supérieur de 23,9 % à la normale. Ce taux de "surmortalité" figure parmi le plus élevé des provinces canadiennes. Il est même plus haut que ceux de la Colombie-britannique, de Saskatchewan et d'Alberta, qui, au cours de cette même période, rapportent des taux de mortalité parmi les plus importants.

**06 juillet 2022 ProfessionGendarme.** USA : En 2021, +163% de Prestations Assurances Décès ! Les assureurs comptent souvent mieux que les gouvernements ou scientifiques corrompus ! Un autre PDG de l'assurance-vie révèle que les décès ont augmenté de 40 % chez les travailleurs en 2021 ! C'est d'abord le PDG Scott Davison de OneAmerica qui a révélé en janvier que les décès avaient augmenté de 40 % chez les personnes âgées de 18 à 64 ans : « Nous constatons, en ce moment, les taux de mortalité les plus élevés que nous ayons vus dans l'histoire de cette entreprise – pas seulement chez OneAmerica. Les données sont cohérentes pour tous les acteurs de cette entreprise. » Et maintenant, nous avons le PDG de Lincoln National, la cinquième plus grande compagnie d'assurance-vie en Amérique, corroborant la hausse de 40 % de la mortalité toutes causes confondues. Ce sont des événements de type un sur mille milliards d'années.

**06 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Le 24 mai dernier, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques tenait une audition publique de clôture de ses travaux « *sur les effets secondaires des vaccins contre la Covid-19 et le fonctionnement du système français de pharmacovigilance* ». Et son [rapport](#) a été rendu public le 9 juin. Derrière l'apparente publicité des débats, l'Office a en réalité rendu invisibles certaines interventions portant sur les effets secondaires des vaccins contre le covid-19. Déjà, en n'auditionnant publiquement que trois « voix critiques » contre onze thuriféraires des vaccins, l'Office indiquait un certain parti pris dans l'organisation même de ses travaux, au cours desquels 9 personnes sur les 49 auditionnées proposaient une analyse différente du discours qui inonde les médias depuis le début de la vaccination de masse (« *la vaccination est sans danger, elle protège les personnes vaccinées et protège aussi les autres, c'est sûr à 95%, etc.* »). Mais surtout, alors même que son règlement l'autorisait à les rendre publics, l'Office a choisi de conduire ses travaux sous forme d'auditions privées, un format très contestable s'agissant d'une question majeure touchant à la santé de tous les Français. Ainsi, les auditions qui se sont déroulées de mars à mai 2022 ne seront jamais rendues publiques. Pourquoi ? Certaines auditions gêneraient-elles ? Le public ne serait-il pas en mesure de les entendre ? De les comprendre ? Aucune explication n'est fournie par l'Office. Trois personnes dont les auditions ont été ainsi rendues quasi secrètes (Mme Christine Cotton, biostatisticienne, Mme Emmanuelle Darles et M. Vincent Pavan, enseignants-chercheurs des universités de Poitiers et Marseille) ont pourtant demandé à pouvoir faire part de leurs travaux pendant l'audition publique du 24 mai dernier. Peine perdue. Bien qu'elles se soient rendues devant le Sénat, le jour même de l'audition,

elles ont trouvé portes closes. La sommation interpellative qu'elles ont fait délivrer au président de l'Office, M. Cédric Villani, fera toutefois date et il ne sera plus possible aux membres de l'Office de prétendre « qu'ils ne savaient pas ».

**06 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Des études viennent d'établir un lien entre les vaccins Covid-19 et la [maladie de Creutzfeldt-Jakob](#) (MCJ), une forme rare et mortelle de trouble neurocognitif dont [une étude française en prépublication](#) [sur laquelle a collaboré le professeur Luc Montagnier, décédé récemment, ndlr] indiquant que les vaccins Pfizer, Moderna et AstraZeneca pourraient avoir contribué à l'émergence d'un nouveau type de MCJ sporadique dont la progression est beaucoup plus agressive et rapide que la forme traditionnelle. La MCJ est causée par des anomalies d'une protéine du cerveau appelée prion. Ces protéines naturelles sont généralement inoffensives. Or, lorsqu'elles deviennent anormales ou mal repliées, elles provoquent une déformation des prions voisins, entraînant la détérioration des tissus cérébraux et finalement la mort.

**06 juillet 2022 ProfessionGendarme.** 2022/040 VAXXED – de la dissimulation à la catastrophe – Révélation... En 2013, le biologiste Brian Hooker a reçu un appel d'un scientifique principal des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) qui a dirigé l'étude de 2004 de l'agence sur le vaccin Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) et son lien avec l'autisme. Le scientifique, le Dr William Thompson, a avoué que les CDC avaient omis des données cruciales dans leur rapport final qui révélait une relation de cause à effet entre le vaccin ROR et l'autisme. Pendant plusieurs mois, le Dr Hooker enregistre les appels téléphoniques du Dr Thompson qui lui fournit les données confidentielles détruites par ses collègues du CDC. Le Dr Hooker sollicite l'aide du Dr Andrew Wakefield, le gastro-entérologue britannique faussement accusé d'avoir lancé le mouvement anti-vax lorsqu'il a signalé pour la première fois en 1998 que le vaccin ROR pouvait causer l'autisme. Dans son effort permanent pour défendre la santé des enfants, Wakefield réalise ce documentaire qui examine les preuves derrière une effroyable dissimulation commise par l'agence gouvernementale chargée de protéger la santé des citoyens américains. Des entretiens avec des initiés de l'industrie pharmaceutique, des médecins, des politiciens et des parents d'enfants blessés par un vaccin révèlent une tromperie alarmante qui a contribué à l'augmentation vertigineuse de l'autisme et potentiellement à l'épidémie la plus catastrophique de notre vie.

**06 juillet 2022 FranceTVInfo.** Covid-19 : le principe d'un pass sanitaire aux frontières voté en commission, mais en limitant son éventuelle application à janvier 2023... Le nouveau projet de loi de "veille et de sécurité sanitaire" a été adopté en commission des lois mercredi. Les députés ont toutefois ramené la clause de revoyure à fin janvier, au lieu de fin mars, comme c'était prévu initialement. A la demande des oppositions, les députés ont ramené à l'unanimité les délais au 31 janvier 2023 pour la collecte de données sanitaires [Covid](#) et un possible pass sanitaire aux frontières. Le délai fixé initialement dans [le projet de loi "maintenant provisoirement un dispositif de veille et de sécurité sanitaire en matière de lutte contre le Covid-19"](#) courait jusqu'au 31 mars 2023. L'amendement a été adopté lors de l'examen du texte gouvernemental en commission des lois, mercredi 6 juillet. Ce premier texte de la législature, à la portée limitée, est attendu lundi dans l'hémicycle. Il permet de prolonger la période de collecte de données de santé (plateformes SI-DEP et Contact Covid) et met en place un possible pass sanitaire aux frontières, si la situation sanitaire l'exige. Les oppositions réclamaient, en revanche, que la clause de revoyure intervienne plus tôt que ce que prévoyait initialement le projet. *"Vous n'avez plus la majorité absolue"*, il faut donc *"des méthodes raisonnables"* de *"coconstruction"* de la loi, ont plaidé les députés LR Raphaël Schellenberger et Philippe Gosselin. L'"insoumis" Ugo Bernalicis a insisté sur la sensibilité des collectes de données.

**07 juillet 2022 ProfessionGendarme.** LA PREUVE ENFIN:LES MYOCARDITES SONT DES EFFETS SECONDAIRES DES INJECTIONS PAS DE LA COVID... Les télétoubibs ne peuvent nier la flambée des myocardites mais ils entendent faire croire qu'elles sont la conséquence de la covid et même de covid longs, et pas des injections. Une étude israélienne met fin à ces mensonges...Tuvali et al, Israël, vaste étude N = 196  
L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

000 cas, N = 590 000 témoins, aucun taux excessif de myocardite identifiée par le code ICD-10 chez les non injectés avec infection naturelle. Contre les fausses déclarations antérieures. Peut se concentrer sur les produits obligatoires comme source de myocardite à portée de main et avancer sur la gestion.

**08 juillet 2022 FranceSoir.** Le masque, qui était censé être de nouveau obligatoire dans les transports en commun de la métropole de Nice à compter de lundi, ne sera finalement pas obligatoire, suite à une décision du tribunal administratif, qui a suspendu la mesure. "J'ai pris mon arrêté avec d'autres maires de la métropole de Nice (...) pour que chacun à partir de lundi porte le masque de manière obligatoire", sur les 2 500 km du réseau de bus et de tramways, a annoncé mercredi sur RTL le maire de Nice Christian Estrosi (ex-LR), pour faire face à une septième vague "qui monte en flèche". Le maire de Nice va ainsi plus loin que le gouvernement qui, pour le moment, ne fait que recommander le port du masque dans les transports publics. Pour M. Estrosi, le gouvernement "sera obligé d'y venir, parce que 200 000 cas de plus en moins de 24 heures, on voit bien que nous sommes sur une 7e vague qui monte en flèche et qui nous amène vers une rentrée scolaire à haut risque". Pour rappel, le gouvernement n'a toujours pas pris de décisions s'agissant d'une éventuelle réhabilitation du port obligatoire du masque, [rapporte Ouest-France](#). Mardi, le nouveau ministre de la Santé, François Braun, a incité au deuxième rappel vaccinal (4e dose) pour les plus fragiles et recommandé le port du masque "dans les lieux bondés".

**08 juillet 2022 FranceSoir.** Il n'y aura pas de "non prise en charge" aux urgences, a martelé le nouveau ministre de la Santé François Braun sur France Inter vendredi, précisant que le nouveau dispositif de filtrage pourrait perdurer au-delà de l'été. "Il n'y aura pas de non prise en charge. Il y a eu beaucoup de choses fausses qui ont été dites (...). Les gens seront pris en charge. Soit en téléphonant préalablement au Samu, c'est ce qu'on recommande puisque cela va permettre d'orienter les gens vers une prise en charge adaptée. Quand ils vont se présenter aux urgences, ils vont être vus par un personnel paramédical qui va pouvoir les orienter", a-t-il indiqué. "Si c'est un cas qui nécessite une prise en charge, nous avons nos équipes mobiles de réanimation qui vont les prendre en charge à la porte de l'hôpital pour les soigner et les amener vers l'hôpital", a poursuivi le ministre, qui va réunir les directeurs des Agences régionales de santé (ARS) dans la journée. "Ce filtrage, c'est en fait un objectif de mieux prendre en charge les patients, dans une filière qui est plus adaptée à leur état", a encore dit M. Braun, alors que les services des urgences tirent la sonnette d'alarme sur le manque de personnel et de moyens. Et ce système pourrait perdurer au-delà de l'été, selon M. Braun: "Toutes les mesures s'accompagnent d'une évaluation de leur efficacité pendant les trois mois d'été. Nous serons amenés à vérifier l'efficacité de ces mesures. Effectivement, si elles fonctionnent, si ça marche, on les prolongera".

**08 juillet 2022 FranceSoir.** Parcourir 40 kilomètres par jour sur un mois en vue de rejoindre Paris depuis Lourdes, c'est le défi que s'était donné Rafael Llodra, ancien champion du monde de boxe thaïlandaise, à l'hiver dernier. Par cet acte sportif et fédératif, "la Course de la liberté", il souhaitait alerter sur les « dérives totalitaires » de l'État français depuis la mise en place de mesures de restrictions de libertés dans le cadre de la crise du Covid-19. Au mois de mai, l'athlète s'était lancé dans un deuxième *challenge* : un tour de la Corse en course à pied. Jamais deux sans trois : cette fois-ci, il annonce sur [sa page Facebook un tour de la Bretagne de fin juillet à la fin du mois d'août](#).

**08 juillet 2022 FranceSoir.** "Tous ensemble POUR une santé publique qui s'attache à régler les problèmes !". Les soignants et personnels des hôpitaux qui ont refusé la vaccination sont toujours suspendus de leur fonction et toujours privés de salaire depuis le 15 septembre dernier. Afin de faire entendre leur voix dans les médias et alerter sur leurs conditions de vie, les Collectifs unis organisent une conférence de presse le mardi 11 juillet à 15 h à Paris près de la porte d'Orléans. Elle sera suivie d'une projection du documentaire de Fabien Moine *Suspendus... Des soignants entre deux mondes*. Ces soignants suspendus et les collectifs qui les soutiennent déplorent le silence des médias à propos de leur situation, alors qu'ils ne perçoivent plus de salaire depuis dix mois. Le 1<sup>er</sup> février 2022, ils avaient déjà tenté de se faire entendre en organisant une première conférence. Aucun grand média n'était venu couvrir leur action : "Peut-être que maintenant les journalistes

*seront autorisés à nous écouter ?", écrivent les organisateurs de l'évènement dans un [communiqué de presse](#). Et de préciser : "Il s'agit de retrouver nos droits, nos libertés et se faire entendre sur la réalité : la mise en place de cette loi du 5 août et les dégâts collatéraux qu'elle provoque. La destruction méthodique et croissante de la santé publique et de l'hôpital se déroule sous nos yeux."*

**08 juillet 2022 FranceSoir.** Le nouveau ministre de la Santé François Braun a remis à Matignon ses propositions quant aux soins non programmés. Sa solution est la suivante : trier les patients sur le volet ! Misant sur la culpabilisation des Français, sur les masques ainsi que sur les vaccins, il s'inscrit sans trop de surprise dans la droite ligne du gouvernement précédent. Le tri des patients ou le triomphe de la médecine... Jeudi 30 juin, lors d'une réunion de travail à Matignon en présence de Brigitte Bourguignon, de l'Assurance maladie et de la fédération d'associations de patients France Assos Santé, le président de Samu-Urgences de France a présenté un document de 60 pages qui comprend 41 propositions pour palier à une crise des urgences cet été. Afin de limiter les entrées aux urgences, le rapport propose une régulation des admissions, soit avec un "triage paramédical à l'entrée", soit par une "régulation médicale préalable systématique", grâce au standard téléphonique du Samu. "Dans ce nouveau système, donc, une personne malade pourrait être recalée des urgences après un examen paramédical [...] réalisé par des secouristes [...] ou après avoir appelé le 15", explique le journal [Marianne](#). Le tiércé gagnant En d'autres termes, si le système des urgences va si mal, c'est qu'il y a trop de patients ! François Braun se fait ainsi digne successeur d'Olivier Véran, ses propos n'étant pas sans rappeler ceux de l'ancien gouvernement : "Le meilleur moyen de soulager l'hôpital, c'est de ne pas tomber malade", nous disait Jean Castex.

**08 juillet 2022 FranceSoir.** Le nombre de tests a "de nouveau franchi" la barre des trois millions en une semaine, selon des chiffres publiés jeudi par le ministère de la Santé. Avec plus de 3 millions de tests PCR et antigéniques validés entre le 27 juin et le 3 juillet contre un peu plus de 2,1 millions la semaine précédente, la direction des statistiques (Drees) observe dans un communiqué "une forte augmentation". Tombé à un peu plus d'un million fin mai, le nombre de tests ne cesse de remonter depuis, un peu plus nettement chaque semaine. Si le nombre de tests est en hausse "pour l'ensemble des tranches d'âge" (+41 %), il est encore plus marqué chez les 16-25 ans (+58%). L'usage du dépistage du Covid-19 par test PCR reste une pratique de diagnostic controversée, des experts scientifiques rappelant qu'il existe une nette différence entre être testé positif au virus et le fait d'éprouver des symptômes de ce même virus, à l'instar de l'épidémiologiste Laurent Toubiana qui assénait déjà en octobre 2020 [sur FranceSoir](#) : « *Ce n'est pas une épidémie de Covid-19 que nous vivons, mais une épidémie de tests* ».

**08 juillet 2022 FranceSoir.** Un projet de loi va être présenté prochainement pour le "maintien provisoire d'un dispositif de veille et de sécurité sanitaire en matière de lutte contre la Covid-19". En prévision, l'association BonSens.org a décidé d'adresser une lettre aux sénateurs et aux députés français. Publiée le 7 juillet, celle-ci vise à alerter sur les points fondamentaux relatifs à la vaccination anti-Covid. Le collectif citoyen [BonSens.org](#) — dont Xavier Azalbert, directeur de la publication de FranceSoir, est administrateur — avait déjà alerté les membres de la représentation nationale en juillet 2021, "via un courrier d'information comportant des sources officielles". Cela n'a pas empêché le gouvernement de prendre des décisions pour le moins controversées. Parmi elles, l'obligation vaccinale pour les professionnels de santé et l'instauration du passe sanitaire, puis vaccinal, apparaissent comme les points les plus liberticides. En janvier 2022, BonSens avait déjà déposé une [plainte](#) pénale contre les membres de la Commission mixte paritaire "suite au vote ayant approuvé le projet de loi le 5 août 2021", déplorant que cette loi ait été adoptée malgré leurs alertes. Les députés et sénateurs "étaient dument informés dans le cadre de leurs décisions et votes sur les sujets relatifs à la vaccination Covid-19". Depuis, le cadre sanitaire et scientifique a évolué. Aussi le dernier communiqué de BonSens veut-il démontrer qu'il n'y a aucun "aucun consensus scientifique en faveur de la vaccination de masse, ni en faveur d'une balance bénéfice/risque qui serait forcément favorable". Le collectif citoyen

propose pour ce faire un résumé de "loyales informations documentées sur la vaccination par les produits Pfizer et Moderna en population générale".

**08 juillet 2022 CovidHub.** Virus échappé de Wuhan: très probable, admet le chef de l'OMS. Les Etats-Unis impliqués aussi... Un scandale de grande ampleur. Le Pr Sachs, un top-expert des Etats-Unis au courant des recherches chinoises, confirme la forte implication de Moderna et des biotechnologies étasuniennes dans la fabrication du virus du Covid.

**09 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Les vaccins Covid multiplient par mille les irrégularités menstruelles et par cent les malformations fœtales, selon une analyse du VAERS... De nouveaux signaux inquiétants de pharmacovigilance du système VAERS concernant l'utilisation des [vaccins](#) Covid chez les femmes en âge de procréer ont incité un groupe de médecins à demander l'interdiction des vaccins de thérapie génique Covid19. Au cours des deux dernières semaines, le Dr James Thorp, spécialisé dans la médecine materno-fœtale, a exhaustivement analysé et vérifié les données les plus récentes du système VAERS (le système américain de notification des événements indésirables liés aux vaccins) relatives aux vaccins Covid19 et les a comparées aux vaccins contre la grippe. « *Les vaccins Covid19, comparés aux vaccins antigrippaux, entraînent une augmentation des troubles menstruels, des fausses couches, des anomalies chromosomiques fœtales, de l'hygroma kystique fœtal, des malformations fœtales, des arrêts cardiaques fœtaux, arythmies cardiaques fœtales, troubles cardiaques fœtaux, anomalies de perfusion vasculaire fœtale, tests de surveillance fœtale anormaux, modèles de croissance fœtale anormaux, thrombose placentaire et mort fœtale* », a déclaré le Dr Thorp à *Epoch Times* la semaine dernière. Le Dr James Thorp affirme avoir vérifié son analyse auprès d'un consultant statistique du département de la Défense qui a accepté de l'aider sous couvert d'anonymat.

**09 juillet 2022 LeMonde.** Covid-19 : le seuil des 150 000 morts a été franchi en France, selon Santé publique France... La France en est à sa septième vague de l'épidémie, qui a débuté fin mai, poussée par des sous-variants d'Omicron. Durant la semaine s'achevant le 3 juillet, la circulation du virus s'est intensifiée en métropole, et les nouvelles hospitalisations ainsi que les morts ont fortement augmenté.

**09 juillet 2022 BFMTV.** Le tunnel sans fin? Le ministre de la Santé et de la Prévention François Braun se veut peu optimiste sur une [potentielle fin prochaine de la pandémie de Covid-19](#), estimant qu'il y aura "une 8e vague" et "probablement une 9e vague" ensuite, sur [France Inter](#) ce vendredi.

**10 juillet 2022 FranceSoir.** Ça s'accélère à l'Assemblée : la motion de censure contre le gouvernement Borne va être mise au vote lundi, sans espoir d'être adoptée, avant que les députés ne s'emparent d'un premier texte de loi, sur la prorogation des restrictions sanitaires. Sauf surprise, celui-ci risque bel et bien d'être adopté, malgré la majorité relative. Discutée dans l'hémicycle à partir de 16 h, la motion de censure défendue par la coalition de gauche Nupes n'a quasiment aucune chance d'aboutir, faute de soutien des groupes RN et LR. Mais la cheffe de file des députés LFI Mathilde Panot espère en faire une démonstration de "défiance" à l'égard d'Elisabeth Borne qui n'a pas de majorité absolue à l'Assemblée. L'Insoumise reproche à la Première ministre de ne pas avoir sollicité de vote de confiance mercredi dernier lors de sa déclaration de politique générale, une "stratégie" du "sauve qui peut".

**10 juillet 2022 FranceSoir.** L'héritage laissé par la crise du Covid-19 et la guerre en Ukraine risque de faire mal. L'inflation galopante, la pénurie alimentaire et la crise énergétique sont autant de facteurs qui poussent les peuples à se révolter. Publié en juin 2022, un communiqué de la compagnie d'assurance mondiale Allianz appelle les entreprises à être vigilantes face aux protestations et émeutes civiles croissantes en raison des répercussions économiques à l'échelle internationale. Les lourdes conséquences économiques... Après deux ans de crise sanitaire, suivis de la guerre russo-ukrainienne, le bilan économique est accablant. Un [communiqué](#) de l'assureur européen Allianz met en garde les entreprises contre un mouvement contestataire mondial qui monte *crescendo*. Selon Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), "nous sommes confrontés à une crise au-dessus d'une autre crise", en raison des effets

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

combinés de la crise Covid et de la guerre en Ukraine. D'après elle, la hausse de l'inflation constitue un *"danger imminent"* qui doit faire l'objet de mesures immédiates tant la sécurité alimentaire est, elle aussi, menacée. *"L'alternative est terrible : plus de faim, plus de pauvreté et plus de troubles sociaux - en particulier pour les pays qui ont lutté pour échapper à la fragilité et aux conflits pendant de nombreuses années"*, a-t-elle détaillé. Le communiqué rappelle que l'Organisation des Nations-Unies (ONU) avait déjà alerté sur la flambée des prix des denrées alimentaires et sur les chaînes d'approvisionnement ralenties par la guerre. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a déclaré que : *"Tout cela frappe les plus pauvres et sème les graines de l'instabilité politique et des troubles dans le monde entier"*.

**10 juillet 2022 FranceSoir.** Pour évoquer la dernière année qui s'est écoulée depuis l'allocution du président de la République du 12 juillet 2021, au cours de laquelle Emmanuel Macron avait annoncé l'instauration du passe sanitaire et de l'obligation de vaccination contre le Covid-19 pour le personnel soignant, nous avons reçu dans cet "Entretien essentiel" Alain Houpert, médecin et sénateur de la Côte-d'Or (LR). Un an plus tard, il dresse un bilan au vitriol de la gestion de la crise sanitaire : « Toutes leurs assertions scientifiques se sont révélées fausses », martèle le sénateur, qui avertit d'ores et déjà des conséquences d'un tel échec : « Il sera difficile de rétablir la crédibilité scientifique séculaire [qui existait] en France. »... Risque-t-on un nouveau 12 juillet avec de nouvelles restrictions sanitaires ? Pour Alain Houpert, la nomination de François Braun, « urgentiste désavoué par ses pairs », en qualité de ministre de la Santé est « un signe fort ». « C'est quelqu'un qui est fortement pour le passe sanitaire et pour la vaccination massive », souligne l'homme politique qui déplore « un recul en arrière ». Il le souligne : « Ça montre la non-capacité du chef du gouvernement à ne pas se remettre en question ».

**11 juillet 2022 FranceSoir.** Le 11 juillet entre 16 h 00 et 18 h 00, les débats sur la motion de censure portée par la gauche ont animé l'Assemblée nationale. Résultat : Élisabeth Borne échappe largement à la destitution (défendue uniquement par la gauche), sans toutefois ressortir grandie de cette expérience. Pour rappel, le mercredi 6 juillet dernier, après un discours de politique générale ambivalent d'Élisabeth Borne, une motion de censure a été présentée par la gauche à l'Assemblée nationale. Portée par la voix de Mathilde Panot et soutenue par 149 de ses collègues, elle visait à destituer le gouvernement fraîchement installé, ni plus ni moins. "Jupiter, c'est fini !" Bénéficiant du micro en première, Mathilde Panot attaque frontalement la Première ministre : *"Vous êtes à cette fonction une anomalie démocratique."* Selon elle, *"on trouve une ressemblance frappante"* entre le discours d'Élisabeth Borne et celui d'Emmanuel Macron : *"mots creux, autosatisfecit et néolibéralisme"*. *"Vous n'avez pas changé, ni sur le fond ni sur la forme"*, assène-t-elle en rappelant les différents scandales attachés au gouvernement en place, parmi lesquels les récents UberFiles.

**12 juillet 2022 LeMediaEn442.** Belgique : le centre de transplantation du Dr Patrick Evrard est interdit aux non-vaccinés... Pour un devoir de mémoire, nous avons décidé de remettre en avant les articles où des personnalités (ou pas) s'en sont prises frontalement à une minorité de la population, en l'occurrence les non-vaccinés. Afin de ne pas oublier les souffrances, les injures et la violence qu'ils ont subies avec l'aval des gouvernements. Dans un article du 2 février 2022, de [Sudinfo](#), on croit voir un titre digne du Gorafi. Malheureusement non ! Dans un monde où la haine s'étale sans honte et exclut des millions de citoyens, il n'est pas étonnant de voir les Torquemada de la santé se servir du serment d'Hippocrate comme d'une serpillère. Patrick Evrard, directeur du centre de transplantation pulmonaire de Mont-Godinne en Belgique et président de [Oxygène - Mont-Godinne, association de transplantés pulmonaires](#), a décidé de faire le tri selon le statut vaccinal : « *Greffer un non-vacciné, c'est gaspiller un organe* ». Cette association fait partie de l'[université catholique de Louvain](#), laquelle est parrainée, entre autres, par [AstraZeneca](#)... Le processus est inhumain et absurde quand l'on sait que, vacciné ou pas, tout le monde l'attrapera et surtout que Omicron est moins létal qu'une grippe saisonnière. Le zèle de ces chirurgiens s'appuie sur le passe-droit que leur donnent les États de s'en prendre aux non-vaccinés. En attendant, ce chirurgien ne se gênera pas de prélever des organes aux non-vaccinés pour guérir exclusivement les vaccinés. Quand l'horreur monte à ce niveau d'abjection, on a hâte de

voir s'ouvrir les procès une fois toute cette mascarade terminée. Il faudra rendre des comptes et répondre du refus de soigner des malades sur la seule base du statut vaccinal.

**12 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le sort des 10 ou 15.000 soignants suspendus est désormais au coeur des polémiques alors que la crise de l'hôpital, et tout spécialement des urgences, est ravivée par les départ en vacances. Hier, dans le cadre de la discussion sur la prorogation du passe vaccinal, la présidente de l'Assemblée Nationale a déclaré irrecevables des amendements prévoyant la réintégration de ces soignants non vaccinés. Une peur taraude le gouvernement : de voir rembourser les 600 millions € de salaires non versés depuis le mois de septembre. Dans le cadre du débat parlementaire sur le projet de loi sanitaire prorogeant le passe vaccinal jusqu'au printemps prochain (que le gouvernement pourra imposer par décret sans motif sanitaire, selon le texte initial...) et la surveillance numérique de la population grâce à SI-DEP, plusieurs amendements ont été déposés pour imposer la réintégration des soignants non-vaccinés. Cette mesure semble urgente si l'on songe aux graves problèmes de main d'oeuvre que cette mesure a créés à l'automne dernier, et dont les conséquences dramatiques ([que nous avons annoncées il y a plusieurs mois](#)) se font sentir aujourd'hui. La Présidente LREM déclare les amendements irrecevables... Alors que le Président LFI de la Commission des Finances, Eric Coquerel, avait validé ces amendements, la Présidente de l'Assemblée Braun-Pivet lui est passée par-dessus l'épaule (ce qui est très inhabituel... pour ne pas dire contraire au règlement) en les déclarant irrecevables au titre de l'article 40 de la Constitution. Cet article prévoit qu'un amendement ne peut imposer de charge nouvelle à la Nation. Comme nous le montrons ci-dessus, Coquerel a contesté cet argument, soulignant avec une évidente méconnaissance des rouages administratifs qu'il s'agissait d'une charge de gestion, et non d'une charge nouvelle. En soi, la réintégration n'est pas une charge nouvelle. Si l'argumentation de Coquerel a semblé très approximative, elle n'en repose pas moins sur un début de vérité. En effet, les soignants non vaccinés ont tous été recrutés sur des emplois permanents inscrits au tableau des emplois que les députés votent annuellement. La charge qu'ils représentent est donc validées depuis longtemps, et c'est avec une parfaite mauvaise foi que le gouvernement, aidé par Eric Woerth, a soutenu que le président de la Commission des Finances aurait dû déclarer ces amendements irrecevables.

**12 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Schwab, Gates et autres Harari sont considérés depuis la crise covid comme les grands architectes de la réorganisation de la planète au travers du Great reset. Et cette redéfinition de la vie sur terre passe par la 4ème révolution industrielle qui doit impacter la nature même de l'être humain, allant jusqu'à remettre en question son intimité, sa conscience et bien sûr la nature biologique et naturelle de son corps. Ce sinistre projet, pourtant choquant par sa transgression de toutes les législations, aurait dû faire l'objet d'enquêtes par les police et justice des différents Etats pour mise en danger massive des populations. Pourtant, comme vous avez pu le constater cette idéologie néo-nazie ne trouve aucun obstacle en dehors de quelques voix qui crient dans le désert du Net. Pourquoi? Parce que tout simplement, ces héros du 21ème siècle sont des pions chargés de porter sur la scène médiatique un projet que nous pourrions faire remonter au minimum au 18ème siècle.... La corrélation entre population et production. Thomas Malthus. Cet économiste britannique du 18ème-19ème, simultanément pasteur anglican, est une figure universellement reconnue comme ayant inlassablement oeuvré à diaboliser la croissance démographique, et ses conséquences sur les ressources naturelles et /ou manufacturées. Ses travaux s'appuient sur une « prédiction arithmétique » qui voudrait : Ses démonstrations mathématiques ne devaient pas être si convaincantes finalement. Pierre-Joseph Proudhon lui répondra quelques années plus tard qu'il était le seul homme de trop sur la terre. Par ailleurs, vous trouverez sur Wikipédia des références actualisées qui démontent un minimum la pensée malthusienne. *«Il n'y a qu'un seul homme de trop sur la Terre, c'est M. Malthus.» Proudhon, Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère, 1848.* L'influence de Malthus sur Darwin, Charles Darwin, paléontologue britannique, va s'intéresser au début du 19ème siècle aux origines des espèces. Il va formuler sa théorie de l'évolution qui explique que l'évolution biologique des espèces s'explique par la sélection naturelle et la concurrence vitale. Qu'il l'ait souhaité ou pas, ses travaux vont ouvrir une voie royale à

l'eugénisme, y compris au concept de l'Homme nouveau, défendu simultanément par le nazisme et le soviétisme.

**12 juillet 2022 FranceSoir.** Lundi 11 juillet, les autorités sanitaires européennes recommandaient officiellement la quatrième dose (ou deuxième dose de rappel, selon la presse *mainstream*) de vaccin anti-Covid pour tous les Européens de plus de soixante ans. Jusqu'à présent, la France proposait déjà une "deuxième dose de rappel" à cette tranche d'âge, et l'Union européenne également aux personnes de plus de 80 ans. Selon le [Figaro](#), l'Agence européenne des médicaments (EMA) et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) ont déclaré que cette dose pouvait s'étendre pour "toutes les personnes vulnérables". De plus, la [crise hospitalière](#) due à une pénurie de personnel soignant et un manque de moyens favorise la multiplication des hospitalisations ; la tension du système de santé est à son comble. *De facto*, les autorités européennes sont sur le qui-vive sanitaire : "Cela signale le début d'une nouvelle vague étendue de Covid-19 à travers l'Union européenne. Il y a encore trop de gens à risque d'une infection grave au covid que nous devons protéger dès que possible", a insisté Andrea Ammon, la directrice de l'ECDC. De son côté, Stella Kyriakides, la commissaire européenne à la Santé, a déclaré : "J'appelle les États membres à offrir immédiatement des deuxièmes rappels à tous les plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes vulnérables, et j'appelle toutes les personnes éligibles à se présenter pour une vaccination". En France, plus de dix-huit millions de personnes sont éligibles à la quatrième dose... En revanche, "seuls 26,5 % des 60-79 ans et 33,7 % des 80 ans et plus éligibles à la seconde dose de rappel l'ont effectivement reçue", selon [Santé Publique France](#). Serait-ce le signe d'une lassitude vaccinale ?

**13 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Un scientifique britannique révèle une analyse de données explosive : suit des lots de Pfizer, Moderna et Janssen, et découvre que « ..Certains lots sont 50 fois pires que d'autres » L'application « À quel point mon lot est-il mauvais ? » Permet aux gens de saisir le code de lot et de voir combien de décès, d'invalidités et de maladies sont associés à ce lot « 1 lot sur 200 contient des ingrédients mortels »

**13 juillet 2022 FranceSoir.** Le 13e texte de "loi Covid" venant d'être adopté à l'Assemblée nationale, après avoir été amputé de la réinstauration du passe sanitaire aux frontières, il va désormais passer entre les mains du Sénat. Si Élisabeth Borne fait vœu d'un "esprit de responsabilité", un groupe de sénateurs appelle à la suppression totale du projet de loi, dans une tribune initialement publiée sur [Valeurs actuelles](#). : « Le gouvernement présente en ce moment même au Parlement un projet de loi relatif au « maintien provisoire d'un dispositif de veille et de sécurité sanitaire en matière de lutte contre le Covid-19 ». Présenté par l'exécutif comme un texte purement technique, suivi en cela par des parlementaires trop confiants, il est en réalité un texte lourd de sens et de conséquences pour nos concitoyens. Sur l'article 1, qui concerne le suivi centralisé de l'épidémie, la prolongation des outils actuels revient à maintenir artificiellement une épidémie de cas, et non de malades. Or le système de traçage SIDEP (Système d'information national de dépistage du Covid) est le sésame permettant au gouvernement de réactiver la campagne de peur, préalable au déclenchement des mesures d'état d'urgence sanitaire, comme la quarantaine par exemple. De plus, nous savons que le traçage de cas contacts positifs et non malades n'a plus de sens. Seul l'impact sur le système de soins constituerait un critère sanitaire objectif. Il est donc temps que le gouvernement change de logiciel. Sur l'article 2, l'exécutif pourra, par simple décret jusqu'en 2023, conditionner les déplacements au départ ou en provenance des territoires et départements d'outre-mer ainsi que de la Corse, à la présentation d'un test négatif au Covid-19, à un passe vaccinal ou à un certificat de rétablissement. Si cet article devait être adopté, il constituerait une rupture d'égalité entre les citoyens français selon leur lieu de résidence. Les citoyens vivant dans les territoires ultramarins de la République seraient dès lors stigmatisés et ostracisés. Si cet article devait être adopté, il rendrait de fait la vaccination obligatoire pour les personnels intervenant dans les services de transport concernés. Enfin, contrairement à ce que veut le gouvernement, les restrictions de circulation et de liberté ne doivent pas être adoptées par décret, sans être soumises à un vote du Parlement. Le Parlement est le garant

des libertés publiques et à ce titre il ne saurait, par un chèque en blanc, déléguer cette prérogative suprême au gouvernement alors que les circonstances actuelles ne le justifient pas. Le Parlement a toujours su faire preuve de réactivité et de rapidité lorsque les circonstances l'exigent. Par ailleurs, alors que le certificat Covid européen vient d'être prolongé jusqu'au 30 juin 2023, on peut s'interroger sur les intentions véritables du gouvernement. Ne devrions-nous pas craindre un durcissement du texte par amendement du gouvernement en cours de discussion ? La politique de la domination par la peur, décidée dans le secret des alcôves élyséennes sans y associer la représentation nationale, n'est plus acceptable. Nous lançons un appel solennel à tous nos collègues députés et sénateurs responsables pour que, par amendement, nous obtenions la suppression des articles de ce projet de loi.» Signataires : *Etienne BLANC, sénateur du Rhône, Christine BONFANTI-DOSSAT, sénatrice du Lot-et-Garonne, Sylvie GOY-CHAVENT, sénatrice de l'Ain, Alain HOUPERT, sénateur de Côte-d'Or, Alain JOYANDET, sénateur de Haute-Saône, Vivette LOPEZ, sénatrice du Gard, Sébastien MEURANT, sénateur du Val-d'Oise, Laurence MULLER-BRAUN, sénatrice du Bas-Rhin, Sylviane NOËL, sénatrice de Haute-Savoie, Damien REGNARD, sénateur représentant les Français établis hors de France.*

**13 juillet 2022 FranceSoir.** Après discussion avec les syndicats des personnels enseignants, le ministère de l'Éducation nationale a détaillé le mardi 12 juillet le protocole sanitaire qui entrera en vigueur dès la rentrée prochaine. Celui-ci repose sur trois niveaux, qui seront applicables en fonction du contexte épidémique. Un protocole qui a longtemps agacé les syndicats et affecté psychologiquement les élèves. Un protocole sanitaire "allégé" ... Pendant deux ans, de nombreux enseignants grévistes ont défendu un protocole sanitaire plus strict pour faire face à la *"flambée épidémique"*. Pour d'autres, les décisions gouvernementales ont fait des enfants *"les grandes victimes de la crise sanitaire"*. Depuis le 10 juillet, un protocole *"allégé"* a été discuté avec les syndicats de personnels enseignants. Selon les syndicats contactés par [l'AFP](#), trois niveaux sont envisagés : *"le niveau 1 équivaut à une vigilance modérée, le rappel et l'incitation des gestes barrières, la limitation des regroupements importants. Le niveau 2 à une vigilance accrue, le renforcement des gestes barrières, l'adaptation des modalités pratiques en éducation physique et sportive (EPS). Le niveau 3 équivaut lui à une évolution très défavorable, avec une doctrine d'accueil en lycée et renforcement des mesures de restriction (activités physiques et sportives limitées)"*. Ces mesures appliquées semblent se calquer sur la population générale. Notons que jusqu'au 28 février dernier, les élèves devaient porter le masque à plein temps. Pour l'instant, comme le rapporte le [Huffington Post](#), cela suivra *"un alignement de l'école avec la population générale"*, donc le port du masque ne sera pas obligatoire, mais il sera *"recommandé"*. Par ailleurs, selon les informations du [Parisien](#), *"à la cantine, dès le niveau 2, on prendra son repas par classe, pour limiter les brassages"*. D'autre part, le *contact tracing*, pour lequel le personnel des écoles déclarait les cas positifs au sein des écoles, est temporairement aboli. Il ne sera également plus question de campagnes de tests salivaires. Se calquant sur l'évolution de l'épidémie, le protocole *"allégé"* est reçu positivement chez les syndicats d'enseignants.

**13 juillet 2022 FranceSoir.** Un retournement de situation pour le moins inattendu. Tout juste une semaine plus tôt, le nouveau ministre de la Santé François Braun affirmait lors d'une audition à l'Assemblée nationale que la réintégration des soignants non vaccinés contre le Covid « n'est pas d'actualité ». Surprise : ce mercredi, il a annoncé au Sénat la saisine imminente de la Haute Autorité de santé (HAS) et du Conseil national d'éthique (CCNE) sur ce « sujet épineux », [rapporte 20 minutes](#). « Je me suis engagé à saisir dans les jours qui viennent les autorités de santé sur cette question particulière », a indiqué François Braun au Sénat lors d'une audition sur le projet de loi « de veille et de sécurité sanitaire », précisant ensuite que la requête serait adressée à la HAS et à la CCNE « cette fin de semaine ». Soulignant qu'il souhaitait se conformer à « l'avis des scientifiques », le ministre de la Santé a fait savoir qu'il demanderait à la HAS et au CCNE de répondre à la saisine « le plus rapidement possible ». Il prévoit ensuite de convoquer « très rapidement » les syndicats de soignants « pour leur présenter ces avis et discuter des suites à donner », souhaitant « avoir une discussion transparente avec eux, (afin) que chacun prenne ses responsabilités, non pas sur des idées mais des arguments scientifiques précis ». Pour rappel, le président de la République Emmanuel Macron désormais bien connu pour adopter des prises de position fluctuantes au gré de l'actualité, [avait déjà évoqué cette piste](#) le

29 avril, sans pour autant lui donner une quelconque suite concrète. Devant la crise du personnel dans les hôpitaux, l'opposition au RN et à LFI exigent avec clameur à l'Assemblée et sur les plateaux de télévision la fin de l'obligation de vaccination pour les professionnels travaillant au sein d'établissements de santé, sociaux et médico-sociaux.

**14 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Tests antigéniques : 34 pharmacies accusées de fraudes pour près de 53 millions d'euros...

**14 juillet 2022 LeMediaEn442.** François Sauvadet : « Je ne verserai pas le RSA à des personnes suspendues qui ont refusé de se vacciner » ... Pour un devoir de mémoire, nous avons décidé de remettre en avant les articles où des personnalités (ou pas) s'en sont prises frontalement à une minorité de la population, en l'occurrence les non-vaccinés. Afin de ne pas oublier les souffrances, les injures et la violence qu'ils ont subies avec l'aval des gouvernements. François Sauvadet, président de l'assemblée des départements de France (ADF) et du département de la Côte-d'Or, a annoncé qu'il ne versera pas le RSA aux non-vaccinés suspendus dans son département. *« En ce qui me concerne, je ne verserai pas le RSA à des personnes qui ont refusé de se vacciner. Qu'elles assument leurs responsabilités ! Le RSA, c'est un chemin qui est fait pour les gens qui perdent leur emploi, qui sont en situation de grande fragilité et que nous devons accompagner sur un chemin de vie pour leur permettre de retrouver la dignité l'emploi. Je ne leur verserai pas et j'ai d'ailleurs donné des consignes à mes services. »* La violence que subissent encore les soignants qui ont combattu le virus sans masques au chevet des malades, et qui aujourd'hui sont sommés de se soumettre à la Sainte Aiguille sous peine d'être affamés et jetés à la rue avec leurs enfants, tout cela devient insupportable. François Sauvadet semble ignorer que le RSA ne provient pas de son argent de poche — les 5 612,45 € à [7 895,48 €](#) que lui versent les Français lui suffiront — mais des cotisations versées par les soignants lorsqu'ils travaillaient. Nous espérons que le président du département de la Côte-d'Or qui vit aux crochets du contribuable depuis 1993 va revenir à la raison et écouter les [paroles sages](#) de l'ancien sénateur Yves Pozzo di Borgo : *« C'est idiot et dangereux ce que tu dis, François ! Informe-toi des nouvelles études et des interrogations sur la stratégie vaccinale avec ces vaccins américains ! A ton niveau tu ne peux pas rester dans l'ignorance et te contenter d'annoncer le narratif des laboratoires ! »*

**14 juillet 2022 CovidHub.** C'est un vrai coup de tonnerre dans la presse alarmiste. Dans un [article paru le 8 juillet](#), le Figaro reprend un par un tous les sujets que des sites d'information comme *FranceSoir* et *Covidhub* traitent depuis 2020. L'article titré *«Recrudescence des contaminations : faut-il avoir encore peur du Covid?»* donne raison aux scientifiques et aux rares médias indépendants, lesquels, pendant deux ans, ont décomposé les tragiques erreurs commises au nom d'une politique sanitaire à contre-emploi. Les auteurs, Charles Jaigu et Judith Wainstraub, valident tout ce que les mass médias ont refusé de publier depuis deux ans:– Faux patients Covid à l'hôpital– Inefficacité du vaccin qui n'empêche pas la transmission, mensonge du « vaccin altruiste ».– Ils reconnaissent même que Raoult avait raison.– Effets secondaires délétères, vaccin mis trop vite sur le marché– Les Suédois, sans confinement ni masques obligatoires, ont mieux réussi sans détruire leur économie.– Consultations chez le psy multipliées par 2 en France.En revanche, Macron est encore épargné et félicité.

**14 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** La pandémie du Covid-19 a fait des victimes sanitaires et engendré des difficultés économiques dans différents pays du monde. En avril, des experts ont établi une prévision de son impact sur la pauvreté mondiale. Ils estimaient que la pandémie rendrait 40 à 60 millions d'individus extrêmement pauvres. Mais suite à l'évolution de la situation, ils ont revu leurs estimations à la hausse. La crise sanitaire a affecté puissamment les populations des pays à faible revenu et revenu intermédiaire. Les effets des confinements ont drastiquement limité nombreuses activités économiques. En mai 2020, l'Organisation internationale du travail (OIT) estimait que la pandémie de Covid-19 aurait un impact sur près de [1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle](#) dont les revenus avaient baissé des deux tiers. En avril 2020, la Banque mondiale avait également estimé que de 40 à 60 millions de personnes pourraient basculer dans la pauvreté en 2020 due à la crise sanitaire. Actuellement, les estimations de l'impact de la pandémie sur

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 186

la pauvreté dans le monde sont de nouveau revues à la hausse. Ces [nouvelles projections](#) sont fondées sur les dernières prévisions de croissance publiées dans l'édition de juin des [Perspectives économiques mondiales](#).

**15 juillet 2022 FranceSoir.** Hydroxychloroquine, ivermectine, azithromycine... des scientifiques tentent depuis le début de la crise du Covid-19 de faire connaître l'efficacité de ces traitements précoces contre le virus. Dernièrement, des médecins libéraux ayant prescrit ces médicaments ont reçu une convocation par leur conseil départemental de l'Ordre des médecins. Mettant en cause leur décision de prescription, l'organisme prévoit rien de moins que des conseils de discipline. Le début d'une nouvelle « chasse aux sorcières à grande échelle », estime le médecin généraliste, Grégory Pamart, toujours suspendu depuis le 15 septembre suite à son refus de recevoir la vaccination contre le Covid-19. Joint par téléphone, il nous fait part de son inquiétude pour ses confrères libéraux toujours en exercice : « Je le sais de source interne. Jusque-là, la Sécurité sociale faisait des signalements de médecins au cas par cas. Désormais, tous les médecins qui ont prescrit peuvent être inquiétés. C'est la première fois que je vois cela. [...] Ce qu'il va se passer, c'est un entretien confraternel : le cas est présenté au conseil, et ensuite on ne connaît pas encore l'issue, mais il peut y avoir des menaces de poursuite ». En effet, les caisses d'assurance maladie, une des branches de la Sécurité sociale, peuvent avoir accès à l'historique de prescription des médecins libéraux, les pharmacies saisissant le numéro d'assurance maladie du prescripteur associé à l'ordonnance. Auparavant, elles transmettaient au cas par cas les prescriptions jugées douteuses. C'est du passé. Selon le médecin du Nord, elles fournissent aujourd'hui des données à plus large échelle aux conseils départementaux. Grâce à ces listes, l'Ordre des médecins peut connaître le nombre de fois qu'un médicament a été prescrit par le même médecin au cours des deux dernières années.

**15 juillet 2022 CovidHub.** Dégoûtés par la « mauvaise science », les experts quittent en masse les agences de santé américaines... Vaccination des petits enfants, fermetures et masques dans les écoles sont parmi les décisions controversées qui provoquent de nombreuses démissions dans les hautes autorités sanitaires - CDC, NIH, FDA. [Par Mansur Shaheen, rédacteur en chef adjoint de la santé aux États-Unis pour Dailymail.Com](#)  
*Traduction Covidhub.* Les deux principales agences de santé des États-Unis souffriraient d'une hémorragie de personnel suite à un niveau moral très bas à cause de mauvaises décisions sanitaires dénoncées par les employés. Les experts de santé quittent le National Institute of Health (NIH) et les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) en masse parce qu'ils sont gênés par leur « mauvaise science ». En particulier par la vaccination des enfants de moins de 5 ans qui vise à « rendre leurs recommandations acceptables pour la Maison Blanche », affirment des médecins. Des décisions telles que la fermeture d'écoles, puis l'exigence de masques faciaux une fois qu'elles ont rouvert, ont conduit de nombreux collaborateurs à interpeler leurs dirigeants.

**15 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Pour résoudre le problème des urgences, François Braun veut les supprimer la nuit ! Fallait juste y penser, quel homme !

**15 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** La construction constituée de plusieurs dalles de granit s'est partiellement effondrée. Les inscriptions sur les dalles de granit recommandaient la réduction de la population mondiale à 500 millions d'individus et les recommandations des commanditaires préconisent littéralement l'instauration d'un gouvernement mondial. Dans un contexte de fortes tensions liées aux injections contre Covid, à la suppression des libertés individuelles et à la mise en place d'une gouvernance sanitaire mondiale, la construction était devenue une cible des anti-mondialistes. Après [l'explosion](#), les *Georgia Guidestones* ont été ensuite totalement abattues pour des questions de sécurité ; une enquête est en cours pour identifier les auteurs de cette explosion. [Le Figaro](#) et [le Monde](#) évoquent les théories complotistes autour de la destruction de ce monument mais ne proposent pas d'analyse sur la signification de cet édifice. Au-delà du fait divers, c'est le message idéologique inscrit sur les dalles de granit qui a été visé dans un contexte exacerbé par le Forum Economique de Davos – une fondation privée – et ses riches membres qui redessinent le monde à leur

manière. Le programme de [Klaus Schwab](#) dans son ouvrage intitulé [Covid 19-la grande réinitialisation](#) offre des points communs avec les 10 règles des *Guidestones*.

**18 juillet 2022 FranceSoir.** "C'est un tour de France particulier". Le 15 juillet, le coureur tout-terrain français, Victor Lafay, a abandonné dès son premier Tour, à l'Alpe d'Huez. Le jeune cycliste de 26 ans raconte qu'il souffre de difficultés respiratoires, tout comme "un paquet dans le peloton", et se pose des questions. Entre canicule, Covid... Sans surprise, les premiers soupçons se sont portés sur la chaleur. Notons toutefois que l'on parle ici de grands sportifs, qui sont entraînés dans des conditions diverses et variées, et que le Tour de France se déroule tous les ans au beau milieu de l'été. Aussi y a-t-il eu d'autres pistes d'envisagées. La recrudescence des cas Covid, en particulier, pourrait expliquer des difficultés respiratoires chez les cyclistes. Comme le rapporte [Le Parisien](#), Victor Lafay poursuit sa réflexion : *"Alors soit on est négatifs, mais on l'a quand même, soit c'est autre chose. On parle beaucoup du Covid, mais il y a peut-être autre chose. En tout cas, on a tous les poumons niqués."* Les restrictions sanitaires dites "allégées" ont été mises en pratique suite "à une vaccination massive du peloton, et de l'encadrement des équipes", comme le rapporte [Ouest France](#). Mais en janvier, l'Union cycliste internationale (UCI) déclarait que *"si les lois nationales sont moins strictes, ce sont les règles de l'UCI qui s'appliqueront"*. Aussi la fédération internationale a-t-elle encouragé les équipes à veiller "à ce que le plus grand nombre possible de coureurs du peloton soient vaccinés", tout en *"recommandant fortement"* la troisième dose de vaccin. Le problème serait-il là ? Ce n'est pas la première fois que des sportifs font montre d'un état de santé fragilisé durant ces deux dernières années de crise. Et bien que le sujet soit encore tabou, ce n'est pas non plus la première fois que le doute plane autour d'éventuels effets secondaires de la vaccination.

**18 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Marie-Estelle Dupont : « Les gens qui ont été choisis dans ce gouvernement n'ont nullement l'intention de relâcher, en fait, la pression qui pèse sur la population. Ils ont un agenda et ils ont une feuille de route qui correspond aussi aux directives de la Commission européenne, qui a exhorté les ministres de la Santé, il y a quelques semaines, à bien inciter toute la population à recevoir au cours de l'hiver une quatrième dose. Ce qui va se passer l'année prochaine, c'est que la population, elle, va être prise dans l'anxiété de l'hyper inflation, de la crise énergétique, de la gu\*rrre. Toutes ces menaces risquent de tétaniser les gens parce que quand il y a trop de peur, on est sidéré. Donc peut-être qu'ils vont se résigner à supporter des mesures. Alors déjà, il y a des séquelles sur les liens. Tous mes patients m'ont dit qu'ils avaient des amis de longue date auxquels ils ne parlaient plus. Et ça, c'est l'effet direct du passe sanitaire qui a été extrêmement clivant au sein de la société. Avant cela, il y a eu des fâcheries familiales, des couples qui se sont déchirés à propos des décisions à prendre en fait pour les enfants. Sur le plan psychique, je trouve que les gens ne vont pas bien. Il y a une grande lassitude, une grande asthénie psychique, beaucoup de troubles du sommeil. »

**18 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Le dernier rapport hebdomadaire émanant de l'Agence de sécurité sanitaire du Royaume Uni publie les chiffres sur la vaccination et sur la mortalité par statut vaccinal qui ne correspondent pas, loin s'en faut, aux déclarations officielles du gouvernement de sa Majesté. Il fait état de 18,9 millions de britanniques non vaccinés, de 50% de la population ayant refusé les « boosters » et surtout de 94% des décès covid depuis avril 2022 dans la population vaccinée et 90% des décès Covid parmi les triples vaccinés sur la même période. Ces chiffres ne peuvent qu'interpeller les citoyens du Royaume Uni. (s'ils prennent la peine d'en prendre connaissance...) Il montre tout l'intérêt qu'il y avait à garder un groupe témoin de « non vaccinés » pour pouvoir mesurer l'efficacité réelle des injections expérimentales..... Rappelons qu'au Royaume Uni, il n'y aura jamais eu d'obligation vaccinale pour les personnels soignants. Celle ci qui devait être mise en place pour avril 2022 a été abandonnée le 1er mars 2022....

**18 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** L'avocat Todd Callender – associé à la direction d'un groupe d'assurance, dénonce la surmortalité des personnes « vaccinées » contre COVID – L'avocat, co-directeur d'un groupe d'assurance, avertit que la surmortalité des personnes entièrement « vaccinées » devient désormais

non seulement statistique, mais évidente. Toutes les formes de maladies parmi ceux qui ont reçus les injections contre Covid montent en flèche. Il prévient que la « vaccination » anti-Covid pourrait exclure les personnes des garanties contractuelles parce qu'il s'agit d'un traitement expérimental. Des propos qui interpellent. C'est la seconde fois que nous rapportons les propos d'un assureur sur les taux de morbi-mortalité liés aux injections contre Covid. En Janvier 2022, [les propos de Scott Davison, PDG d'une compagnie d'assurance américaine](#) basée à Indianapolis depuis 1877 et employant 2400 personnes, faisait savoir qu'il y avait une augmentation des décès de 40% au troisième trimestre 2021 et qu'elle touchait la population active des 18-64 ans, c'est-à-dire dans la période où les injections Covid ont été imposées aux populations de moins de 65 ans. Les analyses de la compagnie montraient qu'il ne s'agissait pas d'une hausse liée au Covid mais bien aux injections. Cette déclaration n'a pas été relayée par les principaux médias qui ont simplement ignoré l'information. Tod Callender, est l'un des directeurs de [Cotswold Group](#), un groupe d'assureurs ayant des bureaux dans les Caraïbes car l'activité de ce groupe était originellement agréée dans les îles vierges britanniques (la défiscalisation pourrait également expliquer une telle géolocalisation). Le secteur d'activité de *Cotswold* est principalement tourné vers la gestion des risques et la vente de produits d'assurance englobant la prévoyance, le risque invalidité, l'immunothérapie, la couverture médicale, l'assurance vie incluant l'assurance décès. Chaque assureur est agréé par le groupe et fait l'objet à minima d'un audit annuel.

**19 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le 8 juillet 2022, le [Comité d'urgence du Règlement sanitaire international](#) a organisé sa 12<sup>e</sup> réunion. Elle s'est déroulée par vidéoconférence. Lors de cette réunion, le Dr [Michael J. Ryan](#), directeur exécutif du Programme des urgences sanitaires de l'OMS a mis en avant son inquiétude concernant la situation épidémiologique mondiale liée au Covid-19. Une présentation de la situation actuelle. Durant cette réunion, les participants ont tenu à souligner que le nombre de nouvelles infections a augmenté de 30% en deux semaines et la plupart des contaminations sont provoquées par les sous-variants [BA.4 et BA.5](#). Cela a généré une certaine pression au niveau des systèmes de santé de nombreuses régions, selon l'OMS. Un membre du comité a plus spécifiquement ajouté qu'il y a plusieurs défis à relever dans la gestion de la pandémie. Il cite entre autres les inégalités d'accès aux tests, au séquençage, aux traitements et aux outils de prévention comme les vaccins; ainsi que les conséquences d'ordre social et économique provoquées par la crise sanitaire. Contre toute évidence scientifique, le comité parle aussi d'une chute de [l'immunité naturelle](#), afin de faire passer ce qui est en revanche bien observable: la faiblesse de l'immunité vaccinale.

**19 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** La FDA (Food and Drug Administration) a lancé l'autorisation d'utilisation d'urgence (EUA) du vaccin Novavax. Elle vient d'élargir les options vaccinales qui permettent aux Américains de lutter contre les conséquences graves d'une infection au Covid-19. Notons que l'administration de Novavax concerne uniquement les personnes âgées de 18 ans et plus aux Etats-Unis. Si le vaccin [Nuvaxovid](#) est autorisé dans l'Union européenne chez les adultes (âgés de 18 ans et plus) depuis le 20 décembre 2021, et chez les [adolescents âgés de 12 à 17 ans depuis le 23 juin 2022](#). Aux États-Unis, seules trois injections anti-Covid étaient pour le moment autorisées: ceux à ARN messenger de Pfizer et de Moderna, et celui de Johnson Johnson. Mais la FDA (Food and Drug Administration) a décidé de limiter l'accès à ce dernier à cause de [ses effets secondaires](#). Face à l'essor des [sous-variants BA.4 et BA.5](#), les médias subventionnés commencent peu à peu à nourrir une nouvelle peur : la résurgence du virus à l'automne. Le recours à la vaccination massive est de nouveau lancé.

**19 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Un fabricant de cercueils de la région de Toronto a enregistré une hausse spectaculaire des commandes de cercueils de petite taille depuis le lancement des vaccins COVID-19. Des enfants meurent. Dans une interview exclusive avec *RAIR Foundation USA*, Mick Haddock, fabricant de cercueils dans le nord de Toronto, affirme que les choses ont nettement changé dans l'industrie au cours des neuf derniers mois. « [Les gens décèdent de plus en plus](#) », dit-il. « *C'est perceptible dans notre industrie. Pour la première fois depuis plus de 30 ans, nous recevons des commandes en gros pour des cercueils de plus petite*

taille. »En fait, en 2020, Haddock a constaté une baisse de 60 % des ventes. « *Ce n'est qu'une fois que les vaccins ont été poussés vers des groupes démographiques de plus en plus jeunes que nous avons commencé à voir la hausse* », dit-il. « *Au début, il ne s'agissait que des personnes âgées et des personnes très fragiles. Deux mois après l'approbation du vaccin pour les 11-15 ans, nous avons constaté une augmentation de la demande pour les petites unités.* ». Les ventes globales ont augmenté de 30 et 40 % par rapport à 2019. « *C'est stupéfiant de voir à quel point il y en a plus* », dit Haddock. « *Cela a commencé à grimper à la mi-2021 ; en 2022, la croissance était mesurable.* » L'expérience d'Haddock reflète celle du [directeur funéraire britannique John O'Looney](#) de Milton Keynes Family Funeral Services, qui est devenu public en septembre 2021 pour expliquer un schéma similaire de décès. M. O'Looney a fait remarquer qu'il n'y a pas eu de recrudescence des décès pendant la vague initiale de covid, mais plutôt une diminution du nombre de décès. Mais après l'introduction du vaccin en janvier 2021, O'Looney a déclaré que les appels sont montés en flèche, augmentant de 300 pour cent. « *Je n'ai jamais vu un tel taux de mortalité en 15 ans* », a-t-il déclaré. « *Au départ, [les décès étaient] tous exclusivement des foyers de soins* », a déclaré O'Looney. Mais après le déploiement de l'injection d'ARNm, les décès ne provenaient plus exclusivement des maisons de soins, et l'âge des morts variait considérablement.

**19 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** Recommandation de l'OMS qui se transforme en lobbyiste de Big Pharma... Mardi, dans une déclaration, le Groupe consultatif technique européen d'experts en immunisation ([ETAGE](#)) de l'OMS s'est adressé aux pays membres de l'Union européenne (UE) face à la recrudescence des infections liées au SRAS-CoV-2. Il a recommandé [l'administration d'une seconde dose de rappel de vaccin Covid-19](#) à des groupes à risque. Ils sont composés notamment d'adultes âgés, de femmes enceintes (visiblement, l'OMS s'assied sur les risques encourus), de travailleurs de la santé, de personnes immunodéprimées âgées de 5 ans et plus et leurs contacts. L'ETAGE demande même aux dirigeants des pays européens de procéder à la co-administration des vaccins contre la grippe saisonnière et le Covid-19. Les bénéfices prétendus de la seconde injection de rappel. Selon l'OMS, les voyages et la participation aux divers événements organisés pendant l'été favorisent la propagation du virus du Covid-19. Il est nécessaire d'adopter une bonne stratégie pour réduire l'impact grave sur les systèmes de santé selon le directeur régional de l'OMS pour l'Europe, [Hans Kluge](#).

**19 juillet 2022 FranceSoir.** Dans son entretien du 14 juillet, Emmanuel Macron a annoncé qu'un "grand plan de sobriété énergétique" sera mis en place à l'automne. L'objectif est de moins consommer de gaz naturel, de pétrole, d'électricité... bref, de réduire notre consommation énergétique à hauteur de 10 %. En somme, l'abandon du gaz russe et l'inflation galopante vont nous mener la vie dure. Plus concrètement, selon la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, il s'agirait d'adopter "des bons réflexes" tels qu'éteindre la lumière quand on quitte une pièce, ne pas chauffer au-delà de 19 degrés, ou encore ne pas climatiser en dessous de 26 degrés, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et atteindre progressivement l'objectif fixé pour 2050 : réduire notre tendance de consommation d'énergie de 40 %. Le président a bien assuré que ce plan de sobriété ne serait pas trop contraignant pour les Français. Toutefois, il tenait le même discours au sujet des mesures sanitaires, jusqu'à ce que le passe devienne vaccinal. Faut-il donc s'attendre à des coupures partielles d'électricité, à des interruptions de gaz et à des tickets de rationnement ? D'aucuns prédisent déjà l'arrivée prochaine d'un passe climatique, outil de lutte autoritaire pour la transition écologique... Encore un tour de passe-passe ?

**19 juillet 2022 FranceSoir.** TRIBUNE - Patrice Taravel est scientifique (ancien ingénieur au CNRS) et informaticien. Depuis le déclenchement de la crise sanitaire en 2020, à l'instar de nombreux Français, il s'est renseigné à partir de diverses sources d'informations officielles comme [santé.gouv.fr](#) et la DREES. Progressivement, il en est venu à étudier les contenus publiés par le Conseil Scientifique Indépendant (CSI), l'IHU Méditerranée ou encore par FranceSoir. C'est de cette façon qu'il a découvert l'article publié dans FranceSoir et rédigé en mars 2022 par l'analyste et statisticien Pierre Lecot concernant [les données de surmortalité présentées par le site Euromomo](#). La conclusion lui parut impensable, pour ne pas dire

inacceptable : « Elle allait à l'encontre de ce que le gouvernement et les médias expliquait ». Doté par sa formation et son parcours d'un fort bagage analytique, Patrice Taravel est assez facilement remonté à la source de l'information en extrayant les données dans cet article en vue de les traiter et de les analyser dans l'objectif de valider ou d'invalider l'analyse publiée par FranceSoir. Et surprise : « J'ai compris très rapidement que je n'avais rien à redire au sujet de l'article de Pierre Lecot et de Xavier Azalbert. Les résultats et conclusions étaient conformes à ce qu'on pouvait attendre des données publiques. »

**20 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** Lundi, la Therapeutic Goods Administration (TGA), autorité de réglementation des médicaments en Australie, a approuvé l'injection anti-Covid de Moderna pour les enfants âgés de 6 mois à 5 ans. Aux Etats-Unis, le 24 juin 2022, les CDC ont déclaré que les [enfants peuvent recevoir dès l'âge de 6 mois une injection contre Covid](#). Les autorités sanitaires américaines ont recommandé la vaccination anti-Covid-19 chez les tout-petits sans que l'on sache exactement les critères retenus. L'Australie leur emboîte le pas. Les autorités sanitaires australiennes veulent également faire vacciner les enfants, sans connaître le risque-bénéfice de ces injections. Dans un [communiqué](#), la TGA a déclaré que "la vaccination des enfants permettra de les protéger des complications graves du virus, qui pourraient entraîner une hospitalisation voire la mort". Terrifiante propagande, qui n'a rien à voir avec le nombre de cas graves ou la mortalité infantile causée par le COVID-19 – marginale.

**20 juillet 2022 FranceSoir.** Le Sénat dominé par la droite s'apprête à voter mercredi en première lecture une version réécrite du projet de loi entérinant l'expiration au 1er août des régimes d'exception mis en place pour lutter contre l'épidémie de Covid, malmené par les oppositions à l'Assemblée nationale. Le texte prévoit explicitement l'abrogation de certaines restrictions telles que le confinement, le couvre-feu ou le passe sanitaire. En revanche, il propose... un passe sanitaire aux frontières dès 12 ans sous certaines modalités, mais aussi la poursuite de la collecte des données de santé sur les tests de dépistage (dispositif SI-DEP), ainsi que le conditionnement de la réintégration des soignants non-vaccinés sur la base des connaissances médicales et de l'état de la situation sanitaire du pays. Une fois adopté en première lecture par le Sénat en séance, députés et sénateurs tenteront jeudi de s'accorder sur une version commune du texte de loi. En cas d'accord, il devra encore être voté une dernière fois par les deux chambres. En cas d'échec, ou de vote négatif d'une des deux chambres - ce qui ne peut être exclu dans la configuration actuelle de l'Assemblée-, la navette se poursuivrait à moins que le gouvernement ne jette l'éponge. Au grand dam du gouvernement, le projet de loi "de veille et de sécurité sanitaire" avait été amputé par les députés de son article clé sur le possible retour d'un pass sanitaire aux frontières, à la faveur d'une conjonction de votes du RN, de LR et d'une majorité de l'alliance de gauche Nupes.

**20 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Grande première en Italie. Après l'évaluation définitive de la corrélation entre l'administration du vaccin et les graves atteintes à la santé signalées, un garçon de 16 ans recevra une indemnisation. L'histoire concerne un jeune homme vivant à Pise qui, quelques semaines après l'administration d'une dose de vaccin Moderna, a reçu un diagnostic de thrombocytémie auto-immune. Le montant de l'indemnisation sera donné bientôt, mais le mal est fait hélas, tout cela pour s'être vacciné contre un petit virus totalement inoffensif pour ce jeune homme !

**20 juillet 2022 FranceSoir.** Depuis le 16 juillet dernier, alors que le pays est en plein chaos politique à cause de graves pénuries, le ministère de l'Énergie sri-lankais a instauré un "passe carburant" ("**National Fuel Pass**"). Chaque citoyen doit désormais enregistrer son véhicule sur le site du gouvernement (un véhicule par ID) afin qu'un QR code lui soit attribué, après quoi il saura chaque semaine combien d'essence il peut acheter. D'un passe l'autre ?

**21 juillet 2022 LeMediaEn442.** Que s'est-il passé hier au Sénat ? Certificat de voyage, pass sanitaire à l'hôpital, réintégration des soignants suspendus... Le Sénat a modifié, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, après engagement de la procédure accélérée. Le

« certificat sanitaire de voyage » a été adopté... À l'Assemblée nationale, le [projet de loi](#) « de veille et de sécurité sanitaire » avait été amputé de l'article 2 interdisant la libre circulation Outre-mer et à l'étranger, par une conjonction de votes du Rassemblement national, des Républicains et la majorité de l'alliance de gauche Nupes (sauf les Socialistes qui avaient piscine ce jour-là). Les groupes PS, écologiste, RDSE à majorité radicale et Indépendants se sont abstenus. Les communistes ont voté contre, 14 LR (sur 145) ont également voté contre et 13 se sont abstenus. Or le Sénat a tout détricoté. Il a voté à l'écrasante majorité de 236 voix contre 27 un texte rétablissant ce que les députés avaient enlevé. Le rapporteur était le LR [Philippe Bas](#) dont les liens avec l'industrie pharmaceutique ne sont plus à prouver. Les Républicains, qui ont défendu les libertés des Français à l'Assemblée, se trouvent à présent réduits à ne plus représenter les Français qui ne leur ont d'ailleurs accordé que 4,78 % à la présidentielle. Sauront-ils retrouver leur honneur (et peut-être un jour des électeurs) à l'Assemblée en deuxième lecture ?

**21 juillet 2022 TF1info.** Le Conseil scientifique sera remplacé dans les prochains jours par un *"comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires"*, créé auprès du ministre de la Santé, François Braun. Certains membres du Conseil actuel pourraient y siéger, font-ils savoir, vantant une *"continuité"*. "La science n'est pas une option"... Outre ce comité, Jean-François Delfraissy et ses membres suggèrent également *"la création d'un groupe de scientifiques de haut niveau pour éclairer le président de la République et la Première ministre sur les avancées de la science, et ce, indépendamment des crises"*, nommé *"Conseil de la science"*. En effet, *"le Covid-19 a montré l'importance majeure que pouvaient avoir les informations et des conseils ou avis fondés sur l'état des connaissances scientifiques pour éclairer les décisions politiques"*, mettent-ils en avant. *"Face à ce type de défis collectifs, la science n'est pas une option."* Ce "Conseil de la science" serait l'occasion de *"rapprocher les plus grands scientifiques français dans leur domaine"*, explique Jean-François Delfraissy ce jeudi. *"Il permettrait d'éclairer et de donner un certain nombre de signaux d'alertes pour les plus hautes autorités du pays."*

**21 juillet 2022 LeMediaEn442.** Le ministère de la Santé allemand annonce 1 effet secondaire grave suspecté toutes les 5 000 doses de vaccin... Le ministère fédéral de la Santé allemand vient de communiquer sur le nombre d'effets indésirables et demande à ses concitoyens de consulter un médecin, ainsi que de signaler les symptômes au plus vite. Un processus inexistant en France où les effets secondaires sont totalement sous-estimés. Dans un tweet, le gouvernement allemand annonce le nombre d'effets indésirables graves : 0,2 déclaration suspecte pour 1 000 doses de vaccin, donc 1 effet indésirable grave toutes les 5 000 doses. Le ministère s'appuie sur les données du très reconnu Institut Paul Ehrlich, Institut fédéral des vaccins et des médicaments biomédicaux.

**22 juillet 2022 CNews.** La Première ministre Elisabeth Borne a reçu sa 2e dose de rappel, soit sa 4e injection, du vaccin contre le Covid-19, ce vendredi 22 juillet. Pour passer «un été serein». La Première ministre [Elisabeth Borne](#) a reçu ce vendredi matin une dose de rappel de vaccin contre le [Covid-19](#) dans un cabinet infirmier à Paris. «Comme 4 millions de Français, je viens d'avoir ma deuxième dose de rappel» d'un vaccin qui «protège des formes graves et renforce les défenses immunitaires» contre le Covid-19, a fait valoir la Première ministre âgée de 61 ans. «Avec l'été il y a beaucoup de personnes qui vont rencontrer les petits-enfants ou de la famille. C'est vraiment important de faire cette deuxième dose de rappel, ça permet de passer un été serein», a-t-elle ajouté. Par son âge, la cheffe du gouvernement fait partie du public concerné par ce rappel, pour l'heure ouvert à toutes les personnes au-delà de 60 ans, aux femmes enceintes mais aussi aux personnes de moins de 60 ans «à risque» ou vivant dans l'entourage de personnes fragiles.

**22 juillet 2022 FranceSoir.** Après l'Académie de médecine, c'est au tour de la Haute Autorité de santé de faire connaître son opposition à la réintégration des soignants non-vaccinés contre le Covid-19. Dans un avis rendu le 22 juillet, l'institution indique vouloir maintenir l'obligation de vaccination des personnels exerçant dans les établissements de santé et médico-sociaux. Ses arguments : l'existence d'une septième vague épidémique et l'efficacité des vaccins. Les avis de la Haute Autorité de santé (HAS) servent de base aux décisions de santé

---

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 192

publique du gouvernement. Dans ce contexte, l'avis de la HAS revêt une importance critique car les parlementaires viennent de décider jeudi qu'une éventuelle réintégration des soignants interviendrait dès que l'autorité donnerait son accord. Mais ce feu vert n'est pas à l'ordre du jour : « *Les données ne sont pas de nature à remettre en cause aujourd'hui cette obligation vaccinale* », juge la HAS, sans pour autant préciser les éléments scientifiques sur lesquelles elle se base. En effet, comme l'ont noté plusieurs experts scientifiques, l'injection n'empêche ni la transmission ni la contamination, dont atteste la flambée du nombre de cas positifs au Covid-19 malgré les campagnes de vaccination massive. « *Ce qui est extrêmement étrange et intéressant, c'est le niveau de tension sur la volonté d'augmenter la couverture vaccinale pour un vaccin dont on a la preuve sous les yeux qu'il ne marche absolument pas* », [observait déjà en février 2022](#) le directeur de l'IHU Méditerranée Infection, le professeur Didier Raoult.

**22 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Stéphane Ravier, Sénateur des Bouches-du-Rhône, Conseiller municipal de Marseille, demande l'ABROGATION du Pass Sanitaire.

**22 juillet 2022 LeMediaEn442.** Inquiète de la santé des enfants, la sénatrice Laurence Muller-Bronn, réitère sa question concernant les 22 490 enfants de 0 à 12 ans vaccinés hors autorisation avec des doses adultes. Au moment où l'Allemagne affiche officiellement [1 effet secondaire grave suspecté toutes les 5 000 doses de vaccin](#), les Français sont non seulement en droit de s'inquiéter de ces chiffres, mais le gouvernement doit prendre ses responsabilités au plus vite. C'est dans ce flou sanitaire que la sénatrice du Bas-Rhin s'est exprimée au Sénat (*voir vidéo ci-dessous*) lors de l'examen du projet de loi sanitaire concernant les « *deux ans d'absence totale de transparence sur les expertises qui ont défini la stratégie de vaccination. L'opacité continue sur le sujet des effets indésirables.* » Mme Laurence Muller-Bronn renouvelle sa question posée lors des [auditions de l'OPECST](#) — sur les effets indésirables des vaccins contre la Covid-19 — concernant la vaccination de 22 490 enfants de 0 à 12 ans et notamment de 4512 enfants de 0 à 4 ans, hors autorisation et avec des doses adultes « *Parmi eux, des enfants de moins de cinq ans, 4 512 avec une dose et 2 435 avec deux doses, sans disposer d'études cliniques, ni d'autorisation légale.* » De son côté, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) répond qu'elle réceptionne tous les signaux envoyés sans distinction d'âge ou de situation, et que toute déclaration est suivie. Mais le souci est que tous les effets secondaires ne sont pas déclarés et surtout l'agence ne répond pas aux questions de la sénatrice : « *Comment cette cohorte d'enfants est elle suivie ? Fait-elle l'objet d'un suivi spécifique ? Et pourquoi ce régime d'exception sur ce groupe d'enfants ? Que peut-on me répondre à ce sujet ?* »

**22 juillet 2022 Europe1.** L'épidémiologiste Antoine Flahault a jugé mercredi sur Twitter que "le maintien de la suspension des soignants non vaccinés (n'était) plus fondé sur le plan scientifique" au vu de la perte d'efficacité des vaccins. "Blâmer ces personnels de santé pour leur comportement passé irresponsable et illégal, oui. Ne pas les réintégrer, non !", a-t-il tranché, poussant à son tour d'autres médecins à exprimer leur désaccord. Certains adversaires de la réintégration jugent en effet celle-ci inacceptable non pas d'un point de vue scientifique mais éthique, dans l'idée que les soignants non-vaccinés ont failli à leur mission en mettant en danger des malades.

**22 juillet 2022 ProfessionGendarme.** [Un rapport du gouvernement britannique admet que 18,9 millions de personnes ne sont toujours pas vaccinées en Angleterre et que 50 % du pays a refusé le rappel, mais 90 % des décès dus au COVID depuis avril sont survenus parmi les personnes triplement vaccinées.](#) Un rapport du gouvernement britannique admet que 18,9 millions de personnes ne sont toujours pas vaccinées en Angleterre et que 50 % du pays a refusé le rappel, mais 90 % des décès dus au COVID depuis avril sont survenus parmi les personnes triplement vaccinées. Les chiffres officiels publiés par le gouvernement britannique prouvent que l'on ment au public britannique sur l'efficacité des injections de Covid-19, et sur le nombre réel de personnes qui les ont refusées.

**23 juillet 2022 ProfessionGendarme.** La Cour suprême des États-Unis a statué que l'agent pathogène Covid n'est pas un vaccin, qu'il n'est pas sûr et qu'il doit être évité à tout prix. La Cour suprême a annulé la vaccination universelle. Le procès a été intenté par un groupe de scientifiques dirigé par le sénateur Kennedy. Robert F. Kennedy Jr : « Le nouveau vaccin COVID doit être évité à tout prix. J'attire de toute urgence votre attention sur des questions importantes liées à la prochaine vaccination contre le Covid-19. Pour la première fois dans l'histoire de la vaccination, les vaccins dits à ARNm de dernière génération interfèrent directement avec le matériel génétique du patient et modifient donc le matériel génétique individuel, ce qui constitue une manipulation génétique, ce qui était déjà interdit et était auparavant considéré comme un crime. Le VACCIN coronavirus N'EST PAS UN VACCIN ! ATTENTION ! Qu'est-ce qui a toujours été un vaccin ? C'était toujours l'agent pathogène lui-même – un microbe ou un virus tué ou atténué, c'est-à-dire affaibli – et il était introduit dans l'organisme afin de produire des anticorps. Pas même un vaccin contre le coronavirus ! Ce n'est pas du tout cela ! Il fait partie du tout nouveau groupe de prétendus « vaccins » à ARNm (ARNm). Une fois à l'intérieur d'une cellule humaine, l'ARNm reprogramme l'ARN / ADN normal, qui commence à fabriquer une autre protéine.

**23 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Luis Enjuanes, éminent virologue espagnol, a fait une déclaration choc largement publiée sur les réseaux sociaux expliquant, face à la presse, que les personnes qui ont pris trois doses non seulement s'infectent mais amplifient le virus et le propagent. Une déclaration qui risque de ne plaire. Pourtant, elle ne sort pas de la bouche d'un conspirationniste, mais plutôt du virologue espagnol, Luis Enjuanes, l'un des plus grands experts sanitaires d'Espagne qui, depuis un certain temps, milite ouvertement en faveur d'un confinement du pays pour éviter une explosion des cas.

**23 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Nouvelle-Zélande : Euthanasie pour les patients Covid ! La médecine avance à grands pas ; l'empathie éthique des médecins est fixée à 1000 \$ par euthanasie pratiquée sur les patients covid ou peut-être simplement testés par le PCR bidon. Dans cette plandémie on aura décidé tout vu ! Avec l'euthanasie pour les patients Covid, les colonies anglo-saxonnes avancent dans la mise en œuvre de la feuille de route du Great Reset ! Les patients admis à l'hôpital avec le Covid-19 peuvent mourir par euthanasie si les médecins pensent qu'ils pourraient ne pas survivre, a déclaré le gouvernement néo-zélandais dirigé par la groupie de Klaus Schwab, l'enfermiste et passionaria de la vaccination Covid pour tous, Jacinda Ardern. Le ministère de la Santé a confirmé que le droit à l'injection létale en vertu d'une nouvelle loi sur l'euthanasie pourrait s'étendre aux patients « *qui meurent du coronavirus ou qui souffrent insupportablement de ses conséquences* ». Mais le coronavirus est une grippe... En réponse à une demande de clarification sur une loi sur l'euthanasie entrée en vigueur le mois dernier, le gouvernement a déclaré que « *dans certaines circonstances, une personne atteinte de COVID-19 peut être éligible à l'aide médicale à mourir* ». Henoeh Kloosterboer, rédacteur en chef du site Web anti-euthanasie *The Defender*, a déposé la demande en vertu de la loi sur l'information officielle qui oblige les administrations à rendre publiques sur demande ses dispositions « *confidentielles* ».

**23 juillet 2022 LeMediaEn442.** Lors de l'émission, sur *CNews* « *On peut tout se dire* » de ce samedi 22 juillet 2022, la femme politique, Céline Pina (PS), s'est penchée sur le sort des soignants et pompiers suspendus afin de savoir si oui ou non il fallait les réintégrer dans les hôpitaux après que le gouvernement ait répondu négativement. Le constat de celle qui est aussi chroniqueuse est sans appel : « *On parle de deux mille personnes [...] donc là, on a quand même affaire au fond de cuve !* » Rires et acquiescement total sur le plateau. Le journaliste Olivier Benkemoun n'en perd pas une miette, cette poilade lui fait rebondir le cul sur sa chaise. [Emmanuel Lechypre](#) se sentira moins seul dans la dégueulasserie. En effet ! Qu'est-ce qu'on peut se marrer de voir ces soignants qui vivent aujourd'hui suspendus, sans salaire, ni chômage. Ils apprécieront ce lynchage sur *CNews*, alors qu'ils sont à terre et sans défense. Nous rappellerons tout de même à tout ce beau monde qui jouit de la misère humaine, que le vaccin n'arrête pas la transmission et que des soignants « vaccinés » qui ont

le covid sont obligés de travailler. C'est pourtant pas difficile à comprendre ! Mais à croire que la haine de l'autre enlève toute capacité à avoir du bon sens.

**24 juillet 2022 FranceSoir.** Entre le 5 et le 7 juillet, l'association BonSens.org a adressé aux députés et sénateurs [un courrier recommandé de 21 pages](#) contenant des annexes relatives aux données de la science les plus récentes à propos des points fondamentaux concernant la vaccination contre le Covid-19. Ce document met notamment en évidence l'impact négatif de l'injection sur la contamination et la transmission du virus, ainsi que les effets secondaires du produit, désormais de plus en plus reconnus à l'échelle institutionnelle et médiatique. La recommandation de l'ANSM, qui [a enjoint le 19 juillet](#) les femmes vaccinées souffrant de troubles menstruels depuis leur injection à le signaler sur le portail du ministère de la Santé, en atteste. La lettre de l'association avait vocation à éclairer et informer les parlementaires dans le cadre de l'examen et des débats à l'Assemblée nationale puis au Sénat de la nouvelle "loi Covid". Pourtant, comme le rapporte l'association dans un [communiqué](#) publié le 23 juillet, les chefs des divers groupes politiques du Sénat, qui en comprend neuf, ont tous refusé le 19 juillet de signifier ce courrier auprès des deux huissiers mandatés. « *Du jamais vu* », selon un des huissiers. « *Cela constitue un véritable déni de considération pour les citoyens* », pour un des administrateurs de BonSens. Et l'association, qui annonce qu'elle « *a décidé de ne pas en rester là et considère diverses actions juridiques* », d'en conclure : « *Un chef de groupe refusant ainsi un courrier de citoyens est surprenant et la question se pose sur la légitimité de leur rôle ainsi que des partis politiques* ».

**24 juillet 2022 FranceSoir.** Mardi 19 juillet, l'Agence du médicament (ANSM) a demandé aux femmes souffrant de troubles menstruels depuis leur vaccination contre le Covid-19 de les déclarer sur le portail du ministère de la Santé. Dans un [communiqué de presse](#), le collectif "Où est mon cycle" remercie les institutions de se saisir de ce dossier et les médias de relayer cette information. Pour autant, ce dernier tient à rappeler qu'en janvier, la même presse niait l'impact de la vaccination sur le cycle menstruel et que ces mêmes institutions restaient murées dans le silence. Les femmes concernées par des troubles menstruels apparus après la vaccination contre le Covid-19 sont invitées à les déclarer sur le portail du ministère chargé de la Santé ([signalement.social-sante.gouv.fr](http://signalement.social-sante.gouv.fr)), en apportant "les renseignements les plus détaillés possibles dans le formulaire de déclaration", a indiqué mardi 19 juillet l'Agence du médicament (ANSM). Elle a mis en ligne un guide d'aide à la déclaration ainsi que des tutoriels à destination des patientes et des professionnels de santé. Les éléments recueillis doivent permettre "aux centres régionaux de pharmacovigilance de mener de la façon la plus efficace possible leur évaluation des cas déclarés", ajoute-t-elle.

**24 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Des experts de la santé quittent les CDC et les NIH pour cause de "mauvaise science". « Makary, dans une interview avec l'animateur de Fox News Tucker Carlson, a déclaré que les médecins travaillant pour les agences fédérales sont « muselés », empêchés de présenter leurs points de vue sur diverses questions s'ils entrent en conflit avec le récit du gouvernement. » Capitaine Gordon Wisbach, directeur chirurgical du Centre de formation et de simulation en biocompétences du Naval Medical Center de San Diego. (Photo de l'US Navy par Jake Greenberg, spécialiste de la communication de masse de 3e classe) Au milieu d'un moral bas favorisé par la « mauvaise science », des experts frustrés et alarmés des NIH, du CDC et de la FDA démissionnent, créant de graves pénuries de personnel, rapporte le Dr Marty Makary, professeur à l'Université Johns Hopkins.

**25 juillet 2022 FranceSoir.** "7e vague : faut-il suivre les PU-PH qui recommandent encore le vaccin, le masque et les tests ?" Le chef du service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Tenon, Gilles Pialoux, lors d'une séance photo le 28 octobre 2020, à Paris. CHRONIQUE — Gilles PIALOUX, chef du service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Tenon, AP-HP, était le 24 juin dernier interviewé par Apolline de Malherbe sur BFM TV/RMC. APDM : « *Le covid revient. 80 000 cas de covid en 24h, de nouveaux cas, de nouveaux variants, un retour du masque. Je précise d'ailleurs que vous avez remis le masque ce matin. Gilles Pialoux, il faut donc s'inquiéter ?* »

**25 juillet 2022 FranceSoir.** France Connect: arnaques et vols d'identifiants se multiplient... Des petits malins ont décidé de voler des identifiants France Connect en prétextant de mener une enquête sur le Covid-19. Par téléphone ou par mail, ils se font passer pour des fonctionnaires en demandant le statut vaccinal de leur victime, ou bien en promettant des indemnités. Leur objectif : vos données personnelles.

**25 juillet 2022 FranceSoir.** Covid-19: démissions en cascade des experts en santé des NIH et CDC américains  
Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies forment ensemble la principale agence fédérale des États-Unis en matière de protection de la santé publique. Les experts de la santé quittent en masse les institutions médicales et biomédicales gouvernementales aux États-Unis, gênés par ce qu'ils nomment "*la mauvaise science*" ou la "*pseudo-science*". Les démissions s'accumulent dans les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) et les National Institutes of Health (NIH) qui connaissent une véritable hémorragie de leurs personnels. Pourquoi ces démissions soudaines ? Le 14 juillet 2022, le [Daily mail](#) et le [New York Post](#) rapportent les propos écrits par les docteurs Marty Markary et Tracy Beth sur le site [Common Sense](#) de l'ancien chroniqueur du New York Times, Bari Weiss. Le professeur en santé publique de l'université John Hopkins et la consultante en épidémiologie pour le département de la Santé de l'État de Floride font état de ce phénomène massif et sans précédent que connaissent les CDH et les NIH mais également la FDA depuis quelques mois.

**25 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** La capitale nippone, Tokyo, fait actuellement face à une forte vague de pandémie suite à la propagation des sous-variants d'Omicron. En effet, elle a enregistré une forte hausse des cas d'infections au quotidien. Pourtant, le pays venait de rouvrir ses portes aux touristes. Ce changement radical de la situation pourrait obliger les autorités politiques et sanitaires à revoir les décisions prises. Le 2 février 2022, le Japon avait enregistré un record de pandémie avec 21.562 nouveaux cas d'infection au quotidien. Pourtant, les autorités avaient décidé d'assouplir les restrictions et de rouvrir les portes du Japon aux touristes. Jeudi, la capitale nippone a enregistré 31.878 nouvelles contaminations au Covid-19. Le pays a enregistré plus de [200 000 nouveaux cas de Covid-19](#) pour la première fois samedi 23 juillet, battant le record quotidien pour la quatrième journée consécutive avec 200 954 infections au milieu d'une [septième vague d'infections](#) provoquée par le sous-variant Omicron [BA.5](#).

**25 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** Valneva dans la tourmente après le torpillage européen. Mercredi, la Commission européenne avait annoncé un "avenant à l'accord initial" qui permettra aux Etats membres d'acheter 1,25 million de doses du vaccin, bien loin des 60 millions de doses prévues dans le contrat initial. Cette baisse de volume des commandes de l'injection anti-Covid, VLA2001, par les Etats membres de l'Union européenne a entraîné la chute des actions de la société pharmaceutique française Valneva. Selon les experts, la perte est estimée à 15%. Si la Commission européenne avait conclu avec Valneva [un accord d'achat pouvant aller jusqu'à 60 millions de doses](#) de vaccin d'ici à 2023. Mercredi 20 juillet, la Commission européenne a annoncé l'annulation de la quasi-totalité de sa commande de vaccin anti-Covid Valneva. Cette nouvelle déconvenue risque fort d'anéantir la valeur du produit. En [Bourse](#), le titre de la biotech nantaise baisse de 9%, à 9,58 euros.Plus que 1,25 million de doses... Suite à une révision du contrat d'achat, la [Commission européenne n'achètera plus que 1,25 doses du vaccin anti-Covid-19 VLA2001 de Valneva](#). Pourtant, au départ, elle prévoyait de commander 27 millions de doses en 2022 et 33 millions de doses supplémentaires en 2023, soit 60 millions de doses sur une période de deux ans. C'est une décision provoquée par le retard d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché de l'EMA. La [Commission européenne](#) avait même prévu de rompre son contrat de fourniture de VLA2001.

**25 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Les hôpitaux dissimulent les décès de bébés vaccinés... Dénonciateur de pompes funèbres : les hôpitaux dissimulent les décès de bébés vaccinés en incinérant les bébés eux-mêmes... par Brian ShilhavyRédacteur en chef, Health Impact NewsLe directeur du salon funéraire John O'Looney (Royaume-Uni) a été interviewé par Maria Zee (Australie) hier, où il a expliqué que les hôpitaux incineraient directement les bébés qui seraient morts après un vaccin COVID, la plupart d'entre eux avant la [L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022](#).

naissance, plutôt que d'aller dans un salon funéraire. Il déclare qu'il n'a jamais rien vu de tel dans sa carrière professionnelle de directeur de funérailles et que la seule raison pour laquelle les hôpitaux faisaient cela était d'empêcher que cette information ne parvienne au public. M. O'Looney est devenu un dénonciateur au début du déploiement des vaccins, car il avait enterré tant de jeunes personnes auparavant en bonne santé du début à la mi-vingtaine peu de temps après avoir reçu les vaccins COVID-19, et son embaumeur voyait des choses dans les artères des vaccinés qu'il n'avait jamais vues auparavant. Il a fait référence à un autre directeur de pompes funèbres au Royaume-Uni nommé « Wesley » qui a fait une interview il y a quelques mois, et nous avons déjà publié cette interview également : Pendant ce temps, 141 autres cas de blessures liées au vaccin COVID-19 dans le groupe d'âge de 6 mois à 4 ans ont été ajoutés aujourd'hui à la base de données du *système d'enregistrement des événements indésirables des vaccins (VAERS)*. Ce que j'ai fait, c'est mettre les 137 premiers cas qui ont été signalés après que la FDA a autorisé ces injections pour les bébés en juin à la page 1, avec tous les nouveaux ajoutés aujourd'hui pour ce groupe d'âge pédiatrique puis aux pages 2 et 3

**26 juillet 2022 FranceSoir.** Lundi 25 juillet, la Chine a approuvé l'utilisation du médicament "Azvudine" pour soigner les formes "*normales*" — comprendre non sévères — du Covid-19. Fabriqué par le laboratoire chinois Genuine Biotech, l'originalité du traitement réside dans le fait qu'il soit initialement utilisé contre le VIH. Faut-il comprendre que l'Histoire donne raison au défunt professeur Montagnier, comme le prédisait Gérard Guillaume ? Début juillet, alors que le laboratoire rapportait de bons résultats contre les formes "*normales*" de l'infection, l'Azvudine [a d'abord été rejeté](#) par le gouvernement chinois, car il ne permettait pas de traiter les formes graves. Finalement, l'Administration nationale des produits médicaux a donné son feu vert conditionnel pour traiter les patients adultes atteints de Covid de "*type normal*", comme le rapporte l'agence de presse britannique [Reuters](#). En prise orale et en utilisation précoce, l'Azvudine présente des points communs avec [l'Ivermectine](#), un autre médicament qui peine à s'attirer la grâce des autorités sanitaires. Cela étant, le traitement de Genuine Biotech présente une différence majeure : il est initialement utilisé contre le virus du SIDA, le VIH (virus de l'immunodéficience humaine). Or, dès l'année 2020, le [professeur Montagnier a soutenu l'hypothèse](#) selon laquelle le Covid-19 aurait été fabriqué en laboratoire, notamment avec des séquences du VIH : "*Ce n'est pas naturel, c'est un travail de professionnel, de biologiste moléculaire, d'horloger des séquences. Dans quel but ? Une de mes hypothèses est qu'ils ont voulu faire un vaccin contre le sida.*", expliquait-il au mois d'août de la même année, après avoir mené ses propres recherches.

**26 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Il faut absolument lire le compte-rendu de la commission mixte paritaire de la semaine dernière pour déceler les étranges revirements doctrinaux en cours dans la caste en matière de vaccination obligatoire. Après plusieurs mois d'attaques virulentes contre les « complotistes », la classe politique officielle admet-elle progressivement son erreur d'appréciation ? Se met-elle à craindre les conséquences juridiques (et notamment pénales) d'un engouement sans réserve et sans précaution pour un vaccin dont les conditions d'arrivée sur le marché sont encore mystérieuses ? La question semble ouverte. On a connu Philippe Bas, conseiller d'Etat, ancien secrétaire d'Etat co-créateur du RSI avec Renaud Dutreil, puis sénateur, plus allant sur le sujet du vaccin. Et, curieusement, lors de la Commission Mixte Paritaire à laquelle il participait jeudi dernier pour trouver un accord entre l'Assemblée Nationale et le Sénat sur la sortie de crise COVID, il a commis plusieurs phrases qui sèment le trouble sur la gravité de la situation sanitaire créée de toutes pièces par une vaccination forcenée au moyen d'un produit dont la dangerosité est de plus en plus manifeste.

**26 juillet 2022 LeMediaEn442.** Jean-François Delfraissy avoue à présent : « Ce n'est pas le bon vaccin ! Il ne protège pas contre l'infection et la contagion » Avant le clap de fin du Conseil scientifique fin juillet, son président Jean-François Delfraissy, se laisse aller à quelques confidences et pas des moindres. En effet il dit avoir été instrumentalisé : « *On a pu être instrumentalisés par nous-mêmes, par vous, les médias, qui avez porté l'idée d'un troisième pouvoir médical, et par le politique lui-même.* » On sent que le médecin veut se refaire une virginité et renvoyer la responsabilité au gouvernement, après avoir collaboré pendant ces deux dernières

années. Mais le plus incroyable vient de ce débat organisé par *La Veille Acteurs de santé* dans son émission *Les Contrepoints de la Santé* (voir vidéo ci-dessous) où le Pr Delfraissy nous explique le plus tranquillement du monde, qu'en fin de compte, « *Les vaccins actuels ont une efficacité confirmée sur la protection de formes graves [NDLR, chez les personnes avec des comorbidités], par contre ils protègent peu contre l'infection et la contagion. C'est assez contradictoire dans une certaine mesure, je l'admets, y compris pour les médecins et évidemment pour les citoyens. Je crois qu'il vaut mieux le reconnaître, simplement. On n'a pas le bon vaccin.* » Et que nous annonce le président du Conseil scientifique ? Que l'on aura de nouveaux vaccins au mois d'octobre 2022. « *Alors, on va avoir de nouveaux vaccins qui ont comme objectif plutôt non pas la contagiosité mais d'être actifs contre des variants qui seraient plus transmissibles et en particulier contre la série des "Omicron"* [NDLR : qui sont inoffensifs pour 99,9% de la population]. *Donc on aura des nouveaux vaccins au mois d'octobre. On a les premiers résultats qui existent à la fois chez Moderna et Pfizer et qui montrent que ces vaccins qui sont des combinaisons du virus initial plus de la souche Omicron et du Variant BA.1. Le premier montre qu'il y a une protection qui est accrue contre les Omicron en général et contre BA.5, c'est-à-dire le variant actuel. Maintenant, est-ce que ces vaccins sont suffisants ? Non, ces vaccins ne protégeront pas bien contre l'infection et contre la transmission.* »

**27 juillet 2022 LeMediaEn442.** Jean-François Delfraissy : « Le "Zéro Covid" est un échec total. Ce sont les médias qui poussent à ça. Il faut vivre avec le virus ! » Après nous avoir dit la vérité sur le vaccin — « *Ce n'est pas le bon vaccin ! Il ne protège pas contre l'infection et la contagion* » —, Jean-François Delfraissy assure (voir vidéo ci-dessous) que la stratégie du « Zéro covid » était une erreur. « *C'est un échec total, mais total, il faut le dire ! Il faut arrêter de laisser dire tout et n'importe quoi. C'est un échec total en terme de mortalité, morbidité, d'accès aux droits humains... il faut arrêter, il faut redevenir raisonnable...* » Si le président du Conseil scientifique, pendant ces deux dernières années, savait que c'était une voie sans issue, pourquoi n'a-t-il rien dit ? À cette question, le médecin Delfraissy a trouvé son coupable : « *Ce sont les médias qui poussent à ça. Moi je m'oppose formellement à ça pour dire que le "Zéro covid" ce n'était pas la solution ; que d'emblée, il fallait dire il y a dix-huit mois : on va vivre avec le variant [...] c'était une solution qui était réaliste dans nos pays européens. Sur les grandes directions, ne nous trompons pas quand même. Il faut arrêter un moment donné.* »

**27 juillet 2022 ProfessionGendarme.** Covid 19 – fabrique de la panique.... Y a-t-il eu la saturation hospitalière annoncée ? Covid 19 : y a-t-il eu une saturation hospitalière ? Analyse avec Pierre Lecot de « Décoder l'éco » Deuxième épisode de la série d'émissions avec Pierre Lecot de « Décoder l'éco » pour mieux comprendre la fabrique de la panique. Sortie le 10 juin 2022 Cette vidéo est le deuxième épisode de la série réalisée avec le média Kairos. Dans le premier épisode, nous avons vu qu'il n'y a eu aucune hécatombe nulle part en Europe, ni en 2020, ni en 2021. De ce deuxième épisode nous verrons qu'il n'y a pas eu la saturation hospitalière annoncée.

**27 juillet 2022 FranceSoir.** **Le tribunal de l'Union européenne a rejeté mercredi 27 juillet la demande de la chaîne d'information RT France (ex-Russia Today) d'annuler la suspension de sa diffusion annoncée le 27 février par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et actée dans un règlement européen publié au Journal officiel le 1er mars dernier.** Le média, interdit de diffusion sur le territoire de l'UE, a annoncé faire appel de cette décision, dans laquelle la justice européenne estime notamment que cette « *interdiction temporaire* » ne remet « *pas en cause* » la liberté d'expression « *en tant que telle* » contrairement à ce qu'affirmait RT France, censuré au moment du déclenchement de l'intervention militaire russe en Ukraine.

**27 juillet 2022 FranceSoir.** **Après un dernier vote au Sénat, le projet de loi sanitaire a finalement été adopté définitivement le 26 juillet malgré un parcours pour le moins mouvementé. Il met fin dès le 1er août au passe sanitaire, mais prévoit la possibilité d'un test obligatoire aux frontières.** Le Parlement a adopté définitivement le 26 juillet, par un ultime vote du Sénat, un projet de loi qui met explicitement fin le 1er août au passe sanitaire et autres mesures d'exception contre le Covid-19, mais prévoit la possibilité d'un test

obligatoire aux frontières. « Ce texte est un bouclier nécessaire face à une épidémie de Covid-19 qui n'a pas encore dit son dernier mot », a souligné le ministre de la Santé François Braun. Premier projet de loi validé sous la nouvelle législature, ce texte avait été voté une dernière fois le 25 juillet par l'Assemblée nationale, dans sa version issue du Sénat ensuite approuvée en commission mixte députés-sénateurs. Il porte la marque de la nouvelle configuration parlementaire qui oblige le gouvernement à rechercher des accords au-delà de la majorité présidentielle, en particulier avec Les Républicains, premier groupe du Sénat. « Dans une situation politique inédite », il est « le résultat d'une méthode » qui « répond à deux maîtres mots : le dialogue et le compromis sans compromission », a affirmé le ministre. Le Sénat l'a approuvé par 209 voix contre 30. Les groupes LR, centriste et RDPI à majorité En Marche ont voté très majoritairement pour, de même que le groupe RDSE à majorité radicale. Mais 14 sénateurs LR ont voté contre et 12 se sont abstenus, ainsi que quatre élus de la majorité présidentielle. Le groupe CRCE à majorité communiste a voté contre. Écologistes et socialistes se sont abstenus, alors que les députés PS ont voté le texte. Le projet de loi prévoit l'abrogation expresse à compter du 1er août des régimes d'exception – état d'urgence et gestion de la crise sanitaire. « En cas de crise sanitaire à l'avenir, si le gouvernement a besoin de pouvoirs exceptionnels, il devra les négocier un par un avec le Parlement », a déclaré le rapporteur LR Philippe Bas. Seule réserve, le gouvernement pourra imposer, dans des cas bien précis, un test de dépistage au Covid négatif à l'embarquement en direction du territoire français et pour les voyages Outre-mer. Ce certificat sanitaire de voyage ne pourrait être activé pour les voyages internationaux qu'en cas d'apparition d'un variant du Covid particulièrement dangereux dans un pays. Ou pour les voyages vers les collectivités ultramarines en cas de risque de saturation des hôpitaux. **Un texte qui continue de diviser les parlementaires...** Deux points ont été particulièrement discutés : l'âge d'application, dès 12 ans, et surtout le fait que les sénateurs n'ont retenu comme document valide que le test de dépistage négatif. Exit le certificat de vaccination ou de guérison. Le centriste Philippe Bonnecarrère a déploré que le texte ne comporte « plus aucune référence à la vaccination, ce qui est une manière d'adresser une forme de contre-message à nos concitoyens ». « Le débat laisse le champ libre aux antivax », a renchéri Véronique Guillotin (RDSE). « Je réaffirme solennellement que le vaccin est indispensable parce qu'il atténue la gravité de la maladie et évite de l'attraper dans certains cas », avait cependant déclaré Philippe Bas pour tenter de couper court aux critiques. Autre point très polémique, la question de la réintégration des soignants non vaccinés. Le Sénat a « créé un chemin vers la réintégration » des personnels suspendus, selon les termes de son rapporteur. Mais pour la socialiste Marie-Pierre de La Gontrie, le dispositif « a été parfaitement compris par ceux qui sont concernés et par les antivax comme étant la porte ouverte à cette réintégration qui serait totalement choquante ». À l'opposé, la présidente du groupe CRCE Eliane Assassi a affirmé que « ces personnels devraient être immédiatement réintégrés ». Selon le texte, l'obligation vaccinale des soignants sera suspendue dès que la Haute Autorité de santé jugera qu'elle n'est plus justifiée, et les personnels soignants non vaccinés seront alors « immédiatement réintégrés ».

**28 juillet 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le booster anti-Omicron bientôt disponible aux États-Unis ? Cette nouvelle stratégie envisagée par l'administration Biden et la FDA est en train de déclencher un grand débat aux États-Unis. Certains experts pensent qu'administration un rappel en été et un autre en automne pourrait faire douter les Américains. Du coup, ils vont hésiter à se faire vacciner. Pour le [Dr. Monica Gandhi](#), professeur de médecine à l'Université de Californie à San Francisco, elle avait déclaré que « nous ne pouvons pas donner un rappel maintenant, puis un autre dans un mois et demi ou deux mois- cela va diminuer la confiance. » Le [Dr. John Moore](#), immunologiste à la Weill Cornell Medicine, a déclaré qu'il ne faut pas présenter ce booster anti-Omicron comme une solution magique qui garantirait une protection optimale. Par ailleurs, il n'est pas sûr que ces nouveaux vaccins actualisés soient prêts en septembre. Pour ce dernier, il est incertain que le virus BA.5 soit encore le virus dominant en automne. Pour le [Dr. Robert Wachter](#), doyen de l'école nationale de médecine tropicale du Baylor College of Medicine, il n'y a aucun intérêt d'attendre un vaccin actualisé. Il est fort probable que le BA.5 soit remplacé par un autre variant au moment où ce booster sera disponible.

**28 juillet 2022 LeMonde.** Variole du singe : les débuts poussifs de la vaccination... Manque d'anticipation, manque de bras, créneaux insuffisants : les critiques sont nombreuses dans le milieu associatif et parmi les professionnels de santé. BENJAMIN GIRETTE POUR « LE MONDE » Assis dans les fauteuils d'avion qui trônent dans la salle d'attente du centre de vaccinations internationales (CVI) d'Air France, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Grégory Hosotte, 44 ans, est en pleine téléconsultation. Venu pour se faire vacciner contre la variole du singe, lundi 25 juillet, il n'avait pas vu qu'il fallait disposer d'une prescription médicale, les infirmières du centre n'ayant pas le droit de décider qui peut être vacciné ou non. Hors de question de rater la précieuse injection. In extremis, Grégory a trouvé un rendez-vous avec un médecin en vingt minutes. « *Ça me sauve la vie* », souffle-t-il, soulagé. Le seul autre créneau de vaccination qu'il avait trouvé était le 20 septembre, impossible d'attendre jusque-là. Travailleur indépendant, ce responsable de deux centres de bien-être en région parisienne ne voulait pas prendre le risque de s'isoler trois semaines en cas d'infection par le virus. Sans parler des douleurs fortes décrites par de nombreuses personnes infectées. Dans la file d'attente, Christian (il n'a donné que son prénom), 45 ans, short et cheveux en bataille, a, lui, utilisé la méthode éprouvée lors des débuts de la vaccination contre le Covid-19, actualisant frénétiquement sa page sur Doctolib pour obtenir un rendez-vous le plus vite possible. En « couple ouvert », il craint la stigmatisation des personnes atteintes par la maladie, dont les marques sont très visibles... Non, mais sérieux ?

**29 juillet 2022 FranceSoir.** Sous couvert de lutter contre le terrorisme et de se conformer au droit européen, l'Assemblée nationale vient de voter une loi sur « *la prévention de la diffusion de contenus à caractère terroriste* ». Ce texte donne à présent le droit aux autorités de censurer, dans l'heure et sans aucune intervention de la justice, tout contenu publié sur internet dès lors que celui-ci peut être considéré comme « terroriste ».Gérald Darmanin ne s'y trompe pas. Il s'est félicité [sur Twitter](#) que « *ce texte important permet de contraindre éditeurs et hébergeurs web à retirer les contenus terroristes dans l'heure* ».Le ministre de l'Intérieur fait ici référence [au texte adopté](#) par l'Assemblée nationale le 27 juillet 2022. Une loi qui vise à se conformer à la législation européenne entrée en vigueur le 7 juin dernier. Pour Caroline Cayeux, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, qui était présente sur les bancs de l'assemblée pour défendre les positions du gouvernement, « *il était indispensable que des autorités indépendantes chargées d'assurer et de contrôler la légalité du retrait des contenus soient désignés par chaque État-membre* ».L'autorité indépendante en question censée contrôler ces contenus est l'Arcom, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, le successeur du CSA. C'est-à-dire une instance dont les membres sont nommés par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale, par le Conseil d'État et par la Cour de cassation. Autrement dit : les membres d'une autorité à l'indépendance et à l'impartialité politique fortement contestable.Et pour parvenir à ses fins, l'autorité indépendante entend s'appuyer sur [sa plateforme Pharos](#), qui recense les signalements de contenus illicites réalisés par des internautes. **Être jugé coupable sans intervention judiciaire et sans possibilité de se défendre en amont de la sanction...** Grâce à l'adoption de cette proposition de loi par l'assemblée, l'Arcom a donc bien à présent la possibilité de forcer tout site Internet, réseaux sociaux en tête, à supprimer dans l'heure un contenu qu'elle jugerait terroriste.Contrairement à ce que permet habituellement le droit français, un plaignant pourrait ainsi se voir être injustement condamné avant d'avoir la possibilité de se défendre. En résumé, la sanction interviendra avant toute intervention de l'institution judiciaire, et donc avant tout procès. Une situation inacceptable déjà dénoncée en avril 2021, depuis le Parlement européen, par l'eurodéputée EELV [Gwendoline Delbos-Corfield](#) : « *Bien entendu, il sera possible après d'attaquer cette décision en justice, et peut-être de se voir rendre justice, si c'était illégitime. Mais « après ». En attendant, l'UE aura créé l'opportunité d'une forme de censure préalable, ce qui va à l'encontre des éléments fondamentaux de la liberté d'expression.* » Sans oublier qu'en cas de censure subie, il est difficile d'imaginer que le Français, ou que l'Européen, moyen injustement condamné souhaitera s'engager dans une longue procédure judiciaire s'il n'obtenait pas rapidement gain de cause face à la censure de l'une de ses publications. Il est fort à parier que celui-ci préférera accepter sa sanction et passer à autre chose plutôt que d'entrer dans un long combat potentiellement perdu d'avance. Et pour les entités plus puissantes, capables d'engager une procédure judiciaire contraignante, il est envisageable – notamment **L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.**

concernant la presse indépendante, - que toute information publiée et censurée à tort par l'Arcom, perdra en valeur et en intérêt si elle ne devait réapparaître sur Internet que bien plus tard, une fois la procédure judiciaire terminée et remportée par l'accusé. Le mal aura dans tous les cas été fait, l'information aura été censurée au moment de sa diffusion.... **Un contenu supprimable partout en Europe à la demande de n'importe quel ministère de l'Intérieur de l'UE ?** Beaucoup plus inquiétant, Gwendoline Delbos-Corfield alerte sur le fait que « *demain, le ministère de l'Intérieur d'un pays va pouvoir faire supprimer en une heure un contenu qu'il aura décrété terroriste dans le pays voisin, en s'adressant directement à la plateforme qui l'héberge et sans qu'aucune autorité judiciaire, des deux côtés, n'ait jamais eu un regard dessus.* »... À l'en croire, cette loi permettrait tout simplement une ingérence permanente entre États européens sur la manière de régulariser la liberté d'expression des citoyens de l'UE sur Internet. Un mode opératoire qui, s'il venait à véritablement voir le jour, soulèverait de nombreuses questions. En effet, l'eurodéputée rappelle que « *dans certains États de cette Union européenne, on peut être ciblé officiellement comme traître à la nation ou ennemi de l'État pour avoir simplement questionné une décision gouvernementale. Dans certains États de cette Union européenne, la constitution peut être interprétée comme jugeant acte terroriste le fait d'organiser un référendum. Dans certains États de cette Union européenne, des membres de gouvernements et des hauts fonctionnaires ont qualifié d'actes terroristes de mineures dégradations matérielles faits par des activistes environnementalistes* ». Une définition du « terrorisme » qui prête ainsi largement à interprétation selon l'eurodéputée et selon plusieurs ONG auxquelles [Public Sénat](#) faisait écho, le 13 juillet dernier, dans un article paru suite à l'adoption du texte par le Sénat : « *Ces publications « à caractère terroriste » regroupent, selon la définition prévue par les textes législatifs, toute incitation à la commission d'infractions terroristes, la sollicitation d'une personne ou d'un groupe pour commettre des actes terroristes, la fourniture d'instruction pour la fabrication ou l'utilisation d'armes ou d'explosifs. Cette définition large est critiquée par de nombreuses associations et Organisation Non Gouvernementales (ONG), qui y voient une menace pour la liberté d'expression* ». **Qu'est-ce qu'un terroriste ?** L'eurodéputée soulève ici une très bonne question : qu'est-ce concrètement qu'un terroriste ? Comment le différencier d'un déséquilibré ou d'un opposant politique violent ? Un terroriste est-il forcément djihadiste ? Un terroriste doit-il obligatoirement proférer des attentats sur le territoire national pour être considéré comme tel ? Ou encore, un attentat terroriste doit-il obligatoirement toucher des personnes ou la seule atteinte aux biens suffit-elle ? Question : Serons-nous assimilés à des terroristes en tant qu'incrédulés, covido-sceptiques ?

**29 juillet 2022 L'Express.** Vers un nouveau médicament contre le [Covid-19](#) ? Alors que les alternatives thérapeutiques sont réduites face à Omicron, qui continue de menacer les plus fragiles, deux centres de recherche suisses ont annoncé mercredi la découverte d'un nouvel anticorps prometteur contre le [coronavirus](#). P2G3, de son nom scientifique, montrerait "une activité neutralisante très puissante contre tous les variants préoccupants du SARS-COV-2, y compris les sous-variants d'Omicron" sur les singes, lorsqu'il est utilisé en prévention, s'est félicité le [Centre Hospitalier Universitaire Vaudois](#) (CHUV) dans un communiqué. Concrètement, P2G3 est une molécule qui possède la capacité de s'accrocher à la protéine "Spike" du virus, ce qui l'empêche d'infecter les cellules du singe. Et peut-être de l'homme. Des essais cliniques doivent débuter en août, selon [Heidi News](#), alors que la plupart des anticorps monoclonaux sur le marché ou en développement ont perdu en efficacité avec l'apparition de nouvelles souches du coronavirus. C'est reparti pour un tour !

**29 juillet 2022 LeMonde.** Variole du singe : mort en Espagne et au Brésil de patients contaminés... Madrid a annoncé vendredi la mort d'une personne atteinte de la variole du singe. Au Brésil, un homme de 41 ans, porteur de la maladie est aussi mort. Il était atteint d'autres « affections cliniques graves ». Et hop, une petite pincée d'angoisse pour pigmenter l'affaire !

**30 juillet 2022 LeMonde.** Variole du singe : les tests remboursés à 100 %... Cette décision a été prise dans la foulée d'une préconisation en ce sens de la Haute Autorité de santé. Le Monde avec AFP ... Les tests de détection du virus de la variole du singe seront remboursés à 100 % par l'assurance-maladie, annonce samedi

30 juillet un arrêté au *Journal officiel*. Cette décision a été prise dans la foulée d'[une préconisation en ce sens de la Haute Autorité de santé](#). « *Le développement de l'épidémie de variole du singe implique de pouvoir confirmer les cas d'infection en l'absence de tableau clinique suffisamment explicite* » et les tests d'amplification des acides nucléiques (TAAN) (technique qui inclut les tests PCR) « *permettent de confirmer les infections* », souligne cet arrêté. « *Il convient, dès lors, que ces tests de dépistage soient pris en charge par l'assurance-maladie* », poursuit le texte. Un diagnostic clinique avant tout test... Lundi la Haute Autorité de santé s'était prononcée pour le remboursement par l'assurance-maladie des tests, après avoir été saisie par le ministère de la santé sur la question. Dixit Le Monde, grand quotidien vespéral « de référence », mais à quand un article sur l'aggravation du déficit aussi abyssal qu'inutile de notre bonne vieille sécu ?

**31 juillet 2022 LeCourrierDuSoir.** Les employés de l'hôpital de NorthShore dans l'Illinois, aux Etats-Unis, ont réussi à faire condamner leur employeur qui a été puni à les indemniser à hauteur de 10 337 500 de dollars pour les avoir forcés à se faire vacciner en violation totale de leur liberté religieuse... Une grosse victoire judiciaire qui risque d'inspirer les soignants du monde entier. En tout cas, si en France et dans d'autres pays de l'UE, le sort de milliers de soignants est entre les mains de l'Etat, aux Etats-Unis, ce n'est pas le cas. Car, dans ce pays, ces professionnels de la santé viennent de décrocher une importante victoire judiciaire. C'est du moins l'information que LeCourrier-du-soir.com a obtenue ces dernières heures de plusieurs sources fiables. En effet, d'après The Epoch Times qui donne l'info, une douzaine de soignants basés dans l'Illinois et qui avaient poursuivi l'hôpital de NorthShore pour leur avoir imposé l'obligation vaccinale sans tenir en compte de leur liberté religieuse ont obtenu gain de cause.

**31 juillet 2022 MediSphere.** Un rebond de positivité chez le président américain Joe Biden, le Paxlovid mis en cause... Le président américain Joe Biden a de nouveau été testé positif au Covid-19 samedi matin sans ressentir de symptômes, et va retourner à l'isolement pour "protéger" son entourage, a annoncé son médecin personnel dans une lettre diffusée par la Maison Blanche. Des cas de "rebond" de positivité peuvent se produire chez les personnes traitées au Paxlovid, la pilule anti-Covid de Pfizer. Le président, qui est âgé de 79 ans, "a été testé positif samedi en fin de matinée selon un test antigénique" et "va reprendre des mesures strictes de confinement", a écrit, le Dr Kevin O'Connor, selon lequel les cas de "rebond" de positivité peuvent se produire chez les personnes traitées au Paxlovid, la pilule anti-Covid de Pfizer. Comme M. Biden avait été testé négatif mardi soir, mercredi matin, jeudi matin et vendredi matin, "il s'agit bien d'une positivité de rebond", selon le médecin de M. Biden. "Le président n'a pas ressenti de réémergence des symptômes et continue de se sentir tout à fait bien", a-t-il ajouté. "Il n'y a donc aucune raison de reprendre le traitement à ce stade", mais M. Biden, le président le plus âgé jamais élu aux Etats-Unis, restera sous observation, a-t-il poursuivi. M. Biden avait été testé positif le 21 juillet avec des "symptômes très légers" et est sorti de son confinement mercredi, après des tests négatifs. Le président, pleinement vacciné et qui a reçu deux doses de rappel, tient à "protéger tous ceux (...) qui doivent travailler près de lui", qu'il s'agisse du personnel de la Maison Blanche, de ses gardes du corps ou de son entourage, a conclu le Dr O'Connor. Le Paxlovid est un traitement antiviral qui agit en diminuant la capacité du virus à se répliquer, freinant ainsi la progression de la maladie. Il doit être pris dans les premiers jours après l'apparition des symptômes pour être efficace. Il est recommandé aux Etats-Unis pour les personnes à risque de développer un cas grave de la maladie, une catégorie dans laquelle entre le président américain en raison de son âge.

**31 juillet 2022 ResistanceMondiale.** La Fédération allemande des hôpitaux exige le retrait de l'obligation de vaccination après la révélation d'effets secondaires massifs... Même après avoir admis mercredi qu'une injection sur 5 000 provoque des "effets secondaires graves", le ministère de la Santé continue d'imposer la "vaccination" contre le Covid. Moins d'une semaine après que le ministère allemand de la Santé a admis qu'une injection de Covid sur 5 000 entraîne des effets secondaires graves, la fédération allemande des hôpitaux demande que l'obligation de vaccination du personnel de santé soit révoquée. "Il n'est pas judicieux de poursuivre dans cette voie". Jusqu'à présent, la Fédération allemande des hôpitaux (DKG) était favorable à la

vaccination obligatoire du personnel soignant et de soins. Toutefois, selon une déclaration officielle, l'association, qui relève du ministère de la Santé, change désormais de position car les vaccinations n'ont guère de sens contre la variante omikron. "Selon les constatations actuelles, il n'est pas judicieux et pas transférable de continuer", a déclaré mercredi Henriette Neumeyer, vice-présidente du conseil d'administration, à Redaktionsnetzwerk Deutschland. "A l'époque de la variante delta, l'obligation de vaccination du personnel soignant semblait avoir un effet protecteur important, également pour les groupes vulnérables dans les hôpitaux", Neumeyer défend la position antérieure de la DKG. "Avec la variante omikron, cela est devenu obsolète". Le gouvernement allemand a approuvé la vaccination obligatoire du personnel de santé en décembre dernier. Les employés des établissements accueillant des personnes vulnérables, comme les maisons de retraite et les cliniques, devaient prouver qu'ils avaient été vaccinés ou guéris à partir de la mi-mars 2022. Selon la loi, cette réglementation ne s'applique que jusqu'à la fin de l'année et serait abolie si la loi de protection contre les infections n'est pas à nouveau modifiée. Le ministère allemand de la santé a officiellement admis mercredi dernier qu'une injection sur 5 000 provoquait des "effets secondaires graves", à savoir une hospitalisation, une invalidité permanente ou la mort. Une personne qui reçoit quatre injections a une chance sur 1250 de subir ces effets dévastateurs.

**31 juillet 2022 Citation d'Albert Londres**, au sujet du journalisme : « *Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie.* » Les temps changent, mon pauvre monsieur ...

**01 août 2022 ProfessionGendarme.** Variole du singe et absence de médecine scientifique... Analyse implacable du Dr Michel de Lorgeril. Cette maladie semble bénigne – au moins chez les jeunes hommes qui en sont généralement les victimes dans cette première phase de dissémination du virus parmi des hommes ayant une activité sexuelle avec d'autres hommes (c'est comme ça qu'il faut dire) – mais elle suscite l'inquiétude. Pourquoi ? Parce qu'on la connaît mal (ce serait une bonne raison d'être attentif) ; sinon qu'il semble s'agir d'une vilaine varicelle « douloureuse » qui guérit spontanément. Mais on ignore ce qu'elle pourrait donner une fois disséminée dans la population générale ; quoique sa contagiosité semble faible : il faut vraiment des contacts étroits (intimes) pour se transmettre le virus. La principale caractéristique, à mon humble avis, de ce début de diffusion d'un virus inconnu est l'absence quasi totale de médecine scientifique. Pour expliquer simplement l'idée de cette absence de médecine scientifique [je ne vais pas en faire un livre], je vais me concentrer sur la vaccination dirigée contre le monkeypox virus. Certains prétendent que nous avons un vaccin efficace contre la variole du singe. D'où vient cette affirmation péremptoire ? D'un chapeau ! D'un chapeau de clown ! En effet, à ce jour, nous n'avons aucun essai clinique qui ait testé l'efficacité d'un vaccin contre la variole du singe ! Certains (supposés) experts prétendent que les « nouveaux » vaccins contre la variole [que je discute dans divers livres notamment le numéro 2 de la Collection « Vaccin Société » titré « Analyse scientifique de la toxicité des vaccins »] seraient aussi efficaces contre la variole du singe et avancent le chiffre de 85% d'efficacité... L'argument serait qu'il y aurait une immunité croisée (je simplifie outrageusement) entre la vraie variole (et son vaccin) et la variole du singe. Dit autrement, si vous étiez protégés contre la variole (ancienne vaccination des années d'après-guerre ou nouveau vaccin) vous seriez protégés contre la variole du singe. Ce sont des arguments intéressants (amusants) pour les naïfs mais ce sont des singeries pour un scientifique sérieux.

**01 août 2022 FranceSoir.** Le 1<sup>er</sup> août signe la fin de l'état d'urgence sanitaire, et donc du passe qui allait avec et qui constituait la mesure phare — mais très controversée — du gouvernement dans la lutte contre l'épidémie de covid-19. Les parlementaires sauront-ils s'assurer que ce soit définitif ?

**02 août 2022 FranceSoir.** Tensions hospitalières, crise de la médecine libérale, manque de personnel soignant... Le système de santé est à bout de souffle ! Face à une pénurie de sages-femmes sans précédent, les maternités lancent un cri d'alerte aux pouvoirs publics quant à leur situation alarmante. Si elles sont parfois contraintes de refuser des femmes sur le point d'accoucher, c'est le décès d'un bébé suite à un délestage qui a chamboulé les soignants d'une maternité de Seine-Saint-Denis. Pénurie de sages-femmes et fermeture de

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 203

---

maternités... De nombreuses sages-femmes désertent leur profession par manque de reconnaissance de leur travail, d'épuisement général et de salaires encore trop bas. Cette situation oblige certaines maternités à fermer leurs portes. Pendant ce temps-là, le rythme des naissances, lui, ne faiblit pas.

**02 août 2022 FranceSoir.** Espagne: la justice baléare exige la divulgation des contrats passés avec Pfizer...Le Tribunal Supérieur de Justice des Îles Baléares a donné dix jours au gouvernement espagnol pour dévoiler tous les contrats passés avec quatre laboratoires pharmaceutiques (Pfizer, Moderna, Johnson Johnson et AstraZeneca). Une nouvelle qui intervient après que l'Association espagnole Liberum a sollicité la justice. Dans un communiqué publié par Liberum le 29 juillet dernier, l'association se félicite de cette décision : "Enfin, les citoyens pourront avoir accès à toutes ces clauses illégalement cachées à toute la société. Nous l'avons dit plus d'une fois. La Covid ne dicte pas tout." Soutenue par 549 personnes, elle conclut dans le même communiqué : "Nous vaincrons, nous sommes la résistance, vive la liberté". Cette information, partagée par le Courrier du Soir, a été diffusée par le média espagnol UltimaHora, et confirmée par DiariodeMallorca. Pour rappel, un juge uruguayen avait, lui aussi, posé un ultimatum au gouvernement et à Pfizer début juillet. Le ministre de la Santé uruguayen a fait appel, et depuis, la décision est suspendue...

**03 août 2022 FranceSoir.** Les effets économiques et psychiques joueraient un rôle important dans cette explication systémique de la mauvaise santé générale et donc de la sur létalité. L'Espagne le mesure, mais ces résultats pourraient s'extrapoler à d'autres pays. Il n'est que de songer qu'en 2020, selon la propre OMS, pourtant coupable en premier chef, 23 millions d'enfants n'ont pas eu accès à la vaccination basique, celle des vrais vaccins. Outre le vide sanitaire en lui-même, il est une autre préoccupation qui touche la majorité de la population. Cette préoccupation porte sur les produits inoculés dans le cadre de la campagne de vaccination massive, parfois coercitive. Au vu de cet excès de mortalité, la question de beaucoup, avec effet rétroactif, porterait sur la teneur du produit et ses effets secondaires dans le temps. 83,27 % de la population espagnole est vaccinée dans le cadre du schéma complet. Les pays du Sud de l'Europe ont dans l'ensemble été les plus zélés pour la vaccination, selon Our World In Data, 86,4 % de la population a été injectée, en Italie se seraient 80,5 %, et en France 78,6 %. Dans le nord de l'Europe, les chiffres tendent à baisser. Y compris dans les états membres de l'UE qui ont rendu la mesure obligatoire, telle que l'Autriche : 74,3 % dont une proportion importante serait constituée de faux certificats. Aux Pays-Bas, ce chiffre descend à 69,3 % et dans les pays de l'Est, il passe la barre des 60 %. Il vaudrait mieux penser que la sur létalité espagnole, au même titre que celle observée statistiquement en Israël, dans certains états des États-Unis, est décorrélée des vaccins contre le Sars-Cov-2 car, c'est tout de même 62 % de la population mondiale qui serait immédiatement concernée par une menace existentielle.

**03 août 2022 FranceSoir.** Avocat argentin et participant aux essais cliniques de Pfizer en Argentine, Augusto German Roux nous raconte l'expérience "criminelle" qu'il a vécu suite à ses vaccinations, au troisième trimestre 2020. Un parcours du combattant pour déclarer les effets secondaires et accéder à son propre dossier médical. Son premier contact avec l'équipe clinique a été conduit par téléphone. Après un rendez-vous avec quatre médecins au German Hospital, il signait un document d'une vingtaine de pages. Déjà, celui-ci paraissait incomplet, nous dit-il. Il se lance tout de même... Dès la première injection, il rapportait une douleur au bras à la pharmacovigilance, bien que celle-ci ait cherché à l'en dissuader, lui expliquant qu'il y avait des possibilités que ce ne soit pas lié avec le vaccin. Mais c'est après la seconde dose, 19 jours après la première, qu'il y eut des effets importants : beaucoup de fièvre – jusqu'à 41, des urines sombres "comme du Coca", et une perte de connaissance. Finalement, il a été diagnostiqué avec une péricardite aiguë ; un médecin a validé le lien de cause à effet avec le vaccin. Par ailleurs, une prise de sang démontrait qu'il n'avait développé aucun anticorps... Là, il s'engage dans une lutte avec les autorités sanitaires et politiques : "C'est criminel", nous assure-t-il après avoir enchaîné les mauvaises surprises. Tout d'abord, son dossier médical fait état qu'il était positif au Covid, alors qu'il affirme n'avoir procédé à aucun test positif. En second lieu, il est diagnostiqué comme ayant un problème mental, par un médecin qui ne l'a jamais vu et qui n'a pas la qualification requise

pour faire une telle évaluation ; les autorités régulatrices argentines ont malgré tout confirmé ce diagnostic. Ces découvertes l'ont poussé à saisir les pouvoirs politiques et faire des demandes CADA (FOIA - Freedom of Information Act) sur les essais cliniques. Là, il se rend compte que l'essai clinique Pfizer avait causé au moins un décès, qui ne se retrouvait pas dans les données remontées dans la publication dans le New England Journal of Medicine. Depuis, il n'a eu de cesse d'interroger les pouvoirs publics, dans l'optique de conduire un procès afin d'obtenir réparation. Ce faisant, il découvre plus tard que la responsabilité de la bonne conduite des essais cliniques argentins incombe au ministère de la Défense, et non pas au ministre de la Santé ; certaines informations étaient couvertes par le secret défense.

**03 août 2022 FranceSoir.** Après deux ans de crise sanitaire, les démissions en France ont augmenté de près de 20%. En quête de sens, dénonçant des salaires trop bas, près de 470 000 Français ont quitté leur CDI au premier trimestre de l'année 2022. Les confinements successifs, les mesures gouvernementales paradoxales et le contexte socio-économique sont d'autant de facteurs qui ont sonné le ras-le-bol du travail. C'est aux États-Unis que ce phénomène a d'abord pris de l'ampleur. Le "Big Quit", ou grande démission, qui affecte les entreprises américaines, en est l'incarnation. Près de 48 millions d'Américains ont décidé de prendre le large en 2021. Cette année, les départs continuent de s'accélérer. Selon le département américain du Travail, 4,4 millions de personnes ont déjà donné leur démission en 2022.

**03 août 2022 FranceSoir.** Le 27 juillet 2022, l'organisation "Children's Health Defense" présidée par Robert F. Kennedy a reçu les deux sondages qui avaient été commandés auprès de l'institut d'études de marché John Zogby Strategies, pour connaître les conséquences de la campagne de vaccination contre le Sars-CoV-2 au sein de la population américaine. Les résultats qui en découlent devraient conduire à des remises en question. Il a été constaté, lors de la seconde enquête, que 22 % des personnes de moins de 50 ans, qui n'ont rien à craindre du Covid-19, ont été diagnostiquées avec une nouvelle maladie peu après la campagne de vaccination. La première enquête, réalisée auprès de 1 038 participants, s'adressait aux adultes de tous âges. Des résultats inquiétants, si l'on en croit ses conclusions, puisque parmi l'ensemble des participants, 33 % n'étaient pas vaccinés, 67 % avaient été vaccinés au moins une fois et 15 % d'entre eux avaient déclaré avoir été diagnostiqués avec une nouvelle maladie quelques semaines ou mois après s'être fait inoculer le vaccin. Les résultats de cette étude mettent en évidence la vulnérabilité des jeunes, puisque ce risque est concentré sur les tranches d'âges de 18 à 29 ans, avec 30 % des personnes vaccinées qui ont reçu un nouveau diagnostic. Un chiffre également élevé pour la catégorie des personnes âgées de 30 à 49 ans, qui sont 23 % à avoir déclaré une nouvelle maladie. En revanche, pour les tranches d'âges supérieures, les chiffres sont nettement en baisse. Parmi les personnes âgées de 50 à 64 ans, 6 % d'entre elles ont été diagnostiquées avec une nouvelle pathologie, un chiffre qui tombe à 4 % chez les plus de 65 ans. Ce sondage montre qu'il existe aussi des disparités entre les appartenances ethniques, puisque les Afro-Américains (21 %) et les Hispaniques (32 %) ont beaucoup plus souvent été diagnostiqués avec de nouvelles maladies que les Occidentaux (7 %). Des données qui devraient être analysées pour connaître les raisons de ces différences. Selon l'enquête, les nouvelles pathologies mentionnées par les personnes interrogées coïncident avec les effets secondaires des vaccins. Parmi les événements indésirables cités, les caillots sanguins (21%) ont été le plus souvent mentionnés, suivis par les crises cardiaques (19%), les lésions hépatiques (18%), les embolies (17%) et les accidents vasculaires cérébraux (15%).

**03 août 2022 FranceSoir.** Surveillance, hypocrisie et infantilisation ? En jet privé, les célébrités volent au-dessus de la "sobriété"... 3 376 tonnes de CO2, c'est l'émission moyenne des célébrités les plus polluantes de 2022. Quand on peut abuser du jet, pourquoi se priver ? Le site Yard a publié un classement des stars les plus polluantes, à partir des données du compte Twitter @CelebJets, qui traque les trajets des célébrités. En 2022, les jets qui ont volé le plus sont ceux de la chanteuse Taylor Swift (8 293,54 tonnes - 170 vols) et du boxeur Floyd Mayweather (7 076,8 tonnes - 177 vols). Viennent ensuite le rappeur Jay-Z (6 981,3 tonnes - 136 vols), le sportif A-Rod (5 342,7 tonnes - 106 vols), Blake Shelton (4 495 tonnes - 111 vols) le réalisateur Steven

Spielberg (4 465 tonnes -61 vols), et l'influenceuse Kim Kardashian (4 268,5 tonnes -57 vols). Les trois derniers de ce top 10 sont l'acteur Mark Wahlberg (3 772,85 tonnes - 101 vols), l'animatrice Oprah Winfrey (3 493,17 tonnes - 68 vols), et le rappeur Travis Scott (3 033,3 tonnes). Alors que les compagnies aériennes annulaient leurs vols à cause de la crise sanitaire, les déplacements en jets privés ont battu des records. Dès le mois d'août 2020, les liaisons privées avaient déjà retrouvé leur niveau "d'avant crise". Encore aujourd'hui, malgré de nombreux appels à la "sobriété énergétique", VistaJet se félicite d'une forte augmentation de ses activités. En Europe, selon l'ONG Transport Environnement, ce sont le Royaume-Uni et la France qui dominent le classement, avec près de 40 % des émissions de gaz à effet de serre des jets privés du continent.

**03 août 2022 ProfessionGendarme.** La justice baléare a accordé à l'Etat espagnol un délai de dix (10) jours pour lui fournir tous les contrats signés avec Pfizer et trois autres laboratoires pharmaceutiques dont les vaccins anti-Covid ont été déployés sur le territoire espagnol durant la pandémie à Coronavirus. Une nouvelle qui déclenche l'immense joie de l'Association espagnole Liberum, laquelle n'a cessé d'exiger que ces contrats soient rendus publics par respect aux citoyens ... "Un malheur ne vient jamais seul", dit l'adage. Et Pfizer semble l'avoir bien compris. En tout cas, moins d'un mois seulement après la décision de la justice uruguayenne d'obtenir des informations sur le contenu chimique du vaccin du labo américain, c'est au tour de la justice baléare en Espagne d'exiger de l'Etat espagnol qu'il lui fournisse tous les contrats qui ont été signés avec Pfizer, Moderna, JohnsonJohnson et AstraZeneca. C'est en tout cas l'information que Lecourrier-du-soir.com a obtenue, ces dernières heures, du média espagnol UltimaHora.es. En effet, d'après cette source, la justice baléare a agi à la demande d'une association connue sous le nom de Asociacion Liberum qui ne cesse de dénoncer vigoureusement le fait que les contrats signés avec les labos soient tenus secrets. A en croire le média UltimaHora.es, l'association a obtenu le soutien de 549 habitants de l'île dans le bras de fer juridique qui l'oppose à l'Etat central. L'information a été confirmée par le média espagnol DiariodeMallorca.es. En attendant la suite de cette affaire, l'association Liberum se réjouit déjà dans un communiqué publié ce 29 juillet sur son site internet et intégralement lu par Lecourrier-du-soir.com. Dans celui-ci, l'association nous apprend que le tribunal a fixé un délai de 10 jours au ministère espagnol de la Santé pour qu'il lui fournisse toutes les informations concernant les contrats signés entre l'Etat espagnol et les fabricants de vaccin.

**04 août 2022 ProfessionGendarme.** Les vaccins anti-Covid reconnus dangereux sur Fox News !

**04 août 2022 FranceSoir.** Depuis le début de la campagne de vaccination en Nouvelle-Zélande, le nombre de décès et d'effets indésirables consécutifs aux injections ne cesse de croître. Face à cette situation, [un collectif de médecins](#) nommé New Zeland Doctors Speaking Out with Science (NZDSOS) s'est constitué pour demander l'ouverture d'une enquête par la police. Ils ont [fait paraître](#) une lettre dans laquelle ils expliquent leurs positions ainsi que leurs attentes. Voici les principales allégations qu'ils portent contre le mandat vaccinal et la pharmacovigilance de leur pays. Un système de pharmacovigilance peu fiable... Selon ces médecins, le système de pharmacovigilance de la Nouvelle-Zélande est peu efficace. Dans ce pays comme dans beaucoup d'autres, les médecins n'ont pas l'obligation de signaler les effets secondaires. Or, avant le début du déploiement des vaccins en Nouvelle-Zélande, les systèmes de pharmacovigilance des pays qui avaient beaucoup vacciné, montraient déjà des signaux très alarmants chez certaines personnes ayant reçu les injections. La situation en Nouvelle-Zélande ne s'est pas avérée différente de celle des pays qui ont appliqué une politique vaccinale analogue, et devant les effets indésirables suspectés d'être en lien avec la vaccination, de plus en plus de professionnels de santé exigent une enquête appropriée, comme c'est le cas pour tout médicament ne faisant pas l'objet d'étude de sécurité. Au début du mandat vaccinal, le Dr Helen Petousis-Harris, spécialiste de la vaccination, a prévenu que des mécanismes de surveillance précis et établis étaient essentiels, étant donné l'absence sans précédent de tests sur les animaux ou d'essais cliniques prolongés pour ce traitement expérimental et précipité contre le Covid-19.

**05 août 2022 FranceSoir.** Le ministre de la Santé allemand Karl Lauterbach vient de [recommander](#) une quatrième dose de vaccin contre le Sars-CoV-2, pour les moins de 60. Un avis que ne partage pas Thomas

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 206

---

Mertens, chef de la Commission permanente des vaccinations (la Stiko). Ce n'est pas la première fois que Karl Lauterbach doit faire face aux désaccords de Thomas Mertens, désormais connu pour son franc-parler. La situation épidémiologique en Allemagne ...L'Allemagne, comme l'ensemble des pays européens, fait face à une nouvelle vague de coronavirus. Cette fois, ce sont les sous-variants d'Omicron, les BA4 et BA5 qui sont à l'origine de la nouvelle épidémie. Si le variant n'est pas très létal, il est très contagieux. Selon l'Institut Robert Koch (RKI), l'incidence ne cesse de croître et les experts estiment depuis un certain temps qu'il existe un nombre élevé de cas non recensés par le RKI, notamment parce que toutes les personnes infectées ne font pas un test PCR. Seuls les tests PCR positifs sont comptabilisés dans les statistiques. De plus, des déclarations tardives ou des problèmes de transmission peuvent entraîner une distorsion de certaines valeurs quotidiennes. La quatrième dose de la discordance... Les autorités sanitaires allemandes ont-elles une stratégie claire en matière de politique vaccinale contre le Sars-CoV-2 ? La quatrième dose de rappel pourrait bien être celle de la discordance entre l'exécutif et une partie de la communauté scientifique. En effet, dans ce contexte de reprise épidémique, le ministre de la Santé, Karl Lauterbach, s'est prononcé en faveur d'une quatrième vaccination pour les moins de 60 ans. Selon lui, ce nouveau rappel permettrait de réduire le risque d'infection et de covid long pendant quelques mois. Néanmoins, il estime que la décision doit se faire en concertation avec le médecin de famille compétent, comme le rapporte le Spiegel.

**06 août 2022 ProfessionGendarme.** La LIGUE NATIONALE POUR LA LIBERTÉ DES VACCINATIONS (« LNPLV »), représentée par son Président Monsieur Jean-Pierre EUDIER, a saisi d'une plainte le Conseil de l'Ordre Départemental des Médecins à l'encontre du docteur Madame Karine LACOMBE pour ses propos tenus le 20 janvier 2021 sur l'antenne de RMC / BFM TV. A cette occasion, Madame Karine LACOMBE assurait que la vitamine D n'était pas un moyen efficace de prévention de la Covid-19. Or, deux jours avant, le 18 janvier 2021, un communiqué de presse indiquait : COVID-19 : 73 experts appellent à compléter l'ensemble de la population française en vitamine D ; Cet article était soutenu par 6 sociétés savantes nationales françaises. Ce collectif d'experts appelait à compléter la population dans son ensemble, et pas uniquement les personnes les plus âgées. De nombreuses études avaient été publiées dans le monde anglo saxon et à l'international, avant le 20 janvier à propos de la vitamine D, elle les aurait toutes manquées ? Rien que sur le site du NIH, nombre de publications énoncent que la vitamine D est efficace en traitement ou prévention, et/ou au minimum que sa déficience est un facteur de risque.

**06 août 2022 ProfessionGendarme.** San José, 3 août (EFE) – Le président du Costa Rica, Rodrigo Chaves, a annoncé mercredi la fin de la vaccination obligatoire contre le covid-19 et l'ouverture d'une enquête sur les contrats signés par le gouvernement précédent, car il estime que des quantités excessives de doses ont été achetées. « Nous allons enquêter sur les raisons pour lesquelles ils ont acheté autant de vaccins alors que l'information était que le marché était saturé », a déclaré M. Chaves lors de sa conférence de presse hebdomadaire après le Conseil de gouvernement.

**06 août 2022 BFMTV.** Situation des urgences en France, sur 331 établissements de santé, 42 ferment la nuit et 88 restreignent leur accès ...

**08 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** Alors que Pfizer engrange des profits records avec son traitement anti-Covid [Paxlovid](#) et son vaccin Cominarty élaboré avec BioNTech, largement utilisé aux États-Unis et en Europe. [Pfizer](#), grand bénéficiaire de la crise sanitaire, prévoit des ventes de 32 milliards de dollars pour le vaccin Cominarty et de [22 milliards de dollars pour le Paxlovid](#). Malgré la désaffection de certains pays comme la France, le vaccin Vaxzeria développé avec l'Université d'Oxford, continue à se vendre. AstraZeneca voit [son chiffre d'affaires augmenté de 48%](#), à 22.2 milliards de dollars au premier semestre 2022. Les prévisions pour l'exercice 2022 restent de 18-22%. Cette croissance serait issue de tous les domaines thérapeutiques et de l'ajout d'Alexion (rachat pour 39 milliards de dollars a été finalisé en juillet 2021).

**08 août 2022 ProfessionGendarme.** Le nouveau gouvernement du Costa Rica vient de supprimer le caractère obligatoire des injections expérimentales contre le COVID, et d'exiger des investigations juridiques sur les contrats passés par le gouvernement antérieur avec les multinationales des vaccins. Dans ce contexte, j'ai souhaité recueillir le témoignage de Marco Albertazzi, qui est une figure-clé de la résistance costaricaine, un homme pugnace et inspirant, qui par sa foi soulève des montagnes. Marco est administrateur d'entreprise. Il termine son master en Business et Administration. Il fut le premier à s'exposer publiquement, allant marcher devant la Maison Présidentielle, pour informer la populations sur les mensonges, la corruption et les manipulations de masse. Muni de sa pancarte, il interpellait les passants : « Quelle pandémie ? Quelle pandémie ? Où avez-vous vu une pandémie ? ». Tout le monde le prenait alors pour un Diogène-fou... En ce jour historique du 03 août 2022, la résistance qu'il a levée à lui tout seul au Costa Rica a emporté sa première grande victoire. Pouvez-vous me décrire comment s'est formée la résistance au Costa Rica, avec quelles ambitions ? Je suppose qu'au début vous n'étiez pas nombreux à avoir le courage d'affronter la politique sur la « pandémie » ? Quels obstacles avez-vous rencontrés ? Vous m'aviez parlé de répression, comment cela s'est-il passé ? Après des abus, des restrictions et des impositions de la part du gouvernement, des décisions absolument incongrues par rapport à ce que nous vivons, et face à l'inaction des dirigeants politiques pour protéger les personnes bafouées, le 13 juillet 2020, je suis sorti seul dans la rue pour dénoncer cette pandémie devant la Maison Présidentielle, en me fondant sur des données biostatistiques et épidémiologiques qui n'étaient tout simplement pas en accord avec le message donné par le gouvernement de la République.

**08 août 2022 InfoDuJour.** Selon le site [Vigilance Pandémie](#), « le nombre de décès d'athlètes est 1700% plus élevé que prévu depuis le début de la vaccination ». On le voit bien autour de nous, on le lit dans la presse de plus en plus souvent : les sportifs sont nombreux à être victimes de malaises, parfois mortels, après un gros effort. Jusque-là, on n'avait pas bien mesuré l'importance du phénomène. Voilà une lacune comblée par le site suisse Vigilance Pandémie. Jusqu'à 4120% de plus ! Le site qui s'appuie sur [une étude scientifique](#) de la « Division de cardiologie pédiatrique de l'hôpital universitaire de Lausanne » révèle que « le nombre d'athlètes décédés depuis le début de l'année 2021 a augmenté de façon exponentielle par rapport au nombre annuel de décès d'athlètes officiellement enregistrés entre 1966 et 2004. À tel point que le nombre moyen mensuel de décès entre janvier 2021 et avril 2022 est [supérieur de 1 700 % à la moyenne mensuelle](#) entre 1966 et 2004, et la tendance actuelle pour 2022 jusqu'à présent montre que ce chiffre pourrait atteindre 4 120 % si l'augmentation du nombre de décès se poursuit, le nombre de décès du seul mois de mars 2022 étant 3 fois supérieur à la moyenne annuelle précédente. Plus précisément, « entre le 21 janvier et le 22 avril, 673 athlètes sont décédés. Ce nombre pourrait toutefois être beaucoup plus élevé. C'est donc 428 de moins que le nombre de décès survenus entre 1966 et 2004. La différence ici cependant est que les 1 101 décès se sont produits sur 39 ans, alors que les 673 décès récents se sont produits sur 16 mois. » Pourquoi de tels chiffres ? La réponse se trouve très probablement dans l'introduction d'une injection expérimentale qui était censée protéger contre la maladie de Covid-19, mais qui, au contraire, a causé des dommages indicibles au système immunitaire et des problèmes cardiovasculaires, poursuit le site Vigilance Pandémie. De nombreuses études vont dans le même sens. Les lésions cardiaques sont omniprésentes dans la population vaccinée, et les dommages sont diagnostiqués de multiples façons. Les taux d'insuffisance cardiaque aiguë sont maintenant 475 fois supérieurs au taux normal de base dans le VAERS. Les taux de tachycardie sont 7 973 fois supérieurs au taux de base. Le taux d'infarctus aigu du myocarde est 412 fois supérieur au taux de base. Les taux d'hémorragies internes, de thrombose des artères périphériques et d'occlusion des artères coronaires sont tous plus de 300 fois supérieurs au taux de base. Les personnes entièrement vaccinées souffrent comme jamais auparavant, poursuit Vigilance Pandémie.

**09 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** En juin 2022, la FDA (Food and drug administration) a approuvé l'utilisation des vaccins pour les jeunes enfants âgés de 6 mois à 5 ans. Selon les données du dernier Vaccine Monitor de la Kaiser Family Foundation (KFF), les parents américains hésitent à vacciner leur progéniture. Certains d'entre eux ont même déclaré qu'ils ne le feraient pas. Cette hésitation résulterait de la

désinformation et de la peur, selon les responsables de santé. Ces derniers misent désormais sur les prestataires de soins primaires pour les aider à convaincre ces groupes de parents.

**09 août 2022 LeCOURRIERDESSTRATEGES.** L'agence VIGINUM vous surveille... Ne pas perdre de vue le fichage généralisé des citoyens sur Internet confié en France à [l'agence Viginum](#), dont la direction est confiée à un ingénieur Telecom passé par l'ENA puis par la Cour des Comptes, Gabriel Ferriol. Cette agence est née du [décret du 13 juillet 2021](#) qui fonde un « service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères » rattaché au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale. On notera que ce décret est paru le lendemain de l'annonce de la discrimination contre les résistants au vaccin. On ne pouvait mieux illustrer l'unité d'intention entre la lutte contre l'influence russe et la mise en scène du COVID dans le "narratif" occidental. Les missions de ce service sont exposées de façon large par le décret, dans son article 3. On retiendra en particulier que Viginum doit détecter sur Internet les activités "de nature à altérer l'information des citoyens pendant les périodes électorales", mais aussi "assister le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale dans sa mission d'animation et de coordination des travaux interministériels en matière de protection contre ces opérations" (une mission large et opaque sur laquelle nous reviendrons dans de prochains articles), sans oublier de "contribuer aux travaux européens et internationaux et assurer la liaison opérationnelle et technique avec ses homologues étrangers". Bref, Viginum est le bras armé de la contre-propagande gouvernementale sur Internet, et sa mission première est de débusquer les agents pro-russes que l'on peut croiser un peu partout dans cette jungle. Comment Viginum procède pour vous ficher ... Pour lutter contre les interférences russes, Viginum a une méthode irremplaçable : collecter toutes les données personnelles possibles existant sur les plus grandes plate-formes Internet. Pour comprendre la méthode, il suffit de lire [la délibération extrêmement détaillée de la CNIL concernant l'agence](#) : Le dispositif considéré se décomposera en plusieurs phases. Tout d'abord, une phase de veille et de détection doit permettre de suivre les informations pertinentes sur des thématiques d'actualité afin d'identifier les acteurs ou les événements ayant un intérêt au regard des missions du service « Viginum ». A ce stade du traitement, le service « Viginum » s'attache à détecter un soupçon relatif à « la diffusion d'allégations ou imputations de faits manifestement inexacts ou trompeuses » avant d'initier l'opération de collecte. Cette phase conduira à la rédaction de fiches dites de « traçabilité » qui détermineront les éléments techniques (mots-clés, éléments sémantiques comme des mots-dièses, éléments chiffrés, rapprochement entre des profils ou groupe de profils d'intérêts, etc.) qui permettront, après une validation humaine, d'orienter l'opération de collecte par la sélection des contenus nécessaires à la mission de caractérisation. La collecte des données à caractère personnel est alors activée sur l'ensemble des plateformes identifiées comme pertinentes, notamment par des techniques d'extraction du contenu de sites, via des scripts ou des programmes automatisés (« webscraping ») ou l'utilisation d'interfaces de mise à disposition des données fournies par les plateformes (ou API, pour « Application Programming Interface »), durant une période initiale de sept jours.

**09 août 2022 François Asselineau:** « LA MEILLEURE,... LE DG DE L'OMS A REFUSÉ DE SE FAIRE VACCINER... PAR SOLIDARITÉ AVEC L'AFRIQUE ! Joli argument pour ceux qui refusent les injections ARNm » – «Je ne suis pas vacciné, comme Directeur général de l'OMS, par solidarité avec l'Afrique trop pauvre pour être vaccinée.»

**10 août 2022 ProfessionGendarme.** Une information complètement passée sous silence dans la presse française, mais qui n'a pas échappé au radar du site d'information Lecourrier-du-soir.com qui l'a apprise du média américain The New York Times ces dernières heures. L'information date d'il y a deux ans, mais notre rédaction a jugé bon de la relayer afin d'exposer publiquement les pratiques malsaines auxquelles s'adonnent certains laboratoires pharmaceutiques. Le laboratoire Novartis condamné à 678 millions de dollars pour avoir corrompu des médecins... Une information complètement passée sous silence dans la presse française, mais qui n'a pas échappé au radar du site d'information Lecourrier-du-soir.com qui l'a apprise du média américain The New York Times ces dernières heures. L'information date d'il y a deux ans, mais notre rédaction a jugé bon de la relayer afin d'exposer publiquement les pratiques malsaines auxquelles s'adonnent certains

laboratoires pharmaceutiques. En effet, il y a moins d'un mois, Lecourrier-du-soir.com avait été le premier média en France à avoir relayé la condamnation de Pfizer à une amende de 75 millions de dollars par le gouvernement britannique pour escroquerie. Et au moment où notre média mène un travail d'investigation pour dévoiler le montant que ce labo américain a dépensé pour "acheter" des experts sanitaires lors de la « pandémie », on apprend que le géant pharmaceutique suisse, Novartis, a été condamné en 2020 à une amende de 678 millions de dollars par la justice américaine pour avoir corrompu des médecins et experts sanitaires.

**10 août 2022 FranceSoir.** Au début de l'épidémie de coronavirus, les retards de diagnostics et de soins ont eu des conséquences dramatiques sur la pathologie du cancer. De [l'aveu](#) même du Dr Hans Kluge, directeur de l'OMS pour l'Europe, « *la façon dont la pandémie retarde les soins aux personnes atteintes de cancer et crée des retards accumulés dans les services de santé, est une interaction mortelle* ». Aujourd'hui, c'est la vaccination qui préoccupe certains médecins et biologistes. En effet, depuis plusieurs mois, plusieurs scientifiques tirent la sonnette d'alarme et mettent en garde contre les effets secondaires induits par ces thérapies géniques. Les anomalies découvertes par le Dr Ute Kruger, anatomo-pathologiste. Experte dans le diagnostic du cancer du sein, le Dr Ute Kruger qui a occupé des fonctions très importantes en qualité de chef du service de pathologie à Växjö (Suède), exerce actuellement à l'hôpital de Kalmar, qui est en lien avec le département d'oncologie de l'université de Lund en Suède. Son travail d'anatomo-cyto-pathologiste – un nom souvent jugé trop compliqué et remplacé par le mot d'anapath et ou de pathologiste - consiste à établir un diagnostic de maladie à partir de prélèvements de cellules (frottis) ou de tissus (biopsies) dont elle analyse la structure microscopique des cellules qui les composent. Forte d'une longue expérience dans ce domaine, Ute Kruger est également médecin légiste, puisqu'elle réalise des autopsies. Le 26 juillet 2022, [interviewée](#) par l'organisation *Doctors For Covid Ethics*, elle fait part des modifications qu'elle a constatées depuis 2021 dans les échantillons de tissus tumoraux dont les caractères histologiques et macroscopiques sont malins et en détaille les évolutions. D'abord l'âge des personnes souffrant de cette pathologie qui a nettement reculé, avec une hausse très nette du nombre d'échantillons de tissus « malins » provenant de personnes âgées de 30 à 50 ans. Ensuite, la taille des tumeurs, qui a considérablement augmenté. Il était auparavant inhabituel de trouver une tumeur de 3 cm, explique le Dr Kruger. Or, depuis quelques mois, elle analyse régulièrement des tumeurs de 4 cm, 8 cm, 10 cm, 12 cm, voire plus, puisqu'elle a trouvé une tumeur de 16 cm qui prenait toute la place du sein chez une patiente. Elle a par ailleurs constaté de multiples lésions tumorales chez une même patiente, parfois sur deux seins ou sur plusieurs organes simultanément comme cela a été le cas chez une malade atteinte au sein, au pancréas et au poumon. Elle a également observé une augmentation du nombre de récurrences chez des patients qui étaient en rémission depuis de nombreuses années. Des récurrences particulièrement agressives et rapides qui se produisent peu de temps après la vaccination. Prise au dépourvu, le Dr Kruger a d'abord pensé que ces « *turbo-cancers* », comme elle les appelle, étaient dus à des retards de diagnostics en raison de fermetures de services ou de cabinets médicaux au début de l'épidémie de coronavirus. Puis, elle a dû admettre que « la nature » de ces cancers était différente de tout ce qu'elle avait connu auparavant et que, par conséquent, les mesures sanitaires ne pouvaient pas en être les seules causes.

**11 août 2022 FranceSoir.** Lors d'une réunion avec des personnels de santé et des scientifiques, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a proclamé le 10 août une « *victoire éclatante* » sur le Covid-19, se félicitant de cette « *victoire [...] dans la guerre contre la maladie pandémique maligne* », selon l'agence de presse officielle KCNA. Selon les chiffres de santé fournis par la Corée du Nord, difficilement vérifiables au vu de l'opacité du système, le virus serait à l'origine de 74 décès sur une population de... plus de 25 millions d'habitants, soit un taux de létalité officiel estimé à 0,002%, selon KCNA. Le ridicule ne tuant pas, Kim Jong-Un a estimé que cette « *victoire remportée par notre peuple est un événement historique qui a montré une fois de plus au monde la grandeur de notre État, la ténacité indomptable de notre peuple et les belles coutumes nationales dont nous sommes fiers* ». En effet, la gestion de l'épidémie est « *un miracle sans précédent dans l'histoire mondiale de la*

*santé publique* », s'est exclamé le dirigeant suprême sous un tonnerre d'applaudissements, toujours selon l'agence de presse.

**11 août 2022 FranceSoir.** Une rentrée extrêmement compliquée se profilant pour les Français, le gouvernement réfléchit à sa communication pour préparer l'opinion aux contraintes à venir. « Il va y avoir des contraintes », prévient d'ores et déjà un député de la majorité. Selon [Le Parisien](#), l'exécutif ne s'évertue pas tant à empêcher les difficultés qui vont impacter les Français dans leur quotidien qu'à les préparer à y faire face : « *On ne peut pas être comme des voyageurs qui boiraient du champagne dans un avion, en ignorant qu'il va s'écraser sur la montagne* », analyse même, crépusculaire, un cadre de la majorité. L'arrivée de l'hiver va, en effet, rendre la vie des Français plus difficiles qu'elle ne l'est déjà après deux années de restrictions sanitaires en tout genre, au point que de potentielles coupures d'électricité paraissent désormais possibles : « *Il ne faut pas se mentir, ça va être dur. L'hiver va être compliqué. Tous les efforts sont faits pour limiter les contraintes, mais il va y avoir des contraintes* », admet le député Renaissance Marc Ferracci. Par ailleurs, un conseiller du gouvernement identifie toujours « une zone de risque sur le pouvoir d'achat ». « On ne peut pas exclure d'être contraints d'utiliser les mêmes formats que lors du Covid » Reste donc à préparer la population à un hiver compliqué : autour d'Élisabeth Borne, les ministres s'attellent à « *faire entrer ces sujets dans l'atmosphère* » en réfléchissant aux moyens de créer le meilleur « *récit* ». Certains envisagent d'adopter la même communication que pendant la crise du Covid-19, avec l'organisation régulière de conférences de presse pour habituer les Français à une « *planification écologique* ». « *On ne peut pas exclure d'être contraints d'utiliser les mêmes formats que lors du Covid* », confie au Parisien un conseiller de l'exécutif.

**11 août 2022 FranceSoir.** Passe sanitaire Allemagne: un projet de lier le statut vaccinal à des couleurs accordant différents droits est à l'étude ... Le ministre fédéral de la Santé Karl Lauterbach a révélé le 9 août un projet d'intégrer une nouvelle fonctionnalité à l'application Corona-Warn, l'équivalent en France de l'application TousAntiCovid : le statut vaccinal de chaque personne serait désormais reconnaissable à la couleur de son QR code, et chaque couleur pourrait octroyer des droits différents aux citoyens allemands. Un système qui existe déjà en Chine, rapporte le quotidien berlinois [Berliner Zeitung](#). Des couleurs différentes de QR code pourraient à l'avenir donner des droits différents aux citoyens allemands. Loin de faire l'unanimité, [ce projet](#) défendu par Karl Lauterbach est très controversé. Les critiques portent essentiellement sur la proposition d'exempter uniquement les personnes récemment vaccinées de l'obligation de porter un masque. Peu importe le nombre de doses : que les personnes en aient reçu trois ou quatre ne change rien à l'affaire. Si ce système est mis en place, ces personnes auront le même statut que les non-vaccinés dans le cas où le nombre d'injections exigées par les autorités serait supérieur à celui qu'elles ont déjà reçu. Une égalité qui leur donnera les mêmes droits ou plutôt les mêmes « absences » de droit que les personnes qui ont refusé les injections. Si le ministre de la Santé ne pense pas que les personnes se feront vacciner tous les trois mois pour être exemptées de l'obligation de porter le masque, il n'abandonne pas son idée et continue à défendre la nouvelle loi sur la protection contre les infections en affirmant : « *Si des vaccins qui protègent contre les infections sont disponibles en automne, ils devront également apporter un avantage aux personnes vaccinées. On ne peut pas renoncer au masque à l'intérieur en automne. Pour les personnes récemment vaccinées, une exception serait justifiable.* »

**11 août 2022 ProfessionGendarme.** Christian Perronne convoqué à 9 h 30 devant la « Chambre disciplinaire » du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins le 13 septembre, 9 rue Borromée, Paris 15<sup>ème</sup>.

**11 août 2022 FranceSoir.** Remdesivir: de nouvelles doses ont été commandées par la Commission européenne au laboratoire Gilead Le 19 juillet 2022, le laboratoire Gilead a signé un nouvel accord d'approvisionnement conjoint avec la Commission européenne pour délivrer sa molécule antivirale Veklury (Remdesivir) dans le cadre d'un traitement sévère du Covid-19. Gilead pourra ainsi continuer à approvisionner les États membres de l'Union européenne et de l'Espace économique européen. [L'accord](#) assure les achats de la molécule Veklury au cours des douze prochains mois et peut être prolongé de six mois

supplémentaires. Le remdesivir des laboratoires Gilead est un traitement expérimental contre le Covid-19 qui n'a reçu aucune autorisation définitive en Europe. Seule [une autorisation temporaire d'utilisation](#) de cohorte (ATUc) lui a été accordée depuis le 15 juillet 2020 par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Présentée comme un antiviral à large spectre, la molécule, limitée aux établissements de santé pour les patients sous oxygénothérapie et sous surveillance rénale et hépatique, ne peut pas cependant être prescrite sans faire l'objet au préalable d'un avis collégial. Administré en intraveineuse, ce médicament est très complexe d'utilisation en raison de la toxicité observée tant au niveau des reins que du foie. Le 16 septembre 2020, la Commission de la Transparence (CT) de la Haute Autorité de santé [avait rendu public](#) son avis sur le remboursement du remdesivir dans l'indication de son AMM conditionnelle dans le traitement des adultes et des adolescents touchés par une forme sévère du Covid-19.

**11 août 2022 LeMediaEn442. Rappel**, quand le fossoyeur Martin Hirsch s'interroge sur la gratuité des soins pour les non-vaccinés ... Pour un devoir de mémoire, nous avons décidé de remettre en avant les articles où des personnalités (ou pas) s'en sont prises frontalement à une minorité de la population, en l'occurrence les non-vaccinés. Afin de ne pas oublier les souffrances, les injures et la violence qu'ils ont subies avec l'aval des gouvernements. les réseaux sociaux sont en ébullition, les internautes, choqués, atterrés, dénoncent les basses manœuvres de Martin Hirsch. Le directeur général de l'AP-HP s'est interrogé mercredi soir, sur le plateau de *C à Vous* sur la pertinence de continuer à soigner gratuitement les non-vaccinés. « *En général, quand un instrument de prévention gratuit est disponible, qu'il peut être utilisé, qu'il est reconnu par la communauté scientifique comme quelque chose d'utile, et qu'on y renonce. Est-ce qu'on y renonce sans conséquences ? ou est-ce qu'on tend la main pour soigner et on dit qu'il n'y a aucune raison qu'il n'y ait pas de conséquences, parce qu'il y en aura pour les autres patients qu'on aura du mal à soigner.* »

**12 août 2022 ProfessionGendarme.** 600 % de décès supplémentaires signalés au cours des 19 derniers mois par rapport aux 32 années d'existence de la base de données VAERS... Depuis le début de la pandémie de COVID-19 il y a deux ans, le gouvernement américain a injecté des milliards de dollars de vos impôts dans le programme de vaccination. Plus de 9 milliards de dollars de vos impôts ont été versés aux fabricants de vaccins pour la recherche et 22 milliards de dollars de vos impôts ont ensuite été utilisés pour soutenir la distribution des vaccins. Les autorités fédérales ont également déboursé 10 milliards de dollars supplémentaires pour élargir l'accès aux vaccins et ont annoncé qu'elles allaient consacrer 3 milliards de dollars de plus à une campagne publicitaire visant à combattre l'hésitation à se faire vacciner. Le gouvernement américain a dépensé bien plus de 130 dollars pour chaque homme, femme et enfant en Amérique pour promouvoir les vaccins COVID-19 et pourtant, plus d'un tiers du pays refuse toujours de se faire vacciner et près de 70 % refusent de prendre le rappel. Comment cela se fait-il ?

**12 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** L'histoire du COVID reste à écrire, tant le "narratif" officiel d'un virus né de nulle part qui aurait envahi un monde vierge de toute préparation du terrain par les laboratoires pharmaceutiques diverge des évidences les plus élémentaires que plus aucun covidiste forcené ne nie. Progressivement, le fait que des coronavirus aient été mis en culture et trafiqués dans le laboratoire P4 de Wuhan, dans des opérations conjointes entre des services américains et des services chinois n'est plus guère contesté, même si aucun lien entre ces recherches et la pandémie n'a été clairement établi à ce stade. Toute la question est de savoir comment la suite des opérations (jusqu'à l'invasion en Ukraine) s'est déroulée. Les premiers éléments dont nous disposons montrent que les "découpleurs" du Deep State américain ont su tirer parti des événements. Cette hypothèse de travail, selon laquelle le COVID marquerait un tournant dans la stratégie mondialiste de la caste et du Deep State US pour réduire sa dépendance à la Chine (en parfaite entente avec Xi Jin Ping qui poursuit de son côté une volonté de découplage avec l'Occident), éclaire d'un jour nouveau les longues hypothèses de travail discutées dans le Great Reset de Klaus Schwab. [Dans son ouvrage](#), le fondateur du World Economic Forum affirme en effet : Dans l'ère post-pandémique, la COVID-19 pourrait être considéré comme le tournant qui a inauguré un « nouveau type de guerre froide » entre la Chine et les

États-Unis (les deux mots « nouveau type » sont d'une importance considérable : contrairement à l'Union soviétique, la Chine ne cherche pas à imposer son idéologie au monde entier). Avant la pandémie, les tensions entre les deux puissances dominantes s'accumulaient déjà dans de nombreux domaines divers (commerce, droits de propriété, bases militaires dans la mer de Chine méridionale, et technologie et investissement dans les industries stratégiques en particulier), mais après 40 ans d'engagement stratégique, les États-Unis et la Chine semblent maintenant incapables de combler les fossés idéologiques et politiques qui les séparent. Loin de réunir les deux géants géopolitiques, la pandémie a fait exactement le contraire en exacerbant leur rivalité et en intensifiant la concurrence entre eux.

**12 août 2022 LeCOURRIERDESSTRATEGES.** La Commission européenne et Moderna sont parvenues à un nouvel accord, mardi, concernant la livraison de 15 millions de doses de vaccins contre le variant Omicron. Elle devrait avoir lieu vers la fin de l'été et en hiver. Dans un [communiqué de presse](#) publié mardi, la Commission européenne a annoncé la pré-commande de 15 millions de doses supplémentaires du vaccin anti-Covid mis à jour de Moderna. Cette convention vient donc modifier les délais de livraison convenus initialement avec la commande globale de 460 millions de doses. Notons qu'elle concerne les vaccins déjà existants et les vaccins adaptés aux nouveaux variants s'ils sont autorisés. Pour rappel, comme à son habitude, via un simple [communiqué](#) le 08 juin, Moderna avait affirmé les bons résultats de [son vaccin « bivalent » anti-Covid](#), c'est-à-dire capable de cibler la souche initiale du virus, mais aussi le [variant Omicron](#). Le vaccin Moderna est pourtant déjà connu pour ses [effets secondaires](#), en particulier les risques d'inflammation cardiaque chez les [moins de 30 ans](#). A propos du nouvel accord entre la Commission et Moderna... En vue de « mieux répondre aux besoins des Etats membres » en matière de vaccins contre le Covid-19 cet automne et cet hiver, Bruxelles et Moderna ont, sans tenir compte des effets secondaires lourds, signé un [nouvel accord](#) concernant les délais de livraison. Les échéances convenues initialement seront donc modifiées. Pour rappel, les doses de rappel devaient être livrées en été. Mais dans la nouvelle convention, encore une fois le calendrier de livraison a été ajusté. La livraison a été repoussée cet automne et cet hiver selon le communiqué, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires. Le nouvel accord ne concerne pas uniquement la fourniture des vaccins déjà existants. En effet, il stipule que si les vaccins actualisés sont autorisés, les Etats membres de l'UE pourront en bénéficier. [Moderna](#) doit justement livrer 15 millions de doses de la nouvelle version de son vaccin, sous réserve d'une autorisation de mise sur le marché dans des délais permettant l'utilisation de ces doses pour leurs campagnes de vaccination.

**12 août 2022 FranceSoir.** Vaccinolâtres et ukrainolâtres, la même technique de désinformation totalitaire. "Le « vaccin » comme l'Ukraine sont présentés comme la seule solution, pas d'alternative médicale dans le premier cas, pas d'alternative diplomatique dans le second." TRIBUNE - La désinformation a été au centre de la propagande en faveur de la « vaccination » Pfizer. Les faits resteront très têtus, mais le rapport remis à la FDA en date du 17 septembre 2021 démontrait à lui seul que ce produit avait une durée de protection limitée à quelques semaines. À la même époque, la situation en Israël apportait des preuves indubitables que la protection était éphémère. Or, beaucoup ont été manipulés par une désinformation qui a fonctionné selon deux principes très simples : affirmer sans preuve, mais affirmer toujours, et insulter tous les auteurs d'une information concrète exposant des faits contraires à la doxa. Le scénario de la désinformation : le bon, le méchant et la solution... Il en est de même aujourd'hui concernant le soutien à l'Ukraine. Dans le rôle de la maladie, on y retrouve les méchants Russes qui agressent et dans le rôle du vaccin, on retrouve l'Ukraine bienfaitrice et courageuse qui va se sauver et sauver l'Occident du mal russe, comme on prétendait nous sauver du mal chinois. Tout le monde aura noté que le récit est le même. Le méchant virus ou le méchant russe le sont pour l'éternité et il faut les éradiquer ; mais nous parlons maintenant d'un peuple dont chaque membre est à punir. Le glissement commence à être passablement dangereux. Le « vaccin » comme l'Ukraine sont présentés comme la seule solution, pas d'alternative médicale dans le premier cas, pas d'alternative diplomatique dans le second. Là où les choses sont encore plus étonnantes, c'est l'application du second principe : insulter ou disqualifier les auteurs d'un exposé des faits.

**12 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** Grâce au Covid, Big Pharma va développer des vaccins à ARNm pour des dizaines de maladies ... Nous avons déjà écrit que « les vaccins n'étaient pas faits pour Covid, mais Covid pour la vaccination ». Celle -ci n'est pas un moyen mais une finalité qui est confirmée par les prochaines étapes de développement de masse de la vaccination thérapeutique alors que les autorisations de mise sur le marché des injections contre Covid sont encore provisoires. La technologie à ARNm dont les effets secondaires sont « étouffés » par l'industrie pharmaceutique, les autorités de régulation sanitaire et les médias, provoque une morbi-mortalité qui n'est ignorée par aucun des protagonistes. Tout est pourtant fait comme si les injections Covid étaient un succès. Histoire d'une tromperie mortifère qui se poursuit et s'accélère dans ce qu'il faut bien qualifier de « programmation calibrée » et d'habileté à la « manipulation des consciences ». Dès 2020, les plus grands laboratoires pharmaceutiques s'unissaient – impensable il y a seulement quelques années encore – pour [signer une déclaration qualifiée d'historique](#) pour « continuer à faire de la sécurité et du bien-être des personnes vaccinées la priorité absolue dans le développement des premiers vaccins contre la COVID-19 ». *NEW YORK, le 8 septembre 2020 — Les PDG d'AstraZeneca, BioNTech, GlaxoSmithKline plc, Johnson Johnson, Merck, connue sous le nom de MSD en dehors des États-Unis et du Canada, Moderna, Inc., Novavax, Inc., Pfizer Inc., et Sanofi, ont annoncé aujourd'hui avoir signé un accord historique qui traduit leur engagement commun pour la préservation de l'intégrité du processus scientifique tout au long de leur démarche qui vise à déposer d'éventuelles demandes d'homologation en vue d'obtenir des approbations dans le monde entier pour les premiers vaccins contre la COVID-19.*

**12 août 2022 InfoDuJour.** Les nouveaux vaccins de l'automne : ils arrivent ! Pharmacien biologiste, ancien chercheur INSERM, membre du Conseil scientifique indépendant (CSI) Hélène Banoun explique ici pourquoi les vaccins attendus pour l'automne risquent fort d'être aussi peu efficaces que ceux d'aujourd'hui. Entretien... La septième vague de Covid-19 est terminée mais, déjà, on nous annonce une cinquième campagne de vaccination pour l'automne, avec de nouveaux vaccins. À quoi faut-il s'attendre ? Tout le monde reconnaît désormais l'échec des vaccins face à la Covid et ses nouveaux variants, Omicron, BA.4 et BA.5. Il fallait donc que les fabricants trouvent autre chose. À l'automne, on nous annonce de nouveaux vaccins. Il y a d'un côté une adaptation des vaccins actuels, c'est-à-dire des vaccins à ARNm Pfizer et Moderna, qui seraient adaptés aux nouveaux variants, on ne sait pas encore lesquels, mais la [Food And Drug Administration](#) (FDA) a donné son accord ; [l'Agence européenne du médicament](#) (EMA) étudie le dossier en vue d'une approbation en septembre (mais [Emer Cooke](#), la présidente aurait encore des doutes sur l'intérêt de l'adaptation). Et il y a, de l'autre, de nouveaux vaccins qui n'ont pas encore été commercialisés. On attend le fameux vaccin de Sanofi, en expérimentation et qui n'a toujours pas été autorisé ; il s'agit d'un vaccin "classique" c'est-à-dire recombinant, qui possède une partie du virus, donc la fameuse protéine Spike avec un adjuvant déjà connu (AS03 qui a été mis en cause dans des effets indésirables [du vaccin Pandemrix, vaccin contre la grippe H1N1](#)). Et il y a [le vaccin espagnol Hipra qui a été précommandé](#) par la commission européenne avant que l'Agence européenne du médicament (EMA) ne donne son accord. Il s'agit d'un nouveau vaccin recombinant qui possède une partie de la protéine Spike pour provoquer des anticorps. Et il a un nouvel adjuvant, mais on ne nous dit pas lequel précisément : une émulsion eau-huile. À l'automne, nous devrions ainsi avoir quatre nouveaux vaccins dont deux sont des adaptations...

**13 août 2022 Planetes360.** Scandale ! Lors de la présentation de l'application controversée de code couleur, le ministre de la santé Lauterbach a involontairement affiché son QRcode. Il aurait été vacciné pour la dernière fois il y a 271 jours et seulement trois fois contrairement à ce qu'il affirme !

**13 août 2022 Planetes360.** Tandis que l'Organisation mondiale de la santé poursuit son projet de promulgation d'un nouveau traité international de préparation à la pandémie ou d'une révision de celui-ci, la Banque mondiale et d'autres organisations mettent en avant de nouveaux régimes de passeport pour les vaccins. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) poursuit son projet d'adoption d'un nouveau traité international de préparation aux pandémies ou d'une version révisée de celui-ci, malgré les difficultés

rencontrées plus tôt cet été après que des dizaines de pays, principalement en dehors du monde occidental, se soient opposés au projet. Le 21 juillet, au cours d'une réunion de l'organe intergouvernemental de négociation [Intergovernmental Negotiating Body (INB)] de l'OMS, une majorité d'États membres de l'OMS a convenu de mettre au point un instrument juridiquement contraignant sur la pandémie qui contiendra « des éléments juridiquement contraignants et non contraignants ». STAT News a décrit l'accord, qui créerait un nouveau cadre mondial pour répondre aux pandémies, comme « l'appel à l'action le plus transformateur en matière de santé mondiale depuis que [the] l'OMS elle-même a été créée en tant que première agence spécialisée des Nations unies en 1948 ». Pendant ce temps, le Forum économique mondial, l'Union africaine et la Banque mondiale – qui ont créé un fonds d'un milliard de dollars pour la « surveillance des maladies » et le « soutien contre les pandémies actuelles et futures » – élaborent leurs propres mécanismes de réponse aux pandémies, y compris de nouveaux cadres de passeport vaccinal entre pays.

**13 août 2022 Profession Gendarme.** Covid-19: le rétropédalage de Delfraissy et Attal...amorce le procès du gouvernement français... Le président du Conseil scientifique et l'ex-porte-parole du gouvernement, en charge des mensonges oligarchiques lors de la séquence covidiste en France (2020-2022), se renvoient la balle, ou plutôt l'obus. C'est à qui se lavera les mains sur l'autre, le scientifique accusant le politique, le politique chargeant le scientifique. On dirait que tout est en train de se casser la gueule, dans les sphères des ingénieurs sociaux... Pourtant, le mensonge aura tenu deux ans, deux ans pendant lesquels des millions de Français ont souffert, inutilement.

**14 août 2022 Profession Gendarme.** Le professeur Shmuel Shapira, M.D., MPH, a occupé le poste de directeur général de l'Institut israélien de recherche biologique (IIBR), en Israël, entre 2013 et 2021. Il est le fondateur et le chef du département de médecine militaire de la faculté de médecine de l'Université hébraïque et du corps médical des FDI. Il est également chercheur principal à l'Institut international pour le contre-terrorisme (ICT) de l'Université Reichman en Israël. « J'ai reçu 3 vaccins, j'ai été physiquement atteint de manière très significative comme beaucoup d'autres ont été victimes de dommages », a tweeté Shapira le 13 mai 2022. « Et en plus, ma confiance dans les décisions et dans les processus de prise de décision a été sévèrement ébranlée ». M. Shapiro a joué un rôle primordial dans le développement du vaccin israélien BriLife COVID-19, qui est basé sur une structure virale. Après deux ans de développement, le vaccin n'en est qu'à la phase 3 des essais en raison de la paperasserie, a-t-il déclaré au CTC Sentinel. « Nous avons été beaucoup impactés par la bureaucratie, et cela nous a vraiment retardés ». La semaine dernière, Twitter a censuré Shapira pour avoir publié de la « désinformation » après avoir suggéré que l'épidémie de variole du singe pouvait être liée aux vaccins à ARNm. « Les cas de variole du singe ont été rares pendant des années. Ces dernières années, un seul cas a été recensé en Israël », a-t-il tweeté. « Il est bien établi que les vaccins à ARNm affectent le système immunitaire naturel. Une épidémie de variole du singe après une vaccination massive de covidés : N'est pas une coïncidence. ».

**15 août 2022 FranceSoir.** Le Conseil constitutionnel valide la loi macroniste qui autorise le retrait dans l'heure des contenus jugés "terroristes" La loi sur les retraits de contenus dits terroristes proposée par LREM, a été validée samedi 13 août par le Conseil constitutionnel. Proposée par LREM et adoptée fin juillet, la loi qui prévoit de contraindre éditeurs et hébergeurs du Web, réseaux sociaux en tête, de retirer dans l'heure et sans intervention de la justice des contenus sur le Web étiquetés « terroristes », a obtenu le feu vert du Conseil constitutionnel. L'instance présidée par Laurent Fabius, dont le fils Victor Fabius est directeur associé au sein du [cabinet de conseil McKinsey](#), est désormais célèbre depuis la crise du Covid-19 pour sa propension à avaliser les restrictions de liberté adoptées par le gouvernement, ce malgré l'absence de preuves scientifiques à l'appui de ses décisions. Rappelant que nous avons lors de la crise du Covid-19 « rapidement basculé vers un discours où l'amalgame était permis entre opposants antivax et le terme de terroriste », il s'interroge : « Qui peut aujourd'hui dire ce que sera le sens du mot « terrorisme » dans deux ans ? [...] Comment s'interdire d'imaginer que dans le cas où nous aurions à revivre une situation proche de celle rencontrée au cours des

*années 2020 et 2021, avec un pouvoir aussi vertical que strict, certains opposants, plus ou moins violents et hostiles à la politique du gouvernement, ne seraient pas de nouveau qualifiés de terroristes par une partie toujours plus importante de l'intelligentsia ? »*

**16 août 2022 ProfessionGendarme. Pierre Chaillot.** – Le site [Euromomo](#) (European mortality monitoring) propose des indicateurs pour suivre la mortalité des pays européens. Depuis l'été 2021, le nombre de décès des 15-44 ans européens est sorti de la « moyenne normale » calculée par le site, avec un dépassement quasi continu de la zone de surmortalité. Mais de quoi peuvent bien mourir nos jeunes depuis cet été ? Il est assez surprenant de voir autant de statistiques aller dans le même sens, sans que cela ne fasse aucun bruit dans les médias. Ce sont pourtant ce genre de statistiques qui ont amené autant de monde à conclure qu'un virus était responsable des hausses de mortalité. On se demande donc à quoi joue la commission du Sénat en refusant d'étudier la mortalité toutes causes post-vaccinale. Qui a conseillé à la commission d'enterrer cette requête de Laurent Toubiana ? Est-ce le même cabinet de conseil qui [depuis le début de la crise conseille la DREES](#) dans ces choix statistiques ? Quelle que soit votre opinion sur les vaccins, les virus ou la pandémie de Covid-19, la seule chose certaine c'est que nous n'aurons jamais les réponses à nos questions si nous n'exigeons pas d'avoir tous les éléments. Nous avons donc tous besoin d'avoir les chiffres à disposition pour enfin savoir et trancher. Il faut absolument forcer le Sénat et le ministère de la Santé à publier toutes ses données. C'est une question vitale de Santé Publique et même de Souveraineté et de Démocratie. Au-delà même de cette question des vaccins, il est nécessaire de nous battre pour obtenir le droit de savoir et de décider.

**16 août 2022 Planetes360.** Italie: 8 ans et six mois de prison pour Emanuela Petrillo, l'infirmière qui avait fait semblant d'injecter des vaccins à environ 8 mille personnes dont plus de 5 mille enfants.

**16 août 2022 Planetes360.** L'avocat Pierre Gentillet soulève la rupture d'égalité entre les pompiers français non vaccinés et leurs homologues européens venus en renforts, dont le statut vaccinal semble secondaire...

**16 août 2022 InfoDuJour.** Jean-Marc Sabatier. Le vaccin COVID-19 adapté fabriqué par Moderna cible deux variants différents du coronavirus – le virus original de 2020 et le variant Omicron. Conforme aux normes de sécurité... Une version actualisée du vaccin COVID-19 fabriqué par Moderna, qui cible deux variants de coronavirus (connue sous le nom de vaccin « bivalent »), a été approuvée par la Medicines and Healthcare products Regulatory Agency (MHRA) pour l'administration de doses de rappel aux adultes, après avoir été jugée conforme aux normes de sécurité, de qualité et d'efficacité de l'organisme de réglementation britannique. La décision d'autoriser ce vaccin de rappel au Royaume-Uni a été approuvée par l'organe consultatif scientifique indépendant du gouvernement, la Commission on Human Medicines, après un examen minutieux des preuves, peut-on lire dans le communiqué de presse. Les dangers associés aux nanoparticules lipidiques sont toujours présents dans ce nouveau vaccin. En résumé, ce nouveau vaccin ne va rien apporter en termes de protection. Cette injection vaccinale supplémentaire ne fera qu'augmenter les risques de faire des formes plus graves de la maladie via les phénomènes de facilitation de l'infection ADE et ERD [déjà décrits](#). En plus de la toxicité potentielle des nanoparticules lipidiques présentes dans le vaccin. La balance bénéfices-risques reste donc clairement défavorable avec les nouveaux vaccins, toujours basés sur la protéine Spike virale. Idéalement, d'un point de vue sanitaire, il faudrait arrêter ces rappels vaccinaux.

**16 août 2022 CourrierDesStrateges.** La variole du singe n'est pas la seule épidémie à faire parler d'elle cet été. D'autres cas de polio ou de méningite aux Etats-Unis, au Royaume-Uni ou en France interpellent les autorités sanitaires publiques qui incitent à la vaccination, particulièrement pour les enfants qui sont la cible de l'industrie pharmaceutique depuis plus d'un an. Pfizer avait déjà amorcé les essais cliniques de son vaccin pédiatrique contre Covid en janvier 2021 alors que commençait à peine la vaccination de masse des adultes en occident et que les recommandations sur la vaccination des enfants contre Covid étaient défavorables.

**17 août 2022 PatriceGibertie.** [une étude thaïlandaise sur les ados 13-18 ans montre 29% d'effets cardiovasculaires délétères après la 2è dose de Pfizer!](#) Cette étude se concentre sur les effets cardiovasculaires, L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

en particulier les événements de myocardite et de péricardite, après l'injection du vaccin BNT162b2 ARNm COVID-19 chez les adolescents thaïlandais. Cette étude de cohorte prospective a recruté des étudiants de deux écoles âgés de 13 à 18 ans qui ont reçu la deuxième dose du vaccin BNT162b2 ARNm COVID-19. Des données comprenant les données démographiques, les symptômes, les signes vitaux, l'ECG, l'échocardiographie et les enzymes cardiaques ont été recueillies au départ, au jour 3, au jour 7 et au jour 14 (facultatif) à l'aide de formulaires d'enregistrement de cas. Nous avons recruté 314 participants ; parmi ceux-ci, 13 participants ont été perdus de vue, laissant 301 participants pour analyse. Les effets cardiovasculaires les plus courants étaient la tachycardie (7,64 %), l'essoufflement (6,64 %), les palpitations (4,32 %), les douleurs thoraciques (4,32 %) et l'hypertension (3,99 %). Sept participants (2,33 %) présentaient au moins un biomarqueur cardiaque élevé ou des évaluations de laboratoire positives. Des effets cardiovasculaires ont été retrouvés chez 29,24 % des patients, allant de la tachycardie, des palpitations et de la myopéricardite. Une myopéricardite a été confirmée chez un patient après vaccination. Deux patients avaient une péricardite suspectée et quatre patients avaient une myocardite subclinique suspectée. Conclusion : Les effets cardiovasculaires chez les adolescents après la vaccination par l'ARNm BNT162b2 COVID-19 comprenaient la tachycardie, les palpitations et la myocardite.

**18 août 2022 LeMediaen442.** Usé par les « conflits d'intérêt » (expression qui veut dire « corruption »), le [Conseil scientifique](#), présidé par [Jean-François Delfraissy](#), a laissé la place au *Comité de veille et d'anticipation des crises sanitaires*. [Brigitte Autran](#) en sera la présidente. Elle est professeur d'immunologie à La Pitié-Salpêtrière. Nous restons donc à peu de chose près dans le même milieu, car cet hôpital peut s'enorgueillir de compter parmi son personnel, le [Pr Gilbert Deray](#), qui a reçu 160 649 € des laboratoires, le [Pr Yazdan Yazdanpanah](#) qui a reçu 130 000 euros, le Pr Grimaldi (221 déclarations d'intérêt sur [Transparence Santé](#)) et le [Pr Eric Caumes](#), ces derniers tous deux opposés à la réanimation des non-vaccinés. À peine nommée, la présidente du Comité de veille nous annonce au doigt mouillé une nouvelle vague de maladies diverses et variées à la rentrée, nécessitant sans aucun doute des vaccins appropriés. Elle recommande particulièrement le Paxlovid® de Pfizer. Comme il n'empêche ni l'infection ni la [contamination](#), elle lui trouve une qualité : [il évite les formes graves](#). Et puis il y a [un sacré stock](#) à écouler. En novembre 2020, Brigitte Autran déclarait : « *Les essais cliniques montrent qu'il n'y a pas d'effets indésirables graves aux vaccins covid-19, généralement, ils surviennent dans les deux mois.* » Depuis, il y a eu les rapports de Pharmacovigilance sur plus de 40 000 effets indésirables des injections Pfizer, Moderna et Astrazeneca jusqu'au [1er juillet 2022](#) : décès, AVC, problèmes cardiaques...

**19 août 2022 ProfessionGendarme.** Malgré le fait qu'il a pris ses quatre doses, Albert Bourla, PDG de Pfizer, vient d'être testé positif au Covid. Il l'a fait savoir dans un communiqué rendu public ce 15 août et intégralement lu par [Lecourrier-du-soir.com](#) Et si le vaccin n'était pas le miracle tant vanté par les scientifiques pour mettre fin à la pandémie? La question se pose et le débat est ouvert. En tout cas, moins d'un mois après que Joe Biden, président des Etats-Unis, a été testé positif au Covid, c'est au tour d'Albert Bourla, PDG de Pfizer, d'être atteint par le virus malgré ses 4 doses.

**19 août 2022 FranceSoir.** Représentée par l'avocate Me Diane Protat, l'association BonSens.org, en partenariat avec deux pompiers non-vaccinés contre le Covid-19 et un résident en Gironde dont le domicile ainsi que la sécurité de sa famille sont mis en danger par les incendies en cours, a annoncé le 15 août [dans un communiqué](#) sa décision de déposer une requête aux fins de référé-liberté devant le juge des référés du Conseil d'État. L'objectif : réclamer la suspension de la décision du ministre de l'Intérieur, qui refuse de faire appel aux 5 000 pompiers suspendus en raison de leur statut vaccinal. Une source nous confie que le syndicat national des sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, SUD Sdis, s'est également joint à cette action. À eux seuls, les deux brasiers de Gironde, fin juillet et début août, ont consommé plus de 27 000 hectares de végétation. La France, qui n'avait pas connu autant de feux de forêt depuis la canicule de 2003, manque cruellement de pompiers pour pouvoir éteindre les incendies qui essaient partout dans le pays. Malgré ce

besoin d'accroître les effectifs sur le terrain, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a décidé de laisser sur la touche 5 000 soldats du feu suspendus, professionnels ou volontaires (chiffre fourni en octobre 2021 par le ministère de l'Intérieur). Pourtant prêts à intervenir, ces pompiers sont interdits d'exercice depuis le 15 septembre 2021 en application de la loi du 5 août 2021, qui a rendu obligatoire la vaccination contre le Covid-19. Aussi, pour compenser ce manque de main d'œuvre, l'homme politique a annoncé le 10 août 2022 sur les grandes chaînes d'information sa décision de faire appel à des renforts de pompiers venus de plusieurs autres pays de l'Union européenne, dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'UE créé en 2001. Un comble pour les pompiers français, puisque les professionnels arrivés de l'étranger ne sont, pour partie, eux-mêmes pas vaccinés contre le virus.

**19 août 2022 Profession Gendarme** Une publication reprise des milliers de fois sur Twitter évoque la présence de « 100 affiches » aux slogans anti-vaccins dans la métropole toulousaine. Si le nombre avancé paraît très exagéré, il en existe au moins neuf, sur des emplacements privés. Les pouvoirs publics locaux peuvent-ils les faire retirer ? Pas si simple. Une campagne agressive. Une publication sur Twitter reprise des milliers de fois, évoque la présence d'affiches aux messages anti-vaccins contre le Covid-19, visibles sur des panneaux publicitaires disposés dans la métropole de Toulouse. « *Un accident cardiovasculaire pour 100 injections. La santé de nos enfants vaut plus que des vaccins expérimentaux* », peut-on lire sur l'image qui accompagne le tweet en question. Le tout est signé par l'autoproclamé « Comité scientifique indépendant », « Reinfo Covid » et « Reinfo Liberté », des collectifs portant des positions controversées sur la pandémie. Si aucune indication de lieu ne figure dans le message, *Marianne* est parvenu à identifier la position de l'affiche. Elle se trouve en pleine rue de Lalande à Saint-Orens-de-Gameville, une commune située à une dizaine de kilomètres au sud-est de Toulouse. Les services de la municipalité comptant près de 12 000 habitants ignoraient jusqu'alors la présence de cette affiche. Et ils n'ont pas le pouvoir de la faire retirer. « *Ma mission est de veiller à ce qu'il n'y ait pas de risque pour la tranquillité des habitants ou la sécurité publique. En l'occurrence, ce panneau, qui appartient à une entreprise privée et se situe sur terrain privé, n'a pour l'heure pas causé de désordre. On ne peut donc pas intervenir. Et sur le fond du message, même si cela concerne la santé, je n'ai pas de jugement à émettre en tant qu'élu* », indique le maire Serge Jop, qui dit néanmoins « *étudier de près* » les éventuels ressorts sur lesquels il pourrait s'appuyer pour prendre une mesure. Pour le moment, l'édile assure n'avoir pas reçu de plainte de la part de riverains.

**19 août 2022 FranceSoir.** Une [étude](#) publiée le 21 juin 2022 par le New England Journal of Medicine rend compte de la durée de contagiosité en fonction du statut vaccinal des personnes ayant contracté le Covid-19. Selon les résultats, les personnes vaccinées restent porteuses du virus pendant une période plus longue que les personnes qui n'ont pas reçu de vaccin. Une étude en forme de lettre... Cette [étude](#) en forme de lettre a été écrite à la rédaction du New England Journal of Medicine le 21 juin 2022 par plusieurs médecins qui exercent sur la côte est des États-Unis, notamment à Boston. L'étude clinique s'étend sur une période de six mois (juillet 2021 - janvier 2022), période à laquelle circulait au départ le variant Delta puis le variant Omicron devenu majoritaire dès la fin de l'année 2021 aux États-Unis. Par conséquent, cette étude porte sur ces deux souches du virus du Sars-CoV-2. L'objet de leur étude était d'examiner la durée de contagiosité des malades en fonction du statut vaccinal de chacun d'eux. Pour ce faire, les médecins ont étudié 66 participants infectés par le Sars-CoV-2, dont 32 étaient porteurs du variant Delta et 34 du variant Omicron. Ils ont enregistré toutes les durées de contamination des participants qu'ils ont mesurées à la fois à l'aide de tests PCR et de tests de cultures virales.

**20 août 2022 CrowdBunker.** La marche de l'indignation a été lancée par un collectif de médecins, d'enseignants, de citoyens indignés par les pertes de liberté et l'inversion des valeurs qui se sont accélérées depuis la crise "Covid". Cette marche rassemble des citoyens engagés de différents pays d'Europe. Elle a pris son départ le 13 août à 9h au Château de Malbrouck à Manderen (France) et se termine le 21 août à Aix-la-Chapelle (Aachen), en Allemagne. 9 étapes ont été parcourues à travers 5 pays : la France, le Luxembourg, la

Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne. La marche de l'indignation a pour objet de susciter dans la société civile un questionnement sur les politiques mises en œuvre. Nous nous indignons : • de l'absence de tout débat démocratique quant aux décisions prises par les classes dirigeantes • de la perte des libertés fondamentales qui est en cours, depuis le début de la crise "sanitaire" • au sujet du gaspillage de l'argent public par une politique vaccinale commerciale, alors que l'endettement des Etats explose que les citoyens règlent l'addition Ici, nous sommes à Flemalle, en Belgique, samedi 20 août 2022. À l'étape n°8 de la marche.

**20 août 2022 FranceSoir.** "Panneaux antivaccins Covid-19 à Toulouse": Vincent Pavan de Réinfo Liberté nous répond ... « *Un accident cardiovasculaire pour 100 injections (ou myocardite, péricardite, angioœdème...)*. La santé de nos enfants vaut plus que des vaccins expérimentaux ». C'est le message d'alerte à propos de la vaccination contre le Covid-19 que les Toulousains ont pu récemment apercevoir sur des panneaux publicitaires visibles dans la ville rose. Un évènement devenu viral qui a suscité une vive polémique. À l'origine de cette action, l'association [Réinfo Liberté](#), dont nous recevons le président, Vincent Pavan, dans ce Debriefing exclusif. L'enseignant-chercheur en mathématiques est formel : le chiffre figurant sur ces pancartes est « *incontestable* » et il tient à le démontrer dans cet entretien.

**20 août 2022 FranceSoir.** Critique du vaccin anti-Covid, l'association de Robert Kennedy Jr. censurée par Facebook et Instagram ... La censure se poursuit. La maison mère de Facebook et Instagram, Meta, a supprimé le 18 août de ces deux plateformes les comptes de l'influente organisation américaine Children's Health Defense, dirigée par Robert Kennedy Jr, neveu de l'ancien président américain John Fitzgerald Kennedy assassiné en 1963 et fils d'un ancien ministre, également assassiné en 1968. « *Nous avons supprimé les comptes Instagram et Facebook en question pour violations répétées de nos politiques sur le Covid-19* », a déclaré le 18 août Aaron Simpson, un porte-parole du groupe américain Meta, en référence à la disparition sur les deux plateformes de l'organisation Children's Health Defense. Critique de la sécurité des vaccins contre le Covid-19, l'association à but non lucratif accuse pour sa part Meta de ne pas respecter son droit à la liberté d'expression, en s'alignant sur les autorités sanitaires américaines. Sur Twitter où son compte est toujours actif, l'organisation a dénoncé « *une censure impitoyable* ».

**20 août 2022 ProfessionGendarme.** Compteur Linky : Enedis perd la bataille contre les personnes électrosensibles et devra installer des Filtres Protectors contre les mauvaises Ondes ! Victoire judiciaire définitive des complotistes qui ont encore une fois eu raison un peu trop tôt... On s'en souvient, les 10 dernières années ont été extrêmement violentes contre toutes les personnes qui affirmaient que le nouveau compteur électrique d'Enedis – le Linky – produisait des ondes électromagnétiques qui pouvaient être dangereuses pour les personnes électrosensibles ! Les inquisiteurs à la solde de la Doxa affirmaient l'inverse en répétant dans un psittacisme caractéristique de notre époque les arguments d'Enedis : la science n'a rien démontré, nous respectons les normes européennes bla... bla..., le compteur ne dépasse pas les limites des doses quotidienne ... Sauf qu'aujourd'hui le tribunal affirme l'inverse et la décision est définitive.

**20 août 2022 ProfessionGendarme** Les révélations des assurances décès sur les effets indésirables des injections Covid se multiplient – par Laurent Aventin... Le PDG de One America, Scott Davison avait prévenu fin 2021 d'une augmentation inhabituelle des décès de 40% au troisième trimestre 2021. De nouveaux rapports montrent que la situation est plus extrême que ce qui avait été annoncé et qu'elle concerne l'ensemble du secteur : Pour la « Lincoln National » qui a fait ses comptes sur 2021, l'augmentation des décès de cette année est de 163%, soit les taux de mortalité les plus élevés jamais vus dans l'histoire de l'assurance-vie. Le coût des prestations aux clients est passé de 22 à 28 milliards de dollars environ de 2020 à 2021.

**20 août 2022 FranceTVInfo.** Emmanuel Macron a dénoncé "*l'attaque brutale*" de Vladimir Poutine contre l'Ukraine et a appelé les Français à "*accepter de payer le prix de la liberté et de nos valeurs*" face aux conséquences économiques du conflit, lors d'[un discours à Bormes-les-Mimosas](#) (Var), vendredi 19 août. Durant la cérémonie du 78e anniversaire de la libération de Bormes-les-Mimosas, le 17 août 1944, Emmanuel

Macron a averti du retour des *"fantômes de l'esprit de revanche, [des] violations flagrantes de la souveraineté des États, [de] l'intolérable mépris des peuples [et de] la volonté impérialiste [qui] ressurgissent du passé pour s'imposer dans le quotidien de notre Europe, de nos voisins, de nos amis"*. Le chef de l'Etat, qui s'était entretenu avec Vladimir Poutine par téléphone quelques heures plus tôt, a salué la *"résistance héroïque"* du peuple ukrainien face aux *"assauts terribles de l'armée russe et de ses supplétifs"*. Un appel à la sobriété énergétique... Dans *"cette guerre qui tonne à nos portes"*, Emmanuel Macron affirme qu'*"il faudra de la force d'âme pour regarder en face le temps qui vient, résister aux incertitudes, parfois à la facilité et à l'adversité et, unis, accepter de payer le prix de notre liberté et de nos valeurs"*. Remake du 12 juillet 2021 ?

**21 août 2022 LeMediaen442.** Quand on n'a plus besoin de vous, on vous jette... Après avoir témoigné à l'Assemblée le 8 avril et le 24 mai 2022 et au Sénat, le Dr Amine Umlil part en vacances. En son absence, une lettre recommandée lui est envoyée le 20 juillet. Et ce n'est pas pour le remercier de son expertise. Cette lettre que Eve Parier, directrice générale du CNG (Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière), s'est empressée d'envoyer avant [la fin de ses fonctions](#), l'informe sèchement d'une procédure disciplinaire à son encontre. Il lui est reproché d'avoir diffusé auprès du public et dans le cadre de ses fonctions, non pas des informations inexactes sur les vaccins contre la Covid-19 mais, des informations qui *« vont à l'encontre »* de la communication institutionnelle. À part ça, aucun fait précis, aucun argument juridique, rien de rien, juste une appréciation d'ordre général. De plus, le CNG n'a pas jugé utile de recueillir, préalablement et de façon contradictoire, ses observations avant de prendre cette décision.

**21 août 2022 FranceSoir.** À l'approche de la rentrée scolaire et du retour au travail pour de nombreux Québécois, la province de Québec lance une [nouvelle campagne de vaccination contre le Covid-19](#). Pour sa première apparition à une conférence de presse sur le Covid depuis six mois, le Premier ministre François Legault a déclaré que la vie était presque revenue à la normale grâce au vaccin. Fort de ce constat, il exhorte les personnes qui n'ont pas reçu de dose au cours des cinq derniers mois ou plus à renouveler leur vaccination. Le nouveau calendrier vaccinal annoncé par le Premier ministre... *"Plus les gens seront à l'intérieur, et plus il y aura de contagion"*, a déclaré M. Legault. *"C'est donc un très bon moment pour lancer une campagne de vaccination massive"*, a-t-il ajouté. Si tous les adultes québécois peuvent d'ores et déjà recevoir une quatrième injection cinq mois après leur dernière vaccination, cette conférence de presse est pour lui l'occasion de préciser le nouveau calendrier de la vaccination pour la cinquième dose, en donnant toutes les modalités. Les Québécois âgés de 75 ans et plus peuvent désormais prendre rendez-vous pour recevoir une cinquième dose contre le covid depuis le 16 août. Le personnel de santé est également invité à profiter de cette période prioritaire. Les personnes de plus de 60 ans ainsi que les personnes de 12 ans et plus qui ont des problèmes de santé les rendant particulièrement vulnérables au Covid-19, pourront prendre rendez-vous dès le 22 août pour renouveler leur injection. Par ailleurs, toute personne âgée de plus de 18 ans aura la possibilité de "bénéficier" de cette cinquième injection dès le 29 août prochain.

**22 août 2022 Planetes360.** États-Unis: le docteur Anthony Fauci annonce qu'il quittera ses fonctions à la fin de l'année.

**22 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** La 4<sup>e</sup> dose pour les soignants n'est pas encore obligatoire. Mais elle s'annonce doucement à coup de curiaçage. Pour l'instant, elle est simplement recommandée. Nul ne sait si elle ne le sera pas dans deux ou trois mois (ce qui est non seulement plausible, mais probable).

**22 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** -a-t-il un lien entre Covid et la variole du singe ? A priori la question pourrait être saugrenue et considérée par certains comme une analyse hors sujet. Pourtant, une plateforme de recherche a été développée dès 2021 par la société biotechnologique Tonix qui a travaillé à l'élaboration d'un vaccin contre Covid à partir de la Vaccine, c'est-à-dire le vaccin contre la variole. Nous avons déjà évoqué la création d'un virus de synthèse de la variole par une entreprise privée en 2017. C'est la même société –

Tonix Pharmaceuticals – qui a développé une réponse immunitaire vaccinale contre le Sars Cov-2 à partir du virus de la variole du cheval.

**22 août 2022 JusteMilieu – Rémy.** LOI n° 2022-1159 du 16 août 2022 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière de prévention de la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne ... Tiens, tiens, donc nous n'y couperons pas, c'est l'Europe qui l'impose !

22 août 2022 FranceSoir. Comme nous l'avait annoncé le [Dr Grégory Pamart](#), le 14 juillet dernier, l'Ordre des médecins lance une "vaste campagne nationale", convoquant "des centaines de médecins pour avoir soigné, en conscience, des patients du Covid". Les faits le confirment, et bien que le chiffre exact soit encore difficile à évaluer, de médecins sont convoqués devant les ordres départementaux pour s'expliquer quant au contenu de leurs prescriptions pour soigner leurs patients du Covid-19. Maître Jean-Pierre Joseph, avocat au barreau de Grenoble, nous explique la situation et livre des éléments de défense à destination des médecins convoqués. Qu'en est-il aujourd'hui du principe de liberté de prescrire des médicaments ? Jean-Pierre Joseph : Le fait pour un médecin de choisir et de prescrire des médicaments hors AMM pour soigner le covid-19 n'est ni une faute, ni un abus, ni une fraude, pas plus qu'il ne constitue un manquement déontologique. Heureusement, car si c'était le cas, les médecins se retrouveraient aux ordres des gestionnaires des régimes obligatoires, du ministre de la Santé et/ou de l'industrie pharmaceutique.

**23 août 2022 LeMediaEn442. Remy.** La loi Avia est donc de retour avec quelques retouches. Elle s'appelle maintenant « loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière de prévention de la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne ». Il fallait s'adapter à l'Europe, qui l'a votée [le 29 avril 2021](#). C'est donc chose faite. La « haine en ligne » a été remplacée par le « terrorisme en ligne » et la nouvelle loi a été votée [le 27 juillet](#), sans guère déranger les vacances d'Emmanuel Macron qui l'a [signée à Brégançon](#). Certes, la Nupes a fait un recours au Conseil constitutionnel. Ce dernier avait rejeté la loi Avia, mais il a trouvé cette dernière loi tout-à-fait en accord avec la [Constitution](#). Il a suffi de jouer sur le mot « terrorisme » et le tour était joué ! Vous pensez que ce que vous dites sur Internet n'a rien à voir avec le terrorisme. Grave erreur ! Le [Larousse](#) définit le terrorisme comme un « Ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages, etc.) commis par une organisation ou un individu pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système. » Mais Laurent Fabius et son Conseil constitutionnel ont changé le sens du mot. Désormais, les [contenus terroristes](#) « **constituent des abus de la liberté d'expression et de communication qui portent gravement atteinte à l'ordre public et au droit des tiers** ». Le 16 août, la loi a donc été promulguée. L'Arcom, Ex-CSA, et l'Office central de lutte contre la criminalité pourront décider tout à loisir de ce qui est terroriste. Qui fait partie de l'Arcom ? Le président est nommé par le président de la République ; trois membres par le président de l'Assemblée nationale ; trois par le président du Sénat ; un par le vice-président du Conseil d'État et un par la Première présidente de la Cour de cassation. ☑ Sans rire, l'[Arcom](#) assure : « La nomination du président et des huit conseillères et conseillers par cinq autorités distinctes est l'une des principales garanties de l'indépendance de l'instance. » Dans la nouvelle loi, les fournisseurs d'accès à Internet ont une heure pour retirer les contenus qui abusent de la liberté d'expression (ou contenus « terroriste ») sous peine d'un an d'emprisonnement et de 250 000 euros d'amende. Emmanuel vous l'avait promis, vous retrouverez monde d'avant, mais sans la liberté. Vous serez libre de circuler vacciné contre toutes sortes d'animaux tout en parlant de tout et de rien — surtout de rien. Klaus vous promet aussi : vous n'aurez rien et vous serez heureux. L'île aux enfants crédules est votre monde de demain

**23 août 2022 FranceSoir.** Le 15 août dernier, alors que les feux de Gironde venaient juste de se calmer, l'association BonSens.org avait déposé une [requête](#) devant le juge des référés du Conseil d'État afin d'obtenir la réintégration des pompiers suspendus. Quatre jours plus tard, l'institution a répondu qu'il n'y avait pas lieu d'agir car "les incendies dont la requête fait état ne sont plus en cours". Soutenue par l'Union syndicale solidaire des SDIS de France et DOM/TOM, cette requête réclamait l'abrogation de la décision du ministre de

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 221

l'Intérieur et des Outre-mer visant à suspendre les pompiers professionnels et volontaires français non vaccinés contre le Covid-19, afin de faire face aux feux de forêt sévissant en France. Les requérants demandaient également d'enjoindre au même ministre une amende de 100 000 euros par jour de retard, ainsi que de mettre à la charge de l'État la somme de 2 000 euros. Selon le [communiqué](#) de l'association, devant l'ampleur des feux de forêts, le fait de se dispenser de 5 000 pompiers pourrait mettre en danger les victimes de ces feux. En outre, les auteurs de la requête soulignent que cette décision porte atteinte aux principes d'égalité et de libre-circulation des travailleurs. Si certains pompiers étrangers ont été réquisitionnés pour prêter main forte aux Français, d'autres pompiers de l'Union européenne n'ont pas été invités, car ils n'étaient pas vaccinés. Toutefois, le Conseil d'État considère qu'à la date où il a été saisi, *"les incendies dont la requête fait état ne sont plus en cours"*. Cela étant, l'assèchement du climat continue d'inquiéter les sapeurs-pompiers, qui enchaînent [les missions de surveillance](#). Comme le rapporte [France Info](#), le 17 août dernier, 700 pompiers restaient mobilisés en Gironde, *"car une fois le feu fixé, le travail doit continuer."* Parmi eux, *"la moitié sont étrangers"*.

**23 août 2022 ProfessionGendarme.** Jusqu'à récemment, les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis colportaient encore l'idée que les protéines de pointe du «vaccin» du coronavirus de Wuhan (Covid-19) ne restent pas à l'intérieur du corps plus longtemps que quelques jours suivant l'injection. Maintenant que cela est démystifié – les protéines de pointe persistent à l'intérieur du corps, il s'avère – le CDC a discrètement retiré son ancienne affirmation d'Internet sans aucune annonce. Quiconque visite le site Web du CDC sera désormais accueilli par un nouveau message qui ne dit rien sur les protéines de pointe du vaccin et sur leur durée de vie dans les tissus corporels.

**23 août 2022 Liberation. Sécurité des données de santé.** Des infirmiers qui ressortent les calepins et les stylos, des prises en charge retardées, des patients orientés vers un autre hôpital... [L'attaque informatique visant l'hôpital de Corbeil-Essonnes](#), en banlieue parisienne, se révèle *«dramatique et inadmissible»*, selon les mots du ministre de la Santé, François Braun. Ces établissements de santé apparaissent particulièrement à risque face au risque de piratage. En 2021, l'Autorité nationale en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information avait relevé en moyenne [un incident de ce type par semaine](#). Des attaques répétées conduisant l'Etat à consacrer une enveloppe de 25 millions d'euros à la cybersécurité des établissements de santé. Encore insuffisant, d'après Nicolas Arpagian, directeur de la stratégie en cybersécurité de Trend Micro, spécialiste de l'analyse de la cybermenace, qui analyse pour *Libération* les faiblesses des hôpitaux face au risque cyber.

**23 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** Après l'autorisation d'utilisation d'urgence (EUA) du vaccin Novavax pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans par la Food and Drug Administration (FDA) vendredi, les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont confirmé ce lundi son utilisation prochaine. A ce jour, Novavax est le premier sérum protéique contre le COVID-19 autorisé aux Etats-Unis.

**23 août 2022 FranceSoir.** Alors que toute l'Europe fait face à une sécheresse inédite, les Pays-Bas sont soumis à des pénuries d'eau. Dans ce contexte, ils [découvrent](#) que les centres de stockage de données et d'informations Middenmeer, de la firme Microsoft, sont de véritables pompes insoupçonnées. En 2021, ils ont consommé quatre à sept fois plus d'eau que ce qui avait été consigné dans les engagements, soit 84 millions de litres d'eau potable. Le fonctionnement des centres de données... Les centres de stockage de données, plus communément appelés *"data centers"*, sont les lieux où sont regroupés tous les équipements et constituants d'un système d'information. Occupé par Microsoft, le site de Middenmeer s'était engagé à ne consommer qu'entre 12 et 20 millions de litres d'eau potable par an, en accord avec la municipalité de Hollands-Kroon. Or, bien que l'information ait été classifiée, le média local [Noordhollands Dagblad](#) a eu accès aux chiffres réels, et a révélé que 84 millions de litres d'eau ont été dépensés pour l'année 2021. Dans le détail, l'enquête indique que Microsoft a consommé 75 millions de litres d'eau pour refroidir ses centres de données, et neuf millions de litres pour d'autres usages. Loin de se limiter à Microsoft, le gouvernement hollandais a également dévoilé

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 222

---

que les 28 centres de données de Wieringermeer, où sont localisés ceux de Microsoft, ont consommé 550 millions de litres d'eau potable, ce qui représente 0,5 % de l'alimentation en eau potable de la région (112 milliards de litres).

**24 août 2022 FranceSoir.** Dans une [fiche ressource officielle](#) du ministère de l'Éducation nationale, adressée aux instituteurs, le gouvernement appelle à "mettre en place une activité de découverte de la vaccination en cycle 2 et 3", c'est-à-dire en école primaire. L'objectif serait "*d'aider les élèves à mieux comprendre le fonctionnement et la circulation des virus, ainsi que la contribution du vaccin à la réponse immunitaire*". Pour cela, la fiche conseille ardemment de "*contextualiser immédiatement l'étude de la vaccination avec l'exemple de la vaccination contre le covid-19*". Ils ajoutent que cette séquence permettra "*d'identifier si une hétérogénéité est constatée au sein du groupe classe*", sachant que les élèves reçoivent un rappel de vaccin diphtérie-tétanos-poliomyélite et coqueluche. Sous prétexte d'une sensibilisation à la vaccination, d'aucuns y voient sans peine une façon de faire la promotion des vaccins anti-covid auprès des élèves, tout en repérant les plus réticents.

**24 août 2022 ProfessionGendarme.** Dans l'espace public, on nous promet une rentrée agitée, une rentrée revendicatrice, une rentrée de contestation. Au regard du quorum de gens qui porte encore le masque malgré les aveux de Delfraissy ou l'affirmation de l'AFNOR sur l'inutilité de l'objet ou encore sur l'abstraction qu'il fait sur les déclarations des pointures médicales type Raoult-Perronne, le doute s'installe. L'ensemble de la population est complètement hypnotisé par la propagande médiatique aux ordres. Le bilan de cette fin estivale est catastrophique. Les incendies criminels qui ont ravagé notre territoire nous ont démontré le manque et l'obsolescence du matériel dédié et qu'il a manqué les 5000 pompiers suspendus. Dans les hôpitaux, les urgences ferment la nuit et les services sont saturés fautes de la présence du personnel soignant lui aussi suspendu. Globalement, il n'y a pas d'argent pour entretenir la sécurité des biens et des personnes, mais il y en a toujours pour maintenir la folie de Zélenski.

**24 août 2022 FranceSoir.** Alors que la Préfecture et la mairie de Toulouse tentent de les faire retirer, les panneaux d'affichages de Réinfo Covid et Réinfo Liberté sont toujours présents dans la ville rose. Nous avons [convenu dans un précédent entretien avec Vincent Pavan](#), président de cette seconde association, que nous suivrons leur méthode afin de comprendre en quoi leur message « *Un accident cardiovasculaire pour 100 injections (ou myocardite, péricardite, angio-œdème...)*. La santé de nos enfants vaut plus que des vaccins expérimentaux » est pertinent. Également membre du [Conseil scientifique indépendant](#), Emmanuelle Darles l'accompagne pour détailler leur calcul.

**24 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** La demande d'autorisation conditionnelle de mise sur le marché du vaccin contre le Covid-19 Skycovion est en cours d'évaluation actuellement. Ce nouveau vaccin a une spécificité, il s'appuie sur des nanotechnologies pour s'attaquer au virus. S'il est homologué par l'EMA (Agence européenne des médicaments), Skycovion sera le 7eme vaccin approuvé au sein de l'Union européenne. . A base de protéines recombinantes avec un adjuvant de l'entreprise britannique GSK, [le vaccin Skycovion a été produit par le laboratoire pharmaceutique sud-coréen SK biosciences](#). Son utilisation en Corée du Sud a été approuvée par le ministère de l'alimentation et de la sécurité des médicaments de Corée du Sud en juin dernier. Il est à noter qu'auparavant, le pays injectait les vaccins à ARNm de Moderna et Pfizer à sa population. Selon, le ministre de la Sécurité alimentaire et des médicaments, [Oh Yu-kyoung](#), SK Bioscience entend aussi demander l'approbation de l'Organisation mondiale de la santé pour son vaccin anti-Covid.

**25 août 2022 FranceSoir.** Mamans Louves: 106 points de rencontre pour créer le débat autour des enfants. La rentrée approche à grands pas et les parents d'élèves sont encore dans le flou au sujet des mesures qui les attendent, eux et leurs enfants, quant aux politiques sanitaires dans les écoles. Sur ce sujet, l'association des [Mamans Louves](#) souhaite [installer le dialogue entre les parents d'élèves](#), quels que soient leurs avis sur la gestion de la crise. L'objectif est « de sensibiliser les parents sur les conséquences dramatiques des mesures sanitaires sur la santé des enfants. Leur montrer qu'il est possible de dire non tous ensemble. [Se] mobiliser

en cas de retour du port du masque en milieu scolaire. » Créé pendant la crise du Covid-19, le collectif milite pour la protection et le droit des enfants. Depuis plusieurs mois, il alerte et manifeste quant aux risques des politiques sanitaires déployées par le gouvernement, lorsqu'elles touchent les enfants à l'école et en dehors. Depuis le 20 septembre dernier et jusqu'à la mi-septembre prochain, les Mamans Louves ont organisé 106 rendez-vous dans toute la France. Le collectif s'est développé sur l'ensemble du territoire, avec des antennes dans près de quarante départements sur la métropole.

**25 août 2022 FranceSoir.** Le 18 août dernier, Google a reconnu avoir souffert d'un piratage au niveau de l'un de ses clients Google Cloud. Le 1er juin dernier, les hackers auraient réussi à produire un nouveau record de connexions malveillantes simultanées, ce qui en fait la plus grande cyberattaque de l'histoire... Dans un [communiqué](#), Google explique que son client (plus précisément client de sa branche Google Cloud Armor) a reçu des connexions comparables à celles que Wikipédia peut avoir au long de la journée, et cela en dix secondes seulement. Pour réaliser ce type d'activité, les cyberpirates détournent plusieurs milliers d'ordinateurs et objets connectés pour créer des connexions simultanées sur le même serveur, ce qui peut permettre de perturber un site par saturation. Ce type d'attaque est connu sous le nom d'attaque par « déni de service » (DDoS).

**25 août 2022 FranceSoir.** Dans ce nouveau debriefing avec le pharmacien spécialiste de pharmacovigilance Amine Umlil, nous évoquons les 18 derniers mois de la pandémie, les communications et alertes du [CTIAP](#) (Centre territorial d'information indépendante et d'avis pharmaceutiques) de l'hôpital de Cholet, l'audition du Dr Umlil par l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques), ainsi que la récente procédure disciplinaire dont il fait l'objet. Fin juillet 2022, dans une forme de chasse aux sorcières, le Dr Umlil a reçu un courrier de la directrice générale de la CNG (Centre National de Gestion) Eve Parier, l'informant d'une procédure disciplinaire à son encontre. On lui reproche d'avoir été à l'encontre de la communication gouvernementale. Le Dr Umlil explique dans ce debriefing les mesures qu'il a prises afin de répondre à cette procédure, soulignant directement les contradictions de Mme Parier.

**25 août 2022 Video du docteur Denis Agret. Alerte sur le site de l'ANSM : Thrombolytiques : conduite à tenir dans un contexte de tensions d'approvisionnement :** Actuellement, les deux thrombolytiques les plus utilisés à l'hôpital, Actilyse (altéplase) et Therasolv (urokinase), sont en tension d'approvisionnement au niveau mondial. Les fabricants expliquent ces tensions par une augmentation constante du nombre de patients éligibles aux thrombolytiques et une capacité de production limitée par la complexité du procédé de fabrication de ces médicaments biologiques. Pour les mêmes raisons, les alternatives que sont Actosolv (urokinase) et Metalyse (tenecteplase) ne sont pas disponibles. Depuis mars 2022, des actions ont donc été mises en œuvre afin de s'assurer que les patients pour lesquels ce traitement est indispensable puissent y avoir accès. Actilyse fait ainsi l'objet d'une distribution contingentée. Un retour à la normale des approvisionnements ne peut pas encore être estimé bien que des approvisionnements soient régulièrement effectués. Dans l'attente et afin d'assurer la prise en charge des patients, nous avons élaboré une conduite à tenir avec une priorisation dans l'utilisation de ces spécialités, en concertation avec la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation, la Société Française Neuro-Vasculaire, la Société Française de Médecine Vasculaire, la Société Française Radiologie, la Fédération de Radiologie Interventionnelle, la Société Francophone de Néphrologie Dialyse et Transplantation, la Société Française de Pédiatrie et la Société Française du Cancer :

**25 août 2022 ProfessionGendarme.** Vera Sharav: « À moins que nous ne résistions tous, « plus jamais ça », c'est maintenant. » – Discours – Nuremberg, le 20 Août 2022... A l'occasion du rassemblement des résistants au nouvel ordre mondial à Nuremberg intervention de Véra Sharav survivante de l'holocauste et défenseur des droits de l'homme. Il est bon de rappeler que les MSM aux ordres se sont systématiquement offusqués que nombre d'entre nous comparent la situation covidiste aux crimes nazis alors que pour ce témoin incontestable c'est une évidence. Je suis venu à Nuremberg pour fournir un contexte historique à la menace

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 224

---

globale à laquelle notre civilisation est confrontée aujourd'hui. Ces deux dernières années ont été particulièrement stressantes, car des souvenirs douloureux ont été ravivés.

**25 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** L'Agence européenne du Médicament (AEM) examine un « vaccin » anti Covid à base de nanotechnologies... Un nouveau « vaccin » anti-covid, nommé Skycovion, conçu par le laboratoire pharmaceutique britannique GSK et le sud-coréen SK Bioscience (SK Chemicals selon les sources) [est actuellement soumis à l'examen de l'AEM](#). L'information serait banale si le fabricant n'avait pas annoncé l'utilisation – et donc l'injection – de nanotechnologies introduites dans son produit. La presse évoque plutôt l'utilisation de nanoparticules mais il y a souvent une confusion entre nanotechnologies et nanoparticules. Ces dernières sont déjà utilisées dans les injections actuellement commercialisées comme les liposomes (enveloppe lipidique) qui protègent le matériel injecté et [c'est admis par la presse grand public](#). Ce qui ne l'est pas – pas davantage par les fabricants de l'industrie pharmaceutique et les autorités de régulation sanitaire – c'est la présence [d'oxyde de graphène auquel nous avons consacré un dossier](#) mais aussi de nanotechnologies destinées à créer [un nanoréseau intracorporel, ce qu'on appelle un « wireless body area network »](#) déjà utilisé en médecine de pointe. Pour l'instant, aucune information n'est vraiment disponible sur le contenu de ce produit et il ne faut pas s'attendre à une réelle transparence tant sur la nature des nano éléments que sur leur programmation (cf. ci-dessous *nanoparticules auto-assemblées*) ou sur l'adjuvant utilisé. L'EMA donne pour l'instant une information à minima : *Skycovion est un vaccin à nanoparticules auto-assemblées ciblant le domaine de liaison au récepteur de la protéine de pointe du Sars-Cov 2 [...], développé conjointement avec l'Institut de Conception de Protéines de l'Ecole de médecine de l'université de Washington, en combinaison avec l'adjuvant de GSK*. On sait en revanche que le vaccin a été co-financé par la [Fondation Bill et Melinda Gates et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies](#) – (CEPI). On peut donc déjà prévoir une issue positive car ce produit passe par les fourches caudines de ces deux grandes institutions incontournables pour l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché. GSK fait par ailleurs partie de l'opération [Warp Speed](#), il ne devrait donc pas être débouté. Ce n'est pas la présence de nanoparticules en soi qui pose problème mais la nature de ces particules (l'oxyde de graphène est particulièrement toxique, on pourrait le retrouver « officiellement dans ce vaccin ; l'EMA ne donne cependant aucune indication) ainsi que l'utilisation de nanotechnologies. L'usage de micropuces sous cutanées couplée à la vaccination avait en revanche été [démentie par la presse](#) à un moment où il y avait confusion auprès de l'opinion publique sur ces deux technologies. Mais voilà le Forum Economique Mondial « sort du bois » et annonce ouvertement l'utilité de la micropuce ; en réalité il [prépare depuis longtemps son introduction auprès des populations](#) avec la [collaboration des autorités publiques](#). Le FEM annonce la justification du micropuçage des enfants... C'est dans un [article du FEM daté du 16 août 2022](#) qui fait l'éloge du transhumanisme et de la réalité augmentée que l'on peut lire la promotion du micropuçage présenté comme une évolution naturelle : *Aussi effrayants que puissent paraître les implants de puces, ils font partie d'une évolution naturelle qu'ont connue autrefois les articles à porter. Les prothèses auditives ou les lunettes qui ne sont plus stigmatisées.*

**25 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** L'alliance Pfizer/BioNTech a déposé à la FDA (Food and Drug Administration) la demande d'autorisation d'utilisation d'urgence (EUA) de son nouveau vaccin de rappel contre le Covid-19 qui cible le sous-variant d'Omicron BA.5. Selon le PDG de Pfizer, si le produit est autorisé, le processus de production sera accéléré et la distribution débutera dans l'immédiat. Mais pour certains médecins américains, ils estiment qu'il ne faut pas prendre une décision à la hâte.

**25 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** L'Artemisia afra et ses nombreuses applications médicinales... Les plantes médicinales du genre 'Artemisia' tirent leur appellation de Artemis, la déesse grecque de la chasse, des animaux sauvages et de la lune ! L'artemisia afra fait partie de ses nombreuses espèces et est l'un des remèdes à base de plantes les plus largement utilisés en Afrique du Sud. Les plantes ont directement contribué au développement de médicaments les plus importants à travers le monde depuis plusieurs siècles. L'artémisinine,

un traitement antipaludéen, la morphine, un analgésique, ou encore le taxol par exemple, une chimiothérapie anticancéreuse, trois exemples parmi d'innombrables médicaments dérivés de plantes. Ces plantes médicinales proviennent des quatre coins du monde, notamment en Afrique. Ce continent est doté à lui seul de 45 000 espèces végétales, soit environ 25 % des ressources phytogénétiques mondiales. Plus de 5 000 espèces végétales de cette énorme ressource africaine sont utilisées dans les médecines traditionnelles. Artemisia afra ou l'absinthe africaine est la seule espèce de son genre indigène au continent africain. Elle est souvent considérée comme une plante phare potentielle en raison de sa grande popularité et de ses diverses utilisations dans la médecine traditionnelle africaine. Elle est souvent utilisée pour la toux, le rhume, la grippe et le paludisme.

**26 août 2022 Planetes360.** Des non-vaccinés reçoivent 10 millions de dollars de dédommagement ... Après que NorthShore a refusé toutes les demandes d'exemption religieuse, 13 de ses employés ont intenté une action collective contre le groupe hospitalier – arguant qu'ils avaient été victimes de discrimination, et que l'hôpital avait enfreint la loi fédérale en refusant d'accorder toute demande d'accommodement religieux – plus précisément, l'hôpital a été accusés d'enfreindre le Titre 7 de la Loi sur les droits civils. En guise de compensation, NorthShore versera 10'337'500 \$ aux plaignants et révisera son programme de vaccination du système afin d'améliorer ses procédures d'adaptation pour les personnes ayant des exemptions approuvées pour des croyances religieuses sincères. Les membres du personnel qui ont été licenciés en raison de leur refus religieux du vaccin COVID19 pourront également demander à être ré-engagés par NorthShore.

**26 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le Dr Cristina Sacchi confirme le lien de cause à effet du vaccin Pfizer et l'apparition de maladies auto immunes. [Dans une vidéo disponible ici](#), le Dr Cristina Sacchi explique : *Dans mon laboratoire, nous nous occupons de l'étude des auto-anticorps et des maladies auto-immunes. J'aimerais présenter notre étude sur les preuves de la présence d'anticorps anti-nucléaires (ANA) chez des travailleurs de la santé en milieu hospitalier après la vaccination par le BNT 162b2 (vaccin ARNm de BioNTech-Pfizer). L'objectif de l'étude était de vérifier le développement et/ou la persistance des ANA chez des travailleurs de la santé après la vaccination par Pfizer. En conclusion, nos résultats suggèrent que la vaccination ARNm de Pfizer semble induire l'apparition d'ANA de novo chez 23% des participants et que le pourcentage de positivité semble être en corrélation directe avec le nombre d'expositions au vaccin (corrélé au nombre de doses reçues). En conclusion, nous pensons que d'autres études sont nécessaires pour expliquer les mécanismes biologiques sous-jacents par lesquels les vaccins covid -19 pourraient conduire à des manifestations auto-immunes incluant l'apparition d'auto-anticorps, le mimétisme moléculaire et le rôle de certaines avancées en matière de vaccins.* Les [auto-anticorps sont des biomarqueurs des maladies auto-immunes](#), la détection de leur présence précède la maladie et/ou confirme son existence. Le Dr Cristina Sacchi a également présenté ses travaux sur [un poster disponible ici pour les abonnés](#). Une [étude similaire réalisée par la même équipe](#) sur les conséquences de la vaccination annuelle contre la grippe saisonnière ne montre aucun effet de ce genre (avec une méthode d'analyse similaire et comparable à l'étude présentée sur « vaccin Pfizer et maladies auto-immunes »). Les résultats sur les conséquences des injections anti-Covid sur le système immunitaire ne sont cependant pas nouveaux et viennent confirmer [ce qui a été observé dès 2021, notamment en Israël](#), pays précurseur de la vaccination de masse.

**26 août 2022 FranceSoir.** L'entreprise américaine de biotechnologies Moderna a annoncé ce 26 août qu'elle portait plainte contre les géants Pfizer et BioNTech, pour violation de brevets sur l'ARN messenger... L'entreprise américaine est « convaincue que le vaccin Comirnaty de Pfizer et BioNTech contre le Covid-19 contrevient à des brevets déposés par Moderna entre 2010 et 2016 et couvrant la technologie fondamentale de l'ARN messenger de Moderna », précise un [communiqué](#) de la firme. Dès le début de la pandémie, les deux concurrents Pfizer/BioNTech et Moderna se sont lancés dans la course à la production des vaccins anti-covid, notamment en se basant sur la technologie à ARN messenger. Le communiqué rapporte que la société américaine « estime que le vaccin COVID-19 Comirnaty® de Pfizer et BioNTech enfreint les brevets que Moderna

a déposés entre 2010 et 2016 et qui couvrent la technologie ARNm fondatrice de Moderna ». Accusant Pfizer et BioNTech d'avoir « copié cette technologie, sans l'autorisation de Moderna, pour fabriquer Comirnaty® », Stéphane Bancel, président-directeur général de Moderna, a [affirmé](#) que la firme compte poursuivre Pfizer et BioNTech en justice. « Nous intentons des poursuites pour protéger la plateforme technologique ARNm innovante que nous avons développée, pour laquelle nous avons investi des milliards de dollars et que nous avons brevetée au cours de la décennie qui a précédé la pandémie de COVID-19 », précise-t-il. De son côté, la directrice juridique de Moderna, Shannon Thyme Klinger a [assuré](#) que Pfizer et BioNTech « ont copié illégalement les brevets de Moderna ». Et d'ajouter : « Moderna s'attend à ce que Pfizer et BioNTech dédommagent Moderna pour l'utilisation continue par Comirnaty® des technologies brevetées de Moderna ».

**26 août 2022 InfoDujour.** Un article publié dans Frontiers in Physiology tend à démontrer que les populations vivant au-delà de 2500 mètres sont moins sujettes à la Covid-19. L'adaptation au manque d'oxygène permettrait de diminuer l'infection au SARS-CoV-2 par un mécanisme complexe impliquant le système rénine-angiotensine que Jean-Marc Sabatier a souvent décrit ici même.

**26 août 2022 PriceInUK.** Prendre un jet privé pour Hyundai, planifier un voyage à New York, faire le plein de sa voiture à la station-service ou acheter un steak de boeuf au supermarché... Que se passera-t-il demain, chacune de ces actions consommatrices de CO2 a une allocation limitée, pour chaque citoyen, d'un certain carbone. Le quota sera-t-il utilisé ? L'introduction d'une « carte carbone » – une idée jamais mise en œuvre auparavant – pourrait mettre les riches et les pauvres sur un pied d'égalité, consommateurs de CO2 ou non... Un système de quotas de consommation de carbone existe déjà, mais il ne concerne que les grandes industries à l'échelle européenne. Issu du protocole de Kyoto de 2005, ce mécanisme de marché du carbone alloue un quota fixe d'émissions potentielles de CO2, via des « droits à polluer », au-delà duquel il doit acheter à d'autres entreprises. La Carte Carbone reprendrait donc les grandes lignes de ce principe – critiqué comme pas assez contraignant pour certains – mais l'appliquerait à tous. Comme une carte bancaire ? “L'idée est de fixer une limite d'émission totale de CO2 par an et, à partir de là, un quota pour chaque personne”, explique Arnaud Passalacqua, chercheur au Laboratoire d'urbanisme de l'Ecole d'urbanisme de Paris. Et de préciser le chercheur : « Ce ne sera pas uniforme selon le profil, s'il y a des enfants, des personnes handicapées ou des personnes âgées... Si quelqu'un habite dans une zone dense, ça va diminuer. Le quota sera plus élevé car nous dépendons des automobiles dans les zones rurales. La « carte carbone » peut par exemple prendre la forme d'une carte à puce, comme une carte bancaire : un certain nombre de points pour un litre de carburant, un billet d'avion Lyon-Madrid un autre montant, etc. Que se passe-t-il lorsque le quota est dépassé ? Il ne serait plus possible de l'utiliser (mais certains envisagent des quotas “de sécurité”, permettant des frais indispensables)... sauf à être payé. Comme pour le marché européen du carbone, il sera possible d'acheter et de revendre des « points ». “Cela doit être limité et non spéculatif”, estime Arnaud Passalacqua, qui travaille sur un système qui ne s'appliquerait qu'aux modes de déplacement, depuis la voiture jusqu'à l'avion. D'autres militants de la carte carbone défendent un système général – qui concerne aussi l'alimentation et l'habillement, par exemple – d'un marché des changes régi par aucune autre règle que l'offre et la demande.

**26 août 2022 FranceSoir.** Après les péripéties qu'il a connues en Australie, beaucoup se demandaient si Novak Djokovic allait pouvoir participer à l'US Open, qui doit se dérouler du 29 août au 11 septembre. Les autorités sanitaires américaines ont tranché : le champion est interdit d'entrer aux États-Unis, car il est non-vacciné contre le Covid-19. Alors que "Djoko" a remporté son 21<sup>e</sup> Grand Chelem à Wimbledon en juillet (un de plus que Federer et un de moins que Nadal), ce match était l'occasion en or pour lui de faire taire ses détracteurs. Du jamais vu dans l'histoire du tennis... Vainqueur du dernier Wimbledon, son 21<sup>e</sup> majeur, Novak Djokovic s'était entraîné durant 35 semaines pour espérer pouvoir participer au dernier Grand Chelem.

**27 août 2022 ProfessionGendarme.** Selon les chiffres du portail « *Surveillance de la mortalité* », de la Direction générale de la santé portugaise, le nombre de décès en juillet a été supérieur de 30 % à la moyenne enregistrée entre les années 2016 et 2019....En juin, le taux de surmortalité du Portugal était déjà le plus élevé

d'Europe, avec 23,9 % de décès en plus par rapport à la moyenne du même mois sur la période 2016-2019. Ces chiffres inquiétants doivent être comparés à la moyenne de l'Union européenne, qui est de 6,2 %. En 2020 déjà, ce record européen avait été battu, selon le site web « InfoClique » de la Direction générale de la santé, avec 10 000 décès de plus qu'en 2019. Le Nord, la région de Lisbonne et la vallée du Tage (LVT) sont les plus durement touchés par la mortalité globale (et aussi par la pandémie). La version officielle mise à mal... Selon les sources officielles, la tendance à l'augmentation de la mortalité dans le pays est due en grande partie au vieillissement de la population. Le Covid-19 expliquerait 47 % de l'augmentation la plus récente des décès. Pour autant, de plus en plus d'autorités scientifiques portugaises s'interrogent dans les médias sur le fait que le Portugal détient aussi le record de vaccinations. Plus de 86 % de la population (8 900 000 personnes) ont reçu au moins deux doses de vaccin. Beau paradoxe ! D'autant que les chiffres des effets secondaires graves ou mortels commencent à sortir discrètement, notamment concernant les cardiopathies coronariennes inexpliquées chez des jeunes gens, dont la bonne santé était contrôlée régulièrement dans le cadre des nombreuses activités sportives. L'augmentation notable des accidents cérébraux-vasculaires est également très préoccupante chez les quadragénaires.

**27 août 2022 Profession Gendarme.** Les données gouvernementales révèlent 254 millions de «refuseurs de vaccins» aux États-Unis et au Royaume-Uni, car 3 personnes sur 5 refusent une dose unique ou supplémentaire du vaccin Covid-19. Les autorités ne l'admettront jamais, surtout si l'on considère le fait qu'elles ont donné des milliards d'argent des contribuables à Big Pharma, mais il semble que nous ayons gagné. Parce que les données officielles du gouvernement provenant des États-Unis et du Royaume-Uni révèlent qu'il y a maintenant au moins 254 millions de « refus de vaccins » dans les deux pays, avec environ 3 personnes sur 5 refusant soit une première, une deuxième ou une troisième dose de Covid-19 vaccin.

**27 août 2022 FranceSoir.** La sanction est tombée. L'Université Aix-Marseille punit le président de l'association Réinfo Liberté, [Vincent Pavan](#) : un an de suspension assorti de la privation de la moitié de son traitement. Cette décision vient conclure une procédure disciplinaire lancée en 2020, relative au refus de porter le masque. Cela étant, elle intervient alors même que Vincent Pavan se trouve dans l'œil d'un cyclone médiatique depuis plus d'une semaine : les [panneaux jugés "anti-vaccins" à Toulouse](#), dont il est auteur avec Réinfo Covid. L'enseignant-chercheur doit donc gérer deux problèmes apparemment distincts, et nous a livré ses premières réactions : Avec cette perte de salaire, pour un père de famille avec deux enfants sous crédit, la situation devient compliquée. Depuis près de deux ans, l'Université dans laquelle il donne cours lui reprochait ses prises de positions sur la gestion de la crise sanitaire. Dès 2020, il s'est intéressé aux mesures adoptées et à leur légitimité scientifique. Ses analyses l'ont mené à évaluer de manière objective une incohérence scientifique. En conséquence, et en vertu de son statut d'enseignant-chercheur, qui lui confère une liberté d'expression garantie par la Constitution (article L952-2 du Code de l'éducation), il s'est opposé à l'obligation du port du masque.

**28 août 2022 SantePubliqueFrance Point épidémiologique.** En semaine 33 (du 15 au 21 août), la circulation du SARS-CoV-2 a continué de ralentir, mais de façon moins marquée par rapport aux semaines précédentes et un taux d'incidence qui demeurerait supérieur à 200/100 000. La baisse de celui-ci était plus faible dans toutes les classes d'âge et une tendance à la stabilisation était observée dans certaines régions. En parallèle, le nombre d'admissions à l'hôpital poursuivait sa diminution. En Outre-mer, les indicateurs virologiques demeuraient très élevés et toujours en hausse à La Réunion. Omicron circule de manière quasi exclusive en France, et son sous-lignage BA.5 est actuellement omniprésent. En métropole, BA.5 (tous sous-lignages confondus) représentait 94% des séquences interprétables lors de l'enquête Flash S32 (08/08). La proportion de BA.4 (tous sous-lignages compris) au cours des enquêtes Flash diminue, avec 5% des séquences interprétables au cours de Flash S32 contre 6% en S31. La détection de mutations en position L452 par les tests de criblage reste stable à des niveaux élevés (93% en S33 vs 92% S32), en lien avec la circulation de BA.5. Des informations complémentaires sont disponibles dans [l'analyse de risque variants du](#)

[10/08/2022](#). Au 22 août, les couvertures vaccinales étaient de 85,3% chez les 65 ans et plus pour la dose de rappel. Seuls 32,6% des 60-79 ans et 45,7% des 80 ans et plus avaient reçu leur seconde dose de rappel parmi les personnes éligibles (selon le délai depuis la dernière injection). Il est primordial d'accentuer l'effort de vaccination pour améliorer la couverture vaccinale, qui demeure insuffisante, en particulier dans les DROM et chez les sujets âgés. Dans le contexte d'une circulation toujours active du SARS-CoV-2 et des congés estivaux, il est nécessaire d'appliquer les gestes barrières afin de protéger les plus vulnérables. Il demeure également essentiel de suivre les mesures préconisées en cas de symptômes, de test positif ou de contact à risque.

**30 août 2022 LeQuotidienDuMedecin.** Suicide des professionnels de santé : face aux chiffres « démesurés », un film choc de l'association SPS pour que « ça bouge vraiment »

**30 août 2022 Nexus.** Un collectif de mamans publie un bilan d'impact psychologique des mesures sanitaires sur les enfants... Dans un communiqué de presse paru le 23 août 2022, près de 40 000 Mamans Louves dénoncent les souffrances subies par les enfants depuis septembre 2020 et demandent aux parents de se rencontrer, de se positionner fermement face aux mesures sanitaires qu'elles estiment destructrices pour les enfants, et de s'organiser. **L'impact psychologique des mesures sanitaires sur les enfants a été majeur. Quelques jours avant la rentrée 2022, le collectif des Mamans Louves a publié un bilan d'impact psychologique en s'appuyant sur de nombreuses sources. ♦ Plus d'enfants morts par suicide que du Covid ?** Si la version complète du bilan d'impact psychologique réalisé par le collectif regorge de données, il a décidé dans son [communiqué](#) du 23 août 2022 de mettre le curseur sur la conséquence la plus grave de la détresse psychologique des jeunes : le suicide.

**30 août 2022 FranceSoir.** « *Les programmes de vaccination Covid-19 doivent cesser sur-le-champ* ». C'est ainsi que s'achève un rapport allemand sur les effets néfastes des vaccins anti-Covid, rendu public le 6 juillet dernier sans qu'aucun média *mainstream* n'en fasse état. Le document est disponible [en français](#) (mis en ligne par le site Profession Gendarmerie) et [en allemand](#). De quoi s'agit-il ? Le résumé se compose de 70 pages (une dizaine de pages destinées au public général et 60 pages de documentation technique avec clichés, graphiques etc.) et constitue la version préliminaire d'une présentation « *en évolution continue* » où figurent les recherches et conclusions concernant les vaccins, leur impact sur le corps humain, et surtout, sur le sang. Le rapport est publié sous la responsabilité du physicien et astronome Dr Klaus Retzlaff, à Hecklingen, qui a accès à des laboratoires dotés d'équipements de pointe. Le Dr Retzlaff collabore avec les auteurs du rapport, groupe interdisciplinaire d'environ 60 spécialistes, réunis autour de l'association de type 1901 [Aerzte fuer Aufklaerung](#) (ÄfA, Médecins pour l'élucidation). Le groupe est composé de médecins, chimistes, microbiologistes, pharmacologistes, conseillés par des avocats et mathématiciens. Cependant, à l'exception du Dr Retzlaff et des responsables de ÄfA, les auteurs ont choisi l'anonymat pour se protéger contre les représailles. En 2021, le Dr Stefan Hockertz, l'un des vaccinologues les plus réputés d'Europe et l'un des premiers à alerter le public au sujet des effets secondaires de la vaccination, a été obligé de se réfugier en Suisse après des perquisitions de police chez lui, et le gel de tous ses avoirs en Allemagne.

**30 août 2022 Lindependant.** Voici les premières caractéristiques virologiques du nouveau variant pressenti pour porter la 8ème vague dès cet automne. Les vacances sont terminées. L'automne approche à grands pas. Avec lui, le retour du froid, des interactions à l'intérieur, de la grippe... Un contexte favorable à la propagation du Covid. [Les experts du monde entier](#) s'accordent sur un point : une vague va bel et bien déferler après la rentrée scolaire. [En France, il s'agira de la 8ème du nom](#). Et tout porte à croire qu'elle sera portée par le variant BA.2.75, autrement dit celui qu'on appelle désormais Centaure. Déjà repéré dans des dizaines de pays, le nouveau variant échapperait à l'immunité conférée par le vaccin ou une précédente infection. Et selon une dernière étude, il ne s'agirait pas de sa seule particularité. Des universitaires japonais et américains relèvent en effet que *"les caractéristiques virologiques de BA.2.75 sont largement inconnues"*. Ils ont donc décidé de mener des expérimentations sur des hamsters afin d'en savoir un peu plus. Les résultats, [pré publiés sur biorxiv.org](#), sont édifiants. *"Bien que nous n'ayons trouvé aucune différence substantielle dans le changement de*

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 229

*poids chez les hamsters infectés par BA.2, BA.5 ou BA.2.75, la capacité de répllication de BA.2.75 dans les poumons était supérieure à celle de BA.2 et BA.5. Il convient de noter que BA.2.75 a provoqué une pneumonie virale focale chez les hamsters, caractérisée par une inflammation inégale entrecoupée de régions alvéolaires, qui n'a pas été observée chez les hamsters infectés par BA.5. De plus, dans les tests de compétition, BA.2.75 s'est mieux répliqué que BA.5 dans les poumons de hamsters".* Cela nous manquait ... Rien de tel que les variants pour animer l'ambiance !

**30 août 2022 ActuOrange. Du sanitaire à la sobriété énergétique...** "L'heure est venue de changer un certain nombre de nos habitudes", a averti sur *franceinfo* Olivier Véran, mardi 30 août, en précisant qu'il y aurait "une étape importante pour les Français", avec "notre feuille de route de sobriété énergétique présentée par la Première ministre au tout début de l'automne, vraisemblablement fin septembre, début octobre". "Il y aura aussi une campagne de communication grand public qui permettra à chacune et chacun de s'approprier des outils assez simples, assez basiques, qui permettent d'avoir un véritable impact", a-t-il ajouté. "Je donne juste un exemple : on ne fait pas tourner une machine à laver à 18 heures en plein hiver", a-t-il complété.

**31 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** Certains de nos lecteurs s'interrogent sur les liens entre la pandémie de Covid ou les épidémies nouvelles (et à venir) et la guerre Russo-ukrainienne dont beaucoup craignent qu'elle n'entraîne l'Europe et l'Otan. Sentiment fondé sur des réalités malheureusement concrètes comme le déclare un militaire courageux et soucieux de la population dans une courte vidéo (cf. ci-dessous). Le lien, entre deux événements apparemment sans rapport, est celui du complexe militaro industriel qui n'inclut pas seulement l'industrie de l'armement mais aussi pharmaceutique car cette dernière est impliquée dans la recherche et la fabrication d'armes bactériologiques. La guerre pourrait être la prolongation de l'idéologie et de la politique mortifère actuellement en cours.

**31 août 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le PDG d'AstraZeneca, Pascal Soriot, a déclaré au *Telegraph* britannique qu'administrer des doses de rappel aux enfants et aux personnes en bonne santé n'est pas une décision judicieuse. Il a indiqué que la primovaccination suffit pour les protéger contre les formes graves du Covid-19. M. Soriot a ajouté dans sa déclaration que les gouvernements ne devront pas investir l'argent des contribuables dans l'achat des boosters. Face à l'essor des [nouveaux sous-variants d'Omicron](#), et malgré leur inefficacité, les campagnes de rappel de vaccin contre le Covid-19 pourraient reprendre en automne. Aux Etats-Unis, depuis le 17 juin 2022, les Centres de contrôle et de prévention des maladies américains (CDC) ont même donné leur feu vert pour [la vaccination des enfants âgés de 6 mois à 5 ans](#). Pourtant, les [effets secondaires](#) des injections anti-Covid sont de plus en plus visibles. Dans une interview accordée au journal *Telegraph* britannique, le patron d'AstraZeneca, Pascal Soriot, a déclaré que les rappels de Covid-19 pour les jeunes et les personnes en bonne santé ne seraient pas opportuns. Un discours assez étonnant, car depuis le 23 mai 2022, [AstraZeneca](#) a confirmé l'approbation de son vaccin recombinant (ChAdOx1-S) en tant que [troisième dose de rappel chez les adultes par l'EMA](#).

**31 août 2022 FranceSoir.** Le 16 août dernier, le gouvernement britannique a recommandé aux femmes enceintes et allaitantes de ne pas recevoir le vaccin contre le Covid-19, admettant que « **des garanties suffisantes quant à l'utilisation sûre du vaccin ne peuvent être fournies à l'heure actuelle** ». Que dit le rapport anglais ? Les conclusions du gouvernement britannique ont été révélées [dans un rapport détaillé](#) du ministère de la Santé et des Affaires sociales du pays, intitulé "*Summary of the Public Assessment Report for COVID-19 Vaccine Pfizer/BioNTech*", mis à jour le 16 août. Le document a été publié par l'Agence de réglementation des médicaments et des produits de santé du gouvernement. La section "*Conclusions sur la toxicité*" du rapport explique pourquoi le ministère recommande de ne pas administrer le vaccin aux femmes enceintes et allaitantes.

**31 août 2022 FranceSoir.** "Le président de la République va tenir un Conseil de défense vendredi matin. Il sera consacré à l'approvisionnement en gaz et en électricité, au vu de l'augmentation des prix de l'énergie et en prévision de cet hiver", rapporte [BFMTV](#). À l'origine, le Conseil de défense était consacré aux sujets de sécurité et de défense, mais Emmanuel Macron et son gouvernement ont transposé ce concept dans la cadre dans la lutte contre le Covid, et aujourd'hui de la crise énergétique. Une mauvaise habitude ? Qu'est-ce qu'un "Conseil de défense" ? Créé en 1958, ce Conseil, devenu très actif à partir de 2016 et des terribles attentats qui ont été perpétrés cette année-là, se réunit très régulièrement. Après l'attentat de Nice du 14 juillet 2016, François Hollande a pris la décision de tenir chaque semaine un [Conseil de défense et de sécurité nationale](#) (CDSN). Le rôle de ce Conseil de défense est multiple : il définit les orientations en matière de programmation militaire, c'est également un outil de dissuasion militaire, il organise la conduite des opérations extérieures, planifie des réponses aux crises majeures, définit la politique française de renseignement, mais également dans le domaine de la sécurité énergétique et économique, ainsi que de la programmation de sécurité intérieure concourant à la sécurité nationale et de lutte contre le terrorisme. Les membres de ce Conseil varient selon les formations. Le Président est permanent.

**31 août 2022 FranceSoir. WHO.** Accord mondial sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies... Les États Membres de l'Organisation mondiale de la Santé sont convenus d'un processus mondial visant à élaborer et à négocier une convention, un accord ou un autre instrument international, en vertu de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, afin de renforcer la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. [Qu'entend-on par « une convention, un accord ou un autre instrument international » ?](#) Les conventions, les accords-cadres et les traités sont des exemples d'instruments internationaux, qui lient juridiquement plusieurs pays et ont force obligatoire. Il existe des instruments internationaux traitant d'un large éventail de sujets, notamment la lutte antitabac, les armes nucléaires, chimiques et biologiques, les changements climatiques et de nombreuses autres menaces pour notre sécurité et notre bien-être communs.

**Francis Bacon :** Le doute est l'école de la vérité .

**01 septembre 2022 FranceSoir. Sécurité des données de santé et autres.** Vendue comme un sésame ouvrant toutes les portes des services publics d'un seul coup, la plateforme FranceConnect s'avère être aussi, et surtout, une boîte de Pandore insécurisée. Que ce soit depuis le site de l'Assurance maladie, ou celui des impôts, les vols de données et d'argent se multiplient à cause de la porosité du système proposé par l'État français. La promesse était pratique : avoir accès à l'ensemble des services publics (Ameli, impôts, retraites, poste, etc.) avec un seul et même identifiant, l'un d'entre eux pouvant se substituer aux autres. Ainsi, plutôt que d'avoir à retenir des identifiants pour chaque site, il suffisait d'utiliser celui d'Ameli pour se connecter aux impôts, à la poste, etc. Sans surprise, ce mélange des genres a ravi de nombreux pirates ; avec un numéro fiscal ou un numéro de sécurité social, il leur suffisait de faire changer le mot de passe associé pour ensuite avoir accès à tous les autres services. Et là, c'est le drame : toutes vos données sont visibles et changeables. Lire aussi : [France Connect: arnaques et vols d'identifiants se multiplient](#) ... Fin août, [Le Canard Enchaîné](#) s'est procuré une lettre confidentielle de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) à la Direction interministérielle du numérique, datée du 12 août, signifiant des failles de sécurité de la plateforme FranceConnect. "*Nous allons enlever le bouton FranceConnect de notre mire de connexion*", explique l'Assurance maladie, dans l'attente de mises à jour de sécurité. De son côté, la Direction générale des Finances publiques prévient qu'une fois connectés, les hackers peuvent facilement changer le RIB associé au profil, notamment pour recevoir les trop-perçus envoyés par Bercy. Comme le rapporte [Capital](#), "*selon les estimations du ministère de l'Économie, le préjudice s'élèverait à plusieurs milliers d'euros*".

**01 septembre 2022 FranceSoir.** Dehors, le Pr Delfraissy, ex-président du « *Conseil scientifique* ». Mais savez-vous pourquoi Emmanuel Macron et son ministre de la Santé l'ont « *viré* » ? Vraisemblablement parce qu'il n'était pas assez « *pro-vax* » ! Cela peut paraître étonnant, car le Pr Delfraissy a largement soutenu les L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

vaccins expérimentaux contre le Covid... Mais, de temps en temps, il a osé exprimer quelques nuances critiques. Dès l'automne 2021, par exemple, il a commencé à dire [certaines vérités indésirables sur l'efficacité de ces vaccins Covid](#) : « On s'est aperçu que ces vaccins protégeaient finalement assez peu ou mal contre l'infection et la transmission. » Dans la foulée, [il avait déclaré](#) sur France Info : « Vous avez bien compris que ce vaccin est très particulier, un 'vaccin-médicament', qui protège contre les formes graves, et ça on ne l'a pas assez dit. Normalement je ne devrais pas dire ça, en tant que Professeur de médecine, ça ne colle pas, et pourtant c'est la réalité, ce vaccin est très particulier ». Mais si le vaccin ne protège pas les autres, pourquoi vacciner les jeunes ? C'est injustifiable, surtout quand on reconnaît, comme lui, que ce vaccin a effectivement des « effets secondaires ». Alors en juin 2022, le Pr Delfraissy a, timidement, commencé à tirer [les conclusions qui s'imposent](#) : « Pourquoi vacciner une population jeune qui a nettement moins de risques de développer une forme sévère ? C'est une vraie question, que je n'ai pas totalement résolue dans ma tête. Plus on va vers les tranches d'âge les plus jeunes, plus le bénéfice individuel est difficile à mettre en évidence ». Bref, M. Delfraissy a beau faire partie des défenseurs des vaccins anti-Covid, il n'est pas non plus un extrémiste sans cervelle — contrairement à la Haute Autorité de Santé. Par exemple, il ne réclame pas la vaccination des enfants de cinq à onze ans. Pas assez extrémiste... et viré par Emmanuel Macron et son nouveau ministre de la Santé. « Les anticorps ne servent à rien » : sacrilège ! Il faut dire aussi qu'au [Sénat](#), en décembre 2022, il a dit tout haut un fait très dérangeant pour les ultra-vaccinalistes : « Vous pouvez avoir des anticorps à un niveau élevé et faire un Covid. Et vous pouvez, après vaccination, avoir peu d'anticorps et ne pas faire de Covid. En pratique opérationnelle, il ne faut surtout pas laisser s'installer l'idée que les anticorps servent à quelque chose ». En voilà un sacrilège ! Ce n'est pas quelque chose qu'on est censé dire publiquement.

**01 septembre 2022 LeMediaEn442.** C'est la rentrée pour les « vaccins » contre le Covid-19 ... Variole du singe, énergie en berne, dette de 2 000 milliards, rien ne va plus. Les jeux sont faits ! Pas du côté des laboratoires pharmaceutiques. Il veulent booster l'économie avec les vaccins Covid-19. Cette affaire a bien marché jusqu'à présent. Alors, le ministère de la Santé continue la publicité. Brigitte Bourguignon ou la vertu récompensée. Brigitte Bourguignon a été récompensée de sa courte prestation de ministre de la Santé par un poste d'[inspectrice générale des affaires sociales](#). Salaire 6 445,69 €, mais [10 000 € avec les primes](#). Le gouvernement ne communique pas sur le salaire. En tout cas, magnifique parcours pour l'ancienne [secrétaire médicale](#) ! On la félicite et on remercie le gouvernement, tout en « supendant » les irresponsables, de reconnaître [les vraies valeurs](#). Il faut dire que Brigitte Bourguignon a fait le job jusqu'au bout. Le 25 mai 2022, [elle déclarait](#) : « Alors, non, vous ne m'entendez pas dire que la pandémie est derrière nous, il y a toujours ce risque, et je demande aux personnes d'ailleurs les plus fragiles de continuer à avoir les gestes barrières, de continuer à se protéger... Le plus dur est derrière nous, nous maîtrisons la situation, vous l'avez vu, la vaccination y est pour beaucoup, et donc il faut continuer à maîtriser cette situation. » Le ministère de la Santé veut nous faire peur... Les hôpitaux ont recommencé à soigner tout le monde, à l'ancienne, sans discrimination. Même à [La Pitié-Salpêtrière](#), seul le masque est obligatoire. Ni pass vaccinal ni pass sanitaire ne sont mentionnés sur le site de l'hôpital. Ce n'est pas trop du goût du ministère de la Santé. Il classe le « pass sanitaire » dans... les « [recommandations](#) », mais le considère comme une obligation. C'est daté du 1er juillet 2022, mais toujours visible. Allez vous y retrouver ! « Le passe sanitaire reste obligatoire, sauf urgence, pour accéder aux hôpitaux, aux maisons de retraite, ou encore aux établissements accueillant les adultes en situation de handicap dans un objectif de protection des personnes les plus à risque face à la covid-19. » Brigitte Autran, présidente du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires, [a déclaré mi-août](#) : « L'épidémie de Covid n'est pas derrière nous. » Elle n'a pas été nommée par Macron et McKinsey pour nous rassurer ! Quant à ses [conflits d'intérêts](#), ils sont légion. Ceci expliquerait-il cela ? Le ministère de la Santé continue donc à nous faire peur et nous donne le chiffre cumulé au doigt mouillé de [147 568 décès](#) dus au Covid. Pas un de plus pas un de moins. Il recommande la vaccination aux femmes enceintes, aux plus de 60 ans, et l'impose, à coups de multiples doses, aux personnes travaillant dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Dans ses explications, il s'emmêle quelque peu les pinceaux : « Les vaccins contre la Covid-19 sont très efficaces, même si aucun vaccin ne protège à 100 %. Cette efficacité peut varier selon les personnes, le vaccin ou selon le variant »

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 232

(Omicron, Delta...). Les vaccins protègent avant tout contre les formes graves de la maladie et ils protègent un peu moins bien contre la maladie elle-même ou contre la transmission du virus quand on est infecté. Ainsi, chez les vaccinés, même si la transmission diminue, elle reste possible, etc. » Vous n'y comprenez rien ou vous avez quelque doute ? Le [ministère](#) emploie à votre intention un argument d'autorité : [une étude](#) américaine ! Elle montre que chez les personnes ayant déjà été infectées par le Covid-19, la vaccination par le vaccin Pfizer ou Moderna protège contre une hospitalisation. Un détail : tous les auteurs de [cette étude](#) super sérieuse ont des conflits d'intérêts avec Epic Research et Epic Systems Corporation. Pourquoi cette politique de santé ? Suivez l'argent... Alors on déroule le fil qui mène toujours aux mêmes intérêts. Allez ! c'est parti ! Epic Systems Corporation est une société américaine de logiciels de soins de santé qui appartient à [Judy Faulkner](#) (informaticienne, comme Bill Gates). Judy est une philanthrope qui a rejoint Warren Buffett et Bill et Melinda Gates au sein du [Giving Pledge](#) (promesse de dons). Giving Pledge est aussi soutenu par d'autres milliardaires désireux d'échapper à l'impôt : [Jeff et Marieke Rothschild](#), le [prince](#) d'Arabie saoudite Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud, Michael R. [Bloomberg](#) (5e sur le classement [Forbes](#) avec 82 milliards de dollars), etc. L'Agence Européenne du Médicament (EMA) examine la demande d'autorisation d'utilisation du vaccin Comirnaty/Pfizer en dose de rappel pour les enfants de 5 à 11 ans et du vaccin Nuvaxovid de [Novavax](#) (principal actionnaire : Vanguard) en dose de rappel chez l'adulte. Elle examine aussi une version des vaccins Pfizer et Moderna, plus adaptée au variant Omicron, ainsi qu'un nouveau vaccin, le Skycovion. Le [Skycovion](#) de SK Chemicals, vous allez adorer ! Il est basé sur des nanoparticules contenant des extraits de protéine Spike et contient également un « adjuvant ». Lequel ? Secret des affaires !

**01 septembre 2022 LeCoursierDesStrateges.** Le virus provoquant le Covid-19 ne cesse d'évoluer. Les scientifiques œuvrent à trouver des thérapies qui permettent de combattre les nouveaux variants. Une équipe du NCATS a découvert que les nanocorps pourraient devenir une arme efficace contre le Covid-19. Une équipe de scientifiques issus du NCATS (National Center for Advancing Translational Sciences, Bethesda, Maryland), du National Institute of Environmental Health Sciences (Research Triangle Park, Caroline du Nord) et du Naval Research Laboratory (Washington) a constitué une bibliothèque de petits anticorps, appelés [nanocorps synthétiques](#), et l'a utilisée pour trouver de nouvelles pistes thérapeutiques prometteuses pour lutter contre le COVID-19. Jusqu'à maintenant la protection donnée par les vaccins est moindre que prévu. On sait que la vaccination existante ne protège pas du virus ni des [nouveaux variants](#). Cette [nouvelle étude](#) pourrait-elle changer la donne ?

**02 septembre 2022 FranceSoir.** Contradictions au sein des ministères.... La ministre de la transition écologique impose par décret aux commerces de garder leurs portes closes s'ils utilisent la clim ou le chauffage. L'amende montera à 750 euros pour ceux qui ne s'y plient pas. et dans le même temps : Le ministère de la santé demande aux commerces de laisser la porte grande ouverte, si possible en permanence ou au moins 10 min par heure pour limiter la propagation du Covid19. Un décret interdisant aux magasins de garder leurs portes ouvertes avec la climatisation devrait être adopté d'ici les prochains jours. La réduction de la publicité lumineuse la nuit a également été annoncée. « *La clim porte ouverte, ce n'est plus acceptable* ». Dans un entretien paru dimanche 24 juillet dans le JDD, la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé la mise en place d'un décret interdisant aux commerçants de garder la porte ouverte de leur établissement avec la climatisation. Une mesure qui s'appliquera également pour le chauffage en période hivernale. « *Dans les prochains jours, je vais prendre deux décrets : le premier généralise l'interdiction des publicités lumineuses quelle que soit la taille de la ville entre 1 heure et 6 heures du matin* », à l'exception des aéroports et des gares, et « *le second interdit aux magasins d'avoir leurs portes ouvertes alors que la climatisation et le chauffage fonctionnent* », a détaillé la ministre. Laisser les portes ouvertes, « *c'est 20 % de consommation en plus et (...) c'est absurde* », a justifié Agnès Pannier-Runacher, au micro de RMC.... Allons-nous vers un remake de la crise sanitaire version écolo ?

**02 septembre 2022 PGibertie.** [NOUVEAUX VACCINS: il y a bien eu un essai avant l'autorisation mais seulement sur 10 souris et elles ont toutes été contaminées...](#) La 8<sup>e</sup> vague devrait arriver en Automne: quelle sera son ampleur? Cela dépendra du variant dominant. Cela devrait être un variant de la famille d'Omicron qui a émergé en Inde, surnommé pour l'heure « Centaure » sur les réseaux sociaux Ce variant interpelle quant à lui par son profil. Il porte beaucoup plus de mutations que BA5. Il peut également être plus contagieux que celui-ci, il est aussi virulent que BA5. L'OMS précisait que le sous-variant « semble avoir plusieurs mutations sur le domaine de liaison au récepteur de la protéine de pointe. Ce qui est un élément clé du virus, qui s'attache aux récepteurs humains. » L'Institut néerlandais pour la Santé publique et l'environnement (RIVM) a toutefois annoncé, mi-juillet, que BA.2.75 « semble pouvoir contourner plus facilement la défense construite contre le SARS-CoV-2 grâce à de petits changements spécifiques ». Ce qui inquiète, ce sont surtout ses 8 nouvelles mutations sur la protéine de pointe, celle qui facilite la transmission du virus. Ainsi, BA.2.75 se signifierait par une capacité inédite à infecter des personnes déjà infectées ou vaccinées. Elle serait nettement supérieure à BA.5 alors même que le variant responsable de la 7<sup>ème</sup> vague en France l'était nettement plus que les autres versions du virus.

**02 septembre 2022 Planetes360.** « Vous avez aimé le passe vaccinal? Vous allez vibrer pour le passe carbone ! » Nicolas Vidal, fondateur de Putsch Media, éreinte la gestion catastrophique de notre gouvernement sur le plan énergétique.

**02 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** La FDA (Food and Drug Administration) américaine vient de modifier les autorisations d'utilisation d'urgence (EUA) des vaccins de rappel Moderna et Pfizer-BioNTech. En effet, elle a décidé d'autoriser l'utilisation des formulations bivalentes à dose unique. Le vaccin bivalent de Moderna est destiné aux personnes âgées de 18 ans et plus. Quant à celui de Pfizer est autorisé pour les personnes âgées de 12 ans et plus. Selon les [données des CDC](#) plus de 80% des nouveaux cas d'infection au Covid-19 aux États-Unis sont causés par les sous-lignages d'Omicron BA.4 et BA.5. En réponse à cette situation, la FDA envisage de proposer l'administration d'une seconde dose de rappel à tous les adultes. Mais le fait de permettre à un plus grand nombre de personnes de recevoir le premier vaccin pourrait nuire à l'application de la nouvelle stratégie visant à contenir une éventuelle vague de pandémie en hiver. Elle consiste à administrer des [vaccins actualisés](#) pouvant offrir plus de protection contre le sous-variant BA.5. A travers un [communiqué](#) du 31 août 2022, la Food and Drug Administration a donné son feu vert pour l'utilisation des vaccins bivalents Moderna et Pfizer/BioNTech comme dose de rappel unique au moins deux mois après une primo-vaccination ou un rappel. Pour rappel, au mois de juin dernier, via un simple [communiqué](#), Moderna son vaccin et ses [effets secondaires](#)) avait déjà annoncé les bons résultats de son injection « bivalent » anti-Covid, capable de cibler le [variant Omicron](#). De son côté l'alliance Pfizer/BioNTech avait également annoncé via [communiqué](#), le dépôt à la FDA d'une autorisation d'utilisation d'urgence de son vaccin Covid-19 adapté Omicron BA.4/BA.5. L'administration Biden a déjà commandé [105 millions de doses](#) de rappel du vaccin bivalent de Pfizer, et 66 millions de doses actualisées de Moderna.

**03 septembre 2022 LeMediaEn442.** . Petite enfance : l'inquiétante hausse des cas de bébés secoués ... Suite à l'épidémie de Covid-19, le nombre de bébés secoués a doublé en 2021 en région parisienne. La mortalité, elle, a été multipliée par 9. Selon une étude de l'hôpital Necker à Paris, le confinement et le stress ont renforcé le risque de maltraitance et de négligence envers les enfants. De sa petite fille Rose, il ne reste à Marie Fonteneau-Morana que les photos des premiers mois de sa vie. Rose, 6 mois, était gardée la journée par une assistante maternelle. En juin 2018, ses parents ont été appelés par un hôpital parisien. "15h17, mon mari m'appelle pour me dire qu'il y a un problème, que Rose est prise en charge par le Samu et qu'on doit aller à Necker. Il me dit 'Elle est intubée'", raconte la mère. À [l'hôpital](#), le personnel soignant évoque le syndrome du bébé secoué. Les parents se sont rangés à l'avis du corps médical et ont arrêté les soins. Rose est décédée le 9 juin 2018. L'assistante maternelle a avoué les faits et a été condamnée en justice à 15 ans de prison. 32 bébés secoués en région parisienne en 2021... Depuis, Marie-Fonteneau-Morana a rejoint le combat

d'Aude Lafitte pour que le syndrome du bébé secoué soit mieux repéré. Aude Lafitte demande plus de prévention. *"Chaque couple qui sort de la maternité doit être sensibilisé à la question et recevoir de la prévention. Dire que cela existe et dire les conséquences : que c'est une maltraitance, que cela peut tuer l'enfant et que si cela ne le tue pas cela peut avoir des séquelles à vie"*, estime-t-elle. Quatre ans après le décès de sa fille, la douleur est toujours vive pour Marie Fonteneau-Morana. En 2021, en région parisienne, 32 bébés sont décédés après avoir été secoués. Il s'agit d'un chiffre en très forte augmentation.

**03 septembre 2022 LeMediaEn442.** .Virginie Joron : Le taux de mortalité est 40 % supérieur en France qu'en Roumanie, alors que les Français sont deux fois plus vaccinés ! Toujours à son poste afin de dénoncer les incohérences qui tournent autour de la vaccination et du covid, la députée européenne Virginie Joron, membre du Rassemblement national, se pose une question extrêmement intéressante. Elle en fait part à Kathleen Van Brempt, présidente de la commission spéciale du Parlement européen, chargée d'examiner les leçons de la pandémie de Covid-19 : *« D'après les chiffres de CDC \* et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies. La Roumanie et la France ont en ce moment des taux similaires d'hospitalisation ou d'admission en réanimation pour Covid. En revanche le taux de mortalité est de 40 % supérieur en France. Je rappelle que 42 % des Roumains ont reçu deux doses contre 78 % en France. Pourquoi un taux de mortalité bien plus faible en Roumanie qu'en France, alors que les Français sont presque deux fois plus vaccinés ? »*

**03 septembre 2022 InfoDuJour.** La Fondation ID+ Lorraine (fondation de l'Université de Lorraine et du CHRU de Nancy) lance une campagne d'appels aux dons pour financer la recherche en santé en Lorraine et l'affiche sur des sacs à pharmacie, distribués aux clients de 700 officines en Lorraine ! Les fonds récoltés serviront à financer des projets de recherche du CHRU. La Fondation ID+ Lorraine (fondation de l'Université de Lorraine et du CHRU de Nancy) a vocation à soutenir les projets de recherche, de formation ainsi que l'action sociale envers les étudiants grâce à des programmes de financement ou l'implication dans des projets stratégiques pour le territoire. Elle contribue en ce sens au rayonnement de la région et à son attractivité pour les générations futures. Pour cela, elle tire ses ressources de la générosité de ses mécènes qui s'engagent à titre personnel ou au titre des entreprises. En 2021, ce sont 244 dons qui ont permis de financer **30 projets pour un montant global de 1,3 million d'euros.**

**03 septembre 2022 Nexus.** Le PDG de Moderna veut maintenant nous protéger de tous les virus avec un produit tout-en-un. Alors qu'une [étude](#) affirme qu'une séquence brevetée par le laboratoire pharmaceutique Moderna en 2017 se retrouve dans le SARS-CoV-2, doit-on s'inquiéter du nouveau projet de M. Bancel ? Un produit tout-en-un ... Stéphane Bancel et son entreprise sont à l'origine d'un des vaccins anti-Covid les plus injectés. Par ailleurs, dans l'interview du 11 août 2022 donnée à [CNN International](#), M. Bancel ne parle plus de vaccin mais de « produit », d'« injection », de « booster » ou même de « technologie ». *« Nous pensons pouvoir mettre dans un seul produit un grand nombre d'ARNm, s'occupant de tous ces virus. Et ce une fois par an »,* a expliqué M. Bancel. *« Vous devriez être en mesure d'obtenir un "booster" annuel, une dose unique, qui a, dans le flacon, tous ces ARNm pour tous ces virus qui sont, bien sûr, adaptés à la souche d'une saison, comme la grippe, comme la souche du Covid, et ainsi de suite. »*

**03 septembre 2022 Lindependant.** L'exécutif communautaire a publié vendredi 2 septembre un rapport sur la manière dont les pays de l'Union européenne (UE) doivent se préparer à répondre au coronavirus en vue de l'automne et de l'hiver à venir. Malgré l'importance des vaccins, la Commission souligne également l'importance des "interventions non pharmaceutiques" pour freiner la pandémie, notamment l'utilisation de masques et la limitation de la taille des rassemblements de personnes. "Notre expérience avec cette pandémie a montré que nos efforts doivent inclure des interventions non pharmaceutiques pour limiter la propagation du virus, protéger les groupes vulnérables et réduire la pression sur les systèmes de santé", indique le document. En fonction des situations épidémiologiques, les interventions non pharmaceutiques, par exemple, les masques faciaux ou la limitation de la taille des rassemblements, afin de limiter la propagation du virus restent un élément essentiel de la boîte à outils des États membres. Il importe que tous les États membres

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 235

---

soient prêts à réintroduire des mesures de santé publique fondées sur des seuils clairs. Toute mesure mise en œuvre dans les écoles devrait être adaptée au cadre éducatif et à la tranche d'âge et être réduite au minimum afin d'éviter toute perturbation de l'éducation. Bruxelles prévient que "les deux dernières années ont montré que l'UE pourrait faire face à une nouvelle vague de Covid", coïncidant avec le retour de la population après les vacances, la réouverture des écoles et la baisse des températures. Il ressort aussi de ce document que "l'UE sera confrontée à une saison avec une circulation active d'autres virus respiratoires, dont la grippe", ce qui pose "un défi pour les systèmes de santé nationaux déjà surchargés". Par conséquent, l'UE recommande de poursuivre les stratégies de vaccination actuelles, en utilisant les vaccins disponibles, en comblant les écarts existants entre la population et en donnant la priorité à l'administration d'une dose de rappel supplémentaire à des groupes de population spécifiques, tels que les plus de 60 ans, les personnes atteintes d'autres maladies ou immunodéprimés et les femmes enceintes.

**04 septembre 2022 Profession Gendarme.** [Suicide des professionnels de santé : face aux chiffres « démesurés », un film choc de l'association SPS pour que « ça bouge vraiment » | Le Quotidien du Médecin \(lequotidiendumedecin.fr\)](#) sept 2022 *Mes soignants sont tracassés et fracassés. Par une sélection ubuesque en 1re année, par un Externat où ils font plus de travail subalterne que de la vraie formation, par un internat trop tardif et pas assez encadré. Épuisés, le suicide ou l'abandon de ces métiers en sont la conséquence. « Les Blouses Blanches sont en colère noire »* Tel est le commentaire d'un médecin sur l'article du quotidien du médecin, journal qui semble s'étonner qu'après plus de trente ans de destruction de la vraie médecine et de la perte de sens de nos métiers au bénéfice du management bureaucratique à visée financière, les médecins et soignants disparaissent du paysage, par démission, par changement de voie ou malheureusement trop souvent par le suicide. (Bernard k • Médecin ou Interne • Le 30/08/2022 à 19:06)

**05 septembre 2022 Profession Gendarme.** Je vous invite à vous pencher sur les modèles de Béchamp vs Pasteur<sup>2</sup>. « Les travaux de Béchamp... Trente ans avant l'instauration de l'idée du monomorphisme, le microbiologiste Antoine Béchamp, docteur ès sciences, docteur en médecine, en chimie, et en pharmacie, découvrait, à la suite de travaux expérimentaux et d'observations minutieuses, que toute cellule animale ou végétale est constituée de petites particules capables, sous certaines conditions, d'évoluer pour former des bactéries qui continuent à vivre après la mort de la cellule dont elles proviennent. Béchamp appela ces petits éléments autonomes, des « mycrozimas ». ... Béchamp et Pasteur qui étaient contemporains s'opposèrent farouchement pour défendre leurs théories bactériennes devant les milieux scientifiques de l'époque. ... Pasteur défendait la théorie selon laquelle toute maladie infectieuse était causée par des micro-organismes invariables dans leur forme et provenant TOUJOURS de l'extérieur de l'organisme, le milieu intérieur de tous les organismes vivants étant stérile. ... Béchamp voyait à la maladie une origine interne, et affirmait que toute matière organique est sujette à des modifications naturelles dues à des processus normaux de fermentation. Ces processus provoquent, dans des conditions pathologiques, le développement des mycrozomas et aboutissent à la formation de bactéries ayant des propriétés de putréfaction et de fermentation. » Béchamp aurait déclaré<sup>3</sup> : « Je suis le précurseur de Pasteur, exactement comme le volé est le précurseur de la fortune du voleur heureux et insolent qui le nargue et le calomnie. » Wikipédia, garant de la doxa, comme nous pouvons le vérifier chaque jour, vient encore à notre secours pour parler du « déni de la théorie des germes »<sup>4</sup>. Il est intéressant de voir que celle-ci n'est pas présentée comme une autre voie, un courant scientifique alternatif, mais comme un « déni » qui de fait relèverait du charlatanisme, de la foi ou de la psychiatrie, fin de non-recevoir : « Le déni de la théorie du germe est une croyance pseudoscientifique qui prétend que les bactéries et virus ne causent pas de maladies. ... Cette croyance est souvent rattachée à la théorie d'Antoine Béchamp, désormais réfutée par la science, qui affirmait que les tissus humains malades pouvaient produire des microbes, et donc que la présence de ceux-ci étaient une conséquence de la maladie et non l'inverse. Mais il a été démontré que les micro-organismes se transmettaient par contagion. »

**05 septembre 2022 CovidHub.** Ivermectine: 92% de décès en moins, indique une vaste étude... Encore une étude, parmi les centaines qui établissent depuis deux ans l'efficacité du médicament antiparasitaire ivermectine contre le Covid - des études régulièrement critiquées par les milieux proches de l'industrie pharmaceutique, et très peu mentionnées par les médias. Mais cette investigation sur près de 90'000 Brésiliens, validée par des pairs, devrait être difficile à réfuter. Saura-t-elle enfin stimuler les efforts de prévention et de soins précoces, permettant de réduire massivement les hospitalisations et les morts, ainsi que les coûts? Faudra-t-il d'autres preuves encore plus frappantes?

**05 septembre 2022 FranceSoir.** TRIBUNE - Le 13 septembre prochain, le Pr Christian Perronne sera entendu par la chambre disciplinaire de première instance d'Île-de-France de l'Ordre des médecins, suite à deux plaintes déposées en 2020, par le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM), et par le Dr Nathan Peiffer-Smadja. Ces audiences permettront au Pr Perronne, et à son avocat, de s'exprimer dans le cadre de ces procédures ordinaires pour lesquelles il encourt des sanctions disciplinaires. Ces procédures ont été initiées dans le contexte de la crise du Covid-19, suite à des propos tenus par le Pr Perronne. Ainsi, les griefs retenus à l'encontre de cet infectiologue mondialement réputé, qui était chef du service infectiologie de l'hôpital universitaire Raymond Poincaré de Garches au début de la crise du Covid-19 (il est aujourd'hui à la retraite), concernent uniquement ses interventions médiatiques.... Mais que lui est-il précisément reproché ? Cette question nous expose à un paradoxe vertigineux... qui sera exposé ci-après. Tout d'abord, concernant la plainte déposée par le Dr Peiffer-Smadja. Celui-ci estime avoir été attaqué personnellement par le Pr Perronne sur la valeur scientifique de ses publications au regard de son jeune âge et de sa qualité d'interne, estimant que l'article 56 du code de déontologie qui dispose que « *les médecins doivent entretenir entre eux des rapports de bonne confraternité* », aurait été violé. Cette plainte concerne des propos tenus par le Pr Perronne dans les médias ainsi que dans le documentaire « Hold-Up ». Le Dr Peiffer-Smadja reproche ainsi au Pr Perronne d'avoir fait état de sa qualité d'interne afin de critiquer la valeur scientifique de ses publications. Or, si le Pr Perronne a bien fait état de la qualité d'interne d'un des auteurs d'une étude qu'il a critiqués, c'est que cette précision est de toute première importance. En effet, la valeur d'une étude scientifique ne sera pas la même suivant que ses auteurs sont des internes ou bien des professeurs. Le fait de souligner que l'un des auteurs d'une étude est un interne, ne saurait donc être constitutif d'une violation de l'article 56 du code de déontologie.

**06 septembre 2022 FranceSoir.** ANALYSE - Le site [EuroMomo.eu](https://EuroMomo.eu) (contraction de *European mortality monitoring* qui se traduit en français par surveillance de la mortalité européenne), un réseau statistique qui compile les statistiques de la mortalité dans 24 pays ou régions fédérales d'Europe, dont la France, publie depuis le début de la pandémie des données sur la crise sanitaire, qui sont standardisées afin de les rendre comparables. Les classes d'âge 0-14 ans et 15-44 ans présentent une plus forte augmentation de la mortalité que les autres tranches d'âge pour l'année 2022 par rapport aux années précédentes. Pour ces deux tranches d'âge, l'année 2022 semble la plus critique, alors que presque toute la population est vaccinée et que les variants sont dits beaucoup moins délétères que la souche originale. Ces tranches d'âge sont d'intérêt capital pour la reproduction de notre espèce, notamment dans un pays ayant fait le choix d'un modèle de retraite par répartition (les jeunes contribuent pour payer les retraites). Eu égard à cette augmentation de la mortalité, la politique vaccinale comme unique méthode de traitement, ne devrait-elle pas sérieusement être reconsidérée ? A minima, un audit devrait se tenir. Pour ce qui est des tranches d'âge supérieures, s'il semble acquis que le virus crée une surmortalité, il serait donc raisonnable de questionner l'efficacité des vaccins. Cependant, il faudra pondérer cette analyse par l'absence de soin, qui peut fortement contribuer à la surmortalité.

**07 septembre 2022 FranceSoir.** L'association BonSens.org et trois de ses administrateurs ont assigné en référé le co-fondateur de la multinationale Microsoft Bill Gates devant le tribunal judiciaire de Nanterre par le biais de leur avocat Me Diane Protat. Après que cette assignation a été dument délivrée au domicile américain

de M. Gates, le cabinet d'avocats américain KL Gates, un cabinet de Seattle fondé en 1883, dont l'un des principaux associés fut William H. Gates, père de Bill Gates, s'est constitué avocat le 6 septembre et représentera donc le milliardaire dans ce dossier. L'audience aura lieu le 22 septembre 2022 au tribunal judiciaire de Nanterre. Trois administrateurs de l'association [BonSens.org](https://www.bonsens.org), dont M. Xavier Azalbert, également directeur de la publication de FranceSoir, ont donné assignation à M. Bill Gates d'avoir à comparaître le jeudi 22 septembre au tribunal judiciaire de Nanterre. Celui-ci sera défendu par le cabinet KL Gates... Rappel des faits : Le 6 mai 2022, Bill Gates était [invité sur la chaîne publique France 2](https://www.france2.fr) en direct au journal de 20 heures pour faire la promotion de son nouvel ouvrage *Comment éviter la prochaine pandémie*. Au cours de son interview, ce dernier a accusé les « complotistes » d'avoir « complètement retourné la situation en disant que je gagne des milliards pour tuer des gens ». Et de dénoncer : « D'une certaine manière, c'est assez humoristique, mais c'est aussi problématique. Ça décourage des gens qui pourraient prendre le vaccin et c'est notre meilleur outil pour empêcher des morts. Et dans ce cas-là, ça devient quelque chose de tragique et j'aimerais que les faits soient mis en avant, c'est un excellent vaccin et nous essayions de faire de notre mieux pour sauver des vies, c'est tout. » Le milliardaire n'a pas hésité à assurer que les personnes qui décédaient suite à une infection au Covid-19 étaient les non-vaccinés : « Si vous regardez ceux qui meurent. En fait, c'est les gens qui ne sont pas vaccinés. Nous savons que même les gens vaccinés, si l'on est vieux, on a probablement besoin d'un rappel, mais c'est un miracle qui a empêché des millions de morts ».

**07 septembre 2022 FranceSoir.** Le lundi 5 septembre, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a fait paraître le [rapport final](#) sur le fonctionnement de l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection. Ce rapport qui émane à la fois de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), vient d'être remis aux ministres de la Santé et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le rapport pointe de « graves dysfonctionnements » de l'IHU-MI dont le comportement et le management de l'équipe dirigeante serait « générateur de mal-être au travail, voire de harcèlement ». Cependant, les critiques ne s'arrêtent pas là puisque l'IHU-MI aurait également fait paraître des publications scientifiques de piètre qualité et se serait autorisé à des prescriptions médicales qui iraient à l'encontre du Code de la santé publique. Suite à cette publication, la procureure de Marseille, Dominique Laurens, a annoncé lundi soir, à l'AFP, l'ouverture d'une information judiciaire sur les dysfonctionnements de l'IHU-MI au temps où le Pr Didier Raoult en avait la direction. Mis en ligne sur le site de l'Igas, chacun peut aller le consulter et lire ce qui est reproché à l'IHU-MI et à son ancien directeur, le Pr Didier Raoult, qui a quitté ses fonctions les 31 août 2022, cédant son poste à Pierre-Edouard Fournier. Ce rapport présente également la phase contradictoire avec les arguments des principaux médecins et scientifiques dont Didier Raoult, mais également la Fondation Méditerranée Infection, l'AP-HM et l'université d'Aix Marseille. Les réponses du professeur Raoult face aux allégations dont il est accusé par le rapport de l'Igas... Face à toutes ces allégations, le Pr Raoult n'a pas tardé à répondre. Tout d'abord, comme il l'a écrit dans un tweet, il « regrette que la mission IGAS/IGAENR ne tienne pas compte de la réponse détaillée sur les plans juridique et scientifique » qu'il leur a fournie. Puis, il se félicite que le rapport souligne « les capacités de réactivité et d'action de l'IHU-MI dans le cadre du soin et de la recherche » au cours de la crise du Covid-19 : « La période Covid a permis de démontrer les capacités de réactivité et d'action de l'IHU-MI dans le cadre du soin et de la recherche. Ainsi près d'un million de tests PCR y ont été réalisés, permettant de diagnostiquer 75 0270 patients infectés. La mission souligne la contribution importante du pôle MIT et de l'IHU-MI dans le cadre d'une pandémie liée à une pathologie infectieuse. » Dans Morandini Live, Didier Raoult dénonce un rapport « pas intelligent ». Sur la question du comportement et du management de l'équipe dirigeante qui seraient « générateurs de mal-être au travail, voire de harcèlement », il répond : « Nous avons le taux d'absentéisme le plus bas du CHU et le taux de mutation le plus haut du CHU. Alors si on me dit qu'il y a un malaise chez nous, je pense que le malaise est ailleurs ». Accusé pour ses prescriptions de l'hydroxychloroquine et de l'ivermectine, Didier Raoult, explique que la prescription et la dispensation hors AMM sont possibles et qu'elles sont même une pratique très courante dans de nombreux domaines de la médecine, notamment dans le cadre de la médecine pédiatrique. Si cette affaire de l'hydroxychloroquine a beaucoup agité le monde L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

scientifique et médiatique qui se sont dits inquiets pour la sécurité des patients, il faut rappeler que cette molécule prescrite depuis très longtemps et parfois quotidiennement pour d'autres pathologies est parfaitement maîtrisée par les équipes de l'IHU-MI, qui l'ont considérée indispensable à l'amélioration ou à la stabilisation de l'état clinique des patients traités. Cependant, il ne faut pas oublier qu'à l'IHU-MI, la prise en charge d'un patient, sa surveillance et l'évaluation de son état général va bien au-delà du traitement précoce qui a défrayé la chronique. Et, si la prescription des molécules est importante, elle n'est qu'un élément du soin qui est bien plus vaste comme l'atteste [le protocole](#) mis en place par cet institut. Tenu par le secret médical, le professeur rappelle qu'il ne peut pas divulguer les noms des personnes qu'il a soignées, mais précise que de nombreuses personnalités de ce pays et du monde sont venues se faire soigner chez lui. Cependant, certains patients, ont tenu [à témoigner](#) de leur reconnaissance envers le professeur et ses équipes pour leurs bons soins. Ainsi, en avril 2020, Mylène Demongeot avait apporté tout son soutien au professeur, déclarant que le traitement reçu lui avait permis de ne pas succomber au Sars-CoV-2. En effet, dans un témoignage à [Ouest France](#), l'actrice, âgée de 84 ans à l'époque des faits, avait rappelé qu'elle sortait d'un cancer du péritoine au moment où elle a contracté le Sars-CoV-2. Hospitalisée à l'hôpital de Laval en Mayenne, elle avait expliqué que les médecins hésitaient à l'intuber :

**07 septembre 2022 Profession Gendarme.** Nous sommes maintenant habitués à faire face à la propagande de nos institutions pour dissimuler la vérité sur le scandale sanitaire du Covid. *Les preuves de la nocivité des injections expérimentales continuent d'être institutionnellement niées.* La propagande et les mesures contre la liberté d'expression passent à la vitesse supérieure par le contrôle de l'information, proposition faite par la Commission européenne dans ses directives de rentrée en accentuant la lutte contre l'information opposée aux injections expérimentales. Pourquoi un pays – comme la Roumanie – qui a favorisé la prise en charge du Covid par des traitements alternatifs – a diminué le nombre de décès, d'hospitalisations et de cas de Covid ? Les médias subventionnés ne disent mot. Google ne référence déjà plus certains liens, la machine totalitaire déploie ses ailes pour étouffer la vérité au service du mensonge. Toutes les dictatures ont commencé de la sorte, il faut relire [Hannah Arendt](#). La députée française Virginie Joron au parlement européen : pourquoi la Roumanie a-t-elle deux fois moins de décès que la France ? ...après la campagne de vaccination de masse contre Covid, si l'on veut être plus précis car cette différence n'est pas antérieure à 2021. [La députée](#) s'appuie sur les données du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies infectieuses (ECDC).

**08 septembre 2022 Profession Gendarme.** Pablo Campra, Docteur en Sciences Chimiques et Diplômé en Sciences Biologiques, a identifié et montré l'existence de graphène dans les vaccins Pfizer, Moderna, Astrazeneca et Janssen.

**08 septembre 2022 Nexus.** Le conseil départemental de la Sarthe vient de lancer une [opération](#) afin de lutter contre le manque croissant d'activité physique chez les jeunes. Selon les données en sa possession, le phénomène, déjà notable avant 2020, s'est accru depuis la crise sanitaire et les confinements... Dès la rentrée de septembre 2022, tous les élèves de 6e des 75 collèges de la Sarthe vont être chacun dotés d'un bracelet connecté. Ce dernier collectera diverses données concernant leur activité physique (nombre de pas par jour, rythme cardiaque, température...). Ils le garderont durant les quatre ans de leur scolarité au collège. Il est prévu également que l'ensemble des 30 000 collégiens sarthois soient progressivement dotés de ce bracelet. Les données produites par le bracelet seront visibles par les jeunes mais aussi transmises en vue d'analyse. (Précisions par Nexus : Le [Département de la Sarthe](#), à qui nous avons demandé si et à qui les données de la montre-bracelet étaient transmises et si elle était obligatoire, nous a répondu le 1er septembre 2022 : « Cette montre "Sport/Santé" ne collecte aucune donnée, n'est reliée à aucun réseau, ni à aucune application. Le terme "connectée" ne concerne donc que l'élève auquel elle est effectivement physiquement liée, ce qui a pu entraîner quelques inquiétudes ou incompréhensions. – Concernant les élèves auxquels elle sera proposée (pas d'obligation et sous réserve de l'accord formel des parents qui sera sollicité), ils pourront connaître, de manière individuelle – et sans partage de ces données –, des informations les concernant comme par exemple le nombre de pas effectués

quotidiennement. En revanche, d'ici 2026, leur état de santé global sera évalué via une application connectée, développée par l'Université de Paris, qui s'appelle "Tous en forme".») En retour, cela permettra de faire des recommandations aux jeunes. Les promoteurs de l'opération indiquent qu'il s'agit avant tout de motiver les jeunes à bouger, en particulier en suivant l'indicateur que constitue le nombre de pas qu'ils font dans la journée. Ces promoteurs, dont le président du conseil départemental, affichent une certaine fierté et considèrent comme plausible que leur initiative soit reprise ailleurs. Voici donc un véritable cas d'école. Nous manquons d'informations pour étudier toutes les facettes de ce projet mais les simples éléments qui nous sont donnés ci-dessus sont déjà riches d'enseignements. Ils illustrent la façon dont cette société connectée qu'on nous annonce fraie son chemin... et permettent d'explicitier pourquoi nous n'en voulons pas.

**08 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Selon un embaumeur de l'Alabama, qui prépare les cadavres depuis plus de 20 ans, ces étranges caillots fibreux ont commencé à apparaître en mai 2021, peu de temps après la première mise à disposition du public des vaccins Covid. « *Ce n'est qu'en mai ou juin de l'année dernière que j'ai commencé à réaliser* » qu'il se passait quelque chose de différent à propos du sang « *et plus tard en septembre, j'ai pris ma première photo, parce-que je voulait des preuve afin d'éliminer toute coïncidence* », a déclaré Richard Hirschmann, un embaumeur de l'Alabama, à [1819 News](#). « *Maintenant, j'ai rassemblé des preuves et j'ai les photos de plus de 100 cas. Et ça ne s'arrête plus. Ça ne ralentit pas.* » Richard Hirschmann a été interviewé sur ses découvertes il y a 6 mois....Epoch Times s'est entretenu avec Richard Hirschmann et d'autres embaumeurs, qui ont tous documenté les mêmes caillots gommeux dans les cadavres, à partir de 2021. « *En 20 ans comme embaumeur, je n'ai jamais vu ces structures fibreuses blanches dans le sang, et les autres embaumeurs non plus. Au cours de la dernière année, j'ai vu ces caillots étranges chez de nombreuses personnes différentes et peu importe de quoi ils meurent, ils ont souvent des substances similaires dans leur sang. Cela m'inquiète beaucoup, car si quelque chose ne va pas dans le sang, la question se pose : est-ce que quelque chose fait mourir les gens prématurément ?* », a déclaré Hirschmann à Epoch Times. Hirschmann a déclaré avoir remarqué que le sang dans le corps des gens avait changé au cours des deux dernières années. M. Hirschmann a déclaré qu'il ne pouvait pas confirmer que les caillots sanguins étaient causés par les vaccins Covid, mais il espérait que ces caillots feraient l'objet d'une enquête.

**09 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** L'agence du médicament chinoise a donné son feu vert dimanche à une utilisation d'urgence comme vaccin de rappel du Convidecia Air. Ce sérum mis au point par le géant chinois CanSino Biologics basé à Tiajin, est le premier vaccin Covid inhalé au monde. Aucune étude indépendante n'a été publiée sur l'efficacité du vaccin ni des informations sur sa mise à disposition au grand public.

**09 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Aux États-Unis, les autorités sanitaires s'attendaient à ce que les vaccinations et les restrictions sanitaires freinent la propagation des infections et minimisent les cas graves. Malheureusement, à ce jour, les États-Unis enregistrent toujours un triste record, avec plus d'un million de morts depuis le début de la pandémie. Actuellement, selon les [données des CDC](#) plus de 90% des nouveaux cas d'infection au Covid-19 sont causés par les sous-lignages d'Omicron BA.4 et BA.5. Pour cibler ces variants, le [31 aout 2022, la Food and Drug Administration a donné son feu vert](#) pour l'utilisation des [vaccins bivalets](#) Moderna et Pfizer/BioNTech comme dose de rappel unique au moins deux mois après une primo-vaccination ou un rappel. Pour profiter d'une protection en automne et en hiver, l'administration Biden espère débiter la campagne de rappel cette semaine. Lors d'une conférence de presse, mardi, le Dr Anthony Fauci, responsable des maladies infectieuses et conseiller médical en chef de Biden, a fait savoir que cette nouvelle campagne de vaccination anti-Covid se fera désormais à une cadence similaire à celle de la vaccination annuelle contre la grippe.

**09 septembre 2022 ANSM.** Point de situation sur la surveillance des vaccins contre la Covid-19 - Période du 22/07/2022 au 08/09/2022 :

- Plus de **149 287 000** injections ont été réalisées au total au 8/09/2022
- Plus de **116 393 000** injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)
- Plus de **23 912 200** injections avec SPIKEVAX (Moderna)
- Plus de **7 861 400** injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)
- Plus de **1 089 200** injections avec COVID-19 VACCINE Janssen
- Plus de **31 000** injections avec NUVAXOVID (Novovax).

**10 septembre 2022 Planetes360.** SCOOP Vers une vaccination passive? Non, la jeune fille n'est pas en train de siroter son soda sous surveillance, MAIS elle est bien en train d'inhaler son vaccin La Chine a accordé une AUTORISATION d'utilisation d'URGENCE (sur la base d'un preprint)

**10 septembre 2022 Planetes360.** 452 décès liés au vaccin selon l'agence du médicament espagnole, soit 1,15 mort /100 000 vaccinés et 13369 effets secondaires graves signalés soit 340 /100 000. En Espagne, pour les moins de 50 ans en bonne santé, le vaccin apparait + risqué que le COVID...

**11 septembre 2022 FranceSoir.** TRIBUNE - Le ministère de l'Éducation nationale envisage à la rentrée une grande manœuvre d'idéologie scientifique. Le [document de référence](#) s'intitule : *Mettre en place une activité de découverte de la vaccination en cycle 2 et 3*. C'est un pur instrument de manipulation qui contredit le savoir scientifique. Outre les manipulations et chantages moraux infondés, cette propagande oublie qu'il n'est pas établi que la vaccination généralisée serait la solution universelle dont on veut persuader nos enfants. De plus, cette opération contourne l'autorité parentale pour manipuler les enfants et les persuader du bien-fondé de la « vaccination » anti-Covid.

**11 septembre 2022 PatriceGibertie.** Israël n'a commencé à recueillir des données de sécurité qu'un an après le début du programme de vaccination. Ils ont rassemblé des données sur 6 mois et ont découvert que les vaccins n'étaient pas sûrs, alors ils ont menti au monde entier à ce sujet. Les autorités sanitaires israéliennes savaient que les vaccins étaient nocifs pour la population : les effets secondaires du vaccin ne sont ni légers ni de courte durée. En fait, dans 65% des cas neurologiques qui ont mentionné la durée, les symptômes sont tous continus. Ils ont également établi la causalité : les effets secondaires ont été causés par le vaccin. C'est quelque chose que personne d'autre n'avait été capable d'établir auparavant. Ils ne savent pas quelle est la gravité du préjudice parce qu'ils n'ont examiné que les données des cinq premières catégories. La catégorie « troubles cardiovasculaires » était la sixième. Ils n'ont donc examiné qu'une fraction des données. Les chercheurs **ne connaissent pas la prévalence de ces effets secondaires graves**, car on leur a simplement fourni le numérateur, et non le dénominateur (comme pour le VAERS). Les autorités israéliennes ont délibérément dissimulé les problèmes de sécurité et les ont cachés au monde entier, en publiant un faux rapport disant essentiellement « il n'y a rien de nouveau à voir ici, circulez ».

**11 septembre 2022 LeMediaen442.** C'est dans un message publié sur sa page Instagram, le 9 septembre 2022, que la chanteuse ZAZ annonce à ses fans canadiens, devoir annuler sa tournée *Organique Tour*. La chanteuse devait se produire au Théâtre du Palais municipal, à La Baie, le 21 septembre 2022, puis deux autres soirs à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec, les 23 et 24 septembre 2022. Malheureusement pour nos cousins québécois, les restrictions sanitaires persistent sous l'autorité de Justin Trudeau qui prive les fans de leur chanteuse. « Mes chers cousines et cousins Québécois, je vous annonce avec une grande tristesse que je ne pourrai malheureusement pas venir honorer mes concerts prévus en septembre en raison des mesures sanitaires toujours en application au Canada.[...] C'est très dur pour moi et nous avons fait tous les efforts possibles pour obtenir l'autorisation d'entrée dans votre pays si proche du

nôtre. J'espère que la situation sanitaire évoluera rapidement et que je pourrai enfin venir partager toute cette joie qui jaillit quand je suis parmi vous. »

**12 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Fernando López-Mirones, biologiste, réalisateur de documentaires. Il a fait partie du jury de plusieurs festivals internationaux de cinéma. Son scénario pour le long métrage *Guadalquivir* a été [nominé pour le prix Goya](#) du meilleur documentaire. Il a reçu la [Médaille](#) du Cercle des écrivains de film 2013... Fernando a rendu hommage le 26 juillet 2022, sur son [Telegram](#), aux non-vaccinés qui ont tenu bon jusqu'au bout de cette incroyable cabale mondiale. Même si j'étais entièrement vacciné, j'admèrerais les non-vaccinés pour avoir résisté à la plus grande pression que j'aie jamais vue, y compris de la part de conjoints, de parents, d'enfants, d'amis, de collègues et de médecins. Les personnes qui ont été capables d'une telle personnalité, d'un tel courage et d'une telle capacité critique incarnent sans aucun doute le meilleur de l'humanité. On en retrouve partout, dans tous les âges, niveaux d'éducation, pays et opinions. Ils sont d'un genre particulier ; ce sont les soldats que toute armée de lumière souhaite avoir dans ses rangs.

**12 septembre 2022 ANSM.** Point de situation sur la surveillance des vaccins contre la Covid-19 - Période du 15/07/2022 au 25/08/2022, EI post injection UNIQUEMENT POUR PFIZER :

- Cas graves : 30 178 (25,9% des EI)
- Décès : 1 544 (5,1% des EI graves)
- Mise en jeu du pronostic vital : 1 213 (4% des EI graves)
- Hospitalisation : 9 400 (31,1% des EI graves)

**12 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Des scientifiques israéliens auraient identifié deux anticorps puissants, **12 septembre 2022** capables de neutraliser les différentes souches du SARS-CoV-2 connues jusqu'à présent. Un tel traitement pourrait éviter l'administration des vaccins de rappel et renforcer le système immunitaire des populations à risque... Le Covid 19 reste au cœur des préoccupations du monde actuel. Alors que le vaccin est considéré par nos instances comme LA solution miracle malgré ces effets indésirables et inquiétants. Avec l'apparition des nouveaux variants, les contradictions se multiplient, les spécialistes sont divisés sur son efficacité. Pour traiter et prévenir les infections à coronavirus, il existe pourtant nombreux traitements qui se révèlent très prometteurs dont personne ne parle comme [l'ivermectine et l'hydroxychloroquine](#). Parmi ceux-là, on a désormais le traitement par [anticorps monoclonaux](#). Quand on parle d'anticorps monoclonaux, on fait référence aux molécules immunitaires qui ont été élaborées au sein d'un laboratoire. Ces derniers auront pour mission de reproduire fidèlement les réponses immunitaires de l'organisme en situation de danger, qui ici est une infection. En d'autres termes, les soins s'apparentent à de l'immunothérapie, principe de traitement qui a du succès auprès des cancéreux et de ceux qui présentent des manifestations plus ou moins modérées du Covid-19, mais qui courent pourtant des risques importants. Avec ce traitement, un équipe de chercheurs du Dr. Natalia Freund du Département de microbiologie moléculaire et de biotechnologie de l'Université de Tel-Aviv a montré que des anticorps provenant du système immunitaire de patients ayant guéris du Covid sont efficaces à 95 % pour neutraliser toutes les souches connues du virus, y compris Delta et Omicron.

**12 septembre 2022 Nexus.** Dans un monde à la population croissante, « *quels sont les nouveaux modèles commerciaux, les politiques et les incitations nécessaires pour faire progresser la consommation de manière responsable et inclusive pour une planète et des personnes plus saines ?* ». C'est pour répondre à cette [question](#) que le WEF a invité, entre autres, John Michael Evans, le directeur général d'Alibaba. M. Evans a profité de cette discussion pour parler du développement d'un nouvel outil, par son groupe. Celui-ci permettra de calculer au plus près l'empreinte carbone des utilisateurs de leur plateforme. En effet, ils auront un *tracker*

individuel permettant de savoir, par exemple, « où ils voyagent, comment ils voyagent, ce qu'ils mangent, ce qu'ils consomment », explique-t-il.

**13 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Les vaccins Covid-19 ont fait l'objet d'un *examen médico-légal* au Royaume-Uni et un rapport de laboratoire confirme qu'ils contiennent des *nanomatériaux de graphène*, qui peuvent pénétrer les barrières naturelles de l'organisme et endommager le système nerveux central, et de l'oxyde de graphène qui peut endommager les organes internes, endommager le sang, déclencher un cancer et provoquer des mutations génétiques, parmi nombre d'autres effets délétères... Une analyse plus approfondie du Dr Phillippe van Welbergen conclue que le graphène se transmet des vaccinés aux non vaccinés, pouvant détruire les globules rouges et provoquer des caillots sanguins. Suite à son expérience avec des patients qui avaient subi des effets secondaires, apparemment liés au vaccin, un médecin britannique s'est présenté, en décembre 2021, pour proposer d'aider à une enquête visant à déterminer si les résultats découverts par les Dr Noack et Campra pourraient être reproduits au Royaume-Uni et également pour analyser des flacons d'injection COVID-19. Le médecin a fournis un flacon d'injection dans le réfrigérateur de son cabinet et l'a remis à un enquêteur indépendant, qui l'a aidé à enquêter sur des cas liés à des effets secondaires, apparus à la suite d'injections, administrées dans le cadre du déploiement.

**13 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Retour sur le colloque organisé ces 10 et 11 septembre à Lisbonne sur le thème « Corruption et fraude dans la crise covid depuis 2020 », organisé par Ariane Bilheran et Vincent Pavan. Il a réuni des médecins, chercheurs, universitaires, pour réfléchir aux mécanismes de fraude et corruption qui ont permis un désastre à la fois sanitaire, social et économique que d'aucune appellent « le covid ». Ce colloque a été organisé discrètement par Ariane Bilheran et d'autres intervenants, parce qu'aujourd'hui en France il est devenu quasiment impossible d'organiser un événement scientifique destiné à interroger le covid, le narratif covid, la dérive totalitaire, les mensonges officiels ou quoi que ce soit d'autre.

**13 septembre 2022 FranceSoir.** REPORTAGE - Mardi 13 septembre, le professeur Christian Perronne était auditionné devant la chambre disciplinaire du Conseil de l'Ordre des médecins. Une foule extraordinaire s'était rassemblée près du lieu de l'audition dès le début de journée en soutien au médecin. 8 h du matin, métro volontaires dans le 15e arrondissement de Paris, le quotidien des passants a été remué dans ce quartier habituellement calme. Les slogans « Liberté » résonnent dans les rues de Paris, comme on a pu les entendre chaque semaine lors des manifestations contre les politiques sanitaires de ces deux dernières années. Dans les étroites rue des Volontaires et rue Blomet, la foule s'est petit à petit amassée pour aller à la rencontre du médecin. Convoqué par son Ordre, celui-ci doit répondre de ses déclarations sur la crise du Covid-19 à l'occasion de ses interventions dans divers grands médias. Parmi les griefs qui lui sont reprochés, ses prises de position favorables à la prescription des traitements précoces contre le Covid-19, ou encore sa remise en cause de la compétence des autorités sanitaires.

**14 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Alors que le laboratoire suédo-britannique après ces essais cliniques avait déclaré que son vaccin AstraZeneca était efficace à 79% pour prévenir le Covid-19 symptomatique et à 100% pour empêcher les formes sévères de la maladie et l'hospitalisation, en [mars 2021, l'Agence européenne des médicaments avait annoncé à la suspension d'un lot du vaccin AstraZeneca par dix-sept pays de l'Union](#) dont la France, suite à des cas de troubles de la coagulation et la formation de caillots. Pourtant l'EMA avait jugé "sûr et efficace" son utilisation dans un [communiqué](#). A la même période aux États-Unis, l'Institut national des maladies infectieuses et des allergies (NIAID), qui supervise des essais cliniques de vaccins, a déclaré que « le laboratoire AstraZeneca aurait pu utiliser des données obsolètes dans ses essais cliniques aux États-Unis...ce qui peut avoir abouti à une estimation incomplète de l'efficacité.» Alors que Biden avait officiellement lancé la campagne vaccinale, le 19 avril 2021. Seuls trois vaccins contre le Covid-19 étaient autorisés par les autorités sanitaires américaines à savoir ceux de Pfizer/BioNTech, Moderna et Johnson Johnson. Pour rappel, le laboratoire a également été accusé de retards de livraisons par l'Union européenne. L'UE avait [accusé fin mai 2021 à AstraZeneca de "violation flagrante" de leur contrat](#). En effet,

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

l'UE reprochait au géant pharmaceutique de ne lui avoir livré que 30 millions de doses au premier trimestre 2021, au lieu des 120 millions doses promises. Dans le cadre d'une [action en justice](#), l'UE demandait 10 euros par dose de vaccin anti-Covid et par jour de retard. Mais le géant AstraZeneca et l'Union européenne ont finalement [conclu un accord à l'amiable](#) en septembre 2021. Aux Etats-Unis, via un recours collectif, des actionnaires américains ont accusé la société de ne pas avoir divulgué les problèmes rencontrés lors du développement de son vaccin COVID-19 ayant rendu probable l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché du vaccin aux États-Unis.

**15 septembre 2022 Planetes360.** SMS entre Ursula von der Leyen et le PDG de Pfizer : la Cour des comptes européenne tire la sonnette d'alarme - [#UrsulavonderLeyen](#) [#Pfizer](#) [#CourdesComptes](#)  
<https://bvoltaire.fr/sms-entre-ursula-von-der-leyen-et-le-pdg-de-pfizer-la-cour-des-comptes-europeenne-tire-la-sonnette-dalarme/?feed id=18918 unique id=632327144749d>

**15 septembre 2022 FranceSoir.** Mardi 13 septembre, les autorités sanitaires du Danemark ont indiqué qu'elles ne recommandent plus la vaccination contre le Covid-19 aux personnes âgées de moins de 50 ans. Une décision qui concerne également les rappels vaccinaux, rapporte le [média danois TV SYD](#). « *L'objectif du programme de vaccination est de prévenir les maladies graves, les hospitalisations et les décès. Par conséquent, les personnes les plus à risque de contracter une forme grave de la maladie se verront proposer une vaccination de rappel. Le but de la vaccination n'est pas de prévenir l'infection au Covid-19 ; les personnes de moins de 50 ans ne se voient donc pas actuellement proposer de rappel de vaccination* », peut-on lire [sur le site Internet](#) des autorités sanitaires danoises.

**15 septembre 2022 LeMediaEn442.** Un groupe de milliardaires « philanthropes » américains consacrent des millions de dollars à la recherche en psychologie comportementale pour inciter à se faire vacciner contre le covid-19. Il s'agit d'une énorme opération de communication appelée [Projet Mercury](#). Son slogan est « *Ensemble, nous pouvons construire un environnement d'information plus sain* ». Certains mauvais esprits ont décrit ce projet comme de la propagande, du nudging (une méthode d'influence discrète), de la publicité. Il faut dire que [Mercure](#) est le dieu romain du commerce et des voleurs. L'objectif du projet Mercury est que chacun ait l'illusion de vouloir librement se faire vacciner, alors que ce sont des procédés marketing qui l'ont convaincu. Notons que le jeu de mot « *con vaincu* » indique une sacrée défaite de la pensée. L'intérêt du projet Mercury serait, lors de la prochaine pandémie programmée, d'éviter des méthodes musclées (confinement, pass sanitaire), jugées incompatibles avec la paix sociale. La Fondation [Rockefeller](#) — du nom du philanthrope bien connu — a financé le projet Mercury à hauteur de 7,2 millions de dollars en novembre 2021. La [National Science Foundation](#) (une agence « indépendante » du gouvernement américain) a apporté 20 millions de dollars supplémentaires. Les autres partenaires sont le Conseil de recherche en sciences sociales ([SSRC](#)), la Fondation Robert Wood Johnson, Craig Newmark Philanthropies et la Fondation Alfred P. Sloan. La Fondation [Rockefeller](#) est partenaire, membre du conseil d'administration et donateur de [GAVI](#), aux côtés du WEF, de la Fondation Bill Melinda Gates et de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, qui a accueilli l'[événement 201](#) (simulation de la propagation d'un coronavirus juste avant la véritable pandémie de covid-19).

**15 septembre 2022 Kairos.** Sur le site officiel de la commission européenne a donc été publiée, il y a précisément une semaine, le 2 septembre, la liste des « **mesures concrètes** » que les pays de l'UE sont *censés* adopter pour faire face à la énième vague prévue de Covid. J'écris *censés* car la Commission européenne n'a pas de pouvoir contraignant à ce stade sur les États : « *La Commission demande instamment aux États membres de mettre en place les stratégies et les structures nécessaires, y compris pour la vaccination et la surveillance contre la COVID-19, afin de réagir rapidement et durablement aux futures épidémies. L'objectif principal des actions proposées par la Commission est d'accroître le recours aux vaccins, y compris les vaccins adaptés et nouveaux, et de veiller à ce que tous les citoyens soient bien protégés.* » Dernier point de la feuille de route, très surprenant : il lie explicitement l'hésitation vaccinale et les campagnes de désinformation aux [L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022](#).

« narratifs » anti-occidentaux et anti-UE !!! En particulier aux réseaux de « désinformation » sur... la guerre en Ukraine !

**15 septembre 2022 FranceSoir.** Amazon ne perd de vue son objectif de se développer sur le secteur de la santé. Le géant du e-commerce lorgnerait sur le marché des médicaments japonais et pourrait, dès l'année prochaine, en livrer directement au domicile des patients. Selon [Nikkei Asia](#), le géant de la livraison envisage de se lancer sur le marché des médicaments au Japon. Une rumeur qu'Amazon Japon refuse de commenter pour l'instant. Amazon ne compte pas ouvrir ses propres pharmacies en ligne, mais s'associer aux pharmacies de petite et moyenne taille et créer une plateforme permettant aux patients de recevoir leurs médicaments directement à domicile, explique [Le Siècle digital](#). Des instructions pour la bonne prise des médicaments seront ajoutées au colis. Le lancement de ce nouveau service est prévu pour l'année prochaine : car il faut encore que les ordonnances électroniques soient autorisées au Japon.

**15 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Strasbourg : un patient décède aux urgences après avoir attendu une vingtaine d'heures sur un brancard... L'octogénaire a été retrouvé mort sur son brancard lors d'un changement d'équipe. Le syndicat FO a écrit au ministre de la Santé François Braun, pour l'alerter sur «la récurrence de la dégradation des prises en charge et du fonctionnement délétaire des urgences».

**15 septembre 2022 ProfessionGendarme. Laurent Mucchielli.** Dans le cadre des campagnes de vaccination de masse, les vaccins les plus utilisés dans les pays occidentaux sont basés sur l'ARNm. Certains pays ont imposé une vaccination obligatoire et de nombreux autres ont exigé un passeport vaccinal pour accéder aux transports publics et autres activités, produisant une discrimination systémique, une exclusion sociale, une ségrégation et une stigmatisation à l'encontre des personnes non vaccinées. Cet article vise à présenter plusieurs incertitudes scientifiques sur lesquelles, les objecteurs de conscience aux injections d'ARNm comme traitement préventif de la COVID-19, pourraient s'appuyer ... Par Patrick PROVOST (professeur au Département de microbiologie – infectiologie et immunologie de l'École de médecine de l'Université Laval, Québec, Canada) ; Nicolas DEROME (professeur au Département de biologie, Institut de biologie intégrative et de ses systèmes, Université Laval, Québec, Canada) ; Christian LINARD (professeur au Département de chiropratique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada) ; Bernard MASSIE (directeur général retraité du Centre de recherche en thérapeutique de la santé humaine, Conseil national de recherches du Canada, Montréal, Canada) ; Jean CARON (professeur retraité du Département de psychiatrie de l'Université McGill, Montréal, Canada).

**16 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Des médecins en Italie ont étudié le sang de patients qui avaient reçu une injection de vaccins à ARNm COVID-19 et ont trouvé des corps étrangers longtemps après la vaccination, selon étude récente. Les trois médecins et chirurgiens, Franco Giovannini, MD, Riccardo Benzi Cipelli, MD et Giampaolo Pisano, MD, ont examiné le sang fraîchement prélevé de plus d'un millier de patients en utilisant l'observation directe au microscope pour observer ce qui se produit dans le sang. Leurs résultats ont été publiés dans l'International Journal of Vaccine Theory, Practice, and Research, en août 2022. Pour cette étude, les médecins italiens ont utilisé la microscopie optique pour examiner le sang. Les cellules sanguines sont facilement visibles au microscope. Leur forme, leur type et comment et s'ils sont agrégés, regroupés, aident à mieux comprendre la santé du patient. Dans leur étude de 60 pages, évaluée par des pairs, les chercheurs italiens ont rapporté des études de cas à partir de leurs observations. Bien qu'ils ne puissent pas expliquer les phénomènes observés, ils ont noté dans l'étude que ce qu'ils ont observé était si étrange qu'ils ont alerté la communauté médicale.

**16 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Une enquête des Centers for Disease Control and Prevention (CDC) a révélé que certains lots de vaccins contre le coronavirus de Wuhan (COVID-19) liés à un nombre extrêmement élevé d'effets indésirables et de décès étaient toujours mis à la disposition du public. L'agence de santé publique a découvert que des numéros de lot spécifiques des vaccins COVID-19 liés aux effets

indésirables et aux décès étaient déjà identifiés, mais pas retirés. Ils ont également constaté que quatre à cinq pour cent des lots de vaccins Pfizer et Moderna COVID-19 étaient responsables de chaque décès signalé comme effet indésirable. De plus, ces lots mortels ont été largement distribués à travers les États-Unis, tandis que les autres lots bénins [ont été envoyés à quelques endroits seulement](#). Le CDC a utilisé les données du Vaccine Adverse Event Reporting System soumises jusqu'au 15 octobre 2021. Il comprenait tous [les effets indésirables liés aux vaccins Pfizer et Moderna](#). Les effets indésirables liés aux vaccins contre la grippe ont également été inclus pour servir d'ensemble de données de contrôle. Au total, 171 463 effets indésirables, 14 262 hospitalisations et 2 828 décès étaient liés à 4 522 numéros de lot Pfizer, tandis que 188 998 effets indésirables, 10 225 hospitalisations et 2 603 décès étaient liés à 5 510 numéros de lot Moderna. Quarante-huit pour cent des lots de vaccins Pfizer n'avaient aucun rapport de décès, ce qui signifie que les 2 828 décès liés au vaccin provenaient de quatre pour cent des lots. Pendant ce temps, 95% des lots de vaccins Moderna n'avaient aucun rapport de décès, ce qui se traduit par 2 603 décès associés à 5% des lots.

**16 septembre 2022 FranceSoir.** CHRONIQUE - Le Tribunal constitutionnel espagnol [a décidé mercredi](#), en session plénière, de reconnaître la recevabilité de la plainte contre l'obligation de vaccination anti-Covid des personnes âgées et des mineurs vaccinés. Deux personnes, qui ont été contraintes à se vacciner par décision de justice, ont déposé ce recours judiciaire : la première habite aux Canaries, la seconde dans le nord du pays, dans la ville de Zaragoza. Des milliers de personnes dans la même situation, devraient suivre avec intérêt la décision de l'instance judiciaire suprême. Les déposataires de la plainte sont des individus en situation de grande vulnérabilité. Du fait de leur âge et de leur condition de santé, elles n'étaient pas en mesure d'accorder leur consentement éclairé, l'une d'elles étant pensionnaire d'une maison de retraite, sous le joug absolu de la direction administrative et médicale. La décision de lui administrer le vaccin a été prise contre l'avis des familles. Les autorités de ces institutions en charge des soins, face au refus des familles, avaient opté pour un recours judiciaire. À chaque fois, les juges avaient statué que le vaccin devait être inoculé de façon coercitive. Ces recours judiciaires se sont parfois accompagnés de la perte de tutelle ou du droit de visite des familles s'opposant à l'injection du vaccin. L'instance en charge des garanties constitutionnelles juge la plainte recevable au motif qu'elle « *entend que ces recours posent un problème qui affecte le principe d'égalité, le droit fondamental à l'intégrité physique et moral, le droit à la protection de la santé et à l'intimité personnel et familial* ». Une fois de plus, le TC espagnol s'illustre par le rappel aux principes bioéthiques et démocratiques fondateurs. L'argumentaire des plaignants se fonde sur l'idée que l'inoculation d'un médicament en phase expérimentale doit nécessairement respecter le consentement du patient. Le cas échéant, elle transgresse la Constitution espagnole ainsi que nombre de conventions internationales. C'est bien cet argument que l'instance suprême espagnole reconnaît comme recevable. Pour qu'une affaire soit traitée par la Cour, elle doit dépasser le cas singulier. Le TC reconnaît dans son écrit que les recours conduisant à une décision de vaccination judiciaire, posent « *une question juridique de pertinence et de répercussion sociale générale* ». Il est à voir si le TC espagnol retiendra entre ses attendus, le concept de l'abus de faiblesse.

**16 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Ordre des Médecins : Action pour une réforme urgente de la juridiction ordinaire des médecins... Cette publication intéresse l'ensemble des médecins ayant prêté le serment d'Hippocrate est soumis au dictat de l'Ordre des médecins. Elle intéresse également la Patientèle qui doit en informer son médecin traitant.

**16 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** L'autorité sud-africaine de réglementation des médicaments a signalé deux cas mortels de syndrome de Guillain-Barré (SGB), chez des personnes ayant reçu le [vaccin anti-Covid Johnson Johnson \(JJ\)](#). L'autorité sanitaire (SAHPRA) avait signalé le [premier cas de décès le 4 août](#). [Dans un communiqué](#) lundi 12 septembre, la SAPHRA a déclaré un second cas mortel du [syndrome de Guillain-Barré](#) (SGB) survenu après l'injection du vaccin contre le Covid-19 de Janssen. Notons que le SGB est un trouble neurologique grave qui peut survenir après l'administration d'un vaccin ou une infection virale. Il peut endommager les cellules nerveuses et provoquer ainsi différents troubles. On cite entre autres une

faiblesse musculaire, des picotements et un engourdissement. Chez certaines victimes, le SGB peut provoquer une paralysie quasi complète et parfois même la mort. Pour information, 20,3 millions d'individus parmi les 60 millions de Sud-Africains ont été vaccinés jusqu'à présent. Plus de 9,2 millions d'entre eux ont reçu le [vaccin JJ](#) et 12,5 millions celui de [Pfizer/BioNTech](#) d'après les statistiques officielles. La réponse de Johnson Johnson : Interrogé par l'AFP, [JJ](#) a déclaré mardi dans une réponse écrite que *« de très rares cas du trouble neurologique, le syndrome de Guillain-Barré, ont été signalés après une vaccination avec le vaccin Janssen contre le Covid-19, la plupart survenant au cours des 42 premiers jours suivant la vaccination »*. Sans faire directement référence aux cas sud-africains, le laboratoire pharmaceutique a aussi expliqué que ce trouble neurologique peut être associé à l'utilisation d'autres médicaments, d'autres vaccins ou des infections virales comme le coronavirus. La SAHPRA n'a pas donné plus de détails sur les patients décédés. La SAHPRA a refusé de donner des informations supplémentaires sous prétexte qu'elle doit se soumettre aux règles de « secret médical ».

**16 septembre 2022 LeMediaEn442.** Reçu par Clémence Houdiakova le 15 septembre 2022 sur *Ligne Droite*, François Paraire, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, est venu apporter pleinement son soutien au professeur Perronne poursuivi par le conseil de l'ordre des médecins. *« Le problème de fond, c'est que le Pr Christian Perronne est poursuivi à la demande — il faut être clair — de monsieur Macron par l'intermédiaire de monsieur Martin Hirsch ! »*

**16 septembre 2022 LeMediaEn442.** C'est une nouvelle trahison de la justice française en faveur des multinationales américaines contre la liberté de la presse et le devoir d'informer. [FranceSoir](#), l'héritier du prestigieux quotidien issu de la Résistance, a perdu début septembre son procès contre le tentaculaire groupe Google. Le journal avait saisi la justice et réclamait un dédommagement de 1,5 million d'euros. Pour avoir diffusé des informations n'allant pas dans le sens de la doxa chère à la multinationale américaine, il s'était vu coupé de publicité et de référencement dans son service d'actualités. Dès février 2021, *Google Actualité* avait d'abord retiré de son référencement plusieurs dizaines de milliers d'articles du quotidien aujourd'hui dématérialisé. Ensuite, en mars, *Google* avait fermé du jour au lendemain la chaîne *YouTube* de *FranceSoir*, alors en pleine expansion, et qui comptabilisait déjà 275 000 abonnés. Le site d'information aurait ainsi perdu 60 % de son audience. En septembre, *Google* en avait remis une dernière couche en coupant l'accès du site à son réseau publicitaire, le privant ainsi d'une partie très importante de ses revenus. Débouté une première fois en juin 2021 sur la forme par le tribunal de commerce de Paris, les juges consulaires ayant estimé que *« FranceSoir n'apportait pas d'élément financier permettant de démontrer un dommage immédiat »*, Me Arnaud Dimeglio avait demandé à l'Autorité de la concurrence un appel sur le fond pour abus de position dominante. Pour l'avocat de *FranceSoir*, le journal *« a respecté toutes les lois françaises, à commencer par celles sur la déontologie de l'information et sur les fausses informations. Google et YouTube appliquent donc unilatéralement leurs propres règles »*. En fin de compte, selon le jugement rendu le 6 septembre 2022, ce même tribunal a non seulement donné tort au journal indépendant sur l'ensemble de ses demandes, mais lui ordonne même de payer 70 000 euros au groupe américain pour les frais engagés. Explication : le site a diffusé des contenus sur le covid-19 que ces messieurs les juges ont estimé *« complottistes »*. Selon ce tribunal, qui se positionne dans la défense néo-libérale du plus fort devant la pluralité de la pensée, pourtant fondamentale dans la recherche de la vérité, *« le droit à la liberté d'expression d'un éditeur n'est pas supérieur au droit à la liberté d'une plateforme d'édicter des règles »*. Un jugement d'apparence punitif qui menace la survie même du célèbre quotidien résistant. Xavier Azalbert, le directeur de *FranceSoir*, nous a signalé vouloir faire appel, mais se laisser une semaine pour réfléchir aux modalités de défense.

**16 septembre 2022 LeMediaEn442.** Virginie Joron et Marie-Estelle Dupont : *« Au pays des droits de l'Homme, on a enfermé des bien-portants au nom du Bien ! »* La députée française RN Virginie Joron a invité la psychologue Marie-Estelle Dupont, ainsi que le journaliste Mike Borowski au Parlement européen. Ils ont évoqué les troubles psychologiques et sociaux dus au confinement, la manipulation sanitaire par la peur...

**17 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Selon une nouvelle [étude](#) publiée dans le *Journal of Clinical Medicine*, les allogreffes cornéennes aiguës sont rejetées par les patients immunisés qui ont subi la greffe. Les chercheurs pensent que la cause sous-jacente pourrait être liée à une réponse inflammatoire systémique provoquée par les injections covid. La cornée est la couche la plus externe de l'œil d'une personne. Les greffes de cornée sont utilisées pour restaurer une cornée endommagée. La chirurgie est connue pour être l'une des procédures de greffe d'organe les plus réussies avec de faibles taux de rejet. Il restaure la vision, réduit la douleur oculaire et améliore l'apparence de la cornée malade. Des chercheurs japonais ont compilé les données de 23 études. Au total, 23 yeux de 21 patients ayant subi une greffe de cornée ont été évalués. Le rejet de greffe s'est produit entre un jour et six semaines après la vaccination chez tous les patients, certains ayant subi la greffe il y a déjà vingt ans.

**17 septembre 2022 FranceSoir.** Depuis vendredi 16 septembre jusqu'au dimanche 18, plusieurs personnalités du monde scientifique, juridique et médiatique sont réunies à Villeneuve-les-Avignon dans le cadre d'échanges autour de la crise du Covid-19. Un événement en mémoire du regretté Dr Vladimir Zelenko baptisé l'Université d'été résistante. Celui-ci est organisé par le collectif l'Union fait la force et coordonné par Cécile Maïchak, organisatrice de [plusieurs "Doctothons"](#). L'Université d'été résistante sera animée par Chloé Frammery, professeur de mathématiques. Comme l'explique leur [communiqué de presse](#), l'objectif des conférences, tribune et prises de paroles sur le sujet de la crise sanitaire vise à mener une réflexion censée déboucher sur des actions concrètes de communication. Au programme, dont le détail est disponible [ici](#) : conférences, tribunes et ateliers sur le thème des manipulations médiatiques, des effets secondaires de la vaccination contre le Covid-19, ou encore des outils de contrôle social.. Parmi la longue liste de personnalités françaises présentes, on retrouve André Bercoff, le Dr Amine Umlil ou encore Marc Doyer. D'autres invités de renommée internationale se joindront à l'évènement par visioconférence.

**18 septembre 2022 LeMediaen442.** Après le covid, la pénurie énergétique est la dernière trouvaille d'Emmanuel Macron. Xavier Piechaczyk, président du Réseau de transport d'électricité, a été chargé de convaincre les derniers résistants au plan de rationnement annoncé par le président. Il a les compétences pour le faire : classes prépa, ingénieur, Sciences Po, École nationale des Ponts et Chaussées. Xavier Piechaczyk a été nommé sous Macron [président du directoire de RTE](#) (Réseau de transport d'électricité). Un poste important à la rémunération non négligeable. Son prédécesseur touchait 400 000 €/an ou plutôt 398 000 € selon [Le Point](#), qui fait toujours preuve d'une extrême précision. On imagine mal une baisse de salaire à la passation de pouvoirs. Déjà, [en 2020](#), Xavier Piechaczyk, ce précurseur, nous avait protégés de coupures de courant dues au coronavirus. Son idée lumineuse : les « écoGESTES ». Cuire les nouilles avant 19 heures ! Cette année, ce n'est plus le virus, mais l'Ukraine qui vient nous mettre des bâtons dans les roues. Voici les écoGESTES que préconise Xavier Piechaczyk. « *En hiver, il y a une pointe de consommation à 19 heures parce que c'est le moment où les entreprises fonctionnent encore et c'est le moment où il y a beaucoup de Français qui sont chez eux. Et là, il y a un grand paramètre, c'est la cuisson. La cuisson à 19 heures, c'est une partie qu'on pourrait réduire si on la décale un peu et si on évite de faire marcher ses quatre feux de sa plaque chauffante en même temps à 19 heures.* »

**19 septembre 2022 CovidHub. Je découvre avec retard :** Une étude en pré-print de l'Université de Columbia évalue à 20 le facteur de sous-déclaration des décès post-vaccinaux dans la base de données de pharmacovigilance américaine VAERS. Ce qui veut dire qu'il y aurait en réalité 20 fois plus de décès que le nombre déclaré. Cette estimation est congruente avec les connaissances accumulées en la matière. Le VAERS (comme ses équivalents européens et suisse) fonctionne sur la base des déclarations spontanées des personnes concernées ou de leurs médecins en cas d'effet indésirable ou de décès. Avec pour conséquence une sous-déclaration très importante. Le taux de signalement est habituellement évalué à 2-5% des cas en la matière. La pondération des données disponibles avec ce facteur 20 peut donner des chiffres impressionnants: 434'900 décès pour les Etats-Unis (21'745 x 20) - 720'000 pour la Communauté européenne (36'000 x 20) -

3'840 pour la Suisse (192 x 20). Autant de personnes qui, pour l'immense majorité d'entre elles, seraient encore en vie si elles n'avaient pas été injectées. Rappelons qu'habituellement, les expérimentations médicales sur des produits, y compris les vaccins, sont arrêtées dès que quelques dizaines de décès suspects au plus sont signalés. C'est dire l'anormalité de la situation. **Refus des demandes d'indemnisation...** Arborant une posture de déni, les « experts » autorisés avancent l'incertitude quant à l'imputabilité des décès aux injections géniques. La Confédération helvétique, par exemple, fait usage de ce prétexte pour refuser toutes les demandes d'indemnisation des victimes d'effets indésirables graves, en avançant que le lien causal avec les injections géniques ne peut être prouvé. Pourtant, les méthodologies d'imputabilité sont disponibles, il suffit de les appliquer. **Causalité directe dans 93% des cas après autopsie...** D'après le Pr McCullough et ses équipes de recherche, on est ici au moins à 84% de causalité dans les décès post-« vaccinaux » signalés. Les Pr Sucharit Kakhdi et Arne Burkhardt, ayant procédé à des autopsies, arrivent pour leur part à une causalité directe dans 93% des cas. Ce qui nous met face à une véritable hécatombe vaccinale : ce sont des millions de personnes qui auront été tuées à l'échelle mondiale – dont des jeunes et des enfants – pour une maladie anodine en-dessous de 65 ans (sauf en cas de comorbidités bien spécifiques).

**19 septembre 2022 FranceSoir.** "The pandemic is over." Le président américain Joe Biden est allé droit au but : lors d'une interview diffusée dimanche soir par la chaîne CBS, le dirigeant démocrate l'a affirmé : "Nous avons toujours un problème avec le Covid, nous avons toujours beaucoup de boulot à son propos, mais la pandémie est terminée." *"Si vous regardez autour de vous, personne ne porte de masque, et tout le monde a l'air en plutôt bonne forme"*, a-t-il assuré. Après la grande campagne de vaccination du printemps 2021, le président américain avait déjà affirmé que l'Amérique avait "pris le dessus" sur le Covid-19. Mais la vague de contaminations issues du variant Omicron avait contraint le dirigeant démocrate à se relancer dans la bataille contre le virus.

**19 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Nouveau rebondissement dans l'affaire des SMS échangés entre la présidente de la [Commission européenne](#) Ursula von der Leyen, et le PDG de Pfizer-BioNTech, le Grec Albert Bourla. Dans un communiqué publié ce 12 septembre, la Cour des comptes européenne pointe du doigt l'opacité des échanges entre les deux personnalités, lorsque celles-ci avaient négocié les termes d'un contrat d'une certaine envergure, entraînant la commande de 1,8 milliard de doses de vaccins, facturés à 35 milliards d'euros. Étonnamment — ou pas —, il semblerait que certains ne se satisfassent pas de régler cette facture plutôt salée sans en connaître les tenants et les aboutissants. C'est un journaliste du New York Times, tout d'abord, qui s'était penché sur la question en avril 2021. Celui-ci avait demandé à la Commission européenne l'accès public aux SMS et autres textes relatifs à l'échange conclu entre les deux compères. Vœu qui n'avait été qu'à moitié exaucé, puisque la Commission avait déclaré n'avoir identifié aucun SMS. Le Médiateur européen s'était alors saisi de l'affaire et les conclusions de l'enquête avaient révélé que la Commission n'avait pas explicitement demandé au bureau personnel du président de rechercher les SMS. En janvier 2022, le Médiateur avait conclu à un cas de « *mauvaise administration* »

**19 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Selon une étude publiée sur le site web JAMA Network Open le 15 septembre, le taux de vaccination des enfants qui fréquentent les écoles de New York dépend pratiquement de la race, de l'origine ethnique et de l'arrondissement dans lequel ils habitaient. Les chercheurs ont observé qu'il est élevé dans les établissements à majorité asiatique. En revanche, il est plus faible dans les écoles fréquentées majoritairement par les élèves blancs et noirs.

**19 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Aujourd'hui, j'ai interviewé Denis Agret, qui est probablement le premier résistant, avec Vincent Pavant, à subir de plein fouet une sanction dure prononcée par le régime en place pour faire taire les voix discordantes. Ceci n'exclut pas que d'autres suivront, mais Denis Agret inaugure une triste série. Quelles que soient les divergences d'opinion, toute la résistance doit aujourd'hui faire barrage à ces forgeries judiciaires qui visent à intimider et à dominer l'opinion publique. Denis Agret, médecin non-vacciné, évoque sa situation et nous parle du principe de précaution appliqué à la **L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.**

médecine. Il nous paraissait indispensable de lui donner la parole quelques jours après sa condamnation à six mois de prison avec sursis et à trois ans d'interdiction d'exercer en tant que médecin.

**20 septembre 2022 FranceSoir.** CHRONIQUE - Selon des sources émanant du département de la Justice des États-Unis, le groupe Meta aurait espionné des millions de messages privés au cours des 19 mois suivant la campagne électorale des dernières présidentielles aux États-Unis, rapporte le [le New York Post](#). Le résultat de cet espionnage aurait été transmis au FBI. Facebook appartient au groupe Meta, tout comme Instagram, Messenger, WhatsApp. Tous les messages de ces applications auraient été reportés, dès lors « *qu'ils exprimaient des sentiments anti-gouvernementaux ou anti-autorités* ». Facebook aurait fait sien les méthodes appartenant au glossaire des pires dictatures, en signalant comme « *subversifs* » les commentaires critiques surgit lors de conversations privées. Terme qui reprend du service. Les révélations du New York Post font référence à une collaboration qui pourrait se qualifier d'organique entre Facebook et le FBI, sous forme d'un espionnage sauvage, informel, néanmoins méthodique, dépourvu de mandat judiciaire et sans investiture de la part de l'organe qui le pratique. Le renseignement devient espionnage lorsqu'il est clandestin. Il s'agit donc bien d'espionnage. En quelque sorte, Facebook serait devenu une sorte de *revival* global des Renseignements Généraux (RG), en plus efficace, dans la mesure où le service garantit le tout en un : délation et châtement. Captation clandestine des données en amont et en aval, stigmaté pour les fautifs, sous forme de *banner* ou d'exclusion. Il ne coupe pas encore les mains.

**20 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Virginie Joron envisage une procédure pénale contre Ursula von der Leyen, Virginie Joron nous a accordé une interview, consacrée au rapport de la Cour des Comptes européenne sur le processus d'achat de vaccins contre le COVID par la Commission. Elle en pointe les remarques assassines sur les dysfonctionnements de la Commission. La députée européenne annonce une possible procédure pénale auprès du Parquet européen contre la présidente de la Commission.

**20 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le sotrovimab de GSK et de Vir Biotechnology ainsi que le cocktail casirivimab-imdevimab de Regeneron et du laboratoire Roche figurent parmi les premiers traitements curatifs mis au point pour soigner les patients atteints du Covid-19. Jeudi, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a déclaré que l'utilisation de ces deux thérapies est désormais déconseillée. Cette déclaration vient d'annuler les recommandations conditionnelles déjà publiées dans le British Medical Journal. On est donc passé à une politique sanitaire, qui ne se préoccupe pas de soigner - et qui même écarte les traitements qui marchent.

**21 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Le conditionnement des jeunes est un marqueur fort de régimes totalitaires,, Par **Gérard Delépine**, En cette période marquée par les conséquences désastreuses de la fermeture des écoles dénoncées en leur temps par l'Unicef, du port du masque et du télé-enseignement (déscolarisation, retards d'apprentissage, troubles psychologiques) et par les inquiétudes que suscite la possible diminution des périodes scolaires pour « économiser le chauffage » **le ministre vient de demander aux professeurs de tenir quatre « séances d'information » sur la vaccination** aux élèves des Cycle 2 (CP CE1 CE2) et 3 (CM1 CM2), supprimant ainsi 6 à 8 heures supplémentaires d'enseignement utile pour distiller sa propagande en l'absence des parents. L'analyse du contenu de ces prétendues « séances d'information » montre **qu'il ne s'agit en réalité que d'une propagande mensongère visant à les convaincre de se faire vacciner contre le covid** alors qu'ils n'en ont aucunement besoin et que leur vaccination n'a aucun intérêt sociétal.

**21 septembre 2022 FranceSoir.** Après l'Agence européenne du médicament (EMA), c'est au tour de la Haute Autorité de santé (HAS) ce mardi 20 septembre, d'autoriser les vaccins nouvelles générations contre le Covid-19 adaptés au variant Omicron. Une campagne de rappel couplée à la vaccination contre la grippe devrait commencer le 18 octobre prochain. Cette campagne s'effectuera alors qu'aucun essai clinique sur ces nouveaux vaccins ou sur l'administration concomitante des deux vaccins, n'ait été entrepris ou terminé.,, La

vaccination contre le Covid-19 couplée avec celle de la grippe, Dès l'automne, une partie des Français seront appelés à renouveler leur vaccination contre le Covid-19. Des vaccins nouvelles générations, plus adaptés au variant Omicron, vont être déployés sur le marché européen à l'automne 2022. Approuvés par l'Agence européenne des médicaments (EMA) et par la Haute Autorité de santé (HAS), ils sont fabriqués par les firmes Pfizer / BioNTech, pour deux d'entre eux, et par Moderna pour le troisième. Tous ciblent le variant Omicron et ses sous-lignages. Il s'agit de vaccins bivalents. Deux nouveaux vaccins, l'un de la biotech Moderna, l'autre de l'entreprise pharmaceutique Pfizer / BioNTech, contiennent tous deux la séquence ARN de la protéine Spike de la souche sauvage de Wuhan, à laquelle a été ajoutée la séquence ARN du variant BA.1. L'autre vaccin fabriqué par la firme Pfizer / BioNTech contient, lui aussi, la séquence ARN de la protéine Spike de la souche sauvage de Wuhan, à laquelle les chercheurs ont ajouté les séquences ARN de la protéine Spike des nouveaux sous-lignages BA.4 et BA.5.

**22 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** On a du mal à le croire : la Fondation Bill et Melinda Gates viennent de très officiellement remercier Ursula von der Leyen pour ses achats de vaccin en lui remettant le prix annuel du "Global Goalkeeper" (gardien de but mondial), qui n'est pas sans rappeler le "champion du monde" du Dîner de cons. Cette remise de prix a donné l'occasion à Ursula de prononcer un discours halluciné que nous retransmettons, et dont nous citons les perles. Une fois de plus, la question des conflits d'intérêt dans les achats de vaccins pose un vrai problème.

**22 septembre 2022 FranceSoir.** L'association BonSens.org et trois de ses administrateurs ont assigné en référé le co-fondateur de Microsoft Bill Gates devant le tribunal judiciaire de Nanterre par le biais de leur avocat Me Diane Protat. La première audience sur cette affaire était prévue aujourd'hui, jeudi 22 septembre. En revanche, les avocats de M. Gates ont réclamé ce mois un renvoi de l'audience à une date ultérieure au motif qu'ils ont « *besoin d'un court délai pour échanger avec notre client et ses conseils américains* ». Voir notre article à ce sujet [ici](#). Contactée, Me Diane Protat, qui s'est rendue ce jour au Tribunal judiciaire de Nanterre, nous informe que la date du début du procès a été fixée au 20 octobre au matin. Elle se dit satisfaite, puisque les renvois dans cette juridiction encombrée, sont en moyenne d'une durée de deux mois. Les avocats de M. Bill Gates auront également 15 jours pour adresser leur argumentaire écrit dans le cadre de la défense de leur client. Les plaignants estiment avoir été dénigrés par le milliardaire à une heure de grande écoute devant des millions de téléspectateurs lors de son interview sur France 2 le 6 mai 2022.

**23 septembre 2022 FranceSoir.** Demain, La Quadrature du Net attaquera devant la CNIL le ministère de l'Intérieur et ses « *quatre piliers de la Technopolice* ». L'association, spécialiste en matière de défense des libertés dans l'univers du numérique, appelle quiconque le souhaiterait à les mandater dans le cadre de cette plainte collective. Créée en 2008, La Quadrature du Net [se présente elle-même](#) comme étant une association qui « *promeut et défend les libertés fondamentales dans l'environnement numérique* » et qui « *lutte contre la censure et la surveillance, que celles-ci viennent des États ou des entreprises privées* ». Plusieurs fois dans les colonnes de FranceSoir, nous nous sommes appuyés sur l'excellent travail proposé par cette association. Notamment dans le cadre [d'un large dossier](#) qui traitait de la loi sécurité globale et du virage liberticide qu'elle proposait. Composée de profils divers et variés, La Quadrature du Net s'appuie principalement sur une communauté de membres bénévoles. Concernant son financement, l'association dit compter « *à 78%* » sur les « *nombreux dons individuels de citoyens* » qui lui permettent d'assurer son indépendance. En presque 15 ans, l'association est devenue un véritable bastion de la défense des libertés dans le domaine du numérique en France. On ne compte plus ses saisines du Conseil constitutionnel, ses articles dénonçant les reculs de liberté, comme lors de l'adoption [du passe sanitaire](#), ou encore ses actions, parfois collectives, telle que celle actuellement menée [contre la Technopolice](#).

**23 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Un juge déclare que le mandat du vaccin n'est pas valide pour les membres de la NYC PBA,, Un juge de la Cour suprême de l'État de Manhattan a statué aujourd'hui que le mandat de vaccination de la ville de New York était invalide tel qu'il s'appliquait aux membres de la PBA et a

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 251

---

ordonné que tous les membres de la PBA qui ont été licenciés et/ou mis en congé sans solde en raison de leur non-conformité soient réintégrés.

**24 septembre 2022 FranceSoir.** Pour cet "Entretien essentiel", sur notre plateau, Sabine Sauvaux, directrice de TIO-NT, Textile industriel de l'Ouest - non tissé, qui fabrique des masques chirurgicaux anti-Covid de qualité premium à Saint-Saviol dans la Vienne. Dans cette interview, Mme Sauvaux développe les différences existantes entre divers types de masque, le contexte dans lequel ce dispositif doit être adopté, les péripéties de sa boîte au cours de la crise du Covid-19 avec le gouvernement d'Emmanuel Macron, ou encore les effets secondaires psychologiques "*catastrophiques*" du port du masque en continu chez les enfants, pourtant peu sujet à risque face au virus. L'occasion pour elle de souligner toutes les contradictions de l'État français aussi bien dans son discours fluctuant au cours de la crise Covid que de sa gestion des masques : après avoir nié leur utilité, celui-ci les imposera en passant des commandes de masques chinois, qui ne sont pourtant pas aux normes européennes et qui présentent des problèmes de particules indésirables à l'usure. Bien que son entreprise fabrique des masques de qualité et s'inscrit dans un projet de réindustrialisation de la France, TIO-NT se verra refuser toute commande de la part de l'État. Aussi, pour Sabine Sauvaux qui se base sur son expérience, le discours d'Emmanuel Macron sur la réindustrialisation ne correspond rien de moins qu'à une "*farce*".

**24 septembre 2022 Planets360,** Patrick Sébastien accuse les vaccins anti Covid-19 d'effets indésirables« Je ne suis pas complotiste mais je regarde. Avant le vaccin, je n'avais rien. Et après, je me suis retrouvé avec un prédiabète, une prostatite. Autour de moi, c'est pareil, beaucoup de gens se sont retrouvés avec une pathologie »

**24 septembre 2022 FranceSoir.** Le 14 septembre, FranceSoir [rapportait](#) que les autorités danoises avaient décidé de ne plus recommander la vaccination des moins de 50 ans, ceux-ci n'encourant généralement pas de risque particulièrement élevé de faire une forme grave de la maladie suite à une infection. Sorti le 16 septembre, un [rapport canadien](#) daté de juin 2022, rédigé par un groupe d'experts comprenant des employés du gouvernement fédéral et des chercheurs universitaires, a conclu quant à lui qu'il ne faut plus recommander la vaccination aux personnes âgées de moins de 60 ans. Le rapport questionne aussi diverses mesures relatives au confinement, aux restrictions aux voyages, etc. qui restent encore en vigueur au Canada, malgré un assouplissement récent. "*Les données de l'Ontario montrent que la vaccination fait actuellement peu de différence en termes de taux d'hospitalisation et de mortalité pour ceux en dessous de l'âge de 60 ans.*" "*Les données empiriques examinées dans ce rapport, reposant sur les données officielles (PHO/PHAC), ne soutiennent pas une poursuite des programmes de vaccination de masse, des mandats, des passe sanitaires et des restrictions aux voyages, ceci pour tous les groupes d'âge.*" Ce rapport canadien est essentiellement d'ordre statistique et repose sur une analyse des données de l'Ontario - la province la plus peuplée du pays. Toutes les données sont publiques et les analyses peuvent donc en principe être vérifiées / répliquées. Le rapport a été compilé par un groupe d'experts, dont des employés du gouvernement fédéral et des chercheurs universitaires, soit présentement employés, soit à la retraite. Aspect inusité : le nom des auteurs n'est pas mentionné dans le rapport, à l'exception de l'auteur principal (dont le nom est toutefois caviardé dans la version qui circule). Pourquoi cet anonymat ? La raison la plus évidente est que cela a permis d'amener ces experts à accepter de collaborer à cette analyse. Au Canada, comme ailleurs, les employés gouvernementaux ne peuvent normalement pas participer à ce genre de travaux. Concernant le personnel universitaire qui y a participé, il faut savoir que nombre d'universités ont des mandats vaccinaux au Canada et qu'il est extrêmement difficile pour le personnel académique de questionner la politique officielle en matière vaccinale sans conséquences substantielles à leurs dépens. Bien qu'il n'ait fait surface que dans les derniers jours, ce rapport canadien est daté de juin 2022, et on ne sait pas dans quelle mesure le rapport a circulé parmi les dirigeants canadiens au cours des derniers mois.

**25 septembre 2022 ProfessionGendarme.** En pleine crise sanitaire et au moment où l'Etat français parle d'une éventuelle 8ème vague, une **pétition** contre l'Ordre des médecins est en train de connaître un succès sans précédent, car ayant été signée par plus de 150 000 personnes.

**25 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Par Gérard Delépine, 18 septembre 2022, le président américain, Joe Biden, a déclaré sur CBS : « **la pandémie est terminée** » au grand dam des commentateurs des médias complices de la propagande terrorisante du gouvernement depuis plus de 30 mois. **Les fabricants de vaccins ont immédiatement perdu 9 milliards de dollars** avec la chute de 9 % de la valeur marchande de leurs actions. **Les données de l'OMS traduites en graphique par l'université John Hopkins confirment en effet que la pandémie est terminée** dans le monde, aux USA ; en Europe et en France.

**25 septembre 2022 FranceSoir.** Oxyde de graphène dans les vaccins, anomalies sanguines, nanoparticules lipidiques: l'analyse de Jean-Marc Sabatier.

**26 septembre 2022 Planetes360, Virginie Joron.** "Des traces d'ARNm du vaccin [#COVID19](#) ont été détectées dans le lait maternel de certaines femmes allaitantes. La prudence s'impose en ce qui concerne [#breastfeeding](#) les nourrissons de - de 6 mois au cours des 2 premiers jours suivant la vaccination maternelle contre la COVID".

**26 septembre 2022 LeMediaEn442.** Patrick Albert Moore, ex-président de Greenpeace : « Quand le changement climatique est apparu pour la première fois comme un problème, j'ai réalisé que nous étions dupés et qu'il s'agissait d'argent... cet argent est fait pour créer des récits qui effraieront les gens... » La servitude volontaire par la peur : « *Tout ce que les dirigeants ont à faire, c'est de dire au peuple qu'ils ont quelque chose à craindre. Pointez du doigt la source de leur peur, et vous pourrez obtenir des humains qu'ils fassent tout ce que vous désirez. Vous pouvez les rendre obéissants.* » Goering, *Le Journal de Nuremberg*, Gustave Gilbert, 1947.

**26 septembre 2022 LeMediaEn442.** Alors que le président Macron trouve dans les poches des Français de quoi donner un milliard d'euros au président ukrainien Zelensky pour faire la guerre, et promet de verser 1,6 milliard d'euros à [Bill Gates](#), les 32 salariés de la forge de Custines, eux, expérimentent la fin de l'abondance annoncée par le chef de l'État. L'usine spécialisée dans les alliages va fermer. Ses 32 salariés en CDI vont devoir plier bagage à cause de l'augmentation du prix du gaz multiplié par 10. Pour Yohann Claudon, représentant du personnel Force ouvrière « *A cause du prix du gaz, il faut aussi bien comprendre que nous avons été obligés d'augmenter les coûts de fabrication.* » La décision de fermer l'usine a été prise le mardi 20 septembre 2022 et c'est en décembre que l'aventure s'arrête pour les salariés qui, pour certains, ont plus de trente ans d'ancienneté.

**27 septembre 2022 ProfessionGendarme.** Un juge de la Cour suprême de l'État de Manhattan a statué aujourd'hui que le mandat de vaccination de la ville de New York était invalide tel qu'il s'appliquait aux membres de la PBA et a ordonné que tous les membres de la PBA qui ont été licenciés et/ou mis en congé sans solde en raison de leur non-conformité soient réintégrés. Le président de la PBA, Patrick J. Lynch, a déclaré : « Cette décision confirme ce que nous avons dit depuis le début : le mandat du vaccin était une violation inappropriée du droit de nos membres de prendre des décisions médicales personnelles en consultation avec leurs propres professionnels de la santé. Nous continuerons à nous battre pour protéger ces droits.

**27 septembre 2022 Nexus.** Pour le moment, la Commission européenne se contente de proposer des mesures concrètes dans son [communiqué de presse](#) en français du 2 septembre 2022. Elle demande seulement « *instamment aux États membres de mettre en place les stratégies et les structures nécessaires, y compris pour la vaccination et la surveillance contre la COVID-19, afin de réagir rapidement et durablement aux futures épidémies. L'objectif principal des actions proposées par la Commission est d'accroître le recours aux*

vaccins, y compris les vaccins adaptés et nouveaux, et de veiller à ce que tous les citoyens soient bien protégés. » Les mots « vaccin(s) » ou « vaccination », ou « vaccinales » y sont utilisés plus d'une vingtaine de fois. La commissaire à la santé et à la sécurité alimentaire, Stella Kyriakides, a notamment déclaré : « La pandémie reste très présente pour nous. [...] Pour ce faire, il est essentiel que tous les États membres disposent de stratégies de vaccination solides afin de se préparer à l'automne et à l'hiver, y compris pour le déploiement des vaccins de rappel adaptés nouvellement autorisés. » Et ce malgré « les lacunes en matière de vaccination » qui « doivent être comblées en priorité ». Mais quand on prend connaissance du [document de 15 pages](#) plus complet dédié aux mesures sanitaires envisagées en cas de nouvelle vague, lequel est disponible seulement en anglais, on y lit page 11 que si les circonstances l'exigent « les États membres peuvent utiliser le certificat numérique COVID de l'UE au cas où la situation de cet automne-hiver obligerait les pays à réintroduire temporairement les restrictions de voyage. Le règlement de l'UE sur les certificats numériques COVID, qui a été prolongé jusqu'en juin 2023, fournit le cadre nécessaire pour gérer l'impact des restrictions sur la libre circulation et pour faciliter les déplacements. [...] Le certificat numérique COVID de l'UE a été un succès majeur en fournissant au public un outil accepté et fiable dans toute l'UE (et dans plusieurs pays tiers) et en évitant la fragmentation de multiples systèmes nationaux. [...] Si l'utilisation du certificat numérique européen COVID devait être réintroduite, il est important de veiller à ce que chacun puisse obtenir un certificat numérique européen COVID valide. Cela signifie que les États membres doivent continuer à veiller à ce que des capacités de test et de vaccination suffisantes soient disponibles et facilement accessibles. »

**27 septembre 2022 FranceSoir. Vendredi 23 septembre, le directeur de la publication de l'Équipe, Jérôme Cazadiou, a publié un éditorial sur le site Internet du quotidien sportif dans lequel il annonce que son média ne participera pas au boycott de la Coupe du monde de football au Qatar, malgré les révélations des milliers de morts de travailleurs, morts en raison de leur exploitation jusqu'à épuisement sur les chantiers de construction des stades.** « Comme pour les derniers Jeux à Pékin, L'Équipe ne boycottera pas le Mondial qatarien. » L'ancien grand reporter annonce que l'Équipe s'y rend, car le quotidien a une « mission d'information » : « La mission d'un média est de se rendre sur tous les terrains afin de témoigner de la réalité. Ce que nous ferons au Qatar. Mais nous n'avons pas attendu la prochaine Coupe du monde pour enquêter sur la situation des travailleurs étrangers par exemple. » Pour rappel, un [appel au boycott](#) a été lancé par diverses associations et personnalités à travers la planète. Le journal anglais [The Guardian](#), rapportant le bilan de 6 500 travailleurs migrants décédés sur les chantiers de construction des stades. Un chiffre contesté par le Qatar, qui soutient que le véritable nombre de décès serait fixé à 37. « On ne peut pas savoir le nombre de morts exacts, parce que le Qatar ne communique pas ces chiffres et il n'y a pas d'autopsie », expliquait en avril 2021 Sabine Gagnier, chargée de plaidoyer pour Amnesty France, lors d'un entretien [au Parisien](#)... Mais quand donc cesseront ces indignations à géométrie variable ????????

**28 septembre 2022 FranceSoir. Plus de 4 300 lits d'hospitalisation complète ont été fermés en 2021 dans les établissements de santé français, qui ont créé dans le même temps 2 700 places d'hospitalisation partielle, selon une étude du ministère de la Santé publiée mardi.** Au 31 décembre, les 2 984 hôpitaux publics et privés disposaient très exactement de 382 587 lits d'hospitalisation complète, soit 4 316 de moins en un an. Un chiffre provisoire en léger repli par rapport à 2020 (-4 900) mais encore supérieur aux baisses constatées avant la crise du Covid-19. Au total, plus de 21 000 lits ont été supprimés sur la période fin 2016 - fin 2021 correspondant en majeure partie au premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Soit deux fois plus que sous son prédécesseur François Hollande (-10 000) mais nettement moins que durant le mandat de Nicolas Sarkozy (-37 000). Cette tendance au long cours "reflète la volonté de réorganiser l'offre dans un contexte de virage ambulatoire", expression consacrée pour désigner la part croissante des soins sans nuit à l'hôpital, notamment en chirurgie. Le nombre de places d'hospitalisation "de jour" a d'ailleurs poursuivi sa hausse : 2 743 ont été ouvertes en 2021, portant leur total à 82 502, soit 9 000 de plus en cinq ans. L'hospitalisation à domicile a également enregistré une nette progression de ses capacités, de 6,8% après un bond de plus de 10% en 2020. Avec 22 800 patients "pouvant être pris en charge

*simultanément sur le territoire", ce mode de prise en charge représente désormais "7,6% des capacités totales en hospitalisation complète" hors psychiatrie, contre 2,1% en 2006.*

**28 septembre 2022 ProfessionGendarme. Le lobby de la vaccination dans la politique allemande se bat bec et ongles contre la prise de conscience de plus en plus évidente que la vaccination, non seulement n'a pas du tout changé la donne, mais au contraire semble même augmenter le risque d'infections.** Le récit de l'efficacité et de l'innocuité des vaccinations corona, qui se répand contre toute évidence depuis deux ans, subit une pression croissante. Des tentatives sont donc faites pour dissimuler le fait que les personnes vaccinées sont infectées par le corona au moins aussi souvent, voire plus souvent, que les personnes non vaccinées. Une demande de la députée AfD Daniela Oeynhausien, au gouvernement de Brandebourg, a révélé quelles astuces sont utilisées en Allemagne. Cela a montré que la distinction entre les incidences sur sept jours des personnes vaccinées et non vaccinées était « *considérée comme n'étant plus nécessaire* » et qu'elle a donc été supprimée du rapport de situation « Covid-19 » du pays, précisément au moment où la plus grande incidence d'infection chez les personnes vaccinées est devenu évident.

**28 septembre 2022 ProfessionGendarme. La Cour des Comptes Européenne met Ursula von der Leyen en difficulté dans les contrats d'achat des Vaxxins Pfizer !** La semaine dernière, la Cour des Comptes européenne, dont beaucoup critique régulièrement le manque d'affirmation et d'influence, a publié un rapport d'audit sur les procédures d'achat de vaccins contre le COVID par la Commission Européenne. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'Ursula von der Leyen ne sort pas grandie de cet audit, dont on peut penser qu'il nourrira de nombreuses attaques, comme nous l'expliquons par ailleurs. A ce stade, la Présidente de la Commission refuse toujours de communiquer les documents préparatoires à la négociation Pfizer.

**28 septembre 2022 ProfessionGendarme. LES VACCINS DÉNONCÉ PAR 403 SPÉCIALISTES DE 34 PAYS.** Des médecins, des scientifiques et des professionnels de plus de 34 pays déclarent une « crise médicale internationale » en raison des maladies et des décès causés par les vaccins COVID-19. Environ 403 médecins, scientifiques et professionnels de plus de 34 pays ont déclaré qu'il existe une crise médicale internationale en raison des maladies et des décès consécutifs à l'administration de produits connus sous le nom de « vaccins COVID-19 », selon James Roguski Substack. « Nous assistons actuellement à un excès de mortalité dans les pays où la majorité de la population a reçu les vaccins dits « COVID-19 » », selon le communiqué. « A ce jour, cette surmortalité n'a pas été suffisamment investiguée ni étudiée par les institutions sanitaires nationales et internationales. »

**28 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Alors que l'[Union européenne](#) prépare les Vingt-Sept à lancer une [campagne de rappel](#) visant à enrayer un probable pic d'infections au Covid-19 attendu cet hiver. On parle désormais d'un nouveau virus, le Khosta-2. Selon une [étude publiée le 22 septembre dans la revue PLoS Pathogens](#), des scientifiques ont découvert un virus de la même famille que le Sars-Cov-2, le virus à l'origine du Covid-19, chez des chauves-souris en Russie. D'après les chercheurs de l'Université de Washington (WSU) ce genre de coronavirus circulerait depuis 2020 dans des rhinolophes, près du parc national de Sochi. Selon les travaux menés, le Khosta-2 pouvait se répliquer chez l'homme, mais aussi contourner la protection immunitaire conférée par les vaccins Covid-19 actuels. L'inquiétude monte face à une nouvelle épidémie. Le climat de peur propre à justifier les contraintes d'ordre sanitaires n'en finit visiblement pas. Et puis, il fallait bien trouver les moyens d'inventer un "danger russe" supplémentaire... Mais quand ficherons-nous à la paix à ces pauvres bestioles ?

**28 septembre 2022 LeMediaEn442.** Boycott de l'actrice Karin Viard : « Les non-vaccinés, s'ils ont le Covid, il ne faut pas les prendre en charge. Qu'ils se débrouillent ».

**28 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Alors que la Commission européenne avait conclu avec Valneva [un accord d'achat pouvant aller jusqu'à 60 millions de doses](#) de vaccin d'ici à 2023, mercredi 20 juillet dernier, la Commission européenne avait annoncé qu'elle [n'achèterait plus que 1,25 million de doses du](#) L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

[vaccin anti-Covid-19 VLA2001 de Valneva](#). Une baisse des volumes de commandes qui a entraîné la chute des actions de la société pharmaceutique. Pour rappel, le [vaccin de Valneva](#) est basé sur une technologie traditionnelle bien connue, utilisée dans la fabrication des vaccins contre la grippe, la polio et l'hépatite. Il constitue une alternative aux vaccins à ARNm. C'est le [premier et seul candidat de vaccin à virus inactivé, qui fait l'objet d'une évaluation en Europe](#). Lundi, la biotech nantaise a déclaré qu'elle était en pourparlers avec un partenaire potentiel pour produire une version actualisée de son vaccin COVID-19 qui cible les nouveaux variants Omicron. Cependant "ces discussions pourraient se poursuivre pendant plusieurs mois et pourraient ne pas aboutir à un accord", a fait savoir Valneva.

**28 septembre 2022 RiposteLaique.** Le Dr. Stéphane Gayet a officiellement été radié de l'Ordre des médecins cette semaine, simplement pour avoir usé de sa liberté de prescription ! Le médecin a en effet prescrit divers médicaments comme l'hydroxychloroquine à ses patients atteints de covid-19, mais comme l'État a choisi dès le départ de disqualifier ces médicaments, on se retrouve aujourd'hui avec des médecins radiés de l'Ordre car ils en ont prescrit ! Le Dr. Gayet lançait également l'alerte en décembre 2021 sur les effets secondaires des vaccins et la clause de non-responsabilité des laboratoires, qui rend l'État coupable des complications liées aux vaccins en laissant les labs libres de tout souci. C'est donc sans aucun doute une chasse aux sorcières qui s'est enclenchée dès ce moment-là, car un médecin qui ose prononcer une parole contredisant les « mesures préconisées par les autorités sanitaires » se met en danger de représailles... Voilà où en est malheureusement la France aujourd'hui.

**29 septembre 2022 FranceSoir.** Dans ce Debriefing, nous recevons Christine Cotton et Brook Jackson pour évoquer les bonnes pratiques cliniques d'un essai thérapeutique. Toutes deux ont travaillé sur l'essai clinique de Pfizer. Brook Jackson a participé à cet essai en tant que directrice médicale de Ventavia Research Group. Christine Cotton, biostatisticienne, a quant à elle écrit une expertise méthodologique sur cet essai. Toutes deux ont dénoncé des résultats qui ne peuvent pas être considérés comme « fiables » et « intègres » au regard des bonnes pratiques cliniques.

**29 septembre 2022 InfoDuJour. Fr,** Mais qui a saboté les gazoducs Nord Stream ? Le 27 septembre 2022, les deux pipelines transportant le gaz russe vers l'Europe ont été détruits en mer Baltique. Difficile pour l'instant d'en mesurer les conséquences écologiques, économiques et géopolitiques. La polémique agite les stratégies internationaux. Qui avait intérêt à saboter les deux tubes géants transportant du gaz russe vers l'Europe ? Avant la guerre russo-ukrainienne, les États européens consommaient environ 400 milliards de mètres cubes de gaz naturel, dont 45% provenaient de Russie, c'est-à-dire 155 milliards de m<sup>3</sup>. Les principaux clients étant l'Allemagne et l'Italie. Ce gaz naturel était transporté via le gazoduc Nord Stream 1 (NS1) en service depuis 2012 (1.000 km sur terre et 1224 km sous la Baltique). Un autre pipeline, Nord Stream 2, (1200 km sous l'eau) visant à doubler les volumes de gaz transportés vers l'Europe, a été achevé en 2021. Chargé en gaz, il n'a jamais vraiment effectué de livraisons. En outre, NS2 avait pour but de se défaire des taxes commerciales de passage en Pologne et en Ukraine. Ajoutons que le financement des infrastructures était soutenu pour une moitié par Gazprom, le reste par 5 sociétés européennes dont Engie.

**29 septembre 2022 PatriceGibertie.** [LES MEDECINS SONT MAJORITAIREMENT HOSTILES AUX INJECTIONS : 2,3 fois plus de risques de contamination après un ou deux rappels que pour les non vaccs. Idem pour les soins critiques,](#)

**29 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Face à l'essor des [nouveaux sous-variants d'Omicron](#), et malgré l'inefficacité des vaccins, les campagnes de rappel de vaccin contre le Covid-19 reprennent cet automne. Les autorités sanitaires américaines recommandent le vaccin bivalent de Moderna pour les personnes âgées de 18 ans et plus, et Pfizer, pour les personnes âgées de 12 ans et plus. Aux États-Unis, depuis le 17 juin 2022, les Centres de contrôle et de prévention des maladies américains (CDC) avaient même donné leur feu vert pour [la vaccination des enfants âgés de 6 mois à 5 ans](#). Bien que [les effets secondaires de la](#)

[vaccination Covid pour les enfants](#) sont particulièrement à risque, les autorités sanitaires américaines poursuivent leur politique sanitaire qui repose sur le déni de réalité. Pour accélérer cette vaccination chez les plus jeunes, les laboratoires Pfizer et BioNTech ont demandé, ce lundi 26 septembre, l'autorisation de leur vaccin anti-Covid ciblant le variant Omicron pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Pour rappel, le président [Joe Biden](#) avait pourtant affirmé dans [l'émission 60 minutes sur CBS](#) que " la pandémie était terminée aux Etats-Unis" .

**29 septembre 2022 LeMediaEn442.** Alors que le tribunal de commerce de Paris a défendu le géant Google contre FranceSoir, Momotchi est allée interviewer son directeur de la publication, Xavier Azalbert, afin d'en savoir plus concernant cette censure hors norme. [Xavier Azalbert](#) : « *Le 4 février 2021, Google Actualités désindexait 55 000 de nos articles sur dix années de publication. Le 9 mars 2021, Google supprimait notre chaîne YouTube, qui ne comptait alors pas moins de 277 000 abonnés, puis nous a coupé l'accès à sa plateforme de publicité.* » En novembre 2020 France 2 avait diffusé l'émission *Complément d'Enquête*, « *Fake News, la machine à fric* ». Aude Favre, co-auteure du reportage, a écrit sur *Twitter* : « *Le site semble avoir été démonétisé peu avant ou dans la foulée de notre enquête. FranceSoir faisait partie des sites sur lesquels nous avons interpellé Google.* » Le [tribunal de commerce de Paris](#), 1re chambre, a jugé, le 6 septembre 2022, que Google n'outrepassait pas ses règles internes qui prohibent « *les articles et vidéos des sites de presse en ligne contraires au consensus médical, aux recommandations des autorités sanitaires nationales et de l'OMS* » et interdisent les affirmations telles que les vaccins autorisés en France sont « *dangereux pour la santé* » et que « *des traitements alternatifs existent* ».

**30 septembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Les autorités à Hong Kong ont démantelé un réseau qu'elles accusent d'avoir délivré de faux certificats d'exemption de vaccination contre le Covid. La moitié des certificats d'exemption de vaccination Covid dans l'archipel serait fausse, d'après la police locale. Sept médecins ont déjà été arrêtés pour avoir délivré ces faux certificats d'après une déclaration du gouvernement mardi. En fait, cette opération fait partie de la prise en main continuée de Hong Kong par la Chine. Le COVID est un prétexte à la répression politique.

**30 septembre 2022 Coluche** : On ne peut pas dire la vérité à la télé : il y a trop de monde qui regarde.

**01 octobre 2022 FranceSoir.** Les médecins ont de plus en plus de difficultés à exercer leur profession": un médecin généraliste témoigne ... Depuis plusieurs mois, suite à des signalements effectués par la Sécurité sociale, des médecins sont convoqués devant le Conseil de l'Ordre des médecins, qui leur reproche d'avoir prescrit des traitements précoces pour soigner des infections au Covid-19. Un de ces médecins, généraliste, affirmant « *subir des pressions* », nous livre son témoignage de façon anonyme dans ce "Debriefing" et met en garde contre la restriction des libertés médicales qui s'est progressivement installée au cours des deux dernières années.&

**01 octobre 2022 Nexus.** Aux collège et lycée privés Mabillon à Sedan (Ardennes), sur 800 élèves, 56 cas positifs à la Covid-19 ont été récemment détectés, selon Olivier Vallot, proviseur, interrogé par [France 3 Grand Est](#). « *J'ai contacté un conseiller technique de l'Éducation nationale qui m'a confirmé que mon établissement était dans la moyenne plutôt haute. À ce moment-là, je me suis dit, soit je réagis, soit je ne réagis pas* », explique-t-il. **Le sacro-saint « principe de précaution »** Le lundi 19 septembre, le proviseur prend donc la décision d'obliger tous les élèves à porter un masque plutôt que de leur laisser la liberté de choisir. « *Je ne voyais pas trop pourquoi les uns seraient masqués et pas les autres. Il fallait enrayer le taux de montée des positifs et protéger tout le monde* », se défend-t-il. « *J'ai la responsabilité de prendre des mesures d'urgence dans mon établissement. Je m'appuie sur le principe de précaution.* » **Harcelé par les « complotistes »** Selon France 3 Grand Est toujours, suite à cette décision, une famille a fait le souhait de déscolariser ses enfants. Une décision qui n'est pas du goût du directeur de l'établissement au vu des attaques qu'il profère envers cette famille. « *Depuis le début de la pandémie, ils sont contre tout, anti-tout et notamment anti-masque*, explique-t-il.

*Je leur ai dit qu'ils étaient complotistes, ce qu'ils réfutent, mais cette famille s'appuie sur des réseaux complotistes.* » Le « complotisme » supposé de cette famille lui enlève-t-il le droit d'être en désaccord avec les décisions du gouvernement ou du directeur ? &

**01 octobre 2022 ProfessionGendarme** Le cancer des testicules est-il la nouvelle déchirure du ligament croisé ? Après Timo Baumgartl (Union Berlin), Marco Richter (Hertha BSC) et Sébastien Haller (Borussia Dortmund), Jean-Paul Boetius (Hertha BSC) est désormais lui aussi atteint d'un cancer des testicules. Quatre jeunes sportifs de haut niveau ont reçu ce diagnostic de choc en très peu de temps. Ces dernières années, un seul cas de cancer des testicules a été signalé en Bundesliga, il y a maintenant six ans – Marco Russ de l'Eintracht Francfort. Pourquoi un nombre inhabituellement élevé de professionnels de la Bundesliga ont-ils développé un cancer des testicules dans l'année qui a suivi le début de la campagne de vaccination ? Cette question est également débattue dans les médias grand public, mais avec l'omission expresse de cette explication possible, qui semble tout sauf farfelue. De la coïncidence à un risque généralement plus élevé chez les footballeurs en passant par l'âge des joueurs, tout est compris, seul le mot « vaccination » n'apparaît dans aucun de ces rapports. Les produits d'ARNm ont longtemps été soupçonnés [d'être cancérigènes](#). Une fois de plus, une large place est donnée autour de l'éléphant dans la salle, selon la devise : ce qui ne doit pas être, ne peut pas être ! Mais qu'est-ce qui devrait être si mal de traiter la « vaccination » corona et les données précédemment connues sur le cancer des testicules dans une recherche vraiment ouverte de réponses. Nous avons donc fait des recherches, écouté des témoignages d'experts et pesé les preuves les unes contre les autres. Les résultats de ce travail sont alarmants !&

**02 octobre 2022 FranceSoir.** Où est mon cycle demande une audition publique européenne: leur avocate Me Protat explique la procédure ... Après avoir été entendu au Sénat en avril dernier sur les effets indésirables de la vaccination anti-Covid sur le cycle des femmes, le collectif « *Où est mon cycle ?* » demande à ce que l'Agence européenne du médicament (EMA) organise au niveau européen « *une audition publique sur l'acceptabilité des risques que fait causer la vaccination contre le Covid-19* ». Leur avocate, Me Diane Protat, qui a adressé le 14 septembre en ce sens [un courrier à la présidente de la Commission européenne](#) Ursula von der Leyen, était dans notre studio afin de présenter leur démarche juridique, qui fait appel à la *soft law*. L'objectif : comme les juridictions restent sourdes suite aux saisines des collectifs et des associations, utiliser d'autres armes du droit en vue de faire entendre la voix des victimes. Cette demande d'audition publique est appuyée par une pétition du collectif, consultable [ici](#). La femme de loi s'appuie notamment sur le [rapport d'étape](#) déposé le 9 juin 2022 par l'Office parlementaire de l'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPESCT) : « *Ce rapport indiquait que les troubles du cycle féminin, compte tenu de leur volumétrie et de leur apparition temporelle dans un délai très court, ne pouvait pas relever du stress des femmes, mais que c'était un signal d'alerte très important qu'il fallait prendre en compte et que l'OPESCT s'étonnait qu'actuellement les troubles du cycle féminin ne soient pas reconnus comme un effet secondaire avéré de la vaccination* », explique-t-elle dans ce "Pause".&

**02 octobre 2022 FranceSoir.** Pour combattre l'addiction aux écrans et le traçage omniprésent, et pour bloquer la collecte de données personnelles, des fabricants proposent des modèles de téléphones portables qui permettent au consommateur de ne pas participer à l'hégémonie des GAFAM. Un smartphone respectueux de la vie privée des utilisateurs... La marque française Murena propose un smartphone permettant aux utilisateurs de bloquer systématiquement la collecte et la transmission des données. Cette protection est rendue possible grâce à l'intégration d'une interface conçue spécifiquement pour cela : le système d'exploitation /e/OS, qui fonctionne sous Android. À la différence d'autres interfaces, Murena [garantit](#) ne pas scanner vos données ni dans votre téléphone ni dans votre espace cloud. Le téléphone ne suit pas votre localisation et ne collecte pas de données sur ce que vous faites avec vos applications. Grâce à des applications open-source, ce téléphone permet donc de naviguer sur le web, consulter ses e-mails, gérer un calendrier, ou accéder à une app de cartographie, entre autres usages communs que l'on retrouve sur les

smartphones classiques. Si l'utilisateur le souhaite, les applications Android sont aussi accessibles. Les téléphones moins connectés gagnent du terrain. Pour protéger sa vie privée, il vaut mieux ne pas utiliser de smartphone du tout. Cela a aussi un avantage supplémentaire : pas de risque d'addiction ou de passer trop de temps sur son smartphone, si on l'utilise peu. Pour encourager une utilisation raisonnable des smartphones, des fabricants proposent des téléphones qui peuvent bénéficier d'une connexion internet pour être partagés sur un ordinateur si besoin, et qui, contrairement aux anciens "dumbphones" bénéficient d'un clavier tactile comme les smartphones, ce qui facilite l'écriture. Le Light Phone par exemple a été conçu pour servir au strict minimum pour combattre la déconcentration des utilisateurs pour lesquels les smartphones conventionnels sont devenus un vrai cauchemar. Ce téléphone est équipé d'un haut-parleur, d'un détecteur de proximité, deux boutons latéraux, d'un port USB, d'un port pour carte SIM, d'un microphone et enfin d'un écran tactile E-ink.&

**02 octobre 2022 PatriceGibertie.** Une étude japonaise démontre que les injections épuisent l'organisme et qu'une thérapie compensatoire anticancéreuse est nécessaire. **En aout 2021 ils avertissaient: Xavier Azalbert, Anne-Typhaine Bouthors, Michel Brack, Dominique Cerdan, Walter Chesnut, Gérard Guillaume, Jean-François Lesgards, Luc Montagnier, Jean-Claude Perez pour FranceSoir.** ILS AVAIENT RAISON ... Plusieurs études récentes tendent à démontrer que le SARS-CoV2 **accélérerait l'âge biologique des cellules.** Comment ? En agissant sur la taille des télomères, ces séquences d'ADN qui protègent l'extrémité des chromosomes et qui raccourcissent à chaque division cellulaire. S'il est prouvé que le SARS-CoV2 induit un vieillissement cellulaire accéléré, et que le responsable de cette sénescence n'est autre que la protéine Spike, comment être absolument certain que les vaccins actuellement sur le marché, tous basés sur Spike, ne conduisent pas eux-aussi à la dégradation accélérée des cellules des personnes vaccinées ? Les « apprentis technologues du vivant » ont pensé rendre plus stable l'ARN des vaccins en le dopant en bases G, sans modifier les acides aminés correspondants, chose permise grâce au « mode de fonctionnement » du code génétique universel qui permet à plusieurs triplets de codons distincts de coder pour un seul et même acide aminé. Malheureusement, ceci conduit dans le cadre des ARN des vaccins, à un résultat diamétralement opposé puisque ces derniers deviennent plus instables, plus fragiles et plus cassants.&

**02 octobre 2022 Plantes360.** Preuve que les gens ne veulent plus des injections d'ARNm, c'est un véritable fiasco. De plus, 30 millions de doses à 20€ l'unité nous donne un total de 600 millions d'euros gaspillés pour les Français mais gagnés très facilement par les voyous de Big Pharma... Faudra-t-il bientôt se résoudre, comme la Suisse, à détruire des millions de doses de vaccins dormant dans nos entrepôts ? La semaine dernière la Confédération a annoncé devoir être contrainte de jeter 10,3 millions de doses du vaccin Moderna contre le Covid-19, en raison de leur date de péremption. La France n'est, elle non plus, pas à l'abri d'un tel gâchis. Selon les chiffres communiqués par la direction générale de la Santé à L'Express, la France possédait en stock au 27 septembre, 1,85 million de flacons de Moderna et 1,7 million de flacons de Pfizer, soit un peu plus de 30 millions de doses de vaccins pouvant être injectées. Et alors que le pays continue de voir une hausse des nouveaux cas de Covid-19, ces stocks restent pourtant largement sous-utilisés. La campagne de vaccination de rappel ne s'amplifie pas, et reste en moyenne en dessous de 20 000 injections quotidiennes. Pas de quoi éponger le surplus...&

**02 octobre 2022 InfoDuJour.** La réalité de la désertification médicale n'est plus à démontrer... **10 millions de Français** vivent dans un territoire où l'accès aux soins est de qualité inférieure à celle de la moyenne du pays. **6 millions d'entre eux** résident à plus de 30 minutes d'un service d'urgence. À partir de ce constat alarmant et de la nécessité de réorganiser le système de santé autour du renforcement des services publics et de la proximité médicale, l'AMRF continue de documenter la question des déserts médicaux afin de mieux porter des solutions pour l'établissement d'une égalité territoriale d'accès aux soins. Une série d'études commanditées par l'AMRF a montré qu'entre l'aggravation des écarts d'espérance de vie, la moindre

consommation de soins hospitaliers, le vieillissement des professionnels de santé ou encore la baisse de la densité médicale, les territoires ruraux apparaissent comme les plus touchés. &

**02 octobre 2022 FranceSoir.** Le Pr Michel Goldman, professeur d'immunologie et de pharmacothérapie à l'Université libre de Bruxelles en Belgique, célèbre en Europe pour être l'un des plus ardents promoteurs des vaccins, soupçonne sa troisième injection de rappel contre le Covid-19 d'être à l'origine de l'aggravation de son cancer. Dans une [interview accordée](#) au média américain The Atlantic, le scientifique a fait connaître son souhait d'accroître la transparence autour des discussions sur le vaccin anti-Covid. À cette occasion, il a rendu publiques ses suspicions quant à l'effet aggravant de sa troisième dose de rappel du vaccin Pfizer reçue le 22 septembre 2021 sur son cancer. Après le diagnostic d'un lymphome T angio-immunoblastique (LTAI), un cancer très agressif, le Pr Goldman explique avoir urgemment pris rendez-vous pour recevoir son rappel vaccinal, jugeant qu'il en aurait particulièrement besoin avant d'entamer sa chimiothérapie, ce traitement contre le cancer entraînant un affaiblissement du système immunitaire. « **Des feux d'artifice à l'intérieur de l'organisme** » ... En revanche, peu de temps après son rappel vaccinal, en effectuant un examen radiologique, celui-ci a constaté que son cancer s'était développé à une vitesse spectaculaire : « *On avait l'impression que quelqu'un avait allumé des feux d'artifice à l'intérieur de l'organisme de Michel* », relate The Atlantic. Le 25 novembre 2021, avec son frère, un scientifique qui enseigne également à l'Université libre de Belgique, et d'autres collègues, le Pr Goldman a publié une [étude de cas](#) décrivant son expérience, dans laquelle il exhorte la communauté scientifique à étudier l'impact de la vaccination ARNm chez les patients diagnostiqués avec un LTAI en vue de déterminer la récurrence de ce phénomène au sein de ce groupe. Le professeur d'immunologie reste, cependant, catégorique sur sa position selon laquelle le vaccin anti-Covid est bénéfique pour la grande majorité de la population, quand bien même il n'est pas encore certain lui-même s'il recevra une nouvelle injection de rappel : « *Je ne sais pas encore ce que je vais faire* », confie-t-il.&

**03 octobre 2022 ProfessionGendarme.** EN RESUME IL FAUT REFUSER « MON ESPACE SANTE » qui menace votre secret médical et votre sécurité financière. Par le DR G Delépine chirurgien oncologue et assuré social... **La création de « mon espace santé » est réalisé automatiquement** sans que l'accord de l'intéressé n'ait été demandé. En l'espèce, pour fichier un maximum de Français, le gouvernement applique le principe de la vente forcée « qui ne dit mot consent. » Si vous voulez que votre secret médical soit réellement protégé et que vos données personnelles ne soient pas vendues un jour prochain sur le darknet, **vous devez faire la démarche de le refuser manuellement.** Pour ce faire, munissez-vous de votre carte vitale. Rendez-vous tout d'abord sur le site officiel à cette adresse <https://www.monespacesante.fr/enrolement-accueil>. Si vous n'avez pas reçu par lettre un code provisoire, il faut l'obtenir en cliquant sur « générer un code provisoire ». Vous allez recevoir ce code valable pour une durée de six semaines, par mail ou par SMS. Entrez ce code sur le site, et cliquez sur « **refuser l'activation de mon espace santé** » et n'oubliez pas de télécharger le document d'attestation de refus. En guise d'alternative, vous pouvez aussi refuser Mon Espace Santé par téléphone au 3422. Là encore, munissez-vous de patience et de votre carte vitale.&

**03 octobre 2022 ProfessionGendarme.** EDITO – Dans le litige qui oppose FranceSoir à Google (lire : « [David contre Gooliath](#) »), le jugement rendu en première instance par le tribunal de commerce de Paris, est [grevé de vices](#) si bien que nous avons décidé de le contester en appel... La condamnation de FranceSoir à payer 70 000 euros de frais de justice aux sociétés Google au titre de l'article 700 du Code de procédure civile, pourrait à elle seule justifier la contestation de cette décision judiciaire, tant elle paraît disproportionnée : en effet, il convient de rappeler que les condamnations à l'article 700 infligées au géant américain, dont le poids économique est incomparable avec celui de notre journal, n'ont jamais dépassé la somme de 50 000 euros.&

**04 octobre 2022 FranceSoir.** Invitée d'"Apolline Matin" ce mardi sur RMC et RMC Story, Brigitte Autran, la nouvelle présidente du Covars, qui succède au Conseil scientifique, a annoncé que le retour du port du masque obligatoire est à l'étude pour lutter contre la hausse des cas de Covid-19. "Tous les indicateurs sont en augmentation, les taux de positivité, d'hospitalisation, de consultation aux urgences et même une amorce  
L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

d'augmentation du taux d'hospitalisation en réanimation. Donc oui, nous sommes dans cette huitième vague", a lancé Brigitte Autran, présidente du Covars (Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires). Elle annonce ensuite que le retour du port du masque obligatoire est en cours d'étude.&

**04 octobre 2022 LeCourrierDesStrateges.** La Chine refuse d'acheter le vaccin Moderna sans connaître sa composition... Moderna Inc, la société pharmaceutique basée à Cambridge dans le Massachusetts (États-Unis) a refusé la demande de la Chine de lui céder la "recette" de la technologie ARNm de son vaccin Spikevax, ce qui aurait mis fin à son projet de conquérir le marché chinois. Actuellement, Moderna a déposé une plainte contre l'alliance Pfizer-BioNtech pour atteinte à la propriété intellectuelle au sujet de la technologie novatrice ARNm et demande des dommages et intérêts.&

**04 octobre 2022 FranceSoir.** Un parent d'élève a lancé une action en justice devant le tribunal correctionnel de Toulouse contre le chef d'établissement d'un collège de Haute-Garonne qui, au printemps 2022, avait commis une discrimination contre des étudiants non-vaccinés en conditionnant la participation à un voyage scolaire en Espagne à la présentation d'un schéma vaccinal complet ou bien à un certificat de rétablissement Covid, ce en violation de la réglementation relative au passe sanitaire alors en vigueur... L'association Enfance & Libertés, qui rassemble parents et enseignement, dont l'objet est la protection des droits des enfants, notamment en milieu scolaire, soutient cette plainte. Il est reproché à ce chef d'établissement d'avoir refusé à l'enfant du plaignant l'accès à un voyage scolaire en Espagne, au motif qu'il n'avait pas de certificat de vaccination ou de rétablissement covid. Pourtant, la réglementation en vigueur, en France et en Espagne, prévoyait la possibilité de présenter un test PCR négatif de moins de 72h. Malgré les différentes démarches entreprises par le parent, le principal a maintenu sa position et l'élève n'a finalement pas pu participer au voyage, alors même qu'il restait une place disponible. Tandis que ses camarades étaient en Espagne, il a été affecté à d'autres cours dans des classes qu'il ne connaissait pas. Cette action pénale se fonde sur notamment sur les principes d'intérêt supérieur de l'enfant ([Convention internationale des droits de l'enfant](#) du 20 novembre 1989), de non-discrimination ([Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales](#) du 4 novembre 1950) et d'égalité d'accès à l'enseignement public ([article L. 111-1](#) du Code de l'éducation et [article 13 du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946](#)), qui ont tous trois valeur constitutionnelle, c'est-à-dire supérieure aux lois. Selon les [articles 225-1 à 225-4 du Code pénal](#), l'auteur d'une discrimination pour « état de santé » est passible d'une sanction de 45 000 Eur d'amende et 3 ans de prison.&

**05 octobre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Alors que l'Union Européenne a acheté les vaccins Pfizer pour un montant de près de 75 milliards €, un contrat record signé dans des conditions anormales selon les termes de la Cour des Comptes européenne, le patron de Pfizer, Albert Bourla, refuse d'être d'être personnellement auditionné par la commission spéciale du Parlement européen sur le COVID. Selon nos informations, le rapporteur de la Commission a pourtant beaucoup insisté pour qu'Albert Bourla se rende à Bruxelles pour s'expliquer. En vain...&

**05 octobre 2022 FranceSoir.** L'ex-présidente de la Commission des produits de santé du CHU de Bordeaux a été condamnée par le tribunal correctionnel de la ville à 100 000 € d'amende, dont 25 000 € ferme, pour prise illégale d'intérêts, rapportait [Sud Ouest](#) ce lundi 3 octobre. Entre 2015 et 2018, cette spécialiste en pharmacie avait entretenu des liens non déclarés avec le laboratoire MSD alors qu'elle occupait un poste clé dans le choix des médicaments du centre. De nombreux liens d'intérêts... C'est l'Agence française anticorruption (Afa) qui avait conclu en 2018 à ce lien d'intérêt entre la professeure et l'industrie pharmaceutique. En cinq ans, la pharmacienne avait touché de MSD près de 37 000 € d'avantages, six conventions d'expertise et 3 200 € de rémunération. En parallèle, elle était également devenue, sans le déclarer au CHU, la vice-présidente d'une association de médecins dont le fonctionnement était financé par MSD. Selon un rapport de l'Afa, un grand nombre de médecins ne demandent pas une autorisation d'activité accessoire et très peu seraient tenus à une déclaration d'intérêts. De son côté, le CHU de Bordeaux a indiqué avoir « *considérablement renforcé* » sa

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 261

---

politique de prévention des conflits d'intérêts depuis 2018. La question des conflits d'intérêts non déclarés entre le personnel médical et l'industrie pharmaceutique, anime régulièrement le débat public. Le sujet, qui a rarement débouché sur des condamnations en justice, a été particulièrement prégnant tout au long de la crise du Covid-19, particulièrement du fait que les médecins invités sur les plateaux de télévision, dont les conflits d'intérêts avec l'industrie pharmaceutique leur étaient continuellement reprochés sur les réseaux sociaux, ne déclaraient pas ces liens avant de s'exprimer à l'antenne.&

**05 octobre 2022 FranceSoir.** "La commune de Vert-le-Grand (Essonne) recherche un médecin généraliste": la grande bâche verte plantée à l'entrée de la commune illustre le désarroi de ce village de 2 400 habitants à 40 km de Paris, qui depuis près de deux ans n'a plus de médecins. *"Le seul médecin du village est parti à la retraite au 1er mai 2021. Depuis cette date, il n'y a plus de généraliste à Vert-le-Grand"*, explique Olivier Josse, maire adjoint de cette commune paisible, qui met en avant *"le calme de la campagne"*. Un départ qui avait pourtant été anticipé : *"Ça fait quatre ans qu'on a commencé la recherche"*, souligne M. Josse, en charge de la maison médicale où il exerce comme podologue. *"On a une partie paramédicale qui, elle, est remplie (...). Mais l'autre partie, deux locaux de 30 m2, qui peuvent accueillir deux médecins avec une salle d'attente et tout aux normes, est vide"*. Malgré *"2 500 annonces"* tous supports confondus, en dépit du bassin de population, de la proximité des universités et même de la capitale (50 minutes via l'A6), le maire Thierry Marais se dit *"désarmé"*. *"Il n'est pas nécessaire d'être au fin fond de la Lozère"* pour avoir *"ce type de soucis"*, abonde M. Josse.&

**05 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Le terrible discours de Jacinda Ardern, Premier ministre de Nouvelle-Zélande, fait froid dans le dos. En s'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies le 23 septembre 2022 (voir vidéo ci-dessous), elle a appelé à la censure des opinions dissidentes à l'échelle mondiale pour lutter contre la « désinformation ». L'argument principal de la ministre est que les gouvernements ne peuvent pas progresser sur des questions majeures telles que le changement climatique, à moins que le public ne soit empêché d'entendre des points de vue opposés. Pour Jacinda Ardern la liberté d'expression devient une arme de guerre : « Même les approches les plus légères de la désinformation pourraient être mal interprétées...nous avons ici l'occasion de nous assurer que ces armes de guerre particulières ne deviennent pas une partie intégrante de la guerre... » Pour elle, la pandémie de covid-19 et ses restrictions ont permis d'« éduquer » l'humanité sur l'importance de « l'action collective », car cela a forcé les gens « à reconnaître à quel point nous sommes interconnectés, et donc à quel point nous dépendons les uns des autres ». C'est donc par la force, l'intimidation, les restrictions qu'il faut éduquer les populations du monde, mais cela doit passer par l'abolition de la liberté d'expression sur internet. « Après tout, comment réussissez-vous à mettre fin à une guerre si les gens sont amenés à croire que la raison de son existence est non seulement légale mais noble ? », a-t-elle demandé, faisant référence à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. « Comment s'attaquer au changement climatique, si les gens ne croient pas qu'il existe ? » Il n'y aurait donc qu'une seule vérité et toute contradiction seraient extrémiste, dangereuse...&

**05 octobre 2022 FranceSoir.** Mardi 4 octobre, le Sénat [a débattu](#) sur les urgences hospitalières et les soins non programmés à la demande du groupe Les Républicains. À cette occasion, la sénatrice LR Sylviane Noël a interpellé Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, sur la nécessité de réintégrer les professionnels de santé suspendus depuis le 15 septembre 2021 suite à leur refus de recevoir la vaccination contre le Covid-19. Évoquant « *un système de santé à l'agonie* », elle a fait valoir que « *nous ne pouvons plus nous passer du moindre soignant* » en vue de pallier la pénurie d'effectifs dans les hôpitaux... La femme politique de droite a tout d'abord souligné dans la première partie de son intervention qu'en France, « *avec plus de 20 millions de passages par an, les hôpitaux sont engorgés au plus haut point et confrontés à un double effet ciseau : d'une part, la pénurie de soignants, plus grave que jamais, et un fort recours aux urgences pour nos compatriotes.* » .Dans la seconde partie de son intervention, martelant que « *cette situation n'est plus tenable* », Mme Noël a

ensuite rappelé que la « *quasi-totalité des pays ont abandonné cette mesure* » et que le gouvernement laisse désormais le « *libre-choix* » aux soignants de se faire vacciner contre le Covid-19. « *Dans ces circonstances, le maintien de cette mesure est incompréhensible et relève davantage de la punition et de l'obstination que de la justification sanitaire* », a-t-elle ensuite asséné, attirant l'attention sur le fait que « *notre système de santé est à l'agonie* » et que « *nous ne pouvons plus nous passer du moindre soignant* ». Et de demander à la ministre : « *Ma question est simple : quand envisagez-vous de lever cette mesure, qui engendre un peu plus de dysfonctionnements et d'engorgements ?* » « *Je veux dire à celles et ceux qui pensent que c'est une réponse miracle pour répondre aux problèmes d'effectifs de l'hôpital, qu'ils se trompent* », a rétorqué Mme Firmin-Le Bodo, qui estime qu'il ne s'agit pas de milliers de soignants suspendus mais de « *quelques centaines de personnes sur plus de 300 000 soignants* ». Bien qu'il soit établi que la vaccination n'empêche ni la transmission du Covid-19 ni de développer des formes graves de la maladie, et bien que l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPESCT) a reconnu dans son [rapport d'étape](#) rendu le 9 juin 2022 le risque d'effets indésirables liés à l'injection, la ministre a réitéré que le personnel médical non-vacciné avait « *refusé de se protéger pour protéger les autres* ». Elle ajoute : « *Les avis du Conseil scientifique et de la Haute Autorité de santé ont été rendus et ils sont favorables au maintien de l'obligation de vaccination contre la Covid-19 des personnels exerçant dans les établissements de santé et médico-sociaux* ». Se basant sur les avis très controversés de quelques scientifiques choisis, elle a assuré que le gouvernement a « *toujours géré cette crise en nous basant sur les recommandations des scientifiques et ce n'est pas aujourd'hui que cela va changer.* »&

**06 octobre 2022 FranceSoir.** Controversé depuis sa commercialisation à marche forcée auprès des ménages français, dans le cadre de cette crise énergétique, le compteur Linky permettra le pilotage à distance de la consommation électrique de ses utilisateurs. Les foyers équipés d'un compteur Linky, et qui ont un contrat heures pleines/heures creuses, sont concernés par une nouvelle mesure gouvernementale s'appliquant aux gestionnaires des réseaux publics de distribution d'électricité ainsi qu'aux fournisseurs d'électricité, soit 4,3 millions de personnes. Sur les réseaux sociaux, ils ont été nombreux à annoncer que cette autre thèse complotiste devient aujourd'hui réalité. À partir du 15 octobre prochain, le gestionnaire de distribution d'électricité Enedis va pouvoir couper l'alimentation électrique de certains ballons d'eau chaude pendant deux heures, a annoncé un arrêté du 22 septembre 2022, publié le 27 septembre au « *Journal officiel* », et repéré par l'association de consommateurs [UFC Que Choisir](#). **Les usagers concernés sont ceux équipés d'un compteur Linky...** Cette décision « *concerne les usagers équipés d'un compteur Linky et disposant d'un contrat heures pleines/heures creuses dont une partie des heures creuses se situe à la mi-journée, entre 12 heures et 14 heures* », explique l'association. Selon Enedis, cette mesure va toucher 4,3 millions de clients, des particuliers mais aussi des entreprises ou des collectivités locales. Tous les fournisseurs d'électricité sont concernés par ces coupures entre midi et 14 heures, mais ils doivent prévenir en amont. Selon l'arrêté, la coupure ne pourra « *être supérieure à deux heures* ». La mesure va durer jusqu'à la mi-avril ou la mi-mai [selon France info](#). « *La mesure va sûrement faire beaucoup jaser, mais ses conséquences devraient être limitées si les usagers programment leur chauffe-eau électrique pour qu'il fonctionne sur les heures creuses de la nuit, et celles de l'après-midi après 14h. Hormis de gros besoins d'eau chaude au milieu de la journée, la mesure pourrait passer inaperçue* », peut-on lire en conclusion de l'analyse de l'association de consommateurs.&

**06 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Le « vaccin » covid tue 2 enfants sur 1 000 en un an. Voulez-vous que votre enfant soit l'un de ces deux qui vont mourir ? – Dr Chris Alan Shoemaker. Un ancien membre de l'équipe d'intervention Covid de l'Est de l'Ontario, le Dr Chris Alan Shoemaker, a prononcé un discours devant des centaines de personnes sur la colline du Parlement à Ottawa sur les dangers mortels des injections expérimentales d'ARNm. Tenant le drapeau national du Danemark pour reconnaître le récent retrait de ce pays des coups de covid pour les moins de 50 ans, il a suivi cela avec une interview exclusive avec [RAIR Foundation USA](#). Le Dr Shoemaker, médecin agréé en Ontario avec 45 ans d'expérience, a travaillé en

médecine d'urgence, en médecine familiale et sur des bases militaires. De 2020 à 2022, il a travaillé dans le domaine des soins directs aux patients à la West Ottawa Covid Care Clinic et a fait partie de l'équipe d'intervention de l'Est de l'Ontario face au Covid-19. Son expérience avec les vaccins l'a convaincu que « le vaccin est une version plus toxique que le virus. Plus toxique, plus nocif et plus mortel, surtout à long terme car il endommage vos cellules T », explique-t-il. « Vos cellules T sont une partie importante de votre système immunitaire pour combattre les virus et le cancer. Cela vous tuera rapidement ou lentement.&

**06 octobre 2022 FranceSoir.** Elon Musk prévoit finalement de racheter Twitter. Le patron de Tesla a finalement proposé au réseau social de procéder à son rachat au prix convenu en avril, à deux semaines du procès entre les deux parties sur cette acquisition riche en rebondissements... L'entrepreneur « *entend conclure la transaction envisagée par l'accord de rachat du 25 avril 2022* », selon les termes prévus, ont écrit ses avocats dans une lettre adressée au groupe californien lundi, et déposée mardi 4 octobre auprès du gendarme boursier américain, la SEC. Seule condition indiquée dans la lettre : la fin des procédures judiciaires en cours devant le tribunal spécialisé du Delaware. Elon Musk avait annoncé au printemps une proposition d'achat de la plateforme pour 54,20 dollars l'action, la valorisant donc à 44 milliards de dollars. Le conseil d'administration, initialement très rétif, avait fini par accepter, mais le milliardaire était revenu sur cet accord en juillet. Ses avocats avaient justifié sa décision d'annuler l'accord d'achat notamment par le refus de Twitter de fournir toutes les informations demandées sur le nombre de faux comptes, un chiffre qu'Elon Musk estimait entre 20% et 50%, soit plusieurs millions d'abonnés.&

**06 octobre 2022 PatriceGibertie.** La justice américaine oblige l'administration à rendre publics des documents cachés sur les effets secondaires; un injecté sur trois en a souffert ; un sur douze a été pris en charge par le système de santé... Plus de 10 millions de personnes ont accédé à V-Safe, le système de surveillance de la sécurité des vaccins du CDC. Le CDC est l'équivalent de notre ANSEM. **L'occasion d'un extraordinaire sondage , ces dix millions de vaccinés devaient signaler via leur smartphone tout problème post vaccinal ,** mais les documents n'indiquent pas le pourcentage de décédés. Les 10 millions d'utilisateurs de V-safe ont signalé environ 71 millions de symptômes. Les symptômes les plus fréquemment signalés étaient les frissons (3,5 millions), l'enflure (3,6 millions), les douleurs articulaires (4 millions), les douleurs musculaires ou corporelles (7,8 millions), les maux de tête (9,7 millions), la fatigue (12,7 millions) et la douleur générale ( 19,5 millions). Quelque 782 900 personnes ont déclaré avoir eu besoins de soins médicaux, des soins aux urgences et/ou une hospitalisation après la vaccination contre la COVID-19. &

**06 octobre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Selon le Dr Anthony Fauci, conseiller médical de la Maison-Blanche depuis Ronald Reagan (et jusqu'en décembre 2022, moment de sa démission annoncée), un nouveau variant du SARS-CoV-2 pourrait émerger cet hiver, tout en avertissant qu'il serait capable d'échapper à la réponse immunitaire... Dans son interview dans [l'émission 60 minutes sur CBS](#), le président [Biden](#) avait annoncé que la pandémie du [Covid-19 était « terminée »](#) aux États-Unis. D'après les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), les [chiffres de l'épidémie](#) continuent sa décrue, même si plus de [90% des nouveaux cas d'infection](#) au Covid-19 sont causés par les sous-lignées d'Omicron BA.4 et BA.5. Pour cibler ces variants et pour bénéficier d'une protection optimale en automne et en hiver, le [31 aout 2022, la Food and Drug Administration avait donné son feu vert](#) pour l'utilisation des [vaccins bivalents](#) Moderna et Pfizer/BioNTech. A nouveau, comme à son habitude, le directeur du NIAID, [Anthony Fauci](#), ne manque pas une occasion de tenter de réinsuffler la peur aux américains. Il a mis en garde sur « un tout nouveau variant émergent cet hiver ».&

**06 octobre 2022 LeCourrierDesStrateges.** En Californie, l'Etat reprend les médecins "déviant" en main et refuse la libre discussion scientifique... Les informations qui circulent à propos du covid-19 et des procédés de vaccination sont de plus en plus critiquées, surtout quand on sait que des médecins et des personnels soignants parlent de ce qu'ils voient sur le terrain. Face à cette situation, la Californie va adopter la loi COVID-19 sur la désinformation des médecins, une première aux Etats-Unis. Selon cette loi, les médecins qui

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 264

---

remettent en cause les vaccins s'exposent à des sanctions disciplinaires de la part des conseils médicaux des États, des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension et la révocation des licences médicales. &

**07 octobre 2022 FranceSoir.** Dans un entretien du 6 octobre donné au think tank australien The Lowy Institute, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a enjoint l'Otan à mener des « frappes préventives » contre la Russie. Le Kremlin a dénoncé un appel à déclencher une guerre mondiale. TOUT VA BIEN ...&

**07 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Des parents d'enfants décédés des vaccinations seront présents à Brest samedi 8 octobre place de la Liberté à 14h... Les vaccinations expérimentales covid, inutiles et inefficaces pour les enfants et les adultes, ont entraîné de nombreux effets secondaires impossibles à nier et bien sûr sous-évalués (ANSM France: des dizaines de milliers, 1500 décès minimum; Eudra Vigilance-EMI Europe, plus d'un million et demi, 25 000 décès) dont les premiers pour les jeunes sont les troubles cardiaques graves (arrêts cardiaques, myocardites, etc...), les hémorragies cérébrales, les aménorrhées et les problèmes de fertilité avérés. Pour les plus âgés; les mêmes, mais aussi AVC, myocardites et péricardites, maladies auto-immunes, reprises des cancers, embolies pulmonaires, thromboses, thrombopénies, accidents ischémiques transitoires (AVC non fatals mais fortement handicapants nécessitant en réalité des traitements à vie ensuite), paralysies, troubles de la vision, fausses couches...&

**07 octobre 2022 PatriceGibertie.** [Après CovidTracker et ViteMaDose, TrackMyWatt: comment faire fortune en surfant sur la connerie humaine quand Macron a détruit le potentiel énergétique de la France](#) Au coeur de l'hiver le potentiel d'électricité nucléaire sera toujours amputé d'un bon quart et la capacité des raffineries pétrolières réduite de moitié depuis 2016 n'aura pas été relancée...La MACRONURIE (pénurie créée par Macron) est le résultat d'erreurs majeures de politique économique, mais rassurons nous, c'est pour notre bien Et tout le monde s'en moque : la vie privée des élus de la [#Nupes](#) et col roulé et doudoune faisant diversion. L'ingénieur Guillaume Rozier lance vendredi son nouveau site après CovidTracker et ViteMaDose, TrackMyWatt, pour suivre la consommation d'énergie en France en temps réel. Comment traquer l'obéissance au rationnement énergétique gouvernemental? Une appli pour suivre sa conso « quart d'heure par quart d'heure ». 2 crises successives Même stratégie Mêmes acteurs... <https://pbs.twimg.com/media/FecogKQXwAEMNkQ?format=jpg&name=900x900> &

**07 octobre 2022 LeMediaEn442.** Myriam Palomba a quitté son poste du magazine « Public » : « Aujourd'hui je peux me regarder dans une glace » Le journaliste et attaché de production sur *France Bleu* Nicolas Malaboef relevait une information de [La Lettre de l'audiovisuel](#). Myriam Palomba, aurait quitté son poste de directrice de la rédaction du magazine people *Public*. L'hebdomadaire — propriété du groupe CMI France, qui est le 2e éditeur presse magazine en diffusion en France — reprocherait à la chroniqueuse de TPMP ses prises de positions sur C8 concernant la vaccination covid-19. Lors du TPMP de ce 5 octobre 2022, Myriam Palomba nous en dit un peu plus : « *Concernant mes prises de conviction, je le dis et je continue à le dire, je ne regrette aucunement et si c'était à refaire, je referais exactement la même chose. Je ne fais aucun lien entre mon départ et ça. Mais je fais ce combat pour mes enfants et aujourd'hui je suis assez contente de moi parce que je peux me regarder dans une glace.* » Myriam Palomba laisse entendre, d'un commun accord avec *CMI France*, à un départ sans vague. On saluera le courage des positions de la chroniqueuse qui aura gardé le cap jusqu'au bout en connaissant très bien les issues possibles. C'est bien trop rare pour ne pas le relever.&

**07 octobre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Une nouvelle crise du COVID (une énième vague justifiant une nouvelle mise sous contrainte de la population) se prépare activement. La propagande a commencé pour angoisser les gens ordinaires et pour les pousser à recevoir des vaccins en tout sens. Une raison économique préside à ce regain de terreur : il faut honorer les contrats passés avec les firmes pharmaceutiques pour approvisionner l'Union en vaccins... Sans surprise, les agences de presse commencent à propager la rumeur selon laquelle le COVID reprendrait en Europe, alors que la campagne de vaccination bat de l'aile. [L'agence](#)

[Reuters s'est ainsi fendue d'un article qui préfigure](#) parfaitement le raisonnement conditionné auquel nous sommes désormais habitués : il faut imposer le vaccin pour préparer la prochaine vague.&

**07 octobre 2022 LeCourrierDesStrateges** Développé par une équipe de chercheurs à l'Université de Washington à St-Louis, le vaccin nasal contre le Covid-19 sera bientôt disponible aux Etats-Unis, au Japon et en Europe. Les droits de développement, de fabrication et de commercialisation du produit ont été cédés à l'entreprise américaine de biotechnologie Ocugen. Cette dernière prévoit de collaborer avec des agences gouvernementales américaines pour le lancement des essais cliniques. Les scientifiques de l'Université de Washington, incluant notamment le professeur de radio-oncologie [David T. Curiel](#) et le professeur de médecine Michael S. Diamond, ont développé un vaccin nasal expérimental. Leur collaboration a débuté en 2020 alors que le coronavirus commençait à se propager à travers le monde. Notons que le Pr Curiel a déjà travaillé sur l'utilisation de l'adénovirus, des virus froids inoffensifs et désactivés, dans le but de créer des thérapies géniques pour lutter contre le cancer et d'autres pathologies. De son côté, le Professeur Diamond, médecin virologue et spécialiste en maladies infectieuses a étudié un échantillon du SARS-CoV-2 obtenu des National Institutes of Health (NIH) dans son laboratoire. Les deux professionnels ont décidé de collaborer pour créer un vaccin nasal à base d'adénovirus. Pour l'heure, quatre pays auraient autorisé les vaccins inhalables qui s'affranchissent des aiguilles. Les plus connus sont le russe [Sputnik V](#) sorti en mars 2022 et le [Convidecia Air](#) du chinois CanSino Biologics sorti au mois de septembre dernier. Leur efficacité n'est pas encore connue, ces vaccins nasaux n'ont pas encore reçu d'autorisation d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé ni des principaux régulateurs de l'Union européenne (EMA) et américain (FDA).&

**08 octobre 2022 Planetes360.** La blague du jour : Biden garantit la sécurité des données européennes transférées aux États-Unis... C'est un dossier qui traîne depuis des années et qui pourrait enfin s'accélérer. Le président américain Joe Biden a signé vendredi un décret permettant d'avancer dans la mise en œuvre d'un nouveau cadre pour le transfert des données personnelles de l'Union européenne vers les États-Unis, crucial pour l'économie numérique. Washington et Bruxelles avaient trouvé en mars un accord de principe sur ce sujet, de précédentes moutures ayant été retoquées par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en raison de craintes sur les programmes de surveillance américains. La signature du décret par le président américain va permettre à la Commission européenne de commencer son propre processus de ratification, qui devrait prendre plusieurs mois. *« Il s'agit de l'aboutissement de nos efforts conjoints pour restaurer la confiance et la stabilité des flux de données transatlantiques »*, a commenté la secrétaire américaine au Commerce, Gina Raimondo, lors d'un briefing avec des journalistes.&

**09 octobre 2022 FranceSoir.** *« Il faut qu'on soit dehors dans la rue pour libérer la parole des femmes »*. Samedi 8 octobre à 14 heures, place Vauban à Paris, des manifestants se sont rassemblés à l'appel du collectif "Où est mon cycle ?", [fondé par Mélodie Féron](#). Celui-ci organisait *« un grand rassemblement pour les femmes »* pour la reconnaissance des effets secondaires du vaccin anti-Covid et la défense des libertés. Lors de ce rendez-vous, elles ont été plusieurs à témoigner et à partager leur expérience tragique depuis l'injection contre le Covid-19. Plusieurs personnalités du monde scientifique et juridique, connues pour leur engagement contre les mesures sanitaires, étaient présentes : Vincent Pavan, Olivier Soulier, Alexandra Henrion-Caude... Interrogée, l'avocate du collectif, Me Diane Protat, a dénoncé les « manipulations » de la Préfecture de Paris, qui a décidé de relocaliser la manifestation initialement prévue au Champ de Mars seulement quelques jours avant la date fixée. Néanmoins, en investissant la rue, ce rassemblement aura marqué une nouvelle étape de la lutte des femmes pour la reconnaissance des effets indésirables de la vaccination sur le cycle féminin.&

**09 octobre 2022 PatriceGibertie.** [Une étude publiée dans Nature Communication veut démontrer l'efficacité des injections et prouve exactement le contraire...mais la Drees fait encore mieux...](#) Regardez bien le document ci dessous il s'agit de connaître le pourcentage de personnes contaminées parmi ceux qui vivent avec un malade amenant la covid dans la maison. Ainsi pour Omicron 8568 malades ayant 18038 personnes

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 266

---

contacts en ont contaminé 5229 soit 29%... Les non vaccinés non contaminés ont propagé la maladie à 28% de leurs contacts contre 32% pour les contacts des complètement vaccinés. PREMIERE CONCLUSION QUI S'IMPOSERAIT: TOTALE INEFFICACITE DES INJECTIONS Vous remarquerez que les malades non vaccinés qui avaient été contaminés auparavant sont les moins contagieux: deux fois moins de malade dans leur entourage (15%)&

**09 octobre 2022 Planetes360.** Jean LASSALLE, ancien député et président du mouvement Résistons est l'invité de Ying Huang : "Maintenant tout est fait pour saboter et détruire tous les fondements de nos civilisations. Et puis ces vaccins, moi je n'ai pas eu le Covid, j'ai eu le vaccin Johnson qui a failli me tuer, qui m'a déformé le cœur, j'ai eu 4 opérations depuis le 3 janvier de cette année."&

**09 octobre 2022 LeMediaEn442.** Didier Raoult porte plainte pour diffamation et injures publiques contre le professeur de maths Alexander Samuel. Le Pr Didier Raoult défend son honneur. Il porte plainte contre la meute des François Raffi (condamné), Karine Lacombe, Elisabeth Bik, Jean-Paul Stahl, l'AP-HM, Pubpeer, l'ordre des Médecins, Leonid Schneider et, dernier en date, contre Alexander Samuel. Alexander Samuel : un vrai faux docteur. Comme [20minutes](#), [Nice Matin](#) et [Libération](#), [BFM Côte d'Azur](#) présente Alexander Samuel en tant que docteur en biologie. Certes il a fait [une thèse](#) en 2014, une « *Étude génomique des fonctions du facteur de transcription Otx2 dans la rétine de souris adulte* ». Mais il n'est pas le premier à s'intéresser à la rétine de la souris ! En 2012, avec le même directeur de recherche, [un autre étudiant](#) s'était déjà penché sur le « *Rôle du gène homéotique Otx2 dans la rétine adulte de souris* ». Il faut dire qu'en 2010 ce passionnant sujet avait également captivé [un autre étudiant](#) du même directeur de recherche, dans une thèse sur l'« *Exploration dynamique des fonctions tardives du facteur de transcription Otx2 dans la rétine de la souris* ». Alexander Samuel arrive donc troisième sur le coup : on ne peut le féliciter pour l'originalité de sa recherche. Quant à le qualifier de docteur en biologie et le présenter comme chercheur expérimenté... Nous sommes face à un premier mensonge, au moins par omission. Pourrait-on y voir l'origine de son acrimonie face à l'impressionnant [CV du Pr Raoult](#) ? Depuis la fin de ses études, Alexander Samuel est prof de math — contractuel, c'est-à-dire sans avoir réussi de concours —, dans un lycée technique. Didier Raoult l'attaque à propos de sa traduction d'articles du blog [For better science](#) dans lesquels Alexander Samuel lui-même tout comme Leonid Schneider couvrent d'éloges le livre d'Ariane Chemin et Marie-France Etchegoin : *Raoult. Une folie française*. Alexander précise : « *Certains commentaires ont été fournis par Mag R-C, une très bonne amie à moi, je l'apprécie beaucoup. Il se trouve qu'elle est aussi la fille de Didier Raoult, on ne choisit pas sa famille...* » Commentaire d'un mauvais coucheur sur Amazon : « *C'est juste un puéril ramassis de malhonnêteté et de paresse intellectuelle, à déformer des propos pour servir la thèse du grand méchant loup. Voilà ce qui ressemble à une vendetta personnelle avec l'usage abusif de citations manipulé et décontextualisé, sans aucune forme de réflexion ou de nuance de la part des auteurs.* » La corruption sous déguisement Gilet Jaune. Alexander Samuel, sur [BFM](#), se targue de dénoncer les profiteurs de « certains » traitements. Un peu paradoxal, puisqu'il vise l'hydroxychloroquine qui ne rapporte rien. Je ne fais pas confiance à Pfizer, assure-t-il pour bien montrer que seule son objectivité l'a amené à trouver, par un effort intellectuel, que Pfizer est vraiment très bien. Malgré son allure de Gilet Jaune, il dépasse Karine Lacombe dans le culot en affirmant — deuxième mensonge — que la FDA a diffusé très facilement les données de Pfizer. Or il a fallu [une décision de justice](#) pour que la FDA donne accès aux essais de Pfizer. Il n'y a d'ailleurs rien trouvé à redire dans ces essais. Troisième mensonge, car les [essais](#) ne sont pas fiables selon le Pr PeterMcCullough, la bio-statisticienne [Christine Cotton](#) et même le [British Medical Journal](#) entre autres. Quant aux [effets secondaires](#), Alexander Samuel n'en a même pas entendu parler. Albert Bourla, il ne le connaît sans doute pas non plus. Pourtant, s'il y a un profiteur de la pandémie, c'est bien lui. Pfizer a enregistré un chiffre d'affaires de 25,7 milliards de dollars, soit [+ 77 %](#). Cette croissance est due aux ventes de son vaccin contre le Covid-19 recommandé par l'Organisation mondiale de la santé. Alexander Samuel ne connaît comme profiteurs de la pandémie que des groupes de pression de la droite américaine, American frontline doctors et Didier Raoul et, tant qu'à faire, Idriss Aberkane qui a soutenu ce dernier.

Alexander Samuel, lui, a des soutiens désintéressés. Entre autres : [Élisabeth Bik](#), Karine Lacombe (212 000 € de cadeaux des laboratoires) , [Patrick Cohen](#), qui est au premier rang de la [meute](#), [Nathan Peiffer-Smadja](#).&

**10 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Dr Astrid Stuckelberger : « Il n'y a pas de virus. C'est un empoisonnement par le graphène, par lequel vous pouvez créer des pandémies synthétiques » &

**11 octobre 2022 OuestFrance.** Covid-19. L'OMS estime ne pas avoir assez de données pour recommander les vaccins bivalents. L'Organisation mondiale de la santé n'entend pas recommander les vaccins anti-Covid contenant des variantes qui incluent les sous-variantes d'Omicron. L'OMS estime ne pas avoir suffisamment de données à l'heure actuelle.&

**11 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Delfraissy avoue : l'OMS a baissé les bras devant Big Pharma... Tout arrive ! Il lui restait donc une once d'honnêteté ? A moins qu'il ne soit rongé de remords pour le sale boulot qu'il a fait pour Macron ? A moins encore qu'il ne soit furieux d'avoir été débarqué de l'ancien machin Covid à Macron et ne veuille se venger ? En tout cas, il casse en beauté les nouveaux vaccins « bivalents » que la tripette Der Leyen-Oms-Pfizer veut nous vendre et qui n'offrent rien de nouveau, en tout cas rien qui puisse lutter contre un éventuel nouveau variant mortel, celui-là....&

**11 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Le Directeur adjoint du Parquet Suédois retrouvé chez lui mort par piqûre d'abeille, incinéré quelques heures plus tard. Il était en charge d'enquêter sur le sabotage du Nordstream. Des abeilles, en Suède, en octobre .... Ah bon ? &

**11 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Jean Lassalle ancien député, candidat à la Présidence, nous apprend que Macron, le gouvernement, la majorité des députés ne sont pas vaccinés...&

**11 octobre 2022 ProfessionGendarme. Nicole Delépine.** De plus de nombreuses agences sanitaires européennes ne recommandent plus l'injection... Le 1er juillet 2022, les autorités sanitaires du **Danemark** ont émis de nouvelles directives **recommandant aux moins de 18 ans de ne pas être vaccinés**<sup>21</sup> : « *Les enfants et les adolescents tombent très rarement gravement malades avec Covid-19 avec la variante Omicron. Ainsi, à compter du 1er juillet 2022, il ne sera plus possible pour les enfants et adolescents de moins de 18 ans de recevoir la 1re injection. À partir du 1er septembre 2022, recevoir la deuxième injection ne sera plus possible. Un petit nombre d'enfants présentant un risque particulièrement accru de progression grave de la maladie continueront d'avoir la possibilité de se faire vacciner après évaluation individuelle par un médecin.* ». Le 3 septembre 2022, **le Royaume-Uni** a levé sa recommandation pour les moins de 11 ans en bonne santé<sup>22</sup>. Et aussi les **autorités sanitaires belges** qui ne recommandent plus les injections pour les moins de 50 ans. Le vendredi 30 septembre 2022, **l'autorité de santé suédoise** a annoncé qu'elle ne recommanderait plus la vaccination contre le Covid-19 pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans en bonne santé, en raison du « risque très faible » de développer une forme grave de la maladie à cet âge... Les agences sanitaires françaises seront-elles les dernières à reconnaître l'évidence ? &

**11 octobre 2022 FranceSoir.** **L'ex-Premier ministre, Edouard Philippe, comparaitra le 24 octobre devant la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) pour une possible mise en examen dans le cadre de l'enquête sur la gestion de la crise du Covid-19, [rapporte France info](#).** La CJR, seule habilitée à juger des ministres pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions, a ouvert une information judiciaire en juillet 2020, suite aux plaintes d'associations de victimes du Covid-19 qui estiment que l'exécutif n'avait pas anticipé l'arrivée du Covid-19 sur le territoire national. L'avocat de l'association CoeurVide19, Me Yassine Bouzrou, juge qu'Edouard Philippe *"n'a pas demandé à son gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour combattre l'épidémie et protéger la population. Il doit donc être mis en examen pour mise en danger de la vie d'autrui et abstention volontaire de combattre un sinistre."* Agnès Buzyn déjà mise en examen par la CJR ... Dans ce dossier, l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn a été mise en examen

le 10 septembre 2021 pour "mise en danger de la vie d'autrui". Les plaintes concernaient aussi Olivier Véran, successeur d'Agnès Buzyn. &

**12 octobre 2022 LeMediaEn442.** Pfizer avoue n'avoir fait aucun test sur l'arrêt de la transmission du covid grâce au vaccin : « Nous avons pris de gros risques. » Le 10 octobre, face aux questions des eurodéputés, Pfizer s'est montré évasif concernant les contrats d'achat de vaccins et les textos échangés entre le laboratoire et Ursula von der Leyen. Alors qu'une [audition](#) sur les vaccins était organisée au Parlement Européen le 10 octobre 2022, le PDG de Pfizer, Albert Bourla, a refusé d'être présent. [Janine Small](#), présidente des marchés internationaux, l'a remplacé. Elle a admis qu'aucun test sur l'arrêt de la transmission du covid n'a été réalisé sur les vaccins avant la mise sur le marché. Elle a avoué : « *Nous avons pris de gros risques.* » Une terrible inversion, car les risques étaient pris non par le laboratoire mais par la population. Elle a été aussi victime du harcèlement médiatique et institutionnel à coups de clips culpabilisants, tels ceux avec la grand-mère qui ne veut pas contaminer ses petits-enfants, et vice-versa. D'ailleurs la publicité ministérielle style « *Tous vaccinés, tous protégés* » dans le cadre familial [continue](#). Côté santé les risques d'être malades du vaccin ont été largement plus importants, surtout pour les enfants. Côté gros sous, en revanche aucun risque pour Pfizer. D'ailleurs, par précaution, les tractations entre Albert Bourla et Ursula van der Leysen se sont déroulées dans la plus totale [opacité](#). L'opacité sur les contrats : Pas plus que la [Cour des comptes](#) européenne que les députés, lors de l'audition de Pfizer, n'ont reçu de réponses à leurs interrogations sur les prix, les contrats, les effets secondaires, les SMS. Valérie Joron, eurodéputée (RN) exprime l'opinion des députés après cette audition-mascarade. Multirécidivistes : Pfizer baigne dans la corruption tout comme la [Commission européenne](#). Pfizer a été condamné aux États-Unis 91 fois à plus de [10 milliards](#) d'amendes depuis 2000. Lorsqu'elle était [ministre de la Défense](#) en Allemagne, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, a signé pour [390 millions d'euros de contrats](#) avec des cabinets conseil. Sa nomination à la Commission européenne a été un moyen de l'éloigner, mais lui a donné, hélas, l'occasion de malversations à plus grande échelle. À cause d'elle, Bruxelles s'est engagée les yeux fermés pour 71 milliards d'euros de contrats pour 4,6 milliards de doses de vaccins contre le covid-19 dont 2,4 milliards de doses pour Pfizer-BionTech soit 36 milliards d'euros. Une arnaque à très grande échelle.&

**12 octobre 2022 FranceSoir.** Lundi 10 octobre, le Parlement européen organisait sa seconde audition avec les représentants de l'industrie pharmaceutiques qui ont travaillé sur le développement des vaccins anti-Covid-19. Parmi les personnalités que les députés européens souhaitaient auditionner, Albert Bourla, président directeur général de Pfizer était très attendu. Ce dernier a cependant décliné cette demande d'audition, préférant envoyer à sa place Janine Small, présidente régionale de Pfizer, responsable du développement des marchés internationaux. L'absence d'Albert Bourla ne passe pas... L'Union européenne a acheté des vaccins au géant pharmaceutique Pfizer pour un montant de 75 milliards d'euros. Parmi tous les vaccins autorisés en urgence contre le Covid-19, le Comirnaty de Pfizer est celui qui a été le plus largement déployé en population générale en Europe. Plus d'un an et demi après le début de la campagne de vaccination mondiale, les très nombreuses questions qui demeurent sur les vaccins, mais également sur les contrats passés entre la Commission européenne et le laboratoire, ont conduit les parlementaires européens à demander à plusieurs responsables de l'industrie pharmaceutique, dont le président directeur général de Pfizer Albert Bourla, de se présenter pour être auditionné à Bruxelles par la commission spéciale du Parlement européen sur le Covid. Cette demande d'audition du PDG de Pfizer faisait suite [aux conclusions](#) du 12 septembre 2022 de la Cour des Comptes européenne qui n'a pas hésité à dénoncer les conditions anormales de négociation de contrats (paragraphes 35 à 39 du document). En l'absence d'Albert Bourla qui a décliné la demande d'audition, c'est Janine Small qui a représenté le laboratoire Pfizer. À la question de l'eurodéputée Sara Cerdas (Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen) de savoir si l'absence d'Albert Bourla était due au rapport de la Cour des comptes européenne, Mme Small a tenu à la rassurer en déclarant : « *Je me tiens à votre disposition, je peux vous garantir que ce n'est pas lié au rapport de la Cour des comptes* ». Puis cette dernière a affirmé être la « *mieux placée* » pour répondre à toutes leurs interrogations. Une réponse

qui n'a pas convaincu les eurodéputés qui n'ont pas hésité à montrer leur mécontentement face au désistement d'Albert Bourla. **L'opacité autour des contrats d'achats de vaccins de Pfizer...** Très attendue sur la question des SMS échangés entre la présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Lyen, et le PDG de Pfizer, Janine Small, tentant de banaliser cette pratique pour la justifier, a déclaré : « *Pendant la pandémie, nous avons tous télétravaillé et par conséquent, je suis sûre que monsieur Bourla a fourni son numéro de téléphone pour pouvoir échanger avec des dirigeants à travers le monde y compris moi-même... j'ai pu le faire et nous avons pu échanger sur la situation. Concernant votre question, précisément la négociation d'un contrat de ce type, vous avez parlé de 1,8 milliard de doses... négocié par SMS, je peux vous dire catégoriquement : ça n'a pas été le cas. Je vous le dis parce que j'ai moi-même participé à toutes les négociations début 2020. Des procédures très claires sont prévues avec des méthodes très claires chez Pfizer, mais aussi dans les institutions, avec les autorités, les différentes organisations. Il y a une équipe énorme qui travaille des deux côtés pour négocier tous les aspects complexes contenus dans un tel contrat. Ce n'est pas possible, je peux vous l'assurer de mener ces négociations par SMS* ». Si elle a admis l'existence de ces SMS sans pour autant donner le nombre échangé, une statistique que les députés européens réclamaient, mais qu'elle ne détient pas, Mme Small a cependant nié catégoriquement la négociation des contrats via ce canal de communication, inapproprié pour mener des opérations aussi complexes, selon ses dires. Sur la question des contrats signés entre la Commission européenne et le laboratoire Pfizer, les députés ont demandé à avoir connaissance de l'ensemble des documents. Ce à quoi Mme Small a répliqué qu'ils « *sont disponibles pour les eurodéputés* ». Une réponse qui a exaspéré les parlementaires qui se sont empressés de dénoncer l'opacité des documents dont de très nombreuses parties ont été noircies pour demeurer confidentielles. **Beaucoup de questions laissées sans réponse....** Face aux très nombreuses questions des députés européens, Janine Small est demeurée très évasive dans la très grande majorité de ses réponses. Peinant à affronter les eurodéputés chauffés à blanc, elle a eu toute la difficulté du monde à offrir des réponses précises et convaincantes. L'impatience était lisible chez nombre de parlementaires comme M. Marc Botenga (Le groupe de la gauche au Parlement européen) lorsque ce dernier, agacé, a fini par demander des réponses par « oui » ou par « non », et ce afin d'obtenir des informations concrètes. Sur la question de la composition des vaccins, Janine Small n'a apporté aucune information susceptible de satisfaire les eurodéputés. Également présent à l'audition, Franz Werner Haas, Président directeur général de CureVac qui a développé le vaccin avec Pfizer s'est contenté de répéter qu'en matière de sécurité, CureVac était très exigeant. Même déception sur les réponses concernant les prix des vaccins puisque Janine Small a déclaré : « *Je comprends que vous reveniez beaucoup sur la politique des prix. Mais de notre point de vue, nous ne pouvons pas évoquer la question autour de la politique de tarification. La tarification reste confidentielle. Et avec cela, je sais, encore une fois, vous allez être frustrés de ma réponse. Je le vois sur vos visages. Mais la tarification est confidentielle. Et, de ce point de vue, je ne peux pas discuter de cela avec vous* ». Cet évitement de la part de la représentante de Pfizer à apporter des éléments concrets sur les prix n'a pas empêché l'eurodéputée Virigine Joron (Identité et démocratie) de rebondir en mettant sur la table le coût des effets secondaires. « *Vous ne voulez pas parler de prix, alors on va parler des effets secondaires qui ont un prix* » a déclaré Mme Virginie Joron qui a égrainé les chiffres du dernier rapport de l'Agence de sécurité du médicament « *qui a répertorié en France plus de 30 000 cas graves comme AVC, embolies pulmonaires et décès (...) tandis qu'au niveau européen, c'est plus de 900 000 effets secondaires dont 8 209 issues fatales* ». Forte de ce constat, Mme Joron a posé la question de la responsabilité du laboratoire et demandé à Mme Small quelle procédure interne de suivi des effets secondaires Pfizer a-t-il mis en place ? Elle a également soulevé la question de l'indemnisation des victimes. À la sortie de cette audition, plusieurs eurodéputés ont accepté de répondre aux journalistes de France Soir. L'eurodéputée Michelle Rivasi (Verts / Alliance libre européenne), n'a pas caché son mécontentement, n'hésitant pas à dénoncer « *un simulacre de commission d'investigation* ». « *Il n'y a pas de réponse à nos questions. En plus, on invite le directeur, il ne vient pas sans justificatif. Or, à l'heure actuelle, Pfizer est pratiquement seul à produire des vaccins sur l'ensemble de l'Europe. On lui a commandé 1,8 milliard de doses, c'est le dernier contrat pour 35 milliards d'euros. Ce sont des contrats gigantesques et ce monsieur ne vient pas parce qu'il est attaqué avec la présidente de la Commission*

européenne, parce qu'ils ont fait un échange de SMS sur le dernier contrat, donc autour de 35 milliards, sans passer par les structures qui négociaient les contrats », a-t-elle encore déclaré. « Ce qui s'est passé, c'est ce qui se passe à chaque fois : nous n'obtenons pas les réponses. Et c'est pourquoi ce Comité est complètement ridicule. C'est une illusion démocratique... ça a pour but de faire croire aux gens que nous travaillons sur ces problèmes qui sont survenus avec les contrats liés aux vaccins. Mais rien de cela n'avance avec ce Comité. Et plus tôt, j'ai demandé à ce que ce Comité soit déclaré incompétent lorsqu'il s'agit de clarifier certaines questions. Et je parle des questions relatives aux contrats des vaccins. Mais la présidente du Comité (l'eurodéputé Kathleen Van Brempt) a encore une fois refusé de soumettre cette proposition à un vote. Donc, cela montre jusqu'à quel point ce Comité est ridicule. Et si le but est d'obtenir des réponses, on ne nous autorise pas de faire notre travail ! », s'est offusquée l'eurodéputée Christine Anderson (Identité et démocratie) au micro de France Soir. En dépit des demandes compréhensibles et légitimes des parlementaires européens qui estiment avoir le droit d'accès aux clauses des contrats signés entre la Commission européenne et la société Pfizer, Janine Small s'est servie du droit à la confidentialité pour raison de concurrence afin de justifier son absence de réponse aux questions soulevées. Comme [l'explique](#) Stéphane de La Rosa, Professeur de droit à l'université Paris-Est Créteil, dans un texte publié dans Le Club des juristes, toute la question est de savoir si les clauses de protections des intérêts commerciaux des laboratoires pharmaceutiques ([dir. 2014/24](#))([CJUE, 20 mars 2018, Commission c. Autriche, aff. C-187/16](#)) peuvent être remises en question au motif d'un intérêt général supérieur qui pourrait justifier la divulgation des documents demandés. En d'autres termes, les intérêts commerciaux peuvent-ils être mis en balance avec l'intérêt du public ? Tout porte à croire que cela est possible. Pour que cette question puisse être tranchée, cette bataille juridique se jouerait autour de l'interprétation par la [Cour de justice](#) du [règlement 1049/2001 relatif au droit d'accès des documents détenus par les institutions](#). Dans le cadre des marchés de l'acquisition des vaccins, la Cour de justice doit déterminer si le Parlement européen, seule institution élue démocratiquement, peut justifier au nom de l'intérêt public d'une transparence sur les prix des vaccins ou encore sur les causes d'exonération de la responsabilité en cas de manquement à une obligation contractuelle.&

**13 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Des chercheurs japonais publient d'étranges cas de caillots sanguins après les vaccins COVID de Pfizer Confirmation par des chercheurs japonais des constatations faites par les embaumeurs aux US.&

**13 octobre 2022 ProfessionGendarme. Laurent Mucchielli.** Depuis la fin des années quatre-vingt, nous savons que le principal facteur prédictif des conclusions des études cliniques ne se situe pas dans la méthodologie mais dans les liens d'intérêt entre le commanditaire ou le financeur de l'étude et ses cosignataires. L'essai clinique organisé par Pfizer, qui a scientifiquement fondé la « vaccination » obligatoire de tous les personnels et justifié l'exclusion des soignants réfractaires aux injections, en est une nouvelle illustration. En prenant au sérieux ses données et en suivant jusqu'au bout leur interprétation par les autorités, il était en effet écrit que pour éviter une hospitalisation pour covid grave, une campagne de vaccination en population générale entre 18 et 74 ans pouvait engendrer au moins deux hospitalisations pour effet indésirable grave, et probablement bien davantage. Les autorités sanitaires comme les autorités gouvernementales des pays occidentaux, dont la France, n'ont pas communiqué aux citoyens ces éléments objectifs qui leur auraient permis de mesurer correctement les bénéfices et les risques du produit de Pfizer. Une communication institutionnelle biaisée et donc trompeuse a permis que ce rapport bénéfice-risque lourdement défavorable passe totalement inaperçu, d'où des décisions sanitaires individuelles et collectives largement inappropriées. Si cette carence des institutions publiques devait être mise en relation avec un rapport bénéfice-risque de la « vaccination » de la population générale d'emblée reconnu défavorable, la notification des résultats et les avis correspondants pourraient apparaître comme intentionnellement trompeurs, et la légitimité des décisions qui les ont suivis pourrait être remise en question.&

**14 octobre 2022 LeMediaen442.** Philippe Martinez (CGT) est pour la vaccination obligatoire dans les entreprises... Pour un devoir de mémoire, nous avons décidé de remettre en avant les articles où des personnalités (ou pas) s'en sont prises frontalement à une minorité de la population, en l'occurrence les non-vaccinés. Afin de ne pas oublier les souffrances, les injures et la violence qu'ils ont subies avec l'aval des gouvernements. Certains comptaient sur la CGT de Philippe Martinez pour faire plier le pouvoir, afin d'ôter cette absurdité de pass sanitaire qui vidait nos hôpitaux du personnel soignant très qualifié mais non vacciné. Philippe Martinez avait d'autres chats à fouetter que de s'emmerder avec de futures RMiste de trente ans d'ancienneté aux urgences. Il avait pourtant averti dans [Le Parisien](#) : « **La CGT est contre le pass sanitaire** » et **annoncé une mobilisation à venir début octobre**. Une mobilisation qui n'a jamais eu lieu ! Rappelons tout d'abord que Philippe Martinez n'a pas bougé le petit doigt pendant toute la crise covid. Est-ce étonnant ? Pas du tout, puisque notre cégétiste, qui parle aux oreilles des élites, est pour la vaccination obligatoire dans les entreprises et il le fait savoir en se laissant tirer les vers du nez sur *Public Sénat* dans [Bonjour chez vous](#). L'arnaque des syndicats a accompagné la vaccination dans toutes les entreprises — pas simplement pour le personnel soignant. Et quoi de mieux qu'un allié comme le secrétaire général du syndicat CGT pour étouffer une contestation ? Il a déjà donné un coup de main à Macron, il récidivera toujours au moment opportun :&

**14 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Le Forum économique mondial a organisé les réunions d'impact sur le développement durable vers la fin du mois de septembre 2022, en se réunissant en même temps que l'Assemblée générale des Nations unies. Lors de ces réunions, les responsables de l'ONU ont déclaré qu'ils étaient apparemment « propriétaires de la science ». Ils ont également admis, entre autres choses, avoir : S'associer à Google pour censurer les résultats de recherche qui ne correspondent pas au discours officiel et s'assurer que leur propagande est en tête de liste pour des sujets tels que « Covid-19 » et « Changement climatique », afin de façonner l'opinion publique. En s'associant à des entreprises de médias sociaux de grande envergure pour renforcer les messages de propagande sur des sujets tels que le Covid-19 et le changement climatique, afin de façonner l'opinion publique. En donnant des millions aux influenceurs des médias sociaux pour qu'ils diffusent leur propagande en leur nom afin de façonner l'opinion publique. « Nous possédons la science, et nous pensons que le monde devrait la connaître, et les plateformes elles-mêmes le font aussi ». « Si vous tapez 'changement climatique' sur Google, vous obtiendrez, en haut de votre recherche, toutes sortes de ressources de l'ONU ». « Une autre stratégie vraiment clé que nous avions était de déployer des influenceurs... des influenceurs qui étaient vraiment enthousiastes, qui ont d'énormes followings, mais vraiment enthousiastes à l'idée d'aider à porter des messages qui allaient servir leurs communautés, et ils avaient beaucoup plus de confiance que les Nations unies. » « Cette idée que tous les discours sont égaux n'est pas vraie. » Bienvenue dans la grande réinitialisation...&

**15 octobre 2022 FranceSoir.** **Le parquet européen a annoncé l'ouverture d'une enquête sur l'achat des vaccins anti-Covid. Élus et ONG dénoncent le flou des contrats, tandis que les échanges de SMS entre la présidente de la Commission et le PDG de Pfizer alimentent les suspicions.** Le parquet européen, organe indépendant chargé de la lutte contre la fraude aux fonds de l'Union, a annoncé le 14 octobre avoir ouvert une enquête sur l'achat de vaccins anti-Covid dans l'Union européenne. « *Le bureau du procureur général européen confirme avoir une enquête en cours sur l'acquisition des vaccins anti-Covid dans l'UE* », a-t-il indiqué dans un message diffusé sur les réseaux sociaux. « *Cette confirmation exceptionnelle intervient en raison d'un intérêt extrêmement élevé du public* », a ajouté le parquet, soulignant toutefois « *qu'aucun autre détail ne sera rendu public à ce stade* ». Face à l'arrivée du coronavirus, qui a atteint l'Europe début 2020, la Commission européenne avait décidé de procéder à l'achat groupé de vaccins pour le compte des 27 États membres. Plus de la majorité des doses ont été achetées ou réservées au duo américano-allemand Pfizer/BioNTech. Cinq autres fabricants ont également vu leurs vaccins être homologués par le régulateur européen : Moderna, AstraZeneca, Janssen, Novavax et Valneva. **La confidentialité des contrats critiquée...** Des eurodéputés ainsi que des ONG ont critiqué le manque de transparence des contrats d'achat et notamment le fait que les aspects clés des contrats restent confidentiels. Par ailleurs, un échange de SMS entre la présidente

de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le PDG de Pfizer Albert Bourla, [révélé fin avril 2021](#) par le New York Times a suscité une polémique et même conduit la médiatrice de l'UE, à intervenir.&

**16 octobre 2022 LeMediaEn442.** Le Conseil national de la Refondation de Macron n'est pas le Conseil national de la Résistance. François Braun n'est pas Jean Moulin et ceux qui veulent une médecine pour qui peut payer des dépassements ne sont pas ceux qui voulaient une médecine pour tous les citoyens. L'ordre des médecins a collaboré. Il continue et la prétendue Refondation n'est qu'une destruction. On croit rêver lorsque [François Braun](#), ministre de la Santé de Macron, ose présenter le Conseil national de la Refondation comme l'héritier du Conseil national de la Résistance : « *Le 27 mai 1943, a lieu à Paris, rue du Four, la première réunion du Conseil national de la Résistance. Jean Moulin, qui un mois plus tard sera arrêté et torturé par la Gestapo, rappelle alors les buts de la France libre : "Faire la guerre ; rendre la parole au peuple français ; rétablir les libertés républicaines, dans un État d'où la justice sociale ne sera pas exclue, et qui aura le sens de la grandeur." Alors que les résistants continuent leur combat contre la barbarie, les fondements de la solidarité de l'après-guerre sont en train d'être posés. Il y a à ce moment de notre histoire, la volonté d'affirmer, pour tous, un droit à vivre dans la dignité. Oui, en 1945, notre pays a fait une promesse à ses habitants : la santé sera accessible à tous, sans distinction, pour tous les citoyens de la République.* » L'ordre des Médecins propose la destruction du corps médical ! Le 13 octobre, les sept Ordres des professions de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, kinés, pharmaciens, dentistes et podologues) étaient présents au Conseil de la Refondation. Ils ont trouvé la solution aux déserts médicaux : le partage des tâches ou plus exactement la délégation d'actes médicaux aux autres professions de santé — infirmiers, pharmaciens, sage-femmes, etc. S'ils n'avaient rien trouvé par eux-mêmes, François Braun le leur aurait imposé. « *À défaut, nous prendrons nos responsabilités, car c'est ce que nos concitoyens attendent* », avait-il averti. Fidèles au programme présidentiel d'Emmanuel Macron, les ordres estiment « *qu'à défaut de médecin traitant disponible* », il va falloir « *confier aux autres professionnels de santé une mission en termes d'orientation du patient dans le système de santé, en assurant une première prise en charge, et en organisant avec les autres acteurs du territoire, l'orientation vers un médecin traitant* ». Les médecins ne sont d'ailleurs plus les seuls responsables des prescriptions. Les [pharmaciens](#) peuvent même s'opposer à la délivrance de certains antibiotiques classiques prescrits par les médecins, pour soigner la maladie de Lyme, les otites, les bronchites, les cystites, les parodontites, les infections à Helicobacter pylori et, bien entendu, le covid-19.&

**16 octobre 2022 ProfessionGendarme. RAPPEL : En 5 ans (entre 2014 et 2019), Big Pharma a débloqué 818 millions d'euros pour récompenser des médecins influenceurs en France, d'après une étude consultée par [Lecourrier-du-soir.com](#) ...** Les KOL (Key Opinion Leaders) ou l'arme redoutable utilisée par Big Pharma pour se remplir les poches. En tout cas, en pleine crise sanitaire où les liens entre laboratoires et scientifiques a déjà suscité une vive indignation, une étude menée par des chercheurs français risque de provoquer un vif tollé en France. En effet, d'après cette étude relayée par le média [Le Quotidien du Médecin](#), l'industrie pharmaceutique accorde d'importants cadeaux (financiers) à des médecins KOL pour vendre ses produits. Les montants débloqués sont faramineux. A en croire le [Quotidien du Médecin](#), entre 2014 et 2019, les industriels ont fléchi 6 milliards d'euros (au niveau mondial) vers les médecins dont notamment 3 milliards d'euros de rémunération et 1,7 milliard de cadeaux en nature. D'après la même source, 548 médecins influenceurs sont en France. "Sans surprise, les KOL sont plus gâtés que les autres. Alors que les leaders d'opinion ne représentent 0,24 % des praticiens en France, ils concentrent à eux seuls 0,68 % du nombre total de cadeaux et 1,5 % de la valeur totale de ces avantages en nature. En moyenne, un médecin influenceur recevait l'équivalent de 3 700 euros de cadeaux par an. Et 99 % des associations médicales comptaient au moins un membre de son conseil d'administration pour lequel un cadeau avait été déclaré", révèle la source.&

**17 octobre 2022 FranceSoir.** Pour évoquer le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) paru le 5 septembre sur des supposés « *graves dysfonctionnements* » au sein de l'IHU Méditerranée-Infection

du Pr Didier Raoult, nous recevons Mme Hélène Strohl, ancienne inspectrice de l'IGAS, aujourd'hui à la retraite. Sur notre plateau, l'énarque revient tout d'abord sur la composition de cette institution de contrôle et son rôle, avant de pointer du doigt les failles du rapport sur le contrôle de l'IHU, ainsi que les conflits d'intérêts chez certains inspecteurs de ce service administratif. &

**17 octobre 2022 LeMediaEn442.** Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, est dans de beaux draps... L'opacité sur l'achat des vaccins qui ont été négociés par SMS entre elle et Pfizer, pour des milliards d'euros, ne passe pas inaperçue au parlement européen. L'intervention du parlementaire croate Mislav Kolakusic, avocat et ancien juge militant contre la corruption fait sensation sur les réseaux sociaux. *« Le vaccin est un produit dont personne sur cette Terre — hormis peut-être deux ou trois personnes — ne sait ce qu'il contient. Tout ceci n'est que secret et protection des brevets. Ne pensez pas qu'il existe un gouvernement ou agence européenne qui saurait exactement ce qui se trouve dans ce produit. Personne ne sait et personne n'ose le dire. [...] L'achat de 4,5 milliards de doses du vaccin Covid-19 [...] pour 450 millions de résidents de l'Union européenne est le plus grand scandale de corruption de l'histoire de l'humanité. »*&

**17 octobre 2022 ProfessionGendarme.** La vraie raison pour laquelle Moderna poursuit Pfizer : Moderna a contribué à la création du COVID-19 et a fait breveter le « virus » en 2013, ce qui lui a permis de développer un vaccin contre le COVID avant même que le monde ne connaisse l'existence du COVID-19.&

**17 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Le D.O.D. américain a émis un contrat de recherche sur le COVID-19 à une société en Ukraine, 3 mois avant que l'existence du COVID-19 ne soit connue.... Le monde a commencé à entendre parler d'un nouveau coronavirus au début du mois de janvier 2020, lorsque des rapports ont fait état d'une nouvelle maladie de type pneumonie qui se serait propagée à Wuhan, en Chine. Cependant, le monde n'a pas réellement connu le Covid-19 avant février 2020, car ce n'est que le 11 de ce mois que l'Organisation mondiale de la santé a officiellement nommé le nouveau coronavirus Covid-19. Dès lors, s'il s'agit de la vérité officielle, pourquoi les données du gouvernement des États-Unis montrent-elles que le Département de la défense (DOD) a attribué un contrat le 12 novembre 2019 à Labyrinth Global Health INC. pour la « recherche sur le COVID-19 », au moins un mois avant l'émergence présumée du nouveau coronavirus, et trois mois avant qu'il ne soit officiellement baptisé Covid-19 ? Les conclusions choquantes ne s'arrêtent toutefois pas là. Le contrat attribué en novembre 2019 pour la « recherche sur le COVID-19 » n'avait pas seulement pour instruction de se dérouler en Ukraine, il faisait en fait partie d'un contrat beaucoup plus important pour un « programme de réduction de la menace biologique en Ukraine ». Ce qui explique peut-être pourquoi Labyrinth Global Health collabore avec l'EcoHealth Alliance de Peter Daszak, et Metabiota d'Ernest Wolfe depuis sa formation en 2017.&

**18 octobre 2022 FranceSoir.** Peter McCullough: "The Big Menace is the Vaccine"...&

**18 octobre 2022 ProfessionGendarme.** La LIGUE NATIONALE POUR LA LIBERTÉ DES VACCINATIONS (« LNPLV »), représentée par son Président Monsieur Jean-Pierre EUDIER, a saisi d'une plainte le Conseil de l'Ordre Départemental des Médecins à l'encontre du docteur Madame Karine LACOMBE pour [ses propos tenus le 20 janvier 2021 sur l'antenne de RMC / BFM TV](#). A cette occasion, Madame Karine LACOMBE assurait que la vitamine D n'était pas un moyen efficace de prévention de la Covid-19. Or, deux jours avant, le 18 janvier 2021, un communiqué de presse indiquait : *COVID-19 : 73 experts appellent à compléter l'ensemble de la population française en vitamine D ; Cet article était soutenu par 6 sociétés savantes nationales françaises*. Ce collectif d'experts appelait à compléter la population dans son ensemble, et pas uniquement les personnes les plus âgées.&

**18 octobre 2022 SudRadio. Video avec Michèle Rivasi et André Bercoff** : 71 milliards de dollars coût total payé par l'UE pour l'ensemble des vaccins (dont 35 milliards de dollars pour Pfizer) Covid-19 assortis de contrats toujours caviardés... Et n'oublions pas les SMS fantôme d'Ursula Von den Leyen ! &

**18 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Pétition nationale française et européenne à la Présidente du Parlement européen Madame Roberta METSOLA. Sous initiative du CSAPE – Collectif des Syndicats et Associations Professionnels Européens. **Sur fondement des textes légaux et notamment du règlement interne de l’U.E.** Concernant **La levée de l’immunité de la présidente de la Commission européenne Von Der LEYEN pour corruption passive** La démission de l’ensemble de la Commission européenne pour complicité de corruption passive de fait Certains membres du parlement européen commencent à découvrir ce qui a été dénoncé depuis plusieurs mois par le CSAPE, concrètement argumenté dans la plainte déposée devant la Cour pénale internationale, enregistrée le 02 juillet 2021 sous le numéro OTP-CR-271/21, appuyée par plus de 370 preuves non contestables, appelant à une ouverture d’enquête pour crime contre l’humanité contre le gouvernement français et ses institutions complices, contre la présidente de la commission européenne Von Der LEYEN et autres protagonistes. D’autre part, personne ne peut ignorer que les laboratoires s’imposent par pots-de-vin et sont coutumiers d’escroqueries lourdement condamnées. **Les révélations de l’audience Covid :** Lors de l’audience Covid au Parlement européen, la responsable Janine SMALL déléguée en l’absence du patron de PFIZER, Albert BOURLA, a reconnu que le laboratoire n’a pas testé l’efficacité de ses « vaccins » contre la transmission du virus avant leur autorisation de mise sur le marché. **En conséquence :** Toute la propagande consensuelle sur l’ « obligation vaccinale », termes d’autant plus impropres dans la mesure où il est avéré qu’il s’agit en réalité d’une injection expérimentale en phase d’essais cliniques, est uniquement et délibérément fondée depuis décembre 2020 sur le mensonge et la manipulation. En outre, au vu des statistiques, ces injections sont non seulement inutiles mais de plus présentent des effets gravement nocifs. Toutes les mesures contraignantes prises en matière de « passe-sanitaire » d’ « obligation vaccinale », de discrimination, de suspension des personnels soignants, non seulement ont été imposées sans aucun fondement scientifique, mais de plus ont porté atteinte à l’intégrité physique et morale des personnes. **Mise en cause :** La part essentielle des doses achetées pour plusieurs milliards par l’Europe a été directement négociée entre le PDG Albert BOURLA de PFIZER et la présidente de la Commission européenne Ursula Von Der LEYEN en situation factuelle de conflits d’intérêts. En suite de l’audition parlementaire Covid et s’appuyant sur un rapport de la Cour des comptes de l’union européenne, la députée européenne pour la France, Virginie JORON, suivie par d’autres députés de la Communauté européenne, envisagent de saisir le Parquet européen aux fins de l’ouverture d’une enquête sur les conditions d’une décision prise unilatéralement par la présidente de la Commission européenne en faveur de l’industrie pharmaceutique sans aucune garantie ni contrepartie sérieuse. La députée appelle les citoyens à engager la même action.&

**18 octobre 2022 Nexus.** Le 13 octobre 2022 se déroulait l’audition de la Cour des comptes européenne : la députée européenne Michèle Rivasi en a profité pour demander des comptes au sujet des contrats d’achats européens des vaccins anti-Covid, sur l’augmentation de leur prix, ainsi que sur l’avance de fonds qui avaient été versés aux laboratoires. **Nous serions heureux de vous apporter des réponses satisfaisantes à ces questions, mais il n’en est rien, comme nous l’explique Michèle Rivasi dans une [série de Tweets](#). À croire qu’au Parlement européen, concernant les vaccins anti-Covid, il est seulement possible au mieux de s’interroger...Des arguments en toc face aux faits.** Le 10 octobre 2022, trois jours avant [l’audition de la Cour des comptes européenne](#), la commission spéciale du Parlement européen sur la Covid, aussi appelée [commission COVI](#), avait auditionné plusieurs laboratoires pharmaceutiques, dont Pfizer, sur leur rôle dans la gestion de la pandémie. Les eurodéputés ont été déçus, puisque ce n’est pas le PDG de Pfizer Albert Bourla, qui s’est présenté comme prévu pour répondre à leurs questions, mais Janine Small, présidente des marchés internationaux développés chez Pfizer. Peut-être parce qu’il a eu peur de faire face à la polémique engendrée par [l’affaire des sms](#) qu’il a échangés avec Ursula, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, pour négocier la troisième vague de contrats d’achats des vaccins anti-Covid. Ce jour-là, la parlementaire Michèle Rivasi est intervenue pour poser des questions à ce sujet et le sujet de l’opacité sur les contrats négociés avec l’Europe depuis le début a été remis sur le tapis. Mme Small a répondu à son

auditoire que Pfizer a fait preuve « *d'une grande transparence* », que tous les contrats sont « *disponibles pour les eurodéputés* », alors qu'ils sont raturés à de nombreux endroits.&

**18 octobre 2022 Nexus.** Un présentateur anglais se lâche au sujet du vaccin Pfizer sur GB News... Le présentateur Mark Dolan n'a pas mâché ses mots en plein direct suite à l'intervention d'une porte-parole de Pfizer devant le Parlement européen qui a déclaré que la transmissibilité de la Covid-19 n'avait pas été testée avant la mise sur le marché de leur vaccin anti-Covid. **Pour Mark Dolan, toutes les personnalités qui nous ont contraints à nous faire vacciner ont « du sang sur les mains ». Pas si simple pour certains fact-checkers. La transmissibilité non étudiée au moment de la mise sur le marché...** Le 10 octobre 2022, des représentants de l'industrie pharmaceutique étaient invités à venir échanger avec les députés du Parlement européen (et non pas néerlandais, comme le dit Mark Dolan) à Bruxelles, en Belgique. Était présente Janine Small, présidente des marchés internationaux développés chez Pfizer, laquelle a été interrogée par le député néerlandais Rob Roos (Groupe des Conservateurs et Réformistes) : « *Le vaccin Covid de Pfizer a-t-il été testé sur l'arrêt de la transmission du virus avant d'être mis sur le marché ? Si non, veuillez le dire clairement. Si oui, êtes-vous prête à partager les données avec ce comité ? Et je veux vraiment une réponse franche, oui ou non, et j'ai hâte de la recevoir.* » Mme Small a répondu « *non* » et a expliqué que Pfizer avait « *vraiment dû avancer à la vitesse de la science* ». Rob Roos a aussitôt publié sur Twitter le message suivant : « *Lors de l'audience sur la Covid, le directeur de Pfizer admet : le vaccin n'a jamais été testé sur la prévention de la transmission. "Se faire vacciner pour les autres" a toujours été un mensonge. Le seul but du passeport Covid : forcer les gens à se faire vacciner. Le monde doit savoir.*»&

**19 octobre 2022 FranceSoir.** La filiale française du laboratoire pharmaceutique allemand Merck a annoncé mercredi sa propre mise en examen pour "tromperie aggravée" dans le volet pénal du dossier du changement de formule du médicament Levothyrox. "Le président de Merck en France a été entendu" mardi au pôle santé du tribunal judiciaire de Marseille, explique le groupe dans un communiqué, audition à l'issue de laquelle "la juge d'instruction a décidé de mettre la société Merck en examen pour tromperie aggravée". La mise en examen est liée aux "modalités d'information mises en place au moment de la transition de l'ancienne à la nouvelle formule en 2017", pour ce médicament prescrit contre l'hypothyroïdie, précise l'entreprise. La nouvelle composition du médicament, modifiant certains de ses excipients afin d'apporter davantage de stabilité au produit, a été incriminée, entre mars 2017 et avril 2018, par quelque 31 000 patients souffrant notamment de maux de tête, insomnies, ou de vertiges. Une enquête pénale pour tromperie aggravée, homicide et blessures involontaires a été ouverte en 2018. "Cette mise en examen ne concerne en aucun cas la qualité de la nouvelle formule du Levothyrox", assure le laboratoire, soulignant vouloir "apporter toute précision nécessaire afin de faire établir qu'aucune infraction pénale, de quelque nature que ce soit, n'a été commise."&

**19 octobre 2022 FranceSoir. Le 13 octobre 2022, le PDG de Moderna Stéphane Bancel a annoncé que l'entreprise pharmaceutique travaillait sur de nouvelles injections à ARN messenger pour... soigner les crises cardiaques... Vaccination contre le Covid-19 et problèmes cardiaques...** Depuis le début de la campagne de vaccination contre le Covid-19, de très nombreux problèmes cardiaques ont été rapportés et inscrits auprès des différentes agences de pharmacovigilance dans le monde. Aux États-Unis, les données du VAERS montrent une explosion exponentielle des cas de myocardites et de péricardites qui sont des inflammations du cœur potentiellement mortelles. Or, contrairement à ce qu'il a parfois été avancé pour minimiser la gravité de ces pathologies, elles ne peuvent être considérées comme bénignes, d'autant plus que 90 % des cas enregistrés dans le VAERS ont effectué un séjour en établissement de santé disposant d'assistance cardiaque. En effet, comme l'explique le Dr Steven Hatfill, la « *myocardite provoque des cicatrices sur le tissu cardiaque, des cicatrices qui peuvent mener à des défauts de conduction, notamment lorsque l'enfant va grandir puis vieillir* ». Par conséquent, il existe toujours un risque de dégradation de l'état général du patient avec défaillance viscérale, voire un arrêt cardiaque. .... Stéphane Bancel a fait savoir que l'entreprise

pharmaceutique travaillait sur une injection d'ARN messenger dans le cœur destinée à réparer les dommages causés par les attaques cardiaques. « Nous sommes maintenant dans un programme super excitant où nous injectons de l'ARNm dans le cœur des gens après une crise cardiaque pour revasculariser le cœur » a déclaré Stéphane Bancel enthousiaste. &

**19 octobre 2022 ProfessionGendarme.** La mort de Jean-Pierre Pernaut est-elle liée au vaccin contre le Covid-19 ? C'est la question posée ce matin à Nathalie Marquay-Pernaut dans le Morning sans filtre présenté par Guillaume Genton sur Virgin Radio. Si l'ancienne Miss France souligne qu'il est « difficile de donner un avis là-dessus » et que le vaccin a « sauvé beaucoup de vie », elle sous-entend malgré tout que la dégradation de l'état de santé de son mari était liée aux injections contre le coronavirus. « J'ai ma petite idée là-dessus », avoue-t-elle en ajoutant : « Il a fait de la radiothérapie, ça bouscule le sang. Donc ajouter un vaccin en plus... ». « Pour moi, ce n'est pas anodin », confirme-t-elle ainsi en racontant qu'il avait eu de graves problèmes de santé après sa troisième dose. « Huit jours après, il m'a fait des AVC. Il en a fait douze, et le treizième fatal. Il a fait thrombose sur thrombose (...) Il n'a pas été hospitalisé pour son cancer. Il était en rémission et n'avait plus de traces de cancer dans ses poumons », poursuit-elle en évoquant un « problème de cohérence ». Elle raconte par ailleurs que lors de l'hospitalisation de l'ancien présentateur du 13 Heures de TF1, les médecins ont détecté un problème de coagulation dont ils ont eu bien du mal à trouver la cause. « Ils ont donc fait tous les examens et ils ont trouvé qu'une valve du cœur était complètement abimée. Cette valve était abimée par une thrombose », conclut-elle.&

**19 octobre 2022 FranceSoir.** « *Nous détenons la science* ». Lors d'une [rencontre organisée](#) le 20 septembre par le Forum économique mondial autour de la thématique de l'impact du développement durable, la secrétaire générale adjointe à la communication globale de l'Organisation des Nations Unies, Melissa Fleming, a fait savoir que l'ONU s'est associée à des plateformes comme Google en vue de contrôler les résultats de recherche sur des sujets comme le réchauffement climatique. « *Nous détenons la science et nous pensons que le monde devrait le savoir. Les plateformes numériques, elles, le savent* », a lancé Melissa Fleming lors d'une discussion à propos de la lutte contre la désinformation dans le cadre de cette rencontre. Les Nations unies ont noué un partenariat avec des géants du numérique comme Google afin de faire prévaloir le discours de l'organisation sur le changement climatique, a-t-elle expliqué : « *Nous nous sommes associés à Google. Par exemple, si vous recherchez sur Google "changement climatique", vous obtiendrez, en haut de votre résultat de recherche toutes sortes d'informations émanant de l'ONU* ». Et d'ajouter : « *Nous avons créé ce partenariat puisque nous avons été choqués de voir que lorsque nous recherchions des informations sur Google à propos du changement climatique, nous obtenions en haut de page des informations incroyablement fausses* ».&

**19 octobre 2022 FranceSoir.** L'Agence européenne des médicaments (EMA) a « recommandé d'inclure l'utilisation chez les enfants âgés de 6 mois à 4 ans pour Comirnaty », de Pfizer, et « l'utilisation chez les enfants âgés de 6 mois à 5 ans pour Spikevax », de Moderna, selon un [communiqué](#) publié ce 19 octobre. Il s'agit des premiers sérums anti-Covid 19 à obtenir un feu vert pour les moins de cinq ans dans l'UE. Une décision qui ne manquera pas de susciter de vives réactions au regard de son absence de fondement scientifique : ailleurs en Europe, au Danemark et en Suède, les autorités sanitaires ne recommandent plus la vaccination pour les plus jeunes en raison de l'absence de risque de développer une forme grave du Covid-19. Les doses des deux vaccins dans ces nouvelles tranches d'âge plus jeunes seront plus faibles, a expliqué l'EMA. Chez les enfants de 6 mois à 4 ans, Comirnaty peut être administré en primo-vaccination en trois doses. Chez les enfants de 6 mois à 5 ans, Spikevax peut être administré en primo-vaccination en deux doses. Le comité des médicaments à usage humain (CHMP) a conclu que « les bénéfices de Comirnaty et de Spikevax chez les enfants âgés de 6 mois à 4 et 5 ans, respectivement, l'emportent sur les risques », considérant que les effets secondaires sont généralement légers ou modérés et améliorés quelques jours après la vaccination. L'Agence européenne des médicaments (EMA) a en parallèle également recommandé d'autoriser un vaccin adapté de Moderna ciblant les sous-variants Omicron BA.4 et BA.5 en plus de la souche originale de SARS-CoV-2. Ce

vaccin est quant à lui recommandé pour les adultes et les enfants à partir de 12 ans ayant déjà eu une primo-vaccination contre le Covid-19. Un vaccin Spikevax adapté ciblant Omicron BA.1 et la souche originale avait été autorisé en septembre. &

**20 octobre 2022 Planetes360.** A PARTIR DU 21 OCTOBRE L'État va surveiller toutes vos communications Internet, ordinateur et mobile. Décret n° 2022-1327 du 17 octobre 2022 portant injonction, au regard de la menace grave et actuelle contre la sécurité nationale, de conservation pour une durée d'un an de certaines catégories de données de connexion... &

**20 octobre 2022 InfoDuJour.** Des millions de doses de vaccins sur une plage... D'où viennent-ils? Mystère. Mais des millions de doses de vaccins recouvrent une plage du Pérou, à Lima...&

**20 octobre 2022 ProfessionGendarme.** EXCLUSIF: « Cela joue avec le feu – cela pourrait déclencher une pandémie générée en laboratoire »: des experts critiquent le laboratoire de Boston où des scientifiques ont créé une nouvelle souche mortelle de Covid avec un taux de mortalité de 80%... Les chercheurs ont ajouté la protéine de pointe d'Omicron à la souche originale de Wuhan Covid. L'épi d'Omicron est fortement muté, ce qui en fait la variante la plus infectieuse de tous les temps. **Huit souris sur 10 infectées par la souche créée en laboratoire sont mortes au laboratoire de l'Université de Boston.** Par [Caitlin Tilley, journaliste de santé pour Dailymail.Com](#) et [Mansur Shaheen rédacteur en chef adjoint de la santé pour Dailymail.Com](#) Des scientifiques de l'Université de Boston ont été condamnés aujourd'hui pour avoir « joué avec le feu » après qu'il est apparu qu'ils avaient créé une nouvelle souche mortelle de Covid dans un laboratoire. DailyMail.com a révélé que l'équipe avait créé un virus hybride – combinant Omicron et la souche originale de Wuhan – qui a tué 80% des souris dans une étude.&

**20 octobre 2022 FranceSoir.** Mercredi 19 octobre, à l'invitation de plusieurs députés européens, dont Virginie Joron, le Pr Christian Perronne, médecin et infectiologue, ancien chef de service de l'hôpital de Garches, a été reçu au Parlement européen de Strasbourg pour donner une conférence sur la politique vaccinale de l'Union européenne et sa gestion de la crise sanitaire. Nous les avons rencontrés sur le plateau du Parlement en amont de la conférence du médecin, disponible en intégralité sur la [chaîne YouTube](#) de Mme Joron. Après notre entretien, à son arrivée dans la salle de conférence du Parlement, le Pr Perronne a été accueilli par une ovation d'un auditoire composé de 200 personnes, comprenant notamment des députés européens issus de tous les bords politiques. Le médecin, Benoît Ochs, était aussi présent, ainsi que l'ancienne députée, Martine Wonner. Au pupitre, le Pr Christian Perronne était entouré des députés européens Yvan Sincic, Virginie Joron, Christine Anderson, ou encore le Hollandais, Rob Roos. Ce dernier s'est dernièrement illustré dans une vidéo, diffusée sur Twitter et cumulant plus de 15 millions de vues, dans laquelle il revient sur la réponse de la porte-parole de la société Pfizer qui a avoué que le vaccin anti-Covid n'avait pas été « *testé sur sa capacité à empêcher la transmission du virus* ». Dans cette conférence, le Pr Perronne revient sur plus de deux années de crises sanitaires et politique. &

**21 octobre 2022 FranceSoir.** L'information a été publiée dimanche dernier par le journal de Nantes, Presse-Océan. Le Covid-19 a plongé le Dr Benoist Dutertre dans un long coma de 45 jours. Dans un livre "L'étincelle sous le masque - Epopée d'un survivant", le médecin de ville "*raconte cette tragique odyssée qui l'a emmené au plus profond de lui-même*", [écrit le journal](#). Sous le titre "L'étincelle, après 45 jours de coma", Presse-Océan publie une interview du médecin, dans laquelle une ultime question lui est posée : "*Comment jugez-vous la façon dont on a traité cette pandémie ?*" &

**21 octobre 2022 FranceSoir.** Un 49.3 déclenché sur le budget de la Sécu, après celui sur le budget de l'Etat: Elisabeth Borne a mis en jeu la responsabilité du gouvernement jeudi devant l'Assemblée nationale, pour la deuxième fois en deux jours, après plusieurs revers sur ce nouveau texte contesté. "Nous avons besoin" de cette partie recettes du projet de loi de financement de la Sécurité sociale car "sans elle, nous ne pourrions poursuivre le débat", a justifié la cheffe du gouvernement à la tribune de l'Assemblée, en actionnant l'arme L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

constitutionnelle au bout d'une journée seulement de discussions. Le 49.3 doit permettre l'adoption sans vote de cette partie recettes, avant d'engager dans les prochains jours l'examen de la suite du projet de loi, qui "porte des réformes majeures en matière de prévention, de santé, de politique familiale ou d'autonomie", a-t-elle appuyé.&

**21 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Des dizaines de milliers d'agriculteurs sont descendus dans la rue pour s'opposer aux nouveaux objectifs climatiques du gouvernement, qui contraindront des milliers d'entre eux à cesser leur activité. Malgré toutes ces protestations, le gouvernement néerlandais parle maintenant de racheter par l'État 500 à 600 fermes dès l'année prochaine. En d'autres termes, l'État pourrait forcer les agriculteurs à vendre leurs terres à l'État. « Notre gouvernement criminel a annoncé [le mercredi 5 octobre] qu'il allait accélérer le vol des terres de nos agriculteurs. 500 à 600 agriculteurs seront contraints de vendre leurs terres à l'État l'année prochaine. Les agriculteurs ont annoncé de nouvelles protestations, alors restez à l'écoute, a tweeté Eva Vlaardingerbroek. La proposition la plus frappante du médiateur nommé par le gouvernement, Johan Remkes, visait les « pics d'émissions ». Mercredi, il a demandé que 500 à 600 entreprises situées à proximité de zones de conservation Natura 2000 et ayant des émissions d'azote relativement élevées, en particulier les exploitations d'élevage, ferment leurs portes dans un délai d'un an ou déménagent – autant que possible par un rachat volontaire, mais s'il n'y a pas d'autre option, sous la contrainte, a rapporté NOS. « Il n'y a plus de bonnes voies disponibles pour l'approche à court terme », a déclaré Remkes. « La moins mauvaise route est une fermeture ciblée de 500 à 600 pollueurs de pointe dans un délai d'un an ». Vous ne posséderez plus rien et vous serez heureux ?????? &

**21 octobre 2022 CourierDesStrateges.** Maladie épidémique meurtrière, le [choléra](#) touche actuellement 29 pays du monde, incluant notamment le Malawi, l'[Haïti](#) et la Syrie. Depuis janvier, le nombre de cas d'infections n'a cessé d'augmenter. Outre une bonne hygiène individuelle et alimentaire, la meilleure façon de prévenir le choléra en situation d'épidémie reste la vaccination. Pour une meilleure protection contre le choléra, les experts préconisent l'adoption de la stratégie à deux doses. L'administration de la seule dose de rappel est à faire à un intervalle de 6 mois. Selon les professionnels de la santé, cette stratégie garantit une immunité élevée sur une durée de 3 ans. Pour mémoire, selon une [enquête](#) menée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pandémie de Covid-19 a perturbé les services de santé de base dans 92% des 192 pays du monde. Les systèmes de santé sont universellement touchés et mis en péril par la pandémie. Mais alors pourquoi l'OMS a-t-elle autant encouragé les politiques enfermistes? L'OMS est dans son rôle favori ces derniers temps: celui du pyromane qui se fait pompier. &

**22 octobre 2022 FranceSoir.** Ce vendredi 21 octobre, selon nos informations, FranceSoir a appris que Fabrice Fries a été mis en examen pour diffamation publique suite à une plainte consécutive à [un article à charge](#) publié par l'AFP contre le documentaire « Hold-up » réalisé par le producteur et journaliste Pierre Barnérias. Toujours selon nos informations, il est hautement probable que cette action aboutisse à la tenue d'un procès. En conséquence, un débat judiciaire pourrait donc se tenir autour des accusations contenues dans cet article consacré au documentaire Hold-up, décrété et présenté comme faux et trompeur par [l'AFP](#). Dans ce cadre, pour échapper à une éventuelle condamnation, Fabrice Fries aurait alors à rapporter la preuve de la vérité de ce qui est exprimé dans cet article. Fabrice Fries, énarque, ex-magistrat à la Cour des comptes et ancien président de Publicis Consultants, est proche des sphères du pouvoir. En 2018, il a été nommé PDG de l'AFP (Agence France Presse) suite à un vote controversé dans lequel l'État était impliqué. Après l'élection de M. Fries, seul candidat en lice pour prendre la tête de l'agence face à Emmanuel Hoog, PDG sortant, trois membres du Conseil d'Administration de l'AFP avaient alerté la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, des risques de cette nomination pour une entreprise qui « joue un rôle essentiel dans la qualité de l'information » en France et à l'étranger.&

**22 octobre 2022 FranceSoir.** Le 10 octobre 2022, la deuxième audition avec les représentants de l'industrie pharmaceutique s'est révélée frustrante et ceci pour plusieurs raisons : d'abord l'absence du PDG  
L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 279

de Pfizer, Albert Bourla, qui avait décliné la demande d'audition, préférant envoyer à sa place Janine Small, présidente régionale de Pfizer, responsable du développement des marchés internationaux. Une absence qui n'avait pas manqué de choquer les députés européens qui avaient manifesté leur mécontentement, rappelant au passage que la Commission européenne avait acheté des vaccins au géant pharmaceutique Pfizer pour un montant de 75 milliards d'euros. Une audition qui s'est également révélée décevante puisqu'en dépit des demandes compréhensibles et légitimes des parlementaires européens, qui estimaient avoir le droit d'accès aux clauses des contrats signés entre la Commission européenne et la société Pfizer, Janine Small s'est servie du droit à la confidentialité pour raison de concurrence afin de justifier son absence de réponses aux questions soulevées. Cette audition n'aura cependant pas servi à rien, puisque, quatre jours plus tard, le bureau du procureur général européen, dont la mission est de garantir les intérêts financiers de l'Union européenne, ouvrait une enquête sur les contrats d'achat des vaccins. Une enquête qui, explique Virginie Joron, a été diligentée en raison « *de contrats d'achats opaques [...] avec des suspicions de détournement de fonds public parce que rien ne justifie un tel stock de commandes* ». Elle rappelle au passage que la Commission européenne a commandé 4,6 milliards de doses pour 447 millions d'Européens et dénonce l'énorme gaspillage de l'argent public tandis qu'il est déjà répertorié plus de 1,1 milliard de doses périmées.&

**22 octobre 2022 FranceSoir.** C'est par un communiqué de presse en date du 22 octobre 2022 que l'avocat du Pr Perronne, Me Thomas Benages, a annoncé les décisions rendues le 21 octobre par la chambre disciplinaire de première instance d'Île-de-France de l'Ordre des médecins suite aux plaintes déposées contre lui : elle donne entièrement raison au [Pr Perronne](#).... La chambre Disciplinaire **considère** que le Pr Perronne, **au regard de sa qualité d'infectiologue internationalement reconnu, avait « l'obligation de s'exprimer dans le domaine qui relève de sa compétence », durant la crise du Covid-19. Les décisions rendues par la chambre disciplinaire sont résumées ci-après :** Le [13 septembre dernier, le Pr Christian Perronne](#) était entendu par la chambre disciplinaire de première Instance d'Île-de-France de l'Ordre des Médecins suite à deux plaintes déposées, en 2020, par le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM), et par le Dr Nathan Peiffer-Smadja. Le Conseil national de l'Ordre des médecins considérait que le médecin et infectiologue avait violé le Code de la santé publique lorsqu'il s'est exprimé dans les médias et ses ouvrages : selon lui, il aurait « *gravement mis en cause des confrères ayant pris en charge un membre de sa famille ou ayant participé à des décisions sanitaires des pouvoirs publics* », et, d'une manière générale, n'aurait pas apporté son concours aux actions de santé publique mises en place par le gouvernement. Par ailleurs, il lui était reproché d'avoir dénigré les « *politiques de santé publique* » mises en place durant la crise du Covid-19. Le Dr Nathan Peiffer-Smadja estimait, pour sa part, avoir été attaqué personnellement par le Pr Perronne sur la valeur scientifique de ses publications, au regard des propos tenus par celui-ci dans les médias ainsi que dans le documentaire « Hold-Up ». En retour, le Pr Perronne avait déposé une plainte ordinaire contre le Dr Nathan Peiffer-Smadja, celui-ci ayant publié, de mai à octobre 2020, 14 tweets dans lesquels il exprimait à l'encontre du Pr Perronne des propos désobligeants, diffamatoires et injurieux. **Dans le cadre de ces trois procédures judiciaires, la chambre disciplinaire de première instance d'Île-de-France de l'Ordre des médecins a donné raison au Pr Perronne, dans des décisions rendues le 21 octobre 2022.&**

**23 octobre 2022 Planetes360.** Klaus Schwab confirme que la loi européenne sur les puces sera destinée à la « numérisation du cerveau physique ».&

**23 octobre 2022 Planetes360.** Chaque jour, ils sont au chevet des enfants. 4148 blouses blanches travaillant dans les plus grands services de pédiatrie s'unissent pour dénoncer une situation déjà plus tenable alors que les épidémies hivernales ont à peine commencé. Et que la bronchiolite est désormais installée sur la quasi-totalité du territoire. Soins déprogrammés faute de lits, transferts hors région de bambins, petits hospitalisés dans des services adultes...&

**23 octobre 2022 Planetes360.** Édouard Philippe est placé sous le statut de témoin assisté pour « mise en danger de la vie d'autrui » et « abstention volontaire de combattre un sinistre » dans le cadre de sa gestion de la pandémie de Covid-19 par la Cour de justice de la République (CJR), a appris ce samedi BFM TV de sources concordantes, confirmant une information de France Info. À l'issue de son audition, l'ancien Premier ministre pouvait être mis en examen, ce à quoi il échappe aujourd'hui, ou placé sous le statut plus favorable de témoin assisté. Ce statut est un statut intermédiaire entre celui du témoin et celui du mis en examen et offre des droits devant le juge d'instruction. Il peut également changer au cours de la procédure. Depuis juillet 2020, une information judiciaire pour « mise en danger de la vie d'autrui » et « abstention de combattre un sinistre » est menée par la CJR et concerne l'ancien Premier ministre Édouard Philippe, l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn et son successeur Olivier Véran.&

**23 octobre 2022 LeMediaEn442.** Lors de l'assemblée générale annuelle du Parti conservateur uni, ce samedi 22 octobre 2022, une journaliste de [Rebel News](#), Selene Galas, a demandé au nouveau Premier ministre de l'Alberta — province de l'Ouest du Canada — si elle s'excuserait auprès des personnes non vaccinées qui ont été intimidées par le gouvernement. La réponse de Danielle Smith est sans détour : « Je peux m'excuser maintenant. Je suis profondément désolée pour toute personne qui a été victime de discrimination de manière inappropriée en raison de son statut vaccinal, je suis profondément désolée. Pour tout employé du gouvernement qui a été licencié de son travail, en raison de son statut vaccinal, et je souhaite son retour s'il veut revenir. » Loin de s'arrêter en si bon chemin, le Premier ministre dit vouloir accorder une amnistie à tous les Albertains accusés d'infractions du confinement. « Ce ne sont pas des choses normales pour lesquelles on peut recevoir des amendes et être poursuivi en justice. Je vais examiner l'éventail des amendes en suspens et obtenir un avis juridique sur celles que nous pouvons annuler et amnistier [...] Nous devons revenir à l'attitude selon laquelle il faut se faire vacciner pour se protéger. (Mais) nous devons nous éloigner de cette attitude qui consiste à diaboliser ceux qui font un choix différent. ». &

**25 octobre 2022 FranceSoir.** Le 28 décembre 2021, aux États-Unis, l'organisation non gouvernementale Informed Consent Action Network (ICAN) avait annoncé son action de poursuivre les Centers for Disease and Prevention (CDC) accusés de cacher au public les données récoltées par V-Safe, la nouvelle application déployée pour suivre les effets indésirables suite à la vaccination contre le Covid-19. Le 8 septembre 2022, le tribunal fédéral du Texas a donné au CDC jusqu'au 30 septembre, pour publier les données enregistrées par les personnes après leurs vaccinations et collectées via l'application V-Safe. Le 3 octobre 2022, la déclassification des données a révélé que plusieurs centaines de milliers de personnes avaient cherché à se faire soigner après avoir reçu une injection anti-Covid-19. La mise en place de V-Safe ... L'application V-Safe est une application qui fonctionne sur smartphone et permet à chaque Américain [de déclarer un événement indésirable](#) suite à une vaccination contre le Covid-19. Mise en place dans le cadre d'un programme des Centers for Disease Control and Prevention (CDC), elle permet de rendre compte au régulateur, rapidement et facilement, de ce qu'une personne ressent après avoir reçu un vaccin anti-covid-19. [Selon le CDC](#), « ces informations aident le CDC à surveiller la sécurité des vaccins anti-covid-19 en temps quasi réel » ainsi qu'à « caractériser rapidement le profil de sécurité des vaccins contre le Covid-19 lorsqu'ils sont administrés en dehors d'un essai clinique ». En pratique, [les données enregistrées dans l'application V-Safe](#) sont par la suite « collectées, gérées et hébergées sur un serveur sécurisé appelé Oracle » qui « agrège les données rendues anonymes pour les rapports ». Oracle est une société privée de technologie informatique. Si le CDC a accès « aux données d'enquête individualisées », Oracle, en revanche, ne peut accéder qu'aux données rendues anonymes. Comme l'indique [la documentation](#) du CDC, les données soumises à V-Safe ne contiennent aucune information personnelle. C'est cette anonymisation qui a conduit l'ICAN à penser que les informations recueillies pouvaient être partagées immédiatement avec le public. **L'action de ICAN devant le refus du CDC de publier les données de V-Safe...** L'ICAN, par [l'intermédiaire de ses avocats](#) et notamment d'Aaron Siri, a [déposé trois requêtes FOIA](#) (Freedom of Information Act) avant d'obtenir du CDC qu'il produise les données

anonymes de V-Safe. Le Freedom of Information Act (FOIA) est une loi qui depuis sa promulgation le 4 juillet 1966 autorise les agences fédérales à transmettre leurs documents à quiconque en fait la demande. Dans le détail, le CDC a reconnu que « *les données de V-Safe contiennent environ 119 millions d'entrées médicales* » mais suite à la première demande de l'ICAN, le CDC a refusé de déclassifier ces données en avançant qu'elles n'étaient pas anonymes. Un argument que l'ICAN et ses avocats n'ont pas accepté, rappelant au CDC sa propre documentation qui précise bien que les données sont dépersonnalisées. Avec humour, l'ICAN en a déduit que les personnes qui ont opposé ce refus n'ont certainement pas lu leur propre documentation. Suite à ce refus, l'ICAN a fait appel de cette décision et [soumis](#) simultanément une nouvelle demande juridique FOIA pour obtenir du CDC les données dépersonnalisées. De nouveau, le CDC s'est refusé de communiquer les données au motif que cette nouvelle demande faisait double emploi avec la demande initiale. Suite à ces deux fins de non-recevoir et au non-respect des exigences de la loi sur la liberté d'information, le CDC a forcé l'ICAN à se présenter devant le tribunal pour annuler sa décision. Pour ce faire, l'ICAN par l'intermédiaire de son avocat Aaron Siri [a engagé une action en justice](#) le 17 mai 2022 contre le CDC et le [HHS](#) (Département de la Santé et des services sociaux des États-Unis) afin d'obtenir du tribunal qu'il oblige à publier toutes les données. &

**25 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Mislav Kolakusic, ancien juge anticorruption : « Les vaccins sont le plus grand scandale de corruption de l'histoire de l'humanité »... Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, est dans de beaux draps... L'opacité sur l'achat des vaccins qui ont été négociés par SMS entre elle et Pfizer, pour des milliards d'euros, ne passe pas inaperçue au parlement européen. L'intervention du parlementaire croate Mislav Kolakusic, avocat et ancien juge militant contre la corruption fait sensation sur les réseaux sociaux. « *Le vaccin est un produit dont personne sur cette Terre — hormis peut-être deux ou trois personnes — ne sait ce qu'il contient. Tout ceci n'est que secret et protection des brevets. Ne pensez pas qu'il existe un gouvernement ou agence européenne qui saurait exactement ce qui se trouve dans ce produit. Personne ne sait et personne n'ose le dire. [...] L'achat de 4,5 milliards de doses du vaccin Covid-19 [...] pour 450 millions de résidents de l'Union européenne est le plus grand scandale de corruption de l'histoire de l'humanité.* »&

**25 octobre 2022 FranceSoir.** Le 21 octobre, la chambre disciplinaire de première instance d'Île-de-France de l'Ordre des médecins a décidé de sanctionner d'un avertissement le Dr Nathan Peiffer-Smadja pour ses propos « de nature gravement anti-confraternelle » à l'encontre du Pr Christian Perronne.... Ce samedi 22 octobre, le Pr Perronne était entièrement blanchi de toutes les accusations dont il faisait l'objet par la chambre disciplinaire de première instance de l'Ordre des médecins (CDOM). En premier lieu, il était poursuivi par le Conseil national de l'Ordre des médecins pour ses prises de position très critiques envers la politique vaccinale du gouvernement au cours de la crise du Covid-19. Non seulement la chambre disciplinaire a donné entièrement raison au Pr Perronne, mais elle est allée plus loin en jugeant qu'« au regard de sa qualité d'infectiologue internationalement reconnu, il avait l'obligation de s'exprimer dans le domaine qui relève de sa compétence ». Sur Twitter, le Conseil national de l'Ordre des médecins a annoncé faire appel de la décision de la chambre disciplinaire concernant le Pr Christian Perronne « à titre conservatoire ». Le Dr Peiffer-Smadja avait également déposé une plainte contre l'ancien chef de service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches. Estimant avoir été attaqué personnellement par le Pr Perronne sur la valeur scientifique de ses publications au regard de son jeune âge et de sa qualité d'interne, le jeune infectiologue invoquait une violation de l'article 56 du Code de déontologie qui dispose que « les médecins doivent entretenir entre eux des rapports de bonne confraternité ». De son côté, le Pr Perronne avait répliqué en déposant lui aussi une plainte contre le Dr Peiffer-Smadja, en raison des propos diffamatoires et injurieux dont il avait été la cible. Ce 21 octobre, la chambre disciplinaire a tranché le litige entre les deux parties donnant là aussi raison au Pr Perronne et délivrant un avertissement au Dr Nathan Peiffer-Smadja pour ses propos « de nature gravement anti-confraternelle ». Sur Twitter, Xavier Azalbert, administrateur au sein de l'association BonSens.org et directeur de la publication de FranceSoir, a souligné

que le Dr « Peiffer-Smadja, qui a reçu un avertissement du CDOM, retweete l'appel du CNOM sans parler de son avertissement. » Et de s'interroger : « N'est-ce pas un peu surprenant qu'il omette de dire avoir été sanctionné tel l'arroseur arrosé pour non-confraternité ? N'aurait-il pas dû s'excuser par dignité ? » &

**26 octobre 2022 InfoDuJour.** Martine Wonner ancienne députée du Bas-Rhin est convoquée le 4 novembre 2022 devant la chambre disciplinaire régionale de l'Ordre des médecins pour ses prises de position dans la gestion de la crise sanitaire. Elle est médecin psychiatre, elle a été députée du Bas-Rhin lors de la précédente législature (2017-2022) et, depuis le début de la pandémie de Covid-19, Martine Wonner est farouchement opposée à la gestion de la crise sanitaire par les autorités. Elle devra s'expliquer devant la chambre disciplinaire de l'Ordre régional des médecins, à Nancy, le 4 novembre prochain... Exclue du groupe LREM à l'Assemblée... Il est vrai que cette députée a été la seule du groupe LREM à voter contre le plan de déconfinement présenté par le Premier ministre le 28 avril 2020. « Je n'ai plus confiance en ce gouvernement » confie-t-elle quelques jours plus tard à France 3 Grand Est. Convoquée début mai par le bureau du groupe, Martine Wonner en sera exclue. La députée s'inscrit alors au groupe *Écologie démocratie, solidarité* puis *Libertés et Territoires* dont elle sera également exclue. La médecin-députée prône la liberté de soins pour les médecins, alors désarmés face à la maladie de la Covid-19. Elle dénonce la dictature sanitaire et participe au documentaire *Hold-Up* opposé à la vaccination et elle défile dans les rues, notamment à Paris et Nancy pour refuser les vaccins anti-Covid. Martine Wonner a fait l'objet de plusieurs plaintes. Elle s'en expliquera le 4 novembre à Nancy. &

**26 octobre 2022 LeCourrierDesStrateges** Grâce à la crise du Covid, l'industrie des vaccins et des biotechnologies a réalisé en moins de 2 ans un chiffre d'affaires qu'elle n'aurait pu espérer obtenir en 15 ans. Nos gouvernements ont toujours été complices de leurs manœuvres en versant des sommes considérables à cette industrie. Suite à la propagation du variant Omicron, les campagnes de rappel se sont intensifiées dans plus pays européens et aux États-Unis. Voilà comment, ces industries ont pu décrocher des contrats de ventes et d'options depuis 2021. Grâce aux ventes du vaccin Covid-19 et du traitement antiviral Paxlovid, selon le directeur général de Pfizer, [Albert Bourla](#), le chiffre d'affaires de l'entreprise en 2021 aurait dépassé les 80 milliards de dollars en 2021, le chiffre annuel le plus élevé de son histoire. Les analystes pensent que le géant américain pourrait obtenir plus de 100 milliards de dollars de chiffre d'affaires cette année 2022 rien qu'avec sa pilule [Paxlovid](#).&

**26 octobre 2022 FranceSoir. Quid des myocardites induites par ces vaccins ?** Le mécanisme d'action est encore mal connu. Citons les principales hypothèses émises à ce jour : Le vaccin utilisé pour tenter de prévenir la maladie présente une particularité singulière par rapport aux autres vaccins classiques. Il ne s'agit pas de l'inoculation d'une protéine virale, mais de sa fabrication par la machinerie cellulaire humaine via l'injection d'ARNm. Les cellules, comme dans la maladie, peuvent ainsi exprimer la protéine Spike à leurs surfaces, expliquant la survenue de myocardite par une attaque consécutive du système immunitaire. L'ARNm pourrait intervenir par ailleurs directement. Des modifications cytokiniques induites par le vaccin pourraient également favoriser l'apparition de ces myocardites. Rappelons en outre les **effets toxiques directs de la protéine spike produite** contre l'endothélium (paroi) vasculaire qui exprime fortement ACE2, le récepteur cible de spike, provoquant inflammation, hypercoagulabilité et thromboses. Ceci s'exprime cliniquement par des **infarctus du myocarde**, des **thrombophlébites cérébrales** et des **accidents vasculaires cérébraux (AVC)**. Il est crucial de remarquer que des myocardites ont déjà été décrites dans la littérature dans un contexte de purpura thrombopénique thrombotique (PTT), maladie occasionnant des thromboses, pouvant survenir dans les suites d'une agression et d'une dysfonction endothéliale (les sources sont dans les études [1](#), [2](#), [3](#) et [4](#)). L'incidence semble prédominer chez les sujets jeunes, de sexe masculin. Le scanner et surtout l'IRM cardiaques peuvent aider au diagnostic, préciser l'étendue de l'atteinte myocardique, et montrer des dysfonctionnements de la contraction des ventricules, et dans certains cas avoir une valeur pronostique. Rarement, ces myocardites peuvent se présenter sous une forme aiguë avec insuffisance cardiaque

potentiellement fatale. Le plus souvent, il est heureusement observé une résolution clinique *ad integrum* (le patient ne présente plus aucun signe : pas de douleurs ni d'essoufflement), ayant permis de conclure faussement en leur bénignité par des scientifiques et médecins peu avertis. En réalité, et nous allons démontrer cela ci-dessous, personne ne peut prédire l'évolution de ces myocardites et il est totalement anormal de faire courir un tel risque à des patients jeunes ayant un risque extrêmement faible sinon nul de covid grave.&

**26 octobre 2022 FranceSoir.** Aux Etats-Unis, la Cour suprême ordonne la réintégration des soignants: la victoire judiciaire de Perronne mènera-t-elle au même scénario en France ? Dr Gérard Delépine. La [liberté de prescrire est un droit fondamental](#) du médecin rappelé par [maitre Krikorian](#) : *La liberté de prescription des médecins relève d'un principe général du droit, à valeur supra-décrétale (au-dessus d'un décret du pouvoir exécutif) (CE, 10ème et 7ème sous-section réunie, 18 février 1998, n°171851 – v. mon communiqué de presse n°1 du 24 avril 2020, page ¾).* L'ordonnance de référé que j'ai obtenue le 22 avril 2020 du Conseil d'Etat a permis de confirmer que les médecins n'avaient jamais perdu leur liberté de prescription que consacre l'article L.5121-12-1, I du Code de la santé publique (CSP), y compris hors indication d'autorisation de mise sur le marché (AMM), dès lors qu'il n'existe pas « d'alternative médicamenteuse appropriée disposant d'une autorisation de mise sur le marché ou d'une autorisation temporaire d'utilisation et sous réserve que le prescripteur juge indispensable, au regard des données acquises de la science, le recours à cette spécialité pour améliorer ou stabiliser l'état clinique de son patient. ». Pourtant, de nombreux médecins ont été très durement sanctionnés par l'Ordre (interdiction d'exercice) pour avoir prescrit de la chloroquine ou de l'ivermectine à leurs malades et les avoir guéris. L'Ordre ne s'intéresse pas à la réalité des faits avérés du monde réel, au devenir des malades concernés, mais récite le dogme officiel, prétendant qu'il s'agit de « thérapeutiques non reconnues », illustrant spectaculairement la citation de Blaise Pascal : « *Plaisante justice qu'une rivière borne. Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà.* » », devenue au 21<sup>ème</sup> siècle : « **Vérité en deçà de la Méditerranée, erreur au-delà** » (Pensées sur la religion 1669, publiées après sa mort). **L'Ordre paraît ignorer que l'Algérie a démontré l'efficacité de la chloroquine ...** Lorsqu'ils prétendent que le traitement Raoult est inefficace et non reconnu, les juges de l'Ordre ne paraissent guère informés de ce qui s'est passé en Algérie, de l'autre côté de la Méditerranée. Dès le 31 mars 2020, le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid annonçait : « *Le Comité scientifique installé auprès du ministère de la Santé, a décidé de démarrer le traitement à la chloroquine sur tous ceux qui sont déclarés positifs au Covid-19 ainsi que sur tous ceux qui auront des signes de contamination* ». Deux mois plus tard, le 31 mai 2020, le même ministre de la Santé déclarait que le protocole de traitement à la chloroquine a prouvé « **son efficacité avec le rétablissement de 98.2% des patients atteints, sur un total de plus de 16 000 cas traités** ». Certains refuseront peut-être de le croire, mais les chiffres de l'OMS démontrent qu'avec ce traitement, le Covid-19 n'a pas été plus mortifère en Algérie qu'une grippe ordinaire : 6 881 morts attribués au Covid en trente-deux mois sur une population de 42 millions d'habitants, alors que la France en compte plus de 156 000 pour 67 millions d'habitants.&

**27 octobre 2022 ProfessionGendarme.** Rapport israélien : « Le vaccin expérimental à ARNm de Pfizer a tué « environ 40 fois plus de personnes (âgées) que la maladie elle-même n'aurait tué » au cours d'une récente période de vaccination de cinq semaines »... <https://www.globalresearch.ca/israeli-report-mrna-experimental-vaccine-pfizer-killed-about-40-times-more-elderly-people-than-disease-itself-would-have-killed-during-recent-five-week-vaccination-period/5795696> Haim Yativ et le Dr Seligmann déclarent que pour eux, « *c'est un nouvel Holocauste* »... Une [réanalyse](#) des données publiées par le ministère israélien de la Santé par **le Dr Hervé Seligmann**, membre de la faculté de médecine Maladies infectieuses et tropicales émergentes d'Aix-Marseille Université, et l'ingénieur Haim Yativ révèlent que le [vaccin expérimental à ARNm](#) de [Pfizer](#) a tué "environ 40 fois plus de personnes (âgées) que la maladie elle-même n'en aurait tué" au cours d'une récente période de vaccination de cinq semaines. Parmi la classe plus jeune, ces chiffres sont aggravés par des taux de mortalité à 260 fois ce que le virus COVID-19 aurait réclamé dans le laps de temps donné.&

**27 octobre 2022 Planetes360.** Le message du Général Christian Blanchon rendant hommage aux non-vaccinés : « Vous incarnez le meilleur de l'humanité, vous êtes des super-héros. »&

**27 octobre 2022 LeCourrierDesStrateges** L'EMA aux origines... Créée en 1995, transférée de Londres à Amsterdam au moment de prise d'effet du Brexit, cette agence qui emploie près de 900 personnes s'est vu assigner le rôle de « garantir l'évaluation scientifique, le contrôle et le suivi de la sécurité du médicament à usage humain et vétérinaire dans l'UE » [1]. Sa mission principale est d'autoriser et de contrôler les médicaments dans l'UE. Si elles optent pour la procédure centralisée, les entreprises soumettent à l'EMA leur demande d'autorisation de mise sur le marché, qui sera examinée par le comité des médicaments à usage humain (CHMP) ou le comité des médicaments à usage vétérinaire (CVMP). Au terme de cette évaluation scientifique, l'EMA recommandera ou non à la Commission d'octroyer une autorisation de mise sur le marché. [Le médicament ou le vaccin pourra alors être commercialisé dans l'ensemble de l'UE](#) et de l'EEE. La procédure centralisée est de rigueur pour les médicaments innovants ou pour le traitement des maladies rares. L'EMA coopère avec des centaines d'experts à travers l'Europe, pour la plupart désigné par l'ANC (autorité nationale compétente). Ils sont répartis dans différents comités scientifiques[2]. L'autorisation de mise sur le marché est cependant toujours délivrée par la Commission. Et depuis l'entrée en vigueur du Règlement 2022/123 en mars 2022... Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, l'EMA est donc nantie de nouvelles compétences, sensées la rendre mieux armée pour prévenir les pénuries de médicaments et de dispositifs médicaux vitaux. Ces nouvelles compétences, pour certaines, pérennisent et institutionnalisent les structures et processus mis en place par l'EMA lors du pic de la pandémie, à la demande de la Commission. D'autres sont des tâches nouvelles. Les deux principales responsabilités confiées à l'EMA par le R 2022/123 tendent à (1) la surveillance et l'atténuation des pénuries de médicaments et de dispositifs médicaux et (2) au développement, à l'approbation et à la surveillance des médicaments en préparation et pendant les urgences de santé publique. En ce qui concerne l'anticipation des pénuries, l'idée est donc de pérenniser les mécanismes temporaires de surveillances des pénuries de médicaments et de dispositifs médicaux critiques mis en place au début de la pandémie en 2020, tout en les renforçant. Du côté des médicaments, un [groupe de pilotage](#) a été créé au sein de l'EMA pour évaluer les informations relatives aux urgences de santé publique ou aux événements majeurs (définis comme étant un événement susceptible de poser un risque grave de santé publique, liés à des médicaments, dans plusieurs états membres[3]). Il étudie la nécessité d'une action urgente et coordonnée ayant trait à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité des médicaments concernés. Le groupe a également pour tâche d'établir une liste de « médicaments critiques ». On entend par là les molécules nécessaires aux soins d'urgence, aux interventions chirurgicales et aux soins intensifs. Cette liste devra être établie avant le 2 août 2022 et mise à jour annuellement. L'EMA communiquera sur son site internet des informations sur les pénuries réelles de médicaments figurant sur cette liste. Pour alimenter les informations nécessaires en cas d'urgence sanitaire ou d'évènement majeur, l'Agence établit une liste de points de contact uniques pour tous les titulaires d'AMM [\[i\]\[4\]](#) des médicaments autorisés dans l'UE, lesquels sont tenus de répondre aux demandes formulées par l'EMA. Pour compléter le dispositif de suivi, une plateforme européenne de surveillance des pénuries a été créée pour faciliter la collecte d'informations sur les pénuries réelles ou potentielles des médicaments figurant sur la liste des médicaments critiques. Du côté des dispositifs médicaux, l'EMA voit également ses compétences étendues. A l'instar du système mis en place pour les médicaments, un groupe de pilotage sur les pénuries de dispositifs médicaux a été créé, ayant les mêmes attributions, mais son action est curieusement cantonnée ici aux situations d'urgence de santé publique, ainsi que cela ressort de l'article 23 du Règlement. Le concept d'urgence de santé publique est défini dans le Règlement en référence à l'article 12, §1, de la décision n°1082/2013/UE. Pour synthétiser, une situation d'urgence de santé publique n'est avérée que si elle est reconnue comme telle par la Commission, au regard (1) d'une épidémie de grippe humaine – susceptible de se transformer en pandémie, lorsque le directeur général de l'OMS en a été informé et n'a pas encore adopté de décision déclarant l'existence d'une pandémie, ou bien au regard (2) d'une menace transfrontalière grave mettant en danger la santé au niveau de l'UE. La condition selon laquelle le directeur

général de l'OMS a été informé mais n'a pas encore adopté de décision déclarant une urgence de santé publique de portée internationale est d'application dans ce cas-ci aussi.&

**27 octobre 2022 LeCourrierDesStrateges** Focus sur les résultats de l'étude Une première étude indépendante concernant l'efficacité des boosters bivalents Pfizer et Moderna a été publiée sur le serveur de préimpression [bioRxiv.org](https://www.biorxiv.org). Elle a été menée sur un petit groupe de chercheurs de l'université de Columbia et de l'Université du Michigan. Les experts ont comparé les niveaux d'anticorps neutralisants dans les échantillons de sang de 21 personnes ayant reçu un rappel bivalent comme quatrième dose et de 19 personnes ayant reçu quatre doses de vaccins à base de la souche originale. Trois à cinq semaines après la dernière injection visant les variants BA.4 et BA.5, les chercheurs ont découvert que les niveaux d'anticorps étaient similaires dans les deux échantillons. Pfizer aurait-il menti sur ses données ? Les résultats de cette étude contrastent avec les données mentionnées dans le [communiqué de presse](#) publié le 13 octobre par Pfizer et BioNTech sur l'efficacité de la [nouvelle version de Comirnaty](#). Selon l'alliance, ce vaccin actualisé garantirait une meilleure protection contre les variants du SARS-CoV-2, notamment Omicron.&

**29 octobre 2022 FranceSoir.** Les vaccins à ARNm contre la Covid-19 peuvent provoquer des troubles menstruels, a enfin admis l'Agence européenne des médicaments (EMA) ce 28 octobre 2022. Un événement indésirable sur lequel le collectif OÙ est mon cycle sonne l'alerte depuis sa création début 2022. Il en va de même pour des scientifiques en France et à l'étranger, à l'instar de Jean-Marc Sabatier, directeur de recherche au CNRS, qui abordait cette problématique dans un entretien avec FranceSoir dès le mois de décembre 2021. Une annonce qui met à mal le journal *Libération* : en juillet dernier, celui-ci [accusait](#) le collectif OÙ est mon cycle ?, qui œuvre à faire reconnaître la souffrance des femmes victimes des effets secondaires du vaccin anti-Covid sur leur cycle menstruel, de « *covidoscepticisme* ».&

**29 octobre 2022 Professiongendarme.** Signal de détresse : Une fuite d'e-mail d'un hôpital fait état d'une augmentation du nombre de mortinaissances, le vaccin contre le COVID-19 est soupçonné. Un courriel récemment transmis à The Epoch Times et envoyé au personnel soignant d'un système hospitalier de Fresno, en Californie, fait état d'une augmentation du nombre de « patients en fin de vie », ou mort-nés, qui devrait se poursuivre, selon le courriel.&

**30 octobre 2022 FranceSoir.** "236 jours au ban de la société : journal d'un non-vacciné": Simon Ferandou présente son ouvrage. &

**31 octobre 2022 BoulevardVoltaire. Nique ta grammaire** Au micro du journaliste Benjamin Duhamel, la militante écologiste Sandrine Rousseau a dû se prononcer sur différents sujets d'actualité, c'est avec un léger étonnement que certains de nos concitoyens, qui visionnaient courageusement l'interview de la militante, ont entendu cette dernière expliquer, la larme à l'œil : « *Nous votions la réouverture des centrales à charbon au moment même où arrivait, à l'Assemblée nationale, le nuage de fumée des [incendies](#) de Bordeaux. Nous avons la gorge qui grattions (sic), nous avons les yeux qui brûlions (resic) et nous votions – pas nous, mais la majorité – la réouverture des centrales à charbon.* » L'émotion, sans doute. Cette nouvelle perle de l'écologiste n'a pas manqué d'inspirer plus d'un internaute, un twittos se plaignant de ses oreilles qui « *sifflions* », quand Céline Pina s'exclame « [Et le Bescherelle qui se suicidions](#) ». &

**George Orwell (Eric Arthur Blair)** : Parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre.&

**01 novembre 2022 FranceSoir.** Elisabeth Bik, « déceuse de fraudes scientifiques » auto-proclamée, s'acharne depuis plus de trois ans à tenter de démontrer, principalement sur le site PubPeer, que de nombreux articles scientifiques issus de **l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection (IHU)** sont fondés sur des falsifications ou des erreurs. Son attention s'est portée plus particulièrement sur les publications des professeurs Didier Raoult, Marc-Édouard Fournier, Philippe Gautret et Michel Drancourt, qui, pour certains

d'entre eux, devant l'acharnement à leur encontre, ont porté plainte le 29 avril 2021 pour « harcèlement, tentative de chantage et d'extorsion ». Pourtant, en se penchant sur le parcours de celle qui se dit spécialisée en intégrité scientifique, on apprend que la fondatrice des blogs [Microbiome Digest](#) et [Science Integrity Digest](#) n'est pas nécessairement au-dessus de tout soupçon. Au-delà des aspects scientifiques dont la fiabilité peut être remise en cause, Elisabeth Bik sert-elle d'autres intérêts ? Si oui, lesquels ?&

**02 novembre 2022 LeMediaEn442.** Ben Shapiro admet à ses millions de followers avoir eu tort de Le célèbre animateur américain Ben Shapiro, qui cumule des millions de fans, se sent trahi. En effet, après avoir été un acteur important de la propagande vaccinale, il a fini par admettre, dans l'émission « [The Ben Shapiro Show](#) » de ce mardi 1er octobre 2022, avoir été berné par les autorités. Janine Small, présidente des marchés internationaux (Pfizer), a déclaré n'avoir effectué aucun test sur l'arrêt de la transmission du covid grâce au vaccin. Des aveux qui ont sonné comme un coup de tonnerre et causé un sentiment de trahison pour Shapiro. De son côté, le [Washington Post](#) a révélé que la Maison-Blanche avait très tôt su que les vaccins n'empêchaient pas la transmission du Covid. Le président Joe Biden avait pourtant déclaré avec confiance en 2021 : « *Vous n'allez pas attraper le covid si vous avez ces vaccins.* »&

**02 novembre 2022 LeMediaEn442.** Le gouvernement français harcèle Rumble pour censurer la Russie, Rumble se retire de France... Depuis le 2 mars 2022, l'Union européenne a interdit RT France et Sputnik sur l'internet dominé par Google. Or, fin août, les deux chaînes d'information avaient trouvé refuge sur la plateforme Odysée. Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications — [et de la censure](#) —, a demandé à Odysée de les bannir. C'est chose faite. Emmanuel Macron avait jugé que les très contrôlés YouTube, BFMTV, Facebook & Cie étaient largement suffisants pour informer les Français. Or, tandis que notre information est de plus en plus limitée à des communiqués officiels, des publicités pour Pfizer et des jeux débiles, entre-temps Elon Musk a rouvert des comptes supprimés sur Twitter et viré les dirigeants qui avaient supprimé le compte de Trump après sa défaite aux élections. Un air de liberté anti-démocrate — du nom d'un parti américain fort peu démocrate — qui ne plaît guère à la macronie déjà fragilisée par les révélations de Pfizer sur ses vaccins.&

**02 novembre 2022 LaCroix.** Dérives sectaires et complotisme : le gouvernement va organiser des assises ... Les signalements de dérives sectaires ont augmenté de 33,6 % en 2021, selon le rapport annuel de la Miviludes, qui doit être publié jeudi 3 novembre. Des assises des dérives sectaires et du complotisme devraient se tenir au premier trimestre 2023, a annoncé le gouvernement, et la création d'un numéro Vert est à l'étude. &

**03 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Alors que la plainte contre le Pr Christian Perronne a été rejetée en [début de semaine](#) par la chambre disciplinaire de première instance d'Île-de-France de l'Ordre des médecins, la Dr Nicole Delépine, figure des covid-septiques, vient, elle, d'y être condamnée. Dans une décision rendue le 21 octobre, l'ancienne oncologue pédiatrique, écope d'un blâme. Une sanction qui fait suite à une plainte déposée en février 2021 par le Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom), relevée par « APM News ». Selon la décision disciplinaire, que « Le Quotidien » a pu consulter, la Dr Delépine, désormais retraitée, a notamment manqué à ses obligations déontologiques lors de deux interviews médiatiques en 2020, l'une sur « France Soir », l'autre sur « Sud Radio ». &

**03 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Des Médecins militaires affirment que les cancers, les fausses couches et les maladies cardiaques ont augmenté de 300 % à la suite des Injections Covid ! Trois médecins des forces armées ont décidé de faire sauter le couvercle sur la tromperie ouverte de l'armée américaine concernant les résultats négatifs de la « vaccination » contre le coronavirus de Wuhan (Covid-19) sur les troupes américaines. Selon les trois dénonciateurs, les données relatives aux codes de facturation médicale saisies par la base de données épidémiologiques médicales de la défense (DMED), gérée par le ministère de la défense (DoD), montrent que les taux de fausses couches, de myocardite, de cancer, de paralysie de Bell, d'infertilité féminine et de nombreux autres problèmes de santé sont en forte hausse. Les taux de cancer sont

particulièrement préoccupants, disent-ils, car le nombre moyen normal de nouveaux cas par an est d'environ 38.700, sur la base de la période 2016-2020. En 2021, après le lancement de l'opération Warp Speed, cependant, le nombre de nouveaux cas de cancer cette année-là est passé à 114.645. La Direction générale de la surveillance sanitaire des forces armées (AFHSB) gère la DMED, qu'elle décrit comme un « outil Web permettant d'interroger à distance les données désidentifiées sur le personnel et les événements médicaux des composantes actives contenues dans le système de surveillance médicale de la défense (DMSS). »&

**03 novembre 2022 FranceSoir.** Covid-19 : l'OMS estime ne pas avoir des données suffisantes pour recommander les vaccins bivalents comme on peut le vérifier en allant sur le site [clinicaltrials.gov](https://clinicaltrials.gov), deux études thérapeutiques sur ces nouveaux vaccins ont été mis en ligne. Les deux études concernent les thérapies géniques ciblant le variant BA.1. L'examen du [document de Pfizer / BioNTech](#) montre que l'étude n'aurait pas commencé puisqu'il est indiqué que la firme « *cherche de nouveaux participants âgés de 18 à 55 ans, en bonne santé (qui peuvent avoir une maladie préexistante si elle est stable)* ». Quant à celui de Moderna, il aurait [démarré](#) en juin 2022 avec une petite cohorte de 150 personnes. Randomisé et en double aveugle, les résultats définitifs ne seraient pas attendus avant le mois de juin 2023. Aucun projet d'étude clinique n'a été trouvé pour le candidat vaccin de Pfizer / BioNTech destiné à cibler les sous-lignages BA.4 et BA.5. Par conséquent, l'administration de ces nouveaux vaccins a été ouverte en population générale pour les plus de 60 ans et les personnes atteintes de comorbidités sans qu'aucune information en matière d'efficacité sur le moyen et long terme, ou même de toxicité, ait fait l'objet d'une quelconque évaluation des résultats au regard des bonnes pratiques cliniques.&

**04 novembre 2022 FranceSoir.** Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, Pfizer a annoncé les résultats de son nouveau candidat vaccin contre le virus respiratoire syncytial des nourrissons et des jeunes enfants, responsable de la bronchiolite. Selon les résultats des tests de phase 3 dévoilés par le géant pharmaceutique, le vaccin serait efficace à 82% sur les formes graves pendant les trois premiers mois et tomberait à 70 % dans les six mois suivants. Ce vaccin serait sur le point d'obtenir une autorisation de la Food and Drug Administration (FDA) américaine alors que de plus en plus de thérapies médicamenteuses et non médicamenteuses (kinésithérapie respiratoire) sont désormais déconseillées par les autorités pour la prise en charge de la bronchiolite. &

**05 novembre 2022 FranceSoir.** "Coupable de courage": vague de soutien en faveur du sénateur Alain Houpert, privé d'exercice de la médecine durant 9 mois ... Suite à trois plaintes déposées contre lui pour ses critiques à l'encontre de la politique sanitaire du gouvernement, la chambre disciplinaire de l'ordre des médecins de Bourgogne-Franche-Comté a sanctionné vendredi 4 novembre Alain Houpert, sénateur de Côte-d'Or (LR) et radiologue, d'une interdiction temporaire d'exercer la médecine pendant 18 mois, dont neuf avec sursis. L'intéressé prévoit d'ores et déjà de faire appel. Dans l'attente, les marques de soutien envers le médecin se multiplient. La première plainte avait été déposée par le syndicat de l'Union française pour une médecine libre (présidé par le sulfureux Jérôme Marty), la deuxième par le Conseil départemental de Côte-d'Or de l'Ordre des médecins et quatre médecins, la troisième par le Conseil national de l'Ordre des médecins. Dans chaque cas, la chambre disciplinaire a donné raison aux plaignants, lors d'une audience qui s'est déroulée le 10 octobre 2022. Le jugement vient d'être rendu public. Celle-ci a justifié sa décision en dénonçant l'"*attitude quasi irresponsable*" du radiologue, dont les prises de positions médiatiques n'ont pu "*que rajouter à la confusion médiatique de l'époque*" et "*décrédibiliser fortement les actions entreprises par les autorités sanitaires dans le cadre de la lutte contre une pandémie planétaire*", estime la chambre disciplinaire.&

**04 novembre 2022 FranceSoir, Jean-Dominique Michel.** John Ioannidis [vient de publier un autre article](#) dans la revue *Frontiers in Public Health* avec ses collègues Michaéla Schippers (de l'Université de Rotterdam) et Ari Joffe (de l'Université d'Edmonton). Ces trois experts se questionnent exhaustivement sur l'évaluation des effets des mesures appelées « *interventions non pharmaceutiques* » (INP), des dommages qu'elles ont

---

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 288

causés et des conditions dans lesquelles elles ont été imposées. Cette catégorie regroupe toutes les mesures non médicales, incluant les confinements, les fermetures d'écoles, de commerces, de restaurants, d'administrations et d'entreprises, les restrictions de mouvements (fermetures de frontières, couvre-feu), l'utilisation massive de tests PCR, les dispositifs de traçage, l'imposition du port du masque, etc.&

**05 novembre 2022 ProfessionGendarme** Mise à disposition du rapport d'avril 2022 : Calcul d'indicateurs statistiques sur les effets indésirables liés aux injections ARNm depuis les bases de données de pharmacovigilance européenne (EudraVigilance) et américaine (VAERS), rapport remis à l'OPESCT et rédigé par Vincent Pavan, Enseignant-chercheur en mathématique, Université d'Aix-Marseille et Emmanuelle Darles, Enseignante-chercheuse informatique, Université de Poitiers. &

**05 novembre 2022 LeMediaEn442.** Dans un timing presque parfait avec la France et la mise en place des Assises des dérives sectaires et du complotisme afin d'organiser un plan d'action avec la secrétaire d'État, [Sonia Backès, qui se penche sur la question d'un numéro vert pour dénoncer son collègue de travail](#) qui douterait un peu trop de la propagande du gouvernement. De son côté la Nouvelle-Zélande, a pris un peu d'avance et met déjà en place les moyens de faire taire toute contestation contre l'autorité du pays. La patronne du Service de renseignement « NZSIS », Rebecca Kitteridge, craint des menaces terroristes à cause d'une « augmentation significative » de la rhétorique violente contre l'autorité du pays depuis les restrictions sanitaires Covid-19. Selon Rebecca Kitteridge la radicalisation se produirait principalement en ligne, les théories du complot fournissant un « smorgasbord [NDLR, en français : un assortiment] » pour la rhétorique et l'idéologie extrémistes : « *Auparavant, les mouvements extrémistes violents étaient relativement simples à définir, mais aujourd'hui, les frontières sont souvent floues. Les extrémistes d'aujourd'hui sont susceptibles d'aller en ligne pour explorer une gamme d'idéologies, de groupes et de croyances. Ils sélectionnent essentiellement parmi un assortiment de points de vue extrémistes ceux qui peuvent résonner avec eux.* »&

**05 novembre 2022 ProfessionGendarme** Yuval Noah Harari, qui est décrit comme le « bras droit » de Schwab, est en tournée promotionnelle en ce moment pour vendre un nouveau livre qu'il aurait écrit. Ce manuscrit pose des questions comme : *pourquoi avons-nous besoin d'autant d'humains ?* Maintenant que les mondialistes ont atteint un contrôle quasi total sur à peu près *tout*, ils semblent prêts à abattre le troupeau d'esclaves humains. du coronavirus de Wuhan (Covid-19) *Cela a commencé dans ce dernier épisode avec la pandémie*, suivie de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Il y a aussi une inflation qui monte en flèche, des défaillances de la chaîne d'approvisionnement, des pénuries alimentaires, la destruction des récoltes et d'autres instabilités économiques – toutes choses qui se transforment en une *tempête parfaite* de choc et de crainte à l'échelle mondiale. Se référant aux non-mondialistes comme des « gens ordinaires » qui sont entièrement jetables, les dernières déclarations divulguées de Harari révèlent une profonde attitude de supériorité auto-perçue et de suprématie mondialiste. Harari dit que les gens du commun en dessous de lui ont raison d'avoir peur de l'avenir car leur vie pourrait se terminer à tout moment. Et ce ne serait pas une grande perte, dit-il, car les non-mondialistes sont « redondants ». « Nous n'avons tout simplement pas besoin de la grande majorité d'entre vous », déclare le mondialiste israélien. Dans un avenir dirigé par des « gens intelligents », a poursuivi Harari, les gens ordinaires seront naturellement confrontés à des sentiments accrus d'anxiété et de peur d'être *laissés pour compte*. Et il a techniquement raison : ceux qui refusent de monter à bord de l'arche du Christ seront, en fait, laissés pour compte dans la dystopie mondialiste de Harari.&

**06 novembre 2022 FranceSoir.** Visée par deux plaintes pour ses critiques contre les masques, les vaccins anti-Covid et la gestion de la crise sanitaire, l'ex-députée LREM Martine Wonner, qui s'est démarquée ces deux dernières années par son combat pour les libertés face aux restrictions imposées par le gouvernement d'Emmanuel Macron, a comparu vendredi 4 novembre devant la chambre disciplinaire du conseil régional de l'Ordre des médecins, à Nancy. Alors qu'elle risque la radiation, plusieurs personnalités de poids ont manifesté leur soutien à la psychiatre alsacienne. **Des soutiens de poids :** Pour l'épauler dans le cadre de cette procédure disciplinaire, l'ex-députée a pu compter sur de multiples soutiens. Parmi eux, l'ancien candidat à l'élection

présidentielle, Jean Lassalle, qui écrit dans un [communiqué](#) en date du 2 novembre : « *J'ai quarante-cinq ans de politique derrière moi et je n'ai jamais vu cela : une telle chasse aux sorcières. Martine Wonner convoquée devant une juridiction ordinale, c'est incroyable et injuste. Si je m'exprime aujourd'hui, c'est pour témoigner et soutenir cette femme admirable. [...] C'est une femme travailleuse et très intelligente. Elle s'est levée tellement de fois dans l'hémicycle pour défendre, par ses amendements, les petits, les défavorisés, les sans-abri, les précaires, envers et contre tous, mais surtout pour dénoncer les mensonges de la majorité. Elle a été un emblème de courage par son engagement sans faille et toutes les actions qu'elle a menées pour le peuple et avec le peuple, sans avoir peur, malgré les pressions exercées* ». Le Pr Christian Perronne a aussi fait part de son soutien dans une lettre adressée à sa consœur : « Sache que tu es chérie par un nombre incalculable de médecins en France, qui se reconnaissent en toi. Tu incarnes les valeurs de la vraie médecine, celle d'Hippocrate, au service des patients avant tout. [...] Comme toi, j'ai honte pour nos dirigeants, en voyant notre belle France, notre chère République foulée aux pieds et soumise à des intérêts financiers étrangers totalement colossaux. La médecine, une des plus nobles sciences, est dévoyée et asservie. Les médecins de France et les citoyens de France sommes totalement à tes côtés dans cette épreuve douloureuse. »&

**06 novembre 2022 ProfessionGendarme** Parfaite Omerta de la presse officielle pour ces 80 médecins morts en 2022 au Canada d'une injection alors qu'ils ne seraient pas morts du pseudo-virus. &

**07 novembre 2022 ProfessionGendarme** **Alerte du docteur Nicole Delépine.** Mortalité et covid – URGENCE INTERDIRE LES INJECTIONS...&

**07 novembre 2022 ProfessionGendarme** En France comme en Italie, la possibilité de réintégrer les soignants non-vaccinés contre le coronavirus divise la classe politique et la société. Mais si dans l'Hexagone, la Haute autorité de santé (HAS) y a mis son veto pour le moment, la situation vient d'évoluer de l'autre côté des Alpes. Pendant toute la campagne électorale, Giorgia Meloni avait promis de rompre avec la politique de santé des trois précédents gouvernements, notamment en matière de gestion de la pandémie de Covid-19. Pour séduire l'électorat italien toutes tendances confondues, l'égérie de l'extrême droite italienne a juré d'abolir l'obligation vaccinale, [obligatoire pour les professionnels de santé jusqu'au 31 décembre prochain](#), et de réintégrer les 3 500 médecins et 2 500 infirmiers suspendus et sans rémunération depuis un an.&

**07 novembre 2022 ProfessionGendarme** "Martine Wonner, ex députée de la République En Marche, accuse une société savante qui a porté plainte contre Didier Raoult d'avoir touché 800 000 euros l'année dernière du géant pharmacien GILEAD Et si Didier Raoult était victime d'une chasse aux sorcières de la part de Big Pharma? C'est en tout cas l'idée qu'on peut se faire à la suite de la révélation explosive faite par députée Martine Wonner, ancienne députée de la République En Marche. Les propos de Martine Wonner ont été tenus lors d'une conférence.&

**07 novembre 2022 Planetes360.** La rédaction de l'AIMSIB. L'affaire aurait pu passer inaperçue tant les covidomédias ont délibérément cherché à en taire la portée, effectivement ceci revêt vraiment une importance sans précédent : la Suisse a connu un recul inouï (-3,4 écart-types de la moyenne à long terme) de sa natalité, exactement neuf mois après le début de la vaccination anti-Covid de ses citoyens âgés de 20 à 49 ans(\*). Qui dit mieux ? Peut-être le journal Le Monde, organe de presse dépendant de la Bill & Mélinda Gates Foundation, qui nous explique – en faisant semblant de n'y rien comprendre – qu'on vient aussi d'assister à un effondrement « effrayant » de l'espérance de vie aux USA. Quand allons-nous vraiment faire admettre à nos léthargiques citoyens et à nos élites, non corrompues, que ces vaccins anti-Covid se situent à des années-lumière d'un rapport bénéfique sur risque favorable ? (Ce rapport a été déposé le 5 Septembre 2022 au Grand Conseil par MM. Kullmann, Martin, Speiser-Niess, Rashiti, Krähenbühl ceci en est la retranscription intégrale)&

**07 novembre 2022 Planetes360. Christian Perronne.** "Syndrome de mort subite de l'adulte, crises cardiaques, peut-on faire un rapprochement avec les vaccins ?" Pr Perronne "Le rapprochement est L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 290

maintenant établi, il y a des publications scientifiques, on aurait pu dire qu'il y a une petite augmentation mais là c'est une montagne gigantesque"&

**07 novembre 2022 CourrierDesStrateges.** Lorsque le Coronavirus a fait son apparition, tout le monde soupçonnait qu'il s'agissait d'un virus s'étant échappé d'un laboratoire de Wuhan. De nombreuses enquêtes ont déjà été menées à ce sujet et les résultats n'ont pas permis de prouver ce fait. Toutefois, des documents découverts par une équipe du Sénat ont révélé que le laboratoire était assez perturbé. Un rapport de Vanity Fair et ProPublica, publié la semaine dernière, a établi que l'Institut de virologie de Wuhan faisait face à une urgence non spécifiée au moment de l'apparition du coronavirus. Le rapport a mis en évidence une « situation complexe et grave », et relance le débat sur la théorie de la fuite en laboratoire de la pandémie.&

**07 novembre 2022 Planetes360.** Vos dépenses bientôt fliquées ? Avec l'Euro numérique, la BCE pourra suivre les transactions et couper le « robinet » !... Pas sage, pas vaccinés, pas dociles, tenus en laisse, n'oublions pas : euro numérique programmable ! &

**07 novembre 2022 LigneDroite.** Virginie Joron : 86 % du financement de l'EMA provient des laboratoires pharmaceutiques. &

**07 novembre 2022 LigneDroite.** Virginie Joron : L'Union européenne autorise les vaccins Pfizer pour les enfants dès 6 mois &

**07 novembre 2022 FranceLive.** "C'est la honte" : 11° C dans les salles de classe, les parents repartent avec leurs enfants... A Rouen (Normandie), plusieurs parents d'élèves ont refusé de laisser leurs enfants à l'école en ce lundi de rentrée scolaire. En cause, la température dans les salles de classe : entre 11 et 15 degrés selon les établissements. La mairie assure que le chauffage va être remis en marche dès demain mardi. **"Vous cherchez le scandale sanitaire à vouloir faire des économies de bout de chandelle. Combien fait-il dans vos locaux ?"** Ce lundi 7 novembre, des parents d'élèves sont en colère à Rouen, [comme le rapportent nos confrères d'Actu.fr](#). En ce jour de rentrée scolaire, ils espéraient le retour du chauffage dans les salles de classe. Car avant le départ en vacances, [il faisait déjà assez froid sur les bancs de l'école](#). Espoir déchu. "Il fait plus froid à l'intérieur que dehors" Car en ce lundi de rentrée des vacances de La Toussaint, la ville de Rouen n'avait visiblement pas jugé impératif de mettre le chauffage en route. Interrogée par nos confrères, Sana, une maman d'élève, assure que ce matin, en allant discuter avec une maîtresse, elle a appris qu'il faisait 11 degrés dans les classes : **"Même avec le manteau, on est glacé ! Il fait plus froid à l'intérieur que dehors !"**&

**07 novembre 2022 FranceSoir.** Le 11 octobre 2022, Danielle Smith est officiellement devenue la nouvelle Première ministre de la province de l'Alberta (Canada). Aussitôt, elle a tenu à rassurer ceux qui avaient voté pour elle, rappelant ses promesses de campagne quant à la fin de toutes les restrictions sanitaires et de l'obligation vaccinale. Lors de la conférence de presse qui s'est tenue dans la Government House, elle n'a pas hésité à prendre la défense des personnes non-vaccinées, qui constituent selon ses dires « *le groupe le plus discriminé que j'ai vu de toute ma vie* ». Des déclarations choc... Le 11 octobre 2022, Mme Smith [a été assermentée](#) lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au sein de la Government House. À cette occasion, elle a pris la parole pour souligner que les droits et les libertés des Albertains avaient été mis à rude épreuve au cours de la crise du Covid-19 et garantir qu'elle « *veillerait à ce que ces droits et libertés soient protégés et ne soient plus jamais tenus pour acquis* ».&

**07 novembre 2022 FranceSoir.** En décembre 2020, Heiko von der Leyen, médecin allemand et mari de la présidente de la Commission européenne, est passé d'un poste de direction d'une clinique à Hanovre (Allemagne) à celui de directeur médical de Orgenesis Inc., une *biotech* basée aux États-Unis. Cette transition professionnelle s'est produite à un mois d'une négociation extrêmement personnelle, à coups de textos, depuis effacés, entre Ursula von der Leyen et Albert Bourla, directeur général de Pfizer. Négociation qui aurait duré d'août à novembre 2020, selon les révélations du New York Times. Une fois le contrat pharaonique

conclu entre la Commission et Pfizer/BioNtech, Heiko traversait l'Atlantique pour intégrer la biotech new-yorkaise, un obscur laboratoire créé en 2008, officiellement spécialisé dans les thérapies géniques, tout comme Pfizer... Le 3 mai dernier, Orgenesis Inc. [remportait](#) au travers de sa filiale hollandaise, Mida Biotech B.V., une subvention de quatre millions d'euros dans le cadre du programme "European Innovation Council Pathfinder Challenge Program", placé [sous le contrôle](#) de la Commission européenne. Le crédit accordé à la filiale d'Orgenesis correspond à un projet de recherche sur l'induction à la production de cellules autologues en association avec l'intelligence artificielle. Dans le projet, sont impliquées une biotech anglaise, DeepMed IO Ltd. et l'Université de Leiden (Pays-Bas). Quatre millions d'euros, en relation avec les sommes d'argent générés par les accords d'Ursula et les grands laboratoires, ça peut paraître très peu, mais reste qu'il est surprenant que ce soit justement une filiale européenne de la société dont Heiko est le directeur médical, qui décroche la subvention. L'échéance de présentation des projets avait lieu du 1<sup>er</sup> mars au 4 mai, mais il semble que la petite entreprise n'ait pas eu à attendre la clôture pour connaître son bonheur. Si le [communiqué de presse](#) de Orgenesis date du 3 mai, pour en informer, celui de [Mida Biotech B.V](#) date lui du 7 avril. Mécanisme de "retour" dans le cadre d'un schéma de corruption, ou simple conflit d'intérêt ? &

**08 novembre 2022 FranceSoir.** Mises en examen dans les affaires liées au Covid-19: un biais des médias dans le traitement de l'information... Certaines mises en examen dans le cadre des affaires et des polémiques qui ont ponctué la crise du Covid-19 sont relayées par l'ensemble de la presse ; d'autres ne reçoivent, en revanche, aucune couverture médiatique. Une dichotomie dans le traitement de l'information qui pose question. "Ces éléments avaient été relatés dans l'enquête de FranceSoir sur la "[harcelosphère](#)" et seront portées à l'attention de la justice en cas de nécessité", nous explique M. Azalbert. Le Dr Barraud est relié à cette "harcelosphère", qui comprend également le [Dr Peiffer-Smadja](#), qui a été sanctionné le 21 octobre par la chambre disciplinaire de première instance d'Île-de-France de l'Ordre des médecins, le Pr [Karine Lacombe](#) qui a été mise en examen pour diffamation et dénigrement envers l'IHU Méditerranée, et le Dr Marty, qui fait actuellement l'objet de plusieurs plaintes. Si la plainte devait conduire à un procès, cette affaire donnerait lieu à l'organisation d'un débat judiciaire opposant les accusations de diffamation reprochées par M. Barraud à M. Azalbert aux propos tenus publiquement par le médecin sur les réseaux sociaux.&

**09 novembre 2022 FranceSoir.** Dans le cadre des recherches du National Institute of Allergy and Infectious Disease (NIAID), un laboratoire gouvernemental du Maryland projette de créer une souche hybride de la variole du singe. Celle-ci serait plus mortelle que celle qui se propage actuellement aux États-Unis. Cette information [publiée par le Daily Mail](#) le 24 octobre 2022 intervient alors que les États-Unis ont déjà enregistré plus de 26 000 cas de variole du singe sur leur territoire. Le virus de la variole du singe... La variole du singe ou virus *monkeypox* est à distinguer de la variole, responsable de millions de morts jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle. Ce virus qui avait dévasté l'humanité pendant plus de 3 000 ans, faisant encore 300 millions de morts au siècle dernier, [a été déclaré éradiqué](#) le 8 mai 1980 lors de la 33<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé, après qu'une stratégie de surveillance combinée à une campagne de vaccination massive décidée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a permis d'en venir à bout. Il n'en va pas de même pour la variole du singe dont [on retrouve](#) des cas principalement sur le continent africain et qui se distingue de la variole par sa transmission de l'animal à l'homme et par sa capacité à avoir un réservoir animal (zoonose). Si le virus a été isolé la première fois sur un singe, en 1958, au Danemark, son réservoir principal se trouve cependant chez les rongeurs et chez les écureuils. Avant mai 2022, [des rares cas de varioles du singe détectés](#) aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Israël ou à Singapour, étaient survenus chez des personnes revenues du Nigéria. Dans l'hémisphère nord, ces cas étaient, jusqu'à présent, toujours restés isolés et circonscrits. Depuis le début du mois de mai, la situation a quelque peu évolué, puisque plusieurs cas ont été détectés dans de nombreux pays européens, mais également en Amérique du Nord, en Israël et en Australie.&

**09 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Il faut dissoudre le conseil de l'ordre des médecins Par le Dr G Delépine... Le conseil de l'Ordre ose interdire aux élus de la nation de critiquer la gestion de la crise sanitaire !

Le droit d'expression des citoyens et l'immunité des élus de la nation constituent deux piliers de la démocratie ? mais le conseil de l'ordre des médecins refuse de les respecter et condamne un sénateur et juge une ancienne députée pour avoir osé critiquer la gestion de la crise sanitaire. Le conseil de l'ordre qui ne remplit pas les missions qui lui sont confiées par la loi tente-t-il ainsi de s'attirer la bienveillance du gouvernement sur ses manquements ? Quand supprimerons-nous enfin ce tribunal d'exception créé par le gouvernement fasciste de Vichy ?&

**09 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Selon Apple, son usine de production à Zhengzhou (Chine), exploitée par le groupe tawainais Foxconn, a été obligée de réduire temporairement son activité en raison des restrictions sévères imposées dans le cadre du zéro Covid. À l'approche des fêtes de fin d'année, le nombre d'unités d'iPhone 14 Pro et d'iPhone 14 Pro Max expédiés sera réduit. Le géant californien a prévenu ses clients qu'«ils vont devoir attendre plus longtemps pour recevoir leurs nouveaux produits ».&

**09 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Selon Apple, son usine de production à Zhengzhou (Chine), exploitée par le groupe tawainais Foxconn, a été obligée de réduire temporairement son activité en raison des restrictions sévères imposées dans le cadre du zéro Covid. À l'approche des fêtes de fin d'année, le nombre d'unités d'iPhone 14 Pro et d'iPhone 14 Pro Max expédiés sera réduit. Le géant californien a prévenu ses clients qu'«ils vont devoir attendre plus longtemps pour recevoir leurs nouveaux produits ».&

**09 novembre 2022 BFMTV.** Des températures comprises entre 13°C et 16°C ont été relevées ce week-end dans plusieurs chambres du [Groupe Hospitalier du Havre](#) (GHH), selon un syndicat. La direction répond que ces températures "ne sont pas vérifiables en l'état". Jusqu'à 13°C dans certaines chambres. Ce mardi, le syndicat Sud Santé Sociaux du [Groupe Hospitalier du Havre](#) a affirmé dans un communiqué avoir enregistré des températures particulièrement basses dans certaines chambres de l'établissement, a appris BFM Normandie, confirmant une information de [76actu](#). "Ce week-end, des services d'hospitalisation faisaient état d'une température de 15°C aux urgences de psychiatrie, 16°C dans des pavillons d'hospitalisation et 13°C dans certaines chambres en gériatrie aux terrasses de Flaubert", explique le syndicat dans un communiqué consulté par BFM Normandie. Une alerte restée sans réponse ! Les faits qui remontent au week-end du 5 novembre, "ne permettent pas d'offrir des conditions d'hospitalisation et de travail décentes", dénonce le personnel hospitalier syndiqué.&

**09 novembre 2022 InfoDuJour.** . [« La chasse aux soignants suspendus reste ouverte »](#) Les collectifs de soignants, citoyens et patients "Unis" déplorent dans un communiqué commun « le harcèlement administratif » dont ils font l'objet. Ils interpellent le ministre de la Santé, François Braun.&

**09 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Comme chaque début novembre depuis 2005, la Russie a présenté à l'Onu une [résolution condamnant la glorification du nazisme](#). Alors que l'année dernière, seuls les États-Unis et l'Ukraine s'étaient opposés à la glorification du nazisme, cette année le régime de Kiev, qui glorifie le nazisme, s'est trouvé de nouveaux alliés puisque 52 pays ont voté contre (habituellement 2 ou 3 les années précédentes) et 15 pays se sont abstenus. Et parmi ces pays qui ont voté contre, nous pouvons compter la France, malgré notre histoire qui comprend l'occupation nazie, le régime de Vichy, Oradour-sur-Glane, la déportation des Juifs... Aux côtés de Zelensky et des bandéristes pro nazis, Macron s'enfonce dans l'horreur et embarque la France, par ce vote, dans l'apologie du IIIe Reich. La pente est glissante et pourra déboucher vers un avenir très sombre. Rappelons au passage que le salut nazi effectué le 12 juillet 2022 par le député LREM, Rémy Rebeyrotte, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale ne lui a valu qu'un simple rappel à l'ordre. On sentait déjà un penchant pour le nazisme.&

**10 novembre 2022 ProfessionGendarme.** L'affaire aurait pu passer inaperçue tant les covidomédias ont délibérément cherché à en taire la portée, effectivement ceci revêt vraiment une importance sans précédent : la Suisse a connu un recul inouï (-3,4 écart-types de la moyenne à long terme) de sa natalité, exactement neuf mois après le début de la vaccination anti-Covid de ses citoyens âgés de 20 à 49 ans(\*). Qui dit mieux ? Peut-L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

être le journal le Monde, organe de presse dépendant de la Bill & Mélinda Gates Foundation, qui nous explique - en faisant semblant de n'y rien comprendre- qu'on vient aussi d'assister à un effondrement « effrayant » de l'espérance de vie aux USA. Quand allons-nous vraiment faire admettre à nos léthargiques citoyens et à nos élites, non corrompues, que ces vaccins anti-Covid se situent à des années-lumière d'un rapport bénéfice sur risque favorable ?&

**10 novembre 2022 Profession Gendarme.** La Finlande expose un scandale massif de signalement de Covid : près de 40 % des « décès de Covid » étaient frauduleux ... La Finlande est devenue l'un des premiers pays à découvrir des preuves que des agences d'État du monde entier ont commis des fraudes dans leurs rapports sur les décès de Covid pendant la pandémie. Le rapport à succès met en lumière la façon dont les agences de santé publique du monde entier ont surestimé les « décès liés à Covid » afin de provoquer une hystérie de masse. Selon Sirkka Goebeler, spécialiste en chef à l'Institut finlandais pour la santé et le bien-être (THL), Covid-19 n'a pas été la cause réelle du décès dans jusqu'à **40 % des décès** attribués à la maladie en Finlande. En conséquence, ils ne figureront pas dans les données officielles de Statistics Finland en tant que décès par coronavirus. Comme l'indique le rapport finlandais, « l'unité de Goebeler examine tous les certificats de décès finlandais avant qu'ils ne soient transmis au bureau national des statistiques. L'unité se concentre sur les certificats de décès liés au coronavirus où le médecin traitant a répertorié Covid comme la cause principale ou contributive du décès. « Le décompte THL des décès liés à Covid s'élevait à 6 407 mardi – mais ce chiffre comprend tous les décès survenus dans les 30 jours suivant un test de coronavirus positif », poursuit le rapport. « Selon Goebeler, dans près de 4 000 de ces cas, Covid est répertorié comme la cause principale ou immédiate de décès. Dans près de 1 600 cas, le coronavirus est répertorié comme un facteur contributif. » « Dans environ 900 cas initialement enregistrés comme décès liés à Covid, les certificats de décès réels **ne contiennent aucune indication d'infection** à coronavirus », ajoute le rapport. Le rapport finlandais étaye en outre les plaintes des analystes statistiques et des experts en santé publique selon lesquelles il n'y a pas eu de distinction entre les décès *de* Covid et les décès *avec* Covid pendant la pandémie. Il est prouvé qu'aux États-Unis, l'amalgame était délibéré afin de susciter et de perpétuer un état d'alarme publique. Les drapeaux rouges les plus évidents étaient qu'environ 95% des décès de Covid avaient de multiples comorbidités graves et que l'âge moyen du décès se situait autour de l'espérance de vie. [Les statistiques](#) du CDC montrent que 95% des décès liés à Covid énumèrent en moyenne 4 comorbidités, tandis que 5% énumèrent Covid comme la seule cause connue de décès. Ces comorbidités comprennent les maladies cardiovasculaires (10,5 %), le diabète (7,3 %) et le cancer (5,6 %). L'âge moyen des décès liés au Covid est de 77 ans. Même avec la confusion massive, en cours de correction en Finlande, les décès liés à Covid ne représentent que 0,084% de la population mondiale, ce qui est relativement doux par rapport aux autres grandes pandémies mondiales. Les statisticiens finlandais ont expliqué pourquoi la manière officielle courante de signaler les décès de Covid était très imparfaite.&

**10 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Selon nos informations, la police nationale procède actuellement à une campagne perlée de convocations de certains soignants suspendus pour les interroger sur leur position concernant le vaccin. Pour l'instant, les conditions dans lesquelles cette campagne se déroulent sont encore obscures. Mais le mode opératoire paraît assez simple : la police convoque les suspendus officiellement pour un simple entretien, en précisant que c'est une formalité qui ne nécessite pas la présence d'un avocat. Lors des entretiens, les policiers interrogent les personnes sur les raisons pour lesquelles elles ne veulent pas être vaccinées. On signale des cas où les policiers ont interrogé les soignants suspendus sur leurs opinions politiques. Une partie de l'interrogatoire porte sur un éventuel exercice illégal de la profession depuis la suspension. D'une manière générale, les policiers expliquent qu'ils agissent à la demande du Parquet. Plus rarement, il semblerait que certains hôpitaux publics aient pris l'initiative de dénoncer les personnels suspendus pour un hypothétique exercice illégal de la médecine. &

**10 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Pour éviter aux gens de recevoir deux vaccins à la fois pour se protéger du Covid-19 et de la grippe, les sociétés de biotechnologie Moderna et Pfizer/BioNTech ont décidé de créer un vaccin combiné. Les essais cliniques ont déjà commencé. &

**11 novembre 2022 FranceSoir. Des militants contre l'obligation vaccinale et pour la réintégration des personnels hospitaliers suspendus ont annoncé être entrés de force le 10 novembre dans l'hémicycle du conseil départemental de Guadeloupe à Basse-Terre.** En Guadeloupe, des militants et syndicats demandant la réintégration de soignants suspendus à cause de l'obligation vaccinale ont pénétré de force, le 10 novembre matin, au conseil départemental à Basse-Terre. « Nous étions une centaine pour venir aborder la situation sociale et sanitaire du département », a fait savoir auprès de l'AFP Gaby Clavier, syndicaliste de la branche santé de l'UGTG. « L'obligation vaccinale et la suspension d'une centaine de salariés mettent à mal la continuité des soins en Guadeloupe », a-t-il affirmé. Les manifestants entendaient également dénoncer « un traitement différencié réservé aux salariés suspendus du CHU » car l'obligation vaccinale « ne s'applique pas à d'autres personnels liés à la crise sanitaire comme les pompiers, les ambulanciers », a ajouté Gaby Clavier. Selon le syndicaliste, un engagement a été pris pour une rencontre le 14 novembre entre les membres du collectif et le président du conseil départemental Guy Losbar. &

**11 novembre 2022 BFMTV.** Le ministre de la Santé prévient qu'une nouvelle vague épidémique pourrait "tôt ou tard" arriver en France. Un message d'alerte. François Braun, dans un entretien accordé à nos confrères du [Parisien](#), met en garde face au risque d'une reprise épidémique du [Covid-19](#). S'il évoque une situation épidémique "plutôt calme depuis trois semaines", le ministre de la Santé prévient que "tôt ou tard, une nouvelle vague pourrait arriver". "Une personne meurt du Covid toutes les dix minutes en France", ajoute-t-il, rappelant que les règles en matière d'isolement pour les personnes testées positives s'appliquent toujours, de même que la vaccination. Si les indicateurs (contaminations, hospitalisations, décès...) sont à la baisse, le taux d'incidence diminue de "manière nettement moins marquée" que précédemment selon le dernier bilan hebdomadaire de [Santé publique France](#). "Pas du tout satisfait de la campagne d'automne"... Le ministre se dit à ce propos "pas du tout satisfait du résultat de la campagne d'automne. Avec seulement 10% de vaccinés on est très loin de la cible à atteindre".&

**12 novembre 2022 FranceSoir. Une banque qui se met au vert, oui, mais à quel prix ? La Commonwealth Bank, grande banque australienne également appelée CBA, vient de s'associer pour la première fois avec CoGo, start-up spécialisée dans la "solution dans la gestion du carbone" pour lancer une nouvelle fonctionnalité censée surveiller l'empreinte carbone de ses clients à travers leurs transactions.** La première phase de ce partenariat permettra à un groupe restreint de clients de visualiser leur empreinte carbone via l'application de la banque en ligne, leur proposant de compenser leurs excès du mois précédent en achetant des crédits carbone. Une fonctionnalité qui rend notamment possible l'avertissement du client lorsque ses achats individuels dépassent la moyenne de carbone "acceptable". Le client serait alors informé sur son téléphone à coups de messages culpabilisants, tel "8 arbres coupés". **Vers une surveillance obligatoire de l'empreinte carbone ?** "En combinant l'important fichier client de la banque avec les capacités de leader dans l'industrie de CoGo, nous serons bientôt en mesure d'offrir une plus grande transparence aux clients afin qu'ils puissent prendre des mesures concrètes dans la réduction de leur empreinte environnementale" a déclaré le 5 octobre Angus Sullivan, directeur du groupe CommBank à travers un [communiqué](#). Cette nouvelle fonctionnalité sera disponible pour tous les clients de la banque au courant de l'année prochaine. Initialement présentée comme une "empreinte de carbone personnalisée", une nouveauté supposément pratique pour mieux comprendre l'empreinte carbone et sa compensation, une crainte se fait néanmoins sentir. Celle que de tels programmes deviennent obligatoires, limitant ainsi les achats individuels sous couvert de la lutte contre le réchauffement climatique.&

**13 novembre 2022 FranceSoir. La Fifa a interdit au Danemark de s'entraîner avec des maillots pro-droits de l'Homme lors du Mondial de football au Qatar, a annoncé la fédération danoise, à quelques**

**jours du début de la compétition.** Hostile de longue date à l'organisation du Mondial au Qatar, la fédération danoise se veut en pointe sur la défense du respect des travailleurs migrants et des droits LGBT dans l'émirat. « Nous avons envoyé une demande à la Fifa mais la réponse est négative. Nous le regrettons, mais nous devons en tenir compte », a déclaré son directeur général, Jakob Jensen, à l'agence danoise Ritzau. La fédération avait auparavant annoncé que les maillots d'entraînement afficheraient des « messages critiques », deux sponsors (Danske Spil et Arbejdernes Landsbank) ayant accepté qu'ils remplacent leur logo. La Fifa, qui interdit tout message politique, avait exhorté la semaine dernière les sélections à « se concentrer sur le football » et à ne pas l'entraîner « dans chaque bataille idéologique ou politique », à quelques jours du début de la Coupe du monde controversée au Qatar (débutant le 20 novembre).&

**13 novembre 2022 LaDepeche.** En août dernier, une dame de 77 ans est victime d'une fracture du fémur. Elle doit être opérée. Mais son opération est reportée à plusieurs reprises par le CHU de Dijon. La famille affirme que la vieille dame, qui devait être à jeun pour subir l'opération, n'a pas été nourrie pendant plusieurs jours. Les enfants assurent que leur maman a été laissée sans aucune nourriture "quatre ou cinq jours". Claudette Bertauche, 77 ans, appelait ses enfants chaque soir au téléphone pour se plaindre, selon leur témoignage. Quand elle a été amenée en réanimation, elle était déshydratée, d'après les enfants. Murielle, Jean et Corinne, les trois enfants de Claudette, Ce que dit l'hôpital : Le CHU de Dijon se dit "pleinement conscient de l'émotion" que provoque cette affaire. Après avoir d'abord refusé de parler, en se retranchant derrière le secret médical, il a donné sa version, mardi. Le chef du service orthopédique et traumatologique pour adultes Emmanuel Baulot explique que la patiente a bien été maintenue à jeun "plusieurs jours successifs" mais "sous surveillance" et, qu'après chaque report, elle "a eu des repas", ce qui a été "tracé dans le dossier". Reste à savoir si elle a vraiment pu manger et dans quelles conditions. Le professionnel de santé affirme que la dame avait plusieurs comorbidités et a reconnu que les reports répétés de l'opération ont détérioré son état de santé. Le CHU explique les reports de l'opération de la jambe de Claudette par un manque "évident" de personnel, fin août.&

**13 novembre 2022 Planetes360.** Video Virginie Joron alerte sur les dangers du futur traité de l'OMS sur les pandémies. **13 novembre 2022 PatriceGibertie.** [LES DOCUMENTS INTERACTIFS DU GOUVERNEMENT AUSTRALIEN PROUVENT QUE LES MULTIDOSES REPRESENTENT 99% DES HOSPITALISES \( sur six mois\)](#) 800 cas de covid dans un paquebot de croisière, le Majestic Princess ! Tous les passagers sont isolés à Sydney ! ...La compagnie n'acceptait que des vaccinés covid !&

**14 novembre 2022 FranceSoir.** La fin d'un mythe : "Si c'est un virus, pas d'antibiotique ?" Dr Claude Escarguel ... ENTRETIEN - La recherche sur l'aide apportée par les bactéries au développement des virus, une sorte de « collaboration » qui permet au virus de se répliquer dans le corps humain, a démarré lorsque le Pr Luc Montagnier découvrit, **en 1990**, [un germe de type Mycoplasme](#) dans une cellule d'un malade séropositif au VIH (germe intracellulaire) (1). Cette coopération entre bactéries et virus est appelée « mécanisme bactériophage-like ». **En 1992**, cette découverte [fut confirmée in vitro](#) par une équipe de chercheurs français (C. Escarguel, G. Papierok, G. Pautrat) spécialisés dans les germes intracellulaires (2) et fit l'objet d'un brevet n° FR2694022 (A1), le 28 janvier 1994. **En 1998**, elle fut corroborée [par une étude in vivo](#) de l'équipe française de l'Association Biologie et Coopération (C. Escarguel, P. Lepere et C. Pelissier) (3). D'après les résultats obtenus par de nombreux médecins traitant les patients en ambulatoire précoce et par les publications de C. Escarguel, la pandémie de Covid-19 a offert l'occasion de mettre ce mécanisme en évidence dès le début de l'année 2020, en constatant l'efficacité de certaines familles d'antibiotiques (macrolides, cyclines, clofoctol, rifaximine), ces derniers neutralisant les bactéries « coopérantes » avec le virus. Aujourd'hui, les observations de l'équipe du Dr Carlo Brogna du laboratoire italien CRANIOMED, viennent une nouvelle fois de montrer la justesse de la découverte du Pr Luc Montagnier.&

**14 novembre 2022 BFMTV.** Réchauffement climatique: le "permis carbone", une solution pour limiter nos émissions de CO2? Avec ce système, à chaque fois que vous achetez un bien ou un service, ce qu'il "pèse" en émissions de gaz à effet de serre serait décompté de votre quota. Un dispositif visant à encourager les consommateurs à limiter leur impact sur le réchauffement... Et si, dans un futur proche, vous ne payez pas seulement en euros? Lors de votre passage en caisse, en plus du prix affiché, le coût écologique de votre achat serait décompté de votre compte, avec une limite à ne pas dépasser dans l'année. Objectif: réduire notre empreinte environnementale, pour parvenir à nos objectifs de réduction des gaz à effet de serre et limiter l'ampleur du réchauffement climatique dans les décennies à venir. L'idée de ce "permis carbone", au cœur du scénario du docu-fiction "2050: ouvrons les yeux" diffusé ce lundi soir sur BFMTV, n'est pas nouvelle: un tel système avait été pensé par des chercheurs anglo-saxons dès les années 1990. Mais face à l'urgence climatique, le concept se diffuse: des économistes, des militants écologistes, des ONG et même des élus proposent désormais mettre en place ce "quota carbone individuel" ou "compte carbone". Ajout suite à la vidéo de Florian Philippot : Mais le dispositif sera flexible, les riches pourront acheter leur dépassement de quota, prendre l'avion en mangeant une entrecôte, les gueux seront à pieds et au pain sec ....&

**15 novembre 2022 Planetes360.** Pfizer et Moderna vont enquêter eux-mêmes sur leurs propres effets secondaires mortels...&

**15 novembre 2022 Planetes360.** Le WEF de Schwab fait maintenant pression pour implanter des puces de suivi chez les humains dans le cadre du programme The Great Reset... &

**15 novembre 2022 Nexus.** Invité à s'exprimer sur la crise sanitaire sur CNews, le journaliste, non vacciné, Ivan Rioufol ne mâche pas ses mots. Un scandale politique... « *Le scandale a été de vouloir appliquer un ordre sanitaire implacable avec un refus du discours alternatif et c'est ceci qui commence à apparaître* », explique le journaliste. « *Le premier scandale qui apparaît est un scandale politique sur cette incapacité d'une démocratie de vouloir admettre une parole dissidente, de vouloir admettre que des médecins aient revendiqué leur liberté de prescrire.* » Selon le journaliste, le message martelé par le gouvernement « *Vaccinez-vous pour protéger les autres* » était, dès le départ, un slogan « *faux, qui ne correspondait pas du moins aux réalités du terrain* ». M. Rioufol dénonce ensuite l'impossibilité pour les scientifiques, les médecins ou toute autre personne « *qui faisaient valoir un peu de prudence, voire de réticence à se faire vacciner, de se faire entendre* », et ajoute : « *Tous ceux-là ont été accusés d'être des parias, d'avoir du sang sur les mains* », alors même que le vaccin « *expérimental* » ne protège ni de la contamination ni de la transmission.&

**15 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Pour rappel, le 20 décembre 2021, [suite au feu vert de l'EMA](#), le vaccin Nuvaxovid pour les personnes âgées de 18 ans et plus avait reçu une autorisation de mise sur le marché conditionnelle dans l'Union européenne. La MHRA a accordé une [autorisation](#) de mise sur le marché conditionnelle du Nuvaxovid en tant que primo-vaccination chez les personnes âgées de 18 ans et plus au mois de février 2022 et chez les adolescents de 12 à 17 ans au mois d'[août](#). Actuellement, elle a décidé d'élargir l'utilisation du vaccin. Désormais, le Nuvaxovid peut être utilisé comme dose de rappel pour les adultes de 18 ans et plus. Avec cette autorisation, l'agence britannique souhaite surtout convaincre les réticents [aux injections ARNmessenger](#).... Extension de l'utilisation du vaccin Nuvaxovid. Le vaccin Nuvaxovid (recombinant avec adjuvant) est le premier vaccin anti-Covid19 à base de protéines dont l'utilisation est autorisée en Grande-Bretagne. Selon le président de Novavax, Stanley C. Erck, il s'agit d'un vaccin à base de protéines développé à l'aide d'une « *approche innovante de la technologie traditionnelle* ». D'après les données cliniques et précliniques, le Nuvaxovid peut induire des réponses immunitaires importantes contre les variants d'Omicron incluant notamment le BA.4 et le BA.5. La décision du MHRA d'accorder cette AMM était fondée sur les données de [l'essai clinique de phase 2](#) réalisé aux États-Unis et en Australie auprès de 1283 volontaires et les résultats d'un autre essai de phase 2 mené en Afrique du Sud auprès de 4404 participants. A tout cela s'ajoutent les données de l'essai [COV-BOOST](#) soutenu par le Royaume-Uni et mené auprès de 2878

participants. Au cours de l'essai, le [vaccin Novavax](#) a produit des réponses immunitaires accrues lorsqu'il est utilisé comme injection de rappel après une série de deux doses de vaccin primaire à base d'ARNm.&

**15 novembre 2022 InfoDuJour.** Alors que les gouvernements successifs refusent obstinément de contraindre les médecins à s'installer là où les besoins sont les plus importants, l'UFC-Que Choisir de Nancy & sa Région alerte sur l'accès déplorable aux soins dans notre territoire, les résultats, commune par commune, étant disponibles gratuitement sur [www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org). Compte tenu de l'inquiétante proportion de déserts médicaux s'expliquant aussi bien par une mauvaise répartition géographique des médecins que par l'aggravation des dépassements d'honoraires, l'association demande aux parlementaires de porter des mesures ambitieuses pour permettre un égal accès aux soins. Quatre catégories de médecins : L'éloignement géographique des médecins et les dépassements d'honoraires affaiblissent l'égalité d'accès aux soins. L'analyse de l'UFC-Que Choisir, qui combine les deux critères, compare pour chaque commune du département 54 l'accès à quatre catégories de médecins en accès direct (généralistes, ophtalmologues, gynécologues et pédiatres) avec la moyenne nationale. Dans le département de Meurthe-et-Moselle l'accès à la médecine de ville est très compliqué pour les spécialistes. En prenant en compte l'offre médicale accessible à moins de 45 minutes de route, notre analyse montre que 20,2 % des enfants du département vivent dans un désert médical pour l'accès à un pédiatre. 27,9 % des femmes résidant en Meurthe-et-Moselle vivent dans un désert médical pour l'accès à un gynécologue. Les Meurthe-et-Mosellans sont également confrontés aux pires difficultés pour accéder à un ophtalmologue, les déserts médicaux pour cette spécialité concernant 27 % d'entre eux. Si les déserts médicaux sont moins importants pour les généralistes, la situation n'en reste pas moins préoccupante puisque même en dehors des stricts déserts géographiques médicaux, les usagers peuvent être confrontés à des difficultés d'accès. En effet, au total 20,4 % des habitants du département sont bien moins lotis que la moyenne nationale pour accéder à moins de 30 minutes de route à ce maillon essentiel du parcours de soins.&

**16 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Quand l'État et la Cnil censurent l'information sur notre système de santé ... ÉDITO. « Le Point » s'est vu couper l'accès à une base de données cruciale pour notre palmarès annuel des hôpitaux et des cliniques. Cela s'appelle censure. Par Étienne Gernelle Nous ne publierons pas notre palmarès des hôpitaux et des cliniques de sitôt. Il existe pourtant depuis plus de vingt ans, des centaines de milliers de lecteurs lui font confiance, des dizaines d'établissements hospitaliers prestigieux l'arborent fièrement sur leurs murs. Que s'est-il passé ? Un quarteron de bureaucrates, allergiques à l'évaluation indépendante de notre système de santé et visiblement atteints par l'ivresse de leur pouvoir, a décidé de l'interdire. Une censure : il n'y a pas d'autre mot pour décrire ce qui vient de se passer. Une censure d'État pour briser un thermomètre qui en dérange certains. Le procédé est simple : nous empêcher d'accéder à la base de données appelée PMSI, qui mesure l'activité des établissements de santé. Or cette base constitue, depuis plus de vingt ans, le socle de notre évaluation. Tout le monde comprend aisément que la pose d'une prothèse de hanche, par exemple, a plus de chance d'être réussie, et dans de bonnes conditions, par un service qui en réalise plusieurs par jour que par un autre qui ne s'y essaie que quelques fois par an... Eh bien, c'est terminé ! **Opération omerta.** Le public ne saura donc plus où il est préférable de se faire soigner. Nul doute que les apparatchiks qui ont réalisé cette censure sauront, eux, dans quel hôpital aller : ils ont des relations. Mais les autres ne méritent pas d'être renseignés. Qu'importe, en outre, que notre système de santé soit essentiellement financé sur fonds publics : les gens n'ont pas à être informés de ce que l'on fait de leur argent. Rideau !&

**16 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Vendredi dernier, les autorités chinoises ont décidé d'assouplir certaines mesures concernant le Covid-19. Elles concernent notamment les arrivées internationales, avec une réduction de la quarantaine à l'arrivée passant de dix à huit jours. Néanmoins ces mesures interviennent alors même que le nombre de cas en Chine atteint son plus haut niveau depuis avril, avec Pékin et Zhengzhou, qui ont enregistré des taux d'infection record. Si nombreux pays ont décidé de vivre

avec le virus, Pékin a continué à imposer à sa population des restrictions drastiques avec [politique du zéro Covid](#). Une situation qui commence à pousser les Chinois à bout avec dépistage de masse, isolement des cas positifs et cas contacts...dans la même suite logique, la majorité des entreprises ferment, toutes les activités économiques sont à l'arrêt. Selon la banque japonaise [Nomura](#), environ 31 villes chinoises sont soumises à des restrictions sévères avec le verrouillage de près de [232 millions d'individus](#), ce qui représente 24,5 % de produit intérieur brut. Lundi, quelques jours après que la Chine ait annoncé un assouplissement de certaines de ses mesures strictes, plusieurs villes chinoises ont commencé à supprimer les tests communautaires de routine. Une situation qui a suscité une certaine inquiétude chez certaines communautés craignant une explosion des cas, vu que les cas d'infection ont encore augmenté dans nombreuses villes.&

**16 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Depuis la fin du mois de juillet, le nombre de nouveaux cas d'infection au Covid-19 aux Etats-Unis a beaucoup diminué. Selon les [données des CDC](#) plus de 90% des nouveaux cas d'infection au Covid-19 sont causés par les sous-lignages d'Omicron BA.4 et BA.5. Le taux d'hospitalisation n'a pas augmenté et le [taux de décès est aussi en baisse](#) depuis le mois d'août. En septembre, à deux mois des élections de mi-mandat, Joe Biden avait proclamé la [fin du Covid-19 aux Etats-Unis](#). Mais dernièrement, [Biden a annoncé le prolongement de l'état d'urgence nationale](#) jusqu'au 11 avril 2023. Comme au début de la pandémie, on voit bien ce qui se présentait comme "scientifique" n'est en fait qu'une politisation des politiques sanitaires. Maintenir le nombre des bénéficiaires de Medicaid ... Après les [élections mi-mandat](#), et malgré la majorité au Sénat, Biden est de nouveau prêt à relancer la folie covidienne. Alors que de nombreux Américains songent à un retour à la vie normale, l'équipe de la Maison Blanche a décidé de [prolonger l'urgence sanitaire](#) jusqu'au 11 avril 2023. Selon les explications, cette urgence sanitaire a été prise dans le but de maintenir l'Etat-providence, une politique adoptée au début de la pandémie. En effet, en prolongeant l'Etat d'urgence, les autorités souhaitent maintenir le plus grand nombre de personnes qui dépendent de [Medicaid](#). Medicaid est un programme conjoint des gouvernements fédéral et étatique qui aide à payer les frais médicaux si les ressources sont limités et si le demandeur répond à certaines exigences. A noter qu'un Américain sur quatre en bénéficie. Pourtant, bon nombre des bénéficiaires ne répondent pas aux critères d'éligibilité. En effet les inscriptions au Medicaid ont fortement augmenté suite à la mise en vigueur de la [loi Families First Coronavirus Response Act](#) de mars 2020. Cependant, la révocation des bénéficiaires inéligibles est interdite, tant que l'urgence de santé publique reste en vigueur.&

**16 novembre 2022 JeanMarcMorandini.** Ce matin, Anny Duperey était l'invitée de Jordan de Luxe dans "Chez Jordan" sur C8. Au cours de l'interview, la comédienne a poussé un coup de gueule contre le gouvernement à propos des soignants non vaccinés contre le Covid-19 et qui ne sont pas réintégrés. "Le Ministre de la Santé a dit dernièrement que l'hôpital est dans un tel état, les services de santé sont à l'agonie, les services d'urgences ferment... J'ai lu qu'il faudrait recruter des soignants", a débuté Anny Duperey. Avant de s'adresser à François Braun : "Monsieur le ministre, il y a 15.000 soignants suspendus, mais aussi des pompiers et des gendarmes qui n'attendent qu'une chose : qu'on les réintègre comme ils l'ont fait à New York et en Italie. Qu'est-ce qu'on attend ? Ce sont 15.000 soignants prêts à travailler". "Vous savez ce que ça veut dire suspendu ? Ca veut dire qu'ils ne sont pas licenciés. Ils n'ont ni chômage, ni salaire depuis deux ans ou un an 1/2. C'est une énorme colère qui vient du coeur. Quand je lis 'va-t-on trouver des soignants ?', enfin : ils sont là ! Sans salaire, sans rien, sans chômage", a-t-elle conclu. &

**16 novembre 2022 FranceSoir.** Le sommet du G20 s'est achevé aujourd'hui, mardi 16 novembre à Bali, en Indonésie. Lors de ce sommet, qui réunit les principales économies mondiales, la guerre en Ukraine, qui ne figurait pas dans l'agenda officiel, a largement dominé les débats. Toutefois, un point du [communiqué final](#) passerait presque inaperçu... La promotion du passe sanitaire pour lutter contre les prochaines pandémies... Dans le 23e point de son communiqué, le G20 dresse notamment un bilan, qui se veut positif, de la lutte internationale contre l'épidémie de coronavirus. Le Forum "soutient" et "encourage une collaboration continue pour la mise en place de systèmes numériques afin de renforcer la prévention et lutter contre les futures

*pandémies*”. Faciliter la production de vaccin ARNm au sein des pays pauvres : Les dirigeants réunis à Bali ont d’abord souligné *“la nécessité de renforcer la coopération et la fabrication locales et régionales des produits de santé”*. Le communiqué suggère une mise en place de réseaux mondiaux et régionaux de la recherche et développement, le transfert de compétences et de technologies, notamment dans les pays émergents tout en soulignant *“l’importance du partenariat public-privé”*. Et de poursuivre : *“Nous soutenons le centre de transfert de technologie pour les vaccins à ARNm de l’OMS”*, dont la mission est d’octroyer aux pays à revenu faible ou intermédiaire davantage de moyens en matière de production de vaccins à ARNm. Recourir au passe sanitaire. e G20 n’a pas manqué de féliciter ses membres pour leur collaboration durant la crise du Covid-19. *“Nous nous félicitons de la recherche conjointe et de la production conjointe de vaccins, y compris le renforcement de la coopération entre les pays en développement”*, lit-on. Le communiqué final de ce forum cite particulièrement les mesures prises pour *“faciliter les voyages internationaux, l’interopérabilité et la reconnaissance des solutions numériques et non numériques”*, à l’image pass sanitaires. À ce propos, les dirigeants du G20 ne manquent ainsi pas d’exprimer leur *“soutien”* à une *“poursuite du dialogue international”*, avec la mise en place de *“réseaux mondiaux en matière de santé numérique”*, afin *“de renforcer la prévention et la lutte contre les futures pandémies”*. **Une lutte qui devrait s’appuyer “sur le succès des normes existantes et des certificats numériques liés à la Covid-19”.**&

**17 novembre 2022 InfoDuJour.** En juillet 2022, [le Syndicat Liberté Santé](#) qui regroupe de nombreux professionnels de santé dans toutes les régions de France, a adressé un courrier à la Haute Autorité de Santé pour expliquer que l’obligation vaccinale des soignants n’était plus justifiée. Courrier accompagné d’un solide dossier scientifique. Mais le SLS n’a reçu aucune réponse. C’est donc par voie d’huissier de justice que le Syndicat de soignants a fait parvenir, ce jeudi 17 novembre 2022, une longue lettre et un nouvel argumentaire scientifique à la HAS qui doit donner son avis au ministre de la Santé sur la réintégration des soignants suspendus depuis le 15 septembre 2021. Supprimer l’obligation vaccinale des soignants... La lettre, adressée à la présidente de HAS, Dominique Le Gudulec, mais aussi au Pr Elisabeth Bouvet, présidente de la commission technique des vaccinations, à Patricia Minaya-Flores, Cheffe du service évaluation en santé publique et évaluation des vaccins, à Robert Gelli, déontologue de la HAS et à l’ensemble du collège de la HAS, est signée par le président du SLS Jean-Philippe Danjou. Avec copie, pour faire bonne mesure, au Président de la République, au ministre de la Santé, au président du Sénat et à la présidente de l’Assemblée nationale. Personne n’a été oublié. Une lettre pour dire quoi ? Qu’il faut supprimer l’obligation vaccinale des soignants qui, d’un point de vue scientifique, ne se justifie pas. « Les chiffres d’efficacité vaccinale invoqués contre les formes symptomatiques reposent toujours sur **un niveau de preuve insuffisant** et éludent le fait qu’une **majorité des événements est asymptomatique** et participe à la propagation du virus », écrit le SLS. En outre, « le niveau de preuve d’une protection forte et durable contre toute infection à SARS-CoV-2 **est insuffisant** ; la réduction de la contagiosité des personnes vaccinées **n’est pas probante** ; des rappels vaccinaux ciblant Omicron ont été mis sur le marché sans données cliniques d’efficacité et de sécurité probantes. » Bref, **la balance bénéfico-risque** individuelle continue de s’amenuiser pour de nombreux soignants, à mesure que le profil de sécurité des vaccins Covid est davantage caractérisé.&

**18 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Depuis le 17 juin 2022, les Centres de contrôle et de prévention des maladies américains (CDC) avaient donné leur feu vert pour [la vaccination des enfants âgés de 6 mois à 5 ans](#). Bien que [les effets secondaires de la vaccination Covid pour les enfants](#) sont particulièrement à risque, les autorités sanitaires américaines poursuivent leur politique sanitaire qui repose sur le déni de réalité. Alors que la « pandémie est terminée » aux États-Unis, les laboratoires Pfizer et BioNTech souhaitent accélérer la vaccination chez les plus jeunes. Actuellement, les [autorités sanitaires du New Jersey](#) recrutent des enfants de moins de 5 ans pour effectuer des essais du vaccin bivalent Covid. Des essais cliniques chez les enfants ... Selon le [Dr Simon Li](#), spécialiste des soins intensifs pédiatriques à l’hôpital Bristol-Myers Squibb et directeur à l’école de médecine Rutgers Robert Wood Johnson, les [jeunes enfants](#) sont rarement atteints des formes graves du Covid-19. Cela dit, les chercheurs ne sont pas encore en mesure d’évaluer les effets à long

terme de cette maladie chez eux. À cet effet, les autorités sanitaires du New Jersey souhaitent évaluer la sécurité et l'efficacité du [vaccin bivalent](#) chez les jeunes enfants à travers des essais cliniques. C'est pourquoi, le site d'essai clinique Pfizer à Rutgers Robert Wood Johnson recrutera des enfants âgés de 6 mois à 4 ans. Plusieurs études au programme ... La participation n'est pas limitée par le lieu de résidence. Les volontaires et leurs familles rejoindront le centre d'essai clinique Pfizer de Rutgers Robert Wood Johnson à New Brunswick dans le New Jersey. Les participants aux essais cliniques seront répartis en différents groupes, à savoir les enfants de 23 mois et moins qui n'ont jamais reçu un vaccin contre le Covid et ceux des enfants âgés de 4 ans au maximum qui ont déjà réalisé leur primo-vaccination. Ils recevront tous le vaccin bivalent. Les chercheurs ont pour objectif de déterminer [la sécurité et l'efficacité du vaccin](#) actualisé à base de la souche originale du SRAS-CoV-2 et du sous-variant d'Omicron chez les jeunes enfants. Selon Li, "l'évaluation a pour but de comparer le vaccin bivalent aux vaccins monovalents et de voir s'il fait une différence".&

**18 novembre 2022 InfoDuJour.** Le Syndicat National des Journalistes appelle à un rassemblement, le 23 novembre 2022 à 14 heures, devant la Cour d'appel de Versailles pour défendre la liberté de la presse après le jugement du tribunal de commerce de Nanterre obligeant le média Reflets.info à s'autocensurer. Un patron de grands médias qui empêche des journalistes d'effectuer leur mission d'informer le grand public, c'est désormais possible, ici, en France. Et cela grâce à [la décision obtenue par Patrick Drahi](#) (SFR, BFM, RMC, le groupe l'Express et Libération) le 6 octobre du tribunal de commerce de Nanterre. Depuis, le média [Reflets.info](#) a interdiction de publier tout nouvel article sur le groupe Altice, le groupe de Patrick Drahi.&

**18 novembre 2022 FranceSoir.** Les responsables de la santé publique en Australie ont annoncé le 15 novembre rejeter un troisième rappel de vaccination contre le coronavirus. Bien que soit observée une hausse du nombre de contaminations et d'hospitalisations, le ministre de la Santé Mark Butler et le médecin-chef de la commission technique des vaccinations australienne (ATAGI), Paul Kelly, estiment qu'une cinquième dose du vaccin anti-Covid pour tous les âges aurait un "impact minime" sur la réduction de la transmission du virus dans le pays. Lors d'une [conférence de presse](#) mouvementée mardi 15 novembre, le ministre australien de la Santé a expliqué fonder sa décision de rejeter un troisième rappel sur "de récentes preuves" venues de Singapour. M. Butler affirme que les maladies graves et les décès dans ce pays d'Asie du Sud-Est étaient rares chez les personnes ayant reçu au moins deux doses de vaccin. Il souligne que le nombre de cas positifs en Australie a augmenté de 47% la semaine écoulée, mais reste néanmoins à 85% en dessous du pic enregistré en juillet 2022. Tout comme Paul Kelly, en se basant sur l'expérience singapourienne, il pronostique une culmination rapide de cette vague avant une baisse du nombre des cas. De nouvelles recommandations concernant d'éventuels nouveaux rappels du vaccin anti-Covid seront néanmoins de nouveau formulées en début d'année prochaine.&

**18 novembre 2022 FranceSoir.** Ce mercredi 16 novembre, la députée LFI Caroline Fiat a proposé devant la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale une loi visant à réintégrer les soignants suspendus pour non-vaccination contre le Covid-19. Si dans un contexte de pénurie de personnel dans le milieu hospitalier, la proposition peut sembler de bon sens, les professionnels de santé non-vaccinés resteraient néanmoins soumis à un protocole sanitaire drastique - tests PCR quotidiens et port constant d'un masque FFP2 - dans l'attente de l'étape obligatoire d'un avis favorable de la Haute Autorité de santé sur la levée de l'obligation vaccinale en milieu médico-hospitalier. Mais même l'application de mesures "strictes" à ces soignants reste encore inacceptable aux yeux de beaucoup de députés. &

**18 novembre 2022 SudRadio - André Bercoff et Michèle Rivasi.** Toujours aucune précisions sur les contrats signée par la Commission européenne... Madame Rivasi annonce 130 000 initialement licenciés car non vaccinés, il resterait 40 000 salariés non réintégrés à ce jour (chiffres obtenus via les syndicats). &

**18 novembre 2022 ProfessionGendarme.** D'après une information exclusive obtenue par le média allemand *Weld.de*, le Parlement Européen commence à se poser des questions sur les activités louches de

Heiko Von Der Leyen, mari d'Ursula Von der Leyen. Le récent financement de 320 millions d'euros dont a bénéficié son labo, Orgenesis, de la part de la Commission Européenne (présidée par sa femme), est sévèrement dénoncé par des euro-députés... Le mari de Von Der Leyen dans l'oeil du cyclone. Il y a à peine un mois, *Lecourrier-du-soir.com*, en se basant sur des informations fiables en provenance d'Italie, révélait le financement de 320 millions de dollars que la Commission Européenne avait accordé à une société dirigée par Heiko Von Der Leyen, mari de Ursula Von Der Leyen, actuelle présidente de la Commission Européenne. Et l'affaire est loin de connaître son épilogue. Car, moins d'un mois après cette révélation qui avait été largement partagée sur la toile, la presse allemande s'empare du scandale et nous en dit plus. En effet, d'après le média allemand [Weld.de](http://Weld.de), l'une des sources les plus fiables de ce pays, les activités du mari de la présidente de la Commission Européenne fait réagir plus d'un dans les coulisses de l'Union Européenne. Une information confirmée par une autre source allemande : [express.at](http://express.at). D'après cette source qui cite *Weld.de*, c'est une lettre de l'eurodéputée italienne, Francesca Donato, qui a attiré l'attention de Bruxelles sur les activités assez douteuses du mari d'Ursula. Ainsi, à en croire le média *Express.at*, la lettre date du 26 octobre dernier et a été adressée à Kathleen van Brempt qui préside le comité européen sur le Covid.&

**19 novembre 2022 LeMediaEn442. Pierre Chaillot.** Les statistiques des personnes décédées ou hospitalisées depuis décembre 2020 selon leur statut vaccinal anti-Covid n'existent pas ! Telle est la réponse stupéfiante faite, il y a quelques jours, par le ministère de la santé à Laurent Toubiana, chercheur épidémiologiste à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale). La sécurité sociale et l'étude Epi-Phare (qui n'en fait rien) possèdent ces données. Les citoyens ont le droit d'y avoir accès. Directeur de l'équipe SCEPID (Système complexes et épidémiologie) et de l'IRSAN (Institut pour la valorisation des données de santé) Laurent Toubiana demandait depuis maintenant plus d'un an à avoir accès à ces chiffres dans le cadre de l'étude SurViVax menée dans le cadre du SCEPID. En effet, dès le début de la campagne vaccinale, en janvier 2021, des débats ont eu lieu autour de l'efficacité des nouveaux vaccins à ARNm. Des interrogations légitimes ont rapidement vu le jour dans la population, dans la mesure où le vaccin devait être administré à très grande échelle et sans recul sur d'éventuels effets indésirables.&

**19 novembre 2022 LeMediaEn442.** Jean-Dominique Michel sur le Pass Carbone : « L'OMS, Soros, Klaus Schwab, Rockefeller ont un héritage nazi » ... Si la crise n'était pas sanitaire (sa létalité annuelle est égale à celle de la grippe), comment expliquer ce qui nous est arrivé et continue sous d'autres formes (guerre, énergie, climat) ? Resté très longtemps prudent à ce sujet, Jean-Dominique Michel formule certaines hypothèses... « *Le Forum Economique Mondial a des ressemblances extrêmement troublantes avec le nazisme. C'est la même idéologie... Le transhumanisme et le nazisme, c'est la même idéologie. Les sous-hommes, les surhommes, le fait qu'il faut tout contrôler, qu'il faut avoir pris possession de la vie des individus dans chaque recoin... Les nazis se sont réinfiltrés après la guerre dans le gouvernement américain, dans les équipes de recherche scientifique américaines. A l'Onu, Kurt Waldheim, était un ancien nazi. L'un des premiers commissaires de la commission européenne était un nazi. L'OMS a un héritage nazi. Georges Soros a un héritage nazi. On voit le nazisme ressortir de partout, ce sont souvent les mêmes sur le plan héréditaire. Klaus Schwab est le fils d'un dignitaire nazi qui utilisait des prisonniers dans ses usines...* »&

**20 novembre 2022 FranceSoir.** La Réserve fédérale de New York et plusieurs grandes banques ont annoncé le 15 novembre un projet pilote pour la mise en place d'un "dollar numérique". Une annonce qui a provoqué de vives critiques et des appréhensions, chez des élus ou encore des citoyens, qui alertent contre les menaces que ce programme fait peser sur la vie privée. Ce programme de "dollar numérique" consiste en un test avec des données simulées qui s'étend sur 12 semaines. La Réserve Fédérale de New York (une des douze banques de la Réserve fédérale des États-Unis) et les banques derrière ce projet exploreront une plateforme de monnaie numérique qui fonctionne exclusivement en dollars américains. Les dépôts des clients de ces banques seront représentés par une monnaie numérique simulée ou des "jetons" et seront régulés par le biais des réserves de

la banque centrale, à travers un registre numérisé et distribué... Dans [leur communiqué](#), les initiateurs de ce projet, dont Citigroup, TD Bank, HSBC, U.S. Bank, Mastercard et BNY Mellon, affirment que cette plateforme numérique n'a pas pour but de soutenir un projet politique et n'indique pas, pour l'instant, de "décisions imminentes" sur l'émission d'une monnaie numérique de banque centrale. Pour autant, cette annonce n'est pas passée inaperçue, suscitant une immédiate levée de boucliers chez des élus et des citoyens : à travers ce projet, le gouvernement pourrait progressivement avancer vers l'adoption d'une monnaie digitale centralisée permettant un contrôle accru sur les finances des Américains, voire *in fine* la mise en place d'un système de crédit social, est-il reproché.&

**20 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Ah, Lucques ! Ses murailles, ses parcs, son architecture – ses grands médecins, tel le neuro-psychiatre Carlo Giraldi, qui vient de fonder une clinique entièrement gratuite pour soigner les poly-pathologies dont souffrent les victimes des injections dites « anti-Covid ». Et dont l'initiative devient un autre cas d'école des méthodes Otano-Pfizeriennes en Italie.&

**20 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Obligation vaccinale contre la Covid-19. Une loi potentiellement « à caractère criminel » : Alerte et Plainte contre X entre les mains du Procureur Général et du Procureur de la République... Docteur Amine UMLIL. &

**20 novembre 2022 FranceSoir.** Dans une lettre au vitriol adressée jeudi au ministre de la Santé, les sénatrices LR Sylviane Noël et Laurence Muller-Bronn fustigent "l'obstination coupable" du gouvernement qui se refuse à réintégrer les soignants suspendus alors que l'hôpital est à "l'agonie". La réintégration des personnels de santé non vaccinés a fait l'objet d'un débat houleux en commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale mercredi 16 novembre. Pour l'exécutif, qui maintient l'obligation vaccinale des soignants contre la Covid-19, c'est toujours niet, comme l'a rappelé jeudi [sur France 2](#) l'ex-ministre de la Santé et porte-parole du gouvernement, Olivier Véran. Une position inébranlable qui a provoqué la colère de Sylviane Noël, sénatrice de la Haute-Savoie, et de Laurence Muller-Bronn, sénatrice du Bas-Rhin. Dans un courrier "cosigné par de nombreux collègues sénateurs de tous bords" adressé au ministre de la Santé, François Braun, partagé sur les comptes Twitter de [Sylviane Noël](#) et [Laurence Muller-Bronn](#), les deux femmes LR relèvent des "incompréhensions" quant au maintien de cette décision et des "incohérences" des arguments de la tutelle. Les sénateurs mettent en garde contre "l'agonie" du système de santé et appellent à "trouver une sortie de crise".&

**21 novembre 2022 Planetes360.** «La police demandent aux soignants quelles sont leurs motivations pour ne pas se faire vacciner, et cherche à connaître leurs opinions. C'est totalement scandaleux!» Le docteur Olivier Soulier dénonce la convocation des soignants suspendus, par la Police... &

**21 novembre 2022 FranceSoir.** Le ministre de la Santé, François Braun, a réagi dimanche à la question de la réintégration des soignants suspendus, car non vaccinés contre la Covid-19. Quelques jours après un houleux débat en commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, où une députée de La France insoumise (LFI) a déposé une proposition de loi pour les réintégrer, le premier responsable du secteur sanitaire a affirmé que sa décision sera prise durant les prochains mois. Invité dimanche de l'émission [Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI](#), François Braun a expliqué que sa décision sera alimentée par les avis de la Haute Autorité de santé et du Conseil national d'éthique. Il a notamment souligné que sa décision est confrontée à deux problèmes, "l'un de sécurité sanitaire" et l'autre liée à "éthique professionnelle".&

**21 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Depuis l'utilisation de l'antiviral Paxlovid de Pfizer, de plus en plus de patients ont signalé le phénomène de rebond de Covid. Le phénomène de rebond se présente comme une réapparition des symptômes du COVID-19 ou l'apparition d'un nouveau test viral positif après un test négatif. Ce phénomène se produit entre deux et huit jours après la guérison initiale. Aux États-Unis, des cas de rebond du Covid-19 ont fait la une des journaux américains comme les cas du [président Biden](#), la première dame [Jill Biden](#), le conseiller médical en chef de la Maison-Blanche, le [Dr Anthony Fauci](#) et le [Dr Rochelle](#)  
L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

[Walensky](#), directrice des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies. Ces derniers ont tous signalé le phénomène de rebond de Covid à la fin de leur traitement au [Paxlovid](#). Le phénomène intrigue, actuellement, de plus en plus de patients traités au [Paxlovid signalent un rebond viral](#), comme le révèle une nouvelle étude. Les cas de rebond ne sont pas rares... Des chercheurs du Scripps Research Translational Institut et de la société de télésanté eMed ont lancé une [nouvelle étude](#) mise en ligne en preprint (pas encore revu par les pairs) concernant le rebond du Covid-19. Elle vient compléter [l'étude](#) déjà réalisée par les chercheurs de la Mayo Clinic en juin, qui a révélé que sur les 483 patients ayant pris le Paxlovid, seuls 4 d'entre eux (soit moins de 1%) ont connu un retour des symptômes après la fin du traitement de 5 jours.&

**21 novembre 2022 FranceSoir.** Les nombreuses révélations autour de la gestion de l'épidémie de Covid-19 en Occident sont des scandales politiques et sanitaires si choquants qu'il est nécessaire de rappeler les principaux d'entre eux. Ensuite, il faut essayer de comprendre les raisons pour lesquelles ces scandales n'auront probablement pas les conséquences politiques espérées par ceux qui souhaitent voir triompher la vérité et la justice... Scandales politiques : Un scandale politique sévit à la surface concernant le rôle qu'ont joué le [Forum économique mondial](#) de Klaus Schwab, [l'OMS](#), la fondation de [Bill Gates](#) et le CDC d'[Anthony Fauci](#), entre autres, dans l'origine de la pandémie et la planification de sa gestion : des livres récents, par exemple, de [Robert F. Kennedy Jr.](#) et du [Dr Peter Breggin](#), suggèrent une influence mondialiste, néfaste et intéressée. En Europe, l'énorme [contrat](#) de 35 milliards d'euros entre l'Union européenne et Pfizer pour son vaccin anti-Covid, impliquerait les [relations personnelles](#) entre la présidente de la Commission Ursula von der Leyen, son mari, et Albert Bourla, le PDG de Pfizer. Le [conflit d'intérêt](#) semble flagrant, ce qu'ont dénoncé un groupe d'eurodéputés en [conférence de presse](#), jusqu'à présent sans succès. Le [manque de transparence](#) autour de ces contrats est [également stupéfiant](#). Pis, Pfizer a admis lors d'une audition au Parlement européen du 10 octobre, [qu'aucun test](#) n'avait été réalisé pour vérifier si le vaccin empêche, ou au moins réduit, la transmission. Or, la coercitive politique vaccinale française et européenne du passe sanitaire est basée sur l'hypothèse selon laquelle la vaccination permet de « [protéger les autres](#) », comme n'a cessé de l'affirmer le gouvernement.&

**21 novembre 2022 FranceSoir.** Étude des décès toutes causes par âge ces dernières années... Le site [Euromomo](#) (European mortality monitoring) continue de tirer la sonnette d'alarme sur la hausse de mortalité des jeunes Européens apparue soudainement depuis la moitié de l'année 2021 et qui se poursuit en 2022. En résumé, nous avons donc :

- Des morts remontés par pharmacovigilance suite aux vaccinations, en France, en Europe et aux États-Unis
- Des analystes qui s'alarment de la hausse de nombre de morts "hors Covid" depuis le début de la "pandémie"
- Des hausses de mortalité anormales partout en Europe, pour toutes les tranches d'âge exactement au moment des campagnes vaccinales
- TROP de morts chez les plus âgés depuis octobre 2020
- TROP de morts chez les jeunes depuis l'été 2021

Au vu de tous ces éléments, nous ne parvenons toujours pas à alerter les autorités sur ce qui se passe. Voilà pourquoi il est crucial pour nous d'obtenir le statut vaccinal de tous les morts et de toutes les hospitalisations en France depuis début 2021. L'élément que nous devons rajouter à cet ensemble c'est bien sûr de savoir si ces hausses de mortalité concernent exclusivement les personnes vaccinées, non vaccinées, ou les deux. Au vu du refus des autorités d'accéder à notre demande, nous en avons déjà une idée assez claire.&

**22 novembre 2022 FranceSoir.** Pr Christian Perronne et Pierre Chaillot - Mortalité selon le statut vaccinal : la réponse hallucinante de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) Hospitalisation et mortalité des vaccinés et des non-vaccinés : le ministère de la Santé ne veut pas savoir. Dès le début de la [L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.](#)

campagne vaccinale, en janvier 2021, des questions légitimes sont posées sur l'efficacité et la sécurité des nouveaux vaccins à ARNm. Ceux-ci ont été administrés à très grande échelle, sans recul sur d'éventuels effets indésirables et sur la base des seules études réalisées par les laboratoires pharmaceutiques produisant les vaccins. La suite des événements a montré que les résultats promis étaient pour le moins optimistes, voire douteux, alors que, dans le même temps, un nombre inédit d'effets indésirables étaient remontés auprès des centres de pharmacovigilance français, européens et américains. Face au mutisme des autorités, seule une étude scientifique indépendante est de nature à répondre aux inquiétudes. Dans ce but, Laurent Toubiana a sollicité auprès du ministère de la Santé l'accès aux statistiques d'hospitalisations et de décès toutes causes appariées au statut vaccinal Covid. Le silence persistant des autorités l'a conduit à saisir la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Suite à cette demande, la CADA s'est contentée de lui transmettre la réponse étonnante du ministère de la Santé. Les statistiques des personnes décédées ou hospitalisées depuis décembre 2020 selon leur statut vaccinal anti-Covid n'existent pas ! Telle est la réponse stupéfiante faite, il y a quelques jours, par le ministère de la Santé à Laurent Toubiana, chercheur épidémiologiste à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Directeur de l'équipe SCEPID (Système complexes et épidémiologie) et de l'IRSAN (Institut pour la valorisation des données de santé), Laurent Toubiana demandait depuis maintenant plus d'un an à avoir accès à ces chiffres dans le cadre de l'étude SurViVax menée dans le cadre du SCEPID. En effet, dès le début de la campagne vaccinale, en janvier 2021, des débats ont eu lieu autour de l'efficacité des nouveaux vaccins à ARNm. Des interrogations légitimes ont rapidement vu le jour dans la population, dans la mesure où le vaccin devait être administré à très grande échelle et sans recul sur d'éventuels effets indésirables. Les seules études disponibles sur l'efficacité de ces vaccins, en amont de leur large distribution dans la population, sont celles publiées par les laboratoires pharmaceutiques qui produisent les vaccins. Or, la suite des événements a montré que ces études étaient particulièrement optimistes, voire douteuses au regard des résultats constatés (on rappelle les 95 % d'efficacité promis). De fait, sans validation externe et indépendante, nous sommes devant un cas typique de conflits d'intérêts mais, étonnamment, les autorités sanitaires n'ont pas semblé s'en inquiéter. Au contraire, le principe de précaution, assurément applicable en l'espèce, a été bafoué alors qu'il a été brandi avec force lorsqu'il s'agissait d'enfermer toute la population dans le cadre des confinements et autres mesures pharaoniques mises en place au cours de deux années de crise. &

**22 novembre 2022 FranceSoir.** La rémunération des grands patrons du CAC 40 en France a atteint un sommet à 7,9 millions d'euros en moyenne l'an dernier, selon un rapport publié mardi par le cabinet de conseil aux actionnaires Proxinvest. Un record historique... L'étude constate *"une forte hausse des rémunérations médianes et moyennes dans tous les indices (CAC 40 et SBF 120, NDLR). On est bien sur des records historiques"*, a déclaré Jehanne Leroy, directrice de la recherche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) lors d'une visionconférence avec des médias. Elles sont portées par les très bons résultats post-Covid des sociétés en 2021, sur lesquels des éléments de rémunération sont indexés. La rémunération totale moyenne des patrons de l'indice CAC 40 a augmenté de 52%, tandis que celle des présidents exécutifs de l'indice SBF 120 composé des 120 plus grandes entreprises cotées en France a crû de 22% pour atteindre 4,5 millions d'euros. Dans les deux cas, c'est du jamais-vu depuis quinze ans... &

**22 novembre 2022 FranceSoir.** Covid: un professionnel de santé sur quatre en incapacité de travail après une injection de vaccin bivalent, selon une étude. **Une étude rétrospective non randomisée a été réalisée sur 76 travailleurs de la santé après qu'ils ont reçu une deuxième dose de rappel de vaccin contre le Covid-19. Elle montre que le nombre d'effets indésirables déclarés, la prise de médicament prescrit au besoin (PRN) et l'augmentation du taux d'incapacité de travail ont été plus élevés chez les personnes qui ont reçu un vaccin bivalent par rapport à celles à qui il a été administré le vaccin monovalent. Le déploiement des vaccins bivalents...** À la fin 2021, le variant Omicron puis ses sous-variants s'imposaient dans le monde entier. La nouvelle situation épidémique a obligé les laboratoires à réagir rapidement. Des vaccins nouvelle génération contre le Covid-19 ont été approuvés rapidement par les agences sanitaires. Ces

vaccins ciblent soit la souche du variant Omicron BA.1 soit les sous-variants d'Omicron BA.4. et BA.5. Tous les vaccins sur le marché contiennent la séquence ARN de la protéine Spike de la souche sauvage de Wuhan à laquelle a été ajouté soit la séquence ARN du variant BA.1 soit la séquence ARN de la protéine Spike des nouveaux sous-lignages BA.4 et BA.5. Ces vaccins ont été déployés à l'automne 2022 sans qu'aucune étude clinique n'ait été terminée ou même entreprise.&

**22 novembre 2022 FranceSoir.** Selon une information rapportée par le journal allemand [Süddeutsche Zeitung](#) le 22 novembre 2022, la vaccination obligatoire contre le Covid-19 pour le personnel médical devrait être abandonnée dès début 2023 en Allemagne suite à son expiration le 31 décembre 2022. Rappels sur l'obligation vaccinale du personnel médical en Allemagne ... Le 10 décembre 2021, la chambre des députés allemande [votait](#) l'obligation de vaccination contre le Covid-19 pour le personnel des établissements médico-sociaux. Le projet de loi était approuvé par une large majorité des députés du Bundestag, avec 571 voix pour et 80 contre. La loi prévoyait que les employés concernés du secteur de la santé aient jusqu'au 15 mars 2022, date de l'entrée en vigueur de la loi, pour se mettre à jour de leur vaccination, au risque de ne plus pouvoir exercer leur métier dans le cas contraire. Cependant, la loi n'a jamais véritablement été appliquée sur l'ensemble du territoire. Les contrôles sur le personnel médical n'ont été mis en place que très lentement et ont été plus ou moins stricts en fonction des régions. En Saxe, par exemple, il y aurait un tiers des soignants qui ne seraient toujours pas vaccinés. Certains Länder, la plupart de l'ancienne Allemagne de l'Est, demandaient à ce que cette obligation ne soit pas prolongée au-delà de la fin de l'année 2022. Pendant très longtemps, le ministre de la Santé Karl Lauterbach, très favorable à la vaccination, n'a pas voulu envisager la levée de l'obligation pour le personnel médical. Cependant, aujourd'hui, il est en train de revenir sur sa décision.&

**22 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Le naturopathe suisse George Della Pietra a lancé un nouveau service « SafeBlood Donation » pour fournir du sang propre et non vacciné aux patients ayant besoin de transfusions. Étant donné que l'approvisionnement général en sang est désormais contaminé par du sang chimique « entièrement vacciné » et chargé de protéines de pointe, la demande de sang pur monte en flèche. Pietra a apparemment vu là une excellente occasion de fournir du sang pur, qui est maintenant plus demandé que jamais. Qualifiant la campagne d'injection massive du coronavirus (Covid-19) de Wuhan de « crime du siècle », Pietra estime que les injections de covidés à ARN messager (ARNm) « contaminent » le sang et détruisent le système immunitaire. Si une personne non vaccinée reçoit une transfusion de sang contenant de l'ARNm, des protéines de pointe et tout ce qui est contenu dans ces flacons, elle pourrait également être contaminée, d'où la création du service SafeBlood Donation. Les médias contrôlés par les entreprises se moquent de Pietra tout en l'accusant de pseudo-science, mais le fait est que le sang pur est de plus en plus demandé car personne ne veut du sang contaminé. (Voir aussi : Vous vous souvenez que la Croix-Rouge américaine a été surprise en train de mélanger du sang vacciné avec du sang non vacciné).&

**22 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le gouverneur du Texas, Greg Abbott, a indiqué à la TEA (Texas Education Agency) et aux directeurs d'école de l'Etat de ne pas inclure la vaccination contre le Covid-19 sur la liste des conditions d'entrée à l'école. Autrement dit, on ne doit pas obliger les élèves de se faire vacciner contre le Covid-19.&

**22 novembre 2022 ProfessionGendarme.**Un magistrat ordonne la censure préalable d'une enquête de Mediapart si par l'avocat de Gaël Perdriau, le président du tribunal judiciaire de Paris a fait injonction à Mediapart de ne pas publier de nouvelles révélations sur les pratiques politiques du maire de Saint-Étienne, après celles du chantage à la sextape. Cette censure préalable, décidée sans débat contradictoire, est une attaque sans précédent contre la liberté de la presse. Edwy Plenel, vendredi 18 novembre : un huissier est venu au siège de Mediapart nous délivrer un acte judiciaire sans précédent de mémoire de journaliste comme de juriste. Il nous ordonne de ne pas publier une enquête d'intérêt public à la demande expresse de la personnalité concernée sans qu'à un seul instant les arguments de Mediapart aient été

sollicités. Mediapart n'était pas informé de cette procédure et l'ordonnance a été prise par un juge sans que notre journal n'ait pu défendre son travail et ses droits. Edwy Plenel est moins opposé à la censure quand il la pratique à l'encontre de Laurent Mucchielli !!!!! &

**24 novembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le directeur général de l'OMS, le docteur Tedros, réélu en mai 2022 à la tête de l'organisation, [a diffusé hier une lettre annonçant](#) l'éviction de plusieurs membres de son staff, dont celle d'Agnès Buzyn. Dans cette "charrette" de licenciement, figurent également Jane Ellison, ancienne ministre britannique de la santé publique de 2013 à 2016 et Secrétaire d'État au Trésor de Sa Majesté de 2016 à 2017. On signale également le départ de la pédiatre indienne Soumya Swaminathan, et de la brésilienne Mariangela Simao, l'une des directrices adjointes de l'Organisation. Les raisons de ce départ brusque n'ont pas été précisées, mais on peut supposer qu'elles reposent sur une logique de rapports de force politiques internes. La présence de ces personnalités publiques venant de grands pays a dû contribuer à la réélection de Tedros. Agnès Buzyn est donc condamnée à revenir au Conseil d'État, dont elle est conseillère maître en service extraordinaire. Cette prise de poste s'ajoute aux [recasages déjà signalés des anciens ministres de Macron.](#) &

**24 novembre 2022 ANSM. (20221125-covid-19-fiche-de-synthese-54-2.pdf)**

**187 958** EI déclarés\* au total depuis le début de la vaccination

Plus de **151 784 900** injections ont été réalisées au total au 24/11/2022

Plus de **118 737 900** injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)

Plus de **24 059 600** injections avec SPIKEVAX (Moderna)

Plus de **7 862 300** injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)

Plus de **1 090 000** injections avec JCOVDEN (Janssen)

Plus de **34 900** injections avec NUVAXOVID (Novovax) &

**24 novembre 2022 FranceSoir.** La Chine confine six millions de personnes après de violentes manifestations. Zhengzhou, ville du centre de la Chine qui héberge une immense usine d'iPhone, a ordonné jeudi le confinement de six millions de personnes après de violentes manifestations sur le site industriel en réaction à la politique zéro Covid du gouvernement communiste. Des centaines d'ouvriers ont défilé mercredi devant l'usine et ont fait face à des policiers, lesquels étaient armés de matraques et habillés en combinaisons intégrales de protection blanches. Dans la foulée, les autorités de Zhengzhou ont ordonné une grande campagne de dépistage dans plusieurs districts de la ville. Ces quartiers sont confinés pour cinq jours à partir de vendredi minuit. En clair, les habitants du centre-ville ne sont plus autorisés à quitter la zone sans un test PCR négatif et l'autorisation des autorités locales. Il leur est conseillé de ne pas sortir de chez eux, "*sauf si nécessaire*". Ces mesures concernent plusieurs quartiers, touchant environ la moitié des habitants de Zhengzhou. Elles ne couvrent pas la zone de l'usine d'iPhone, où les ouvriers sont déjà soumis à des restrictions depuis plusieurs semaines. Un ouvrier a déclaré à l'AFP que les manifestations ont débuté en raison d'une polémique autour du montant d'une prime promise aux ouvriers de l'usine, propriété du géant taïwanais Foxconn, principal sous-traitant d'Apple. Selon ce travailleur, la prime serait passée de 3 000 à 30 yuans (de 400 à 4 euros), ce qui aurait provoqué un fort mécontentement au sein du personnel. "**Erreur technique**" Plusieurs employés sont également excédés par les conditions de vie "*chaotiques*" sur le site en raison des restrictions anti-Covid, a déclaré cet ouvrier, qui veut rester anonyme pour éviter d'éventuelles représailles. Foxconn s'est excusé jeudi, assurant qu'une "*erreur technique*" dans son système de paiement était à l'origine du problème autour des primes. Le groupe a dit "*totalemment comprendre*" les inquiétudes des ouvriers.&

**24 novembre 2022 LeLibrePenseur.** Nous apprenons dans cet article du *Canard enchaîné* de cette semaine, alors que la France est en train de jeter des millions de doses de vaccins achetés 20 € pièce, qu'elle vient de commander 20 millions de doses supplémentaires du nouveau vaccin Sanofi ! Comment est-il possible de gaspiller l'argent public avec autant de légèreté ? Nous pouvons faire remarquer également un chiffre

hasardeux repris par le *Canard enchaîné* qui affirme que la semaine dernière 23 000 doses ont été administrées en France par jour alors que le site [CovidTracker](#) signale moins de 2000 par jour ! Le site indique qu'il y a eu 1558 injections le 16 novembre dernier (selon les sources officielles du ministère de la Santé) ! En d'autres termes, les injections de doses de rappel sont une faillite catastrophique qui ne va que faire augmenter les stocks des injections et le nombre de lots périmés qui devront être jetés ! Faut-il rappeler qu'il y a une différence de 13 millions de personnes entre la 2e dose et la 3e dose en France ainsi qu'une différence de 33 millions entre la 3e et la 4e ! Quand cessera ce gâchis ? &

**25 novembre 2022 BFMTV.** Il est actuellement difficile d'obtenir le nombre de cas précis de Covid en raison de la grève menée dans les laboratoires de biologie. Mais les pharmacies témoignent d'une reprise des cas positifs. L'épidémie de Covid-19, qui a connu en France une brève accalmie après une vague au début de l'automne, est en train de repartir, a détaillé ce vendredi l'[agence de santé publique](#), dans un contexte déjà tendu, entre [bronchiolite](#) et [arrivée de la grippe](#). "Reprise de la circulation" du virus... La semaine dernière a été marquée par une "reprise de la circulation" du coronavirus et une hausse des hospitalisations et des admissions en soins critiques, a résumé Santé publique France, dans son bilan hebdomadaire de l'épidémie. Il est cependant difficile actuellement d'obtenir le détail précis du nombre de cas en France, en raison d'un [mouvement social des laboratoires de biologie](#). Mais le taux d'incidence national tous tests confondus apparaît en hausse, tout comme celui des tests antigéniques pour l'ensemble des classes d'âge. Les soins pour suspicion de Covid ont connu une augmentation de 6% pour les 15-44 ans pris en charge par les associations SOS Médecins. Les passages aux urgences pour suspicion de Covid ont, eux, augmenté de 13% pour tous les âges.&

**25 novembre 2022 BFMTV.** Affaire McKinsey : Emmanuel Macron assure qu'il ne craint "rien" et qu'il n'est pas "au cœur de l'enquête" du Parquet national financier ...Le chef de l'Etat s'est exprimé vendredi depuis Dijon, en marge de son déplacement à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Sa réaction était très attendue. Emmanuel Macron s'est exprimé, vendredi 25 novembre, sur l'annonce du Parquet national financier (PNF) de [l'ouverture de deux informations judiciaires](#) au sujet des deux campagnes présidentielles de l'actuel chef de l'Etat. "*Je ne crains rien*", a-t-il estimé depuis Dijon (Côte-d'Or), où il est en déplacement à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Emmanuel Macron a déclaré qu'il ne croyait pas être "*au cœur de l'enquête*" ouverte par le PNF sur des soupçons de favoritisme et de "tenue non conforme de comptes de campagne", notamment. "*Je ne sais rien, personne ne m'a écrit, personne ne m'a appelé*", a-t-il confié au sujet de cette procédure.&

**25 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Antoine de l'Alliance Humaine crée une ONG destinée à soigner les gens vaxx comme non vaxx avec mise en relations en vision conférence avec des médecins, ordonnances prescrites...&

**25 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Les médecins libéraux présentent un front uni comme rarement pour défendre l'attractivité de leur profession et leur positionnement central dans l'organisation des soins primaires. Ils ont décidé de fermer leur cabinet les 1er et 2 décembre afin de peser de tout leur poids sur les négociations conventionnelles qui restent à ce jour au point mort. Si c'est le collectif apolitique et asyndical "[Médecins pour demain](#)" qui le premier a appelé à la fermeture des cabinets, force est de constater que les syndicats se joignent au mouvement les uns après les autres : SML, Les Spécialistes CSMF, Les Généralistes-CSMF, la Fédération des médecins de France, l'UMFL-S... Si certaines revendications diffèrent d'un syndicat à l'autre, le constat est en effet plutôt unanime : les médecins de terrain sont usés par 3 années de Covid et désabusés par le manque de reconnaissance à leur égard des autorités de tutelle. Cette nouvelle mobilisation reprend les revendications non entendues lors de la manifestation des étudiants en médecine le 14 octobre et de la [mobilisation des médecins du 17 novembre](#) : la quatrième année d'internat, l'accès direct à certains

professionnels de santé hors parcours de soins coordonné, les mesures coercitives à l'installation des médecins libéraux. &

**25 novembre 2022 LeMediaen442.** André Bercoff a reçu Idriss Aberkane, à propos du scandale « Fact and Furious » d'Antoine Daoust. Le scandale a éclaté lorsque Malika, la femme d'Antoine Daoust, a porté plainte pour violence. Les articles de ce dernier, qui est un ancien barman et non un journaliste, sont écrits sur les ordres d'un certain Rudy. Leur but est de dénigrer ceux qui se permettent de critiquer le gouvernement et les laboratoires. *Fact and Furious* n'est qu'une officine parmi d'autres. Ses articles ont été pris pour parole d'évangile par l'AFP (qui a un contrat avec Facts and Furious), par l'Express, par Google. Toute diffamation qui passe par l'intermédiaire de Fact and Furious est blanchie. Ainsi Wikipédia peut colporter des informations diffamantes. Cela permet également à une accusée comme Karine Lacombe, proche d'Antoine Daoust, de plaider la bonne foi quant à ses propos diffamatoires envers le Pr Raoult et d'être ainsi acquittée. &

**25 novembre 2022 InfoDuJour.** Médecin psychiatre et ancienne députée du Bas-Rhin, Martine Wonner est suspendue de son activité professionnelle pendant un an, a décidé la chambre disciplinaire du Conseil de l'Ordre des médecins du Grand Est devant laquelle elle a comparu le 4 novembre 2022. Même s'il s'agit d'une décision purement politique, ce n'est pas la parlementaire qui a été sanctionnée d'une suspension d'exercer, ce vendredi 25 novembre, mais bien la médecin psychiatre. [Elle a comparu devant ses pairs](#), le 4 novembre dernier, à la suite de deux plaintes. L'une a été déposée en avril 2021, par le collectif NoFakeMed, dont le but est de « promouvoir la médecine, les soins et les thérapeutiques fondés sur les preuves scientifiques » et d'« informer et d'alerter sur les dangers des fake médecines ». Il lui reproche des entorses répétées au code de déontologie médicale. Et, notamment, la publication d'informations erronées par voie de presse et sur les réseaux sociaux et l'utilisation de sa qualité de médecin pour participer à des actions publiques. Médecin et parlementaire ... L'autre a été déposée en juillet 2021 par le Conseil national de l'Ordre des Médecins (Cnom). Celui-ci lui reproche les mêmes choses, mais ajoute que Martine Wonner a accueilli à sa permanence de députée des personnes sans masque et d'avoir elle-même participé à des manifestations sans masque. En outre, elle a dénoncé l'utilisation du Rivotril dans les Ehpad, d'avoir tenu des propos allant à l'encontre de la politique sanitaire dans le film *Hold Up*, alors qu'elle y est présentée à la fois comme psychiatre et députée. Bref, elle aurait intentionnellement mélangé sa qualité de médecin et celle de parlementaire. Son avocat, Me Carlo Alberto Brusa, a publié un communiqué expliquant que Martine Wonner « est salie par cette décision qui porte non seulement atteinte à son honneur et à sa probité et qui remet en cause la liberté d'expression dans son principe, mais encore plus dans le cadre de la fonction parlementaire. » Il ajoute que Martine Wonner allait continuer à se battre « pour défendre les principes et les valeurs qu'elle a toujours défendus devant l'Assemblée nationale et en dehors, principe et valeurs qui apparaissent d'autant plus fondés depuis ce jour ». Elle interjette donc appel de cette décision. &

**26 novembre 2022 Planetes360. Alexis Poulin.** Sixième 49.3 en un mois. Si vous ne comprenez pas les forces à la manœuvre pour terminer notre mode de vie, il est trop tard. Appelez ça démocratie, c'est mignon, mais c'est inexact. &

**26 novembre 2022 InfoDuJour.** Covid-19 : Vincent Pavan dénonce deux ans de fraudes scientifiques... Invité par l'association L'union fait la force 88, le chercheur et mathématicien Vincent Pavan\* a donné une conférence à Épinal : « Covid-19 : corruptions mathématique et épidémiologique ». Un décorticage en règle des fraudes scientifiques de la crise. « On peut débattre de tout, sauf des chiffres » affirmait de manière péremptoire la publicité gouvernementale de l'été 2021. Mais Vincent Pavan n'est pas du tout de cet avis. Ce chercheur en mathématiques est même bien placé pour savoir qu'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres, surtout si on les bidouille un peu, voire beaucoup. Il l'a clairement démontré lors de sa conférence à Épinal : « Covid-19 : corruptions mathématique et épidémiologique ». Une synthèse percutante de ce qu'il dénonce être deux ans de fraudes scientifiques. Des simulations délirantes... Pour commencer, revenons en arrière. Nous sommes en 2009 et on nous annonce la pandémie de grippe H1N1. « C'était la répétition

générale du Covid, nous dit Vincent Pavan. Tous les ingrédients étaient déjà là, avec une exagération totale de la dangerosité du virus, établie sur la base de simulations délirantes annonçant des millions de morts ». Ces projections sont avant tout le fait d'un certain Neil Ferguson, épidémiologiste à l'Imperial College de Londres, déjà connu pour avoir annoncé une mortalité largement surévaluée lors de la grippe aviaire de 2005 [1]. En France, le même type de modèle mathématique est utilisé à l'époque par l'Institut de veille sanitaire et l'Inserm, ou par l'École des hautes études en santé publique. Les chiffres produits sont tellement hors sol que la commission d'enquête du Sénat sur la gestion de la pandémie de H1N1 notera dans [son excellent rapport de 2010](#) que « l'absence de corrélation entre les estimations modélisées et la réalité constatée est frappante » et que « les hypothèses formulées sur la base des modèles n'ont pas de valeur prédictive ». Bref, du « bullshit » scientifique. L'affaire semble entendue. Mais en 2020, re-belote. Neil Ferguson et ses simulations sont de retour pour nous annoncer à nouveau des millions de morts, dont 500 000 pour la France. « En fait, il a modélisé à partir d'un vieux code de 2006 vaguement réadapté, commente Vincent Pavan, et il a rédigé un rapport, le « [Rapport 9](#) », qui n'est pas un article scientifique relu par les pairs, mais juste un document de l'Imperial College ». Et notre mathématicien de nous expliquer que ce code contient tellement de paramètres d'entrée (930 au total) qu'on peut lui faire dire tout et n'importe quoi. En statistique, on parle de « surajustement » ou de « surinterprétation » : plus un modèle contient de paramètres, moins il est capable de généraliser et de prévoir de manière fiable.&

**27 novembre 2022 FranceSoir.** Le récit poignant de Pascale Muller à propos de la maladie Covid de son frère met en exergue une accumulation de négligences. À l'absence de prescription et de suivi se sont succédé de mauvais choix thérapeutiques, puisque le médecin a donné à son patient des molécules inefficaces et dangereuses dans le cadre du traitement du Covid-19. Par ailleurs, à plusieurs reprises, il aurait négligé les signes qui montraient une aggravation de l'état de santé de Pierre et tardé à faire hospitaliser son patient, qui se trouvait en hypoxie. Hospitalisé tardivement, Pierre est mort des suites du Covid quelques jours après son hospitalisation, emporté par un arrêt cardiaque et une embolie pulmonaire. Le médecin a-t-il agi de la sorte par peur ? Pascale Muller le pense. Selon elle, le médecin a craint d'être sanctionné par le Conseil de l'ordre des médecins. Une peur qu'il aurait d'ailleurs confiée à Martine, la compagne de Pierre : "J'ai pensé à lui prescrire de l'hydroxochloroquine, mais nous venons de recevoir une circulaire." Après une période de solitude et de questionnements suite à la mort de son frère, Pascale Muller découvre la plainte collective pour délaissement déposée par Me Joseph contre le président du Conseil de l'ordre de l'époque Patrick Bouet. Elle décide de se joindre à cette action en justice. Au-delà de Patrick Bouet, Pascale Muller porte également plainte contre le médecin de son frère pour avoir prescrit un traitement inadapté, mais également pour mauvaise interprétation de signes cliniques ayant montré une aggravation de la maladie Covid.&

**27 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Reprise depuis hier soir de la propagande mensongère fondée sur un nombre stratosphérique de "cas" obtenu à partir du test PCR qui est totalement bidon ! France-Désinfo martèle : « L'épidémie repart à la hausse avec 40 000 "cas" quotidiens. » Sauf que... les "cas" ne sont pas des "malades" ! La vérité est ici : <https://covid.irsan.eu>. Il y a eu 29 "malades" pour 100 000 habitants pour cette semaine ! Il n'y a donc aucun redémarrage de l'épidémie de covid ( terminée depuis juillet 2020 ).&

**28 novembre 2022 FranceSoir.** Depuis plusieurs mois, FranceSoir enquête sur la "harcelosphère" qui gravite autour de l'IHU Méditerranée dirigé par le Pr Raoult, mais aussi sur le rôle et le fonctionnement des organes de fact-checking qui ont décrété tout au long de la crise du Covid-19 quelle était la vraie de la fausse information. La présente investigation plonge dans les arcanes de la communauté des fact-checkers et s'intéresse plus spécifiquement au cas du site Fact & Furious, des pratiques douteuses de son fondateur, de son ascension aussi fulgurante que sa disparition, de son réseau opaque et tentaculaire... La confiance de la population française dans ses médias d'information est au plus bas niveau : seuls 26% des Français déclarent avoir confiance dans les médias *mainstream*, selon un [sondage](#) MIS Group réalisé pour FranceSoir et

BonSens.org en novembre 2020. L'onde de choc sur les réseaux sociaux suscitée par la nouvelle de la fermeture soudaine du site Internet de Fact & Furious ce 26 novembre 2022, en amont de la parution de cette enquête, risque de ne rien arranger. Présenté dans la presse comme un « *média indépendant de fact-checking* », ce site controversé et son directeur, le sulfureux Antoine Daoust, ancien militaire de 39 ans reconverti à l'occasion de la crise du Covid-19 en chasseur « *de complotistes et d'anti-vax* », sont au cœur de la tourmente depuis les premières révélations de Malika Daoust, son épouse, mardi 22 novembre [sur la chaîne YouTube](#) d'Idriss Aberkane. &

**28 novembre 2022 FranceSoir.** Beaucoup de soignants n'ayant plus de revenus sont partis travailler dans d'autres secteurs. En avaient-ils le droit ? Me David Guyon explique toutes les possibilités que la fonction publique offre afin qu'une personne qui est fonctionnaire puisse accepter un autre travail... La première possibilité est la démission. La deuxième possibilité est la rupture conventionnelle demandée à l'employeur, une possibilité qui existe dans la fonction publique depuis 2018, mais qui est rarement accordée. La troisième possibilité est la disponibilité d'office qui autorise celui qui en bénéficie de garder un lien avec son administration, mais également de se reconvertir en exerçant une autre activité. Enfin, la quatrième possibilité est la demande d'autorisation d'une activité accessoire. Cependant, comme Me Guyon l'explique, de nombreux soignants suspendus ont commencé à travailler ailleurs sans avoir démissionné, sans être placé en disponibilité d'office, sans être en rupture conventionnelle et sans avoir demandé une autorisation d'activité accessoire, ce qui les place en méconnaissance de leurs obligations professionnelles même si aucune infraction ne peut leur être reprochée puisque la responsabilité incombe au nouvel employeur qui se retrouve en infraction. Depuis la loi du 5 août 2021, l'agent suspendu est considéré comme étant toujours en activité, un statut hybride qui place le soignant « entre deux mondes » puisqu'il est en activité, mais plus rémunéré, en activité, donc sans droit à une allocation de retour à l'emploi ni aux aides sociales notamment au revenu de solidarité active (RSA).&

**28 novembre 2022 ProfessionGendarme.** INFO LE PARISIEN. Trois juges d'instruction enquêtent sur la sincérité des comptes des campagnes victorieuses d'Emmanuel Macron en 2017 et en 2022. En toile de fond, les relations entre le chef de l'État et son entourage avec le cabinet américain de conseil McKinsey et les conditions d'attribution de contrats publics. C'est sans aucun doute l'enquête judiciaire la plus sensible du moment. Et pour cause, elle est la première à viser directement le président de la République. Selon nos informations, confirmées par le parquet national financier (PNF), une information judiciaire a été ouverte le 20 octobre pour des soupçons de financement illégal des campagnes électorales d'Emmanuel Macron en 2017 et 2022. Les investigations visent les liens entre le chef de l'Etat et [le cabinet de conseil McKinsey](#). Elles s'intéressent aux conditions d'attributions de certains contrats publics aux montants colossaux à cette entreprise américaine. Une seconde information judiciaire des chefs de favoritisme et recel de favoritisme a été ouverte le 21 octobre. Dans les deux cas, le PNF précise avoir été destinataire de signalements et de plaintes émanant d'élus, de particuliers et d'associations. Trois juges d'instruction, qui seront épaulés par des services de gendarmerie, ont été désignés pour mener ces enquêtes au cœur du pouvoir, parmi lesquels Serge Tournaire, actuellement doyen du pôle financier au tribunal judiciaire de Paris. Ce magistrat d'expérience est notamment connu [pour avoir mis en examen François Fillon en 2017 dans l'enquête sur les emplois fictifs de son épouse Penelope](#), tous deux ayant depuis été condamnés en première instance puis en appel, ainsi que [Nicolas Sarkozy, dans l'affaire Bygmalion](#).&

**28 novembre 2022 FranceSoir.** Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, quatre chercheurs israéliens et un chercheur australien ont fait paraître un article publié par les éditions scientifiques Springer dans lequel ils examinent et analysent la menace qui a pesé et qui continue de s'exercer sur les médecins, scientifiques et penseurs (sociologues, philosophes, juristes) qui se sont risqués à porter un discours contrariant le narratif officiel des autorités sanitaires gouvernementales et intergouvernementales. Dès le début de l'émergence du Covid-19, il a été largement fait usage de la censure, mais également de tactiques d'intimidations qui ont porté

atteinte à la réputation et à la carrière de médecins et chercheurs « dissidents », quel que soit leur statut académique ou médical et peu importe leur stature. En effet, les auteurs de l'étude citent notamment Didier Raoult, professeur de médecine, infectiologue, microbiologiste (IHU-MI, Marseille), Michael Levitt (prix Nobel de chimie), John Ioannidis, professeur d'épidémiologie (Stanford), Peter Doshi (Rédacteur au British Medical Journal, professeur sur les services de santé pharmaceutiques à l'université du Maryland) ou encore Laurent Mucchielli (sociologue, directeur de recherche au CNRS). L'objectif de cette étude a été de rendre compte des expériences et des réponses des médecins et chercheurs qui ont été la cible d'une répression et d'une censure inédites suite à des publications ou des déclarations sur le Covid qui remettaient en cause le point de vue dominant, et ce, afin d'éclairer le public des effets délétères de l'absence du débat contradictoire pour la médecine, la science et la santé publique.&

**29 novembre 2022 FranceSoir.** Selon une information rapportée le 24 novembre par l'association Children's Health Defense dirigée par l'avocat Robert Francis Kennedy Jr, le Conseil d'État grec – la plus haute Cour administrative du pays – a statué sur le maintien de l'obligation de vaccination contre le Covid-19 du personnel soignant : il a déclaré la mesure inconstitutionnelle. Cette décision, qui sonne la fin de 15 mois de suspension sans salaire, fait écho à celle du ministère de la Santé allemand, qui ne devrait pas renouveler la mesure pour l'année 2023. La décision du Conseil d'État : une atteinte aux droits fondamentaux trop longue et des données épidémiologiques insuffisantes... Le Conseil d'État hellénique est composé de sept juges : 6 d'entre eux ont voté en faveur de la réintégration des soignants suspendus demandée par [l'Association nationale des employés des hôpitaux publics](#) (un organisme syndical hospitalier grec) dans le cadre d'une action en justice intentée en leur nom. Pour l'institution, la prolongation du mandat vaccinal pour 2023 est devenue inconstitutionnelle. Si les juges estiment que la vaccination obligatoire de certaines catégories de travailleurs est constitutionnelle, cette mesure ne le reste tant qu'elle n'entre pas en contradiction avec le "principe de proportionnalité". Cette Cour suprême grecque a reconnu que les mesures sanitaires mises en œuvre dans le cadre de la crise du Covid-19 constituent une atteinte grave aux droits fondamentaux suivants : la liberté d'épanouissement personnelle, la liberté de circulation et le droit au respect de la vie privée. En revanche, selon le Conseil d'Etat, ces mesures ne peuvent être constitutionnelles que si celles-ci restent appliquées dans un intervalle de temps nécessaire et demeurent proportionnelles à la menace que représente le risque sanitaire. Aussi, par sa nature temporaire, la sévérité et la durée de cette politique doivent faire l'objet d'une réévaluation ponctuelle par les autorités compétentes sur la base des données épidémiologiques à disposition et des dernières découvertes scientifiques crédibles, juge-t-elle. &

**29 novembre 2022 MediaEn442.** Seulement 36 % des plus de 60 ans ont un parcours vaccinal complet et à peine 42 % des plus de 80 ans... Malgré — ou à cause — de la 9e vague annoncée par les médias, la 4e dose souffre d'un manque de confiance. Joseph, 68 ans : « *J'ai eu quelques effets indésirables avec les premiers vaccins, cela a duré entre vingt-quatre et quarante-huit heures. Je suis un peu réticent, mais s'il faut la faire, on la fera.* » Les vaccins anti-covid peinent à être acceptés en raison de leurs insuffisances. Pour Ghislaine, 82 ans, ils n'empêchent ni de le contracter ni de le transmettre. « *Le vaccin ne marche pas très bien mais bon, peut-être que je le ferai, mais pour l'instant non je ne suis pas décidée, je n'ai pas confiance du tout.* »&

**29 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Après la sanction révoltante infligée par la Chambre disciplinaire de l'Ordre des Médecins du Grand Est contre l'ancienne Députée et médecin psychiatre Martine Wonner (\*), c'est au tour du Dr Éric Loridan de se confronter à ses pairs vendredi 2 décembre. Son crime ? Il a eu le malheur de démontrer de manière parfaitement scientifique que le simple port d'un masque facial en polypropylène ne représentait absolument aucune protection contre la pénétration-expulsion respiratoire des virus. Qu'en plus, ce dispositif pouvait facilement menacer la sécurité de ses porteurs. Ce qui va se jouer à Lille sera capital : est-il dit dorénavant qu'en France, un médecin doit penser faux parce que son Ordre le lui commande ?&

**30 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Lors d'un entretien avec Epoch Times France, Pierre Chaillot s'est exprimé sur la polémique liée à l'usage du Rivotril – une molécule médicamenteuse de la classe des benzodiazépines – dans le cadre de protocoles de soins palliatifs, notamment dans les Ehpad : « Le scandale n'est pas tant lié à la molécule en elle-même, mais plutôt au protocole. C'est ce qu'ils ont appelé le protocole palliatif covid. C'est un protocole qui n'a pas lieu qu'en France, et qui a consisté à dire : il y a un virus mortel qui circule et quand les personnes âgées l'ont, on ne peut pas les soigner, et en plus elles sont dangereuses pour les autres parce qu'elles vont contaminer leurs voisins. Donc, il faut les isoler et les mettre en protocole palliatif. » « La molécule utilisée par la plupart des autres pays a été le Midazolam et on s'est retrouvé en situation de pénurie. Il y a eu un décret spécifique en France pour pouvoir utiliser le Rivotril », ajoute Pierre Chaillot. « C'est à partir du moment où l'on prend cette décision que l'on a une forte augmentation de la mortalité, en particulier des personnes âgées dans les Ehpad. **Cette prise de décision est un vrai scandale.** Comment peut-on affirmer d'emblée que les personnes ne se sortiront pas d'une quelconque pathologie et faire peur à tout le monde pour dévoyer le système de soins palliatifs sans tenter autre chose ? ». &

**30 novembre 2022 ProfessionGendarme.** Par Yaffa SHIR-RAZ (University of Haifa, Israël), Ety ELISHA (Max Stern Yezreel Valley College, Israël), Brian MARTIN (University of Wollongong, Australie), Natti RONEL (Bar Ilan University, Israël) et Josh GUETZKOW (Hebrew University of Jerusalem, Israël)... Cáceres (2022) a affirmé que le fait que le débat ait été réduit au silence et que les positions alternatives aient été censurées constitue en fait un détournement de la « science normale » (Kuhn 1962), qui suppose que différentes explications et réponses aux faits d'intérêt scientifique émergent normalement et ont la possibilité d'être résolues dans le cadre d'un débat scientifique conventionnel. Selon Cáceres, un tel détournement de la praxis scientifique « normale » suggère que des influences « non scientifiques » sont à l'œuvre. Ce détournement est particulièrement préoccupant lorsque les voix réduites au silence sont celles d'un nombre croissant de scientifiques et de médecins éminents et renommés. La volonté de censurer et de rejeter les opinions dissidentes en les qualifiant de « désinformation » présente des similitudes étroites avec le « travail sur les limites » de la science, qui consiste à maintenir le pouvoir et l'autorité de la science en délimitant certains domaines de recherche scientifique comme étant hors limites et en les discréditant comme étant essentiellement non scientifiques (Gieryn 1999 ; voir également Harambam 2014). Créer un faux consensus en censurant l'information et en empêchant les débats scientifiques peut conduire les scientifiques, et donc aussi les décideurs politiques, à se couler dans le paradigme dominant, les amenant à ignorer d'autres options plus efficaces pour faire face à la crise ou peut-être même la prévenir. Un tel « consensus » conduit à une vision étroite du monde, qui nuit à la capacité du public à prendre des décisions éclairées et érode la confiance du public dans la science médicale et la santé publique (Cernic 2018 ; Delborne 2016 ; Martin 2014, 2015 ; Vernon 2017). Des chercheurs ont déjà averti que la crise de COVID-19 confirme les préoccupations antérieures concernant les implications délétères de la censure (Cáceres 2022 ; Mucchielli 2020). Nous sommes d'accord avec l'affirmation de Cáceres selon laquelle la censure et le dogme sont étrangers à la vraie science et doivent être abandonnés et remplacés par une discussion ouverte et équitable.&

**30 novembre 2022 InfoDuJour.** Après une accalmie de plusieurs mois, l'épidémie de Covid-19 semble de retour dans notre pays à la faveur des premiers froids. Les chiffres repartent à la hausse, a rappelé à l'Assemblée nationale la Première ministre, ce mardi 29 novembre 2022. « Avec plus de 40.000 nouveaux cas détectés par jour, une progression de près de 10 % des hospitalisations sur une semaine, une hausse de 22 % des hospitalisations en soins critiques et 400 décès dus à la Covid la semaine passée... Cette nouvelle vague nous le rappelle : le virus n'a pas disparu ; l'épidémie frappe encore, tue encore » a insisté Elisabeth Borne, en demandant aux Français de [porter le masque](#) et de respecter les gestes barrières. Elle ajoute : « Si je fais ce rappel, c'est que notre hôpital va faire face à une pression supplémentaire » puisque trois épidémies sévissent en même temps : l'épidémie de Covid, l'épidémie de bronchiolite et la grippe saisonnière. Elle demande aux

Français de continuer à pratiquer les gestes barrières et d'aller se faire vacciner. « Vaccinez-vous, cela vous protège et cela protège l'hôpital » dit-elle.&

**30 novembre 2022 FranceSoir.** Le commissaire européen au Marché intérieur, **Thierry Breton**, a averti mercredi le patron de Twitter **Elon Musk** qu'il devrait « *significativement augmenter les efforts* » pour se conformer aux règles de l'UE, lors d'un entretien téléphonique, risquant l'interdiction de la plateforme en cas de non-respect... « *Soyons clairs : il reste encore un énorme travail à accomplir* » et Twitter devra « *renforcer considérablement la modération des contenus, protéger la liberté d'expression et s'attaquer avec détermination à la désinformation* », a dit le commissaire à Elon Musk, selon un compte rendu de l'échange communiqué à Bruxelles. En cas de non-respect des règles établies par l'UE, la plateforme risque l'interdiction, [selon le Financial Times](#). Twitter a annoncé, mardi 29 novembre, le rétablissement en masse de comptes bannis et la fin de la politique controversée de lutte contre la « *désinformation sur le Covid* ».&

**30 novembre 2022 FranceTVInfo.** Alors que le nouveau rebond épidémique inquiète les soignants franciliens, la Première ministre exhorte les Français à porter le masque "dans des zones de promiscuité comme les transports en commun". Tandis que les rames de métro pleines à craquer se sont multipliées sur le réseau de la RATP, Elisabeth Borne a lancé un "appel solennel" mardi, lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. "Portons le masque dès que nous sommes avec des personnes fragiles ou dans des zones de promiscuité comme les transports en commun", a déclaré la Première ministre. "Ce sont des petits gestes qui sauvent des vies", a-t-elle ajouté, alors que "l'épidémie de Covid repart". "Aider nos soignants, c'est être vigilants ensemble", a souligné Elisabeth Borne. "Notre hôpital va encore faire face à une pression supplémentaire, car à la reprise du Covid s'ajoute une épidémie de bronchiolite, la plus élevée des dernières années, et une épidémie de grippe saisonnière particulièrement virulente cette année avec cinq régions en phase pré-épidémique et des premiers effets sur notre hôpital", a-t-elle indiqué. La Première ministre a également appelé à avoir recours à la vaccination pour "aider nos soignants". Au-delà du Covid-19, elle a évoqué "la vaccination contre la grippe, malheureusement très basse cette année". C'est par voie de presse le 30 novembre 2022 que la rédaction de FranceSoir a appris la décision du ministère de la Culture de ne pas renouveler l'agrément CPPAP du journal, et plus particulièrement son certificat d'Information Politique et Générale (IPG). Selon la Commission paritaire des publications et agences de presse, FranceSoir présenterait un « *un défaut d'intérêt général* » et nos contenus publiés à propos de la crise du Covid-19 porteraient « *atteinte à la protection de la santé publique* ».&

**Jacques Prévert** : Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie.&

**01 décembre 2022 PGibertie.** L'hôpital se meurt mais Big Pharma se porte bien ! Il paraît que les vaccins covid ne peuvent être dangereux puisque les institutions le garantissent, aurions-nous oublié que tous les cinq ans en moyenne des lanceurs d'alerte réussissent à dénoncer un scandale médicamenteux? Nous avons tous connu des morts de ces scandales du passé et du présent, c'est le cas de deux membres de ma famille très proche. Talc Morhange, Distilbène, Sang contaminé, amiante, Prothèses PIP, Dépakine, Mediator, hormones de croissance, Vioxx.... Les scandales se succèdent et la presse, l'Etat ont chaque fois quatre ou cinq ans de retard. Les lanceurs d'alerte se heurtent à l'incrédulité et aux moqueries. La preuve est faite depuis longtemps des liens consanguins entre Big Pharma, la Médiacratie et les décideurs politiques. La crise actuelle ne fait qu'accentuer la tragédie; Rivotril, Remdesivir... et injections dites vaccinales...&

**01 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Effets indésirables : « Il manque 6000 décès dans les bases de données » – E. Darles et V. Pavan. &

**01 décembre 2022 FranceSoir.** "400 à 500" travailleurs migrants sont décédés sur les chantiers du Mondial qui se déroule actuellement au Qatar. Cette fois-ci, les chiffres proviennent des officiels qataris. Dans une interview accordée au journaliste britannique Piers Morgan dans son émission "Uncensored", le lundi 28 novembre 2022, le directeur de l'organisation du Mondial, Hassan al-Thawadi a dévoilé un chiffre bien L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

supérieur à celui soutenu par Doha. Ses déclarations ne démentent toutefois pas la position officielle précédente, mais la nuance. Jusque-là, les autorités qataries ont rejeté tous les chiffres avancés par des enquêtes et des études, à l'image de celle de *The Guardian*, qui avait fait état de [6 500 morts](#) issus de plusieurs pays asiatiques. *“L'estimation est autour des 400, entre 400 et 500 morts”, a-t-il dit. “Je n'ai pas le nombre exact. C'est quelque chose dont nous avons déjà parlé (...) Nous avons toujours été transparents là-dessus (..) Un mort, c'est déjà trop. C'est aussi simple que cela”, a-t-il ajouté lors de la même interview.&*

**02 décembre 2022 FranceSoir.** Le 22 juillet 2022, soit trois mois avant l'expiration de son certificat prévue au 30 septembre 2022, la CPPAP confirmait la bonne réception du dossier de renouvellement de notre certificat IPG. Le 30 septembre 2022, nous étions toujours sans nouvelle d'une quelconque décision. Le 30 novembre, l'annonce tombe, sans que la société n'ait reçu aucun courrier officiel ni même aucune signification de cette décision. Notons que la position de la CPPAP s'inscrit en contradiction avec celle adoptée en mars 2021 : à la suite d'un audit anticipé de notre agrément sur demande, en février 2021, de la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, l'organisme chargé de reconnaître la validité des titres de presse avait alors jugé que notre journal remplissait tous les critères d'admission. Il soulignait notamment que FranceSoir présentait « *des informations, des analyses et des commentaires [...] susceptibles d'éclairer le jugement des citoyens* », comme le veut l'article 2 du décret du 29 octobre 2009 qui fixe ces critères d'admission.&

**02 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** En 2022, la natalité connaît un décrochage historique, avec des chiffres jamais connus jusqu'ici. Cette tendance qui a commencé à s'affirmer en juin 2022, c'est-à-dire 9 mois après l'atteinte des 85% de taux de vaccination dans la population, est devenue catastrophique depuis le mois d'août, c'est-à-dire depuis les premiers effets de la troisième dose. Pour l'instant, l'INSEE ne donne aucune explication à ce trou d'air inquiétant pour l'avenir démographique du pays. Comme on le voit clairement sur ce graphique, près de 2.300 enfants sont nés chaque jour en France en septembre 2017. Ils n'étaient plus que 2.100 en 2020, quelques mois après le tout début de l'épidémie de COVID. Ils n'ont été que 2.000 en septembre 2022, 9 mois après le passage à la 3<sup>e</sup> dose...&

**02 décembre 2022 LaMontagne.** Le Dr Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes, plaide pour le retour du masque obligatoire dans les transports et aimerait bien que le gouvernement « se bouge ». **Qu'est-ce qui motive votre appel à rendre obligatoire le masque dans les transports ?** Je pense sincèrement que nous avons un peuple vaillant, intelligent et obéissant, mais il faut lui dire les choses ! Vous pourriez dire « Portez votre ceinture de sécurité au volant », personne ne la porterait. Vous êtes obligé d'en passer par une sorte d'obligation un peu plus pénétrante, sinon, ça ne marchera pas. Là, on est en plein début d'épidémie, c'est évident que ça va cartonner. &

**03 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Les coupures de courant, effectuées dans le cas d'une sollicitation trop importante du réseau Lors d'une conférence de presse organisée le 25 novembre à l'intention des familles endeuillées, le Dr Masanori Fukushima, professeur émérite à l'université de Kyoto, a mis en garde contre les méfaits de l'injection de Covid : « Compte tenu du large éventail d'effets indésirables, des milliards de vies pourraient finalement être en danger... Vous dépensez des milliers de milliards de yens pour importer et inciter la population [à en avoir]... Dans les magazines professionnels, le malentendu est apparu au grand jour et on comprend maintenant à quel point il est dangereux. » Dr Masanori Fukushima : « Les dommages causés par les vaccins sont désormais un problème mondial. Des milliards de vies en danger » (5 mins) Le Dr Masanori Fukushima a publié plusieurs articles sur la recherche biomédicale et la médecine translationnelle. Professeur émérite à l'université de Kyoto, il travaille également au Translational Research Informatics Centre Foundation for Biomedical Research and Innovation, à Kobe, au Japon. Il a également rédigé plus de 200 articles qui ont été cités plus de 7 000 fois. Fort d'une expérience approfondie des trois dernières décennies en tant qu'oncologue médical au centre anticancéreux d'Aichi et à l'hôpital universitaire de Kyoto, le Dr Fukushima s'est engagé dans la pratique et

L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 315

---

la diffusion du traitement standard du cancer et dans la réforme du système de soins médicaux japonais. Il contribue activement à ce jour à la mise en place de l'infrastructure des essais cliniques axés sur la recherche translationnelle.&

**03 décembre 2022 TF1info.** Les coupures de courant, effectuées dans le cas d'une sollicitation trop importante du réseau, pourraient survenir entre 8 et 13 heures ou entre 18 et 20 heures, au moment des pics de consommation. Prévenus la veille à 17 heures, jusqu'à 4 millions de personnes pourraient être touchés [au même moment](#). Il faudrait alors en quelques heures anticiper toute la journée du lendemain. Déplacements, achats, ou travail, tout serait un peu plus compliqué sans électricité. Le 13h de TF1 s'est plongé dans ce qui est pour l'heure une fiction, pour mieux nous représenter à quoi nous attendre. Retourner au stade de la lampe à pétrole, c'est compliqué ... Un habitant de Dijon... *"On tâchera de se lever à la bonne heure pour prendre notre café, et puis de s'adapter"*, philosophe une passante dans le reportage de TF1 en tête de cet article. Le café, effectivement, comme tout ce qui nécessite du courant électrique pour être activé, devra être prêt avant l'éventuelle coupure de délestage. *"Retourner au stade de la lampe à pétrole, c'est compliqué"*, s'amuse un autre passant. Les [déplacements](#) nécessiteraient aussi des ajustements : certains trains, métros ou tramway pourraient être annulés, faute de courant, et nos voitures coincées dans les parkings automatisés. Dans les rues, les éclairages publics seront éteints, tout comme les feux de signalisation. Impossible également de faire le plein de carburant, car les pompes automatiques ne fonctionneront pas. Pour les parents, [autre complication](#) : il faudra aussi garder les enfants à la maison. Sans lumière, ni chauffage ou alarme en état de marche, les écoles touchées resteront fermées lors des coupures matinales.&

**03 décembre 2022 FranceSoir.** Les éditions brésiliennes Intermezzo ont publié les entretiens réalisés par Jean-Marc Sabatier pour FranceSoir. Directeur de recherche au CNRS, docteur en biologie cellulaire et microbiologie, il est le premier chercheur au monde à avoir identifié le dysfonctionnement du système rénine-angiotensine et la suractivation du récepteur AT1R comme étant responsables des maladies covid. Ses découvertes fondamentales sont aujourd'hui reprises et confirmées par de nombreux chercheurs.&

**03 décembre 2022 InfoDuJour.** Une jolie victoire vient d'être remportée par Me Tarek Koraitem, avocat défendant une soignante suspendue du secteur privé. Sa cliente, une infirmière exerçant à l'Institut Curie et suspendue sans rémunération depuis septembre 2021 pour non vaccination, va être réintégrée dans son service avec arriérés de salaires. C'est en tout cas ce qu'a décidé la cour d'appel de Paris, ce jeudi 1er décembre. « C'est historique ! Ma cliente est la première soignante en France non-vaccinée à être réintégrée sans qu'une Cour d'appel ne juge le contraire », se félicite l'avocat sur son compte Twitter. Il ajoute : « Cette ordonnance inédite pourra servir tous les employés du secteur privé dans la même situation. Cette victoire est au service des milliers de soignants suspendus dans cette situation ». Cette petite victoire ne préjuge cependant pas de ce que décidera la cour d'appel de Paris à titre définitif sur l'ensemble du dossier.&

**04 décembre 2022 FranceSoir.** Des effets secondaires de la vaccination anti-Covid sont causés par... le mouvement "anti-vax". Telle est l'affirmation faite par [un article scientifique](#), publié en septembre dernier dans la revue scientifique *BioMedicine*. Son auteur affirme que **"la désinformation perpétuée par le mouvement anti-vaccination peut causer plus de décès et d'effets secondaires"** du vaccin anti-Covid. Cet article estime que *"l'alarmisme"* et la *"désinformation"* colportés par des *"personnes sans formation scientifique"* pour *"terroriser"* des individus afin qu'ils ne se fassent pas vacciner, exposent non seulement ces derniers à une contamination mais *"causent également plus d'effets secondaires"*. Le résumé fait état *"d'une revue"* qui offrirait des données démontrant l'affirmation avancée par cet article : *"Une mini-revue de la littérature publiée a été menée et a révélé que le stress mental provoque clairement une vasoconstriction et une constriction artérielle des vaisseaux sanguins"*. Les groupes anti-vaccination provoquent des crises cardiaques chez les vaccinés... Ce texte explique que les sujets à la vaccination qui *"sont paniqués, inquiets, stressés ou effrayés"* en raison du mouvement "anti-vax", verront *"leurs artères se contracter et devenir plus petites au moment de recevoir le vaccin"*. Ce phénomène, c'est-à-dire *"la constriction des veines, des artères et des"*  
L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 316

*vaisseaux sous stress mental”, est “la cause la plus probable de caillots sanguins, d’accidents vasculaires cérébraux, de crises cardiaques, d’étourdissements, d’évanouissements, d’une vision floue, d’une perte d’odorat et de goût qui auraient pu survenir peu de temps après l’administration du vaccin”, peut-on lire.&*

**04 décembre 2022 FranceSoir.** Un professeur de l’Université de Stanford, Jay Bhattacharya, rapporte que *“sa vie était devenue un enfer”* après avoir exprimé en octobre 2020 son désaccord contre le confinement à domicile dans le cadre des mesures sanitaires imaginées pour lutter contre l’épidémie de coronavirus. Ce professeur de médecine, d’économie et de politique de recherche en santé à l’Université de Stanford, a ainsi affirmé que *“la liberté académique est morte”*. Co-auteur de la déclaration de Great Barrington, signée par des milliers de scientifiques et recommandant une approche alternative contre l’épidémie de Covid-19, Jay Bhattacharya a fait état d’un *“haut clergé qui déclare ce qui est vrai et ce qui n’est pas vrai”*. Ce scientifique était l’invité d’une [conférence](#) sur la liberté académique à la Graduate School of Business de Stanford, qui s’est déroulée les 4 et 5 novembre 2022. Lors de son intervention, Jayanta Bhattacharya a dressé un constat sans appel sur les conséquences des mesures sanitaires mises en œuvre au cours de la crise covid et la censure idéologique qui pèse sur les scientifiques qui contestent le discours officiel relatif à leurs mérites. Il a illustré son opinion par son expérience personnelle, c’est-à-dire *“l’enfer”* auquel il fait face depuis qu’il a exprimé, avec des milliers d’autres scientifiques, son désaccord avec la politique dominante de la lutte contre le coronavirus. Ce professeur a réitéré son avis quant aux confinements. Lors de cette conférence, il a qualifié la politique adoptée de *“la plus catastrophique de toute l’histoire”*. Il s’agit, de son avis, *“la pire erreur de santé publique des 100 dernières années”*.&

**04 décembre 2022 LeMediaEn442.** Andrew Huff, expert dans les domaines du bioterrorisme et de la guerre biologique, a déclaré au journal britannique [The Sun](#) que le covid s’était échappé de l’Institut de virologie de Wuhan en Chine il y a deux ans. L’ancien vice-président d’*EcoHealth Alliance*, affirme avoir été aux premières loges de ce qu’il qualifie de l’une des plus grandes dissimulations de l’histoire et du *« plus grand échec du renseignement américain depuis le 11 septembre »*. Alors que le laboratoire de Wuhan a été au centre de débats acharnés sur les origines du covid-19, les responsables du gouvernement chinois et le personnel du laboratoire ont nié que le virus se soit échappé de l’officine. Pourtant l’épidémiologiste Andrew Huff a déclaré dans son nouveau livre, *« La vérité sur Wuhan : Comment j’ai découvert le plus grand mensonge de l’histoire »* ([en anglais](#)), avoir été aux premières loges de l’une des plus grandes dissimulations de l’histoire. Il affirme que la pandémie a été le résultat du financement des coronavirus en Chine par le gouvernement des États-Unis. Une sécurité laxiste, lors des expériences de *« gain de fonction »*, a conduit à une fuite au laboratoire de Wuhan : *« Les laboratoires étrangers n’avaient pas mis en place les mesures de contrôle adéquates pour assurer une bonne biosûreté, biosécurité et gestion des risques, ce qui a finalement entraîné la fuite du laboratoire à l’Institut de virologie de Wuhan. »*&

**04 décembre 2022 FranceSoir.** Les hauts responsables américains multiplient toujours les appels à la vaccination contre la Covid-19 à destination de leurs concitoyens. Des appels qui virent à la dérision et qui ont le mérite d’être rappelés. Un alarmisme par ailleurs bousculé suite à la publication d’une récente étude, selon laquelle 58% des personnes décédées des suites de leur contamination par la Covid-19 ont été vaccinées ou ont reçu leurs doses de rappel. Lors d’un briefing animé mardi 22 novembre à la Maison-Blanche, le Dr Ashish Jha, responsable Covid auprès du président Joe Biden, a fait une curieuse déclaration. Lors de son intervention, il a invité les citoyens américains à recevoir les doses de rappels du vaccin anti-covid et contre la grippe, pour *“se protéger”* en prévision de la saison hivernale et les fêtes de fin d’année. Il suggère, ouvertement, de recevoir ces deux doses dans chacun des deux bras : *“Dieu nous a donné deux bras. Prenez un vaccin dans chacun d’eux”*, a-t-il déclaré.&

**04 décembre 2022 ProfessionGendarme** Affaire des convocations de soignants suspendus par la police: l’analyse de Me Guyon ... Me David Guyon est l’avocat de près de 250 soignants toujours suspendus depuis plus d’un an. Certains soignants suspendus ont été convoqués par la police. Me David Guyon, un avocat qui

L’inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022. Page N° 317

---

représente plus de deux cent cinquante d'entre eux, a accepté, à l'occasion de ce « Debriefing », de venir expliquer les raisons de ces convocations : ces soignants sont soupçonnés d'avoir accepté un autre travail alors que leur statut d'agent de la fonction publique ne les y autorise pas. &

**05 décembre 2022 FranceSoir.** Aux États-Unis, les établissements scolaires californiens ne pourront plus imposer aux élèves leurs propres règles en matière de vaccination contre le Covid-19 pour accéder aux salles de classes et participer aux activités de l'école. Telle est la décision de la Cour d'appel du 4e district de l'État rendue le 22 novembre contre le district scolaire unifié de San Diego (San Diego Unified School District, ou SDUSD), l'un des rares districts de Californie à maintenir encore une obligation de vaccination contre le Covid-19.&

**05 décembre 2022 FranceSoir.** « Mon bras ne tremblera pas s'il faut décider l'obligation du masque » : le ministre de la Santé François Braun a assuré sur BFMTV le 4 décembre qu'il n'hésiterait pas à imposer à nouveau le port du masque obligatoire, faisant valoir la hausse des contaminations de Covid-19 dans le cadre d'une « neuvième vague » de l'épidémie. En outre, il a lancé un « appel solennel à la vaccination ». François Braun a estimé que le pays connaît actuellement une « situation compliquée » sur le plan sanitaire, la remontée des cas de Covid-19 se conjuguant à l'épidémie de bronchiolite qui « met une pression sur l'hôpital », ainsi qu'à l'arrivée de la classique épidémie de grippe. Une étude publiée dans [Jama Cardiology](#) a révélé que le vaccin contre Covid-19 peut provoquer une myocardite. Les symptômes surviennent en général après la seconde injection et dans la semaine qui suit la vaccination. Notons qu'en 2021, face au constat croissant [d'inflammations cardiaques décelées au niveau des personnes âgées de moins de 30 ans](#), les pays nordiques, les États-Unis, la France avaient déjà décidé de suspendre l'administration du vaccin Moderna . Malheureusement, ces [effets secondaires](#) n'ont eu aucune incidence sur la suite de la campagne de vaccination.&

**05 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Des cas de myocardite chez les adolescents et les enfants... Les scientifiques de l'hôpital pour enfants de Boston ont décidé de se pencher sur les cas d'inflammation cardiaque. Ils ont étudié les cas de 15 enfants de 12 à 18 ans hospitalisés un à neuf jours après l'injection d'une injection contre le coronavirus. L'analyse sanguine réalisée a révélé une concentration anormale de [troponine](#) chimique dans le sang des patients. Les experts médicaux estiment que cette hausse peut générer des cellules cardiaques endommagées, la mort des cellules ou une crise cardiaque. L'étude a montré que des cas de myocardites ont été rapportés chez certains de ces enfants. La plupart des victimes sont de sexe masculin et les incidents sont survenus après la seconde dose.&

**05 décembre 2022 FranceSoir.** Le décès en août 2021 d'un adolescent de 14 ans en Irlande, trois semaines après avoir reçu le vaccin anti-Covid-19 de Pfizer, fait officiellement l'objet d'une enquête. L'instruction, qui commençait à la cour de Castlebar, dans le comté de Mayo, en Irlande, pourrait durer des années et aboutir à la mise cause du vaccin du laboratoire américain dans la mort de cet adolescent. Joseph McGinty a reçu le vaccin Pfizer le 20 août 2021. Le 1er septembre suivant, il a été hospitalisé pendant la nuit au Mayo University Hospital avant de quitter l'établissement de santé le lendemain. Une semaine plus tard, le 8 septembre 2021, il regagne l'hôpital pour examen. Il est décédé à son domicile, le 13 septembre 2021. L'état de santé de l'adolescent s'était détérioré de manière importante après l'administration de ce vaccin, selon l'enquête préliminaire.&

**06 décembre 2022 InfoDuJour.** Le vent est en train de tourner. La neuvième vague de Covid-19 qui s'ajoute pourtant à l'épidémie de bronchiolite et à la grippe saisonnière, n'affole plus les populations. Certes, les chiffres montrent que l'épidémie de coronavirus connaît un rebond avec les premiers frimas, certes, le ministre de la Santé, François Braun (toujours pas vacciné !) « appelle » les Français à se protéger avec le port du masque et les rappels de vaccination, et pourtant les candidats à la quatrième ou même à la cinquième dose ne se pressent pas pour recevoir leur piqûre. Ils ont constaté que, même vaccinés, ils attrapaient la Covid et

que, même vaccinés, ils pouvaient transmettre le virus. Restait un seul argument en faveur de la vaccination : la protection contre les formes graves de la maladie. Or, force est de constater, que des personnes vaccinées, y compris des jeunes, meurent de la Covid. Et, parfois, du seul vaccin.&

**06 décembre 2022 Nexus. Reconnaissant que la campagne actuelle de vaccination « ne fonctionne pas », le gouvernement refuse encore la coercition, mais n'exclut pas de durcir sa position si la situation l'impose. Une histoire sans fin ...** Depuis quelques semaines, les autorités sanitaires et le gouvernement nous annoncent la neuvième vague de Covid-19. Ce dimanche, le ministre de la Santé a fait un « *appel solennel* » pour inciter les plus fragiles à se faire vacciner. « *C'est quand même totalement absurde, on a les moyens de se protéger et les Français ne se vaccinent pas* », a-t-il déploré. « *Les personnes cibles sont les mêmes pour la grippe et le Covid* », a-t-il rappelé. « *Le rythme s'est un peu accéléré depuis une semaine* », parmi les plus de 80 ans, environ 20 % ont reçu une quatrième dose, 35-40 % pour les 60-80 ans : « *c'est largement insuffisant* », a-t-il estimé.&

**06 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Eh bien ! Ça y est, c'est fait ! Je ne suis plus médecin. Plus du tout. Plus jamais. *Définitivement* radié de l'Ordre. Donc interdit de prescrire même des antalgiques banals, même des médicaments contre le rhume, même des somnifères réputés anodins... Parce que je me suis lancé sur un sujet hautement polémique, comme le Covid, comme telle ou telle vaccination, comme la mammographie, comme le dépistage du cancer de la prostate, comme les nouveaux anticancéreux ? Que nenni ! Je suis radié **parce que je mets en danger même mes proches, a fortiori des patients, par mon incompétence apparemment criante — en dépit du fait facilement vérifiable qu'en 40 ans de pratique intensive, je n'ai pas eu un seul sinistre...&**

**07 décembre 2022 FranceSoir.** Le reportage à charge de "Complément d'enquête" sur le Pr Didier Raoult qui voulait démontrer une fraude dans une étude de l'IHU Méditerranée à propos de l'hydroxychloroquine... était-il lui-même frauduleux ? *"Au moins une dizaine de fake"* : c'est le nombre de fausses preuves qu'affirme avoir identifiées Nicolas Védrines, soignant diplômé en ingénierie et passionné par les études de méta-analyses. Dans ce "Debriefing", il accuse l'enquête de 52 minutes intitulée "Didier Raoult, le savant flou" et diffusée le 17 novembre par *France Télévisions*, d'être une *"construction de fausses preuves"*. Mettant en cause le *"manque de déontologie"* et d'objectivité des journalistes chargés de ce reportage, dont Nathalie Sapena, il n'hésite pas à dénoncer *"une volonté de nuire"*.&

**07 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Au mois de [février](#), la FDA a donné l'autorisation pour une utilisation d'urgence du médicament antiviral bebtelovimad développé par le laboratoire américain Eli Lilly. Mais mercredi, l'agence a annoncé le retrait de cette autorisation. Le traitement élaboré par [le laboratoire pharmaceutique Eli Lilly](#) est issu de la combinaison de deux [anticorps monoclonaux](#), le bamlanivimab et l'étesevimab. Ce médicament est destiné aux patients de Covid-19 qui n'ont pas besoin d'un soutien respiratoire, mais qui pourraient développer une forme grave de la maladie. Suspension de vente de l'anticorps monoclonal d'Eli Lilly. La FDA, [dans un avis mercredi](#), a déclaré que l'utilisation du bebtelovimab n'est plus autorisée aux États-Unis. Selon la FDA, ce médicament ne devrait pas cibler et neutraliser les nouveaux sous-lignages BQ1 et BQ 1.1 d'Omicron. Notons que ce sont les variants dominants aux États-Unis actuellement. Leur prévalence a dépassé celle du sous-variant BA.5 au cours de ces deux derniers mois. En effet, d'après les [données des CDC américains](#), les [variants BQ1 et BQ1.1](#) seraient dominants et représentent 57% des nouveaux cas d'infection. &

**08 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Les responsables de l'application des lois et des experts en cybersécurité des États-Unis, dont la plupart ont souhaité garder leur anonymat, ont déclaré que des pirates informatiques liés au gouvernement chinois avaient volé au moins 20 millions de dollars en prestations de secours COVID-19, y compris des prêts de la Small Business Administration et des fonds d'assurance-chômage dans plus d'une douzaine d'États. Même si les services secrets ont refusé de confirmer cette déclaration, [Roy](#)

[Dotson, coordinateur national de la lutte contre la fraude en cas de pandémie des services secrets](#), dans un communiqué, a reconnu que « Sur plus de 1 000 enquêtes en cours impliquant des acteurs criminels transnationaux et nationaux fraudant des programmes d'avantages publics, APT41 est devenu un acteur notable ». Les services secrets ont déclaré que ces pirates informatiques sont liés au gouvernement chinois et ils sont basés à Chengdu. Au total, ces cybercriminels ont réussi à voler 20 millions de dollars de prestations américaines Covid. Elles incluent notamment des prêts de la Small Business Administration et des fonds d'assurance chômage de plus d'une douzaine d'Etats américains.&

**08 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Si au début du mois de septembre, le président Joe Biden avait déclaré lors d'une interview à CBS que « [la pandémie est terminée](#) » aux États-Unis. Aujourd'hui, hormis la pandémie du Covid-19, l'épidémie de grippe frappe également les États-Unis. Actuellement, les cas d'hospitalisations sont élevés et ont atteint un niveau record d'après les [données des CDC](#). En effet, plus de 8,7 millions d'individus sont malades et 78.000 patients ont été hospitalisés. Le pays a aussi recensé 4.500 décès dus à la grippe, incluant 14 enfants. Face à cette situation, Dr Rochelle Walensky, directrice des CDC, a recommandé le port du masque pour réduire les risques d'attraper ou de propager un virus respiratoire pendant la période des fêtes.&

**08 décembre 2022 ProfessionGendarme.** 24 novembre 2022 à l'Assemblée Nationale : intervention de Caroline FIAT sur le refus du gouvernement de réintégrer les soignants non vaccinés que Olivier VERAN, alors Ministre de la Santé, avait obligé à affronter l'épidémie SANS MASQUE, SANS GANTS, SANS BLOUSE et à travailler MEME INFECTES EUX-MEMES sans en informer les patients hospitalisés. Pour une fois, Olivier Véran est resté muet et sans son arrogance légendaire devant l'inventaire de ses directives de l'époque. Que chacun se souvienne des soignants décédés victimes de leur dévouement et de l'absence de préventions des décideurs politiques.&

**08 décembre 2022 LePoint.** Plus de 100 000 nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures le 6 décembre : le seuil, symbolique, n'avait pas été franchi depuis juillet. [Alors que la campagne de rappel vaccinal patine](#) et que le gouvernement [multiplie les appels à porter le masque dans les transports](#), faut-il y voir le signe d'une vive reprise épidémique ? Le nombre de cas dépistés varie beaucoup d'un jour à l'autre, en fonction du nombre de tests réalisés notamment. En moyenne, on détecte plutôt 55 876 cas par jour, au 4 décembre ; 28,6 % des tests revenant positifs, selon Santé publique [France](#)... C'est plus qu'une semaine plus tôt (44 123 cas), mais la progression de l'épidémie a légèrement ralenti. Le taux d'incidence, à 576 cas pour 100 000 habitants sur sept jours, n'a augmenté « que » de 27 % entre le 27 novembre et le 4 décembre, contre + 38 % la semaine précédente. Le virus circule toutefois très activement dans la moitié sud du pays, avec un taux d'incidence très élevé, proche de 900 dans les Bouches-du-Rhône et le Gard, notamment. À l'inverse, en Île-de-France, il est de 288 cas pour 100 000 habitants, deux fois moins que la moyenne nationale. L'épidémie continue de reculer à Mayotte (- 63 % en une semaine) et se stabilise en Martinique (- 3 %).&

**08 décembre 2022 FranceSoir.** Après avoir proposé devant la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale une loi visant à réintégrer les soignants suspendus, La France Insoumise (LFI) retire sa proposition, annonce-t-on mercredi 7 décembre dans un communiqué. Le parti mené par Jean-Luc Mélenchon ainsi que la NUPES dans son intégralité ont refusé que ce texte soit repris par la niche parlementaire du Rassemblement national (RN) de Marine Le Pen. "Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais d'accord de notre groupe avec l'extrême droite", affirme le groupe parlementaire de LFI.&

**08 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Savez-vous que du sang, des cellules et des tissus organiques provenant de vaches, d'aigles, de chiens, de furets, de poulets et, oui, d'avortements humains, sont utilisés pour fabriquer les vaccins les plus mortels au monde ? C'est pourquoi on les appelle les « vaccins sales ». La plupart des défenseurs de la santé naturelle connaissent déjà le thimérosal, composé à 50 % de mercure, qui traverse la barrière hémato-encéphalique grâce à l'inclusion d'aluminium (lié à la démence), présent

dans les vaccins antigrippaux multidoses. Mais il y a bien pire. Ce que la plupart des gens ignorent, ce sont les ingrédients surprenants qui, s'ils se trouvaient dans des aliments ou des boissons, la plupart des gens feraient preuve de bon sens et de jugement pour les éviter à tout prix... Ces ingrédients effrayants et ces substances volatiles sont appelés « excipients », « adjuvants » et « conservateurs » par le complexe industriel des vaccins afin d'empêcher les personnes vaccinées d'éprouver une inquiétude et une consternation bien justifiées.&

**10 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Six patients se disant victimes de la vaccination ont décidé de porter plainte contre l'autorité suisse des médicaments ET contre les médecins qui ont pratiqué la vaccination. Ils « *sont accusés d'avoir livré des informations trompeuses à la population en ce qui concerne les avantages et les risques du vaccin, ce qui est particulièrement grave, selon les plaignants, rapporte notamment l'« Aargauer Zeitung » lundi* » Swissmedic, l'autorité, une agence indépendante, souveraine, et inscrite au registre du Commerce, est accusée d'avoir induit en erreur la population.&

**11 décembre 2022 Planetes360.** Bill Gates, Johns Hopkins et l'OMS sont-ils en train de préparer une nouvelle pandémie ? En effet, ils viennent de réaliser une simulation pour un "virus" qui aurait un taux de mortalité plus élevé que le COVID et affectant de manière disproportionnée les enfants.... &

**11 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Alexandra Henrion-Caude : les chiffres parlent d'eux-mêmes. Augmentation par an +4800% des notifications de décès +2876% des hospitalisations +2050% des invalidités permanentes Ces chiffres sont AVANT (1990-2020) l'introduction des vaccins Covid et APRES (2021-2022)...&

**11 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Le sénateur Australien du Queensland, Gérard RENNICK (<https://gerardrennick.com.au/>), expose toute une partie du narratif COVID en 11 minutes ! Tout simplement magistral !&

**12 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Une publication récente de la Haute Autorité de Santé ouvre le débat. En effet, selon la HAS, [les proportions de vaccinés à quatre doses sont bien moindres](#) : La protection apportée par le vaccin diminuant avec le temps, un rappel est aujourd'hui indispensable. La HAS rappelle ainsi que l'administration de cette dose additionnelle (quel que soit le nombre de doses déjà administrées précédemment) est recommandée 3 mois après le dernier rappel pour les personnes de plus de 80 ans et les immunodéprimés, et 6 mois pour tous les autres : les personnes de plus de 60 ans, celles de moins de 60 ans qui ont des comorbidités, les femmes enceintes, ainsi que pour leur entourage. Dans tous les cas, si une personne a été infectée par le SARS-CoV-2, ce rappel doit être fait au minimum 3 mois après l'infection. Constatant qu'à ce jour, seulement 23% des 80 ans et plus, et 38% des 60-79 ans sont suffisamment protégés, la HAS appelle à la mobilisation : le rappel est à effectuer maintenant de façon à ce qu'il produise son plein effet pour les fêtes de fin d'année.&

**12 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Alors que le gouvernement invite poliment les Français à remettre le masque et à se faire vacciner pour juguler la 9ème vague, la question à se poser est celle de savoir si, dans quelques jours, le vaccin ne sera pas, une nouvelle fois, rendu obligatoire afin d'éviter de gâcher les vacances de Noël aux Français. Cette décision qui n'est plus à exclure risque de diviser une fois de plus la communauté scientifique française toujours partagée sur la question de la vaccination obligatoire des citoyens et du traitement accordé aux personnes non-vaccinées. Voici le début du communiqué du Syndicat de la Médecine Générale (SMG) qui, en décembre 2021, avait vigoureusement dénoncé la discrimination dont les non-vaccinés feront l'objet une fois le Pass Vaccinal mis en place « Récemment, l'Autriche a décidé un confinement sélectif épargnant les vacciné·e·s. Singapour a quant à elle décidé de dérembourser les soins des patient·e·s hospitalisé·e·s pour Covid et non vacciné·e·s. En France, les non vacciné·e·s ayant besoin d'une consultation dans un établissement de santé seront bientôt refoulé·e·s. (avec la mise en place du passe vaccinal à la place du passe sanitaire). Attention : limiter les droits fondamentaux et les soins aux non L'inénarrable chronologie de la Covid 19 - Année 2022.

vacciné·e·s n'arrêtera pas la pandémie de Covid 19. Continuons à soigner les non vacciné·e·s et refusons de les discriminer. » &

**13 décembre 2022 ProfessionGendarme.** INCROYABLE MAIS VRAI ? Les cobayes volontaires pour l'effet Pfizer n'avaient pas la possibilité de signaler les effets secondaires graves de l'injection... Les langues se délient, une mère de famille a même filmé l'application fournie par Pfizer pour l'essai. Christine Cotton a fait un formidable travail sur le fameux essai et les suivants, vous constaterez que le poison de Pfizer a bien été distribué sans la moindre preuve de non dangerosité. Rappel sur les femmes enceintes, essai clinique terminé en juillet 2022 avec seulement 349 femmes au lieu des 4000 prévues. Aucun résultat publié. Les femmes enceintes sont toujours dans la liste des données manquantes dans le Plan de Gestion des Risques. &

**13 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Le vaccin vivant atténué de Codagenix ... Codagenix a annoncé élaborer un vaccin vivant qui imite le coronavirus. Selon le PDG de la société, Robert Coleman, la personne qui reçoit ce vaccin a le Covid, mais ne tombe pas malade. Son corps va produire des anticorps et des cellules immunitaires capables d'identifier toutes les protéines du virus. Pour faciliter la conception du vaccin, l'équipe de Codagenix a exploité un code génétique. Pour information, le génome des virus utilise des bouts de codes à trois lettres nommés codons qui permettent de spécifier l'acide aminé à ajouter pour la construction d'une protéine.&

**14 décembre 2022 Planetes360.** Ils voulaient faire preuve de solidarité, mais maintenant ils sont abandonnés. Grande ruée vers la hotline d'une association médicale, le MWGFD (*Médecins et Scientifiques pour la Santé, la Liberté et la Démocratie*) pour les victimes de la vaccination en Allemagne. La Hot-Line a de suite été renforcée car l'affluence est énorme. Les gens sont désespérés. Alors qu'ils étaient accueillis avec joie par les médecins lorsqu'ils voulaient se faire vacciner, maintenant qu'ils sont aux prises avec des problèmes de santé après l'injection, ils sont froidement ignorés. L'association fait le point – et tire une conclusion : l'accompagnement des victimes de la vaccination Covid sera désormais l'un des principaux sujets des médecins critiques.&

**14 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Les chiffres officiels publiés discrètement par les Centers for Disease Control (CDC) des États-Unis confirment que près d'un demi-million d'enfants et de jeunes adultes sont morts depuis que la Food & Drug Administration a accordé pour la première fois l'autorisation d'utilisation d'urgence d'un vaccin Covid-19 aux États-Unis. Cela a malheureusement entraîné près de 118 000 décès supplémentaires par rapport à la moyenne 2015-2019. Les chiffres révèlent également qu'il y a eu jusqu'à présent 7 680 décès supplémentaires chez les enfants et les jeunes adultes en 2022 par rapport à la même période en 2020 au plus fort de la prétendue pandémie de Covid-19. Mais l'année 2021 a été dans l'ensemble la pire année pour les décès chez les 0 à 44 ans, avec 291 461 décès excédentaires au total, soit près de 60 000 de plus qu'en 2020. Et selon les chiffres officiels du CDC, cela était principalement dû à une mystérieuse augmentation soudaine des décès chez les enfants et les jeunes adultes à partir de la semaine 31 environ. Malheureusement, selon les données publiées par le gouvernement britannique, cette augmentation soudaine « mystérieuse » qui a contribué à la mort d'un demi-million d'enfants et de jeunes adultes américains depuis fin 2020, est très probablement due aux injections de Covid-19.&

**15 décembre 2022 ProfessionGendarme.** L'incidence des lésions myocardiques est de **2,8 % soit 800 fois supérieure à l'incidence habituelle des myocardites.** Elle survient majoritairement chez les femmes contrairement aux myocardites virales habituelles. Aucun MACE n'a été rapporté dans la population étudiée à 30 jours, néanmoins du fait de la réalisation de doses répétées, il est intéressant de se demander si cela ne pourrait pas entraîner des séquelles à long terme (insuffisance cardiaque, arythmie). Pour cela un essai randomisé avec un suivi au long cours serait nécessaire. Les limites évoquées sont la réalisation de la troponinémie à J3, avec une élévation peu importante de la troponinémie, avec possiblement une sous-estimation de l'incidence des lésions précoces à J1

potentiellement déjà normalisées à J3. De plus, devant la faible atteinte myocardique celle-ci ne paraît pas possible à détecter en IRM cardiaque. Une autre limite serait l'absence d'inclusion de patient de moins de 18 ans dans la population étudiée.&

**15 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Élisabeth Borne : elle a engagé jeudi, pour la dixième fois sur un texte financier, en l'occurrence le projet de budget pour 2023, la responsabilité de son gouvernement par l'article 49.3 de la Constitution, qui permet son adoption sans vote.&

**15 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Y a-t-il une "contagion" des « vaccins » à ARNm anti-Covid? Ceci n'est pas une question complotiste – par Hélène Banoun. L'état actuel des connaissances sur l'excrétion de l'ARNm et de la protéine spike produite par les vaccins à ARNm anti-Covid, amène une plausibilité biologique de la contamination de l'entourage des personnes vaccinées par ces produits.&

**15 décembre 2022 FranceSoir. Pierre Chaillot.** L'analyse de la DREES finit de démontrer que toutes les statistiques diffusées sur le nombre de vaccinés et l'efficacité vaccinale ont toujours été du grand n'importe quoi. Les non-vaccinés sont probablement deux fois plus nombreux que ce que n'a jamais voulu admettre le ministère de la Santé. Donc toutes les statistiques affirmant qu'il y avait une surreprésentation de non-vaccinés à l'hôpital par rapport à la population générale sont complètement fausses. Nous continuons de demander l'accès à toutes les données du ministère de la Santé par des chercheurs indépendants de façon à, enfin, faire une vraie analyse sur ce qui s'est vraiment passé. Il va sans dire que personne au gouvernement ni au ministère n'en a vraiment intérêt pour sa carrière.&

**15 décembre 2022 FranceSoir.** Un député du Parti conservateur britannique a ouvertement accusé mardi 13 décembre la British Heart Foundation, une organisation caritative de recherche cardiovasculaire au Royaume-Uni, de "dissimuler" un rapport qui démontre le rôle du vaccin anti-Covid dans l'inflammation des artères du cœur. Intervenant à la chambre des communes du Royaume-Uni, le député Andrew Bridgen a affirmé qu'un rapport démontrant la relation entre les problèmes cardiaques et le vaccin ARNm anti-Covid "a été supprimé par un cardiologue" qui tient un "rôle de leadership" auprès de cette fondation. Accusant celle-ci de dissimuler ces effets du vaccin "en raison de liens financiers avec Big Pharma", il a révélé avoir été informé, par un "lanceur d'alerte, de source très fiable, qu'une de ces institutions dissimule des données claires qui révèlent que le vaccin anti-Covid a augmenté l'inflammation des artères du cœur". "Ils dissimulent cela par peur de perdre le financement de l'industrie pharmaceutique", a-t-il ajouté.&

**16 décembre 2022 FranceSoir.** En conférence de presse le jeudi 8 décembre à Fontaine-le-Comte (Vienne), le président de la République a abordé le volet santé du Conseil national de la refondation (CNR). Afin d'améliorer la prévention sexuelle chez les adolescent(e)s, Emmanuel Macron s'est déclaré favorable à la vaccination obligatoire contre les infections à papillomavirus humains (HPV). Un vaccin controversé qui, selon des experts, est inefficace et peut causer de graves effets indésirables. Onze vaccins sont pour le moment imposés aux enfants nés après 2018 en France. Depuis le département de la Vienne, jeudi 8 décembre, le président de la République a [alerté](#) sur la faible couverture vaccinale des adolescent(e)s contre les infections à papillomavirus humains (HPV) : "On est en retard là-dessus". Seulement "un tiers des jeunes filles" et "moins de 10% des garçons" se font vacciner, a-t-il déploré. Ces infections sexuellement transmissibles (IST) peuvent être [à l'origine de cancers](#) chez l'homme, comme chez la femme. Si le cancer du col de l'utérus est le plus fréquemment développé, celui des voies aérodigestives supérieures (bouche et gorge) arrive en deuxième position. Le vaccin Gardasil réduirait le risque de cancer... La vaccination contre les papillomavirus humains est actuellement [recommandée](#) pour les jeunes filles et jeunes garçons entre 11 et 14 ans révolus (avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans) ainsi que pour les personnes immunodéprimées. Sont concernés de même les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, jusqu'à 26 ans. Toute vaccination contre les papillomavirus se fait exclusivement à l'aide du vaccin [GARDASIL 9](#) du laboratoire MSD France. Le dictionnaire Vidal (le manuel indispensable des professionnels de Santé) base son [article](#) daté du 16 novembre

2021 à ce sujet sur une enquête suédoise de 2020. Selon cette dernière, la vaccination contre les HPV diminuerait considérablement le risque de cancer du col de l'utérus. L'enquête en question portait sur le suivi d'un groupe de filles et de femmes âgées entre 10 et 30 ans entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2017. Les résultats auraient démontré un nombre de cas de cancers beaucoup moins important chez la partie du groupe vaccinée, notamment lorsque la vaccination a eu lieu avant l'âge de 17 ans. Un vaccin controversé dans la communauté médicale... Néanmoins, cette conclusion fait débat dans le monde médical. Les oncologues Nicole et Gérard Delépine avancent l'hypothèse dans leur livre paru en 2018 "[Hystérie vaccinale : Vaccin Gardasil et cancer : le Paradoxe](#)" que le vaccin Gardasil, qui a pourtant pour objectif affiché de diminuer la fréquence des cancers utérins, non seulement ne préviendrait pas la maladie mais... pourrait la provoquer. Les deux médecins prétendent que "contrairement aux espoirs et simulations statistiques, le nombre de cancers du col utérin a augmenté chez les populations vaccinées". &

**17 décembre 2022 ProfessionGendarme.** BOOM : Le Dr David Martin dévoile les noms et les visages des personnes qui tuent l'humanité. « **Vous ne le saviez pas, parce que les médias vous ont dit que l'argent était allé à Pfizer, Moderna, Johnson & Johnson et tout ce genre de choses. Ce n'est pas vrai. Le contrat principal de l'opération Warp Speed est passé par Anser, une société dont aucun d'entre vous n'avait entendu parler !** » Et vous n'en avez pas entendu parler parce que le contrat a été signé par ATI, une société basée en Caroline du Sud, une société dont l'histoire est constituée de contrats de défense gouvernementaux à des fins de propagande ! J'aimerais bien l'avoir inventé. L'entrepreneur principal choisi pour mener l'opération Warp Speed était un expert en propagande pour le ministère de la Défense des États-Unis...« Anser est le moyen pour le gouvernement fédéral de ne jamais être responsable de la conspiration criminelle qu'ils savent avoir dirigée. Ils sont maintenant l'un des dix plus grands entrepreneurs fédéraux de l'histoire, après Lockheed-Martin, Raytheon et tous ces gars-là.&

**17 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Vous souvenez-vous de « [Event 201](#) », un exercice de préparation à une pandémie de coronavirus, mené en octobre 2019 sous les auspices du *Forum économique mondial* et de la *Fondation Bill et Melinda Gates* et impliquant le CDC chinois et d'autres ? Le moment était idéal et la pandémie de COVID-19 a commencé quelques semaines après l'exercice et s'est poursuivie comme prévu. **Sachez que Bill Gates vient de mener un autre exercice, appelé à juste titre « [Contagion catastrophique](#) »** (je ne plaisante PAS), le 23 octobre 2022. Bill lui-même s'est présenté : Quelle était la planification de « Contagion catastrophique » ? **Il prévoyait une pandémie grave, pire que la COVID-19, ciblant les jeunes et les enfants.** Les « [leçons apprises](#) » penchent fortement vers une **position bien plus ferme contre la « désinformation » que lors de la pandémie de Covid** . Après tout, les sceptiques du Covid [ont gagné](#), ce qui n'est PAS acceptable pour Bill Gates. Ainsi, **Bill Gates planifie la prochaine pandémie de contagion catastrophique** , tuant les plus jeunes, où **un contrôle de la désinformation beaucoup plus fort sera entrepris.**&

**18 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Corrélation n'est pas causalité, il faut sans cesse ni relâche le dire et répéter. C'est d'ailleurs ce que font, prudents, les auteurs de [cette étude aux résultats troublants](#), publiée par l'*American Journal of Medicine*: les antivax, ou du moins les personnes n'ayant pas sauté le pas du vaccin contre le Covid-19, auraient plus de chances d'être victimes d'accidents graves de la circulation. Et pas qu'un peu, pointent les chiffres: il est question de 72% de risques supplémentaires d'un tel événement nécessitant des soins hospitaliers. «*Notre théorie est que les adultes qui tendent à résister aux recommandations de santé publique pourraient également négliger les règles basiques de la sécurité routière*», notent les auteurs, [ainsi que le rapporte Motherboard](#). Comment les scientifiques en sont-ils arrivés à cette conclusion? Il ont étudié les données concernant 11,2 millions de personnes vivant en Ontario, ainsi que celles provenant de 178 centres médicaux de la même province canadienne. Sur ces 11.270.763 individus, en juillet 2021, 84% avaient reçu le vaccin contre le Covid-19 et 16% avaient refusé la piqûre. Dans cette même cohorte, 6.682 individus ont reçu des soins hospitaliers après un accident de la route durant le mois étudié.&

**20 décembre 2022 ProfessionGendarme. Gérard Delepine.** On peut craindre que ce vaccin anti-HPV favorise paradoxalement l'éclosion d'un cancer anal comme il favorise l'apparition plus précoce et fréquente d'un cancer du col utérin. Un vaccin jugé peu efficace et trop cher par 400 praticiens: Rappelons que la vaccination anti-HPV ne permet pas de se dispenser du dépistage et peut-être justifierait une fréquence accrue, comme le suggère les Suédois. Le coût financier de la généralisation de cette vaccination serait exorbitant car, avec près de 500 euros, le coût de chaque vaccination complète (trois doses plus quatre consultations), il faudrait dépenser environ 400 millions d'euros chaque année sans même pouvoir espérer le moindre résultat avant 15 ans! En prenant les hypothèses d'efficacité les plus invraisemblables (100% d'efficacité sur 100% des cancers concernés) le coût / efficacité financière atteindrait 200 000 euros par année de vie gagnée ajustés sur la qualité de vie (QALY), alors que la Grande-Bretagne fixe le seuil d'acceptabilité à 30 000 euros par qaly. Un coût colossal, totalement disproportionné à un bénéfice très incertain !&

**20 décembre 2022 ProfessionGendarme.** Au printemps 2022, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé une « alerte mondiale » au sujet d'une nouvelle forme d'hépatite grave qui tuait des enfants. Puis, quelques jours seulement après l'annonce de l'OMS, une nouvelle étude scientifique a été publiée « par coïncidence », concluant que la vaccination Covid-19 a la capacité de provoquer une hépatite auto-immune grave. Aujourd'hui, quelques mois plus tard, les autorités, avec l'aide des médias grand public, font régner la peur de Dieu chez les parents du Royaume-Uni en ce qui concerne la sécurité de leurs enfants, en raison d'une prétendue série de décès soudains d'enfants dus à ce qui est normalement une infection bactérienne bénigne appelée Strep A (Streptococcus A). Des rapports officiels du gouvernement prouvant que la vaccination COVID cause d'immenses dommages au système immunitaire rappelant le syndrome d'immunodéficience acquise, Des données officielles européennes sur la mortalité prouvant que la surmortalité chez les enfants a augmenté de 552% depuis que l'Agence européenne des médicaments a approuvé le vaccin Covid-19 pour les enfants, Après la dénonciation il y a quelques semaines des effets secondaires des toxines par un professeur de médecine japonais le gouvernement ne perd pas de temps et tente de couper court à toute enquête sur la sécurité des injections. Ces gens là ne manquent pas d'air. Au lieu de sanctionner les pourvoyeurs de poisons on préfère sanctionner, y compris par l'incarcération, ceux qui essaient de sauver l'humanité en les empêchant de s'empoisonner.&

**20 décembre 2022 FranceSoir.** [Selon une série d'études commandée](#) en 2021 par l'Association des maires ruraux de France (l'AMRF, qui réunit les élus des communes de moins de 3 500 habitants), 10 millions de Français vivent dans un territoire où l'accès aux soins est de qualité inférieure à la moyenne nationale. Des données préoccupantes. Parmi les autres constats préoccupants, plus de 20% des communes restent au moins à 30 minutes des services d'urgence les plus proches ([voir tableau page 3](#)) et plus de la moitié des médecins ont aujourd'hui plus de 55 ans. Ces chiffres, qui montrent un accès aux soins de plus en plus difficile sur l'ensemble du territoire français, démontrent la formation de déserts médicaux. Depuis une quinzaine d'années, cette problématique - [popularisée](#) par les médias - est bien connue du grand public. Leur origine ne date pas d'hier. Pour preuve, voici la couverture du magazine *L'Express* en date du 12 juin 1966 qui titrait déjà : "Les malades vont manquer de médecins". Voilà une alerte qui date de plus de 56 ans ! Et la cinquantaine de ministres de la Santé qui se sont succédé depuis n'y a rien changé : leur responsabilité comme celle de leurs administrations depuis plus d'un demi-siècle est totale. La situation n'a fait que s'aggraver.&

**21 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Si depuis le 22 décembre 2021, en France, la campagne de vaccination s'est élargie à l'ensemble des enfants de [5 à 11 ans](#). Désormais, la HAS, via un [communiqué](#) publié le 19 décembre 2022, est favorable à l'ouverture de la vaccination des enfants de 6 mois à 4 ans pouvant présenter des formes graves de Covid-19. C'est la première fois qu'un vaccin anti-Covid est approuvé en France pour les bébés. Comme toujours, les autorités sanitaires recommandent une vaccination sans que l'on sache exactement les critères retenus. Le Covid reste bénin pour la très grande majorité des tous petits ([38 décès chez les moins de cinq ans](#) sur les 2,5 ans d'épidémie de Covid, sachant que la part des comorbidités n'est pas indiquée dans ce résultat).&

**22 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** La Chine fait actuellement face à une nouvelle recrudescence des cas de Covid-19. Bien qu'aucune statistique officielle sur cette nouvelle vague épidémique n'ait été transmise par les autorités chinoises, les doutes concernant les données sur la pandémie du Covid-19 existent. Selon de nombreux connaisseurs du pays, les chiffres officiels ne reflètent pas la réalité. En effet, les autorités chinoises ont décidé de changer de méthode pour comptabiliser les décès dus au Covid-19. Une manière pour Pékin de continuer à dissimuler sa gestion du COVID - cependant l'explosion des cas Omicron ne devrait pas conduire à une recrudescence des décès. &

**23 décembre 2022 FranceSoir.** Maintes fois banni de Twitter, l'entrepreneur et mécène de la recherche médicale, Steve Kirsch, est de retour sur le réseau social. Il nous a accordé un entretien pour aborder une fois de plus la vaccination, ses effets secondaires et la sourde-oreille des autorités malgré *“des preuves à la vue de tous”*. Il affirme que *“rien n'a changé”* depuis son dernier bannissement en février 2022 : les autorités sanitaires américaines tout comme les promoteurs du vaccin *“ne veulent toujours pas débattre”* et tenter de *“contester”* ses recherches.&

**23 décembre 2022 LeMediaEn442.** Le « philosophe » Michel Onfray essaie de récupérer la clientèle qu'il a lâchement laissé tomber — accusant Macron d'avoir emmerdé les non-vaccinés. Pourtant le gouvernement n'a pas obligé Michel Onfray à traiter les non-vaccinés de violeurs de jeunes filles, de contaminateurs du sida, de racailles, de capricieux qui pensent que *« le droit de nuire est un droit »*. Michel Onfray tente de se rapprocher du peuple.&

**23 décembre 2022 LeCourrierDesStrateges.** Ron DeSantis a annoncé le 13 décembre qu'il allait exiger une enquête sur l'efficacité des vaccins anti-Covid. Le gouverneur républicain souhaite prouver la responsabilité du gouvernement fédéral et de certains géants pharmaceutiques dans la survenue des effets secondaires. Le Bureau du gouverneur de Floride a demandé [la création du Comité d'intégrité de la santé publique](#), supervisé par le Surgeon General, qui évaluera les recommandations et les orientations fédérales en matière de santé publique afin qu'elles « soient adaptées aux communautés et aux priorités de la Floride ». Une enquête sur les effets secondaires des vaccins Covid-19. Avec [la création du Comité d'intégrité de la santé publique](#), supervisé par le chirurgien général de l'État de Floride, Joseph Ladapo, des recherches concernant les décès de personnes « saines » après avoir reçu un vaccin contre le Covid-19 vont être menées. Il va travailler avec l'équipe de [l'UF Health](#).&

**24 décembre 2022 ProfessionGendarme.** VAERS montre une augmentation de 4070% des fausses couches et des mortinaissances depuis le déploiement de l'ARNm. Comment arrivent-ils à cacher cela ? Et en plus il convient de mentionner qu'il est estimé par une étude de Harvard que seul un petit pourcentage des blessures réelles du VAERS sont signalées. Le processus est lourd pour les médecins et les infirmières et certains lanceurs d'alerte ont affirmé qu'ils étaient «découragés» faute d'un meilleur terme, après avoir rédigé des rapports VAERS. Le nombre réel est probablement beaucoup plus élevé.... <https://www.thegatewaypundit.com/2022/12/vaers-showing-4070-increase-miscarriages-stillbirths-since-mrna-roll/> Réfléchissez bien, avant de répondre. Seulement 7,3% à 8,4% des soignants ont fait leur rappel de vaccination... Sachant que la DREES a montré que le vaccin ne protège plus contre la transmission au-delà de 3 mois, faut-il suspendre les 93% des soignants restants ?&

**24 décembre 2022 ProfessionGendarme.** A force de persévérance l'analyste allemand Tom Lausen a marqué un beau coup. Après avoir [obtenu et analysé les données de la KVB, l'association des caisses d'assurance maladie, qui comprend 72 millions d'assurés](#), et constaté le décuplement des 'morts subites inexplicables' en 2021 et 2022, soit depuis le début de la vaccination Covid, l'expert est parvenu à faire remonter son dossier explosif jusqu'au niveau fédéral. La [conférence de presse](#) du 12 décembre où il a présenté les données indiquant que les chiffres des décès et de différentes autres maladies sont absolument

hors norme, a été suivie d'une [interpellation au parlement fédéral par des députés de l'opposition](#). Les partis de la majorité sont sur la sellette et contre-attaquent en force.&

**25 décembre 2022 FranceSoir.** La Cour suprême de l'État de Floride a autorisé jeudi 22 décembre le gouverneur républicain Ron DeSantis à constituer un grand jury afin d'enquêter sur les fabricants de vaccins anti-Covid ARNm. [Début décembre](#), le gouverneur les avait accusés d'avoir "induit en erreur" l'opinion publique et d'avoir fait "*de fausses déclarations, en particulier en ce qui concerne l'efficacité*" de leurs traitements. Les acteurs de toute la chaîne de vaccination, allant de la conception à sa distribution, en passant par le développement, les tests cliniques et la commercialisation, seront concernés par l'enquête de ce grand jury. Début décembre, Ron DeSantis avait organisé une table ronde en présence du chirurgien général Joseph Ladapo et d'autres professionnels de la santé concernant l'épidémie de Covid-19 et les vaccins ARNm. À cette occasion, il avait annoncé une pétition en vue de constituer un grand jury de l'État qui enquêterait sur "*tout acte répréhensible*" commis en Floride par les fabricants de vaccins. "*Il est impossible d'imaginer que tant de citoyens en soient venus à ce point de vue [sur l'efficacité des vaccins] par eux-mêmes. Au contraire, il est probable que des individus influents et les entreprises incités à le faire ont créé ces perceptions dans un objectif de rentabilité financière*", indique la pétition, qui soutient que les mesures de vaccination ont été rendues possibles car il existait une croyance largement partagée que l'injection empêcherait la contamination.&

**29 décembre 2022 Nexus.** L'incitation à la vaccination s'invite dans toutes les classes, du CP à la terminale. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse diffuse depuis début 2022 une véritable propagande provaccinale au sein de tous les établissements scolaires, du CP à la terminale. Par des questionnaires à remplir, des ateliers découverte et des documents mis à la disposition des enseignants et des parents d'élèves, l'incitation des élèves à se faire vacciner est omniprésente. La glorification sans nuance de la vaccination... Efficacité et sécurité, voilà les qualités majeures des vaccins défendues dans les textes, photos et vidéos partagés sur la page « [Sensibiliser les jeunes du CP au lycée à la vaccination](#) » du site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dans la rubrique « Informer et accompagner les professionnels de l'éducation ». On peut notamment y voir Alain Fischer, alias M. Vaccin, le visage caché derrière son masque, affirmer que les vaccins, de manière générale et quels qu'ils soient, comme s'ils fonctionnaient tous de la même façon, « *sauvent des millions de vies chaque année* » d'après l'OMS. Cette page aurait dû être s'appeler « Convaincre les jeunes à se faire vacciner du CP à la terminale en occultant certaines données », car nous n'y avons décelé presque aucune nuance dans les points de vue qui y sont défendus, un déni quasi total des risques liés aux vaccins et aucune information sur le fait que certaines études ont été bâclées avant leur mise sur le marché. De plus, leur efficacité ou leur composition ne sont pas du tout remises en question, quel que soit le type de vaccin. Pas un mot non plus sur les scientifiques de renom qui ont des opinions divergentes, ni sur le fait que les 11 vaccins obligatoires pour nos enfants ont été validés en 2017 par le vote de [75 députés](#) seulement, contre les conclusions de la [consultation citoyenne](#) qui avait été organisée en amont en 2016 par le Comité d'orientation indépendant présidé par... Alain Fischer : « [Le comité conclut](#) que la levée de l'obligation vaccinale est l'objectif à atteindre. Néanmoins, dans le contexte actuel de perte de confiance et de baisse de la couverture vaccinale, il lui apparaît nécessaire de réaffirmer le bien-fondé de la vaccination. Pour ce faire, le comité préconise un élargissement temporaire du caractère obligatoire des vaccins recommandés de l'enfant, assorti d'une clause d'exemption et de leur gratuité ».&

**29 décembre 2022 FranceSoir.** Assistons-nous à une multiplication d'études scientifiques incriminant les personnes non-vaccinées ? Après [un article](#) attribuant la cause des effets secondaires du vaccin anti-covid "au stress et à l'anxiété provoqués par le mouvement anti-vax", une étude, qui provient cette fois-ci de Toronto au Canada, affirme que les personnes non vaccinées sont... plus susceptibles de provoquer les accidents de la route. Publiée début décembre dans The American Journal Of Medecine, les chercheurs de la Faculté de médecine Temerty de l'Université de Toronto et auteurs de cette étude expliquent que "l'hésitation à se faire vacciner contre le covid est le reflet de la psychologie qui pourrait également contribuer à la sécurité

routière”. Ces chercheurs ont dévoilé leurs résultats, selon lesquels les personnes non vaccinées représentaient “un risque d’accident de la route accru de 72%” par rapport aux personnes vaccinées. “Le risque excessif d’accident de voiture généré par les conducteurs non vaccinés dépasse les gains de sécurité des progrès de l’ingénierie automobile moderne et impose également des risques aux autres usagers de la route”, [lit-on](#).&

**30 décembre 2022 Plantes360.** Dr Roger Hodkinson : « 20 millions de morts, 2 milliards de blessés graves à cause du vaccin Covid-19. Un carnage tout simplement inimaginable. C’est sans compter les décès futurs, les décès par cancer, les morts subites, les maladies cardiaques, et ainsi de suite...&

**30 décembre 2022 FranceSoir.** La déclaration a été faite sur un ton sarcastique mais elle n’en est pourtant pas moins sérieuse. À l’occasion d’une interview dans un podcast, le patron de Twitter, Elon Musk, a affirmé que “*presque chaque théorie de complot à propos du réseau social s’est révélée vraie*”. Invité samedi 24 décembre du podcast “[All-in](#)” pour parler des changements apportés à Twitter depuis son acquisition par le multimilliardaire, le patron de Tesla est revenu sur les Twitter Files, qui, depuis le début de décembre, dévoilent des détails confidentiels et compromettants sur le réseau social. Dans ces révélations, les utilisateurs ont appris le rôle joué par la précédente équipe dans la censure des contenus sur le scandale lié à l’affaire de l’ordinateur portable de Hunter Biden, “l’hyper-intrusion” et “[l’omniprésence](#)” du FBI ainsi que d’autres agences de renseignements, l’usage [d’outils](#) pour limiter la visibilité de contenus ou encore, les coulisses du bannissement du compte de Donald [Trump](#). Les Twitter Files ont également dévoilé comment la [CIA](#) contribuait à modérer des contenus en faisant pression sur les cadres de la plateforme, ou comment le réseau social “tolérait” des campagnes d’[opérations psychologiques](#) du Pentagone par l’intermédiaire de comptes suspects. Lundi, une partie des révélations mettait en lumière la pression exercée par l’administration [Biden](#) pour modérer le débat lié au Covid-19 et suspendre des comptes “anti-vax”.&

**30 décembre 2022 Planetes360.** Loïk Le Floch-Prigent: « Le fait de produire de l’énergie d’origine nucléaire à 40 euros, de la vendre à 42, et ensuite de la racheter le 21 juillet à 397 euros devrait faire s’interroger tous les Français. »&

**Albert Einstein :** Il n'existe que deux choses infinies, l'univers et la bêtise humaine... mais pour l'univers, je n'ai pas de certitude absolue.&

**03 janvier 2023 Planetes360.**Dr. Ryan Cole: « Plus de 1 223 décès environ au cours du premier mois, plus de 100 000 effets indésirables...maintenant vous vous demandez pourquoi ils voulaient que les données ne sortent pas pendant les 75 prochaines années ? »&

**03 janvier 2023 ProfessionGendarme.** Vaccins contre la Covid-19. Ma convocation au « Conseil de discipline » du 12 janvier 2023 à PARIS : réponse à Madame Eve PARIER, directrice générale du CNG (centre national de gestion) – Ministère de la santé. Par Centre Territorial d’Information Indépendante et d’Avis Pharmaceutiques – CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET – Docteur Amine UMLIL. Fin de sa réponse : Je vous confirme que, selon mon expérience, les faits enregistrés depuis le début de la vaccination contre la Covid-19 pourraient révéler le plus grand délit, le plus grand crime, dont j’ai été le témoin direct depuis que j’ai commencé mes études de pharmacie. Pour ma part, de tels faits pourraient relever d’une Cour d’assises spéciale. Je le pense, alors je l’exprime. Pour ma défense, je vous indique que ma présentation orale prévoit une durée minimale de 3 heures. J’aurais besoin également d’un ordinateur et d’une connexion internet qui permettra un accès vers le site (blog) du CTIAP du centre hospitalier de Cholet susmentionné. Enfin, pour information, j’ai déposé une nouvelle plainte contre X entre les mains du Procureur de la République pour notamment harcèlement moral et dénonciation calomnieuse ; suite à l’engagement de cette procédure disciplinaire à mon encontre. Toute personne qui prononcera une sanction, aussi faible soit-elle, à mon encontre sans motiver sa décision par des éléments de faits et de droit et sans un syllogisme juridique parfait, verra sa responsabilité notamment pénale engagée.&

**04 janvier 2023 ProfessionGendarme.** « Lors d'un colloque consacré à la vaccinologie, le conférencier Jean-François Saluzzo, Docteur en médecine spécialiste des vaccins anti-viraux, a déclaré devant un parterre de professionnels du milieu médical » qu'on ne sait pas comment marchent les vaccins. » Au fur et à mesure que de nouvelles études sortent on s'aperçoit que les soi-disant scientifiques ne comprennent pas ce qui se passe. Cela confirme ce qu'avouait le Dr Saluzzo dans une conférence au Val de Grâce il a au moins dix ans. A l'époque il était chez Sanofi-Pasteur et maintenant je crois qu'il est directement à l'OMS. Ses propos avaient fait scandale au point qu'il avait dû venir s'expliquer lors qu'un journal télévisé d'une chaîne publique (la 3 me semble-t-il). Sa seule excuse était qu'il avait filmé à son insu ce qui n'était pas prévu.&

**05 janvier 2023 LeMediaen442.** Les écoliers seront-ils de nouveau masqués 7 à 10 heures par jour ? Récemment des chefs d'établissement scolaire ont décidé de rendre encore obligatoire le port du masque pour leurs élèves, avant de vite se raviser sous la pression citoyenne. Face à ce constat préoccupant, les collectifs Parents En Colère (PEC) unissent aujourd'hui leurs forces et passent à l'action. Le Média en 4-4-2 leur laisse la parole.&

**05 janvier 2023 Planetes360.** Une étude allemande révèle que les vaccins COVID ont entretenu la pandémie et provoqué une défaillance du système immunitaire. Portugal, pays le plus vacciné d'Europe (95 % de vaccinés, 70 % de boostés) Autant de morts qu'en 2021 et beaucoup + qu'en 2020.&

**05 janvier 2023 ProfessionGendarme.** Pour les mois de Mars-Avril-Mai-Juin **Grippe 2017** = 228.273 décès, **Covid 2020** = 225.700 décès, La différence est de 2573 décès. **Vérifiez par vous même sur le lien suivant** : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001641603> Ces chiffres PROUVENT que pendant la **1ère vague COVID sans vaccins** Mars-Avril-Mai-Juin 2020 il y a eu **MOINS de morts** toutes causes en France **que pendant la vague de grippe 2017 avec vaccins** Je ne peux rien faire pour ceux qui n'ont toujours pas compris !&

**06 janvier 2023 PatriceGibertie.** Protéine virale ou protéine vaccinale? Des semaines après la vaccination, même si vous avez eu la covid, votre « covid long » est lié ... au vaccin, quand on vérifie on trouve la protéine vaccinale, pas l'autre... De la spike vaccinale trouvée chez des patients atteints de symptôme de Covid long post vaccinal Cette spike est mutée par rapport à la spike virale Persiste des mois dans les monocytes non classiques (globules blancs ) <https://www.researchsquare.com/article/rs-1844677/v1&>

**06 janvier 2023 Planetes360.** BOOM! Dr Peter McCullough : « Avant les «vaccins» COVID, le nombre moyen d'arrêts cardiaques dans les ligues européennes de football était de 29 par an. La moyenne annuelle actuelle est maintenant de 1598 arrêts cardiaques parmi les footballeurs européens, dont 1101 mortels. »&

Attendons la suite, passe sanitaire, passe climatique, passe carbone et plus si affinités ?

*« Pour étouffer par avance toute révolte, il ne faut surtout pas s'y prendre de manière violente. Les méthodes archaïques comme celles d'Hitler sont nettement dépassées. Il suffit de créer un conditionnement collectif en réduisant de manière drastique le niveau & la qualité de l'éducation, pour la ramener à une forme d'insertion professionnelle.*

*« Un individu inculte n'a qu'un horizon de pensée limité et plus sa pensée est bornée à des préoccupations matérielles, médiocres, moins il peut se révolter. Il faut faire en sorte que l'accès au savoir devienne de plus en plus difficile et élitiste... que le fossé se creuse entre le peuple et la science, que l'information destinée au grand public soit anesthésiée de tout contenu à caractère subversif. Là encore, il faut user de persuasion et non de violence directe : on diffusera massivement, via la télévision, des divertissements abrutissant, flattant toujours l'émotionnel, l'instinctif. »*

*« On occupera les esprits avec ce qui est futile et ludique. Il est bon avec un bavardage et une musique incessante, d'empêcher l'esprit de s'interroger, penser, réfléchir. »*

*« On mettra la sexualité au premier rang des intérêts humains. Comme anesthésiant social, il n'y a rien de mieux. En général, on fera en sorte de bannir le sérieux de l'existence, de tourner en dérision tout ce qui a une valeur élevée, d'entretenir une constante apologie de la légèreté ; de sorte que l'euphorie de la publicité, de la consommation deviennent le standard du bonheur humain et le modèle de la liberté »*

Günther Anders «l'obsolescence de l'homme» 1956.